

Buhez Breiz

Revue Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé —
Docteur Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — Maurice Duhamel —
E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loeiz Ar Floc'h — Fanch
Gourvil — Jules Gros — Loeiz Herrieu — Fanch Jaffrennou — Alfred
Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Nellac — Meven
Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Yvonig Picard —
Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'*Emgleo ar Skrivagnerien* pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance *Dihunamb*) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; le 1/4, 45 fr.;
le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,48

SOMMAIRE :

La Défense de la Langue Bretonne . . .	Pierre Mocaër.
Ar Mansoner	Yvonig Picard.
Bretagne et Canada	Henri Dyèvre.
Kerne-Uhel	Taldir.
La Production en Bretagne	H. Quilgars.
Sant Kevin	Yvon Croq.
Bibliographie de la Langue Bretonne . . .	Job al Lenner.
Chronique. — A travers les Livres —	Bibliographie.

Buhez Breiz

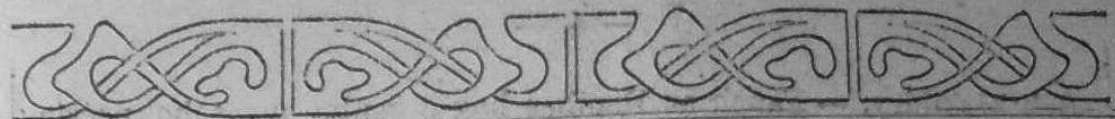


TABLE DES MATIÈRES

DE L'ANNÉE 1922

ACADEMIE BRETONNE

Conseils aux écrivains bretons : 149, 290, 394. — Technologie grammaticale : 326. — Réunions de l'Académie bretonne : 173.

Ar Barz dizano. — D'it, poésie : 316.

Le Bellec. — En Ankeu zou didruhe, poésie : 313.

Léon Le Berre. — L'Aire neuve du roi Marc'h, conte en vers : 44.
— Alexandre Le Goaziou : 167.

Anatole Le Braz. — Le cheval du Diable : 280. — En Permission ou les Mésaventures d'un conscrit bas-breton : 373.

J.-M. C... — Er Gunéhtu hag er vedereh, poésie : 88.

Yvon Croq. — Sant Kevin : 48. — Sant Kevin ha Gwaz ar Roue O'Tuathal : 100. — Kloc'h an interamant : 180. — A-dreuz hag a-hed : 322.

Dir-na-dor. — Poésies : An Oaled : 288. — Dirag an ti kouçet : 372.
— Nouvelle : Marvailh Nedelek : 384.

D' Diverrès. — Adaptation et traduction de : La Bretagne vue par un Gallois en 1829 : 317, 356, 398.

G. Dottin. — La chanson bretonne : 134.

H. Dyèvre. — Bretagne et Canada (Rennes+Nantes=Québec+Montréal) : 6. — Les possibilités de Brest-Transatlantique : 35. — Une machine à écrire à clavier breton : 68.

Eostig Kerinck. — Bleiz sant Herve : 133. — Ma c'haz du : 198. — Ker-Is, poème : 251.

Emile Ernault. — Vers l'unification de la langue bretonne : 217.

Marquis de l'Estourbeillon. — Une vieille institution d'autrefois : les Frairies ou Corporations rurales : 145, 185.

Loeiz ar Floc'h. — Yann goz : 40. — Karrig an Ankou : 70. — Laër an anduilh : 117. — Ar boned-badiziant : 141. — Ar mab digalon : 204. — Gwenola Kerosvenn : 220. — Eur gaou talvoudus : 262. — Per pe Baol : 346.

Henri Le Goasguon. — La Bretagne américaine : 388.

P. G... — Breton vannetais : 259.

J. L'Helgouac'h. — Poésies : An Eost : 249. — E korn an tan : 308. — Ar c'hlasker-bara : 339.

Ch. de Keranbarz. — Malédiction du vieux barde mourant, poésie : 215.

Job al Lenner. — Bibliographie de la langue bretonne : 23, 82, 120. — Etudes sur la musique bretonne (bibliographie) : 294.

- Gab Liskildry.** — Fanch ar Beulbez hag e gentan gweacho, poésie : 235.
- Erwan Marec.** — Les cloches d'Is (extraits) : 86.
- André Mellac.** — A propos d'une enquête sur le régionalisme bancaire : 131. — La honte d'être Breton : 315.
- Dolph ar Mezou.** — Perig, filhor ar roue, conte : 351.
- G. Milin.** — Mab roue an Hiberni, conté : 228, 266, 296, 331, 361, 400.
- Meven Mordiern.** — La segmentation dialectale : 95. — A propos du breton littéraire : 201. — Formations bretonnes ou Emprunts français : 340.
- P. Mocaër.** — La défense de la langue bretonne, conférence : 1, 33. — Les Eisteddfodau du Pays de Galles : 57, 111. — Extrémistes : 65. — La vie intellectuelle à la campagne : 97. — Un sauvetage : 129. — Le breton dans les cérémonies officielles : 177. — Breton vannetais : 260. — Les touristes en Bretagne : 273. — La doctrine de la F. R. B. : 299. — Comment apprendre le breton : 305. — A propos d'une résurrection : 337. — L'Histoire de Bretagne : 369.
- Eur Pagan.** — A propos d'un congrès politique : 286.
- Yvonig Picard.** — Poésies : Ar Mansoner : 6. — Boc'hig-ruz skol Mouteruz : 68. — N eur park balan : 99. — Da Zant Houardon : 130. — An ti-mengleuz dilezet : 179. — An trouc'her gouzer e Menez Arre : 212. — An ilron Vallée : 238. — Tenner mouded Yun Elez : 265. — Braspartz : 276. — Hekleo a Nedeleg : 391. — Kanevedenn pe gwaregar-glaou : 392.
- D' Picquenard.** — Introduction à l'étude des langues brittoniques : 194, 227.
- H. Quilgars.** — La production en Bretagne : des chiffres, des faits : 13, 47, 76, 103, 161. — Notes sur les petits ports de Bretagne : 246, 310, 349, 392. — La vie économique : 125, 270. — Chronique économique : 169, 332, 362, 404. — La Foire-Exposition de Bretagne : 199.
- R. Roy.** — Un Maître de volonté (J.-J. Lemordant) : 209. — L'Art dans le mobilier breton : 227. — Le pittoresque et le progrès : 380.
- Taldir (Jaffrennou).** — Poèmes : Kerne-Uhel : 8. — Ma breur-mager : 79. — Diouganou : 191.
- Le panceltisme et l'enseignement du breton : 213. — En marche... par étapes : 241.
- F. Vallée.** — Essai de technologie bretonne : lanterne à projections et cinéma : 90; — machine à écrire : 224; — bicyclette : 250.
- X³.** — Skelta : Marc'hekadenn Atepomaros : 52, 73, 107, 154 (Geriou diaes : 53, 107).
- Galvadenn d'ar Vretoned ! 32. — Merc'hed Breiz ! 107, 123. — Evit Breiz : 154.



A TRAVERS LES CHOSES DE BRETAGNE

Les études celtiques à l'école des Hautes Etudes sociales de Paris : 26. — Conférence de M. Mocaër (compte rendu) : 27. — Veillée régionaliste; M. Ernault chevalier de la Légion d'honneur : 29. — Hommage des Bretons de Paris au Soldat inconnu; Association des méridionaux de Bretagne : 61. — Foire de Bretagne; Représentations bretonnes; Hommage à Lemordant; Vers l'unification des chemins de fer en Bretagne : 92. — Cercle celtique *Me a zalc'ho* : 92, 123. — Mort d'un militant breton (Alex. Le Gosziou) : 123. — Une nouvelle société bretonne à Paris; Le Pardon d'Anne de Bretagne; Les Conseils de Mgr Duparc : 124. — Exposition régionale des Arts appliqués : 171. — Chronique théâtrale : 173. — Les Conseils généraux en faveur de la langue bretonne; Une profession de foi régionaliste au Conseil général du Finistère : 174. — Naissance d'Ervoanig Mocaër : 176. — La langue bretonne au Conseil général de l'Ille-et-Vilaine : 206. — La Saint-Yves à Paris; Représentation théâtrale à Gléder : 207. — Un appel en faveur du breton; Mort de Mme Vallée : 208. — Cours de breton du Cercle celtique de Paris; Les berceaux de Bretagne; Les ministres bretons : 239. — Au Folgoat; Ce que dit le *Courrier* : 240. — Le Cercle celtique de Rennes : 270. — Gorsedd Barzed Breiz : 271. — M. Frévet et la langue bretonne : 301. — Régionalisme (?); Un ministre qui n'a ni peur ni honte d'être Breton : 334. — Brest-Irlande; La question bretonne au Conseil général du Finistère; *L'Opinion* et le mouvement breton : 335. — La langue bretonne au collège de Saint-Pol de Léon : 336. — La langue bretonne aux assises : 363. — Congrès régionaux; *Tristan et Yseult* à l'Odéon : 365. — La 2^e Foire-Exposition de Rennes; Dans le pays de Vannes; La langue bretonne au collège de Lesneven : 366. — Le mouvement national breton à Rennes : 405. — Inauguration du monument aux morts de Lannilis; Le nouveau conseiller général d'Arzano; Représentation bretonne à Ploudalmézeau : 406. — Les Bretons bretonnants de Nantes : 408.

Bien-Brug. — Concours de 1922 : 171. — Compte rendu du congrès : 301. — Echos du congrès : 365.

F. R. B. — Concours de 1922 : 61, 93. — Congrès : 208, 333.

U. R. B. — Concours de 1922 : 92. — Congrès : 208, 239, 334. — Congrès de 1923 : 364. — Concours de 1923 : 407.

CHRONIQUE PANCELTIQUE

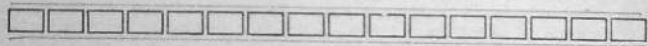
Le régime d'Irlande : 62. — Les affaires d'Irlande : 126. — Galles : 126. — Relations interceltiques : 208. — *L'Oireachtas* Irlandais de 1922; Irlande : 208. — *L'Eisteddfod* de 1922 : 270. — Sir Evan Vincent Evans, membre des *Companions of Honour* : 365.





A TRAVERS LES CHOSES DE FRANCE

La décentralisation et les parls : 173. — Le régionalisme économique : 174. — Un exemple basque : 207. — Le Provençal à la Chambre : 240. — Congrès de la Fédération régionaliste française : 302, 365, 406. — Les Etats de Savoie : 303. — Théâtre en langue d'oc : 335. — En Béarn : 336. — Un manifeste limousin : 364.



A TRAVERS LES LIVRES

Ch. Chassé, *Breton ou Corse ?* 29. — Sommerfelt, *La phonétique et la morphologie du breton parlé à Saint-Pol de Léon* : 30. — A. de Carné, *Danevellou a Vreiz*; H. du Halgouët, *La Vicomté de Rohan et ses seigneurs* : 64. — L. Hémon, *Marie Chapdelaine* : 94. — Natennou *diwar-benn ar Gelfed koz*, Ior XII : *ar Vro, ar poblou* : 95. — Botrel et Taldir, *Leurs chansons les plus populaires*; abbé P. Colin, *Vocabulaire breton-français* (cours élémentaire); L. Ogès, *Géographie du département du Finistère* : 127. — *Earna*, revue trimestrielle de la Faculté celtique de l'Université de Cork : 128. — *La vie et les œuvres comiques* de Claude-Marie Le Laë, G. Esnault; F. Marec, *Les Cloches d'Is* : 176. — Abbé Menguy, *Saint-Iltud* : 271. — I. Picard, *E Menez Arre ha war hor maeziou*; *Glouan ha Pihou, pe Istor, Bourdou ha traou hall* : 271. — Abbé Uguen, *Leor nevez an oferen hag ar gousperou* : 272. — H. Quilgars, *A cœur battant* : 303. — R. Largillière, *Six saints de la région de Plestin* : 304. — E. Corgne, *Histoire du collège de Lesneven* : 366. — M. Geisldoerfer, *La Roue de saint Tugdud* : 367. — Blys Philipps, *Lady Charlotte Guest and the Mabinogion*; D^r Griffith Roberts, *Canon of Milan, a great Welsh Grammarian* : 368. — C. Danlo, *Histoire de notre Bretagne* : 368. — H. Quilgars, *Petite histoire du pays et de la ville de Guérande* : 408.



Buhez Breiz (LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé — D^r Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loeiz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loeiz Herrieu — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajnt — Yves Le Moal — Erwan Marec — Emile Masson — André Meillac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Fiecaré — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vaillé.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire. L'orthographe bretonne est celle de l'*Emgleo ar Skrivagnerien* pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance *Dihunamb*) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Tous les droits de reproduction, traduction et adaption sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent des 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; le 1/4, 45 fr.;

le 1/8^e, 25 fr.; le 1/16^e, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration,

s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,48



La Défense de la Langue bretonne



(Conférence faite au cours du Congrès d'été de l' « Union régionaliste bretonne », à Perros-Guirec, en septembre 1921.)

Mesdames, Messieurs,

Le président de l'Union régionaliste, M. de l'Estourbeillon, qui, depuis de longues années, est sur la brèche pour la défense de la Bretagne, m'a fait le grand honneur de me demander de vous faire une conférence. Il a d'abord suggéré, sachant que je m'intéresse à l'étude des questions économiques, que je vous entretienne des petites industries du pays de Tréguier; mais comme j'estime connaître insuffisamment le Trégor et que j'aurais craint d'abuser de vos moments en vous faisant une conférence pour laquelle j'étais mal documenté, j'ai préféré choisir comme sujet celui de la défense et de la rénovation de la langue bretonne. Du reste, Mesdames et Messieurs, c'est un sujet qui, à l'heure actuelle, est au premier plan des préoccupations des régionalistes bretons : nous commençons maintenant, en effet, à pouvoir discerner les conséquences véritables de la guerre et de son influence sur la situation de la langue bretonne. Si dans les tranchées boueuses en hiver, poussiéreuses en été, et si sous le soleil ardent de l'Orient nos vaillants marins et soldats ont pris conscience de leur valeur et ont appris à aimer la Bretagne, peut-être plus de loin que de près, il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'entre eux ont contracté l'habitude de délaisser leur langue. A l'heure actuelle, ce n'est pas seulement la frontière qui est en danger, ce ne sont pas seulement les villes et les bourgs qui fléchissent, ce sont aussi les campagnes qui commencent à céder. En toute sincérité, car il faut être franc et savoir regarder les faits en face, même quand ils sont pénibles, la maison commence à brûler. Il ne faut, du reste, pas s'affoler, car rien n'est perdu, loin de là, si nous savons utiliser les énergies et les bonnes volontés qui se révèlent de jour en jour plus fermes et plus nombreuses, si nous savons tous aimer notre langue comme il convient et la défendre avec obstination et la certitude de pouvoir vaincre tous les obstacles.

Du reste, il ne messied pas de voir un économiste s'occuper de ces questions; la langue bretonne est, en effet, une richesse économique de notre pays. C'est là un fait et un principe d'une importance cardinale et qu'il ne faut perdre de vue à aucun prix si nous voulons échapper et nous élever au-dessus des considérations économiques à courte vue qui, en se confinant aux détails, obstruent le progrès de la nation bretonne vers l'avenir auquel elle a droit, de mieux-être intellectuel et matériel. Économiquement parlant, un peuple doit, en effet, veiller jalousement à la conservation de toutes ses richesses, aussi bien matérielles qu'immatérielles, parce que les unes dépendent des autres aussi sûrement que l'âme et le corps font un tout harmonieux et complet, et que l'un ne saurait exister sans l'autre. S'il est vrai qu'un peuple doit conserver ses mines de charbon et les défendre s'il en a, il est tout aussi vrai qu'il doit défendre avec énergie ses richesses morales et intellectuelles qui, elles, sont inépuisables et représentent une source toujours jaillissante de joie et d'énergie productrice. Au premier plan de celle-ci, il faut placer la langue nationale.

La langue d'un peuple a été faite et modifiée par lui pour ses besoins; c'est elle qui rend le mieux sa manière de penser et l'on peut dire que c'est son premier et meilleur instrument de travail. C'est le lien puissant qui réunit un groupe d'individus, l'encadre, le pénètre, lui indique le but commun, permet la collaboration, la coopération, non seulement entre les vivants, mais aussi avec les morts. Somme toute, c'est le ciment qui soude une nation. Mesdames et Messieurs, c'est en breton que nos pères ont peiné, souffert, prié; c'est cette langue qui a toujours été présente à leur côté, qui les a soutenus et qui les a inspirés. C'est en elle qu'ont été déposés et que se sont incrustés les trésors d'une expérience séculaire, lentement et durement acquis par les individus d'une race noble et forte. Les mots et les phrases de la langue nationale de nos ancêtres évoquent dans le conscient ou subconscient de ceux qui l'emploient, des idées et des souvenirs qui sont eux-mêmes des richesses. Si les Bretons reniaient leur langue, ils renieraient leurs ancêtres, remplaceraient le vieux et solide mobilier de la maison par un vulgaire ameublement de bois blanc peint, craquant lamentablement et mauvais à l'usage. Ils changeraient non seulement la Bretagne, mais eux-mêmes, déformeraient indirectement leurs enfants et voleraient, non seulement la Bretagne, mais aussi la France d'une civilisation, c'est-à-dire d'une richesse inappréciable.

J'entends bien évidemment l'argument d'ordre utilitaire que l'on a coutume de nous jeter victorieusement à la face en croyant nous démonter. A quoi, dit-on, peuvent servir les langues des petites nations? Ne faut-il pas, au lieu de s'entêter à les défendre, voire à les ressusciter, les laisser mourir tranquillement de leur belle mort en jetant sur leur tombe vénérable les fleurs d'un pieux souvenir, accompagnées de quelques larmes sentimentales? Pourquoi demander aux jeunes gens de la nouvelle génération de perdre leur temps à les acquérir; ne feraient-ils pas mieux de faire des mathématiques ou d'exécuter sur des parquets cirés de savantes figures de tango ou de fox-trot? Pourquoi leur demander de se plonger dans des grammaires, des dictionnaires, ou les encourager à rechercher sur les lèvres des vieux et des vieilles les accents du verbe celtique? A cela on peut répondre que l'individu ne perd pas son temps en essayant de rentrer dans le cadre de la civilisation, de la culture dont il est issu. Je ne parle pas seulement de la joie qui découle de ces études enthousiastes qui trempent le caractère d'une façon

virile; je veux dire qu'en apprenant complètement la langue de la race, cette langue qui est endormie au plus profond de nos moelles, l'homme ou la femme se grandit, réveille des énergies ankylosées et assoupies et se complète en quelque sorte.

C'est aussi un grand avantage que de savoir plusieurs langues; tous les gens compétents sont d'accord à ce sujet et il est certain que l'individu bilingue possède un merveilleux instrument de gymnastique intellectuelle. Pour bien connaître une langue, il faut, au fond, en savoir deux pour avoir un élément de comparaison; c'est là l'intérêt que présentent les humanités, et l'existence de la langue bretonne permet, suivant la très juste expression de M. François Vallée, de faire faire aux enfants de véritables humanités primaires. Remarque, du reste, que l'on ne peut apprendre parfaitement et continuer à posséder qu'une langue que l'on a l'occasion de pratiquer à tous instants, et, qu'à ce point de vue, le breton a sur le grec, le latin, l'anglais ou l'allemand, une incontestable et toute naturelle supériorité chez nous. De plus, quand on sait deux langues, on en apprend très facilement d'autres, puisque l'on est déjà habitué à se servir de deux instruments linguistiques différents, et, sans aucun paradoxe, je crois que le meilleur moyen d'apprendre l'anglais en Bretagne, c'est d'abord de commencer par apprendre le breton. Voltaire disait que « si Dieu n'existait pas, il faudrait le créer »; je crois que l'on pourrait dire à peu près la même chose du breton. Mais puisque nous l'avons, il est beaucoup plus simple de le conserver. Remarquons aussi, et c'est là un fait d'expérience, qu'un enfant apprend à parler deux langues avec la même facilité qu'il en apprend une; encore faut-il les lui parler.

L'un des principaux avantages qui résultent de la connaissance de la langue ancestrale, quand on en est fier comme il convient, est de développer et de fertiliser la dignité de celui qui la possède. Au point de vue économique et du rendement purement matériel, il est certain que l'individu qui a honte de la langue que parlaient ses ancêtres, et qu'il parle peut-être lui-même, qui en considère la connaissance comme un déshonneur et une déchéance, manque de dignité, de confiance en soi, et ne vaut pas cher comme élément de production.

Ce sont là des idées générales qui s'appliquent à tous les temps et à tous les pays, et il conviendrait peut-être d'étudier d'un peu plus près le cas particulier de la langue bretonne. La première question qui se pose est celle de l'origine du breton. Disons-en deux mots: Au moment de la conquête romaine, les Celtes parlaient deux groupes de langues: le gaélique, qui est devenu l'irlandais actuel, et le brittonique, usité par les Bretons d'Angleterre. Au moment de la chute de l'Empire romain, l'île de Grande-Bretagne fut conquise par les Boches d'alors: c'étaient les Anglais. Désarmés et divisés par-dessus le marché — l'esprit de division est, hélas! un défaut celtique — les Bretons furent vaincus malgré une résistance héroïque et durent se réfugier dans les parties montagneuses de l'île où, à l'heure actuelle, la langue galloise, très vivante et très respectée, représente de l'autre côté de l'eau la langue brittonique. D'autres Bretons préférèrent passer la mer et, sous la conduite de saints et de chefs de tribu, vinrent s'établir en Armorique, à partir du VI^e siècle. Ce pays était alors très peu peuplé et la langue galloise y avait disparu comme dans tout le reste de la Gaule. On y parlait ce mauvais latin qui est l'ancêtre du français actuel. Une lutte s'engagea entre les deux langues et, dans la partie ouest de la péninsule, ce fut le breton qui triompha. L'Armorique était devenue la Bretagne et les Bretons émigrés y avaient apporté la civilisation celtique, la langue bretonne et le christianisme. A l'heure actuelle, il y a en Bretagne entre un million un quart et

un million et demi de personnes sachant la langue nationale, et le domaine de cette dernière se trouve à l'ouest d'une ligne passant un peu à l'ouest de Saint-Brieuc et un peu à l'est de Vannes. Ce domaine se divise lui-même en quatre dialectes : Léon, Cornouaille, Trégor et Vannetais. Trois d'entre eux sont très rapprochés; ce sont ceux du Trégor, de Léon et de Cornouaille, c'est-à-dire ceux des Côtes-du-Nord et du Finistère, et les individus qui les parlent s'entendent parfaitement. Beaucoup d'écrivains bretons se servent, du reste, du dialecte littéraire que l'on appelle dialecte général K. L. T., c'est-à-dire Kerné, Léon, Treger. C'est une langue à base de léonard, avec emprunts aux deux autres dialectes. Le dialecte vannetais, dont l'accentuation est différente de celle des autres, se trouve à part et est assez difficilement intelligible, au début, aux autres bretonnants.

Il est d'usage de faire au breton un certain nombre de reproches, et je m'en voudrais de prendre à partie ceux qui les font, car il est certain que si l'on n'approfondit pas la question, certains d'entre eux paraissent tout naturels et fondés. Je m'en vais les énumérer rapidement en donnant les réponses qui conviennent. Le premier reproche que l'on adresse à notre langue est sa division en quatre dialectes et même davantage, et lorsque nous préconisons l'usage du breton, on nous répond : « Lequel ? » Je ferai remarquer de suite, à ce propos, que toutes les langues ont des dialectes, et le français, qui est pourtant une langue très cultivée, est dans la même situation que les autres; on ne le parle pas de la même manière à Paris, qu'à Rouen ou à Nancy. Les gens de la classe supérieure ne parlent pas, non plus, à Paris, la langue des classes moyennes ou populaires; les élèves de Polytechnique ne parlent pas absolument la même langue que les étudiants en droit. Il est vrai que si les langues ont tendance à se simplifier, à s'étendre et, par conséquent, à se détruire, d'un autre côté elles tendent invinciblement à se différencier suivant le milieu et les individus. L'anglais parlé et même écrit des Etats-Unis, qui est, du reste, loin d'être uniforme, n'est pas à beaucoup près le même que celui que l'on parle en Angleterre, et de ce jeu incessant des forces centripète et centrifuge résulte un fourmillement de vie intense dans le domaine des langues. Si le breton est peut-être plus divisé que d'autres langues, étant donné l'étendue relativement petite de son domaine, la faute en est d'un côté à ce qu'il n'a jamais été enseigné à l'école et a été abandonné aux gens de la campagne sans grandes communications entre eux. A l'heure actuelle, l'augmentation des facilités de communication tend à remédier aux défauts qu'engendre l'isolement relatif des dialectes. De plus, le breton possède, à l'heure actuelle, une langue littéraire de plus en plus usitée par les littérateurs et de plus en plus lue; sa formation est due aux grammairiens Le Gonidec et François Vallée, sans parler des nombreux bardes et écrivains bretons. Langue artificielle, si l'on veut, mais, comme on le sait, toutes les langues littéraires sont artificielles et aucune n'est un produit spontané. Les gens qui parlent le français littéraire dans toute sa pureté sont bien rares; chaque individu a ses mots et ses locutions préférées, sans parler de sa prononciation et de son plus ou moins de connaissance de la langue littéraire. Il faut bien dire, du reste, que, contrairement à l'opinion communément reçue, les Bretons ne sont pas inintelligibles entre eux et se comprennent parfaitement. A ceux qui en douteraient, je recommanderai une visite dans une quelconque de ces foires pittoresques de Bretagne où se fait un grand mouvement d'affaires en langue bretonne et entre gens de cantons très éloignés.

On dit également que le breton est pauvre; à certains points de

vue, c'est peut-être vrai. N'ayant pas été cultivé comme il convient, il manque de termes modernes, et la belle robe d'or de la langue s'est usée dans la poussière et sur les cailloux des routes. Mais toutes les langues ont passé par là, y compris le français, qui a dû faire des emprunts plus ou moins judicieux et plus ou moins hétéroclites aux langues mortes et aux langues vivantes. Le breton peut s'enrichir de la même manière, soit en créant des néologismes, tirés de son propre fond, soit en faisant des emprunts aux autres langues. C'est plutôt jusqu'ici, cette dernière méthode qui a été suivie en Bretagne, et quoiqu'il ne faille pas se montrer d'un purisme exagéré et par conséquent ridicule, il est certain que la première méthode est de beaucoup préférable. En tirant les mots de son propre trésor, on peut arriver à créer des mots compréhensibles pour toute la population. C'est la méthode employée pour le gallois ou pour l'allemand, dont les néologismes sont faciles à comprendre, alors que ceux du français sont très difficiles à saisir pour les individus qui n'ont aucune connaissance de langues mortes. Il est vrai que le gallois, comme le breton, a conservé la faculté de créer des mots composés, faculté qui a été presque complètement perdue par le français qui, à ce point de vue, semble frappé d'impuissance.

Les adversaires plus ou moins conscients de la langue bretonne lui reprochent également le peu d'étendue de son territoire, et l'on nous fait remarquer fréquemment et triomphalement que hors de Bretagne, le breton ne sert à rien. Pauvre argument ! S'il fallait mesurer l'utilité d'une langue à l'étendue de son domaine, on pourrait aller loin; on devrait par exemple conseiller l'abandon du français au profit de l'anglais. C'est une idée qui paraît révoltante puisque les Français parlant anglais, ou du moins une sorte d'anglais, ne seraient plus Français; mais la chose est tout aussi révoltante quand il s'agit du breton.

On aime aussi à dire que le breton est la langue des paysans, des gens en costume ou en coiffe, et le résultat c'est que les individus en mal de distinction préfèrent s'exprimer en français plutôt qu'en breton. Ils se font gloire d'ignorer la langue de leurs pères et méprisent cordialement tout ce qui a trait à leur nationalité. Nos élégantes frelatées et aux cerveaux vides, nos jeunes gens modernes et, passez-moi l'expression, « dessalés », se laissent peut-être aller à admirer le corps de leur pays, ses plages et ses campagnes; mais leur intelligence atrophiée et leur cœur desséché leur commandent d'en mépriser l'âme. Tous, évidemment, ne rentrent pas dans cette catégorie; beaucoup délaissent le breton simplement parce que c'est l'habitude, une habitude prise inconsciemment, et si les gens d'une certaine classe méprisent le breton, ne le parlent pas, c'est qu'ils s'imaginent, consciemment ou inconsciemment, que c'est contraire à la règle.

Les soldats revenus au foyer aiment assez à faire étalage de leurs connaissances d'argot plutôt que de français, et, mon Dieu, c'est là un sentiment d'orgueil bien humain, dont il ne faut pas trop en vouloir à ceux qui en sont affligés. Dans ces milieux où l'on délaisse le breton par snobisme, par négligence ou par inconscience, il y a après tout des gens intelligents et des gens de cœur, qui seront fidèles à leur pays et à sa langue lorsqu'on les aura suffisamment éclairés.

Il faut leur dire qu'un peuple ne peut bien savoir que sa propre langue, que si le breton doit mourir, son agonie sera longue, qu'il se vengera en corrompant le français et que l'une des conséquences de cette transformation de mentalité et de langue serait une longue période d'apathie et d'atrophie intellectuelles. Dans un pays où tous les noms des lieux sont bretons, ceux qui ignorent la langue se promènent dans

une cave, et la Voix des ancêtres, parlant par la nature, est devenue muette pour eux. Il ne faut pas que les Bretons s'illusionnent et consentent à échanger leur belle langue pour de vagues notions de français, car si le français que l'on parle en Bretagne est parfois énergique, il est malheureusement loin d'être correct, et la meilleure manière de l'apprendre, c'est encore de l'apprendre par le breton.

(A suivre.)

P. MOCAËR.



Ar Mansoner

D'an Aot. Mocaër.

A-ispilh 'harz e voger
E klevet ar mansoner,
D'ar heure, 'kana hep mank
'Vel eur pintig war e vrank.

Sammet gant bec'h e sparfell
'Renk kaout kalon ar bugel;
Peur eta en devezo
Eur mevel ivez d'e dro ?

Penaos na ve ket seder
O sonjal 'man oc'h ober
Da zaou zen nevez o neiz
Pe d'eur rummad o lojeis ?

Distroomp d'hon mansoner :
Pa vez koulz ar peur-ober
E stag 'beg ar siminal
Eur barr fao pe eur skour all.

Bena a ra ar mein rous
Gant e vorzol dibikous,
Hag o bernia 'n eur leda
Pri pe raz gant kil e loa.

Laouen a-us d'an douar,
E-giz eur zant en e c'hloar,
D'e zavadenn 'taol evez,
Mat 'kav e grouidigez.

Da reiza e damm labour
En deus, evit e zikour,
E skouer, e blomm, e neudenn,
Ha, pa vez red, e reolenn.

Neuze 'ever eur banne
En enor d'an ti neve,
Ra vo bennoz hon Zalver
War ober ar mansoner !

Mên ha mên 'kresk e voger,
Dizamant d'an darbarer :
Ar paotrig n'en deus paouez
Ken na ve fin d'an dervez.

Ivonig PICARD.



Bretagne & Canada

RENNES + NANTES = QUÉBEC + MONTRÉAL

Le numéro de Noël du *Monde Illustré*, qui m'est tombé sous les yeux ces jours derniers, inaugure une série de publications

consacrées aux « régions françaises », et présentées au public par une sorte de préface signée de M. Charles Brun. Cet article, fort intéressant, contient un exposé de la question régionaliste, ainsi qu'un projet de division administrative de la France basé sur le principe, considéré comme irréfutable, du « centre régional », où doivent être concentrées toutes les activités de la région qui prend le nom de son centre : c'est ainsi que la « Région de Nantes » comprend la Bretagne, la Vendée, l'Anjou et le Poitou.

Ce principe du centre régional, qui aboutirait, je le crains, à la paralysie de villes actuellement bien vivantes comme Rennes et Angers, et, parallèlement, à la congestion dangereuse de Nantes, me paraît d'autant moins évident que d'autres pays à structure régionale s'en sont considérablement écartés. Et de même que, dans un précédent article (1), j'ai essayé de montrer à mes compatriotes Bretons l'exemple que nous donnent les Canadiens-Français par leur fierté nationale et l'amour de leur parler ancestral, de même aujourd'hui je voudrais tenter de leur indiquer ce que l'organisation future de la région bretonne pourrait emprunter avec fruit à l'organisation administrative et économique du Canada-Français.

Le Canada-Français, qui sous le nom de « Province of Quebec » constitue la plus belle province du « Dominion of Canada », est, comme notre Bretagne, un pays à la fois agricole et maritime dont la population laborieuse s'accroît d'années en années : il possède deux grandes villes, une « capitale » : Québec, et une « métropole » : Montréal. Les termes qui servent à caractériser ces deux grandes agglomérations suffiraient presque à indiquer pour chacune d'elles leur physionomie locale et leur rôle particulier.

Québec est la « capitale » de la province : c'est la vieille ville historique qui a d'ailleurs donné son nom au pays qui l'entoure : c'est elle qui conserve le souvenir du passé glorieux des premiers colons français du Saint-Laurent. C'est aussi le chef-lieu administratif et judiciaire du Canada-Français, résidence du « gouverneur » et siège du « Parlement ». C'est le centre intellectuel de tout le pays de langue française, qui s'enorgueillit à juste titre de son Université Laval.

Montréal, au contraire, est la « métropole » de la province : c'est le centre des affaires industrielles, commerciales et maritimes : le trafic du port est considérable, les industries de transformation de toutes sortes y ont pris un développement énorme, et toutes les grandes firmes canadiennes y ont leur siège social. D'ailleurs, bien que Montréal soit une ville essentiellement française, une très grosse fraction de sa population est anglaise. En effet, étant située aux confins de la province, tout près de la frontière de l'Ontario, pays de langue anglaise, la métropole canadienne doit la plus grande partie de sa prospérité économique aux régions industrielles des Grands Lacs, dont les matières premières et les objets manufacturés descendent le Saint-Laurent

(1) Voir *Buhez-Breiz*, n° 11/12 de la première année.

jusqu'à Montréal, où ils sont transformés, et d'où ils sont réexpédiés dans toutes directions. Et cependant, malgré sa colonie anglaise considérable, malgré la très grande prépondérance des capitaux anglais engagés dans ses industries, malgré le caractère essentiellement anglo-saxon de la grande majorité de ses maisons de commerce, malgré le pourcentage très restreint de tonnage canadien-français fréquentant son port, Montréal demeure et restera toujours française : bien plus, il n'a jamais été question d'en faire ni la capitale, ni une dépendance de la province voisine de langue anglaise !

Et maintenant, puis-je convier tous les Bretons intelligents, et tous les Français de bonne foi, à méditer la formule que j'ai cru pouvoir choisir comme titre de cette brève étude ? Puis-je leur demander de comparer Rennes à Québec, Nantes à Montréal ? Et, de même que les deux villes canadiennes se complètent sans s'opposer l'une à l'autre, ne pensent-ils pas que nos deux grandes villes bretonnes sont faites pour marcher la main dans la main, et former un tout par l'harmonieuse diversité de leurs activités ?

Je n'ai pas besoin d'insister sur les analogies historiques, administratives, judiciaires, intellectuelles qui m'ont permis de faire la comparaison entre Rennes et Québec. Par contre, sur la similitude des situations de Nantes et de Montréal, je me permettrai d'appuyer davantage, puisque aussi bien c'est la possibilité de l'organisation d'une « Région de Nantes » qui m'a conduit à écrire ces lignes. En effet, son excentricité par rapport à la Bretagne a permis aux promoteurs du projet en question d'assigner à Nantes le rôle de « capitale-métropole » d'une super-région embrassant dix ou douze départements. Mais Montréal est exactement dans la même situation par rapport au Canada-Français, dont elle ne veut à aucun prix se séparer, ni pour imposer sa tutelle aux provinces voisines, ni pour se mettre à leur remorque ! Et qu'on ne me dise pas que Nantes a une population mêlée, que les capitaux qui ont créé ses industries ne sont bretons que pour une part infime, que son trafic est presque exclusivement alimenté par les régions agricoles et industrielles de la vallée de la Loire, qui est la véritable source de la prospérité nantaise ! J'ai montré plus haut que la situation de Montréal était absolument la même sur ces différents points. Qu'on ne vienne pas me dire non plus que le rattachement de Nantes à une région formée uniquement de nos cinq départements bretons viendrait contrarier le développement économique de notre grand port, à cause des frontières administratives qui le sépareraient des régions voisines ! Je me contenterai de rappeler que la prospérité de Montréal ne paraît guère souffrir de la proximité de ces barrières qui, cependant, au Canada, sont aussi bien législatives et politiques qu'administratives.

Il resterait encore bien des choses à dire sur la solution que semble avoir adoptée M. Charles Brun, et que l'on pourrait appeler « centralisation régionaliste », « régionalisme centralisateur » ou même « décentralisation centralisée ». Comme je

J'ai dit en commençant, je crois pour ma part que l'hypertrophie du cœur régional serait aussi dangereuse que l'atrophie de ses membres, et que la congestion de l'un suivrait de près la paralysie des autres. Mais je ne veux pas sortir du cadre que je me suis fixé; et j'ajouterai simplement qu'il faut souhaiter qu'on ne répète pas dans l'organisation de nos régions futures les erreurs commises autrefois lorsque, pour mettre sur pieds la France moderne, toutes les grandes activités nationales ont été concentrées à Paris; rappelons-nous qu'aux Etats-Unis, Washington est la capitale administrative, tandis que New-York est la métropole économique et Boston le grand centre intellectuel.

J'espère que ces exemples d'outre-Atlantique auront prouvé qu'il est possible d'envisager une nouvelle organisation territoriale où chaque ville intéressante aura un rôle particulier dans le fonctionnement administratif, économique ou intellectuel de la région convenablement délimitée.

Evelse bezet graet !

H. DYEUVRE.



KERNE-UHEL

I. — *Ar gwez*

Salhokras (1), koat Trovoan, pa c'hon deut d'ho tiskar,
C'houi zo bodet 'n eur broust war zinaou Lann Reskar,
E-harz ho treid e red ster an Avon lintrus,
Us d'ho penn 'ma Chapel Mode ha Roc'h Kerguz
Evel daou c'hedour koz, a hed envor kristen,
O tiwall ar Warem ouz ar c'hiziu estren.

Eno'n eun draonien don on deut goude'r brezel
Evit lakat a-blad ar gwez dero uhel
Lec'h aboue kant vloa' zo e hirvoude ar Goulm,
Lec'h oa rouantelez ar Gwinver en peb skloum;
Ar glac'har em c'halon' meuz laket ar vouc'hal
En troad ar gwez dero plantet aboue keid-all.

Ar marc'hadour ennon 'neuz mouget ar barzik,
Goulaouen an Awen n'eo ken' med eul lutik
A sklerijen ar c'hogn lec'h e poaz al tudu
Euz ma holl Esperanz sklabezet a bep tu :
Memed eur c'hlaouen-dan na n'ez ken en oaled,
Honnez a vo ganin da viken diwallet.

(1) *Sauf votre grâce*, terme équivalent à: Pardonnez-moi.

II. — *An diskar*

Fanch Ropars, ma c'henderv, gant laonen e vouc'hal
 An euz kochet ar wènn er c'hoste euz he brall',
 Mazevet ha Thepot gant an harpon dentek
 A heskèn an derven beteg ar c'hoch mentek,
 A lak eur ienn er faout evid hi dibouesa
 Hag hi bralla war zu ar wanten da goueza;
 Neuze ar wezen sonn a gouez gant trouz ha fraill
 Vel eur soudard 'ne zao falc'het gant ar mindraill.
 Jezekel tad ha mab gant ar chelp hag an hach
 A ziskour, a ziveg, a zivrank, a zivach,
 A zibab ar c'heuneud evid ober fagod;
 Gant an hesken-vucher me a zistag peb bod
 'Vid sevel war al lec'h kordennou a goat tan,
 Seiz troatad hed war bemp eo muzul peb unan.

Kef ar wezen dero ve heskennet timad
 E tre tammou engal a zaou pe dri droatad
 Evid ober emprou, klejennou, kammejou,
 Darn all a rei presiou, toliou, ha dorejou,
 Gant re pemzek troatad a vo great ar brec'hiou
 Euz ar c'hestell-kirri da chara gwall-vec'hiou.

III. — *Koan*

Pa zon an Angelus en tour berr Bolazek
 Ar botred a gempenn pepini e venvek
 Hag a grap gant ar roz vid mond da glask o c'hoan
 Da beteg Kersuillet ha da beteg Trovoan.
 Me ia d'ar Pradigou, eun tam kerik kempenn,
 Eno ec'h on lojet ti Gloda Keromen
 Eur c'henderv-gompez d'in zo labourer-douar
 Hag a chom en eun ti a venerez dispar.
 Pa antreer en ti e weler tro war dro
 Arrebeuri lufus graet herve kiz ar vro :
 Presiou, beselleriou, hag eun horalach koz,
 Ornet gant tachou koueor, hag ar gweleou-kloz.

Harp euz toull ar prennestr graet bihan espres kaër
 Vid harz ouz an avel, ar riou, ar gwall amzer,
 E ma an dol dero, war behini Mari
 A rent ar podizi hag ar skudellou pri.
 Eno gwitbunan, a stag gwella ma c'hall
 Ar meud a stard an tam war ar bara segal.
 Pa ve graet ioud da goan, ar mestr hag ar mevel
 A zeu tro d'ar poufer gant laez en e skudel.
 Dao neuze d'ar ioud kere'h gant peb a loa goat beuz,
 Dre lec'h tremenn an tam e ra tonder d'ar c'hreuz,
 Mar deufe tud lec'hall da chom en Breiz-Izel
 Gant pe seurt estoni e tistolfent o zell
 War ar Vretoned-ze a zebr boued er seurt giz
 Buan heb marc'hata a iaferent war o c'hiz !...

Ha sethu fin da bred : peb a dasad jistr mad
 Ha d'ar c'hogn da domma, da lakat korniedad;
 Neuze klever an nor o tigorri sioulit,
 Garmez hag ar Fustek oc'h antren goustadik,
 Hag o tond d'azea dirag an tan banal :
 C'houec'h a ia aez dindan mantell ar chiminal.
 Eno, war lerc'h labour eun devez war ar maez
 Pep potr ha pep potrez en em gav en e aez
 Da gonta ar c'hojou war ar pez a dremenn :
 Dre ama ar c'helou a red heb gazeten :
 Kont zo deuz ar brezel gant e walc'h a c'hlae'har,
 Euz sezon an amzer, euz al labour douar,
 Euz ar c'hreansou koz; euz an eleksion,
 Euz ar fraill, ar gernez, ar revolution.

Mez Ian Gouer 'n e di kloz na gren rok mann a bed.
 Ma horjello zoken war e ac'hel ar bed
 Hen lezo da dremenn korventen ha tempest
 Heb dihan da lakat here, d'ober an est
 Ha da vaga 'n e graou eur pemoc'h vel gwehall
 A rei dézan anduill, silsik, lard ha kig sall.

Ar gont a zo stennoc'h : an daoulagad a gloz,
 War menez ha saonen eo diskennet an noz,
 Poent eo da bephini mond da glask e wele
 Ha war eur c'hole'hed pell da gousket bet' an de.

IV. — *Ar sul*

D'ar sul, ar gristenien a baouez o labour;
 A dalek ma klever ar son kenta en tour
 Euz a beb bilajen kuzet dreg ar bojou
 E weler o tispak potred ha merc'hejou.
 An holl a ia d'ar bourk 'vid echui ar sun
 Lod a ia abretoc'h 'balamour d'ar butun;
 Lod all da gerc'hat traou; hogen an diou dredern
 A ia vel o zud koz d'an iliz d'an ofern.
 Dudiuz eo klevout eun ofern war ar maez,
 En eun iliz dister na inouer jamez.
 Sellet euz ar sakrist, a zigor eur genou
 Ken frank hag eur forn-râ da vlejal an himnou,
 Ar c'holist zo henvel evez eul logoden,
 Ober ra e droiou evel eul luc'heden;
 Ar wazed zo er penn da krec'h, plas ar vaskaon,
 Ar merc'hed, mode stoc'h, a chrom er penn d'en traon,
 Gant eur vouez penn ha skiltr, vel mod Menez Are,
 Kantikou brezonek e kanont bep mare.
 Hag ar person a ro an ton deuz an aoter
 'N eur drei tresek ar bobl gant eun daoulagad ter.
 Eur prezeger gwiziek eo an aotrou person,
 Krenn eo e gomz, dichek, ha beo en peb fêson,

Na zraill ket-e c'hiriou, mond a ra eon ganthi
 Gwaz d'an neb a lasa pe a ramon e fri,
 E keid ema o komz; hennez a bako sur
 Eun tam rimoustaden hag hen digaso fur.
 Pad an ofern am euz kaset a denn askell
 Ma spered tarnijer tresek an amzer bell,
 Sonjet 'meuz en Gwennal, sant patrom ar barroz
 Zo kuzet e vuez en moren gwechall goz :
 Hag a zo adbevet war eur wren livet;
 Sonjet am euz em zud a zo pell zo marvet
 A stouaz war al leur war bennou o daoulin
 Pe demeuz ar balustr a harpaz o ilin,
 Ama oamp badezet, eureujet, interet,
 O relegou zo c'hoaz en douar ar vered;
 Sonjal a ran ive dreist holl ebarz em mam
 Pehini a zeue, en he iaouankiz flam,
 Da fleuria am aoter gant bokidi ha roz,
 Da bedi « mam Doue » en iliz he farroz.
 Ha me, war-lerc'h kemend a remziou maro
 Boutet gant an Tonkad a zo deut dre ar vro
 Da lakat ma boutou er roudou euz o re
 Ha da drempa ma c'hred 'n o hini adarre.

V. — Roc'h Kerguz

Roc'h Kerguz, roc'h loued, da zao e kreiz al lann,
 Diwar da gern fraillet gant an tarziou tarann
 E tizolo lagad an den seiz leo war dro,
 Deuz Kalanher beteg ar C'hragou, Kein ar vro,
 Hag an dorz sukr a ra Sant-Mikaël er pelder
 Ha tarchadennou du Koajou-Frêo er sklerder.

Mez tostoc'h d'in aze, en deun an draonien don
 Lec'h a red gant mil gam ar ster vihan Avon
 Ma daoulagad a bar war douarou ma zud
 Lec'h o deuz bet bevet abaoe ma zo brud.
 Sed aze o c'heriou, dreg an till hag ar fô :
 Milin Glauda kuzet dreg tosen Killevo,
 Goude 'ma Kerziles, Kerbalanen tostoc'h,
 Hilvern hag ar Gollot, Kerniou eun tam pelloc'h,
 Ar Pradigou, Trovoan, Hellegoët, ar Botdrein,
 Unanet dre hentchou skoasellek, leun a veïn...
 A bed a dud, Roc'h koz, o tremen duze pell
 War da griben rec'hus a zo kouezet o zell !
 An holl a oar ama da hano : mez da oad
 N'allo Liken komprenn skiant tud an Argoad.

1920.

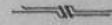
TALDIR.

(Tennet diouz ar « BARZAZ TALDIR, tride Leor », war ar stern.)



La Production en Bretagne.

DES CHIFFRES, DES FAITS



La capacité productrice de la Bretagne est insoupçonnée, mais il ne faut pas la juger sur son rendement actuel. Économiquement parlant, la Bretagne est un pays qui souffre parce que renfermé dans un cadre qui n'est pas fait pour permettre à ses possibilités de se réaliser.

Le développement de la Bretagne a suivi une marche ascendante jusqu'au xvi^e siècle parce que jusqu'à cette époque, elle avait une organisation basée sur ses besoins. La Bretagne, en effet, est un pays tout à fait spécial, remarquable par la variété de ses richesses, à la fois agricole et maritime, renfermant dans son sein une abondance exceptionnelle de produits minéraux de toutes sortes, les plus précieux, possédant les moyens de se suffire et d'exporter encore une partie de ses produits. Et le peuple breton avait eu le génie de calquer d'abord ses cultures et ses industries sur les ressources de son sol, de calquer ensuite les exigences sur sa production; le peuple breton produisait et transformait ses produits : dans l'industrie bretonne, rien n'était donc perdu en avantages pour le pays. Mais pour obtenir ce résultat, il faut que le produit du sol ne soit pas enlevé prématurément, que le circuit des industries bretonnes ne soit pas interrompu, que le pays ne soit ni exploité ni vidé. Or, c'est précisément ce qui s'est produit à partir du xvii^e siècle. On a considéré ce siècle comme celui de l'épanouissement de l'industrie en Bretagne : il faut s'expliquer.

Jusque vers 1660, l'industrie a été vigoureuse parce qu'elle jouissait encore de sa force initiale, mais elle est alors anémiée, elle dépérit; la Bretagne se disloque économiquement. C'est que son histoire économique au xvii^e siècle fut une lamentable suite d'interdictions, de persécutions, d'entraves : le gouvernement royal démolit pierre par pierre l'édifice commercial et industriel bâti par les Bretons à travers les siècles. Colbert fut un grand destructeur : pour lui, tous les Bretons étaient des menteurs et il les traita en peuple colonial. Les corporations, gênées par une administration tracassière, s'étiolèrent; au bout de cinquante ans, il est frappant de constater que les états dressés par les subdélégués des Intendants portent devant le nom de chacune ces mots fatidiques et éloquentes : *dans la gêne*. Les villes et paroisses furent épuisées, rendues incapables d'efforts. La seule chose dont la Bretagne n'eut pas à se plaindre fut les impôts

directs : du duc François II à Necker, ils quadruplèrent à peine, alors que dans les autres provinces, ils sextuplèrent ou sextuplèrent ; mais pour arriver à ce résultat, les Etats de Bretagne, représentant la Nation Bretonne, durent discuter constamment et *marchander* avec le gouvernement royal pressé d'argent.

L'histoire du XIX^e siècle a achevé de démontrer que la Bretagne ne devait compter que sur ses propres forces : elle n'a bénéficié des grandes découvertes, des grands travaux, qu'autant que les unes et les autres pouvaient non la développer, mais la *sucer*, l'épuiser : elle est demeurée à la fois le pays de transit et le pays de colonie. Les chiffres, du reste, résultats de ces perturbations, seront plus éloquents que toute discussion : ils montreront que si la Bretagne est gênée, elle doit avoir malgré tout de grandes espérances, car non seulement elle a résisté à un système de rabaissement et d'étouffement voulu et poursuivi pendant trois siècles, mais elle fait encore grande figure.

I. — PRODUCTION AGRICOLE

La Bretagne comprend 34.934.310 kilomètres carrés ; elle représente donc le *seizième* de la superficie de la France : il est indispensable de retenir ce chiffre pour apprécier la production de la Bretagne et les efforts de celle-ci.

La population était, avant la guerre, de 3.225.000 habitants, donc exactement le douzième de celle de la France, sans compter les nombreuses agglomérations bretonnes en dehors des frontières de Bretagne ; 1.522 communes en 1913, 1.446 paroisses en 1789.

Ce résumé devant seulement contenir des chiffres, des faits topiques, des jalons susceptibles de mettre en relief à la fois la valeur de la Bretagne et les encouragements qu'elle a reçus, nous nous contenterons de faire ressortir que :

La Bretagne a été la première province à avoir une Société d'agriculture, fondée en 1756 par sa représentation nationale, ses Etats. Cette société comprenait des hommes de toutes les classes, théoriciens et praticiens. Elle corrigea très heureusement l'influence néfaste du gouvernement royal qui arrêta l'essor de la Bretagne et qui, en fait d'innovation, ne lui proposait souvent que des choses inacceptables, comme la culture du riz !

La Bretagne avait un régime spécial, le *domaine congéable*, qui, malgré les critiques qu'on lui a faites, a été très utile aux paysans bretons. A toujours été combattu par le gouvernement français.

La Bretagne, pendant la dernière guerre, fut la province qui produisit le plus gros effort : elle n'eut que 1.050 hectares abandonnés momentanément, et alors que l'Etat français fit, pour remettre en état les terres abandonnées, une avance de 91.299.354 fr. 15, la Bretagne ne reçut que 431.400 francs ! Cependant, la Bretagne se maintint avec son énergie et ses moyens habituels : à la fin de 1917, 788 tracteurs mécaniques avaient été mis à la disposition des agriculteurs ; 7 seulement furent envoyés en Bretagne !

CÉRÉALES

En 1918, l'année la plus critique de la guerre, la Bretagne a produit :

<i>Froment</i> :	6.914.680 quintaux, sur 62.625.550 en France, soit 1/9
<i>Seigle</i> :	834.790 — 7.591.220 — 1/9
<i>Orge</i> :	735.120 — 6.119.000 — 1/8
<i>Avoine</i> :	2.956.750 — 27.414.810 — 1/9

La Loire-Inférieure était au 3^e rang de tous les départements et l'Ille-et-Vilaine au 5^e pour la production du *froment* ; pour celle du *seigle*, le Morbihan était au 2^e rang ; pour celle de l'*avoine*, les Côtes-du-Nord au 3^e rang. Le rendement moyen était de 13 quintaux à l'hectare.

La Bretagne ayant besoin pour vivre de 6 millions de quintaux de céréales, et récoltant d'autre part annuellement 2 millions et demi de quintaux de *blé noir*, elle peut donc mettre à la disposition de la France, après avoir prélevé 1 million de quintaux de *blé noir*, 800.000 quintaux de *seigle* et 4 millions de quintaux de *froment*, 2 millions et demi de *quintaux de froment*.

La culture des céréales s'est modifiée depuis trois siècles. Jusqu'au XVII^e siècle, le *seigle* était la principale céréale cultivée en Bretagne : elle faisait le fond de la nourriture de la population ; venaient ensuite le *blé noir* et l'*avoine* ; la culture de cette dernière était plus considérable qu'aujourd'hui. Le *froment* était considéré comme denrée de luxe et sa culture ne prit de l'importance qu'à partir du XVIII^e siècle. S'il y avait en Bretagne des cantons pauvres, il y en avait beaucoup plus d'extrêmement fertiles : ainsi tout le rayon de Quimperlé était considéré comme récoltant assez de grains chaque année pour nourrir sa population pendant quatre ans. D'une manière générale, la Bretagne passait comme le principal pays producteur de grains après le Poitou. Le rendement était, au XVIII^e siècle, de 6 pour 1 pour le *froment*, 8 pour 1 pour le *seigle*, 20 pour 1 pour le *blé noir*, 10 pour 1 pour l'*avoine*.

La production en grains aurait été beaucoup plus considérable si l'ordonnance royale du 22 décembre 1698 n'avait supprimé la liberté de leur commerce en édictant même la peine de mort contre les délinquants. Les paysans bretons, gênés par des tracasseries sans nombre, limitèrent leurs cultures.

POMMES DE TERRE

En 1918 également, la Bretagne a produit 13.389.750 quintaux de pommes de terre. L'ensemble de la récolte en France ayant été de 62.169.960 quintaux, l'apport de la Bretagne est donc de 1/5. Or, l'ensemencement en Bretagne ayant été de 1/8 de la surface totale ensemencée en pommes de terre dans toute la France, le rendement du sol breton a donc été bien supérieur à celui des autres régions de France.

Les Côtes-du-Nord arrivent au premier rang, le Finistère au 2^e, le Morbihan au 3^e, l'Ille-et-Vilaine au 4^e, la Loire-Inférieure au 16^e. La Bretagne est donc largement la première des régions

de France pour la production des pommes de terre. Dans les Côtes-du-Nord, le rendement est de 110 quintaux à l'hectare.

Il y a lieu de remarquer que le chiffre de la production de la pomme de terre serait plus considérable sans l'exportation qui se fait à titre de *primeur* à une époque prématurée, quand celle-ci n'a pas acquis encore tout son développement et son poids : l'expédition annuelle moyenne de la pomme de terre *primeur* dépasse 1.000.000 de quintaux; mais, d'autre part, ce commerce est une grande source de richesse pour la région côtière.

Acceptée difficilement à ses débuts, la culture de la pomme de terre prit bientôt une grande extension; l'exportation commença avant la Révolution française, et dès 1787, Belle-Ile envoyait sur le continent 500 boisseaux.

FOURRAGES

La production moyenne des fourrages était la suivante en 1913 :

<i>Foins</i> :	20.000.000 qx, sur 200.000.000 en France, soit 1/10		
<i>Trèfle et luzerne</i> :			
	4.200.000 —	80.000.000 —	1/20
<i>Betteraves</i> :	20.000.000 —	142.000.000 —	1/7
<i>Rutabagas</i> :	4.200.000 —	17.150.000 —	1/4
<i>Choux</i> :	23.000.000 —	47.000.000 —	1/2
<i>Maïs</i> :	11.000 —	3.500.000 —	

La production et la consommation de l'*ajonc* étant considérables, le producteur breton peut disposer d'une grande partie de la récolte de foin qui est exportée, 8.000.000 de quintaux en moyenne par an.

A ces produits, il faut ajouter :

35.000.000	de quintaux de paille de froment
31.000.000	— de paille de seigle
2.300.000	— de paille d'orge
14.500.000	— de paille d'avoine

CHATAIGNES

La production des châtaignes varie légèrement suivant les années : le rendement moyen était, en 1913, de 15.800 quintaux, inférieur à celui du XVIII^e siècle de un tiers environ.

FRUITS DE TABLE

Leur production varie également suivant les années; en 1913, les moyennes étaient les suivantes :

Pommes à couteau.....	465.000	quintaux
Poires	30.500	—
Prunes	725	—
Cerises	220	—
Pêches	130	—
Abricots	35	—

POMMES A CIDRE ET CIDRE

Production extrêmement variable : la moyenne s'établissait en 1913 à 9.500.000 quintaux. L'Ille-et-Vilaine produit maintenant autant de pommes que les régions les plus productrices de Normandie. La production du cidre atteint 4.000.000 d'hectolitres en moyenne.

La culture du pommier à cidre est en plein développement et les industries issues du traitement de la pomme prennent une extension très importante.

CULTURE MARAÎCHÈRE

Les produits de Roscoff et de Saint-Pol de Léon, célèbres dans toute la France, ne sont cependant qu'une faible partie de la production maraîchère bretonne. Si des trains entiers exportent du Léon les choux, choux-fleurs et artichauts, des usines nombreuses (presque toutes celles qui pratiquent la confiserie de poisson, soit 165) travaillent les petits pois et les haricots verts récoltés sur tout le littoral, notamment à Pont-l'Abbé, Douar-nenez, Lorient, Erdeven, La Turballe.

La production moyenne des *petits pois* était, en 1913, de 155.000 quintaux; celle des *haricots verts*, de 60.000.

Les *haricots secs*, récoltés un peu partout, donnent en moyenne 16.000 quintaux; les fèves, 800 quintaux; la citrouille, 15.000; la tomate, 17.000.

La culture des *asperges* est une spécialité de la région Cancale-Cherruieux; celle de l'*ail* et de l'*oignon*, pratiquée dans le Léon, est également très intense dans la région Erdeven-Plouhinec-Carnac, dans celle de Guérande-Saillé-Batz.

Actuellement, le *Syndicat des maraîchers de Nantes* et de grandes coopératives de production et de vente comme la *Solidarité Trécorroise*, de Tréguier; la *Bretonne*, de Saint-Pol; la *Malouine*, de Saint-Malo; la *Léonarde*, de Ploudiry, etc., favorisent le développement de la culture maraîchère, qui devient l'une des spécialités de la Bretagne et rivalise avec les cultures similaires renommées des différentes régions de la France.

LIN ET CHANVRE

En 1919, la Bretagne avait ensemencé 2.947 hectares de lin sur 15.517 en France, soit 1/7, et 1.250 hectares de chanvre sur 7.631, soit 1/6. Les Côtes-du-Nord venaient au 3^e rang des départements pour la culture du lin, et la Loire-Inférieure au 4^e pour celle du chanvre.

Ces deux cultures sont en décadence depuis plus de deux siècles; cependant, le lin breton est *supérieur* aux lins étrangers par sa facilité de blanchiment; de même, certains chanvres, comme ceux de Vern, près Rennes, avaient une grande réputation de résistance et étaient très recherchés, aux XVII^e et XVIII^e siècles, pour la confection des toiles à voile.

(A suivre.)

H. QUILGARS.



SANT KEVIN

Sant Kevin a c'heller da drei e hano, e brezoneg, ar c'hrouadur koant, *pulcher genitus*, a zo eus ar brudeta etouez Sent Koz Iwerzon.

Genel a reas wardro ar bloavez 500, a wenn uhel : savet, azalek e zaouzek vloaz, gant tri vanac'h fur ha gwiziek, Lochan, Eogan hag Enna, e teuas da c'houde da veza diskibl d'al lean Beonan, ha d'an eskob Lugikl a zavas anezan da veleg. Wardro ar bloavez 540, Kevin a zavas leandi Glendalough : beva 'reas c'hwec'h-ugent vloaz, *arok merve*, d'an 3 a vezeven 618.

Iwerzoniz na echant ket ganto danevellou diwarben St-Kevin : setu aman unan (1) eus an danevellou-ze hag a gen-dalc'h pell c'hoaz, gant he blaz c'houek ha birvidik da lakat kalon ha skouarn ar zelaouerien da dridal gant plijadur.

Eun devez, Kevin, bugel c'hoaz, a oa kousket war al letoun, hag hen ker koant ma tiskennas diouz an nevou Elez da boket d'e dal. Da c'houdeze, dre e vuhez skouerius, e wiziegez, hag adreist-holl dre e gomzou helavar, e tenne davetan an holl galonou, ken na teuas da jomm endro d'e leandi, eur bobl a e dud, ken gwazed, ken merc'hed, da westa da Zoue o buhez er beden, er c'han, hag en oberiou mat.

Kathleen, ar verc'h a ouenn-vas, a oa etouez ar merc'hed-ze : nag a blijadur a gave hi e gened hag e helavarded ar prezegez yaouank !

Pep gwech ma prezege, Kevin a gave dirazan kathleen oc'h eva e gomzou, ha staget outan he daoulagad ken glaz !

Ha Kevin, a-greiz-holl, a gavas, en e greiz, entanet e galon gant karantez Kathleen ! Gouela, pedi, yun a ree ; met, dalc'hmat ar gwel eus ar werc'hez estlammus a bare dirazan : dalc'hmat Kathleen en e gichen !

O ! emezi d'ezan, war riblou koant loc'h Luggelaw, evidout eo am eus dilezet al lec'hioù karot, ma' z oun bet luskellet ha savet, maner va zad ; kerent, mignoned, brasderiou, evidout, eo am eus dilezet pep tra hag hep marc'hata.

— O ! troc'h kuit, a drenzkomze St-Kevin. Va buhez a zo gwestlet da Zoue : n'oun ket evit terri va leon-touet, na te da-unan na garfes ket ober kement-all.

(1) Aozet eo an danevel-man diwar eul levr Beachou en Iwerzon, gant an aot, Domenech, misioner abostolel.

Hag ar plac'h yaouank a vane souezet he zellou ouz ar zant ; war he dioujod, kaer mirout he doa, e vere teo he daerou ; he zell eon ha gwerc'h a luc'he evel sell eur bugel skoët gant e genta glac'har, hag e lavare da Gevin :

— M'am bije me eur Baradoz da roi, kerkent e vije d'it ; met Kathleen, dilezet ganti kerent ha mignoned, na c'houleñn diganit nemet eun draig, ma lezi anezi dindan da doën ven-niget, evel ar beajour distroët diwar e hent ; ma c'hello dont da zelaou da brezegennou ha da bedennou, ha dont ive dave-dout da c'hoarzin pa vuse'hoarzi, ha da gommeska he daerou gant da re.

— Va fedennou, eme mouez c'hwero al lean den-Doue, n'int ken evit pignout d'an nenv, pa zaoulinez em c'hichen ; ha pa zaoulinan en da gichen, n'ez eus nemet strafnilh em c'hreiz. Ar peoc'h a zo ganit, ha ne anavezez na mez na pec'hed, ha ne welez fallagriez ebet el lec'hioù ma kavan gwall risklus, klev mat ac'hanon, Kathleen : eun deiz en em gavimp en eürusted er Baradoz, met er bed-man n'ez eus nemet harlu yen. Duhont e c'hellimp peadra en em welet, en em garout epad ma tregerno c'hoaz an Elez ; met aman, sell, kement a zeblant beza kaer, eman prenv an droug ekreiz ! Ar fallentez a vez tost warlerc'h ar blijadur, pa vez tener ha madelezes ar galonou : an droug a bourmen ekreiz tenvalijen an noz, kouls hag ekreiz sklerijen an deiz ; sourral a ra gant an avel oc'h beja dellioù ha bokedou ; azeza 'ra e barlen ar garantez. O ! ya, Kathleen, an droug a zo dreist-holl ebarz sellou eur vaonez ; kent-se, kerz kuit, mar plij !

Kathleen, koant he muse'hoarz, a zistagas eur bokedig digoret war ar vodenn tosta :

— Sellet am eus, emezi, adalek ar zao-heol betek ar c'huz-heol, ha biskoaz n'am eus kavet an droug-se, na kennebeut em c'halon, nag e tro-war-dro d'in. Plijout a ra d'in meizout ouz ar bannou sklerijen epad deveziou kaer an hanv ; ouz ar c'houmoul amlivet en oablou doun ; ouz ar mor bras dirollet pe beur-gousket ; me gar selaou trouz-kan ar bed hag an holl grouadurien laouen ; kals am eus sellet ha kals am eus selaouet ; nemet an droug a welez-te dre-holl, eur wech c'hoaz, me n'am eus ket her gwelet neblec'h. C'houezen ar mintin, evel huanden an abardaez, a zo dalc'hmat tremenet gwerc'h ha yac'h em c'hreiz. E pep tra kaer a welan, ne gavan a zroug nemet, war ar bed-man, e c'hoenv re-abred pep koantiri. Ha ma 'z eo pec'hed karout ac'hanout, perak' ta ne zav ket em c'hreiz mez ouz da garout ? Kred ac'hanon, Kevin, pa lavaran d'it, gallout

a ran sevel va daouarn ha va daoulagad etrezek bolz an nenvou, ha lavarout d'it, ken divez ha tra : me da gar, Kevin, me da gar !

Yenât a ree an amzer hag eur vogedenn wann a gela'he kribenn ar roz; ha koulmoul du a ginnige tarza a-uz d'an draonien; an hentchou a oa ken skoasellek ha ker fall, ma lavaras al lean santel : « Gallout a ri, plac'h yaouank, diskuiza fenez etal va lochenn ! »

Kevin, hag hen skuiz gant e zevez, na oa ket evit kousket, dalc'mat e spered divorfil. Eus e oll rarz e troe e zonz warzu Doue, met ne oa ket evit ankounac'hat ar grouadurez flamm, kaer ha dinamm a oa kousket dindan e lochenn; kaer en doa dibuna e bedennou, gant Kathleen e kendalc'he e zonzjou.

Kerkent ma c'houlouas an deiz war ar stanken, setu Kevin, evel m'edo boaz, o vont da gana e ofis betek loc'h Luggelaw; didrouz, arok he c'huitât, ne oa ket evit mirout da drei e zellou war ar plac'hig ker koant en he c'housk, astennet e kichen an treujou, he brec'h-dehou war gouzoug Lupa, milgiez al lean, puchet en he c'hichen. O welet he mestr o vont kuit, Lupa a ziskoasas ive d'e heul, ha Kathleen a jommas he-unan.

Ha Kevin a zavas en e spered :

— O ! perak, paour kez, n'out ket evit lakat da zorn en he dorn, hag unani da vuhez gant he hini ? Ha perak ?... Hag e pelec'h ema 'n droug a felle d'in dec'h diskouez d'ez ?..

Met kerkent riblou loc'h Luggelaw a zistonas gant kloc'h al leandi o verka glaz d'eur breur-lean nevez-tremenet !

Ha setu Kevin prim en e zav-sounn egiz skornet e wad gant eur yenien trumm, o redek d'an iliz da bedi evit an hini maro. Hag kloc'h Luggelaw a zone glaz !

Dirak an aoter, Kevin war e zaoulin a ouele c'houero. « Bennoz-Doue d'it, kloc'h beuniget, evit da ali mat ! Dihunet e teus va ene morgousket ! O va Doue ! e oan oc'h ankounac'hat ho karantez ; ankounac'hañt va fazi ! Na zilammjt ket diganin ar gurunen aour a roñt d'an nep a zisprij madou berr ar vuhez verr-man, hag a heuilh penn-da-benn hoc'h hent, hep distrei da fallgalona. Difennit va ene, ha mirit, mar plij, eur c'helc'h a zantelez da tugerni endro d'am zal en ho Paradoz. Diwallit va zempladurez a-enep eur garantez a zo war va lerc'h : rak yaouank oun, ha bresk, siouaz !

Ha neuze Kevin a glevas en e greiz egiz eur vouez hag a lavare : « Kerz kuit ac'halen, tec'h arok ! »

Hag al lean kez a zentas kerkent hag a dec'has diouz al lec'hioù benniget a oa ken tomm d'e galon !

Hag ar c'hloc'h gendalc'he da dintal glaz e traonien Luggelaw.

Kerkent ha sav-heol, stanken, koajou ha meneier, a oa leun a drouz hag a vuhez : an alc'houeder a bigne e ganaouen ahella ma c'helle da zihun Sant Per an-Alc'houezioù; karo, yourc'h hag heiez a zaoulamme dindan ar gwez bras, epad ma save en eur vogeden dano ar gliz mintin, en eur lezel hepken daerou perlez war an delhioù hag ar bokedou.

Kathleen, kerkent dihunet, a welas Kevin ne oa ken el lochen : hag hi prim d'he glask dre al leandi.

— Aoun bras am eus, emezi, na vije ar wirionez gantan, ha na vije an droug er bann-neol evel e kreizen ar rozen !... Ha treid pion' ta a c'hell beza lezet war ar gliz-mintin o roudou a gas warzu ar menez ? Kevin !... Tec'het eo kuit arozon : ne fell ken d'ezan va gwelet ! Ha d'in-me eo rea ne gaout !

Epad daou zevez ha diou nozvez, he fizians ouz he bleiua, e redas traonien, roz ha menez, eur goulmig o tarnijal arozi, a vod da vod, a voden da voden, ken na zigouezas gant ribl loc'h Glendalough, brevet a skuisher, he zreid blonset ha kignet.

Kathleen a c'hourvezas da ziskuiza war eur garregen, tost d'ez i fallgalona, kenta ma welas eur c'hi, a chilpadennou taouen, o tiredek da lipat he daouarn : Lupa, levranez Kevin ! Ar mestr na dlee ken beza pell; hag ar plac'h yaouank war-lerc'h al loen mat, adreuz ar bodennou strouez, diouz an eil karregen d'eben, ken na zigouezas gant eun toull-keo, izel ha striz, a zigor war gribenn tornaod lenn Glendalough.

Al lean, gourvezet er c'heo, a oa kousket pounner, e vleo o tivogedi gant ar c'houezen, e zaouarn stronsset, gant an hunvre spontus a vec'he anezan. Gwelet a ree perzier an neuv digor, hag e selaoue eur strollad sonerien ken dudius ma estlamme e ziskouarn : bagadou diniver a elez hag a zent o kana meuleudiou d'an Aotrou, pebez dudi ! Ha setu Kevin o klask en em zila etouez ar Re-Eürus..., met war dreujou ar Baradoz e kejas gant Kathleen, hag houman a vire outan da dostât, kaer en doa.

Gant e anken e tihunas.

Spontus oa da welet : kement a zroug a bare warnan, ma savas aoun gant Kathleen.

— O ! Kevin, emezi, en eur goueza d'an daoulin, n'am laz ket, lez ganin va buhez !

Ar paour kez Jean na dennas nemet eun huanaden an-kenius :

— Kathleen, tec'h kuit, ha kemer aoun arozon, rak an ankou zo dre aman, hag ar follentez a blav a-uz d'am fenn !

Ar plac'h yaouank, kollet pep fizians, a zastumas he oll nerz evit briata Kevin :

— Kevin, eme he mouez flour, me da gar. Kevin, me da garo !

Kerkent setu Kevin o tistroi d'an hunvre spontus a waske anezan bremaik : klevout a ra adarre kan an elez hag ar zent; hag en e spontaden, diskiant, a daol-krenn, e kasas Kathleen war he c'hiz, hag e stlapas anezi diwar ar garregen ebarz al lenn !...

Na pebez klemmaden estlammus a lezas gwerc'hez koant Iwerzon ! — Ha pa zeuas ennan e-unan, na pegen bras dispi e kalon ar paour kez Kevin, e zellou o furchal an islonk o nevez-serri war ar plac'h yaouank !

Eur penñad e kredas e oa e'hoaz gant e hunvre; siouaz ! he gwad a ruzie ar c'herreg !... Gonde e dorfed, torfed ha n'en doa ket, a dra zur, klasket a benn-kaer, Kevin a gemeras ken bras morc'hed, ker bras glac'har, ma teuas Doue evit dizamma ene e zervijer, da ziskouez d'ezan skeud Kathleen : gwelet a reas anezi o pignat a-uz dour al lenn, gwenn-kann he dilhad lugernus, henvel ouz ar gwerc'hezad glan a zo oc'h heuilh an Oan Dinamm, eur e'hele'h aour endro d'he fenn, eur mouse'hoarz dudius war he muzellou. Ha neuze, eur wech divec'hiet spered Kevin, skeud Kathleen a deuze tamm ha tamm, hag a ziskenne en dour, egiz ma teuz mogedennou gwenn ar mintin ouz kenta bannou an heol.

Kevin na anavezaz mui nemet eur garantez; Karantez Doue a beurentanas e ene, hag e zantelez a sklerijennas Iwerzon a-bez !

YVON CROQ.



Bibliographie de la Langue Bretonne

A la demande de quelques lecteurs qui nous ont écrit pour avoir des renseignements relatifs aux Dictionnaires et Grammaires de la Langue bretonne, nous commençons aujourd'hui la publication d'une Bibliographie de ces ouvrages, aussi détaillée et complète qu'il nous a été possible de l'établir (1).

Job AL LANNER.

1. — DICTIONNAIRES, LEXIQUES, VOCABULAIRES (K. L. T.)

MAUNOUR (le Père). — *Dictionnaire breton-français et français-breton*. — En appendice au Sacré Collège de Jésus. Quimper-Corentin, chez Jean Hardouin, imprimeur du Diocèse. 1669. Avec privilège et approbation.

LE PELLETIER (Dom). — *Dictionnaire étymologique de la langue bretonne*, où l'on voit son antiquité, son affinité avec les anciennes langues, l'explication de plusieurs passages de l'Écriture sainte et des auteurs profanes, avec l'étymologie de plusieurs mots des autres. — Le manuscrit daté de 1732. L'édition, posthume, en fut faite par D. Taillandier. 1 vol. in-4°. Paris, chez François de la Guette, 1752.

Grégoire de ROSTRENEC (le Père). — *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, nécessaire à tous ceux qui veulent apprendre à traduire le français en celtique, ou en langage breton, pour prêcher, catéchiser ou confesser, selon les différentes dialectes de chaque diocèse; utile et curieux pour s'instruire à fond de la langue bretonne et pour trouver l'étymologie de plusieurs mots français et bretons, de noms propres de villes et de maisons, etc.

1 vol. in-4°. Rennes, 1732. Julien Vatar, imprimeur libraire. — Réédition par Benjamin Jollivet. 2 vol. in-8° brochés. Guingamp, 1834. B. Jollivet, imprimeur et libraire-éditeur.

LE GONDEC. — *Dictionnaire celto-breton ou breton-français*. 1 vol. in-8°. XXIV-462 pp. Angoulême, au magasin de librairie de François Trémeau et C^{ie}. 1821.

— 2^e édition, précédée de sa Grammaire bretonne et enrichie d'un avant-propos, d'additions et des mots gallois et gaéliques correspondants au breton, par Th. Hersart de la Villemarqué.

1 vol. in-4°. XX-594 pp. — Saint-Brieuc, L. Prud'homme, imprimeur-libraire, éditeur. 1850.

LE GONDEC. — *Dictionnaire français-breton*, enrichi d'additions et d'un essai sur l'histoire de la langue bretonne par Th. Hersart de La Villemarqué.

1 vol. in-4°. LXVIII-836 pp. — Saint-Brieuc, L. Prud'homme, imprimeur-libraire-éditeur. 1847.

(1) Nous prions nos lecteurs mieux renseignés de nous signaler les erreurs ou omissions de ce travail; nous les en remercions à l'avance.

- LE GONIDEC. — *Leorik a zo enn-han ann darn-vaia euz ar geriou brezonnek ha gallek, pe Vocabulaire breton-français*. Revu par M. Troude, colonel en retraite. 1 vol. in-18. X-144 pp. Saint-Brieuc. Imprimerie de L. Prud'homme. 1860.
- LE GONIDEC. — *Vocabulaire français-breton*, revu par M. Troude, colonel en retraite. 1 vol. in-18. VIII-242 pp. Saint-Brieuc. Imprimerie de L. Prud'homme. 1860.
- Nouvelle édition, mise à jour et considérablement augmentée, par F. Vallée. — La préface de M. F. Vallée contient des indications sommaires, mais précieuses, sur les dérivations bretonnes et sur l'emploi des suffixes. 1 vol. in-16, XX-598 pp. Saint-Brieuc. Imprimerie-librairie René Prud'homme. 1920.
- TROUDE (Amable-Emmanuel). — *Dictionnaire français et cello-breton*. 1 vol. in-8°. LXV-594 pp. Brest, Lefournier, 1842. [Troude fit détruire, en 1869, les exemplaires qui restaient chez le libraire, un millier environ (*Revue Celtique*, VI, p. 523).]
- TROUDE. — *Nouveau Dictionnaire pratique français et breton du dialecte de Léon*, avec les acceptions dans les dialectes de Vannes, de Tréguier et de la Cornouaille bretonne, et la prononciation des mots quand elle peut paraître douteuse. 1 vol. in-8°. XXXII-940 pp. Brest, J.-B. et A. Lefournier, libraires-éditeurs, 86, Grand'Rue. 1869. 3^e édition. 1886. 1 vol. in-8°. XXXII-944 pp.
- TROUDE. — *Nouveau dictionnaire pratique breton-français du dialecte de Léon*, avec les acceptions diverses dans les dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouailles, et la prononciation qu'elles peuvent être douteuse. Il est suivi d'un recueil de proverbes bretons et d'un dictionnaire de rimes bretonnes dans lequel sont indiquées quelques règles de la prosodie bretonne, ainsi que les particularités des consonnances finales de cette langue et le nombre de syllabes dont se composent les mots quand il peut y avoir doute. 1 vol. in-8°. XXIV-824 pp. Brest, J.-B. et A. Lefournier, libraires-éditeurs, 86, Grand'Rue. — 1876.
- ROUDAUT (abbé). — *Supplément aux Dictionnaires bretons*. Etude créative et sérieuse : histoire, physiologie, linguistique, orthographe, vocabulaire, etc., par le Traducteur Breton du *Mensis Marianus* du P. Jacolet, et de l'*Avenue du Ciel*, *Bah an Eê*. 1 vol. in-4°. VIII-111 pp. Landerneau. Imprimerie de P.-B. Desmoulins, fils, rue du Pont. 1872.
- DU RUSQUEC (H.). — *Dictionnaire français-breton*. 1 vol. gr. in-8°. 492 pp. Morlaix, Typographie et Lithographie A Chevalier, 11, rue de Brest. 1886. [Cet ouvrage avait paru en sept fascicules de 80 pp., à partir de 1883.]
- DU RUSQUEC (H.). — *Nouveau dictionnaire pratique et étymologique du dialecte de Léon*, avec les variantes diverses dans les dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouailles. 1 vol. gr. in-8°. IV-320 pp. Paris. Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte. 1895.
- QUELLIEN (N.). — *L'Argot des Nomades en Basse-Bretagne*. 1 broch. in-8°. 72 pp. Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 25, quai Voltaire. 1886.

- [Sur cette question de l'Argot rochois, on consultera avec fruit les études que M. E. Ernault a publiées dans la *Revue Celtique* : Le Breton et l'Argot, VII, pp. 41-51; Sur l'Argot de La Roche, XIV, pp. 267-290; XV, pp. 337-367; XVI, pp. 212-236.]
- LE MOAL (abbé J.). — *Supplément lexico-grammatical au dictionnaire français-breton* du colonel A. Troude (édition 1869), en dialecte de Léon. 1 vol. gr. in-8°, VI-525 pp. Landerneau, chez Desmoulins. 1890.
- HENRY (Victor). — *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*. 1 vol. in-8°. XXX-350 pp. Forme le fascicule III de la Bibliothèque Bretonne Armoricaïne, publiée par la Faculté des Lettres de Rennes. Rennes, J. Plihon et L. Hervé, libraires-éditeurs, 5, rue Motta-Fablet. 1900.
- E. ERNAULT. — *Supplément aux Dictionnaires bretons-français*. (*Revue Celtique*, IV, pages 145-170.)
- NORMANT (J.-M.). — *Lexique breton-français*, nouvelle méthode pour faciliter aux commerçants l'étude de la langue bretonne. 1 vol. in-12. XLVIII-87 pp. Quimper. Imprimerie brevetée de Kerangal. 1902.
- Roll-Giriou « ar Jabadao », breuriez deskedourien-vrezonekerien Paris. — 1 broch. 12 pp. in-18°. Paris, E. ti M. Le Dault, levrdi breton, 6, ru Val-de-Grace, Miz du 1903.
- JAFFRENNOU (F.). — *Dictionnaire français-breton*. 1 vol. in-8° cart., 350 pp. Carhaix. Imprimerie de Ar Bobl, 1913. [Ce dictionnaire avait précédemment paru dans la revue *Ar Vro*, à partir de septembre 1910.]
- ESNAULT (G.). — *Davez Geriadur*, matériaux pour compléter les dictionnaires bretons-français (*A-burguerz*). 1 broch. in-8°. 48 pp. Quimper. Imprimerie Leprince, 54, place Saint-Gorentin. 1913. [Ce travail avait paru dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, année 1913, tome XL, pp. 55-70 et 110-141.]
- F. VALLÉE. — *Geriadur an « Notennou diwar-benn ar Gelted koz », merket ennan kement ger diêz a zo er seiz penmad kenta euz al lev-ze hag e kevrenn genta « an Tiegez » an deket penmad « Buhez an ti »*. Ce vocabulaire a paru dans le journal *Kroaz ar Vretoned*, dans les n° du 1^{er} mars au 12 juillet 1914.
- F. VALLÉE. — Une liste de mots (*Roll ar geriou diêz*) se trouve également à la fin des chapitres V, VIII, IX, XI, XII des « *Notennou diwar-benn ar Gelted koz* ».
- E. ERNAULT. — *Roll-Giriou (A-Besteodere)*. Cette publication du dictionnaire de M. E. Ernault, commencée le 24 août 1913 dans *Kroaz ar Vretoned*, a été suspendue avec le n° du 13 décembre 1914.
- CHOLEAU (Jean). — *Lexique breton-français des termes de l'industrie textile*. 1 broch. in-8°. 20 pp. Imprimeries Oberthür, Rennes-Paris. 1918. [Ce travail avait d'abord paru dans les *Annales de Bretagne*, tome 33, pp. 39-56.]
- Roll-geriou Treger. — Liste de mots du Tréguier, publiée dans *Kroaz ar Vretoned*, n° des 24 août, 14, 24, 28 décembre 1919; 4, 11, 18 janvier et 1^{er} février 1920.

On trouvera, dans les articles et ouvrages de M. E. Ernault, une très grande quantité de mots bretons d'usage courant non recueillis dans les dictionnaires, lexiques et vocabulaires cités ci-dessus.

Parmi ces études et ouvrage nous signalerons : *Glossaire moyen-breton*, 1 vol. in-8° en deux parties. Paris, Bouillon, éditeur, 1895-1896.

Etymologies bretonnes (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome X, pp. 325-346, tome XI, pp. 92-116).

Etudes d'Etymologies bretonnes (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome XII, pp. 252-283, 294-313, 432-468).

L'Épenthèse des liquides en breton : R adventice, L adventice (*Annales de Bretagne*, tome XIV, pp. 513-561; tome XVI, pp. 39-48).

Notes d'Etymologie (Annales de Bretagne) :

tome XV, pp. 54-59, 203-209, 348-351, 538-553;

tome XVI, pp. 235-245, 318-334, 554-584;

tome XVII, pp. 58-65, 510-556;

tome XVIII, pp. 49-58, 354-375;

tome XIX, pp. 185-213, 542-564;

tome XX, pp. 188-203, 500-519;

tome XXI, pp. 111-123.

Sur l'Étymologie Bretonne (Revue Celtique) :

tome XXV, pp. 51-83, 260-297, 405-419;

tome XXVI, pp. 65-94, 113-128, 320-358;

tome XVII, pp. 49-80, 133-150, 209-256.

(A suivre.)

JOB AL LENNER.



CHRONIQUE

ECOLE DES HAUTES ETUDES SOCIALES

16, RUE DE LA SORBONNE. -- PARIS

1921-1922

SECTION D'ETUDES CELTIQUES MODERNES

Fondée en 1907 par Y.-M. Goblet

Sous le patronage de M. Joseph Loth, professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France; de sir John Rhys, professeur de langues celtiques à Jesus Collège, Oxford; du Dr Douglas Hyde, LL.D. (*An Craoibhin*), professeur de langue et littérature irlandaises modernes à l'Université nationale d'Irlande, Dublin.

Conférences le mardi, à 4 h. $\frac{1}{4}$

Cours le mardi soir et le vendredi soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$

Conditions d'admission. — Tout étudiant désirant suivre les cours de la Section d'études celtiques modernes doit se

faire inscrire au secrétariat de l'École des hautes études sociales.

Droits d'inscription. — Les droits d'inscription sont versés au secrétariat. Le droit d'inscription à l'École est de 30 francs et le droit spécial pour chaque section est de 20 francs.

Pour les professeurs, étudiants, journalistes, officiers et soldats, ces droits sont réduits de moitié.

CONFERENCES

I. — La politique celtique

I. -- L'Etat libre d'Irlande, par M. Y.-M. Goblet : 10 janvier.

II. -- Le régionalisme breton, par M. Pierre Mocaër : 17 janvier.

II. — Etude d'un pays celtique

1. -- Description de l'Irlande, par M. Y.-M. Goblet : 24 et 31 janvier, et 7 février.

2. -- Le domaine de la langue gaélique, par lord Ashbourne : 14 février.

COURS

Etude pratique des langues celtiques

1. -- Cours d'irlandais, par lord Ashbourne : le vendredi, à partir du 6 janvier.

2. -- Cours de breton, par M. Louis Weisse : le mardi, à partir du 10 janvier.

CONFÉRENCE DE M. MOCAËR

Les auditeurs de la « Section d'Etudes Celtiques », à l'École des Hautes Etudes Sociales, ont eu la bonne fortune d'entendre une conférence sur le *Régionalisme Breton*, faite par un régionaliste breton.

Le conférencier, M. Mocaër, a, dans un langage sobre et convaincu, montré les raisons d'être et l'effort du régionalisme breton qui a non seulement son utilité, mais sa nécessité à l'heure où le monde entier s'organise : seul il permet l'adaptation à la vie moderne, adaptation qui est une question essentielle pour les peuples.

Si le régionalisme est utile partout, il l'est spécialement pour la Bretagne, pour qui le maintien de son caractère et de son esprit celtiques est une obligation en vue du développement de sa culture.

L'homme ne vit pas que de pain, a rappelé M. Mocaër; et un peuple qui se respecte, qui veut vivre, se doit de développer sa culture : à ce devoir, le régionalisme apporte sa volonté d'action.

Le régionalisme n'offre pas de danger pour la France, et d'ailleurs, aucun gouvernement central ne saurait l'empêcher : il est dans la nature même de la Péninsule armoricaine, dans son sol, son climat, sa situation, et il a trouvé son complet développement dans l'esprit breton. Mais il ne tient pas au séparatisme, expression de l'extrémisme des jeunes, auxquels on ne peut reprocher l'enthousiasme; il tend à l'organisation de la Bretagne; il veut, pour le développement de son pays, utiliser toutes ses ressources économiques et morales.

Mais — sur ce point il faut, en effet, insister — pour arriver à cette mise en valeur, à ce développement de la Bretagne par ses fils, il faut que ceux-ci conservent la culture qui leur est propre, due à leur origine, à leurs traditions, que ne peut leur donner la culture classique enseignée uniformément par toute la France.

Pour les Bas-Bretons, l'enseignement de la langue bretonne est indispensable au maintien de la culture nationale bretonne et ils revendiquent cet enseignement comme un droit absolu: la langue bretonne — que d'aucuns traitent de réactionnaire, d'autres de bolcheviste — est le véhicule normal de la circulation des idées en Bretagne: si cette lutte se prolonge, elle ne pourra pas tuer le breton, pas plus qu'elle ne pourra faire triompher le français; mais de l'affaiblissement des deux ne sortira qu'un horrible charabia.

En terminant, M. Mocaër a fait un vibrant appel aux Bretons de Bretagne et de Paris, afin qu'ils s'unissent dans le même effort pour le bien du cher pays.

Dans ces quelques lignes, je ne peux donner que l'impression des principaux passages traités par M. Mocaër. Il faut le remercier, ainsi que le directeur de la section, notre ami, M. Y.-M. Goblet, d'avoir fait entendre ces utiles paroles à Paris; il serait à souhaiter que de semblables manifestations se renouvellent souvent.

La Fédération des Sociétés Bretonnes de Paris va permettre aux Bretons de Paris de se mieux connaître. Souhaitons que les liens avec le pays natal soient aussi de plus en plus étroits et que, de rapports réciproques, de l'entente commune, se

développe le mouvement large et fécond qui permettra l'expression de la Bretagne.

MARCEL GUIEYSSE.

(Paris-Bretagne, 21 janvier 1922.)

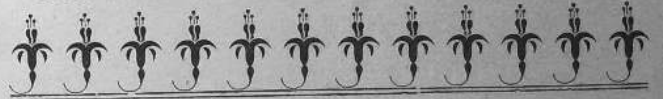
VEILLÉE RÉGIONALISTE

Le jeudi 19, à 8 heures du soir, notre rédacteur en chef, M. Pierre Mocaër, a pris la parole à la séance d'inauguration des Veillées Régionalistes, à Paris. Il y a exposé d'une façon très intéressante ce que nous savions de la belle civilisation celtique, et les raisons qui incitent les Régionalistes bretons à s'en réclamer et à la continuer. La Bretagne était, ce soir-là, à l'ordre du jour. Après la causerie de M. Mocaër eut lieu une belle soirée musicale au cours de laquelle Mlle Y. Riou a interprété des chansons de chez nous en langues bretonne et française. La réunion se termina par le chant national, le *Bro goz va Zadou*, que les assistants écoutèrent debout.

NOMINATIONS

C'est avec grand plaisir que nous apprenons la nomination de M. Emile Ernault, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, et celle de M. F. Jaffrenou (Taldir), au grade d'officier d'Académie.

Toutes nos vives félicitations.



A travers les Livres

BRETON OU CORSE ?

Le « Corse aux cheveux plats » ne serait-il pas né en Bretagne ? Telle est la question, vraiment surprenante au premier abord, que s'est récemment posée un de nos compatriotes, M. Charles Chassé, professeur d'anglais à l'École Navale et fureteur infatigable (1). Comment il en est venu à soupçonner la légitimité de la naissance de Napoléon, quelles sont les enquêtes qu'il a été amené à poursuivre à ce sujet, et à quelles conclusions l'ont conduit ses travaux : voilà les

(1) M. Chassé a, en particulier, publié récemment *Les sources d'Ubu-Roi et Gargantua et le groupe de Pont-Aven*.

différents points que traite M. Chassé dans une étude qui vient de paraître dans la *Revue de la Semaine*.

A la suite de la publication par M. Chassé d'un livre sur « Napoléon et les écrivains », des lecteurs morlaisiens lui signalèrent une tradition ancienne suivant laquelle Napoléon, fils naturel du général de Marbœuf, serait né au château de Penanvern, en la paroisse de Sainte-Sève, au diocèse de Léon. Pour en avoir le cœur net, M. Chassé a compulsé des quantités de documents et a poussé la conscience professionnelle jusqu'à faire le voyage d'Ajaccio pour examiner certains actes d'état civil ! — De l'étude de M. Chassé, l'on peut conclure que, si Napoléon n'est pas né à Sainte-Sève, il est fort probable qu'il est venu passer des vacances en Bretagne à l'époque où il était élève à l'École militaire de Brienne. En outre, au cours de ses recherches, M. Chassé a pu constater que les historiens pseudo-officiels de l'épopée impériale avaient manifestement altéré certaines dates, peut-être dans l'idée de ruiner à l'avance toute légende analogue à celle de Sainte-Sève.

Nous croyons savoir que M. Chassé poursuit actuellement cette étude en d'autres points de Bretagne où lui aurait été signalé le passage de Napoléon enfant, notamment à Callac. Nous espérons que le résultat de tous ces travaux fera l'objet d'une brochure, que voudront certainement posséder tous les Bretons curieux du passé de leur pays.

LE BRETON TEL QU'IL SE PARLE

Alors que de nombreux Français parlent avec mépris du « patois bas-breton », et que force Bretons, hélas ! considèrent avec une certaine pitié ceux de leurs compatriotes qui restent fidèles au parler de leurs pères, des étrangers, séduits par la langue bretonne, ne dédaignent pas de venir l'apprendre chez nous, et même, pourrait-on dire, nous l'enseigner à leur tour ! C'est ainsi que la librairie Champion vient de publier un ouvrage d'un linguiste norvégien, M. Alf Sommerfelt, sur *La phonétique et la morphologie du breton parlé à Saint-Pol de Léon* (1). Ce travail fait grand honneur à son auteur, auquel tous les Bretons seront reconnaissants de la contribution précieuse qu'il apporte à l'étude de leur langue nationale.

Il est regrettable, à notre avis, que M. Sommerfelt ait limité son travail à « la ville de Saint-Pol de Léon ». En effet, l'étude d'un sous-dialecte tout entier eût été, semble-t-il,

(1) Prix : 15 francs.

préférable; de plus, il est avéré que dans nos villes, si petites soient-elles, le breton est parlé de manière moins classique que dans les campagnes; en outre, ainsi que le fait remarquer l'auteur lui-même, il a été obligé de se contenter « d'exposer comment parlent trois représentants seulement du dialecte de Saint-Pol »; il lui a été impossible d'en réunir un grand nombre, ce qu'il n'aurait pu faire « que dans un petit coin perdu de la campagne ». C'est précisément ce qui nous aurait paru tout à fait souhaitable ! D'autant que, dans la ville de Saint-Pol de Léon, les trois bretonnants auxquels s'est adressé M. Sommerfelt ne semblent pas être des représentants typiques du parler local : M. S..., par exemple, si l'on en juge par certains termes qu'il emploie, semble avoir emprunté une partie de son vocabulaire au Cornouaillais et au Trégorrois, pendant les séjours qu'il a faits à Quimper et à Saint-Jean-du-Doigt. Enfin, à l'encontre de ce qu'affirme l'auteur, il semble qu'il ne lui eût pas été impossible de trouver, même à Saint-Pol, de vieilles gens capables de lui conter quelques « marvailhou » intéressants, ou de lui chanter quelques « gwerzion » d'an-trefois.

Ces remarques faites, nous n'en sommes que plus à l'aise pour louer hautement le travail de M. Sommerfelt. La première partie, surtout, est tout à fait intéressante. L'auteur y a fait appel à toutes les ressources de la phonétique moderne pour étudier dans leurs plus petits détails tous les sons qui composent le parler de Saint-Pol : et nous engageons vivement le lecteur, quel que soit son dialecte habituel, à ne pas se laisser effrayer par l'apparence technique de ce chapitre, qui est un véritable chef-d'œuvre de travail et d'observation. — La deuxième partie, consacrée à la grammaire et au vocabulaire, n'a évidemment pas la même valeur. Elle a d'ailleurs été rajoutée après coup aux 120 premières pages, qui, dans les intentions primitives de l'auteur, devaient former l'unique matière de l'ouvrage. Il n'est donc pas étonnant que quelques-unes des remarques qui s'y trouvent puissent prêter le flanc à la critique. — Nous croyons devoir conseiller au lecteur peu familiarisé avec les symboles conventionnels de la phonétique de commencer la lecture de l'ouvrage par les 77 proverbes qui le terminent, et qui sont transcrits parallèlement en écriture ordinaire et en notation phonétique.

Le livre de M. Sommerfelt devra figurer dans toute bibliothèque « bretonne », vraiment digne de ce nom.



Bibliographie

Sous presse :

BOTREL et TALDIR

LEURS CHANSONS LES PLUS POPULAIRES

(O c'hanaouennou poblusa)

La série 1 comprend 20 chansons en musique, dont 12 de Botrel en français et 8 de Taldir en breton.

Prix : 1 franc

F. GUYON, imprimeur-éditeur, Saint-Brieuc

Les recueils de cette série constitueront la première manifestation de la Bretagne Bilingue (Pays gallo et bretonnant), unis par la collaboration de leurs bardes, Botrel et Taldir.



FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE (Unvaniez Arvor). —

— *Concours des sections pour 1922.* — Section d'histoire et de littérature. — *Concours réglementaire.* — Prix de 200 francs au meilleur roman ou nouvelle de longue haleine, en français ou en breton, ayant pour but de faire connaître et aimer la Bretagne, la faire apprécier des étrangers, elle est ses enfants.

Concours libre. — Un prix de 50 francs sera attribué à la monographie d'une paroisse, d'une ville, d'un pardon renommé, d'une collection de meubles ou d'objets artistiques bretons.

Adresser les manuscrits à M. Coroller, au Vauruellan, en Montcontour-de-Bretagne (Côtes-du-Nord), avant le 30 mai, dernier délai.



GALVADEN D'AR VRETONED !

Breiziz, komzomp hor Yez ! Breiziz, komzomp Brezoneg !

Milieriou ac'hanomp, epad tri bloaz, o deus skuilhet o gwad, o deus roet o buhez evit m'o defe Serbed, Roumaned, Pologniz, ha poblou all c'hoaz, bras pe vihan, stad enno gant o yezou, pep frankiz d'o miret ha d'o c'homz...

Ha ni, Breiziz, ha mez hon defe eus hor Yez-ni ? Hag ankou-nac'haat a refemp eo-hi mere'h da Yez ar Gelted, brudeta pobl a voe er bed hag a zo deut war o lerc'h ar Zaozon hag ar Fransizien ?

Daoust hag ez eus er led bravoc'h Yez eget hon hini ? Daoust hag ez eus eur bobl-dud dleoc'h d'ezo ar frankiz d'he c'homz ? Ar frankiz-se, petra a reomp-ni ganti ?

Ar poblou hon eus harpet daoust hag i a lavaro : « Paour kéz Breiziz ! N'ouzont ket petra reont. Hag i o vervel da zavetei hor Yezou-ni rag ar sklaverz hag ar maro, e reont fae war o Yez-i, a zo bravoc'h kant gwech, hag uheloc'h he renk, o veza ma 'z eo Yez vrudet ar Gelted koz ! »

Breiziz, komzomp hor Yez ! Breiziz, komzomp Brezoneg !

Le Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS
L. LE GUENNEC, Successeur
37, Rue Kéron - QUIMPER

Grand choix d'ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement
VOTRE langue et achetez :

**LA LANGUE BRETONNE
EN QUARANTE LEÇONS**
par François Vallée, 5^e édition, revue et augmentée, 3 fr., 3 fr. 25 franco. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guilhaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAER

L'Enseignement bilingue au Pays de Galles
avec préface de J. LOTH
Professeur de Celtique au Collège de France
Prix, o fr. 50; franco, o fr. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME

Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche
Publie de nombreux articles en breton et d'intérêt régionaliste
Directeur : Léon LE BERRÉ, Quimper
Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes : 6 fr. Autres départements, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.

SEAUX, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES, ETC.
percés ou fondus, réparés chez soi
avec le ciment "PEKARA"

Résiste au feu et à l'eau bouillante
La boîte pour 50 réparations, franco 2 fr. 50
Écrire à Looz ar Floch, au Prat
Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES.

Confiez vos opérations de banque,
de bourse, vos fonds et vos titres à
la Banque Régionale, le

" CRÉDIT NANTAIS "

société anonyme au capital de 20
millions de francs. Siège social à
Nantes; succursale à Brest, 6, place
La Tour d'Auvergne; agence à
Saint-Pol de Léon; bureaux péri-
odiques à Plougastel-Daoulas et
Camaret.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital : 200 MILLIONS
AGENCE DE BREST, 20, Rue d'Aiguillon
Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU
Banque - Bourse - Coupons - Garde de Titres
Locations de Coffres-Forts, etc., etc.

CRÉDIT LYONNAIS

Capital 250 millions entièrement versés
AGENCES DE BREST & DE MORLAIS
Toutes opérations de Banque et de Titres
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du
mouvement régionaliste breton, lisez :

LA QUESTION BRETONNE
Régionalisme & Nationalisme
par P. MOCAER

Prix, o fr. 50; franco o fr. 55. S'adresser
à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT

Ty Nevez Kerivoal
KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix modérés
Envoi sur demande

DIHUNAMB

Dastumaden Muziek Groeit
Aveit Breihiz er Morbihan
Ha nitres : 10 blank; er bed 20 real.
Renour : A. NELLAC & LOEIZ HERRIEU,
10, rue du Gas, Lorient.

Evel euechou iac'hus naturel !
Da breds : "JISTR AR VRO". Da c'hol
pred : "Maro de Bretagne". Gwin
ardent jistr gounez 50. Medalen Aour en
Diskuzadeg Hoelgoet 1911. Japprennou,
perc'haer-lebriker, Kervec (Kerne)

Buhez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé — Docteur Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — Maurice Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loëz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loëz Herrieu — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Moryran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'*Emgleo ar Skrivagnerien* pour le breton général et celle de la grammaire Quillevic et Le Goff (tendance *Dihunamb*) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; le 1/4, 45 fr.;
le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,48

SOMMAIRE :

La Défense de la Langue Bretonne.....	PIERRE MOCAËR.
Les possibilités de Brest-Transatlantique.....	HENRI DYÈVRE.
Yann Goz.....	LOËZ AR FLOC'H.
A nos lecteurs.....	BUHEZ BREIZ.
L'Aire neuve du Roi Marc'h.....	LÉON LE BERRE.
La Production en Bretagne.....	H. QUILGARS.
Skella.....	X ^e .
Les Eisteddfodau du Pays de Galles.....	PIERRE MOCAËR.
Chronique.....	YAN GWIRIONEZ.
A travers les Livres.....	

2^e ANNÉE

N° 14

FÉVRIER 1922



La défense de la Langue Bretonne

(SUITE)

Pour combattre efficacement les causes militantes contre le breton, la première chose à faire, c'est de l'employer et de l'utiliser soi-même dans la mesure du possible. C'est un préjugé de croire que le breton est une langue difficile à apprendre. Contrairement à ce que l'on a dit, sa grammaire est régulière et l'habitude de la lecture et de la conversation apprennent aisément les mutations pour peu qu'on veuille s'en donner la peine. En étudiant soigneusement le breton deux heures par semaine, un homme ou une femme d'intelligence moyenne peut arriver en six mois à le lire très couramment, c'est-à-dire à entrer en communion avec les écrivains qui, de plus en plus nombreux, écrivent en breton. Beaucoup de gens savent le breton et ne l'emploient pas, ou ne l'emploient qu'avec leurs inférieurs. Habitude, me dira-t-on; c'est très vrai, mais il faut bien reconnaître que l'habitude est mauvaise. Il faut la changer si l'on veut être logique avec soi-même. On reproche souvent à des militants bretons de prêcher l'amour de la langue sans la savoir eux-mêmes; c'est évidemment regrettable, mais on doit reconnaître qu'il est peut-être un peu difficile à des gens âgés, mal encadrés et mal dirigés, d'apprendre suffisamment le breton pour le parler avec facilité; mais que dire de ceux qui le savent et qui parlant à des bretonnants, se servent du français? Affaire d'habitude encore, il est vrai, mais elle aussi doit être changée. Il ne faut pas encourager le paysan à parler breton si l'on n'est pas prêt à le parler soi-même. Les régionalistes, les nationalistes bretons ne veulent pas créer deux peuples en Bretagne; ils n'en veulent qu'un.

Puisque l'on dit que le breton est pauvre, il s'agit donc de l'enrichir comme je l'ai déjà dit. Ce sont surtout les écrivains qui doivent se charger de cette tâche. Il faut d'abord qu'ils aient eux-mêmes une connaissance approfondie de leur langue. Le breton tel qu'il est, a beaucoup de ressources, malheureusement ignorées de ceux qui l'écrivent, mais qui sont constamment utilisées par ceux qui le parlent et se donnent la peine de le bien parler. C'est ainsi que le verbe accompagné de prépositions permet de rendre des nuances très délicates de la pensée, alors que trop souvent on emploie, par paresse intellectuelle, des mots français plus ou moins déformés. Il faut également enrichir le breton, en faisant appel à d'autres ressources, mais

en évitant de séparer la langue littéraire de la langue populaire et de creuser un abîme entre elles. Dans ce but, il convient de faire des emprunts aux différents dialectes, dont certains possèdent des noms inconnus dans les autres, mais purement celtiques. Je prends comme exemple le mot trégorrois *beure*, qui correspond à *mintin*, des autres dialectes, et au gallois *bore*, ayant le même sens. Il est légitime aussi de réemployer des mots archaïques tombés en désuétude, et le vocabulaire moyen-breton de M. Ernault est un véritable trésor que les écrivains bretons, soucieux de bien écrire, devraient consulter fréquemment. Pour mettre le breton au niveau de la vie moderne, il nous faut bien créer des néologismes : c'est ce qu'a fait M. Vallée. Il est arrivé à des résultats remarquables. Mais on doit s'engager dans cette voie avec précaution, car il faut toujours rester compris du peuple d'où nous tirons notre force. Un autre moyen pour enrichir le breton serait de faire des emprunts aux langues celtiques dont l'étude est très profitable dans l'intérêt du breton. Mais il ne faut pas, par snobisme scientifique, encombrer le breton de mots et de locutions qui paraîtraient artificiels chez nous.

Il serait enfin bon que les écrivains bretons se réunissent, puissent conférer, et que nous établissions dans nos villes de Bretagne des cours et des conférences sur ces questions. En été, on pourrait, dans des endroits choisis spécialement, au bord de la mer et à la campagne, établir l'équivalent des écoles d'été galloises et des collèges gaéliques d'été d'Irlande. Le système consisterait à loger les étudiants, si possible, chez les habitants, en pays bretonnant et agréable, et à leur faire des cours et des conférences théoriques et pratiques sur la langue et autres matières d'un intérêt breton comme l'histoire, la musique, l'art, etc. La chose serait peu coûteuse et les étudiants de tous âges passeraient ainsi des vacances aussi utiles qu'agréables. Il faut également fonder des journaux et des revues bretonnes, ou plus exactement soutenir les publications qui existent déjà. Des sociétés sont en voie de formation; il faut les encourager, les aider, et j'espère qu'elles publieront des livres populaires qui concurrenceront avec succès les livres à treize sous et les ridicules petits romans à 20 et 25 centimes, si funestes à la langue bretonne et si néfastes au bon goût, sans parler de la moralité. Dans nos publications bretonnes spéciales, il faudrait que la partie française s'occupât exclusivement de la Bretagne ou des questions l'intéressant, et qu'en breton on s'occupât de tous les sujets.

Je vous recommande également, Mesdames et Messieurs, de détruire le sot préjugé qui veut que le breton soit un rival pour le français et soit destructeur de l'idée nationale française. Le breton n'est parlé qu'en France et provient directement du celtique; or, la France étant une nation celtique, on peut dire que le breton est une langue française. Elle a donc droit à notre appui, à notre fidélité et à notre dévouement. Elle a aussi droit au respect et à la confiance des autres Français.

Il faut obtenir l'introduction du breton dans les écoles; à ce point de vue, la France retarde d'au moins un quart de siècle sur les autres pays civilisés. Le mépris et l'indifférence que l'on oppose au breton sont mesquins et coupables. C'est une attitude d'esprit inintelligente, car si nous voulons, bien entendu, que le breton soit appris pour lui-même, nous sommes aussi persuadés qu'il donnera au français un appui fraternel. A tous ceux d'entre vous qui auraient de l'influence, et nous en avons tous plus ou moins, je demande de l'employer énergiquement en faveur de l'introduction dans les écoles de Bretagne, d'une façon réelle, de la Géographie, de l'Histoire et de la Langue

de la Bretagne, et enfin, Mesdames et Messieurs, je vous demande instamment de prêcher l'exemple *vous-mêmes*. Si vous savez le breton, parlez-le, même en employant des mots français quand les mots bretons vous feront défaut; parlez-le entre vous et en public, gens de bonne éducation. Si vous ne le savez pas, apprenez au moins à le lire, et surtout veillez à ce que vos enfants le sachent et soient des Bretons dignes de leurs ancêtres.

PIERRE MOCAER.



QUESTIONS MARITIMES

Les possibilités de Brest-Transatlantique

Brest-Transatlantique ! Quel est le Breton, quel est même le Breton qui n'y a pas rêvé au moins une fois dans sa vie ? Est-il une question qui ait fait couler plus d'encre, qui ait déchaîné plus de flots de paroles, qui ait soulevé plus de polémiques passionnées ? Et cependant, malgré l'enthousiasme de ses défenseurs, malgré la haute compétence et le profond prestige de quelques-uns d'entre eux, jamais un seul projet n'a pu aboutir ! Est-ce à dire pour cela, cependant, que tout espoir doit être abandonné, que jamais un bâtiment venant d'Amérique ne fera escale à Brest ? Telle est la question que je voudrais ici traiter dans ses grandes lignes, en m'efforçant d'en dégager les différents aspects, et d'en montrer l'importance pour le développement futur de notre chère Bretagne.

I

Centralisation administrative et intrigues politiques

D'aucuns prétendent volontiers que Brest ne pourra jamais exister comme port de commerce, tant que subsistera en France l'organisation politique et administrative forgée par le Premier Consul, et jalousement préservée par quatre régimes successifs à travers quatre révolutions. Ils soutiennent que le Havrais,

« Ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal »,

est un dangereux intrigant, qui possède à Paris des influences considérables, s'opposant énergiquement à toute attribution importante de crédits pour l'amélioration et le développement du port de Brest. Si nos provinces avaient, en matière de travaux publics, une complète autonomie financière, il n'est pas douteux, disent-ils, que notre grand port bas-breton aurait depuis long-

temps supplanté le Havre comme tête de ligne transatlantique, ou se serait, à tout le moins imposé comme escale de passagers. Le Havre, en effet, ne peut recevoir que des bâtiments de tirant d'eau limité, et encore ne peuvent-ils entrer dans le port qu'à certaines heures de marée; Brest, au contraire, ... Mais que faire contre l'omnipotence du Parlement et des administrations, soudoyés fort adroitement par les Normands qui accumulent calomnies sur calomnies pour discréditer Brest dans l'esprit de ceux qui tiennent les cordons de la bourse.

Il est, en effet, fort possible que ce soient, en partie, les défauts de notre organisation administrative qui aient, jusqu'à ce jour, empêché d'étudier les possibilités futures du port de Brest. Et ce n'est certes pas moi qui défendrai la centralisation napoléonienne qui « comprime » toutes nos provinces depuis 120 ans; les « brimades » financières et matérielles subies par telle ou telle province ne sont d'ailleurs à mon sens qu'assez peu de chose auprès de la diminution morale, intellectuelle, et artistique à laquelle elle est soumise par ce système barbare. Laissant de côté cet aspect particulier de la question, il faut avouer que, dans l'état actuel de nos institutions, le libre jeu des forces économiques est constamment contrarié par l'influence politique que prend un membre quelconque du corps social au détriment de tous les autres.

Toutefois, il est à présumer que, si les avantages matériels de Brest étaient écrasants, aucune considération politique n'aurait jamais pu réussir à entraver complètement son essor. Il est donc intéressant de voir quels sont les inconvénients, imaginaires ou réels, qui ont, jusqu'à ce jour, empêché de faire de Brest le premier port transatlantique de France.

II

Roches, courants et brumes

De tous temps, les parages de Brest ont joui, auprès des capitaines de navires, d'une fort mauvaise réputation, consacrée par de nombreux dictons populaires. Il est, en effet, certain qu'il existe peu d'endroits au monde où la nature ait accumulé autant de « dangers » qu'entre Sein et Ouessant; et l'on a peine à s'imaginer l'aspect extraordinaire que présenterait le paysage sous-marin si la mer venait à se retirer. Ces difficultés de navigation, inhérentes à l'hydrographie même des atterrages de Brest, sont d'ailleurs considérablement augmentées par les deux grands ennemis du marin : les courants et les brumes. A chaque marée, dans ces couloirs étranglés que sont le Raz-de-Sein, le passage du Fromveur, le chenal du Four, les masses d'eau qui se précipitent en Manche ou retournent dans l'Océan atteignent des vitesses énormes; et les interférences variées des courants marins et atmosphériques créent, surtout à certaines époques de l'année, des condensations persistantes qui encapuchonnent de brouillard tous les amers intéressants, et les dérobent ainsi à la vue du navigateur.

Dans ces conditions, il est évident que la navigation à voiles est à peu près interdite à de grands bâtiments. Et l'on cite encore l'entrée à Brest de la frégate-école des gabiers, la *Melpomène*, qui n'effectua pas moins de 117 virements de bord pour franchir la distance qui sépare la Parquette de la Pointe des Espagnols !

Mais enfin, il n'est plus question de voiles ! Et tel problème qui semblait insoluble avec un trois-mâts carré, devient relativement simple lorsqu'on dispose de trois bonnes hélices et de quelque milliers de chevaux-vapeur. Un bâtiment à propulsion mécanique peut faire route avec de la brume s'il est assuré de quelques centaines de mètres de vue ; en marchant à une allure réduite, il est en effet certain, s'il court sur un danger, de pouvoir étaler rapidement son erre en battant en arrière. En outre, faisant des routes beaucoup plus régulières qu'un voilier, il peut facilement tenir compte du courant pour faire une estime en somme assez exacte. De telle sorte que l'on peut affirmer qu'entrer à Brest est maintenant, sinon chose facile, du moins chose très possible. Je n'en veux pour preuve que le fait suivant. Alors que l'on était en pleine guerre, alors que la menace obligeait tous les navires à conserver une assez forte vitesse, alors surtout que la plus grande partie de nos phares étaient éteints ou masqués pour diminuer les chances de l'ennemi, il a pu entrer à Brest des centaines de milliers de soldats américains sans qu'un seul bâtiment ait jamais été dans une situation périlleuse ! Il me semble qu'on ne peut guère réfuter de façon plus parfaite les objections des adversaires de Brest-Transatlantique basées sur les dangers de la navigation.

D'autant plus que, chaque jour, la tâche du pilote est rendue plus aisée par de nouveaux progrès de la science, comme les radiophares, les radiocompas et les radiogoniomètres, comme le câble-directeur récemment inventé et mis au point par un de nos compatriotes aussi modeste que savant, M. W. Loth.

Faut-il donc pour cela conclure à la possibilité immédiate de Brest-Transatlantique ? Je réponds catégoriquement : Non !

III

Chemins de fer et voies fluviales

Dans l'état actuel de notre civilisation matérielle, en effet, les transports par voie d'eau sont beaucoup moins onéreux que les transports par chemins de fer. Et un port relié à son hinterland par un réseau ferré ne peut songer à supplanter un rival pourvu de communications fluviales avec l'intérieur du pays. Bien entendu, je ne fais pas ici état de la situation actuelle des chemins de fer en Bretagne, de la voie unique « Quimper-Landerneau », de la dualité des réseaux d'Etat et d'Orléans : tous les régionalistes placent le redressement de ces erreurs au premier plan de leurs revendications économiques. Mais, en admettant même que Brest soit parfaitement desservi par voies ferrées, on ne peut prétendre à le faire concurrencer efficacement « Le Havre-

Rouen » ou « Saint-Nazaire-Nantes » qui disposent de ces admirables voies de pénétration que sont la Seine et la Loire.

Il n'a pas été question jusqu'ici du trafic des passagers. Evidemment, la distance New-York-Paris serait sensiblement abrégée si Brest était choisi comme tête de ligne transatlantique. Mais il faut tout d'abord remarquer que Brest et la Bretagne profiteraient fort peu du passage de ces voyageurs qui sauteraient directement du paquebot dans un rapide à destination de Paris. En outre, les compagnies de navigation perdant sur les passagers, sont obligées de se rattraper sur les marchandises : il leur serait donc tout au plus possible d'adopter Brest comme escale, où débarqueraient les passagers, tandis que le navire continuerait sa route sur le Havre, pour y décharger sa cargaison. Il est douteux que les compagnies soient jamais disposées à accepter ce compromis, qui ferait faire aux paquebots un sérieux crochet dont les avantages ne seraient pas très sensibles.

Resterait encore l'hypothèse du développement local d'industries de transformation, installées à Brest et en Bretagne, recevant par mer leurs matières premières et réexpédiant par la même voie leurs objets manufacturés. Bien que la possibilité d'une pareille évolution sociale ne puisse pas être niée à priori, sa probabilité est assez faible, étant donné l'importance actuelle des régions industrielles de la Seine et de la Loire, déjà complètement organisées. On ne peut donc pas espérer que, escomptant un essor industriel très problématique, des sociétés commerciales viennent engager à Brest des capitaux importants dans l'installation et l'outillage d'un port qui risquerait de n'être jamais utilisé.

Nous en arrivons donc à cette conclusion que, si les conditions maritimes de la rade de Brest ne peuvent en aucune manière empêcher son développement comme port de commerce, si l'accès de ce port ne présente pour le navigateur aucune difficulté de nature à restreindre son trafic, en revanche les lois économiques qui régissent les grands courants commerciaux condamnent à l'avance toute entreprise d'extension du port de Brest, toute tentative de création de lignes transocéaniques pour passagers ou marchandises.

Peut-on cependant espérer quelque changement dans les conditions économiques, quelque « réhabilitation » dans un avenir plus ou moins éloigné ? Je crois qu'ici l'on peut sans crainte répondre par l'affirmative !

IV

Visions d'avenir

Le tonnage moyen des navires de charge, comme celui des paquebots, n'a pas cessé d'aller en augmentant, à mesure que les progrès de la construction navale permettaient de réaliser des coques plus vastes et des machines plus puissantes. Toutefois, il semble que, pour le moment, on soit arrivé à une sorte d'arrêt dans la marche ascendante des tonnages. Cet arrêt est dû sur-

tout à ce fait que les cargos ont atteint les dimensions maximales leur permettant d'être accueillis par la plupart des ports français et étrangers. Or les grandes compagnies britanniques se préoccupent actuellement d'augmenter les possibilités des ports anglais; de leur côté, les Américains, tournés vers l'avenir, construisent des docks et creusent des ports, susceptibles de recevoir des bâtiments bien plus grands que les cargos actuels. Dans ces conditions, il n'est pas téméraire de supposer que le tonnage moyen des bâtiments de commerce va croître à nouveau dans de fortes proportions.

C'est alors que Brest retrouvera sa supériorité incontestable sur tous les autres ports de notre littoral. Le cargo de cinquante mille tonnes de port en lourd que verront nos petits neveux aura un tirant d'eau tel qu'il sera tenu de venir se faire décharger à Brest puisque, à moins de travaux énormes, les autres ports ne pourront le recevoir. Les marchandises débarquées à Brest seront alors réexpédiées soit par voie de terre, soit par voie de mer sur leurs destinations respectives. Encore une fois, ce n'est pour l'instant qu'un rêve, mais un rêve qui peut quelque jour devenir une réalité. En tous cas, il paraît indispensable de « voir grand » dans l'aménagement futur du port de Brest, car, je le répète, l'augmentation considérable du tonnage des navires de charge sera, sans doute, le facteur déterminant de l'essor de notre port finistérien.

Et, puisque nous sommes dans les nuées du rêve, laissons-nous emporter sur les ailes de l'imagination et... des hydravions transatlantiques ! Lorsque la navigation aérienne sera entrée dans la pratique courante, il n'en faudra pas moins utiliser des appareils différents suivant que l'on survolera les mers ou les terres. Et, quels que soient les progrès de la locomotion aérienne, il est certain que l'on recherchera toujours à diminuer la durée du trajet au-dessus des océans. Il n'est, dès lors, pas téméraire de voir en Brest le grand nœud international des lignes aériennes de navigation transatlantiques et transeuropéennes. Quel joli spectacle ce sera alors de voir les hydravions géants arrivant d'Halifax ou de New-York se poser sur notre rade et venir accoster les quais où, à peine débarqués, les passagers trouveront les malles aériennes à destination des grandes capitales, et s'envoleront à nouveau... sans avoir, hélas ! eu même le temps de prendre contact avec notre chère Bretagne !

Puissent ces visions reconfortantes de l'avenir glorieux et prospère qui attend le port de Brest, me faire pardonner le scepticisme que je professe à l'égard de ses destinées immédiates !

HENRI DYÈVRE.





YANN GOZ

D'an oad a bemzek vloaz, Yann Ar Ribouler eus a Enez-Vaz, a lakas en e spered e l'lie gounit e vara war vor. En enezen e leze eur breur trizek vloaz, Paol, hag eur c'hoar unnek vloaz, Katellig, daou emzivad, digemeret gant eun dintin, c'hoar d'o zad.

Yann, eur paotr dijai, a c'houlennas beza digemeret da vevel bihan war eul lestr braz hanvet « Reder-mor ». Ar c'habiten, eur Breizad dispount, goude beza great eur zell piz war ar paotrig, hen digemeras en e lestr, en eur lavarout :

— Te, paotrig, a raio eur gwaz, eur bleiz-mor dispar, pe ez oun faziet.

Kennerzet gant ar c'homzou meuleudius-ze, Yann a en em roas a-zevri d'al labour, hag, evit digas da wir komzou e vestr, ne ehanas da rei skouer vad d'e genlabourerien. E nebeut bloaveziou, Yann a reas tro ar bed war e lestr braz, ha pa oa deuet evitan ar c'houlz da zervicha ar Roue, ar paotr, lorc'h ennan, a gemeras hent Enez-Vaz : eun nebeut deveziou en devoa c'hoant da dremen e-touez e dud, a-raok mont adarre da faouta mor war listri ar Roue.

Digouezet e bro e gavel, Yann a oa digemeret a-zoare gant e dintin Franseza, e vreur Paol hag e c'hoar Katellig.

Siouaz ! eiz deiz a dremen buhan pa vezer e-touez an dud a garer e gwirionez, ha Yann, an daëlou puilh en e zaoulagad, a rankas kimiadi diouz an tri den a garie ar muia war an douar, evit mont da Vrest da wiska dilhad martolod. War listri ar Roue, ar Breizad a oa eur skouer a zentidigez, eur martolod a zever, evel e oa bet war ar « Reder-mor », hag e holl vistri n'o devoa adarre nemet meuleudi da rei d'ezan.

Raktal ma oa achuet gant Yann e amzer e servich ar Roue, paotr Enez-Vaz a gavas a-nevez kabiten ar « Reder-mor », ha kerkent oa bet digemeret gant e vestr koz gant eul levenez vraz, muioc'h eget biskoaz oant adarre mignoned.

Ar warizi, siouaz ! a en em sil e pep leac'h, ha Yann, ar martolod leal, a oa bet tamallet e gaou evit eun dra grevus meurbed gant sturier al lestr. Ar Breizad na reas nag unan na daou, rei a rqtas raktal e zilez, kentoc'h eget diskuilh an den kablus.

D'ar c'houlz-ze, al lestr « Reder-mor » a oa er Perou, ha Yann a jomas er vro-ze da c'hounit e damm kreun.

Goude beza bet mevel e ti eur marc'hadour braz hag a rea kenwerz ar Guano, paotr Enez-Vaz a deuas da veza mestr e-unan, hag a-nebeudou, eus a vestr bihan, a forz da boania, e teuas da veza mestr braz ha pinvidik-perfoun. D'an oad a zaouzek vloaz ha tri-ugent, ar paotr Yann, mestr war an dachen, eiz kant mil lur gantan en e yalc'h, a gemeras eul lestr hag a deue eus ar Perou d'an Aber-Nevez. E galon a oa frealzet pa oa o teurel e

droad war douar Bro-C'hall, met emberr pa erruo gant an trêr, war douar Breiz, e galon a drido en e greiz : kana 'raio soniou e vugaleach.

✱

Yann goz, gourvezet en eur gwele blod e Montroulez, a deu eur zonz en e spered, ar zonz da denna eun taol finesa d'e vreur ha d'e c'hoar, ha rei d'ezo neuze eus e vadou hervez ma vezo bet digemeret ganto.

Prena ra war blasen Montroulez eur zac'h lien penseliet, ha dilhad eur c'hlasker-bara. Erruet damdost da Gastel, an Eneziad a lamfn en eur c'hoad, a denn e zilhad pinvidik hag a wisk an dilhad paour. Sanka ra er zac'h e vadou braz hag e zilhad aotrou, trouc'ha ra er c'hoad eur vaz dero, hag en hent adarre, tiz warnan, war-zu Kastel.

En hent e c'houlennas oc'h eur vaouez goz hag hi a anaveze Paol Ribouler, eus a Vaz :

— Me, anavez Paol Ribouler, zur, pegwir oun eus a Vaz; met Paol a zo breman e Rosko, eun diael a ozac'h anezan. Kenwerz ar patatez a ra gant ar Zaoz, mar plich !

— Ha Katellig, e c'hoar, petra eo deuet da veza ?... Er vro ema-hi atao ?...

— Katellig ?... Ah ! ya, Katellig !...

Mardomen ya ! Katellig a zo aze e Kastel, e ru al Lin, paour evel eur raz-iliz, intanvez gant eun neiziad bugale, zoken paneved an dud vad he dije bet beac'h oc'h harpa oc'h an dispign. He gwaz (gras d'ezan da veza er Baradoz !), a oa eul lonker echu, eul lonk-e-zizun... Ah ! ya, setu aze eur vaouez geaz hag he deus bet he lod da c'houzant war an tamm douar patatez-man !

— Bugale vihan eo a fell d'eoc'h lavarout, maouez !

— Ya zur ! bugale d'he merc'h, marvet bloaz a zo er c'hlanvdi, e Montroulez ! Eat oa diés he fenn, ar geazez !

— Hag he breur Paol a dle sikour anezi da vaga he zorrad, emichans, pegwir e c'hall ober ?

— A gav d'eoc'h !... Ar paour, dre ma pinvidika, gant an d'aoul ez a, ho peus klevet aliez lavaret, ha Paol a zo unan eus ar re-ze.

Gwisket a druilh, Yann goz a erru da eiz heur noz e toull dor e vreur e Rosko, e bater a lavar krenv evit beza klevet eus an diabarz. Kerkent eur fardachen deo a deu da doull an nor, ha rok :

— Petra glaskit d'an heur-man ?

— Eun tamm bara hag eur gwele, mar plich !

— Eur gwele d'eul laoutok evelloc'h-c'houi !

Eur gwaz, mestr an ti, a erruas e toull an nor hag a lavaras :

— It da foar an diaoul ! Aman ne zigemerer ket an truilhen-nou evelloc'h-c'houi !

— Keuz ho pezo a-benn ware'hoaz d'ar poent-man.

— En hent, ha buhan, pe an archerien ho lakaio hep dale er goudor !... Klevet a rit ?...

Antronoz, war-dro eiz heur noz adarre, Yann a erruas e ru al Lin e Kastel, e toull dor e c'hoar Katellig. Gourvez ha kunudi

a ra e toull an nor. Eur c'hi, trumm a harz ken a dregern kear gantan, ha pemp minuten goude, ouspenn kant den a oa e-kichen ar paour, hag, evel just, Katellig a oa unan anezo.

Ar c'hoziad, ato o kunudi, a oa bet buhan dibradet ha kaset da doull an tan e ti Gatellig. Houman a reas d'ar paour keaz eur banne souben ar chaodel, a zigasas gor ennan, hen lakas da gousket en eur gwele kloz.

Antronoz vintin, Katellig, tiz warni, a aozas d'ar paour eur skudellad zouben; hag e-keit ma oa hon aotrou o tebri e voued, hi a c'houlennas digantan eus a beleac'h oa, eus a beleac'h e teue.

— Me, maouez geaz, a zo ganet e Baz, daouzek vloaz ha tri-ugent a zo, hag emañ o klask war-dro aman eur c'hoar d'in, hanvet Katellig Ribouler, evit ma tigemero ac'hanon en he zi da dremen ar pez a vuhez am eus c'hoaz da veva. Hanter-kant vloaz a zo n'em eus ket he gwelet !

— Va Doue ! Breur keaz, me eo da c'hoar Katellig ! Me eo an hini a glaskez ! Ro d'in eur pok a garantez !... Paour oun, met da skudel a vezo karget d'it bemdez, va breur keaz, va breur Yann !... Me gave d'in oas maro, pegwir ne roes ket eus da gelou, na d'in na d'az breur Paol.

— Ro d'in, c'hoarig vad, ar zac'h a zo aze war ar skaon, ma lakin va dilhad.

— Da zilhad, Yann, met ganez emaint, paotr !

— Ya, ganen ema an dilhad am oa prenet disadorn war blasen Montroulez, evit tenna d'oc'h eun taol finesa, ha gouzout evel-se pe te pe Baol va digemerche ar gwella.

Ken buan ha tra hor paour a oa gwisket en aotrou kran, tog kern-uhel ha manegou.

Strafuihet-holl, Katellig ne lavare grik, ne ouie petra da zonjal : evel aoun he devoa breman, ha, pa dennas an aotrou eus deun ar zac'h truilhok eur zac'h ler melen, liammet a-zoare, he izili holl a grene. An aotrou, en eur ziliamma e zac'h, a lavaras :

— Deac'h da noz oun erruet aman e toull da zor, ha daoust d'az paourentez, e peus va digemeret, c'hoarig vad ; setu aman evidout pemp kant mil bilhed a vil lur, gounezet ganen er Pérou. Tri c'hant mil bilhed all a zalc'han ganen, evidon, ha, goude va maro, e vezint d'it... Laka breman da zilhad braoa, gwisk ivez da vugale vihan en o braoa; goude e kemerimp eur wetur c'holoet hag ez aimp da Rosko da welet hor breur Paol, a zo eun ozac'h a zoare, hervez am eus klevet.

— Ya, Yann, eun aotrou a zoare, stag e groc'hen oc'h e gein, evel eur vrenniken oc'h ar roc'h, hag e wreg a zo c'hoaz gwasoc'h evitan ; biskoaz netra n'em eus bet diganto en darvoudou skrijus digouezet ganen ha gant va merc'h. N'o deus ket zoken teurvezet kemer unan eus bugale va merc'h, ha setu ar wirionez.

✱

Div heur goude, an aotrou Yann goz hag e c'hoar Katellig gant he bugale vihan, a oa oc'h taol en osteleri vrasa eus a Rosko, meuziou mad dirako, Yann a lavaras da vestr an osteleri e karje gwelet an aotrou Paol Ribouler, ha komz gantan en osteleri ha dioc'htu.

Eur c'hart heur goude, Paol a oa er zal-debri, strafuihet : ne ouie ket petra glaske outan an diaveziad her galve. Heman a lavaras :

— Disadorn da noz, Paol, oan bet en toull dor da di, dindan zilhad eur paour, o c'houlenn bara ha lojeiz : Sonj a peus, kwir ?

— Ya, sonj mad ; ha petra goude ?

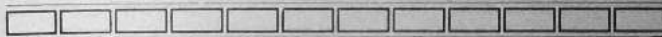
— Me eo da vreur Yann, dizre eus an Amerik gant eiz kant mil lur. Te ha da kreg ho peus va digemeret evel eur c'hi en eun iz, ha va c'hoar Katellig he deus, hep gouzout piou oan, va digemeret en he zi, roet d'in boued ha gwele deac'h da noz hag hirio vintin.

— Ha goude, eme Baol ?

— Setu em eus sonjet ober d'it evel a peus great d'in, da lavaret eo lezer da viz ganez en da c'henou, ha rei da Gatellig pemp kant mil lur hirio, hag ar peurrest, pa vezin maro. Kountant out ?

— Evel-se bezet great ! eme Baol, o vont kuit, lostok.

LOEIZ AR FLOC'H.



A NOS LECTEURS

Comme nos lecteurs s'en rendent bien compte, **BUHEZ BREIZ** n'est pas une entreprise commerciale. Nous voulons simplement servir la Bretagne de notre mieux en contribuant à son développement intellectuel et économique. C'est pourquoi nous prions nos amis qui lisent cette revue de bien vouloir contribuer à sa diffusion en lui recueillant des abonnements et en la signalant aux bons Bretons que nous ne pouvons atteindre nous-mêmes.

Si l'on veut bien nous donner des noms et des adresses, nous nous ferons un plaisir d'envoyer, dans la mesure de nos moyens, des numéros spécimen.

Merci d'avance et de tout cœur à tous ceux qui voudront bien nous aider dans notre tâche.

BUHEZ BREIZ.



L'Aire neuve du Roi Marc'h

(CONTE EN VERS)

A BLEIZ-NÉVET, respectueusement.

Indulturque aures lentè gradientis açilli
 Tempora purpurea tentat volare tiaris
 Viderat hoc famulus..... huminque
 Effodit: et domini quales adspexerit aures
 Voce refert parva, terræque immurmurat
 [hausta
Métamorphoses, Livre XI (Midas)*
 OVIDE.

Ce jour, à Lez-Harz-Koët, c'est liesse, on festoie.
 Mais on besogne ferme, et l'on fait « leur-névez » (1)
 Devant la mer grande, aux rives de Douarnenez,
 Les pieds en la fange grasse, emmy les yeux la joie !
 On prépare, en dansant, la place où le fléau,
 De l'épi desséché chasse le grain nouveau,
 Et les gars, dans la ronde, entortillent les filles,
 Tandis que Yan Druillek (2), secouant ses guenilles,
 Hésite, en béquillant, vers le talus prochain,
 Où, du ventre enflammé des marmites d'airain,
 Sous les yeux vigilants de Marc'h de Cornouailles,
 Secouru de mainte vieille, un trident à la main,
 Sourd le jus gras des chairs, en les tasses d'étain,
 Que tendent les chers gueux à leur part de ripailles.
 Tout est joie aux entours; le Roi seul est rêveur :
 Irlande... Iseult... Tristan et le philtre adultère,
 La vigne et le rosier, qui, sur la double bière
 Des amants décelaient la mortelle ferveur...
 Puis en Breiz-Veur, encore (3) il était une cloche
 Qu'à Marc'h donna Gildas, et son gai carillon
 Aux Paladins cornant faisait joyeuse approche...
 D'un grand désir, la demanda Pol de Léon...
 Or, triste du refus, le moine en sa nacelle,
 A la grâce de Dieu, sous le vent qui flagelle,

(1) Leur-névez, br. : Aire neuve.
 (2) Yan Druillek, br. : Jean Guénille.
 (3) Breiz-Veur, br. : Grande-Bretagne.

La voile en peau d'auroch, mit le cap vers Eussa (1).
 Mais, Withur d'Occismor, épousant sa querelle,
 Un poisson rapportait la cloche au fils d'Aurèle,
 A l'heure où le Soleil, dans la Mer, trépassa.
 La Cloche ! Iseult ! Au front, la mitre phrygienne
 Jusqu'au collet, mussant les cornets chevalins
 Qui pointent, des deux bords, aux tempes du Silène !
 On prend pour en parler certains airs sibyllins !
 On le dit en cachette, et bas on le chuchotte :
 Des cornes ? Cent fois mieux ! car un dieu lui donna
 (N'allez pas, je vous prie, en conter l'anecdote !)
 Les oreilles qu'avait la déesse Epona ! (2)
 Celui dont le regard profane ces oreilles
 Et caquette du bec, tel le bec des corneilles,
 A la branche voisine est pendu sans tarder...
 Plus d'un barbier, hélas ! dans le trépas-sommeille,
 Dont la langue et le fer jadis firent merveille...
 Passé encore de raser, mais pourquoi bavarder ?
 Un seul en échappa... D'une mère nourrice
 Fanch an Touzer (3) et Marc'h avaient sucé le sein,
 Et garder un secret, c'était pour le vilain,
 Sous la foi du serment, esquiver le supplice.
 Rien n'incline Fanch à trahir son suzerain :
 Seigneurs, pages, manants, féminine blandice;
 Ce barbier, en silence, acquittant son office,
 Aux devis tentateurs oppose un front d'airain !
 Cependant, un secret est bien lourd à la bouche,
 Fanch, au long des Nuits, se tourne sur sa couche;
 Avec qui partager cet encombrant fardeau ?
 Dans le val il ira, défiant et farouche,
 Enfouir son secret sous quelque vieille souche
 Dont la fronde s'enlace aux tiges du sureau.
 Sonnez ! Sonneurs ! Sonnez ! du Juch à la Palue
 Sonnez ! Sonneurs ! Sonnez !
 Du Riz, de Pouldahut, tout un grand peuple afflue
 Des bords de l'Océan, des pentes du Menez,
 Sonnez ! Sonneurs ! Sonnez !
 Plus d'un, aux pays d'Est, a placé sa demeure :
 De Kemper à Kerlaz,
 Ils accourent, ployant sous des monceaux de beurre,
 Ils sortent de leurs chars des quartiers de lard gras,
 Des tonneaux d'hypoeras.
 Car il s'agit ici de faire honneur à l'hôte,
 Nul ne le veut gruger,
 Chez Nous, Cornouaillais, Dieu permet qu'on fricote
 Sans abus du Chrétien qui vous va héberger,
 Maître, épouse et berger !

(1) Eussa, br. : Quessant.
 (2) Epona : Jument divine, protectrice des Celtes britanniques.
 (3) Fanch an Touzer, br. : François le tondeur.

Sonnez ! Sonneurs ! Sonnez ! Binious et bombardes !
Accepte, ô Roi, nos vœux !

Sonnons à la génisse et sonnons aux poulardes,
Sonnons au beurre jaune, à la corbeille d'œufs,
Sonnons pour les grands bœufs !

De présents, tout est plein ! A la grange, à l'étable,
Le cidre coule à flots !

Sur les bahuts, les bancs, le dressoir et la table
Tout un peuple de mets s'égaille en vrai chaos
Jusqu'au sein des lits-clos.

Marc'h, d'une main la buire, et de l'autre la coupe,
Fait raison à chacun ;

Il sait ce qu'il doit à cette vaillante troupe.
O honte, si jamais un buveur importun
D'ici partait à jeun !

Et maintenant, dansez le bal et la gavotte,
O filles ! Cils baissés,

Chastes, comme en prière, et la mine dévote.
Voici les gars d'Armor, beaux galants empressés,
Par-devant vous dressés !

Ballez ! et qu'aux sonneurs qui rythment sur leurs tonnes,
Satan soufflant son air

Gonfle l'outre de cuir où fermentent les sônes,
Les sônes brûlant l'âme à leur flamme d'enfer,
Au secret de la chair...

Mais qu'est-ce donc, ô Dieu ? Voici que l'Abadène (1)
S'interrompt tout soudain...

Notre bombarde est là qui sue et se démène.
Pas un son ! la musette a perdu le refrain,
Muet est le lutrin !

« Qu'est ceci ? », dit le Roi. — « Vère, j'ai brisé l'anche
De mon fier hautbois,

Repartit le sonneur, mais j'aurai ma revanche !
Le sureau de là-bas, Princes et Villageois,
M'en fournira le bois.

Or, durant que j'y cours, volez aux tripes grasses,
Buvez sous l'œil d'or !

Et qu'enfin le « souchen » (2) à vos ivresses lasses,
De rêves enchantés déployant le décor,
Tisse vos songes d'or !

*

**

Plats et pots se font nets, et de façon gaillarde !
Mais là-bas, dans le val, l'anche, sous le couteau,
Se creuse habilement, tel un bec de bombarde :
Bientôt, notre sonneur, regagnant son tréteau,

(1) Abadèn, br. : Danse, réjouissance.
(2) Souchen, br. : hydromel.

Fait « strider » sur la foule une note aigrette
Où chacun, sauf le Roi, discerne un mot humain,
Un mot qui fait, de Marc'h, le parent d'un poulain...
Il vient aux courtisans une âme de femmelette !

L'un attelle son char, l'autre franchit le seuil :
Le courroux du vieux Roi ménage plus d'un deuil
Si jamais un tel mot échauffe ses oreilles !
Et les pauvres sonneurs, ignorants de l'accueil

Qu'avait fait au secret ce sureau plein d'écueils,
Dénoncent, en fuyant, Satan et ses merveilles !
Stupéfait, le roi Marc'h arrête le hautbois :
« Qu'as-tu ? Pourquoi fuir ? » — « Le Démon dans cette

N'en doutez pas, Seigneur, se musse et se retranche : [anche,
Il hante, depuis Ker-Is, le palais de nos Rois ! »
— Poltron ! Triple couard ! donne ici ta bombarde —
Que le diable y soit ! Eh bien on le va voir ! »

Sur ce, le bon sonneur pourvoit à sa sauvegarde
Et les lèvres de Marc'h ont pincé l'embouchoir.
Il souffle et du barbier le secret exécrable,
Le secret, à lui seul, jusqu'à présent palpable,

S'échappant du sureau, s'épand dedans le val !
Marc'h, lui-même, en fait la bannière implacable,
Du Menez à la Mer, il n'est plus d'autre fable :
« LES OREILLES DU ROI SONT CELLES DU CHEVAL ! »

LÉON LE BERRE.



La Production en Bretagne

DES CHIFFRES, DES FAITS

(Suite)

CULTURES DIVERSES

A la fin du XVIII^e siècle, sur les recommandations de la Société d'agriculture et des Etats de Bretagne, furent faites des plantations de *noyers* et de *muriers*. Les *noix* étaient traitées sur place pour l'obtention de l'huile et de teintures. La plantation des *noyers*, commencée en 1770, se poursuivit au XIX^e siècle, mais sans engouement, dans la Loire-Inférieure, le Morbihan et les Côtes-du-Nord; la plupart des *noyers* plantés au XVIII^e siècle furent abattus pour la menuiserie entre 1850 et 1870. En 1913, la production moyenne des *noix* était de 250.000 quintaux.

La diffusion du *murier* fut la conséquence d'une tentative d'introduction de l'élevage du *ver à soie*; elle s'opéra dans les régions nantaise et rennaise et dans la presqu'île de Rhuy. Des pépinières furent établies à Rennes et à Nantes en 1744 et entretenues avec des subventions des Etats; celle de Nantes fournit, de 1750 à 1757, 34.570 pieds. La culture du murier a disparu presque complètement, malgré quelques tentatives de plantations dans les environs de Vannes et dans la presqu'île de Rhuy, dues à des initiatives privées, au milieu du XIX^e siècle.

L'*osier*, planté en abondance dans les marais, produit annuellement 60.000 quintaux de coupe livrée à la vannerie.

La culture des *topinambours*, de date récente, ne donnait, en 1913, que 160.000 quintaux.

PRODUCTION LAITIÈRE, BEURRIÈRE ET FROMAGÈRE

En 1913, la Bretagne produisit en moyenne 18.470.000 hectolitres de *lait* et 35.000 tonnes de *beurre*.

La production beurrière de Bretagne était très renommée; l'exportation était de 100.000 livres au XVIII^e siècle et la Cour comptait parmi les clients ordinaires des producteurs Bretons.

L'industrie de la *fromagerie*, de date relativement récente, prend actuellement une extension considérable. Les marques de fromages à pâte molle et à pâte dure de la région de Rennes concurrencent avec succès les marques françaises.

VINS

La culture de la vigne était pratiquée en Bretagne bien avant l'an mille, non seulement dans le comté de Nantes, mais dans ceux de Vannes et de Rennes. Les *vins Bretons* faisaient l'objet d'un commerce considérable au XV^e siècle et le port de Nantes en expédiait à lui seul 12.000 tonneaux. Un arrêt du Conseil du Roi du 9 septembre 1687 causa la disparition d'une partie du vignoble breton en interdisant la plantation de nouvelles vignes « pour le tort que cette culture peut faire à d'autres provinces ».

La Loire-Inférieure tient maintenant le 14^e rang des départements.

MIEL ET CIRE

En 1913, la récolte moyenne du miel roux était de 1.800.000 kilos; celle de la cire de 355.000 kilos, diminution de moitié sur la production de la première moitié du XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle, l'exportation moyenne de la cire et du miel s'élevait à 300.000 kilos; elle est actuellement de 1.200.000 kilos par suite de la diminution de plus en plus accentuée de la consommation locale.

ELEVAGE

Le recensement officiel du bétail fait connaître qu'au 31 décembre 1920, il y avait en Bretagne :

349.280 chevaux sur	2.635.350 en France, soit	1/8
1.774.670 bovins sur	13.217.240 —	soit 1/8
540.700 pores sur	4.941.960 —	soit 1/9
163.940 moutons sur	9.405.870 —	soit 1/57

La production de la Bretagne en chevaux, en bovins et en pores est donc le huitième de celle de la France, pour une superficie de 1/16; elle est donc double de celle des autres régions composant la France.

En ce qui concerne l'élevage des bovins, le Finistère est au second rang de tous les départements de France, le Morbihan au 6^e, l'Ille-et-Vilaine au 7^e, la Loire-Inférieure au 8^e, les Côtes-du-Nord au 11^e. Et cependant l'élevage n'est rien à côté de ce qu'il fut naguère. Sur les 1.774.670 bovins de 1920, les bœufs entrent pour le chiffre de 124.690; or, ce chiffre va depuis plusieurs siècles en diminuant : en 1735, il y avait encore en Bretagne 317.262 bœufs.

L'élevage du mouton est réduit dans des proportions encore plus grandes : en 1735, il y en avait 271.354, et l'on constatait à cette date que l'élevage du mouton avait diminué de près de moitié !

Seul l'élevage du cheval a fait des progrès, mais seulement depuis une soixantaine d'années, grâce à l'initiative des éleveurs, et principalement des Léonards. En 1735, il y en avait 130.000 en Bretagne, dont 20.000 dans le Léon; l'exportation était alors de 25.000 têtes par an, et on était à ce moment dans une période de décadence complète.

Au XV^e siècle, le Léon s'enorgueillissait de ses 30.000 juments. Le nombre de chevaux dans toute la Bretagne devait être alors de 220.000 environ, maximum avant notre époque. Mais il y avait alors une grande réserve de chevaux sauvages dans les forêts de Paimpont, de Loudéac, de Quintin, etc., et ceux-ci étaient une source de reproduction que l'on appelait alors *haras de chevaux sauvages*. Mais à côté de ceux-ci, il y avait, dès le XV^e siècle, des haras où l'on pratiquait la monte sélectionnée. Ces haras étaient aux mains des grands seigneurs et des abbayes. En 1687, les Etats de Bretagne voulurent encourager la création de haras; ils votèrent à cet effet une subvention de 30.000 livres, mais le gouvernement royal employa cette somme à d'autres usages.

Pendant la dernière guerre, le gouvernement français fit acheter en Bretagne, par le seul dépôt de Guingamp, 53.423 chevaux, notamment des *postiers*, les petits hercules bretons, qui ont rendu des secours inappréciables et établi pour toujours leur réputation.

A toutes les époques, la Bretagne a contribué, par son élevage, à l'approvisionnement des marchés étrangers. En 1920, les abat-toirs de la Villette, à Paris, reçurent de Bretagne :

18.814 bœufs	sur 203.589, soit 1/11
10.028 vaches	sur 122.186, soit 1/10
5.607 taureaux	sur 30.158, soit 1/6
11.401 veaux	sur 190.888, soit 1/19
80.799 porcs	sur 228.848, soit 1/3

Sans compter la viande abattue expédiée en messagerie et par des wagons spéciaux qui font la navette entre Paris et la Bretagne, et qui ont amené dans cette ville à peu près autant de bœufs, de vaches, de taureaux, de veaux et de porcs.

Animaux de basse-cour. — On comptait en Bretagne, en 1913 : 4.000.000 de poules, 500.000 canards, 100.000 oies. En comparaison des documents partiels qui restent pour les XVII^e et XVIII^e siècles, ces chiffres accusent une baisse sensible. L'élevage des animaux de basse-cour était bien plus considérable il y a deux et trois siècles que maintenant.

II. — PRODUCTION MARITIME

La Bretagne possède en *ligne droite* 930 kilomètres de côte, dont 490 sur la Manche, 440 sur l'Océan. A cette situation privilégiée, la Bretagne joint une particularité : la pénétration des eaux maritimes par des golfes et cours d'eau très nombreux sur des profondeurs de 15 à 20 kilomètres; et ceci fait de la Bretagne le cœur commercial naturel de l'Europe, aspirant et distribuant le trafic par ses multiples artères.

Trois grands ports de commerce de premier ordre : Nantes, Saint-Nazaire, Brest; des ports secondaires : Lorient, Le Légué, Saint-Malo, Saint-Servan, Morlaix, Lannion, Quimper, Vannes; 84 ports de pêche de toute importance, dont 44 sur la Manche, 40 sur l'Océan.

Trafic. — Son rôle de cœur commercial de l'Europe, la Bretagne l'a joué jusqu'au XVIII^e siècle. Sous le régime de l'indépendance bretonne, il n'y avait pas d'antagonisme entre les ports : une marine commerciale très puissante, la première d'Europe, assurait à la fois l'exportation des produits bretons, la pénétration en Bretagne des matières premières étrangères, la distribution hors de Bretagne de ces mêmes matières et des produits manufacturés apportés de tous pays dans les ports bretons par les navires bretons et étrangers.

Au XV^e siècle, les Ducs avaient signé au moins 21 traités commerciaux avec les puissances étrangères, notamment les pays d'Espagne et de Portugal, et favorisaient par tous les moyens le commerce. L'initiative privée était en honneur : par exemple, au XV^e siècle, les armateurs nantais établirent avec les commerçants de Bilbao une association commerciale appelée la *contratation*, pour échanger entre eux leurs produits. De plus, il y avait en Bretagne, au moyen-âge, des *vaisseaux forains* qui allaient de port en port opérer des déballages de toutes sortes de marchandises, et comme les mers étaient peuplées de corsaires, Jean IV organisa au XIV^e siècle les *convois de mer* pour protéger les navires marchands. Nous n'avons pas de statistiques de la

marine pour la période de l'indépendance, mais les documents que nous possédons nous montrent que la marine bretonne devait être, à la fin du XV^e siècle, l'une des plus puissantes.

Dès les premiers temps de la domination française, et sous prétexte de protéger le commerce, le gouvernement royal envoie des galères dans les eaux de la Loire, de Belle-Ile, de la Vilaine, et leurs équipages arrêtent et pillent les bateaux, font des descentes à terre et terrorisent les rivages. Dès lors, l'initiative privée demeure seule pour maintenir et améliorer le commerce maritime.

En 1704, il y avait en France 8.295 navires marchands sur lesquels 3.273 appartenaient aux ports bretons, soit les 2/5. Nantes avait 1.332 bateaux, Brest 936 : après ces deux ports venait Bordeaux, avec 644 bateaux. Vannes était presque aussi important que Bordeaux, puisque 501 navires étaient attachés à son port.

Le port de Lorient eut pour origine des établissements de dépôts établis à Blavet au début du XVIII^e siècle, et transportés à partir de 1664 en amont de la rivière par la Compagnie des Indes : c'est donc une fondation due à l'initiative privée, et non au pouvoir royal.

Pour donner une idée de l'importance commerciale de la Bretagne, disons que Nantes réexportait, en 1735, en Espagne seulement, pour 1.722.942 livres (plus de 6 millions de francs) de marchandises en provenance des Antilles, en Italie pour 1.650.118 livres de marchandises, et reçut d'Espagne pour 1.340.565 livres (4 millions et demi) de marchandises.

Au début du XX^e siècle, la Bretagne possédait :
 110 navires long-courriers sur 610 en France, soit 1/5;
 483 navires caboteurs sur 1.610 en France, soit 1/3;
 1.069 bateaux au bornage sur 5.227 en France, soit 1/5.

Soit 1.582 navires marchands contre 3.273 deux cents ans plus tôt : seul le tonnage des long-courriers a augmenté. Il y a donc eu en réalité un abaissement de capacité productive chez le marin, diminution de richesse individuelle. Cet abaissement s'est traduit par la déchéance de villes nombreuses. C'est qu'à partir du XVII^e siècle, les droits sur les marchandises ruinèrent les ports bretons : la politique économique française était l'opposé de celle des Ducs qui « ordonnaient la franchise des droits, pour que les marchands reviennent à l'avenir ».

Au point de vue commercial, le mouvement des ports a été, en 1913, le suivant pour les débarquements :

Nantes	1.611.335 tonnes
Saint-Nazaire	1.490.893 —
Brest	355.518 —

Soit..... 3.457.746 tonnes

La même année, Calais, Boulogne, Le Havre, Rouen, Cherbourg, La Rochelle, La Pallice et Bordeaux débarquaient ensemble 11.467.832 tonnes. La comparaison se traduit donc par

un quart des opérations en faveur des trois grands ports bretons. Cependant, il ne faut pas manquer de remarquer que Brest est laissé dans un abandon voulu; ce port est systématiquement écarté de tous travaux d'amélioration par le gouvernement français; et pourtant :

1° Son chenal a 40 mètres de profondeur à marée basse, alors que la rade de La Pallice, la plus profonde après celle de Brest, n'a que 9 m. 12;

2° La distance qui le sépare de New-York est de 2.954 milles, alors que Liverpool, port le plus près après Brest, est à 3.010 milles.

Brest était donc désigné pour être, suivant la tradition maritime bretonne, l'une de ces grandes artères du cœur commercial de l'Europe, et tandis que des ingénieurs allemands se vantaient de pouvoir construire dans sa rade trois ports comme Hambourg, le gouvernement français écartait de lui les grandes voies ferrées qui doivent assurer le commerce transatlantique avec le centre de l'Europe et l'Orient.

Aujourd'hui, le commerce de la plupart des petits ports n'est plus comparable à ce qu'il était aux xv^e et xvii^e siècles; les ports de commerce qui n'ont pas disparu, comme Penmarc'h, Piriac, etc., sont, soit envasés, comme Vannes et Redon (ce dernier l'un des plus importants naguère, et permettant de faire pénétrer jusqu'au cœur de la Bretagne les produits apportés par mer), soit délaissés pour des causes diverses.

(A suivre.)

H. QUILGARS.



SKETLA

A NOS LECTEURS

« Buhez Breiz » est heureuse et fière de donner à ses lecteurs la primeur d'une œuvre originale et puissante, appelée, croyons-nous, à un immense retentissement. Il s'agit des Mémoires du mercenaire celtique Segobranos (Skelta Segobrani) dont un de nos compatriotes, J.-M. Le Tarzec, fut assez heureux pour découvrir en Égypte, non le manuscrit primitif — ce qui serait d'un prix inestimable — mais un abrégé en mauvais latin, œuvre d'un obscur descendant du guerrier celtique. C'est d'après les notes de Le Tarzec — un disparu de la guerre — qu'un groupe de celtisants de nos amis (X^e), au prix d'un labeur de plusieurs années, est parvenu à mettre sur pied les Skelta Segobrani. L'ensemble ne comprend pas moins de cinq forts volumes consacrés aux

traditions primitives et aux principaux épisodes de l'histoire et de la légende des Celtes.

Le fragment que nous donnons ci-après, Marc'hekadenn Atepomaros, « la Chevauchée merveilleuse d'Atepomaros », fait partie du quatrième livre (Taranis), qui raconte les aventures d'Atepomaros et de Sukatus, deux rois suprêmes de Vindokladia, la cité sainte sur la mer du Soleil.

C'est à Vindokladia aux trois enceintes : temple-citadelle, bois sacré et ville, aux deux grands rois suprêmes (dont Atepomaros) et aux douze rois sacrificateurs que s'ouvre la scène du début (1).

B. B.

GERIOU DIAES ⁽¹⁾

A gaver er pennadou kenta

- (Berraduriou : g. gourél (masc.), gg. gwregol (fém.), lies, pluriel).
 anheulia escorter; anheulideg gg. escorte, cortège.
 arouez gg. signe, marque; arouezia marquer.
 arz g. ours.
 bag-euz gg. bateau d'épouvante.
 karo-erc'h g. renne.
 kenbrezek converser.
 kenstumma former ensemble.
 kenveria mettre en regard.
 kerneweg g. langue cornique.
 kouc'h g. coque (de bateau).
 krenvlec'h g. fort, citadelle.
 dezrevell raconter; dezrevellerez (moueziou) g. bruit de voix.
 digenvez (lieu) solitaire; digenvezder g. solitude.
 digoueziad g. arrivant; liesder digoueziad.
 dremwel, dremweliad g. horizon.
 fouthenn gg. fourrure; fouthinata chasser les fourrures; fouthiner chasseur de...
 glann gg. rive.
 gell brun.
 gro gg. grève; ha traez, traezenn.
 hael généreux, noble.
 lenkr poli, glissant.
 lidroad g. sacrifice, offrande (religieuse).
 lufrennaoùs (eau) miroitante.
 luc'hskeudenn gg. photographie.
 menezeg gg. massif, chaîne de montagnes.
 moruil g. baleine.
 ramzel gigantesque; ramzelaat, devenir (ou rendre) gigantesque.
 regezenn gg. morceau de brâse (regez).
 rimia froter.
 skournredenn gg. glacier.
 sez g. siège.
 ster g. sens (d'un mol); diwar ledan steh au sens large.
 stergannek étoilé (Gwenod).
 steudad g. file, rangée, chaîne (de montagnes).
 steuzia disparaître.
 strobellet embarrassé.
 taouarc'h lies, tourbe; taouarc'hieg gg. tourbière.
 touskan g. mousse.
 tropell, tropellad g. troupeau.

(1) Nous conseillons à nos lecteurs de lire, au préalable, cette liste des mots difficiles des premiers chapitres; cela leur facilitera la lecture du texte nécessairement un peu archaïque de notre ancêtre Segobranos.

Ar plac'h he daou varc'h ruz

Tavet edo hir-gornioù aour ar varzèd oc'h embanna tarz an deiz (1), ha peure'hraet gant an daouzek roue al lidrôadou war ar grec'hienn. Atepomaros a reas tro ar c'hrenvlec'h hag a welas a-bell eur plac'h yaouank o tiredek davetan dre dreuz ar gompezenn. Edo a-c'haoliad war eur marc'h ruz hep dibr na gwestenn. Dont a rae ar marc'h-ze dre ar gompezenn o taoulammet ken her, ken taer, ken direiz ma'z tije lavaret edo o vont da ziskar kêr (Vindokladia) gant e vruched ledan ha d'he flastra dindan e garn. Evid ar plac'h yaouank a oa war ar c'hein anezan, e kavas da Atepomaros n'en doa gwelet biskoaz merc'h brasoc'h ha neuziet bravoc'h ha haeloc'h egeti. Eur regenn e-kreiz he fennad-bleo oc'h ober anezo diou gevrennad kevatal a goueze a wagennadou hag a rodelladou war he dioukoaz (2). En he dargreiz eur gouriz moan graet a lagadennou kovevr ruz o lugerni evel kel lies all a regezenn (3). Eur c'hleze noaz ganti en he dourn dehou hag en he dourn kleiz eun dra a lavarjed ez oa eun aval pe eur belen-dan. Evid d'ezi ez oa he daouarn ac'hub evel-se, n'oa ket diwevn nag emstrebellet he doare; aes-tre ez oa, en eneb, ha war-bouez he daoulin e rene he jao dre an henchou a-dreuz d'an edegou gwel eget war-bouez dourn pe westenn. En he c'hichen edo o taoulammet eur marc'h ruz all henvel-beo ouz an hini a oa dindani. Betek kêr e taoulammas er stad-se ar plac'h yaouank. Treuzi kêr ha koad a eure hep gorrekaat war he herr ha pignat krec'hienn ar Roueed. Deut dirag Atepomaros, en eun taol e harzas he ioened a-zav. Lavarout a reas d'ar roue gaolia an eil marc'h na dont d'he heul. Hag int holl etrezeg an Hanternoz.

Hevelep marc'hekadem ne eure den biskoaz ! Evel eur bar-rad avel e tec'he an douar dindan karnou an daou loen. En diabell-gweled e tilec'hie ar c'hrec'hioù. Koadou ha koadon

(1) Kenveria kornioù aour Gallias (Jutland) a oa gollet-holl a skeudennou hag a arouezioù diwar ben-vojennoù ar Gelted, Montelius-Reinach, *Temps préhistoriques en Suède*, p. 193, skeudenn 274. — An ano a varz-hirgorn « tubicen » a zo amprestet diouz ar c'herneweg, D'Arbois, *Introduction à l'Étude de la Littérature celtique*, p. 67. Diwar-benn ar voaz da embanna an tarz-deiz dre seni an hir-gorn, Bédier, *Roman de Tristan et Isolt*, p. 101. Lakaat e-kenver ar voaz heuliet e Magdalen College en Oxford, er c'hala-mae, Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 410.

(2) Evid ar c'hempenn-ze eus ar bleo, kenveria ar pennou merc'hed keltiad miret er mirdioù-man : 1^o mirdi ar Penfil e Petrograd (Bienkowski, *De Simulacris Barbarum Gentium apud Romanos*, Krakovia, 1900, p. 43, skeudenn 23 b); 2^o mirdi Chiaromont, Rom (Bienkowski, p. 44, skeudenn 25 a); 3^o hevelep mirdi (Bienkowski, p. 95, skeudenn 94).

(3) Gourizioù graet a lagadennou arem a veze gwisket gant ar merc'hed keltiad da oadvez an Ten II, Déchelette, Manuel, II, 3^{es} keyrenn, pp. 1230-5, skeudennou 521, 522, 523.

c'hoaz, plénennou ha plénennou c'hoaz, dremwelou ha dremwelou c'hoaz en em eile a-daoladou dirak dremm an daou varc'hekaer, dirak pennou ar mire'hed anezo. Stêriou, lennou, gwazioù-mor n'oa diouto harz ebet d'o redadenn. War c'horre an doureier lufrennaoùs, ma neunve pesked lintrus e dounderioù boull anezo, m'en em skeudenne outo, ker fraez hag en eur meleziour arem (1), koabrennou an oabl, ar skraved gwenn hag ar morvrini du, o taoulamme ar c'hezeg ken herr ha ken aes ha war eur pradad geot hej-dihej gant an avel. Treiza ar mor a rejont evel-se hag, en tu-hont d'ar mor, bro ar Sitoned bleo-du talfasok. Atepomaros a welas o zantadou, o zeltennou ler, tro-dro d'ezo tropelladou bras a girvi hag a heizezed (2), a biaoount e lec'h oc'hen ha buoc'henned. Hogen ne vanjont ket a-zav da genbrezek outo hag e tale'hjont gant o redadenn dalc'hmat war-raok en Hanternoz.

Ar Sitoned o fenn talfasok eo an diweza tud a gaver pa 'z eer diouz an tu-ze. Pelloc'h ne welas Atepomaros nemet eur vro digenvez golôet, keit ha m'helle tizout ar sellou, a rec'hier touskanek, a daouarc'heier o dourioù lufrus, a goadeier treut debret gant ar barv-gwez, ma founne enno war ar gwez beo ar gwez maro ha diskaret. Er c'huz-heol, steudad menezioù Saevo (3) a zisplege e livenn-gein skournet. Er sav-heol en em astenne ar gwel diharz-kaer war eur gorread ec'hon-divent a zour difiny ha disked, Mori Maruson (4) gouez da foulinatien an Hanternoz.

Eun doare goulou, gwenn, kunv hag unvan, a sklerijenno an holl vro-ze. Eur goulou dreist-natur e kavas d'ar roue ez oa-hen, dre na welas mammenn ebet d'ezan. Rak eus heol, loar pe stered ne zeue ket : en oabl digoabr n'oa ken a heol, ken a loar, ken a stered.

Ramedon

Eun hent ledan — kel ledan ma hanvale beza graet da rei tremen da amheuliadeg eur roue-meur — a dreuze ar vro.

(1) Meleziourioù arem merc'hed keltiad oadvez an Ten, Déchelette, Manuel, II, 3^{es} keyrenn, p. 1284-9, skeudennou 557, 558. Plac'h keltiad ganti eur meleziour en he dourn kleiz, Schumacher, *Verzeichnis der Abfusse und wichtigeren Photographien mit Gallier-Darstellungen*, p. 65, skeudenn 55.

(2) Kirvi-ere'h (*cervus rangifer*) e gwirionez. Ar Sitoned ma komzer anezo eo al Laponed-vreman.

(3) An ano-ze a read, e kenta kantved hon oadvez, eus an Alpoù skandinavek.

(4) Skrivet *Morimarusan* gant Plinius. A vije, gouez d'ezan, eur ger eus yez ar Gimbred (*Kimbré*) o talvout kement ha *mortum mare* « mor maro ». Dottin, *Langue gauloise*, p. 273. Diwar-benn ar c'henverz-foulinennoù e derou hon oadvez, Jornandes, *De origine actaque Getarum*, 1; Tacitus, *Germania*, 17.

War an hent-se eo e rede an daou varc'h ruz, ha distera souezenn ar roue n'edo ket gwelout, e penn pella hanternoz ar bed, en eur vro c'houez ha peur-zigenvez, eun hent ker bras, ker plên, dalc'het e kerkouls ratre. Hag hen goulenn ouz e ambrougerez pe ano a raed eus an hent-se, pe zoare tud a c'halle e zerc'hel e ratre ha da belec'h e kase.

« Ramedon (1) eo a reer eus an hent-se, eme ar plac'h he c'hleze noaz hag hec'h aval tan. Ar re hen dalc'h e ratre eo an engroezion tud o tremen drezan noz-deiz dibaouez. Gant o zroid e rimont kement torosell a ve ennan ouz hel lakaat ker kompez ha kel lenkr ha kroc'henn eur silienn. Sell ha selaou piz. O gwelout hag o c'hlevout a ri da-unan evel ma ran-me. »

Dre youl an doueed e tigoras daoulagad ha diousskouarn Atepomaros d'an traou kuz, hag hen o klevout dezrevellerez mouezion, pilpaserez kammedou, chourikerezh kirri, o verzout a-zehou hag a-gleiz war an hent spezon gwazed, merc'hed ha bugale oc'h amheulia spezon kirri stlejet gant spezon ejened ha kezeg. Seul ma kerzent war-du an Hanternoz a teue ar spezon-ze stankoc'h-stanka. Eun dibunadeg a oa anezo na weled d'ezi na penn na dibenn. A-vec'h ma lezent dre greiz an hent eun tremen d'an daou varc'heger.

— Da belec'h eman o vont an holl dud-se ? eme ar roue d'e ambrougerez.

— Her gwelout a ri da-unan, eme ar plac'h yaouank. D'al lec'h ma 'z eont ez eomp ni ivez.

Al Lestr du

E penn pella an douar-ze eus an Hanternoz e tigouezas an daou varc'h dirag eur mor dianav. Bez' e oa eno meur a draezenn-vor, d'o disranna steudadou kerreg du hag izel o vont tre en dour henvel ouz kein loened henter-veuzet. A-zav dirag ar vrasa eus an traezenno-ze, ma tibenne an hent enni, edo eul lestr iskis. Dic'houel, divern ha diroenv ez oa hep merdead na loman en e vourz. Ha graet ar c'houc'h anezan en e bez a naered du kenweet, tro o fennou en diabarz (2). War ar c'hlan en em stankae engroez ar spezon. Bountet gant ar re war o lerc'h e tiwiskent prim ar spezon dilhad en o c'herc'henn hag, en noaz-dibourc'h, e savent el lestr. Atepomaros

(1) Kenveria, en iwerzoneg, *Ramat, ramot*, an hent bras ha ledan a rene da grenvelc'hio ar rouanez ha, diwar ledan ster, moarvat, pep doare hent bras, Joyce, *Social History*, II, p. 394. Beza a-walc'h e ve ar brezoneg *ramvet* andoniet ouz an hevelep mammen, Dottin, *Langue gauloise*, p. 280.

(2) Anderson-Leclercq, p. 285.

a gleve c'houibanadeg an naered ouz o digemerout, lenvadeg ha drouk-pedadeg ar spezon a oa flemmet ganto. Ar spezon tud hepken a zave er vag. Evid ar spezon kirri ha loened, eil-pennet e vezent er mor gant niver an nevez-digouezidi, hag i o tiskenn hag o stenzia er c'hoummou an eil war-lerc'h egile. Pa voe barr al lestrad, e teraouas an holl naered c'houibana a-gevret, hag al lestr mont buan diouz an aod hag ober hent en dounvor.

Mori Maruson

Ar plac'h yaouank a lakeas en askreou Atepomaros eun barrig uhel-varr a oa ganti ouz he c'horn-klun tremenet en he gouriz kouevr. Distrôet ganti an daou varc'h diouz an draezenn vras m'en em vernie warni engroez ar spezon, e reas d'ezo diraez e-kichen eur c'hro vihan digenvez. Ac'hano eo en em daoljont a-dreuz d'ar mor. Eun iskis a vor ez oa-hen, hep houlen na gwagenn, teo an dour anezan evel eoul morvil, heb eur pesk o neunvi ennan, heb eun evn o nijal a-zioutan, skleraeat gant eur skleur hanval ouz skleur al loar, ha padal a-us d'ezan na loar na stered. Tizet e voe, ne voe ket pell, ar vag-euz gant al lestrad spezon a oa merdeet ganti. Hep gouel, na roenv, na stur, na merdeidi d'he ren, e treize ar mor herrek-boemus, an naered en he bourz o c'houibana holl a-un-voez, hag o sevel a-ziouti huanadou, lenvadou, gouelvanou, difronkadou, ronkelladou, devet ma 'z edo ar spezon gant stok an naered a zanke kriz ha dibaouez o dent en o c'horfou noaz hag a skuilhe gant o c'hontamm gloaz ha klenved en o holl izili.

(Da heulia).

X^a.



Les Eisteddfodau du Pays de Galles

I. Les débuts de l'Institution

Les Gallois appartenant à la même race de la branche celtique que nous autres Bretons et occupant à l'Ouest de l'Angleterre une situation analogue à celle que nous occupons à l'Ouest

de la France, rien de ce qui les concerne ne devrait donc nous laisser indifférents surtout quand ils nous donnent des exemples dont nous pouvons et devons tirer profit. Il faut avouer d'ailleurs, qu'ils ont su, mieux que nous, défendre et cultiver leur capital racial et intellectuel et c'est pourquoi j'ai cru bon qu'une étude sommaire, mais précise, sur la question des Eisteddfodau serait ici à sa place.

Les Eisteddfodau sont un moyen et la manifestation la plus belle de l'extraordinaire activité intellectuelle de nos frères de race. Ce sont des réunions littéraires et musicales qui ont lieu un peu partout dans le pays et dont l'aboutissement est représenté chaque année par l'Eisteddfod Nationale et Royale à laquelle participent tous les Gallois, non seulement de Galles, mais aussi ceux qui vivent à l'étranger. C'est, pourrait-on dire, la pierre angulaire de la culture galloise.

Les plus anciens documents que nous possédons sur la vie du peuple gallois, c'est-à-dire les lois, les romans, les manuscrits, nous enseignent que, comme dans les pays de langue gaëlique d'Irlande et d'Ecosse, les poètes ou bardes jouaient en Cambrie un rôle de tout premier ordre et que leur influence y était considérable. Du reste, ils étaient arrivés à un haut degré de technique poétique et nous possédons de certains d'entre eux des œuvres d'une rare beauté d'expression et de sentiments.

Ces bardes se rencontraient souvent dans des tournois littéraires et musicaux, qui sont en quelque sorte le début des *Eisteddfodau*, mot gallois qui signifie assises. Ces réunions littéraires jouaient aussi le rôle des Académies de nos jours, distribuant le blâme, l'éloge et conférant des grades aux candidats.

Le roi Gruffydd ab Cynan est supposé avoir fait tenir vers 1100 une réunion bardique dans la ville de Caerwys, qui semble avoir été le centre préféré des bardes et poètes; en 1176, une autre réunion fut organisée par Lord Rhys dans son château de Cardigan, après avoir été annoncée, non seulement en Galles, mais aussi en Irlande, en Ecosse et en Angleterre. Cette Eisteddfod fut très semblable à celles de nos jours, à peu de chose près.

La chute de Llewelyn en 1282, qui mit fin à la dernière principauté indépendante galloise, fut un coup terrible pour les bardes dont la situation dans les cours galloises était si importante et qui avaient toujours exalté le sentiment national; le conquérant anglais les considéra donc assez naturellement comme des ennemis dangereux et voulut les détruire. Peu à peu, néanmoins, les rois et princes qui avaient disparu furent remplacés dans le rôle de protecteurs de la littérature nationale toujours vivace par les simples gentilshommes. On s'explique cette résistance de la langue et de la littérature galloises par le fait qu'elles étaient arrivées à un haut degré de culture et que leurs riches trésors leur avaient conquis, non seulement l'attachement patriotique des Gallois eux-mêmes, mais aussi le respect des étrangers. Les Gallois avaient été, pour cette raison, comme pour d'autres, considérés par les envahisseurs

normands de l'Angleterre d'une toute autre manière que les Anglo-Saxons, méprisés et traités en rustres.

Entre 1327 et 1330, c'est-à-dire pendant le règne d'Edouard III, il est dit que plusieurs Eisteddfodau eurent lieu et l'on en donne des détails assez complets que l'on ne peut tous garantir. Toujours est-il que des Eisteddfodau, dits de la Renaissance (*Eisteddfodau Dadeni*), coïncidèrent avec une nouvelle floraison de l'esprit bardique et en assurèrent le succès. Il suffit pour en comprendre la portée, de citer le nom de Dafydd ap Gwilym, le grand poète du moyen âge, né en 1340, et qui a laissé des œuvres d'une impérissable beauté.

Ainsi nourri par les bardes, le sentiment national gallois permit à un descendant des princes de Powys, Owen Glyndwr, de lever l'étendard de la révolte, de proclamer l'indépendance de la Cambrie et de marcher de succès en succès. Le Parlement anglais comprit fort bien où se trouvaient les réserves de force des Gallois; en 1401, il vota plusieurs lois défendant, entre autres choses, aux enfants de race galloise de suivre les cours des écoles et interdisant les Eisteddfodau. La défaite d'Owen Glyndwr en 1409, fut un autre coup terrible pour les bardes et la profession, dont les accès étaient autrefois si jalousement gardés, tomba entre les mains de gens d'une culture et d'une éducation médiocres, désireux de profiter de l'influence de la poésie sur leurs compatriotes.

Des rythmes étrangers pénétrèrent même dans le domaine de la poésie galloise et les choses en arrivèrent à un tel point que deux bardes de grand talent, Llawdden et Gruffydd ap Nicolas résolurent de demander au roi Henri VI l'autorisation de réunir une eisteddfod pour remettre les choses en ordre. Gruffydd obtint cette autorisation et, en 1451, eut lieu la célèbre Eisteddfod de Carmarthen. On profita de cette occasion pour épurer la métrique et la poésie galloises.

Dafydd ap Edmwnd systématisa les vingt-quatre mètres nationaux et exposa les règles des « *hualau* » (entraves) qui, en compliquant la technique, permirent de fouiller et de retourner les idées et d'atteindre ainsi un rare degré de perfection de forme et de son. Les poètes du Glamorgan trouvèrent ces règles trop recherchées et formèrent un autre système auquel ils donnèrent leur nom.

Il faut, du reste, noter que Dafydd ap Edmwnd n'a guère innové et qu'il a simplement codifié et modifié les anciennes règles; quant à Llawdden, il compila des règles relatives à la profession, règles d'après lesquelles bardes et musiciens étaient divisés en cinq classes, chaque membre pouvant monter ou descendre de grade, tous les trois ans, suivant la qualité de ses œuvres.

La définition qu'à cette occasion Dafydd ap Edmwnd donna de l'Eisteddfod mérite d'être rapportée, car elle est restée vraie. Son but, d'après lui, était : « *Cof am a fu, ystyr am y sydd, a barn am a fydd* », c'est-à-dire : rappeler le passé, considérer le présent, et juger l'avenir. Une autre eisteddfod eut lieu sous le règne du roi Tudor Henri VIII, la quinzième année de son règne.

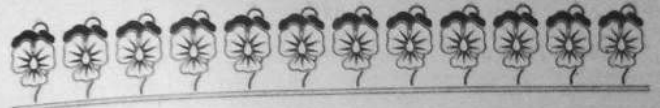
Les Tudors, originaires d'Anglesey, étaient de pure race galloise, ce qui ne les empêcha nullement de regarder d'assez mauvais œil la langue galloise, considérée comme un obstacle à l'exercice de l'autorité du Gouvernement central. Mais, d'un côté, le sentiment littéraire des Gallois était si vif et les faux bardes qui avaient envahi la profession étaient devenus si encombrants d'un autre côté, que la reine Elisabeth accorda en 1568 l'autorisation de réunir une eisteddfod à Caerwys. Nous avons encore le texte de ce curieux et important document. La reine y fait remarquer que les vagabonds et les oisifs embrassaient la profession de ménestrel et de barde, en foule si considérable, qu'ils formaient une « multitude intolérable » dans la principauté du Nord-Galles et qu'ils molestaient, par leurs désordres éhontés, non seulement les gens de qualité, mais aussi les autres, dans leurs propres habitations. Elle leur reprochait également de décourager les véritables bardes, tout en les empêchant de gagner leur vie. Elle chargeait donc un certain nombre de personnalités de tenir une eisteddfod en la ville de Caerwys, suivant la coutume, après s'être entourés de gens compétents pour juger les candidats. Ceux qui ne donneraient pas satisfaction devaient recevoir l'ordre de travailler honnêtement suivant leurs moyens, faute de quoi ils seraient traités avec toute la rigueur des lois. La reine ordonnait aussi, toujours pour se conformer à l'usage, que l'Eisteddfod fut annoncée dans toutes les foires, marchés, villes et autres lieux de réunions des comtés d'Anglesea, Carnarvon, Mérimoneth, Denbigh et Flint.

Il est probable que cette Eisteddfod aboutit à quelques résultats, mais ils ne furent certainement pas durables car, en 1594, nous voyons qu'une autre pétition fut adressée au trône par un certain nombre de nobles du Nord du Pays de Galles. On ne sait si l'autorisation fut accordée, on ne le croit pas. Le document est, néanmoins, intéressant, car il ressort qu'à cette époque le prix de poésie était un fauteuil d'argent, le prix de harpe une harpe d'argent, le prix pour le jeu de la *crwth*, une *crwth* en argent (la *crwth* est une sorte de violon), et celui pour le chant d'une langue en même métal.

Après cette période, la noblesse galloise s'étant peu à peu et en partie anglicisée, les protecteurs puissants firent défaut aux bardes dont l'importance diminua beaucoup et leurs réunions devinrent populaires et sporadiques. L'Eisteddfod, malgré tout, ne devait pas mourir et dans un prochain chapitre nous étudierons son développement ultérieur.

(A suivre).

PIERRE MOCAER.



CHRONIQUE

HOMMAGE DES BRETONS DE PARIS AU SOLDAT INCONNU

Le matin du 19 février, a eu lieu à la Tombe du Soldat Inconnu une grande manifestation bretonne, organisée par la Fédération des Sociétés bretonnes de Paris, et placée sous le haut patronage du maréchal Foch et la présidence effective de MM. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, et de l'amiral Ronarc'h.

Après s'être groupées au rond-point des Champs-Élysées, les nombreuses sociétés présentes se sont rendues en cortège à l'Arc de Triomphe de l'Étoile. En tête du cortège, marchaient les membres du comité de la Fédération bretonne, MM. Philippe, président; Delhoumeau, secrétaire général, etc. Puis venaient les députés et sénateurs des cinq départements de la Bretagne.

Enfin, groupés autour de leurs bannières respectives, venaient les membres des différentes sociétés bretonnes de Paris, l'Amicale des Enfants des Côtes-du-Nord, l'Association des Enfants d'Ille-et-Vilaine, l'Amicale des Morbihanais de Paris, le Cercle d'Etudes celtiques, les Enfants de Bretagne, la Société du Muscadet de la Loire-inférieure, la Société de Secours mutuels La Prévoyance bretonne, les Bretons de Paris, etc., etc.

Arrivés à l'Arc-de-Triomphe, les différents groupes se rangèrent autour de la tombe du soldat inconnu, après avoir déposé sur la dalle plusieurs gerbes de fleurs et une palme en bronze.

Puis, M. Philippe, président de la Fédération Bretonne, exprima, en quelques paroles, à celui qui dort dans cette tombe, de son dernier sommeil, tout la reconnaissance des Bretons durant la guerre, et fit ressortir le grand nombre des leurs qui versèrent leur sang pour la cause du droit.

Pour terminer, M. Jacob, secrétaire de la Fédération, prononça une allocution en langue bretonne.

ASSOCIATION DES MÉRIDIIONAUX DE BRETAGNE

Les membres de cette Association se sont réunis l'autre jour à Rennes à l'occasion d'un banquet. Les journaux nous apprennent qu'après le repas on chanta dans presque tous les patois du Midi les belles chansons du Sud de la France.

On se moque parfois en Bretagne des Mocos, mais il faut avouer qu'ils viennent une fois de plus de nous donner une belle leçon de patriotisme régional de nous pourrions tirer parti.

KENSTRIVADEG « UNVANIEZ ARVOR »

1^o Priz Kevrenn ar Brezoneg.
200 lur d'ar gwella marvailh tennet eus Istor Braiz, Istor ar Gelted, pe Vuhez Vreiz vremen. Rannet ne vo ket ar priz-man ha ne vo rôl nemet d'eul labour a bouez hag a wir dalvoudgeez e sell-eus *Yes, Spereb-bro ha Buhezgeez*, me vo gallet ober gant eul levr talvoudus da Vreiz ha mai da vevat ha da skigna en hon touez ar garantez-vro. Arabad kemerout skouer diouz marvailhou « feuillets » ar C'hallaoued, mat hepken da ziverrat o amzer da lennerien verbroell.

2^o Priz Dunroe (kinniget gant eur c'henvroad eus ar C'hanaad).
50 lur d'ar gwella dastum a bemp marvailh brezonek kuntuilhet diwar d'weuz hon marvailherien a Vreiz-Izel. Merka ar barrez hag hanô ar marvailher.

3^e Priz ar Goelo (kinniget gant eur Breizad eus ar Goelo).
 60 lra 50 lur a brizioù d'ar skollou (paotred ha merc'hed) o devo kentellet ar gwella bugale Vreiz war garout ha lenn ar brezoneg. Digas eun testent gant ar maer pe ar person.

Kas al labouriou ac'hann d'ar c'henta a vezeven, d'an aotrou Vallée, rener ar Gevrenn vrezonek, 23, ru Sant-Beneat, Sant-Brieg.

LE RÈGLEMENT IRLANDAIS

Nous nous sommes toujours beaucoup intéressés à la question d'Irlande à *Breiz Breiz*, et c'est avec attention que nous continuons à suivre l'évolution des négociations irlandaises actuelles.

Comme on le sait, l'Irlande trompée à plusieurs reprises par l'Angleterre et finalement poussée à bout, réclama il y a quelques années, une fois de plus son droit à l'indépendance. Les Sinn Féiners, peu nombreux au début et considérés comme des rêveurs, étaient parlans de l'abrogation de l'Acte d'Union, mais reconnaissaient les droits de la couronne, le roi d'Angleterre devant également être roi d'Irlande. Ce dernier pays avec son Parlement distinct et indépendant ne voulait donc qu'une union personnelle avec l'Angleterre dans le genre de celle qui existait entre la Hongrie et l'Autriche ou entre la Suède et la Norvège. Pour arriver à ce but, Griffith, l'organisateur tenace et convaincu du mouvement recommandait à ses compatriotes de ne compter que sur eux-mêmes pour développer leur pays et préconisait le boycottage pacifique mais systématique de l'administration anglaise; de la le nom du parti Sinn Féin qui en irlandais signifie *Nous-Mêmes*. Le manque de foi de l'Angleterre, la répression sauvage du mouvement nationaliste irlandais, excité par les idées de liberté que la Grande Guerre avait dégrégées, ont pour conséquence de faire l'union de tous les patriotes irlandais sur le terrain de la République.

Un gouvernement fut donc constitué avec Chambre des Représentants, ministre et président de la République. Ce gouvernement qui, en dépit des persécutions anglaises, fit beaucoup de choses parce qu'il pouvait compter sur le dévouement des masses, l'appui des intellectuels et aussi celui des riches Irlandais-Américains, eut même des envoyés et des consuls à l'étranger.

Certains des chefs du mouvement ne croyaient probablement pas à la possibilité de rompre tous les liens qui attachaient l'Irlande à l'Empire Britannique; ils demandaient tout pour en obtenir la plus grande partie, c'est-à-dire le statut d'un Dominion; parmi eux on peut citer Griffith, le fondateur du Sinn Féin, et Michel Collins. D'autres chefs du mouvement, au contraire, avaient une foi ardente en la République et l'indépendance totale; celui d'entre eux qui est le plus en vue est M. de Valéra, président de la République.

La guerre en Irlande, entre l'armée républicaine et l'armée d'occupation anglaise, avait mis le pays dans une situation épouvantable, mais n'en usait pas moins terriblement les forces de l'Angleterre qui avait bien d'autres sujets d'inquiétude et dont le prestige moral se trouvait de plus en plus compromis. De plus, et il ne faut jamais l'oublier, l'Irlande était la meilleure cliente de l'Angleterre et la situation économique de celle-ci était telle avec ses armées innombrables de sans-travail, qu'elle ne pouvait se payer le luxe de détruire une nation avec laquelle elle entretenait des relations d'affaires aussi profitables.

Le gouvernement anglais offrit donc la paix à l'Irlande et, après des négociations extrêmement laborieuses, M. Lloyd George, un beau soir, mit le marché en mains aux délégués irlandais. Il leur demanda de choisir entre les conditions qu'il leur offrait ou la reprise immédiate des hostilités, celles-ci devant être sans merci. Bien que devant en référer à leur gouvernement, les délégués irlandais, certains d'entre eux la mort dans l'âme, crurent devoir signer et, finalement, le traité fut ratifié par le parlement insurrectionnel irlandais à une très faible majorité. En somme, l'Irlande obtenait la liberté à peu près complète, l'Angleterre s'étant réservé certaines garanties d'ordre militaire. Malheureusement, l'unité nationale n'était pas réalisée, la constitution de l'Etat du Nord-Est de l'Ulster étant confirmée. « L'Irlande du Sud » comprenait vingt-six comtés, celle du Nord six comtés ulstériens (sur neuf); or, deux de ces six comtés refusaient par la voix de leurs Conseils généraux de reconnaître l'autorité du parlement de Belfast; la seconde ville de l'Ulster,

Derry avait également une majorité républicaine; enfin de nombreux districts des autres comtés étaient nettement hostiles à Belfast et désiraient leur rattachement à Dublin et au Sud. Pour régler cette épineuse question, le traité de paix anglo-irlandais prévoyait un plébiscite, mais M. Lloyd George n'ayant pu au premier ministre de l'Ulster que d'une simple rectification de frontière, un désaccord éclata entre les gouvernements de Dublin et de Belfast quand leurs chefs comparèrent les promesses qui leur avaient été faites séparément à chacun. M. Lloyd George avait simplement voulu bâcler hâtivement, et tant bien que mal, un règlement pour pouvoir se présenter aux élections générales qu'il envisageait immédiates avec la gloire de la conclusion de la paix irlandaise. Il devait fort bien savoir que des difficultés ne manqueraient pas de se produire; c'est du reste ce qui arrive maintenant.

Les Ulstériens ayant condamné plusieurs républicains à mort, ceux-ci prirent des otages et les premiers poussèrent naturellement les hauts cris: c'est un rôle qui convient assez peu du reste aux fanatiques étroits et intolérants de Belfast où les catholiques sont pourchassés comme un simple gibier.

Dans le Sud, MM. Griffith et Collins sont à l'heure actuelle à la tête de l'Etat libre d'Irlande que les troupes anglaises évacuent. M. de Valéra et ses amis qui sont plus nombreux qu'on ne l'aurait cru, restent sur leurs positions. On peut se demander qui a raison de ceux qui acceptent les grandes concessions faites par l'Angleterre ou de ceux qui auraient préféré lutter jusqu'au bout plutôt que de renoncer à l'indépendance pure et simple. C'est une question que beaucoup d'Irlandais ont dû se poser. En faveur des premiers on peut dire que les libertés actuelles permettent aux nationalistes d'être les maîtres chez eux et d'établir sur des bases solides la prospérité économique et intellectuelle de l'Irlande. Le nouveau gouvernement va s'attacher tout d'abord à faire de la langue irlandaise la langue nationale, condition essentielle du relèvement du pays. Enfin, il faut se rappeler que Parnell disait que « nul n'avait le droit de fixer de limites à la marche d'une nation », c'est aussi l'avis de beaucoup de partisans du traité de paix pour qui celui-ci ne représente qu'une borne sur la route à parcourir. Quoi qu'il en soit, en notre double qualité de Bretons et de Français, nous devons souhaiter à l'Irlande la coopération sur le terrain national et patriotique de toutes ses forces et de toutes ses ressources; ceux qui, d'un côté ou de l'autre, créeraient de l'irréparable entre les partisans de la République et les partisans de l'Etat libre feraient une mauvaise besogne vis-à-vis de l'Irlande.

YAN GWIRIONEZ.



A TRAVERS LES LIVRES

A. de Carné. — **DANEVELLOU A VREIZ**; illustrations par M. de Becquet. Beau livre in-8° Jésus, 120 pages de texte, 12 hors-texte en couleur, têtes de chapitre, culs-de-lampe en deux couleurs et nombreuses vignettes. — Prix : 18 francs.

Collection des plus belles légendes du Monde. Editions de l'Abeille d'Or, 222, boulevard Saint-Germain, Paris.

Ce recueil de quelques légendes bretonnes doit paraître simultanément en breton, français et anglais. Le texte breton est dû à l'excellent écrivain qu'est M. A. de Carné; c'est le premier livre breton édité richement, de façon moderne, et il est certain qu'à ce point de vue, M. Maurice de Becquet, l'artiste breton auteur des illustrations, mérite de grands éloges. On regrette peut-être, toutefois, que les dessins et ornements, quoique très beaux, n'aient pas un caractère plus celtique; dans un livre de légendes bretonnes, cela eût pu être souhaitable.

La préface de M. de Carné, très longue par rapport au texte, est très intéressante; il y fait la distinction entre les contes (*marvailhou*) et les légendes (*danevellou*), quoique ces deux genres ne soient pas toujours, à notre avis, nettement tranchés comme, du reste, tendrait à le prouver Yann Postik, un des chapitres du livre qui mériterait tout aussi bien le titre de *marvailh*, comme défini par l'auteur.

Nous regrettons que ces légendes soient indiquées comme traduites du français, car il n'y a aucun doute que leur rédaction primitive ait été faite en celtique.

Dans le texte de M. de Carné se sont glissées quelques fautes d'impression; mais les auteurs bretons, en général, et M. de Carné qui a beaucoup produit, en particulier, se sont résignés à cet ennui.

Somme toute, on ne peut que féliciter chaudement l'écrivain et l'artiste, qui ont tous deux bien mérité de la Bretagne et ont donné un très bel exemple. Leur livre doit trouver sa place chez tous ceux qui se piquent d'aimer la Bretagne, et il est tout aussi bien à sa place sur le guéridon d'un salon que sur le bureau d'un cabinet de travail.

Les éditeurs doivent également être félicités de leur initiative hardie et heureuse.

Hervé du Halgouët. — **LA VICOMTÉ DE ROHAN ET SES SEIGNEURS**. Contribution à l'étude du Régime seigneurial dans l'Ancienne France, accompagnée d'une carte et de plans. — Un volume de 200 pages. — Editeurs : René Prud'homme, Saint-Brieuc; Edouard Champion, Paris.

Bien que la maison de Rohan ait dû renoncer à faire remonter ses origines à Conan Mériadec, il n'en est pas moins certain qu'elle a joué un rôle considérable dans la Bretagne féodale. C'est précisément l'histoire des vicomtes de Rohan, depuis la constitution à leur profit d'un apanage détaché du Pormoët, jusqu'à l'érection de la vicomté en duché, que nous retrace le nouvel ouvrage de M. du Halgouët.

Tout en suivant l'ordre chronologique des événements, l'auteur, comme l'annonce le sous-titre même du volume, s'attache à dégager la physionomie de ce fief féodal au point de vue social. C'est ainsi que le chapitre III, consacré au XIV^e siècle, étudie l'organisation de la justice, ainsi que la situation des nobles et des roturiers; à cette étude se rattache la question du domaine congéable, qui a joué un si grand rôle dans la Bretagne d'autrefois. Le chapitre IV, qui embrasse le XV^e siècle, retrace l'organisation administrative de la vicomté.

Comme il l'indique dans la préface, l'auteur s'est imposé l'étude de très nombreuses sources et s'est efforcé d'édifier un travail conforme à la méthode critique la plus rigoureuse, qui consiste à restreindre le plus possible la part de la conjecture et à mettre en œuvre les documents, de façon à retracer, uniquement grâce à eux, la suite des faits dans leur enchaînement réel. Aussi l'ouvrage qu'il nous présente a-t-il sa place toute indiquée dans la bibliothèque de tous les Bretons curieux du passé de leur pays.

Librairie G. LE BRAS

L. LE GUENNEC, Successeur

37, Rue Kéroul - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement VOTRE langue et achetez :

LA LANGUE BRETONNE EN QUARANTE LEÇONS

par François Vallée. 5^e édition, revue et augmentée, 111, 31, 25 francs. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guillaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAER

L'Enseignement bilingue au Pays de Galles avec préface de J. LOTH
Professeur de Celtique au Collège de France
Prix, 0 fr. 50; franco, 0 fr. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME

Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche
Publie de nombreux articles en breton et d'intérêt régionaliste
Directeur : Léon LE BERRÉ, Quimperle
Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes; 6 fr. Autres départements; 7 fr. Colonies et étranger; 11 fr.

SEAOX, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES, ETC.
percés ou fondus, réparés chez soi avec le ciment "PEKARA"

Résiste au feu et à l'eau bouillante —
La boîte pour 50 réparations, franco 2 fr. 50
Ecrire à Louis ar Ploch, au Prat
Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES.

Confiez vos opérations de banque, de bourse, vos fonds et vos titres à la Banque Régionale, le

" CRÉDIT NANTAIS "

société anonyme au capital de 20 millions de francs. Siège social à Nantes; succursale à Brest, 6, place La Tour d'Auvergne; agence à Saint-Pol de Léon; bureaux périodiques à Plougastel-Daoulas et Camaret.

CRÉDIT LYONNAIS

Capital 250 millions entièrement versés

AGENCES DE BREST, NANTES & QUIMPER

Toutes opérations de Banque et de Titres

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez lire au courant du mouvement régionaliste breton, lisez :

LA QUESTION BRETONNE

Régionalisme & Nationalisme

par P. MOCAER

Prix, 0 fr. 50; franco 0 fr. 55. S'adresser à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT

Ty Nevez Kerivoal
KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix marqués
Envoi sur demande

DIHUNAMB

Dastumaden Miziek Groc'h

Avet Breizh er Morbihan

Un niveren : 10 blanch; 20 blanch 10 réal.

Renour : A. NELLAC & LOEIZ KERRIEU,
10, rue du Gaz, Lorient.

Forêt evachon tac'hus naturel !

Da brede : " JISTR AR VRO ". Da c'hoi
ped : " Marc de Bretagne ". Gwin
ardant jistr eouret 50°. Medalen Aour en
Diskerzadek, Muz'gost 1931. JARANNOU,
perc'hen-fabeiker, Keraz (Keraz).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital : 500 MILLIONS

AGENCE DE BREST : 20, Rue d'Aiguillon

Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU

Banque - Bourse - Coupons - Garde de Titres

Locations de Coffres-Forts, etc., etc.

Buhez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé — D^r Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loeiz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loeiz Herrieu — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Engleo ar Skrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dibunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; la 1/4, 45 fr.;
le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 3248

SOMMAIRE :

Extrémistes.....	PIETRE MOCAR.
Boc'big ruz skol Mousleruz.....	I. PICARD.
Une machine à écrire, à clavier breton.....	H. DYÈVRE.
Karrig an Ankou.....	LOEIZ AR FLOC'H.
Skella (kendalc'h).....	X ^S .
La Production en Bretagne (suite).....	H. QUILGARS.
Ma breur-mager.....	TALDIR.
Bibliographie de la Langue Bretonne (suite).....	JOH AL LENNER.
Les cloches d'Is.....	E. MAREC.
Er Gunehu hag er vedereb.....	J. M. C.
Essai de Technologie Bretonne (suite).....	F. VALLÉE.
Chronique — A travers les Livres.....	



SOMMAIRE :

EXTREMISTES.....	P. MOCAR.
BOC'HIG RUZ SKOL.....	
MOUSERUZ.....	I. PICARD.
UNE MACHINE A ECRIRE, A CLAVIER BRETON.....	H. DYÈVRE.
KARRIG AN ANKOU. LOEIZ AR FLOC'H.....	X ^S .
LA PRODUCTION EN BRETAGNE (suite).....	H. QUILGARS.

MA BREUR MAGER.....	TALDIR.
BIBLIOGRAPHIE DE LA LANGUE BRETONNE (suite).....	JOH AL LENNER.
LES CLOCHES D'IS.....	E. MAREC.
ER GUNEHU HAG ER VEDEREH.....	J. M. C.
ESSAI DE TECHNOLOGIE BRETONNE (suite).....	F. VALLÉE.
CHRONIQUE.....	
A TRAVERS LES LIVRES.....	

EXTRÉMISTES

Maintenant que la question de l'introduction de la langue du pays dans les écoles du pays est nettement posée devant l'opinion bretonne qui s'en inquiète de plus en plus, il convient de prendre à la gorge une objection qui nous est souvent faite en haut lieu. Dans certains milieux où l'on connaît mal la question et où l'on ne croit pas suffisamment à son importance pour comprendre la nécessité et l'urgence de l'étudier, on prétend que l'enseignement du breton contribuerait à éloigner la Bretagne de la France et à diffuser des idées séparatistes. Si réellement il en était ainsi, nous comprendrions que les hommes qui ont souci des intérêts de la France y regardent à deux fois avant de donner satisfaction à un mouvement disrupteur de la patrie française. Le but des quelques remarques qui vont suivre est de démontrer l'erreur d'un tel point de vue.

La Bretagne est française et la langue qu'elle parle est une langue française. Le français lui-même est un idiome issu directement du latin apporté en Gaule par les conquérants romains tandis que le breton est issu directement du celtique, langue des Celtes vaincus et conquis par César, et dont les fils forment la grande majorité du peuple français. En respectant la langue bretonne, la France se respecte donc elle-même et donne satisfaction, non pas à un peuple étranger, mais au contraire au seul peuple qui soit resté fidèle à la civilisation celtique dont elle-même est issue.

Nous prétendons que la mentalité des dirigeants de notre pays a été faussée par l'idée latine et c'est un fait indubitable

que, si jusqu'à un certain point nous nous sentons étrangers en France, c'est parce que le gouvernement nous considère comme tels. En haut lieu, on ne nous aime pas, on a peur de nous et il en a toujours été plus ou moins ainsi. Les rois de France n'ont cessé de lutter contre l'autonomie bretonne qu'ils avaient juré de respecter, mais la République et l'Empire n'ont rien à leur envier à ce point de vue; la suppression du régime particulier de la Bretagne, son absurde division en cinq départements grotesques, condamnable tant du point de vue sentimental que du point de vue économique sont, hélas, la preuve de cette assertion.

Nous sommes trop loin de Paris pour qu'on y connaisse nos aspirations et nos besoins ou qu'on s'en soucie; dans la famille française, nous sommes les enfants pauvres que l'on méprise un peu. Ce qui est aussi très grave, c'est que l'on craint que nous ne devenions des gêneurs, et le résultat de cet état d'esprit, c'est la lutte plus ou moins consciente, plus ou moins sournoise, mais toujours opiniâtre qui a pour but, parfois impudemment avoué, de nous faire disparaître et de nous uniformiser avec le reste des Français. Or, il est certain que le seul moyen pour les Bretons d'être des citoyens utiles de la France, c'est d'y être traités sur le pied de l'égalité la plus absolue et de se voir reconnaître leur droit imprescriptible d'être Français à la manière bretonne, ce qui est pour eux non seulement la meilleure, mais la seule. Il est tout simplement odieux de ne leur reconnaître la qualité de Français, que s'ils renoncent à celle de Bretons. On saisit sans peine les conséquences d'une telle exigence.

Il existe donc chez nous un mouvement extrémiste; non seulement nous ne voulons pas le nier mais, bien au contraire, nous voulons attirer l'attention sur lui, car c'est un de nos arguments pour obtenir sans tarder les réformes indispensables.

Quoi qu'on fasse pour effacer le souvenir de la Bretagne et de son histoire du cœur et de la mémoire de ses enfants, il y a des choses que l'on ne saurait plus étouffer. Le sentiment breton, toujours vivace parce qu'il a ses racines dans l'âme même du peuple est de plus en plus nourri par la connaissance du passé et des conditions dans lesquelles la Bretagne vit et se débat. Quand des gens intelligents et enthousiastes commencent à étudier ces questions, leur âme s'emplit d'amertume en voyant l'obstiné parti pris des centralisateurs de nous faire disparaître; on s'imagine l'effet produit sur eux quand ils voient que le Breton ayant conservé la fierté de sa race est considéré comme un être inférieur, quand la langue millénaire de la Bretagne est qualifiée de patois campagnard et pourchassée, quand ils voient que les impôts perçus en Bretagne profitent si peu aux besoins économiques et intellectuels du pays lui-même. On comprend l'indignation qui s'empare d'eux en constatant que leur pays est négligé systématiquement et que ses voies de communication, laissées dans l'abandon, n'ont pas comme premier but le développement de ses relations et de sa prospérité économiques. Quand on parle de la réorganisation administrative de la France,

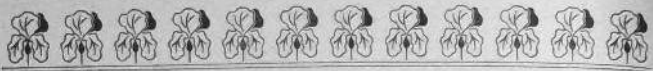
principe si juste qu'il n'est plus discuté, ils remarquent avec amertume que, là encore, on persiste à vouloir dépecer la Bretagne et en détruire l'unité. C'est alors qu'ils protestent comme bien d'autres l'ont fait avant eux, mais quand leurs protestations modérées, leurs raisons, ne rencontrent que le mépris, l'indifférence, ou se heurtent à la crainte, leur colère monte, et c'est alors que certains d'entre eux, ceux qui sont jeunes, en arrivent à prendre en haine le régime centralisateur et à rendre suspicion pour suspicion, injure pour injure et à rendre coup pour coup. Faut-il s'en étonner? Et ne convient-il pas de blâmer ceux qui, réellement et au premier chef, sont responsables des regrettables écarts de langage dont ils s'indignent. Si nous avons des extrémistes en Bretagne, c'est le régime centralisateur qui les fabrique et leur donne des armes. Plus le gouvernement central persistera dans la ligne de conduite qu'il suit aveuglément, plus la lumière se répandra en Bretagne et plus sera entretenue une exaltation dangereuse. Les régionalistes et nationalistes bretons, qui sont également de bons Français, sont désarmés dans leurs discussions avec les tenants de la jeune école; ceux-ci pour répondre à nos objections se contentent de nous montrer le mal dont nous souffrons et auquel on ne veut pas remédier.

La Bretagne est une nation; ce mot s'applique à une réunion d'hommes envisagés sous le rapport de la communauté d'origine, de langue, de conformation, etc.; c'est la définition du Larousse; la Bretagne est une nation dans le même sens que la Provence et cela ne l'empêche nullement d'être attachée à la France; seulement, nous voulons que l'on nous fasse confiance; cela nous est dû, car nous l'avons payé assez cher; nous voulons être à notre aise dans la maison commune. Si l'on enseigne le malgache ou l'annamite dans nos établissements d'instruction, nous prétendons que la langue bretonne, notre langue à nous, doit également y avoir sa place légitime. En essayant d'entraver la marche de nos justes revendications, la centralisation abhorrée et destructive ne peut que semer l'indignation et la révolte. Le gouvernement aurait grand tort de vouloir persister dans cette voie néfaste où ne l'attendent que des déboires.

La Bretagne est la main puissante de la France sur l'Atlantique; il ne faut pas que l'on croie que c'est une griffe pouvant se retourner contre le pays et dont il faut absolument rogner les ongles. La Bretagne est pour la France une main vigoureuse qui sait aussi bien diriger la charrue que manier le fusil quand l'intérêt supérieur de la France l'exige.

PIERRE MOGAER.





Boc'hig ruz skol Mousteruz

D'an Itron Mocaer.

E skol merc'hed Mousteruz,
'Weler eun dra souezus :
Eur boc'hig-ruz, noz ha deiz.
A ra enni e lojeiz.

D'ar heure, pa gav digor
Ar prenestrou pe an nor,
E nijo e-barz ar porz
Pe war donar al liorz.

Echu gantan klask e voued,
E klujo war ar gloued,
Hag e kano, peurvuia :
O bravat alleluia !

Meur a wech epad ar skol
'N em lako war benn eur zol :
Mud e jomo da selaou
Ar vestrez o konta traou.

O pigosat eur werenn
'Vit vo lezet da dremen,
E vez er-maez ar mignon
Pa glevet gervel : « Itron ! »

Da vare ar yenien,
Pep bugel a dap kelien,
Prenved, buzug munudik
Evit maga al loenig.

E kalon ar skolaerezh
E sav ive levezet,
O c'houzout 'man ar lapouz
Epad an noz kousket dous.

Neuze 'lies e lavar
Ar geriou-man ken hegar,
A ziskouez d'ar vugale
Eur skouer vat, e gwirione :

« Gwechall e voe ken tener
« Ouz korf Jezus, hon Zalver,
« Ma fiele beza meulet
« E kement korn 'zo er bed ! » (1).

IVONIG PICARD.



EUR SKRIVEREZ BREZONEK

Une machine à écrire, à clavier breton

Les machines à écrire utilisées en France possèdent généralement le clavier dit « universel ». Ce clavier est spécialement conçu pour l'écriture de la langue française : outre les 26 caractères de l'alphabet normal, les chiffres arabes et les signes de ponctuation, il possède encore les voyelles accentuées « à », « é », « è », « ù ».

(1) Dious m'eman trud, en dije gwechall eur boc'hig-ruz sechet gant e vruched gwad hon Zalver, astennet war ar 27042.

le « ç », l'accent circonflexe et le tréma. Les touches sont disposées comme l'indique la figure ci-dessous :

2 é	3 .	4 ,	5 (6 -	7 è	8 —	9 ç	& à	°)	
A	Z	E	R	T	Y	U	I	O	P	ˆ
Q	S	D	F	G	G	J	K	L	M	% ù
W	X	C	V	B	N	?	.	/	§	!

Or, si le clavier universel convient parfaitement au français, il s'adapte moins bien à la langue bretonne. Voyelles et consonnes sont en effet identiques dans les deux langues, avec cette exception cependant que, en breton, le « C » ne se rencontre jamais que suivi d'un « H », soit sous la forme « CH », soit sous la forme « CH ». C'est précisément ce dernier signe que les machines à écrire ordinaires rendent fort mal. Il est vrai que certains mots français, comme « AUJOURD'HUI », « GRAND' MERE », possèdent une apostrophe dans le corps même du mot; mais ce signe tient la place d'une lettre maintenant disparue, et il est très normal que, entre les deux lettres voisines, existe un intervalle vide où s'intercale l'apostrophe. Dans les mots bretons comme « MERC'H », « DIMERC'HER », au contraire, l'espacement du C et de l'H ne correspond plus à rien, et les mots ainsi coupés en deux ont un aspect déroutant et fâcheux.

Un de nos compatriotes a pensé qu'il convenait de remédier à ce défaut, et ses recherches l'ont amené à utiliser un caractère nouveau, le « C' », exclusivement destiné à se faire suivre de la lettre « H ». L'emploi de ce caractère a le gros avantage de donner une physionomie beaucoup plus agréable aux mots bretons tels que « merc'h », « dimerc'her », qui s'écrivent alors « merc'h », « dimerc'her ».

Pour introduire le C' majuscule et minuscule dans le clavier ordinaire, il a évidemment fallu supprimer deux signes : le & et le % ont ainsi été sacrifiés, mais l'emploi de ces caractères étant assez restreint, l'écriture du français ne subit aucune difficulté sérieuse du fait de leur suppression. Par ailleurs, les modifications ainsi décidées ont entraîné le déplacement de quelques autres caractères, de sorte que, finalement, le clavier « breton » se présente comme l'indique la figure ci-dessous : les touches modifiées, au nombre de 4, sont indiquées par des rectangles doubles :

2	3	4	5	6	7	8	9	()
é	.	,	°	-	è	—	ç	à	ù
A	Z	E	R	T	Y	U	I	O	P
Q	S	D	F	G	H	J	K	L	M
W	X	C	V	B	N	?	.	/	§
						,	;	:	!

Nous connaissons beaucoup de Bretons pour lesquels les derniers progrès de la science, qu'ils suivent hardiment, ne signifient nullement l'abandon des traditions ancestrales auxquelles ils demeurent fidèlement attachés. Aussi pensons-nous que l'initiative signalée ici ne manquera pas d'intéresser tous ceux-là qui ne dédaignent pas d'utiliser les facilités d'une « skriverezh » pour exprimer des idées bretonnes dans la langue de leurs aïeux !

H. DYÈVRE.



KARRIG-AN-ANKOU

Leshanvet « Karrig-an-Ankou » gant tud e vro, Laou goz a zo eur paour-keaz klasker bara. Bet gwechall mevel e brasa tiegeziou a zo e Plougin, Laou, gonde m'en devoa torret e vreac'h zeou o koueza diwar eur c'harrad kolo, a en em roas da vad da glask e damm, dioc'h an eil dor d'eben. War-dro Gwipronvel, Koat-Meal, Treouergat, Plougin, e chome ato, eno ec'h anavezze e dud, anavezet oa ivez ganto, ha bep tro ma teue Laou da lavaret e bater da doull an nor, bugale an ti a lakee en e zac'h eur vozadig bleud pe eur guc'hennig avalou-douar, hervez a vije gantan en e zac'h.

Breiz a zo bet ato brudet evit he madelez e-kenver ar paour, hag e gwirionez, n'he deus ket laeret he brud, ha daoust ma zo aman koulz hag el leac'hioù all merc'hed hag a zo kriz a galon e-kenver an dud reuzeudik, hor bro a jom ato ar wella e-touez an holl broioù pa ve meneg da rei aluzen d'ar paour.

Tri bloaz a oa abaoe ma oa maro Katou goz, ar velinerez a velin ar Brug, hag he merc'h-kaer Franseza, deuet da veza mestrez war he lerc'h, bep tro ma teue Karrig-an-Ankou da doull he dor, a leze he c'hi da harzal outan, ne deue ket war e dro.

— Mamm n'ema ket er gear, a lavare d'ezan ar vugale, desket da lavarout gevier, ha n'ho peus ket da gaout !

Koulskoude, eun dervez, da c'houel Yann, Laou goz a oa, war-dro div eur goude kreisteiz, e-tal ar velin, azezet, kuzet maad e-touez eur voden lann, en disheol : ar paour a oa o vutuna ar c'horniad, e zac'h bouren en e gichen. En traon d'ezan, e-tal al leun, bugale ar velin a oa o c'hoari. Gwelout a rea splann ar baotrezig he devoa alies lavaret d'ezan : « Mam n'ema ket er gear, ha c'houi n'ho peus netra da gaout ! » Gwelout a rea ar c'hi blevok gouvezet e-tal e lok. Klevout a rea *tic-tac* ar velin ha grosmol an dour o koueza war ar rod zu. Outan e-unan ar paour a zonje e deveziou kaer e yaouankiz, sonjal a rea oa tremenet an deveziou-ze evel ma tremen eun hunvre fall. Hag eur veradenn zaelou a ruilh eus e zaoulagad war e chod roufennet ha melenet gant an amzer. Sonjal a ra er gwall darvoud digouezet gantan hag en deus her c'haset war ar c'holo da gousket, en deus laket al lorniez da ziwan war e groc'hen.

— Bah ! emezan, ha petra rin ! Pemzek vloaz a zo emañ en doare-man, ha boued en eus bet digant an dud vad, ha mar emañ aman breman e-tal ti eur vaouez kriz a galon, eun tammig pelloc'h, er Velin-Nevez, Marc'harid a roio d'in eur grampoezen lardet a-zoare, ha Lizig, he merc'h-vihan eo he ligaso d'in da doull an nor !... Da betra e talv d'in-me ober gwad fall ? Mar d'oun bet gwechall paotr-mad, siouaz, n'oun mui ! Ha na glevan-me ket al laboused o kana er girzier ? Ha, koulskoude, petra o deus, nemet ar boued a glaskont bemdez ! Ha na welan-me ket en-dro d'in, o redek a-denn-askell dioc'h eur bleunven d'eben, ar gwenan alaouret o klask o zammigou boued ?...

Ede Laou goz o sonjal en holl draou-ze, e zaoulagad hanter-serret, pa glevas eur youc'haden skiltr gant ar vugale e-tal al leun vraz. Gwelet a rea eur paotrig o krial forz, o redek war-zu an ti; gwelout a rea an dour o klogorena war ribl al leun. Trumm ha trumm, ken buhan ha lavaret, Karrig-an-Ankou a redas war-zu al leun, ha dilhad hag all e lammas en dour. Kregi a reas raktal e bleo eur baotrezeg, ha kerkent e bleo eur bugelig, ha buhan war ar seac'h.

Ar vamm, strafuilhet, he holl izili o krena, he daoulagad

skoelf, a errgas kerkent war leac'h an darvoud, a grogas en he bugel bihan, ha Laou a gasas d'an ti etre e zivreae'h ar baotrezenn, leun a lec'hid penn-kil-ha-troad.

Pa oa deuet ar vamm eun tamm enni he-unan, pa oa kennennet a-zoare an diou verc'hig, ar plac'h digalon a lavaras :

— Lanig, va mabig, lavar d'in penaos eo tremenet an traou e-tal al lenn ? Daoust ha n'eo ket Karrig-an-Ankou eo en deus taolet da ziou c'hoar el lenn, evit o zenna goude er-meaz, evit en em venji da genta, ha d'an eil evit beza deuet mad ganeomp ?

— Oh ! nan, mamm !... Ar paour n'oa ket eno, pa 'z oa krouezet Lizig el lenn, ha pa 'z oa lammet warni Soazig evit klask he savetei. Lizig a zo krouezet en dour da genta, o klask tapout he merc'hodenn, stlapet en dour gant ar c'hi bihan Bidoeh !

— Ha perak oc'h eat ken tost-ze d'al lenn da c'hoari ? Ped gwech ha ped gwech all n'em eus ket difennet ouzoc'h an dia-ze !... Hag ato e rit ho penn hoc'h-unan, e tizentit oc'h kenteliou fur ho mamm !... Evurus oun c'hoaz o veza ma 'z eo digouezet warnoc'h Karrig-an-Ankou, rak, anez, oac'h breman diou veuzet ! Ha c'houi, Laou geaz !... eus a betra oun dleourez d'eoec'h, c'houi hag em eus betek-hen disprizet !...

— Me, n'em eus great nemet ar pezh a dleen ober, ha mar em eus bet bremaik an eurvad da denna eus an dour ho tiou verc'hig o vont da veuzi, ne c'houlennan ouzoc'h netra nemet ar blijadur da jom aman e-tal an tan da zec'ha va dilhad. En amzer ho mamm, em eus meur a wech o zec'het aman e-tal an oaled-man, ha, meur a wech, hi, gras d'ezhi da veza er Baradoz, he deus, gant he skudelladou souben domm, diskournet d'in va ezili. Siouaz ! an amzer-ze 'zo tremenet, hag abaoe, ar c'hi zo bet lezet da harzal ouzin, ho pugale a deue da doull an nor da ober goap diouzin, ha, c'houi, dioc'h prenestr ho solier, a rea sellou du ouzin !...

— Ar pezh a livirit, va den mat, a zo re wir, siouaz ! Ya meur a wech em eus gourc'hemennet d'am merc'h Soazig, an hini ho peus douget bremaik, hanter-veuzet, etre ho tivreae'h, ya, gourc'hemennet em oa d'ezhi monet da doull an nor, bep tro ma tenfec'h, da lavaret d'eoec'h n'oa netra evidoc'h. Met, hiviziken, ne vezo mui an traou evel-se. Va diou verc'h, panefe c'houi, a vije bet breman maro, hag eun dlead evel hennez, den ne c'hall her paëa gant madou ar bed-man. Eul lochennig soul a vezo savet aze e-tal al lenn, oc'h kostez ar garreg, hag enni, mar kirit, e vevfoc'h an nemorant eus ho pubez. Aman en ti, oc'h an daol-man e tenfoc'h da zebri bemdez ganeomp; ne

vefoc'h mui Karrig-an-Ankou, met tad-koz va bugale... Kerz, Soazig, da bokat d'ar paour, d'ar paour am oa desket d'it dispriza; kar anezan hiviziken, rak, panefe hen, da gortfig mistr a vije bet breman skournet gant ar maro, ha da vamm a vije bet rannet he c'halon...

Roet en deus d'omp ar vad evit an droug.

Ra vezo trugarekeat da viken !

LOEIZ AR FLOC'H.



SKETLA

(SUITE)

Ar Vro skournet, ar c'haouennel erc'h hag an arzed ramzel

A-gevret evel-se e treizas al lestr hag an daou varc'h mor Maro an Hanternoz, ma touarjont war ar c'hlan-hont. Strobellet-holl ez oa gant korfou maro loened pevar-zroadek a bep gouenn, hanter-sebeliet en erc'h hag er skourn. Ar c'horfou maro-ze, a-vil-vern, a oa anezo, a-hed ar mor, eun doare tor-naod, hag heu diou wech keit ha goaf bras eur brezelour (1).

— Petra eo ze, plac'h yaouank ? a c'houlennas ar roue.

— Diaes n'eo ket kavout petra eo, emezi. Korfou maro eo al loened pevar-zroadek o deus tec'het gwechall rag ar yenien veur o tont eus an Hanternoz. Chom a-zav o deus ranket aman dirag ar mor, pa n'oa ket evid e dreiza, ha gant ar yenien he deus o lazet ez eo bet miret ar c'horfou anezo. Gwezus hag anevalus ez oa gwechall ar rann-ved m'en em gavez breman, hogen gant ar goany-meur Rogiamon (2) ez eo aet d'ar vro skournet a welez. »

Ramedon, an hent Bras, a adkroge en aod-se. E toull an hent edo eur paotr gwisket gant eur vantellig c'hell m'oa kabellek e benn gant ar c'hougoul anezi (3). Gantan ez oa en

(1) Dandost da 2 m. 25 hirder ez oa fust goaf bras ar Golted (lonkia) a oa a-wechou betek 80 santimetr an houarn anezan. Berroc'h ez oa ar goaf-bann (goison).

(2) Ro kentger-krenvaat, *giano* « gouny ». Diwar-benn an doare plantennoù eus douarou an Hanternoz (Spitzberg, enezenn an Arzed, Nevez-Zembla, Island, Greenland) kent skornidigez an ahebed, sellout Morgun, *Premières Civilisations*, pp. 51, notenn 2; 55, not. 3.

(3) Ar vantell anvet *knallus* eo, Cagnat-Goyau, *Lesiqués des antiquités romaines*, p. 90, skeudenn 121 (sklav); Jullian, *Gallie*, trede mouladur, p. 108 (bugel); Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 5th mouladur, p. 256 (healer-alar).

e zourn eun horz houarn hir-fustet. Hag hen en em lakaat da c'hervel a vouez uhel (1). Ha setu ar re m'edo o c'hervel. Gervel a rae ar bagadou aet d'ober o annez e bro-C'hres hag en enezennou mor ar C'hreisteiz, ar re o doa aloubet ar Vinolandon (2), an Itali hag ar Spagn, ar re o deus treuzet ar mor hag a zo aet en Afrik (3) hag en Azi. Gervel a eure ar meuriadou a zo aet da annez a Galia hag en enezennou bras ar Gwalarn, ar re o deus en em ziazezet en Erkuuia, er Baunonia hag en Thrakia, etre menez Tauros ha menez Karpis (4) Gervel a eure an holl vagadou a ouenn Vanos o deus en em gemmesket gant ar poblou trec'het. Ha da bep galvadenn, e bourz al lestr, mareadou tud a responte gant lenvadennou ha sulbedennou. Diskenn d'an douar a reant an eil war-lerc'h egile hag e hete d'ezo ar paotr war an aod donedigez-vat ouz o skei gant e horz. O arouezia a rae hag o gouestla da c'halloudeziou an islonk hag o c'has, goude, war hent an Hanternoz.

Atepomaros hag ar plac'h yaouank a yeas ebioù, kent pell, d'an holl vagadou reuzeudik-se, hag e voent kaset gant Ramedon a-dreuz da gomezennou ec'hon golôet a erc'h hag a skourm war-du eun dremweliad menezioù uhel. Netra veo oc'h enaoui an digenvezderioù gwenn-kann ma taoulamme drezo o c'hezeg nemet kaouenned hag arzed gwenn. En o c'hud war ar skourmennoù a-ribl an hent, e trôe ar c'haouenned ouz an daou varc'heger o daoulagad kizier briz-melen-ha-du hag e sellent outo bamet-holl. Evid an arzed, avat, ne rejont van. Kantren a raent war o faoiou amañ hag a-hont, dre unanou pe a-dorkadon. Beb ar mare, ez ae hini pe hini anezo en e zav war e baioù a-drenv hag en em astenn a rae e gorf ha brasaat ken na daje kern vlevk e benn da steki ouz bolz an oabl. E benn stok ouz an nenv, e dreid en douar, an arz, aet ramzel, a vane eur pennadig o sellout war-du ar mor. Hag hen neuze oc'h adkoneza war e baioù ha dont d'e vent reiz. Neuze e veze tro d'eun all da zevl war e ziadrenv ha da ramzelaat. Diouz ar selledou-ze e kavaz da Atepomaros n'helle ket seurt

(1) Kenveria ar pennad diwar Prokopios (Vst kantved goude H. S.) e D'Arbois, *les Druides*, p. 125-6.

(2) *Gwinann*, bro ar Gwin pe ar Winienn, en Itali-Uhela.

(3) Anzioù lec'hioù ha poblou o lakaat annez ez oa poblou ariek o yez war aod Afrik an Hanternoz (Marok, Algeri, Taidzi) kent donedigez ar Romaned, Phillippon, *les Ibères* (1909), p. 37-60. Tud mentet-uhel ha biev-melen e-touez poblou koz an Atlas, Weisgerber, *les Blancs d'Afrique* (1910), pp. 24-5, 29, hag all. Tud a heyelep neuz-korf e-touez Gonached enezennou Kausel, *ibid.*, pp. 183-90; A. Bertrand, *la Gaule avant les Gaulois*, eil mouladur, p. 294-5; e-touez an Ibered, Dottin, *Antiens Peuples*, p. 67. Ar poblou-ze a yez ariek a zo da zishanvalout diouz ar C'helted (Gefuli), a veve donnoe'h ar c'hreisteiz hag a zo, gwirhenvel, gourdadou Numided an amzervez roman, Berbered an amzer-vreman, Berloux, *les Atlantes* (1883), pp. 15-36.

(4) *Taurus*, an Alpon; *Karpis*, ar C'harpatou.

loened beza arzed gwirion, hogen arc'houereed pe érevent o c'hortoz an eneoù d'o spourona ha d'o bourrevia war o zremen.

Kanienn ar Guped

Kaset e voe gant an hent ar plac'h yaouank hag ar roue da dreid ar menezioù. Eno, e-kreiz dizac'hadou rec'hier bras-divent etre diou skournedenn diskennet eus ar c'hribennou lemm o toulla an oabl du, e tigure eur ganienn enk ha doun ma 'z ae an hent e-barz. Guped bras a c'hournije en aer e toull-dor ar ganienn. Souezet e voe ar roue o welout an hent, eur wech er ganienn, e lec'h mont war sevel da dremen ar venezeg dre eun ode bennak a-dreuz d'ar gribenn, oc'h en em lakaat da ziskenn evel p'en dije bet c'hoant da ziraez koundouioù an douar. Eur noz tenval a rene el lec'h-se, nemet e stlapas ar plac'h d'an douar ar voull dan a oa ganti en he dourn, hag ar voull-ze ha ruilha dirag ar jaoed en eur strinka goulou bras. A-zehou hag a-gleiz e save ar rec'hier evel diou voger serz d'eun uhelder souezus ha, dre ma tiskenne an hent, an oabl n'oa ken d'e welout a-ziouto nemet evel eur riblennadig o vont strisoc'h-strisa. Kriz edo, moarvat, ar yenien en islonkse diouz an hink'niou-skourm a zistribille ouz pep roc'hell. Gwaz a ze n'oa ket, avat, da Atepomaros. Eus ar plac'h yaouank en e gichen hag an daou jao dindano e save eun tomnder flouar a vire outan da c'houzav anoued.

Pell e vare'hekajont e doun ar ganienn-ze, o henlia holl blegdroioù an hent drezi. Ha setu, a-greiz-holl, ar stankenn o ledanaat, an oabl oc'h en em ziskouez a-ziouto ha dirazo, hag e welas Atepomaros, a-gleiz d'ezan e torr ar menez, o tigeri toull eur c'heo bras.

Ar Ramzez he c'hi trifennek

Edo eur ramzez en he c'hoazez e-kreiz ar c'heo-ze war eur sez rec'hier. Garv ha kramennek an dremm anezi, ruz evel daou aval he divroc'h, du he bleo evel pluny bran, henvel he daoulagad ouz an noz stergannek. En he c'herc'henn eun dro-c'houzoug dent-arzed hag en he divroc'h troioù-brec'h kregin-mor. En-dro d'he c'horf eur vantell vras graet a veur a groc'henn arz du kenwriet (1). En he c'hichen, a-grap e reor, eur c'hi

(1) War an doare eus ar mentell-krec'henn-ze sellout ar C'helt eus bolz-enor Orange, Schumacher, *Verzeichniss der Abgüsse und wichtigeren Photographien mit Gallier-Darstellungen* (Mainz, 1911), p. 55, pl. 43, hag ar C'helt war gñelladur-bos envor-trech ar Vartikan, Schumacher, *Verzeichniss der Abgüsse und wichtigeren Photographien mit Germanen-Darstellungen* (Mainz, 1912), p. 82, luc'hakendenn 19. Ar c'hinkladurioù a zent arzed ha kregin-mor a oa anezo en heu-divez hag en nevez-odvez ar maen, S. Reinach, *Histoire du Travail en Gaule à l'Exposition universelle de 1889*, Paris 1890, p. 28-9.

trifennek (1), kuilh, kigennek, divent, damwenn e liou, erezus evel eun teuz. Eun daoulagad ruz o skedi e pep-unan eus e dri fenn. En-dro d'e c'honzoug teo-euzus eur gelc'henn houarn. Dalc'het ez oa gant eur chadenn houarn graet ganti seiz tro-cuz sez ar ramsez. Eus ar geol anezan e tivere strilhadennou gwad, e tivilhe drailhennou kig ha garennou tud. Kerkent ha ma welas-hen ar plac'h yaouank, ar roue hag an daou jao, e savas war e beder-gar hag, o tigeri e dri geol, e stagas da harzal gant ker bras kounnar ken e tisonkas kement drailhenn gik tud a oa en e gof. Atepomaros a welas neuze an holl drailhennou-ze o finval war an douar e-harz treid ar c'hi : ar pennou muturniet o ruilha a-zehou hag a-gleiz, en eur lenva, o kloza-digloza o daoulagadou, hag ar garou-tud o plega-diblega, hag an darnennou kig, an tammou eskern hag al lommadou gwad oc'h en em stleja an eil re daved ar re-all, a-dreuz d'ar mein ha d'ar poultr, p'edo an holl relegou-ze o klask en em anaout d'en em strolla ha da genstumma adarre korfou beo.

Da heulia.

X³.



La Production en Bretagne

DES CHIFFRES, DES FAITS

(Suite)

PÊCHES

Les ports de la Manche possédaient en 1914, 900 bateaux ayant ensemble un tonnage de 8.000 tonneaux, ceux de l'Océan 5.800 bateaux d'un tonnage de 52.000 tonneaux.

Sur la Manche, le plus grand port de pêche côtière, Cancale, armait en 1914, 343 petits bateaux et 51 chalutiers, le syndicat d'Erquy 35 bateaux, celui de Binic 32, celui de Portrieux 35.

Sur l'Océan, de Brest à la frontière d'Espagne, il existait à la même date, 100.000 tonneaux de jauge pêchant dont 52.000, plus de la moitié, sur le rivage breton. Jusqu'à ces dernières années, le principal port était Douarnenez avec 744 bateaux; mais une nouvelle création, le port de Kéroman à Lorient, est venue dé-

(1) S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 182-3. Kenveria Anderson-Leclercq, pp. 242, 276; Loth, *Mabinogion*, I, p. 31, notenn 1 (kenta mouladur).

passer Douarnenez. L'agglomération Kéroman-Groix possédait en 1914, 23.434 tonneaux pêchant, près de la moitié du tonnage de l'Océan breton.

En 1913, le rendement de la pêche fut de 20.000.000 de kilos de marée dont 10.000.000 pour Kéroman, 8.000.000 pour les autres ports de l'Océan, 2.000.000 pour la Manche.

A ces chiffres il faut ajouter :

- 1° La pêche de la sardine, variable, mais donnant une moyenne de 8.000.000 de kilos;
 - 2° La pêche des crustacés, en moyenne 2.000.000 de kilos;
 - 3° La pêche du thon, en moyenne 1.500.000 kilos;
 - 4° La pêche de la morue, en moyenne 12.000.000 de kilos;
 - 5° La pêche des coquillages, en moyenne 10.000.000 de kilos;
- soit 45.000.000 de kilos de marée chaque année.

Ce chiffre est un minimum : Kéroman est installé pour atteindre prochainement, à lui seul, cette production. Quant aux autres ports, le moindre encouragement pourrait doubler leur production notamment en ce qui concerne la pêche du poisson de fond. Si le gouvernement français accordait aux ports bretons ce qu'il donne aux autres ports, la Bretagne pourrait apporter chaque année sur le marché 100.000.000 de kilos de marée.

Tous les genres de pêche sont pratiqués en Bretagne; mais celles qui donnent le mieux la physionomie et la capacité de l'industrie maritime bretonne, sont les suivantes :

Sardines : leur pêche occupait en 1914, 2.500 bateaux. Le rendement est variable suivant les années. En 1916, il fut pêché en France, Corse et Algérie, 2.230.468 kilos de thon, dont 1.787.299, soit plus des trois quarts, par les pêcheurs bretons, sur le littoral de Bretagne.

La pêche de la sardine fut florissante au XVII^e siècle : Douarnenez y employait 300 bateaux, Concarneau 150, mais une législation de privilèges, sans garantie pour le pêcheur, arrêta complètement cette pêche vers 1686. Elle fut reprise en 1734, mais l'amirauté française empêcha les industriels bretons d'établir des presses dans les villes de pêche, et de nouveau la pêche de la sardine fut abandonnée faute de débouchés.

Thon : cette pêche occupait en 1914, 360 bateaux, dont 300 pour l'île de Groix, centre d'armement de cette pêche qui se pratique dans le golfe de Gascogne et sur les côtes d'Espagne. En 1916, il fut pêché en France, Corse et Algérie, 2.230.468 kilos de thon, dont 1.787.299, soit plus des trois quarts, par les pêcheurs bretons. En 1913, le rendement de l'armement breton avait été de 1.400.000 kilos.

Morue : leur pêche à Terre-Neuve et en Islande n'est plus pratiquée que par les ports de la Manche. En 1913, Saint-Malo-Saint-Servan, armaient 141 bateaux, Cancale 17, Paimpol 32, Binic 12, Dahouët 8, le Légé 1, avec un équipage de 6.332 hommes. Production moyenne : 12.000.000 de kilos. La Bretagne arme plus des 2/5 des bateaux morutiers français, et fournit les 2/3 des équipages.

La pêche de la morue commença en Bretagne dès le début du XVI^e siècle : à cette époque Nantes envoyait 30 bateaux sur les

bancs, de même que d'autres ports de l'Océan comme Bourgneuf et Le Croisic, mais au xvii^e siècle les droits exorbitants mis par le gouvernement français sur le poisson salé, firent tomber la pêche de la morue. Aujourd'hui les ports de l'Océan ne la pratiquent plus.

Huitres et coquillages : La pêche des huitres est pratiquée sur un grand nombre de points de la côte : à Cancale par la célèbre Caravane, à Tréguier, dans la Cornouaille et le Vannetais. En 1916, les 130 bateaux de la Caravane de Cancale rapportèrent 10.890.000 huitres. A Tréguier, une cinquantaine de bateaux se livrent à la même pêche aux jours déterminés par la législation française; leur produit moyen est de 500.000 huitres. L'élevage de l'huitre est pratiqué sur une grande échelle à Riec, à la Trinité-sur-Mer, à Locmariaquer. Les ostréiculteurs morbihannais expédient annuellement 75.000.000 d'huitres, et procurent aux ostréiculteurs de Marennes de jeunes élèves.

L'élevage des moules donne lieu également à un très gros commerce, ainsi que celui de tous les coquillages comestibles : une grande partie des côtes est éminemment favorable à cet élevage.

La pêche de la baleine, pratiquée au xvii^e siècle par une trentaine de bateaux est complètement abandonnée.

Récolte des varechs. — La coupe du goémon, du varech, du lichen et de la pailleule, sévèrement réglementée, ne donne par conséquent qu'une production limitée, en moyenne 1.700 tonnes (1.200 tonnes pour la Manche, 500 pour l'Océan). Le goémon d'épave, recueilli librement, fournit plus de 2.500 tonnes. Ce goémon est, soit employé comme engrais, soit brûlé pour la production de la soude et de l'iode. Les laminaires, recherchées surtout pour cette dernière opération, fournissent en Bretagne 1.140 0/0 d'iode.

SEL

L'établissement de marais salants suivant le procédé de production actuel, a commencé dès le début de l'occupation de l'Armorique par les Bretons. Au ix^e siècle, l'industrie salicole était en pleine activité; les dues, et notamment Jean V créèrent de nombreuses salines. A la fin du xv^e siècle, le bassin salicole breton avait son maximum d'étendue et de rendement : dans la suite il alla en décroissant. Actuellement toutes les salines de la Manche ont disparu, et les bassins du Morbihan et de Guérande sont en décroissance.

La production est extrêmement variable d'une année à l'autre; les années moyennes rapportent 50.000 tonnes; au xvii^e siècle elles rapportaient 90.000, à la fin du xv^e plus de 100.000 (33.000 muids). Au xv^e siècle les salines de Bretagne alimentaient tout le pays d'abord, le Danemark, la Suède, la Norvège; le commerce du sel donnait lieu à de très vastes transactions pour la marine bretonne, et à l'intérieur du pays il se faisait au moyen de la troque, par échange avec des grains et autres produits. Au xvii^e siècle le commerce du sel fut paralysé par suite de l'obligation d'approvisionner les greniers à sel du royaume, ce qui causa

la ruine de beaucoup de saliculteurs, et par suite aussi des impôts élevés mis sur le sel.

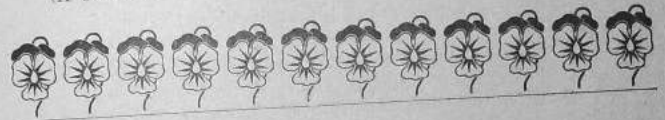
III. — INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

La Bretagne s'appliquait anciennement à travailler elle-même tous ses produits : le chanvre et le lin, les peaux, la laine, les minerais, les produits de la pêche, etc.; à travailler en plus, certains produits qu'elle allait chercher dans les pays d'Espagne et de Portugal et dans les Amériques. Non seulement rien n'était perdu de ce qu'elle produisait, mais elle bénéficiait encore des richesses que lui apportait le travail de matières étrangères.

Nous ne résumerons que les principales industries, celles qui peuvent le mieux donner la physionomie de la Bretagne.

H. QUILGARS.

(A suivre).



MA BREUR-MAGER

I. Ar mab

En eur gampric euz eun ti koz
El lec'h hanvet ar Porz-Kloz
E oa ganet Joseph ma breur mager.
E dad a oa marichal : eur blager,
Hag a vije meo hanter 'bloa.
E wreg Jann, kemenerez oa.
Gwill a zac'he war an anne,
Jann a zalc'he war an danve,
Hag a boanie herra ma c'halle
Da zavel daou a vugale.

Asamblez gant Joseph e oan maget.
Pephini diouz eur vronn oa staget,
Ha Jann evelse daouzek miz
A roaz magadurez fetiz
D'an daou babik a greske ganthi
Lard, hag hep sonjal en disparti,
Henvel ouz Romus ha Romulus
En amzer genta Rom glorus.
Pa oamp krennarded, vijemp atao
O c'hoari vaz, oc'h ober chao :
Lec'h oa Joseph, Fransou heb dale
A vije gwelet war vale;

Hag evelse beteg an oad
Oa red dilezel mam ha tad.
Me oa kaset d'ober ma studi,
Joseph a iez da zerviji.
Hon diou blaneden a zispartiaz,
Hon c'halonou a-vat na reaz.

Joseph a oa aet da Bariz
Lec'h a c'honoe arc'hant iskiz;
Mez ar potr iaouank re labourus
Ha war e vicher re aketus,
War e vicher galed a geginer
Tal ar fornigel, en domder,
En kambchou enk ha striz, c'houez fall,
Pe dindan an douar, er c'haouiou gall,
A oa, gant biz an Ankou, touchet,
Just en e skevent, e-kreiz e vruched.
Neuze e komansaz pasaat,
E stad a iez war wasaat,
Beteg ma oe red hen kas
D'an Hospital, ar maro war e fas.
Galvet e oe Jann, e vam;
Hi a ziredaz heb dale tam,
Ha diouz Pariz, ar gear a breiz
E tizougaz ganthi da Vreiz
He mab prodig, he mab karet...
Ouz an Ankou e stourmaz kaled,
Mez al Langiz dall ha mud
A dorraz Joseph kreiz e vrud.
Aet e gorf dre uz d'ar revin
E varvaz. Eun arched sapin
A oa graet d'ezan. E zillad neve
Oa gwisket d'ezan dond d'e ve.

II. — Ar vam

Ar vam baour, pell zo intanvez, he-unan,
En em dennaz en he zi bihan.
Ha gant he nado bek he biz skaon
E talc'haz da wriat war he skaon,
Da bikat neud el lian gwenn...
Hag he c'halon karget a anken.
E pad pemzek vloa c'hoaz Jann Goz
A wriaz vid tud ar barroz
Beteg an oad a bevar-ugent.
Neuze 'oa erru en penn he hent,
Eur mintinvez, war he dihun,
En he loch bihan, heb tan elum,
Astennet war eur c'holc'hedik plouz
E rentaz he ene, didrouz,
Da Zoue al Labourerien,
An dud dinoaz, ar Beorien.

Eun toulladik amezegezed vad
Hi c'hempennaz, hi lianaz ervad,
Hag hi dougaz d'ar vered, er gwasked,
En be he mab Joseph da gousked.

Joseph a oa tennet e relegou trist
Diouz e arched peurvrein gant ar sakrist,
Ha hudur oa gwelet pegen neubeud
A oa anê. Eskern aet da geuneud.
Eur penn maro. Tammou all distummet.
Barz eur vouest vihan oant dastumet
Ha pozet war c'horre al laour.
Evelse, da viken, ar vam baour
A zalc'ho c'hoaz war he barlen ien-sklas
He mab *bihancet*, na gemer ken plas
Nemed a boan hini eur verc'hoden.

Evelse, er gwez pa c'houezo an aezen,
E kano eur son da luskellat ar bugel
Vel d'an amzer oa en e gavel,
Da luskellat mab ha mam, noz-de,
Da virviken, o daou, en deunik ar be.
1920.

III. — Ar seblant

Eun devez, Joseph en doa d'in laret :
— « Ar c'henta hanomp ac'h eï d'ar vered
A zeñ war e giz da rei ar respont
Diwar benn ar pezh a welo *duhont*. »
Eur wech, dre Garnoët, pa oan o tremen
Beteg ar vered ec'h iz da bourmen
Evel m'on kustum d'ober en peb tu :
Kaëroc'h e kavan bered evid ru.
Goude be ma zud, ec'h iz da edrec'h
Ouz be ma Magerez, pelloc'h da krec'h,
Lec'h eo kousket, hag he mab ganthi.
(O daou 'maint eno er memez i).
Ar be na oa c'hoaz 'med a vec'h klozet,
An douar oa fresk ha nevez aozet,
Ha ma daoulagad warnan a bare
Pa weliz... eno... chomet war c'horre
Mesket gant an trez hag ar vein munut
Eun toullad eskern, eskernigou tud,
Chomet deuz dilerc'h sakrist ar vered
Pa oa Joseph paour dizinteret.

Hag an eskern-ze a oa e vizied !
E zorn a oa eno, e zorn disjuntet,
O c'houlouen sur mad starda ma hini.

Hag heb tam rukun deuz ankou na pri
Am beuz diboueset an eskern munut
Ha dalc'het ané em dorn eur munut.

Hag eur *Respont* eo eur seblant ken kri ?
Petra lavar d'in ar Biz war ar Pri ?
— « *Homo, memento quia es pulvis*
Et in pulverem tu revertéris. »

1921.

TALDIR.



Bibliographie de la Langue Bretonne

(Suite)

II. — GRAMMAIRES, MANUELS, LIVRES D'EXERCICES (K. L. T.)

MAUNOIR (le Père). — *Le Sacré Collège de Jésus*, divisé en cinq classes, où l'on enseigne en langue Armorique les leçons chrétiennes avec les trois clefs pour y entrer, un Dictionnaire, une Grammaire et Syntaxe en même langue. Composé par le R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus. Par l'ordre de Monseigneur de Cornouaille. A Quimper-Coréentin, chez Jean Hardouyn, imprimeur ordinaire du diocèse. 1659. Avec privilège et approbation.
1 vol. in-8°. 130-176-77 pp.

Grégoire de ROSTRENE (le Père). — *Grammaire française-celtique, ou française-bretonne*, qui contient tout ce qui est nécessaire pour apprendre par les règles la langue celtique, ou bretonne. Par le P. F. Grégoire de Rostrene, prêtre et prédicateur capucin.

A Rennes, chez Julien Vatar, imprimeur-libraire, au coin des rues Royale et d'Estrées. 1738.

1 vol. petit in-8°. XVI-186 pp.

— Nouvelle édition, A Brest, chez Allain Le Fournier, libraire, rue de la République, n° 49. An III.

1 vol. in-18. XVI-192 pp.

— Nouvelle édition. Guingamp. De l'imprimerie de Benjamin Jollivet, libraire-éditeur. Août 1833.

1 vol. in-18. 192 pp.

LE BRIGANT (Jacques). — *Éléments succincts de la langue des Celtes-Gomérîtes ou Bretons*. Introduction à cette langue, et par elle, à celles de tous les peuples connus.

Strasbourg. Lorenz et Schouler, imprimeurs de la Noblesse. 1779. 1 vol. in-8°.

— Seconde édition, retouchée et rectifiée par l'auteur Le Brigant de Pontrieux.

A Brest, chez Gauchlet, imprimeur-libraire, place Médéance, n° 25. An sept (1799).

1 vol. in-18. IV-64 pp.

T. LE JEUNE. — *Rudiment du Finistère*, composé en français et mis en breton, pour apprendre facilement, et en peu de temps, à lire et à écrire correctement, comme un grammairien, par le citoyen T. Le Jeune, de Plabennec, ex-greffier et maître d'école.

1^{re} édition. A Brest, chez R. Malassis, imprimeur-libraire, VIII^e année.

1 vol. in-18. XII-124 pp.

DUMOULIN (Alain). — *Grammaire bretonne en latin : Grammatica latino-celtica doctis ac scientiarum appetentibus viris composita, ab Alano Dumoulin, presbytero, encomii regni Bohemiae auctore. Pragae Bohemorum, anno reparatae salutis 1800.*

[Cette grammaire n'a qu'une morphologie et pas de syntaxe; elle se termine par des dialogues, des lettres, des échantillons, des poésies sacrées et profanes des Bretons. — Zeuss, dans sa *grammatica celtica* a cité quelquefois cet ouvrage. — Cf. Loth. *Annales de Bretagne*, tome VIII. pp. 722-727.]

LE GONIDEC. — *Grammaire celto-bretonne*, contenant les principes de l'orthographe, de la prononciation, de la construction des mots et des phrases, selon le génie de la langue celto-bretonne. Dédicée à l'Académie celtique de France. Par J.-F.-M.-M. A. Le Gonidec, membre de cette Académie.

A Paris, chez Lebour, libraire... et chez l'auteur, rue Richer, n° 19, faubourg Montmartre. 1807.

1 vol. in-8°. XVI-316 pp.

— Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée.

A Paris. H. Delloye, éditeur, rue des Filles Saint-Thomas, n° 13, place de la Bourse. 1839.

1 vol. in-8°. XIX-27-332 pp.

Cette nouvelle édition contient une notice sur Le Gonidec par le poète A. Brizeux (pp. 1-27).

— Cette grammaire de Le Gonidec se trouve également reproduite en tête de la deuxième édition de son Dictionnaire breton-français (1850), réédition de H. de la Villemarqué.

BREURIEZ AR FEIZ. — *Nouvelle grammaire bretonne*, d'après la méthode de Le Gonidec, suivie d'une prosodie. Publiée par la Société Armoricaine du Breuriez ar Feiz.

Saint-Brieuc, chez L. Prud'homme, imprimeur-libraire. 1847.
1 vol. cart. VIII-64 pp.

TOULLEC. — *Manuel breton-français*, classé par ordre de matières, à l'usage des écoles primaires, rendant facile et rapide l'usage du français; suivi d'un traité sur les principales parties de la grammaire, pour l'intelligence de la traduction, par J.-M. Touleec, instituteur à Huelgoat.

Châteaulin, Imprimerie-librairie de L. Chavignaud. 1858.
1 vol. in-18. 168 pp.

HINGANT. — *Eléments de la grammaire bretonne*, par l'abbé J. Hingant. Tréguier. A. Le Flem, imprimeur-libraire. 1868. (La couverture porte la date de 1869). 1 vol. in-8°. XVI-236 pp.

PERROT. — *Manuel*, à l'usage des élèves des écoles primaires de la campagne. Ouvrage approuvé par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, et adopté comme livre élémentaire par le conseil académique. Par M. Perrot, curé de Taulé.

Livre de l'élève.

Brest. J.-B. et A. Lefourmier, libraires, Grand'Rue, 86. —

Quimper. J. Salaün, libraire, rue Kéréon, 56 (sans date).

1 vol. in-18. 180 pp.

— Livre du maître. Traduction française.

1 vol. in-18.

E. ERNAULT. — *Petite grammaire bretonne*, avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification. Par Emile Ernault, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut.

Saint-Brieuc. Imprimerie-librairie-lithographie René Prud'homme, 1, place de la Préfecture. 1897.

1 vol. in-16 cart. VIII-70 pp.

E. ERNAULT. — *Etudes bretonnes* (revue celtique) :

1. *L'individualisme dans le langage breton*, tome VII, pp. 38-41.

2. *Le Breton et l'Argot*, tome VII, pp. 41-51.

3. *Un cas de renforcement des consonnes*, tome VII, pp. 145-161.

4. *Sur la chute des sons u, v, w, f*, tome VII, pp. 308-316.

5. *Deux expressions vannetaises* (I. Mac'hbonal; II. En hum), tome VIII, pp. 30-46.

6. *La conjugaison personnelle et le verbe avoir*, tome IX, pp. 245-266.

7. *Sur l'analogie dans la conjugaison*, tome XI, pp. 94-124; 458-487.

8. *Sur la négation*, tome XIII, pp. 346-360.

9. *La désinence bretonne de la 1^{re} personne plurielle*, tome XVI, pp. 315-322.

10. *Sur les pronoms*, tome XVIII, pp. 199-211.

11. *Le j dans la conjugaison et l'indéfini ou passif*, tome XIX, pp. 180-211.

12. *Sur le comparatif*, tome XXII, pp. 369-389.

F. CONSTANTUS. — *Kenteliou brezounek da drei e gallek* (leçons bretonnes à traduire en français). Cours élémentaire. Livre de l'élève. Texte breton sans traduction.

Quimper. 1899. 1 vol. in-12. 206 pp.

— *Kenteliou brezounek troet e gallek*. Enseignement du français par le breton. Cours élémentaire. Partie du maître. Par le Frère Constantus, des écoles chrétiennes.

Vannes. Imprimerie veuve Lafolye et fils. 1960.

1 vol. in-12. X-200 pp.

Tanguy MALMANCHE. — *Le Memento du Bretonnant*. (Résumé du cours de breton fait par l'auteur, sous les auspices de la société « La Bretagne », en 1904-1905).

Paris. Beauchesne, éditeur. 1907.

LE CLERC (L.). — *Grammaire bretonne du dialecte de Tréguier*, par l'abbé Le Clerc, licencié-ès-lettres, professeur à l'Institution Notre-Dame de Guingamp.

Saint-Brieuc. Imprimerie-librairie de René Prud'homme. 1908. 1 vol. in-18 cart. X-219 pp.

— 2^e édition. 1911. 1 vol. in-18 cart. X-251 pp.

— *Exercices sur la grammaire bretonne du dialecte de Tréguier*, par l'abbé Le Clerc, etc.

Saint-Brieuc. Imprimerie-librairie de René Prud'homme. 1910.

1 vol. in-18 cart. II-232 pp.

F. VALLÉE. — *Leçons élémentaires de grammaire bretonne*, tome I. Prononciation. — Mutations. — Article. — Complément du nom. — Pluriels. — Complément de l'adjectif. — Comparatif, superlatif, exclamatif. — Adjectifs déterminatifs et pronoms. — Verbes auxiliaires.

Saint-Brieuc. Imprimerie Saint-Guillaume, 27, boulevard Charner. 1902.

1 vol. in-8°. 199 pp.

— *Leçons élémentaires de grammaire bretonne*, parues dans la revue

Le Clocher Breton :

I. — *Grammaire bretonne*. (N° de mai 1899 à septembre 1905).

II. — *Les mots bretons classés d'après le sens. Liste de mots usuels bretons*. (K. L. T. par F. Vallée; Van. par Loeiz Herriou). (N° de décembre 1905 à mai 1915).

Cette 2^e partie est restée inachevée, la revue *Le Clocher Breton* ayant cessé de paraître en 1915.

— *La langue bretonne en 40 leçons*.

Saint-Brieuc. Imprimerie Saint-Guillaume, 27, boulevard

Charner. 1 vol. in-18. 183 pp. La 1^{re} édition est de 1909.

Les différentes éditions qui se sont succédées jusqu'en 1918 (6^e édition) ont été revues et augmentées par l'auteur.

5^e édition. 1918. II-242 pp.

DIALECTES K. L. T. ETUDES PARTICULIÈRES

LE ROUX (Pierre). — *Mutations et assimilations de consonnes dans le dialecte armoricain de Pleubian* (Côtes-du-Nord). (*Annales de Bretagne*, XII, pp. 3-31).

LE GALL (J.). — *Quelques recherches sur l'accent, le timbre et la quantité des voyelles dans le dialecte breton de Boisorhel* (Finistère). (*Annales de Bretagne*, XIX, pp. 249-266).

J. LOTH. — *Recherches dialectales bretonnes* : Le breton de Beuzec-Cap-Sizun et Plogoff (Finistère).

— *Les noms propres de personnes*. (*Annales de Bretagne*, XV, pp. 189-190.

Noms de lieux. (Id., XV, pp. 301-315).

— *Remarques sur les noms de lieux de Beuzec-Cap-Sizun*. (Id., XV, pp. 391-398).

— *Corrections et remarques au breton de Beuzec*. (Id., XVII, pp. 420-423).

— *Le breton de Plogoff* : Noms d'hommes et de lieux. (Id., XV, pp. 399-403).

J. FRANCÈS. — *Vocabulaire de Beuzec-Cap-Sizun*. Transcription phonétique, d'après ce dialecte, de mots du Dictionnaire de Tronde, connus personnellement par l'auteur.

(*Annales de Bretagne*, XVII, pp. 127-166).

DOM MALGORN. — *Le breton d'Ouessant*, suivi de remarques par
Guillandre et J. Loth.

(*Annales de Bretagne*, XXV, pp. 199-253; 387-437).

SOMMERFELT (Alf.). — *Le breton parlé à Saint-Pol de Léon (Finistère)* :
Phonétique et morphologie.

Paris. Edouard Champion, 5, quai Malaquais. 1921.

1 vol. in-8°. 246 pp.

(A suivre).

JOB AL LENNER.



LES CLOCHES D'IS

*Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs la primeur
de ces beaux vers extraits des « Cloches d'Is », le livre que notre ami
et collaborateur Erwan Marez va faire paraître très prochainement aux
EDITIONS DE L'HERMINE, 41, rue du Casino, à Dinard (1).*

Ce sont les cloches d'Is
qui montent de l'abîme où dort la Ville immense;
Is, dont Paris n'a pu qu'égalier l'opulence,
dont la toute-splendeur écliprait Babylone et Memphis,
dont l'orgueil attira la colère divine
Is

et qui expie, en le gel glauque et muet des immensités sous-marines
l'ardeur qui la brûla, folle d'avoir été
la Ville des ivresses et de la volupté.

A cent milles en mer, le reflet des orgies
mettait un halo fauve à l'horizon breton;
les vents apportaient des parfums et des chansons,
l'eau semblait dans le sang et dans le vin rougie;

Des galères passaient, qui cinglaient vers le port
avec des cargaisons d'étoffes précieuses;
des harpes, à l'avant, vibraient harmonieuses
et des voix louangeaient Dahud (2), reine d'Ar-Mor.

Trente phares géants signalaient à la ronde
l'approche des jetées qui gardaient les bassins;
l'écluse gigantesque et ses portes d'airain
pouvaient compter parmi les merveilles du monde.

Des jardins étagés couronnaient les remparts
d'un tel enchantement de bosquets et de palmes
qu'on eût dit un mirage émergé des eaux calmes
vers où les cœurs errants volaient de toutes parts.

(1) On peut encore souscrire aux prix suivants : l'exemplaire sur vergé d'alfa,
5 francs; l'exemplaire de luxe sur hollande français, 12 francs. Les prix seront
majorés en librairie.

(2) Dahud ou Abès, fille de Gradlon, roi d'Is.

Et quand on découvrait les tours, les flèches sveltes,
tous ces donjons, tous ces dômes et ces palais
qui d'un semblable élan vers le soleil dardaient
l'orgueil armorié de notre hermine celtic,

et que les mille toits, plus hauts que les murs d'Is,
s'empourpraient au couchant, l'ombre monumentale
semblait sur le velours des mers occidentales
un diadème d'or enchâssé de rubis.

Dès qu'on entrait, c'étaient des musiques, des rires;
on dansait jusqu'à l'aube à chaque carrefour;
les femmes promenaient un sillage d'amour
et leurs yeux noirs flambaient d'un singulier délire.

Toutes étaient belles à damner les plus saints
— c'est de leurs corps mortels que sont nées les Sirènes —
mais plus belle qu'aucune était Dahud, leur Reine,
et les meilleurs rêvaient de poser sur son sein

pour une seule nuit et moyennant leur vie
leur tête insoucieuse avide du seul sort
de mêler follement leur amour et leur mort
dans l'éclair passager d'une étreinte infinie.

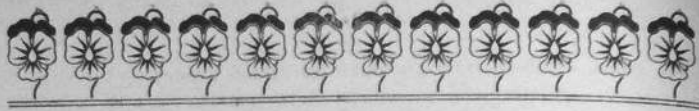
C'est pourquoi, chaque jour, on voyait arriver
tant de jeunes seigneurs étrangers à la Ville;
tous avaient des yeux bleus, des faces juvéniles;
sous les murs du palais ils s'en allaient rêver...

on ne les revoyait jamais plus... et la Reine
était toujours plus pâle avec des yeux plus noirs;
une énigme semblait la suivre et chaque soir
les fêtes de la Cour illuminaient la plaine;

toute la ville flamboyait comme un enfer
tant on voyait de feux rutiler aux fenêtres;
seule, une plus obscure y semblait disparaître,
celle où saint Gwenolé priait, face à la mer...

ERWAN MAREC.





Er Gunéhtu hag er Vedereh

I

Na kaeret é guélet, d'en han, ar er mézeu,
Ur parkad gunéhtu a pen dé ol é bleu !
N'en d'es nitra braùoh : hanval é de huélet
Doh ur huiaden vras ar er park displéget,
Pé doh ur vantel erh koéhet é kreiz en han,
Pé doh ur reüen guen ha ker iein d'er gouian.
Ur houst hag ur front huek e saù a bep bleuen,
E rejoéis er galon kerklous èl en difren.
En nemb e ven cheleu ne gleuou, pad en dé,
Meit éned e kannein joéius é lein er gué :
Er vouialh, er hoarér, er glom, er savaleg,
Er pengleu, en estig, er golvan, er goleg,
En druhunel bourus, el leuénan dister,
Hag er huidér hum saù ken ihuel én amzér.
Ol e larant get gred ou sonnenneu joéius
Hag ol en hum blijant én ul léh ker bourus.
Inou hoah er guéren e gav ou mel guellan.
Guelet ind a vanden é tont keti ketan,
E trézein en amzer én ur son, é trouzal,
E punein drest er park, én un taul é tival,
E koeh ar ol er bleu, é furjal peb bleuen,
Ha kent pel, get ou sam, é vonet d'ou ruchen.
El labourer ean-memb e lausk é labourieu
Eit monet de huélet é hunéhtu é bleu.
Doh er guélet ker braù get en hiaul a greisté,
E galon beur e vleu hag e saill get er joé.
Mes ur seblant ker kaer e zou eùé distér
Hag hel bout dismantet get un taul goal amzer :
O nag a zroug e hra ur vramen velimus,
Ur reüen iein de noz, d'en dé en hiaul loskus !
Raksé méitour erbet ne zeli ankoéhat
A beüein Doué hamdé, gredus ha perhuéh mat,
De hoarn é hunéhtu, épad men dé é bleu,
Ha doh pep sort danjér ha doh pep sort drougeu.

II

Neoah, a pe huélér er parkad gunéhtu,
Tuchandig hoah ker guen, bremen deit de vout du;
A pé huélér er plouz get ol er barigeu
Edan ou sam ponnér é plégein ou fenneu;
Get un aùel distér a pe gleuér é son
Ol er gran aneùé, mal é klah méderion.
Eit medein gunéhtu, éma rekis dihoal :
Ne fal ket er medein èl er bléad aral,
En ur drohein herrus hag a dauleu kalet,
En ur grog a vréhad er plantenneu trohet
Eit ou zurel kentéh, get trouz ha get safar,
Marsé memb hamb dihoal, beb eil pen ar en doar;
En nemb e ved else e zismant é vléad;
Mes aveit-hon goudé pébéh ur galonad;
A pe huélou é hran ken tenaù ar el ler
Hag é ioh gunéhtu ker bihan ér sùlér !
Ul lod bras ag er gran zou koéhet ar en doar
Hag eit el labourer kollet mat hamb arvar.
Pel amzér a vanden vou guélet, a bep tu,
Eneé é tont inou de cherrein gunéhtu.
Sellet ind lan a joé é pourmén hamb doujans,
Ou figos doh en doar é cherrein ou biüans,
Guéh pel unan d'é du ha guéh a vandenneu,
Unan arlerh en al, é heli en anteu,
E saillal, é krial hamb doujein en danjér
Ha tuchand, ol d'un dro, é seüel én amzér.
Mar da ha donet glaù pé memb un amzér kloar,
Er grand chomet ér park e glidou ar en doar :
Nezen, én ur hoarhein, ol en dud ag er vro
E larou : er park men zou bet hadet én dro !
Pe vedér gunéhtu, eit gober labour vat,
Dré vraù ha dré zoustér éma ret labourat.
Er medour avizet, en é bark a vitin,
Guéh kromet ar en erü ha guéh ar é zeuhlin,
E droh a zornadeu er gunéhtu anvé,
E zisparti dousik, en eil doh égilé,
Ol er bareu keijet, ha kentéh ar é hoar,
A dréz ar er anteu ou displég ar en doar.
Elsen a gol er gran ne vou mui a zanjér
Hag é har, get er plouz, é hei betag el lér.

III

Neoah er gunéhtu, kentéh men dé medet,
Bamdé, édan en noz, e zeli bout saüet,
Get eun a fal amzer. Raksen er vederion,
En ur zevis joéius, liés mat én ur son,
A bep tu d'en erüi, diù ha diù, deu ha deu,
E gemer er holon, e lak en dornadeu,

Er losteu ar en doar, er penneu fri doh fri.
 Réral kentéh arlerh ou sterd hag ou ari.
 Kent pel, ér park abéh, ne huélér a bep tu
 Meit, a sted, én ou saù, bodelleu gunéhtu :
 Hanval doh armé Frans ranket é kreiz ul lann,
 Pé en ur bléneu vras, é hortoz en emgann.
 Liés, ar er mézeu, a pen dé splann el loér,
 Eit seùel gunéhtu get a dud e huélér
 E vont goude er goén, de noz, de labourat,
 Ha hemb doujein er boén, é terhel devéhat.
 Er gunéhtu saùet e séhou fonnaploh,
 Hag er holon gouïuet, deit de vout liantoh,
 Ne hachou ket ker goah édan taul el frailleu.
 Hag, aveit gobér teil, e spirou guél é hreu.

J. M. C...



Essai de Technologie Bretonne

II

Corriger dans le dernier article, page 27, 4^e et 5^e paragraphes, au lieu de *liesgwagennet*, *diouwagennet*, etc., *liesgwagennek*, *diouwagennek*, etc.

LANTERNE A PROJECTIONS ET CINEMA

Letern-skeudenni, *skeudennerez* (f.), lanterne à projections.
Skeudennerez-finv, *finvskeudennerez*, cinématographe.

Skeudennadur, (une) projection (ordinaire); *finvskeudennadur*, (une) projection (de cinéma), et *skeudennou-beo* (d'après le gallois).

Korf al letern, le corps de la lanterne; *ar ferenn-c'houlou*, *ar werenn-vas*, le condensateur; *ar roudennerez*, *an hencherez*, *ar c'haran*, le porte-vues; *ar stern-skeudennou*, le châssis porte-clichés; *al lagad*, l'objectif; *ar reizerez*, *ar reizer*, le réglage de l'objectif; *an drezenn*, la crémaillère; *ar rodig*, le pignon; *an nozelenn*, le bouton.

Ar sklerijenni, l'éclairage; *dre ganded*, à incandescence; *dre 'n diou aezenn*, oxyhydrique; *losker*, oxygène; *helosk*, hydrogène; *boutailh-houarn*, *boutailh aezenn*, tube (de gaz comprimé); *tuellenn boentennek*, robinet pointeau; *ar boentenn*, le pointeau; *tuellenn war vins stank*, robinet à vis micrométrique;

distenner, détenteur; *kassvuzulier*, manomètre; *korzenn-flamma*, *flammerez*, *flammer*, chalumeau; *diforc'her*, à air libre; *kemmesker*, à mélange; *ar gambriq-kemmeska*, la chambre de mélange; *al lienenn-orjal*, la toile métallique (pour empêcher les explosions); *strakadenn*, *tarzadenn*, une détonation, une explosion; *beg ar flammer*, le bec du chalumeau; *ar razenn*, le bloc de chaud; *ar sijenn-dro*, son support tournant; *ar reizerezed*, *ar reizerien*, *an nozelennou-reiza*, ses boutons de réglage; *reizerezed an aezennou*, le réglage d'arrivée des gaz; *an drôerez*, le bouton pour la rotation du support; *al lec'hier*, le réglage de mise au point (ou *al lec'hier*, *an trôer*).*Sklerijenni dre aezenn-c'hlaouekaet*, éclairage à l'oxygène carburé; *glaouekaer*, *eteraer*, carburateur (pour l'éclairage oxy-éther); *gleborekaer*, *mager-aezenn*, *eolier-aezenn*, carburateur (pour l'oxy-essence); *maen-splu*, la pierre poreuse (du carburateur).*Sklerijenni dre dredan*, l'éclairage électrique (voir électricité); *reizer-goulou dre zourn*, régulateur à main; *emreizer*, *emreizerez-c'houlou*, régulateur automatique; *harz-tredan*, rhéostat; *...war stern*, à curseur; *biz*, curseur; *harz-tredan war daolenn*, *taolenn-harzou*, tableau de résistances; *ar stokennou*, *ar pennou-tachou*, les plots (contacts, gouttes de suif); *an dournikell*, la manette.

Skram, écran; mobile (toile tendue), *skramm stign*; fixe, *skramm-taolenn*; *taolenn-skramm*.

DISPOSITIFS SPECIAUX AU CINEMA

Ar gibell, la cuve à eau; *al lietennad-skeudennou*, *ar steudad-skeudennou*, *ar skeudenneg*, le film; *ar rollou-boueta*, les tambours d'entraînement; *dentadur*, *askadur*, *kochadur ar rollou*, la denture des tambours; *an toulladur*, les perforations (des films); *ar biniennou*, les bobines (*ar vinienn-voueta*, la bobine supérieure; *ar vinienn-zastum*, la bobine inférieure); *ar prenestrig*, la fenêtre; *ar groaz-Valta*, la croix de Malte (appareil à cames spécial); *boest-eol*, *eolier*, bain d'huile (de la croix de Malte); *ar rod-vouch*, l'oblurateur rotatif; *ar c'hilbleg*, *ar gilwedenn*, la boucle (du film, pour éviter les ruptures).

(La partie mécanique rentre par ailleurs dans la nomenclature courante).

Skeudennerez (masc.), art de la projection; *finvskeudennerez* (masc.), art de la projection cinématographique.

F. VALLÉE.





CHRONIQUE

FOIRE DE BRETAGNE

Le projet de fondation d'une foire de Bretagne déjà émis en 1916 va être enfin réalisé. Le comité d'organisation, 3, rue de Rohan, Rennes, invite d'une façon pressante tous les commerçants et industriels de Bretagne et principalement les petits fabricants, à prendre part à la foire de Bretagne, pour faire connaître et apprécier nos nombreux produits. Cette foire sera ouverte à tous les commerçants bretons et durera du 27 mai au 6 juin 1922. Le comité d'organisation reçoit toutes les communications.

REPRÉSENTATIONS BRETONNES

C'est avec grand plaisir que nous saluons une recrudescence de représentations bretonnes. C'est ainsi qu'à l'occasion des Gras, les jeunes gens de Saint-Goazec ont joué avec beaucoup de brjo, *Ar Chorriganed*, de M. Perrot, et le même jour les Potred Sant Guennal ont joué à Plougonvelin *Biel* et le *Mevel Iac*.

Le 28 février, *Ar Mab Prodig* a été joué au patronage de Saint-Vougay. Les artistes accourus de Plouzévédé ont également obtenu un très grand succès dans leurs chansons et monologues bretons.

HOMMAGE A LEMORDANT

Le dimanche 12 mars, la Bretagne a glorifié le peintre Lemordant, un de ses plus nobles enfants, au Palais du Trocadéro, à Paris. La cérémonie à laquelle assistaient les personnalités bretonnes les plus en vue, était placée sous la présidence d'honneur du président de la République et sous la présidence active de M. Yves Le Troquer, ministre des Travaux Publics.

C'est sans distinction de croyances et de partis que les Bretons ont rendu hommage au grand peintre aveugle.

VERS L'UNIFICATION DES CHEMINS DE FER EN BRETAGNE

Le Comité de Défense des Intérêts Bretons a reçu de M. le directeur de la Compagnie d'Orléans, l'intéressante lettre suivante :

« Vous avez bien voulu me communiquer un vœu émis par le Comité de Défense des Intérêts Bretons, au sujet de la proposition d'affermage par notre Compagnie de certaines lignes actuellement exploitées par l'Etat. J'ai l'honneur de vous faire connaître que la proposition de notre compagnie s'applique non seulement aux lignes du réseau de l'Etat situées au-dessous de la ligne Paris-Brest, mais à cette ligne elle-même. Elle est ainsi de nature à donner satisfaction au vœu qu'a formulé le Comité de Défense des Intérêts Bretons puisqu'elle groupe dans une même exploitation la presque totalité des lignes de Bretagne. S'il en reste quelques-unes au nord de la ligne Paris-Brest que votre Comité verrait avec faveur rattachées au groupe des lignes affermées à notre réseau, notre Compagnie n'aurait pas d'objection à les y comprendre, si l'administration supérieure en exprimait le désir. »

Ces déclarations de la Compagnie d'Orléans donneront certainement satisfaction au commerce et laisseront espérer une prochaine solution favorable de la très importante question des chemins de fer en Bretagne.

CERCLE CELTIQUE. « ME A ZALCHO »

Ar chele'h-man en deus pedet Bretoned Paris d'en em voda d'ar zul, 19 vod a viz meurz, endro d'ar bez m'eman o tiskuitza ennau ar barz lan ar Fusteg, marwet e 1910.

CONCOURS DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE EN 1922

SECTION DE LANGUE BRETONNE. — A la meilleure pièce de *Poésie en breton* sur le sujet suivant :

L'Esprit de Sacrifice, d'après l'ouvrage de J.-P. Calloc'h, *Ar en Deulin* et les héros bretons de la grande guerre. — 1^{er} prix : 50 francs. — 2^e prix : 25 francs. — 3^e prix : 15 francs.

Prix MOCAER : Un prix de 50 francs au meilleur *Conte* en langue bretonne (dialecte au choix), ayant trait à la Bretagne ou à un Pays celtique, d'une longueur d'environ 8 pages de revue in-8°, dont la propriété appartiendra à la revue *Buhez-Breiz*. — Le lauréat devra s'abonner à *Buhez-Breiz*, revue mensuelle bilingue; au cas où il ne le serait pas, le montant de l'abonnement (12 francs) sera déduit de la valeur du prix.

Tous les autres concurrents dont le travail aura du mérite recevront un abonnement d'un an à la revue *Buhez-Breiz*, qui se réserve le droit de publier leur travail.

SECTION D'HISTOIRE ET LITTÉRATURE. — A la meilleure étude sur le sujet suivant :

La Patrie bretonne, d'après les principaux historiens et poètes bretons du XIX^e siècle. — 1^{er} prix : 50 francs. — 2^e prix : 25 francs. — 3^e prix : 15 francs.

SECTION ÉCONOMIQUE. — A la meilleure étude sur le sujet suivant : *La stabilité rurale, condition de vie ou de mort pour la Bretagne*. — 1^{er} prix : 50 francs. — 2^e prix : 25 francs. — 3^e prix : 15 francs.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — A la meilleure étude sur les spécialités artistiques bretonnes du XVI^e siècle au XX^e siècle et en particulier : *La Céramique*. — 1^{er} prix : 50 francs. — 2^e prix : 25 francs. — 3^e prix : 15 francs.

Prix Jules HENRIOT, v.-p. de la section. — A la meilleure exécution d'un motif de décoration pour objet en faïence, tel que vase, plat ou service à café, etc., en art celto-breton moderne. — 1^{er} prix : 30 francs. — 2^e prix : 20 francs. — 3^e prix : 10 francs.

Prix Henry QUILGARS, président de la section. — 1^{er} prix : *Ar en Deulin*. — A genoux, le remarquable ouvrage de J.-P. CALLOC'H. — 2^e prix : Un volume de chansons bretonnes : *Kanaouennou Bleun Brug*.

Sujet : Une chanson et une mélodie sur la Bretagne. — *Son ha ton nevez war Breiz*.

Prix GWENC'HAN. — Objet d'art, offert par M. de l'ESTOURBEILLON, président de l'U. R. B.

A la meilleure étude sur le sujet suivant : *Les biniots et les bombardes*. — *Leurs origines*. — *Pays bretons où leur usage est conservé*. — *Mesures à prendre pour leur conservation et leur éducation musicale*.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les divers manuscrits de ces concours devront être envoyés avant le 15 juin 1922, dernier délai, à M. de l'ESTOURBEILLON, président de l'Union Régionaliste Bretonne, 4, rue du Vieux-Colombier, à Paris.

FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE

CONCOURS DES SECTIONS POUR 1922 DE LA SECTION DES BEAUX-ARTS (*Concours réglementaire*). — 1^o *Broderie*. — Broderie à fils tirés ou au point de croix passé en blanc ou en couleurs, avec franges pour décorer la nappe qui enveloppe le pain et recouvre la table d'une ferme bretonne;

2^o *Ebénisterie*. — La gaine d'une horloge en bois du pays, sculpté et orné d'une marqueterie;

3^o *Ciselure*. — Un cadran d'horloge et son balancier en cuivre ou en acier ciselé ou gravé;

4^o *Ferronnerie*. — Une serrure et un marteau de porte pour hôtel particulier (fer forgé ou fer et cuivre);

Une enseigne pour un marchand de volailles et de gibiers;

Une grille pour niche en pierre Renaissance abritant une Vierge (70 cm. par 60 cm.);

5^o *Bijouterie*. — Boutons de manchettes, broches, épingles de cravate;

6^o *Projet de décoration d'un ensemble mobilier moderne conçu sur les données de l'art celto-breton* : salle à manger de préférence (meubles, rideaux, tapis et accessoires);

7^o *Concours de composition décorative*. — *Projet d'art décoratif celto-breton*. — Ce projet sera conçu en vue de l'exécution d'une sculpture sur bois (panneau de meuble), ou d'une broderie de couleur (chemin de table, dessus de coussin, dessus de buffet. Il devra être inspiré de motifs d'orne-

mentation celtique et comprendra des entrelacs portant une inscription bretonne. Présenté en vue d'une réalisation, il devra être nettement dessiné, rendu en couleur pour broderie, ombre pour une sculpture sur bois, à moins d'être présenté au modelage. L'œuvre définitive pourra être jointe au projet;

8° Harmonisation d'un chant breton (profane ou religieux), avec accompagnement de piano. Paroles françaises et bretonnes figurant au-dessus de ce chant;

9° Petite fantaisie pour piano ou pour piano et violon, inspirée du folklore ou d'allure bretonne.

Concours libre. — PRIX DE CENTRE : Une chanson en français, avec mélodie bretonne : 30 francs.

Le président de la section,
Abbé BOSSARD,
Le Clozel, par Bruz (I.-et-V.).



A TRAVERS LES LIVRES

MARIA CHAPDELAINÉ (gant Louis Hémon).

Setu aze eul levr eus an dibab, e galleg fresk ha yaoc'h, hag a denn bee'h war spered al lenner azalek ar penn-digor betek ar bazenn-gloza. An oberour a zo (1) eur breizad, ganet e Brest : Louis Hémon, eun nîz d'an aot. Hémon bet eun daou-ugent vloaz bennak kannad Penn-ar-Bed.

Ar skrivagnier yaouank-ze a oa en e c'hoant gwelet ha bale-bro : gouezet a ree ar zaozneg koulz eget ar galleg; ha setu hen, d'ar bloavezh 1911, o vont d'ar C'hanada, evit eur voaj hag a badas eno ugent miz pe wardro, e kichen Lenn Sant-Yann, peurllesa e Peribonka, e Bro-Kebek.

Duhont, evit gallout gwelloc'h anaout ha skeudenni ar vro-ze, e reas koumanant, evit e voued hag eiz dollar ar miz, gant an aot. Bédard, an hini an eus badezet Samuel Chapdelaine en e levr. Bez e vije, en tiegezh-ze, gant tud a ouenn Frans, evel holl dud Bro-Kebek, pe o pilât gwez, pe o traostra douar-nevez ato doueoc'h-douana, pelloc'h-pella; gwelet a c'helle dirazan, ar bôtr hag ar merc'hed a dlie, da c'houdezh, dindan hanolou-all, diskouez d'eomp o vont, hag o koms, hag o vev a en e levr.

Hag o diskouezet en deus d'eomp ken beo ha ken oberiant, mar kredomp anaout mat anezo goude beza lennet al levr : Samuel Chapdelaine, na pebeuz poanier bepred diskuiz ha ne glask nemet ober douar-nevez d'an ed; e hin-goz, mestrez hag evel rouanez e an tiegezh; o bugale, o amezien; gwelet a reomp, koulz lavaret, ar vro, hag erc'h he goanv gant he hirder inouñz, ha tomder pouner he hany berr gant e labour prim ha skuizus.

N'eo ket koulskoude gwall-garget an danevell : setu aze, en eun tiegezh labourerien start, eur plac'h yaouank, Maria Chapdelaine, savet en he bleu, fur ha sioul : da genta n'ez eus ouz he « c'hlask », nemet eun amezeg, an besta tieg ebarz ar c'hoad, Eutrop Gagnon, hag a zeue d'ar veilhaded ganto nemet gortoz. Met, deut an nevez-amzer, setu ma reomp anaoudegez gant eun eil pôtr yaouank, eur baieer koajou, eur bleiner hag a vez o kas betek ar gouezidi ar marc'hadourien kroc'henn, « François Paradis » e hano; ha Fañch ha Maria n'emaint ket daletoc'h evit en em garet, a boan m'en em welont; d'ar wech diweza, ez oant eal da luzeta d'ar c'hoad, gant an daou vihana eus an ti; deiz gouel Santez Anna a oa. Dre glask al luz, n'eus ket hir gomzou ganto : nemet pa zantont eo evit mat skoumet ar garantez kenetrezo (hag al yaouank na c'houleñn diganti nemet ar geriou-man : « Ha bez e vezoc'h c'hoaz aman abenn an nevez-amzer a zeu ?

(1) A oa, da vihana, eur Breizad, rak eal eo, siouaz ! re yaouank, da anaout, flastret gant eun « train » hen hag eur mignon, e miz gouere 1913, d'an oad a 33 bloaz.

— « Ya », eme, hepken, ar piec'h yaouank d'ezan.
Roet he deus he ger, hep kals a gomzou, an nebeuta gallet; hag aman eo da lavaret : gant Maria ne giever ket distaga nag hurr nag aliez a gomzou; war he muzellou, ar skrivagnier na lak nemet ar gerioù a zo red-red; met, a-hent-all, diskouez a ra anezl, he displega, koulz lavaret, a ra, ken n'ez eus nemet peurvuia o lakât buhez en e zanevel : Maria eo an hini a vlain, hag a henteh pep tra el levr : e Maria eo e verv karantez douar he Bro !... hag ive karantez Spered he Bro, ezomm ebet d'heil lavaret...

Abaoe m'int bet o luzeta, ar goanv kalet en deus ledet e lenn wenn yen war ar bliennou hag ar c'hoajou divent. Ha Fañch, Baradoz Maria, hag a oa duhont war-laeziou, gant mall da wetel anezl, a zo diskennet warzu Peribonka; met re abred, siouaz ! En em goll a ra en erc'h, « distroet » eo diwar e hent, hag abenn ma vo touzel ar skorn, plou oar plou a gavo e pelec'h e gorf paour skornet charz trojen eur wezen oc'h ad'hlazat !...

Amzer a dro, Maria a oar mat n'eo ken evit karout den evel Fañch; ha koulskoude red eo d'ezl ive « mont », rak « dont » a ra an oad; dres, setu aman unan all ouz he c'hlask, Lorenzo Surprenant, hag a lak da lintra dirazi kerioù bras ar Stadou Unanet elec'h m'eman o labourat, hag eur vuhegez « asoc'h, didorroc'h ha plijadurusoc'h ». Ya, Bro Kebek, en Hanternoz eus ar C'hanada, a zo re yen ! Na lenn al labour !... Pebeuz buhez !...

Emma Maria o « vont » gant Lorenzo ?
Nan ! n'ez ay ket !
Rak arok rei he grad-val da bôtr ar c'herioù, setu hi o selaou mouezioù o sevel en he c'h'alou; hag eun emgann o ren; hag he Bro eo a zo tresp'h : nan ! Maria na delec'h ket, nerz awalch he deus breman evit chomm da vev a bevren ar c'hoajou bras, e kichen Lenn Sant-Yann; ha gant Eutrop Gagnon eo e timez, ha gantan eo e kendalc'ha da rei buhez d'ar C'hanada !
N'eus na rak na perak : al levr-man a zo eul levr, ouzpenn m'eo skrivet mat, eaz da lenn, a zalc'h dalc'hmat spered al lenner warzu ar C'hanada a jomn, e rann-vro Kebek, evel eun astenn eus ar Frans ken dre yez ha dre demps-spered.

Ha ni Bretoned, arabad d'eomp ankounac'hat hon deus ive, er C'hanada (dreist-holl er Saskatchewan), evel eun astenn eus hor Breiz : Leoniz, Tregeriz, Kerneviz, nag a bed emaint duhont; hag horvez keleier nevez digouezet, pa 'n em gavont kenetrezo, e tale'hont d'o brezoneg ! Gourc'hemennou d'ezo ! Ha ra gavint en o zouez eur skrivagnier da zanevellout o buhez, hag e Brezoneg 'la, na perak ? evel m'en deus great Louis Hémon evit Bro Kebek, gant e levr *Maria Chapdelaine*.

Y. C.

Notennou diwar-benn ar Gelted koz, Leor XII : Ar Vro, ar Poblou

Un nouveau fascicule des *Notennou diwar-benn ar Gelted koz*, o titol hag o sevenadur vient de paraître. Ce sont les deux premières sections du chapitre XII : *ar Vro* (le pays), *ar poblou* (les peuples).

Nous rappelons d'abord l'attention, au point de vue de l'avenir de la langue, sur le texte breton de ces fascicules.

Les deux points faibles du breton moderne sont la *segmentation dialectale* et l'*émiettement du vocabulaire*, résultant de l'abandon de dix siècles où le breton a été laissé par les classes dirigeantes, par l'élite intellectuelle de la Bretagne. La segmentation dialectale est un phénomène de date relativement récente en breton, puisque le vannetais, le plus aberrant des dialectes bretons, ne commence à prendre des formes bien accusées qu'au xvi - xviii siècle (Loth. *Chrest. bret.* p. 327). Que la segmentation dialectale soit une faiblesse, surtout vis-à-vis d'une langue ayant la cohésion et l'unité du français, nul ne le peut nier. Lorsqu'un livre en langue bretonne exige, pour être compris de la totalité des bretonnants, au moins quatre traductions, la tentation est grande de laisser là le breton pour employer le français. La segmentation dialectale est le principal obstacle à l'écllosion d'une littérature et à l'extension d'une presse de langue bretonne. Quant à l'émiettement du vocabulaire c'est un phénomène tout aussi grave. Par émiettement du vocabulaire nous voulons dire qu'une foule de mots bretons d'origine purement celtique, autrefois connus et employés dans toute l'étendue du domaine bretonnant, sont peu-à-peu devenus dialectaux ou sous-dialectaux, connus seulement les uns dans telle localité, les autres dans telle autre, et inconnus partout ailleurs. Tels sont, par exemple *kosgor* « serviteurs » (autrefois « clan, famille ») et *mîl* « bête », maintenant uniquement

dans l'usage à Sarzeau (Morbihan), *braouac'h* « terreur » et *koarc'h* « chanvre », restés en ynnetais, *beure* « matin », *autenn* « rasoir », *ster* « sens, signification », *serz* « escarpé » en trécorrois, *kos* « taureau », *ator* « terre que l'on travaille la seconde année » et *aroun* « tapage » à Ouessant et à Molène, *meiz* « intelligence » en cornouaillais, etc., etc. Des centaines de mots purement bretons et celtiques sont dans ce cas.

Parfois, après être devenus dialectaux ou sous-dialectaux, les mots celtobretons sont sortis complètement de l'usage. Tels a été le sort, par exemple de *goanag* « espérance », *enep* « face, visage », *gwerin* « plèbe », et de bica d'autres, que l'on retrouve dans les textes moyen-bretons. Souvent ils ont été remplacés par des termes français : *goanag* par *espérans*, *enep* par *bizach*, *fas*.

Enfin un certain nombre de mots sortis de l'usage actuel et que l'on ne retrouve pas dans les textes moyen-bretons, sont conservés dans les noms de lieux. Tels sont par exemple *ledenez* « presqu'île », *penn-tir* « cap », *koum*, *kom* « vallon », *buorz* « enclos pour les bêtes à cornes », *goariva*, *c'hoariva* « théâtre », etc.

Cet émiettement actuel des ressources du breton, émiettement qui frappe précisément la partie la meilleure de son vocabulaire, celle qui lui vient du celtique est une seconde cause de sa faiblesse vis-à-vis du français. C'est un appauvrissement qui facilite (qui justifie même aux yeux des ignorants), l'intrusion des termes étrangers, puisque tout bretonnant n'ayant à sa disposition que le vocabulaire incomplet de son propre dialecte est tout naturellement porté à emprunter au français qu'il connaît (et qu'il estime) les termes qui lui manquent plutôt que de les chercher dans les autres dialectes bretons qu'il ignore (et qu'il dédaigne).

En face de cette situation, le seul remède est de créer des textes comme celui des *Notennou* où l'on trouve le modèle de la langue qui doit devenir par le livre, le journal et l'enseignement dans les écoles, la langue littéraire commune de tous les bretonnants, comme le français de Paris et de l'Île de France est devenu la langue de tous les francisants. La base de cette langue littéraire commune est le dialecte du Léon (le mieux conservé dans son ensemble de tous les dialectes bretons), enrichi de tous les mots et expressions correctes conservés par les autres dialectes. C'est par une série de textes de ce genre que l'on referra peu à peu de toute cette poussière de dialectes et de sous-dialectes qu'est le breton moderne une langue véritable, riche, unie, cohérente et forte, en un mot, ce que le breton serait resté s'il n'avait pas été pendant dix siècles complètement abandonné par les classes dirigeantes, par l'élite intellectuelle bretonne.

Le fond même des *Notennou* n'a pas moins d'importance que la forme pour notre Mouvement breton.

En effet l'avenir de celui-ci dépend avant tout de l'effort qui sera fait pour redonner à l'élite bretonne la conscience de ses origines celtiques, base du sentiment national breton. Suffisamment répandues et étudiées, les *Notennou* peuvent contribuer beaucoup à cette rééducation celtique des dirigeants bretons. Nous en recommandons surtout l'étude aux maîtres de nos écoles secondaires; ils peuvent en tirer d'utiles commentaires pour leurs explications d'auteurs grecs et latins. Le présent fascicule sera précieux sous ce rapport par les indications que l'on y trouvera non seulement sur les peuples celtiques, mais sur tous les peuples de l'Europe (carte) avec lesquels ils furent en contact, sur les mouvements d'émigration et expéditions militaires des Celtes, sur les noms de villes d'origine celtique, sur la faune de la Celtie, très différente de la faune actuelle, etc., etc.

Prix du fascicule, 2 fr. 50 (chez R. Le Roux, St-Héloire, Pordic, C.-du-N.). Les précédents fascicules, 2 francs (Agriculture, science et éducation, commerce, etc.).

LA VOIX DU PAYS

Journal hebdomadaire des sections d'U. N. C. de la XI^e Région, 9, rue Franklin, à Nantes (BOUYER, directeur), est recommandée aux anciens soldats bretons de la grande guerre. Abonnement : 5 francs l'an.

Le *Voix du Poilu* va publier les mémoires de guerre de notre collaborateur F. JAFFRENOU, intitulée : *Le N^o Matricule 315*.

Le gérant : J. OLIVIER, 27, rue de Brest, Landernau.

Librairie G. LE BRAS
L. LE GUENNEC, Successeur
37, Rue Kéréon - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne
CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement
VOTRE langue et sachez :
**LA LANGUE BRETONNE
EN QUARANTE LEÇONS**
par François Vallée, 5^e édition, revue et augmentée, 3 fr., 3 fr. 25 franco. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guillaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAËR

L'Enseignement bilingue au Pays de Galles
avec préface de J. LOTH
Professeur de Celtique au Collège de France
Prix, 0 fr. 50 franco, 0 fr. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME
Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche
Fait de nombreux articles en breton et français régionalistes
Directeur : Léon LE BEUNE, Quimper
Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes : 6 fr. Autres départements, 7 fr. Colonies et étrangers : 11 fr.

SEANE, BROCS, CASSEDOLES, LESSIVEUSES, ETC.
grands ou petits, réparés chez soi
avec le ciment "PEKARA"

Reçoit au feu et à l'eau bouillante
La boîte pour 50 réparations, franco 2 fr. 50
Envoyer à Louis ar Vroch, au Post
Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES.

Confiez vos opérations de banque, de bourse, vos fonds et vos titres à la Banque Régionale, le

" CRÉDIT NANTAIS "

société anonyme au capital de 20 millions de francs. Siège social à Nantes; succursale à Brest, 6, place La Tour d'Auvergne; agence à Saint-Pol de Léon; bureaux périodiques à Plouguastel-Daoulas et Camaret.

CRÉDIT LYONNAIS

Capital 250 millions entièrement versés
AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER
Toutes opérations de Banque et de Titres
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du mouvement régionaliste breton, lisez :

LA QUESTION BRETONNE

Régionalisme & Nationalisme
par P. MOCAËR

Prix, 0 fr. 50; franco 0 fr. 55. S'adresser à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT

Michel LE DAULT, Fils

Ty Nevez Kerivoal
KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix réduits
Demandez par correspondance

DIHUNAMB

Dastumaden Miziek Goc'h

Avez Breizh er Morbihan

10 numéros : 10 Mars, 10 Juin, 10 Août

Rédacteur : A. WELLEC, LOEIZ NEARIEU,
10, rue de Guez, Lorient.

Est-ce possible un jour national ?

De brezh " JISTE AR VRO ", D. Chou
prof : " Mars de Bretagne " Gwiz
arbitraire pour acquiescer au, Malabar Anar en
Diskennadik, Huelguez 1911. L'arrestation,
pou-han-lobriker, Kevren (Brest).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 50 Millions

AGENCE DE BREST, 50, Rue d'Aiguillon

Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU

Banque - Bourse - Coupons - Garde de Titres

Locations de Coffres-Forts, etc., etc.

Brevez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



MOULLET & TI AN • DÉPÊCHE •
BREST

Le Numéro : 1 5 25

Imprimé par J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Lorient

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Boullé — D' Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loëz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loëz Herrieu — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Rey — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Emgleo ar Skrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dibunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; la 1/4, 45 fr.;

le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,48

SOMMAIRE :

La Vie Intellectuelle à la Campagne.....	PIETRE MOCAËR.
N eur park balan.....	J. PICARD.
A nos abonnés.....	BUHEZ BREIZ.
Sant Kevin.....	Y. CROG.
La Production en Bretagne (suite).....	H. QUILGARS.
Merc'had Breiz !	
Sketla (kendalc'h).....	X ³ .
Les Eisteddfodau.....	PIETRE MOCAËR.
Laer an anduilh.....	L. AR FLOC'H.
Bibliographie de la Langue Bretonne (suite).....	JOB AL LENNER.
Femmes de Bretagne !	

Chronique — A Travers les Livres.

2^e ANNÉE

N° 16

AVRIL 1922



SOMMAIRE :

LA VIE INTELLECTUELLE A LA CAMPAGNE.....	P. MOCAËR.
N eur park balan.....	J. PICARD.
A NOS ABONNES.....	BUHEZ BREIZ.
SANT KEVIN.....	Y. CROG.
LA PRODUCTION EN BRETAGNE (suite).....	H. QUILGARS.
MERC'HAD BREIZ !	

SKETLA (kendalc'h).....	X ³ .
LES EISTEDDFODAU.....	P. MOCAËR.
LAER AN ANDUILH.....	L. AR FLOC'H.
BIBLIOGRAPHIE DE LA LANGUE BRETONNE (suite).....	JOB AL LENNER.
FEMMES DE BRETAGNE !	
CHRONIQUE.....	
A TRAVERS LES LIVRES.....	

La Vie Intellectuelle à la Campagne

Il y a une cinquantaine d'années une indéniable vie intellectuelle existait dans nos campagnes. Je ne parle évidemment pas des milieux que l'on a coutume d'appeler *cultivés*, mais des populations purement rurales. Cette culture était traditionaliste et, naturellement, orale. Les vieilles légendes et les traditions fournissaient un élément de discussion et de culture aux fréquentes veillées qui réunissaient les voisins dans des maisons amies. Les mendiants, héritiers des anciens bardes, payaient leur écot par leurs récits et leurs chansons et, comme c'étaient d'inépuisables voyageurs, ils formaient un lien entre les différentes parties du pays.

D'un autre côté, les pardons et les pèlerinages qui n'avaient pas encore dégénéré, jouaient un rôle des plus importants dans la vie rurale. Il y avait également d'autres distractions : les réunions sportives comme celles du jeu de la soule et les danses convenables de nos ancêtres qui égayaient les noces de campagne, autre occasion de réjouissances.

A l'heure actuelle, nos campagnes sont devenues tristes, et l'on s'y ennuit. Les débits à alcool frelaté et à accordéon ont porté un coup terrible aux veillées et aux binious. On ne peut dire que le niveau intellectuel et moral de nos ruraux ne s'en soit pas senti.

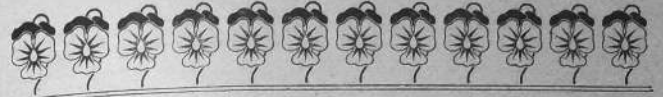
L'accélération de l'émigration des campagnes vers les villes de Bretagne et plus loin est une des conséquences de cet état de choses. Je sais bien que cette émigration n'est pas entièrement

un mal, que c'est un fait social que l'on ne peut enrayer et dont tous les effets ne sont pas mauvais, mais il y a encore des terres à défricher chez nous et les bras et les bonnes volontés manquent pour ce travail. Les jeunes gens préfèrent apporter leur force et leur activité dans les villes où ils ne s'ennuient pas. Ils n'y vivent probablement pas d'une vie matérielle meilleure et d'une vie intellectuelle plus élevée, mais les distractions urbaines, cinémas et tout le reste, exercent sur eux une invincible attraction.

Il faut donc travailler à redonner de la vie à nos campagnes comme autrefois en améliorant et en perfectionnant encore non seulement les conditions matérielles de l'existence, mais aussi les conditions intellectuelles et morales. Ceux de nos lecteurs qui vivent à la campagne savent que des Bretons dévoués se sont déjà mis à cette tâche, dans les patronages, par exemple. Mais il faut, tout en marchant très résolument dans la voie du progrès, s'inspirer des traditions. Nos ancêtres, contrairement à ce que croient beaucoup de leurs petits-fils n'étaient pas des frustes et la langue qu'ils parlaient n'était pas un mauvais instrument. Pour bâtir, il faut des fondations et ce sont chez nous la langue et la civilisation bretonnes; il ne faut jamais l'oublier et les patronages et associations laïques devraient, dans cette voie, travailler avec énergie pour le relèvement intellectuel du pays, au lieu d'introduire, comme ils le font malheureusement trop souvent, des distractions peu appropriées à ce but. Il faudrait, par exemple, qu'ils proscrirent dans l'intérêt du pays et du bon goût les fades pièces soi-disant comiques et autres en langue française que l'on voit trop souvent jouer dans nos campagnes.

Ceux qui, au contraire, ont formé et dirigent des troupes bretonnes ont bien mérité du pays et l'on doit les soutenir et les encourager, en souhaitant que se fondent et se répandent de plus en plus des cercles d'études bretons, sources de lumière et de vie.

Pierre MOGAER.



'N eur park balan

Etrezomp paotred ha merc'hed
 Alies 'c'hoariomp kuzet
 O tiwall ar zaout er prajou,
 Er parkou hag er brouskoajou,
 Hag a-wechou 'n eur park balan;
 Pebez plijadur p'oamp bihan !

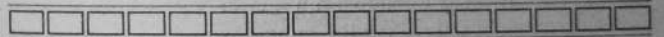
Va amezegez Nann ha me,
 Gant ar re genta 'n em gave,
 Ha pa veze lavaret : « Koug ! »
 — Eno na welit ket a zroug, —
 E kuz ar memes bod balan
 'Veze Ivonig hag e Nann.

E lec'h en em glask, n' eur
 [c'hornig
 E chomemp d'ober kuzulig
 'N eur bokat en eil d'egile
 'Vel daou vugel en o gwele.
 Pebez plijadur p'oamp bihan
 C'hoari kuz en eur park balan !

E kognig an oaled em zi
 'M eus sonj e laken da deuzi
 En eul loa houarn eun tamm
 [stèn :
 D'am c'halonig 'rèn eur walen
 Evit bravat he biz bihan
 'N eur choari kuz er park balan.

Eur wech, war-lerc'h hon
 [mignoned
 Kalz re bell e chomjomp kuzet;
 Diwezat 'n em gavjomp er gêr...
 Gant hon mamm 'klevjomp hon
 [pater,
 Ha n'ejomp ken d'ar park balan
 A-gevret gant ar re vihan.

Breman, goude beza oajet,
 N'eo ket heb dudi, am c'hredet,
 'Sonjan 'n amzer 'rèn allazig.
 Em yaouankiz, pa oan paotrig,
 D'an himi a hanven va Nann
 'N eur c'hoari kuz er park balan.
 IVONIG PICARD.

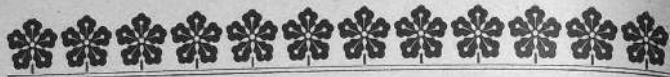


A NOS ABONNÉS

Nous prions nos amis de bien vouloir adresser le plus tôt possible le montant de leurs abonnements à M. J. Olivier, 17, rue de Brest, Landerneau, et de nous recruter aussi d'autres abonnés.

Pour faire vivre BUHEZ BREIZ, il faut, non seulement du temps et du dévouement, mais aussi, hélas, de l'argent.

BUHEZ BREIZ.



San Kevin ha Gwaz⁽¹⁾ ar Roue O'Tuathal

Wardro ar bloavez 540, Kevin a zavas leandi Glendalough (2) : eun danevel a zispleg penôs, ha digant piou e teuas da gaout an douar, evit e leandi; ha setu aman an danevel-ze.

Ar roue O'Tuathal, ne ket eur penn terval a roue a oa anezan: ar vuhez a blije d'ezan, ha brasa plijadur e vuhez a oa redek ar c'had, ar c'hefeleg, pe ar c'hirvi pe ar moc'h-gonez, adreuz e lanneier trent hag e veneier brugek. En Iwerzon, d'ar c'houls-amzer-ze, ne oa ket red furchal pell, na pell-bro, evit dineiza trizek roue evit dousen, ha rouaned, c'houi lavar, pôtrez a-dailh !

Diouz an tarz-mintin betek ar serr-noz, ar roue peoc'hus O'Tuathal a hemolc'he (3). Hag eur wech distroet, d'o lez (o ! eur c'hoz manerig koz !), e tistage eur c'hofadig mat, netra nemet evit diskuiza.

Ar vuhez-ze a badas keit ha ma padas kof ar roue da vont en dro; met, eun devez, devez fall, an oad hag an holl skuisderion a dôl-krenn hen ledas war e blad : a boan ma oa evit ober eun tammig-tro endro d'e lez, bemdez. War galon ar paour kez O'Tuathal e oa serret skilfou rec'hus an dristidigez skoulmet gant keuz-warlerc'h an amzer fall-dremenet. Ya, prenv an anken a dalare poull e galon, hag e zoaniou hen dije abred diskennet er bez, anez eur waz, ya, eur waz vurzudus, hag a zalc'he anezan e buhez gant he doareou dispar.

Gwir eo, biskoaz den na welas, ha biken den na welo (da gredi 'zo), eur waz da geitât gant honnez ! Bep gwener e tiskenne a bloum ebarz lenn Glendalough; hag eur mell dluzen a-dreuz he beg, e tistroe daved he mestr koz da gas d'ezan eun tamm da lein. Hag en deveziou all war ar zizun, ar waz a oa mat da jiboestat ha bleo ha plun: n'he doa ket he far evit he zaoliou-ijin; nan, ne oa ki-red ebet evit tostât a-dost outi, na petra'ta ! Kent-se nag hi a oa eur blijadur da ziverra deveziou hira he mestr. Ken na deuas ar roue koz da gaout liou ha beoder n'eus forz penôs dek vloaz a ziagent.

(1) Gwaz = ole e galleg.

(2) Gwelit niveron 13 *Buhez Breiz*, miz genver 1922.

(3) Hemolc'hi = chasser.

Met siouaz ! *Omnis homo mortalis*, a brezege Dom Yan ar C'hauseur person Mikeal Morin: da lavaret eo, evel pep den, pep gwaz a rank mervel: nemet arok mervel, klevit'ta, e teu da goza ! Setu ma teuas da goza gwaz ar roue O'Tuathal, kouezet he diouaskell, hag he lost hanter-dibluet o ruza he c'hagal war he lerc'h. Ar c'hoz gwaz ! Ken na zuaë bemdez melkoni he roue !

Ya, ken du e tene e benn a zeiz-da-zeiz gant ar waz goz, ken na zouje zoken ar roue kez mont diouz ar bed en eur vont war e benn e douriou lenn Glendalough...

Ha setu, eun devez pa oa ar zonzou-ze o prenveda e benn, ar roue a welas o tostât outan eun den yaouank koant ha sart.

— Doue r'ho pennigo, roue O'Tuathal ! eme an diaveziad.

— Sell' ta te, pôtr yaouank, na piou out-te, evit gouzont va hano, rak n'ez eus ket warnout tres ac'halen ?

— Salokras, otru Roue, me oar piou oc'h ha meur a dra all ouzpenh...

— Hag ouzpenh ? Petra' deu aze ganeoc'h ?

— N' ho pe ket doan, arok kimiadi, e vo ganeomp tro d'en em anaout, otru Roue.

— Ma ! Great anaoudegez ar c'henta 'r gwella, rak mall a zo ganin a bep tra da...

— Ya, p'ho pezo anavezet ac'hanon, n'ho po ket a geuz : met, arok mont larkoc'h, ôtru Roue, petra eo deut ho kwaz da veza ?...

— Chê ! eme O'Tuathal kerkent-se (gant eur c'harrad leou-Doue), an diaoul eo an hini zo aman... Digant piou ho peus klevet hano diwar va gwaz ?

— Ar waz koz...

— Ya, dinerza 'ra...

— Mat, me a zo evit lakat an traou koz louedet en o nevez flamm.

— Ma ! Na c'houi zo marteze minter (1) a vicher ?

— Nan, ôtru O'Tuathal, gwelloc'h micher am eus: rak, na petra lavarfec'h ma rofen d'ho kwaz koz nerz ha buander he yaouankiz ?

Kerkent ha klevout, ar paour kez roue koz a strinkas diouz e zaoulagad evel daredennou levenez: chê ! nag hen a c'helfe dont c'hoaz da gaout ar blijadur a roe d'ezan e waz vurzudus ?... Nec'het e oa, ya, nec'het, ken na lavaras, aounik:

— E feiz, den yaouank, mar emoc'h evit ober hevelep bur-

(1) Minter = chaudronnier.

zud, me lako d'eoc'h da niveri muioc'h a arc'hant eget n'oc'h goest d'ober, hag hep keuz c'hoaz.

— Na petra'rin-me gant arc'hant: le am eus grêt n'am bije biken: douar, adreuz eul leoiad bennak a c'hellfen a-galon vat digemeret diganeoc'h, mar plijfe d'eoc'h o roi.

— O roi, ya, ya, great ar marc'had.

— Neuze, trou Roue O'Tuathal, galvit davedomp ho kwaz, hag e weloc'h na me zo evit ober eviti.

Ar roue a c'hwitellas kerkent da c'hervel e vignonez koz: hag ar waz, chilgamm, a ziruzas eus he gwella.

Hag an den yaouank dister d'ar roue koz:

— Ha roi a rafec'h d'in an douarou a ray anezo an dro ho kwaz ?

— A galon vat, o roïn, nemet bras, na ledan nag hir na vint, me gred.

— Neuze, Sant Kevin, rak hen eo a oa an den yaouank-se, a zibradas al labous koz kez paour etre e ziouvec'h, a roas war he fri karnek a-uz d'e daoulagad pikousek, a roas eur mell *sin-ar-Groaz* ledan ha padus.

— Dent aman, kozig kez, ha me da yaouankao; hag e stlapas ar waz dirazan...

Nag hi a zavas, diouz an tu kleiz d'al lenn, betek warzu Lugduff, ha mengleuziou Luganur hag a blavas war oll-dro al lenn.

Hag e keit-se ar roue O'Tuathal koz a dride e galon o welet o nijal e waz nevezet: ha pa ziskennas, harz e dreid e vignonez, e pokas d'ezi; hag he flourae, hag e onele...

Ha neuze Sant Kevin a zisklerias d'ar roueig O'Tuathal piou edo: ha mestr ar waz a roas gant muioc'h c'hoaz a blijadur an holl douarou an oa lavaret roi.

Roue ha Sant, a c'honde-ze, ne oant nemet-unan: O'Tuathal dalc'hmat o c'houlen harp Kevin-Mervel a reas koulskoude, dizale, ar roue koz, gant kement a nec'h a gemeras pa welas e waz marvet gant eur zilien re-vras chommet a-dreuz he gouzoug. — Setu penôs e teuas Sant Kevin a-benn da gaout douar leandi Glendalough.

YVON CROQ.



La Production en Bretagne

DES CHIFFRES, DES FAITS

(Suite)

1. — INDUSTRIES DU LIN ET DU CHANVRE

La culture du lin et du chanvre a donné naissance à deux industries principales : le *teillage* et la *filature*. Il y a lieu de remarquer que le grand nombre de cours d'eau et d'étangs rendent facile en Bretagne le *rouissage* du lin.

La fabrication de la toile de lin et de chanvre peut être considérée comme l'industrie nationale de la Bretagne parce qu'elle utilisait des produits du sol breton, faisait la richesse de beaucoup de villes et donnait lieu à un mouvement commercial extrêmement actif. L'industrie de la toile était presque une industrie ménagère, mais de nombreuses fabriques assuraient la prospérité de villes comme Quintin, Loudéac, Uzel, Vitré, Morlaix, Guérande, Loeronan, Rennes, Dinan, et la compagnie des Indes Orientales, de Saint-Malo, faisait de la toile le principal objet de son commerce. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, la Bretagne compta parmi les premiers pays producteurs du monde; mais un édit royal du 27 juin 1676 ayant supprimé la liberté du commerce de la toile en Bretagne, frappa mortellement l'industrie textile bretonne tant par la suppression des débouchés que par les pénalités hors de proportion avec les délits, qui furent infligées aux industriels et commerçants bretons : confiscation, bannissement, galères ! Quatre ports furent dès lors réservés seulement à l'exportation des toiles : Landerneau, Morlaix, Nantes et Saint-Malo. L'édit de 1676, œuvre de Colbert, fut encore aggravé au siècle suivant; l'industrie de la toile s'abaissa alors dans des proportions considérables.

En 1769 il existait 48.000 métiers occupant 77.000 personnes, et la production de la toile était en moyenne de 190.000 pièces, représentant une valeur de 16.000.000 de livres.

En 1811 le nombre des métiers en activité était de 8.600, occupant 22.000 ouvriers; une période de résurrection de l'industrie de la toile s'ouvrit alors, et dura trente ans. En 1840, 17.000 métiers fonctionnaient. Mais à partir de cette époque la création des chemins de fer favorisa la concurrence étrangère et l'exode du lin breton : ce fut la fin de cette industrie. En 1900, il n'y avait plus que 1.200 métiers, presque tous fonctionnant à titre d'industrie familiale sauf ceux de 27 usines de tissage de lin ou chanvre et de lin et coton.

Le travail du lin et du chanvre se borne maintenant au *teillage*, à la préparation des filasses qui sont expédiées dans les filatures de Flandre : 21 usines de teillage à main ou mécanique existaient en 1913, et celles-ci sont atteintes de plus en plus par la vente des lins en paille à des maisons étrangères.

La filature était naguère une industrie familiale pratiquée par les femmes : les fils de lin et de chanvre étaient vendus directement aux fabriques de tissage. En 1913 il existait deux filatures travaillant industriellement le lin.

La Bretagne produisait également de grosses quantités de berlinges et droguets, tissus de laine sur chaîne de lin, et de laine sur chaîne de coton. Ces étoffes qui étaient confectionnées soit avec de la laine écrue, soit avec des laines teintées donnant des étoffes excessivement artistiques, sont de plus en plus délaissées. La fabrication des droguets est presque confinée au sud de la Loire.

Les fabriques de ficelles, cordes et cordages, alimentées par la filasse de chanvre, ont diminué dans les mêmes proportions que les métiers à tisser; en 1913 il n'en restait que 54.

2. — PELLETERIE

La tannerie est encore une de ces industries nées à la fois des ressources naturelles et de la production de Bretagne, favorisée tant par la multitude des cours d'eau que par la présence d'un cheptel considérable. L'industrie de la tannerie se développa avec tous ses dérivés, la ceinturerie, la baudrairie, la cordonnerie, etc. : elle fut un exemple très intéressant de l'infinité des ressources qu'un produit peut donner à un pays lorsqu'il est traité à fond.

Au xv^e siècle le commerce et l'exportation des cuirs était l'une des richesses de la Bretagne : cette nation fournissait à toute l'Europe. Au xvi^e siècle il y avait plus de 2.000 tanneries produisant annuellement : 160.000 cuirs de bœuf, 250.000 peaux de vache pour la baudrairie et la ceinturerie, 240.000 peaux de veau. Le déclin de cette industrie commença vers le milieu du xvii^e siècle, il fut assez lent, mais s'accrut très rapidement au xix^e. En 1914, il ne restait en Bretagne que 163 tanneries.

La cordonnerie et la galocherie, issues de la tannerie, ont suivi la fortune de celle-ci; alors que les cordonniers et bottiers étaient autrefois non seulement des vendeurs, mais des fabricants, la fabrication de la chaussure est devenue l'objet de manufactures. En 1913 il existait en Bretagne 58 fabriques de souliers, 41 de galoches et 4 de talons de chaussures. Les ganteries étaient réduites à 11 fabriques, les ateliers de préparation de fourrures à 4.

3. — INDUSTRIES MARITIMES

Jusqu'à la fin du xviii^e siècle, toutes les industries de la mer furent pratiquées en Bretagne : construction des bateaux, fabriques d'agrès et engins de pêche, séchage et pressage du poisson, etc. Des chantiers de construction se trouvaient sur toute la côte et encore dans les villes situées le long des cours d'eau, à la Roche-Bernard, à Quimperlé, à Hennebont, à Morlaix, à Lannion. Les gros vaisseaux de guerre et de course étaient également construits en Bretagne. Chaque port avait en général

son chantier de réparation et ses fabriques d'agrès et d'engins de toutes sortes.

Aujourd'hui les ports sont disloqués, ils vont chercher en dehors d'eux-mêmes les produits et matières dont ils ont besoin, et la chaîne qui reliait toutes les industries maritimes est rompue; transformation absolue au détriment des petits ports qui ont fait une chute immense; ainsi le Croisic qui avait à la fin du xv^e siècle 10.000 habitants, des chantiers de construction, des forges de marine, des fabriques de filets, une corporation de cordiers, des ateliers de pressage, de salage, de fumage et de séchage de poisson, est réduit à 2.400 habitants !

Des procédés nouveaux ont renouvelé la conserve de poisson. En 1913 il existait 165 usines faisant la conserve de la sardine, du thon, du maquereau, du sprat, du hareng et 9 usines fabriquant les boîtes de conserves. Le salage ne s'applique plus qu'à la sardine et au hareng; naguère il était pratiqué pour la conserve de tous poissons, du merlu, du congre; le séchage qui s'appliquait principalement au congre n'est plus pratiqué que par les marins pour leur approvisionnement personnel. Mais l'expédition du poisson frais a pris une extension considérable par suite de l'emploi du procédé frigorifique.

Indépendamment des grands chantiers de construction de Brest, de Lorient, de Saint-Nazaire et de Nantes, il existait en 1913, 53 chantiers secondaires, 5 fabriques de poulies, 17 de filets de pêche. En 1913, les chantiers de construction de Saint-Nazaire lancèrent 62.000 tonneaux de jauge, ceux de Nantes et ceux de Lorient 27.000 chacun.

4. — INDUSTRIES DU FER

Complètement transformée et renouvelée à partir de la seconde moitié du xix^e siècle, les principales industries du fer étaient les suivantes en 1913 :

Fonderies, forges et laminoirs, ferblanteries, grillageries...	64
Fabriques de limes.....	2
Clouteries.....	21
Forges de marine.....	25
Fabrique de câbles métalliques.....	1
Chaudronneries.....	32
Fabriques de pompes.....	5

5. — INDUSTRIES DU PAPIER

Ce fut une très grosse industrie qui, au xv^e siècle était très développée, et suffisait aux besoins du pays. Les principaux centres étaient les régions de Morlaix (Plourin, Taulé, Saint-Thégonnec, Plounéour-Ménez, Ploudiry), Saint-Goazec, Landeleau, Bréhan-Loudéac, Montertelot, Plumelec, Plouay, Plessala. Au xviii^e siècle la production annuelle moyenne était de 260.000 rames, et les exportations s'élevaient en moyenne à 200.000 livres. En 1789 il existait 102 moulins à papier, en 1840, 46. Transformée par des procédés de fabrication nouveaux, l'indus-

trie du papier n'était plus représentée en 1913 que par 11 usines fabriquant le papier et le carton d'emballage.

Il y a lieu de remarquer que la multiplication des cours d'eau favorisait l'établissement des moulins à papier : la fabrication du papier était une industrie adaptée à la configuration physique de la Bretagne, à sa culture du lin, à ses filatures de toile.

C'est vraisemblablement à la grande production du papier en Bretagne qu'il faut attribuer en partie tout au moins, l'établissement d'imprimeries dès le xv^e siècle, en 1484 à Bréhan-Loudéac, en 1485 à Rennes et à Tréguier, en 1488 à Lantenac, en 1493 à Nantes.

(A suivre).

H. QUILGARS.



Merc'hed Breiz !

Deskit d'ho pugale **KOMZ BREZONEG** : dleet eo. Ma n'her grafec'h ket, e rafec'h outo tud disteraet, dic'halloud da entent spered ar **Re-Goz**; bez e vefent tud **PLEGET, KABESTRET, IZELAET, RENEAD**.

Merc'hed a Ouenn Vreizad, c'houi a zo dreist merc'hejou a ouenn a ziaveaz; c'houi eo ho peus miret ar vro gant doujans; c'houi eo a zo oberourien gaer ar Ouenn Vreizad; arabad d'eoc'h ne ve ket dellezek (dign) ouzoc'h ho pugale : **KOMZIT D'EZO BREZONEG**, deskit d'ezo ar brezoneg; ar c'henta geriou d'ezo da glevout ra vo brezoneg; hag evelse ar Ouenn Vreizad a zoujo anezi he unan a vo doujet gant ar re-all.



SKETLA

(KENDALC'H)

GERIOU DIAES ⁽¹⁾

A gaver er pennadou da heñt

- (Berradurlou: g. gourel (masc.), gg. gwregel (fém.), lies, pluriel.)
- ad'hour saeur d'adoption.
- a-driou par trois, trois à trois.
- ambriou côtés des vieux sillons.
- anal gg. haleine (Gwened).
- argas chasser, expulser.
- aroun bruit, tapage (Molenez, Eusa).
- arwenn blanchâtre (Treg.).
- arz ours.
- bagol gaillard, robuste et gai.
- bataras gg. massue.
- bodadenn gg. réunion, assemblée.
- kadarn fort, solide; vaillant, courageux.
- kadarnded gg. force, solidité; vaillance, courage.
- kanienn gg. vallée très resserrée, gorge étroite.
- kentiou de même couleur.
- kentger-krenvaat préfixe intensif.
- kentjouenna s'entre-extermine en parlant de deux races.
- kevredal g. alliance.
- kledour g. abri.
- krenvlec'h g. citadelle, forteresse.
- dasorc'hi ressusciter, rallumer.
- densesaat approcher.
- deren ramener.
- diankedenn gg. absence.
- difourk (meneziou) débouché (de montagnes).
- dilevenez gg. déplaisir, mécontentement.
- diraez atteindre; atteinte.
- donemonea allées et venues.
- dour-mel, chufere hydromel.
- grouziwez g. défaite.
- re'hoaza se reposer (comme les animaux au milieu du jour).
- embregadeg gg. exercice (d'un grand nombre de personnes).
- enaou allumer, susciter.
- ndalc'h g. obligation; enderc'hel obliger, soumettre (à une règle).
- engroez g. foule.
- euzadenn gg. euzvil g. monstre.
- glan pur.
- glann gg. rive.
- goariva emplacement réservé pour les jeux.
- goularz g. ambre.
- goulennata interroger.
- gourglese g. poignard.
- grizias brûlant, torride.
- gurlaz g. lézard.
- gweladenn gg. visite.
- gwenc'hoarzin sourire (Gwened; kembraeg gwenn, eus gwenn « sourire »).
- gwizboell g. échecs.

(1) Nous conseillons à nos lecteurs de lire, au préalable, cette liste des mots difficiles des chapitres qui suivent.

hanvalout sembler.
hemole'h chasse, chasser; *hemole'her* chasseur.
herr g. rapidité.
hevag bien nourri.
hiron beau temps; *hironi* faire beau.
holl-bad éternel; *holl-gaer* parfaitement beau.
hir-bad g. longue durée; qui dure longtemps.
c'houedi vomir.
ibouedus appétissant (eus *iboued* appétit).
islonk g. abîme; *galloudeziou an Islonk* puissances de l'abîme.
labouradeg gg. atelier.
lemmegez gg. littérature.
lidtazad g. sacrifice (sanglant).
loen-euz g. monstre; *hesder loened-euz*; *loen-stlej* reptile, *hesder loened-stlej*.
loued gris, de couleur grise.
lusenn, mortusenn gg. brume.
meiz g. intelligence; *meiza* penser, comprendre (Kerne).
moueziadeg gg. bruit de voix d'un grand nombre de personnes parlant à la fois.
naer gg. serpent.
nevedem gg. sanctuaire, temple.
oberiata fabriquer, construire.
orged g. amour; *orgedata* faire l'amour.
palenn, pallennad g. lapis.
penrener chef suprême.
poelladenn gg. exercice.
savadur g. édifice.
serz à pic (Treg).
skejus tranchant.
skouadrennad-vicherourien gg. équipe de travailleurs.
streboti broncher.
strujusaat fertiliser.
taran g. tonnerre.
telennadenn gg. air de harpe.
tornaot g. falaise.
tolzenn gg. masse.
toneg gg. tunique.
tonkadur g. destinée.
treizad passager d'un navire, *hesder treiziad*.
uloc'h g. pousière (Kerne).

Adagi, merc'h Noux

Gwall-harzadeunou ar c'hi a lakae da dregerni an nevy hag an donar. Hogen ar ramzez ne zistagas ket anezan, hag e sellas ouz ar roue hag ar plac'h yaouank o tremen hep ma tiskouezje he dremm levenez pe zilevenez. Pelloc'hik, en dourn dehou d'ezan, e welas Atepomaros eun eil keo ken ec'hon hag ar c'henta. E doun ar c'heo-ze eun eil ramzez en he c'hoazez. Melen-gell ez oa bleo houman, loued ha flour he daoulagad, gwenn, kaer ha hegarad he dremm, hag ar c'hroc'hen war he divrec'h a liou gant bleunv an avalenn. Gwisket ez oa gant krec'hin arzed gwenn ha ganti en-dro d'he gouzoug ha d'he divrec'h kelc'hiennou goularz. En he barlenn daou arz gwenn o kousket en o gourvez. Ouz he zreid pevar arz all, kenliou d'ar re genta, o c'hoari hag o c'hourenn kenetrezo. Ar plac'h a

zalc'has a zav an daou varc'h, hag Atepomaros ha lammet d'an donar ha mont tre e-barz ar c'heo. Dre ma tenesae, e vihanac ment ar ramzez, ha, p'en em gavas en he c'hichen, edo deut d'eur vaouez kaer n'oa ket he ment en tu-hont da vent brasa maouezed a ouenn Vanos. Ha n'oa ket an daou arz en he barlenn, ar pevar arz ouz he zreid brasoc'h eget kizier, pe eget ar c'honn bihan-ze a vez a-wechou gant ar rouanezed etre o divrec'h.

— « Deut-mat ra vezi, va mab bihan, eme ar ramzez dent da vaouez. »

— « O maouez, o rouanez, piou out-te ? eme Atepomaros. »

— « Adagi ez oun-me, emezi en eur wene'hoarzin. Noux, va mamm, eo ar bikolenn a vaouez zu emout o paouez gwelont er c'heo ahont. »

— « Pe vro eo ar vro-man ma vevez enni, o mamm, o rouanez, eme Atepomaros. »

— « Ar rouantelez, emezi, ma ren Ogros ha Noux (1). Di eo e ten an dud o deus torret al lezenn. Emout o vont da welont pe donkadur eo o hini ha pe gastiz a gouez ganto. »

« Kenta kastiz a gouez ganto eo pa vezont flemmet gant naered al lestr du a skuilh en o c'horfou hadenn an holl glenvejou. An eil kastiz eo pa zouaront ha pa vezont aroneziet gant ar paotr e horzenn houarn, ha gouestlet da c'halloudeziou an Islonk. An trede kastiz eo pa renkont tremen etre krabanou ha karvanou an arzed ramzel ha beza plaouiet ganto. Ar pevare kastiz eo, goude d'ezo bout dislonket gant an arzed ha deut an dismantrou anezo a-benn d'en em anaout ha d'en em adstrolla d'ober adarre gwazed ha merc'hed, pa zeu ar c'haouenned-erc'h da ziskarga o fank war o fenn ha da ziregi a-daoliou pigos o dremm hag o dioukoaz. Ar pempvet kastiz eo, e toull-digor ar ganienn denval, pa zeu ar guped da gluda war o fenn ha da sanko o skillfou en eskern o c'hlopenn, pa doullont d'ezo o daoulagad, ma krignont gant o figos kamm e poullou leun-wad an daoulagad anezo beteg an empen. Neuze o gweler, dallet hag en eur yudal dre o foan, o tiskenn diwar red ar ganienn denval hag int en em steki ouz ar rec'hier. streboti er berniou erc'h, rikla war ar glerenn, koueza hag en em c'hloaza a-hed an hent, heb gallout, eur predig ha na ve ken, diheja an evned kriz en em stagez ouz o fennou. Ar c'houec'hvet kastiz eo p'en em ziskouezont dirag va mamm ha m' en

(1) An Iwerzoueg *uab*, kembraeg oer « you » a rank beza en o raok eur furn getiek *avros* Noux « noz ». Kenveria o delziadur Coligny *Ouvantes*, ano mis there ? hag *Atenoux* « noz-veur ? » (noz al lear-gann ?) An Iwerzoueg *adagi* « noz » a c'hallfe beza diwar eun hen-furm *adagi*.

em daol outo, dichadennet ganti, ar c'hi arweun trifennek d'ober kofad gant ar c'hig, ar gwad hag an eskern anezo. Ar seizvet kastiz eo, eur wech ma vezont bet c'houedet gant ar c'hi, pa 'z cont ebioù d'am c'heo ha ma laoskan outo va arzed. An eizvet kastiz eo, da zifourk ar menezioù, pa zigouezont gant armead an érevent, o vrev a daolioù hag o zreant gant o armon, ma stlejont war an douar o izili draïlhet ha ma savont d'an nenv o dremm displeberet ha gwad-holl. Hag an navet kastiz eo pa dremenont ar stêr. Hiroc'h avat ne zezrevellan ket d'it. Drezout-te da-unan e weli petra a c'houzanvont eno. »

— « Hag ar plac'h he deus va ambrouget beteg aman, pion ez eo-hi, o rouanez ? eme ar rone. »

Adaqi a respontas :

« N'eman ket da glemm ar c'hadour a zo o paonez ober eun hir-varc'hekadenn skoaz-ha-skoaz gant eur seurt plac'h yaouank. Bez' ez eus e Dêvobriga (1) nao c'hoar peur-henvel holl-gaer, ma tasorc'h bep beure an anal glan anezo ar flamm-tan en oaled an doueed (2). Ar plac'h ouz da c'hortoz about war he marc'h ruz a zo unan anezo. Aventia he c'hleze eun-gwirion eo hec'h ano. Hi eo a vez beb abardaez en tu kleiz d'am fried war an traez-meur (3). Hi hag he c'hoar — Virionia (4) en em zalc'h en e du dehou — eo an diou vaouez n'eus nemeto ma c'hellan hep gwarizi gouzout emaint ouz tu va roue, e keit ha ma vezan dalc'het aman pell dioutan. Rak, ker yaouank ha ker kaer bennak ha ma 'z int, gwerc'hezid int hag e vezint da viken. Ar garantez a roont, ar garantez a enaouont a zo dibaot an doare anezi, ha dibaot hini a oar e gwirionez petra eo. »

— « Eur gouleñn adarre, o mamm, eme Atepomaros. Perak ez ouñ bet digaset aman ? »

— « Mennet en deus va roue e c'hallfes diskulia d'an dud Fonkadur torrerien al Lezenn. Diwar ar pez a weli aman e teski petra az tevo da lavarout. Hag ar plac'h yaouank ouz da ambrong a zisklerio d'it kement tra ne vi ket evit her meiza. »

Kent pellaat da bignat war varc'h e lavaras Atepomaros c'hoaz :

« Mamm-goz, ker koz ha padal bepred yaouank, kaer ha karadek, bevet ganez tri oadvez ar bed ha diguz ouzit pep tra

(1) « Krenvlec'h an doueed ».

(2) Gwerc'hezid red d'eur plac'h yaouank da zasorc'hi tan (Gallia), Frazer, III, p. 469, notenn 6. Nao blas'h yaouank a laka an anal anezo da virvi krotoriad. Penn Announ (bro-Gembre), Rhys, *Celtic Heathendom*, pp. 256-373.

(3) Iwerzoneg *trag-mar*, unan eus anioù bro an doueed hag an anon. *Aventia* « eouaded ? », sellout ouz Dottin, *Langue gauloise*, p. 229, ar ger *avento*.

(4) Virionia deut da *frinne* en Iwerzoneg, *gicirionez* e brezoneg.

en nao bed (1), va lez d'az gouleñnata eur wech c'hoaz. Ha pell amzer e ranki chom aman disrannet dionz da bried ? »

— « Lavarout a fell d'in peur e vezo diwez d'hon disrann, Atepomaros, eme Adaqi. Pa vo an heol hag al loar plaouiet gant ar bleizi ha saotret ganto an nenv a wad-den eo e vezo. Ha p'en em genziouenno an doueed hag ar ramzed en emgann diweza. Neuze e teuin en-dro daved va fried, nemet evid eur frapad berr ne vo ken. Rak e skarro an douar dindan hon treid; koneza a ray an nenv war hor penn hag e vo ar bed-holl peurlosket gant an tan. Diwez a vo da bep tra ! Hogen, pe-dennou an drouized holl-bad a lakay da zont eus douñ an douereier eur bed all gwelloc'h ha kaeroc'h. Adc'hanet ne vezo ken gouennou du ha milliget an douar koz nag ar ramzed drouk ganet dioutan. Hogen, adc'hanet e vezo Manos ha Bena, leun a gened, a yaouankiz, a garantez. En em unani a raint da skleur ruz ar c'henta goulou-deiz, e lezenn ar c'hoad glas. Ha genel eur ouenn c'hlan ha kadarn a boblo an douar-holl hag a reno warnezan penn-da-benn. An doueed vat a vezo en-dro; adkavout a raint rodou aour al Lezenn hag en em advoda e Dêvobriga adsavet (2).

Da heulia.

X³.



Les Eisteddfodau du Pays de Galles

(SUITE)

II. — Définition et organisation de l'Eisteddfod actuelle

La presque complète disparition du catholicisme en Galles à la suite d'une campagne méthodique et de longue durée du

(1) Anderson-Leclercq, p. 32-3.

(2) Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 175-6; *Imram Brain*, I, p. 306-7.

gouvernement anglais avait eu pour conséquence une sorte de torpeur intellectuelle dans de nombreuses régions du pays, et l'esprit national se trouvait en butte aux tentatives de centralisation anglaise, favorisées par les nouveaux dirigeants religieux, les pasteurs protestants anglicans imposés par le gouvernement royal. Le peuple, privé de son aristocratie et de son élite, ne pouvant compter sur un clergé devenu étranger, végétait et sommeillait dans l'obscurité.

Il y eut, il est vrai, des exceptions remarquables à cette règle, en particulier des tentatives heureuses d'éducation populaire comme celle du Rév. Griffith Jones (1730). On peut néanmoins faire dater le réveil littéraire de la campagne religieuse des Non-Conformistes, c'est-à-dire des nouveaux réformateurs protestants opposés à l'Eglise anglicane, « établie » par la loi comme religion officielle; cette campagne, commencée énergiquement vers la fin du dix-huitième siècle, devait arracher les Gallois à l'Eglise anglicane d'esprit anglais pour les diviser en un certain nombre de sectes non-conformistes populaires et franchement galloises. Ces sectes adoptèrent le gallois comme langue officielle et fondèrent des écoles du dimanche (*Ysgolion sul*), ouvertes aux gens des deux sexes de tout âge et où l'on étudiait, non seulement les questions religieuses, mais également la langue galloise. Ces écoles furent introduites en Galles par le Rév. Thomas Charles, de Bala (1785). Elles répandirent rapidement l'écriture et la lecture, firent ainsi naître des sociétés littéraires et musicales, et les villages perdus du Pays de Galles se remirent à vivre d'une vie intellectuelle des plus brillantes.

Ces heureux changements devaient avoir des conséquences profondes sur l'Eisteddfod elle-même, puisque cette institution représente l'aboutissement et le couronnement des efforts de tout le pays sur le terrain de la culture littéraire et musicale.

A l'heure actuelle, l'Eisteddfod nationale annuelle dure environ une semaine et se tient alternativement dans une ville du nord et une ville du sud du Pays de Galles. Elle se compose d'une série de concours de littérature, de musique et d'art. Tous les Gallois qui s'intéressent à ces questions font leur possible pour y assister, s'y retrouver et discuter. Une Eisteddfod représente beaucoup de choses, c'est un parlement littéraire, c'est aussi une université populaire; on pourrait dire que c'est une assemblée générale d'actionnaires de tous ceux qui ont une action dans le capital intellectuel, moral et artistique de leur pays; en même temps que ces concours et joutes, ont également lieu les pittoresques cérémonies des bardes du Gorsedd, des concerts et des réunions de sociétés savantes patriotiques.

L'Eisteddfod attire des foules considérables de dix, vingt, voire trente mille personnes, et ses séances font l'objet de longs articles et de discussions dans la presse de la principauté.

L'organisation de l'Eisteddfod appartient à l'heure actuelle à la *National Eisteddfod Association*, dont le but est exposé comme suit dans l'article II de ses statuts :

« 1° Rassembler, au moyen de souscriptions annuelles et de donations, des fonds qui permettront à l'Association d'offrir des prix pour les concours et également, de toute autre manière, de développer l'utilité de l'Eisteddfod;

« 2° Célébrer une seule Eisteddfod nationale chaque année dans le nord et le sud du Pays de Galles alternativement, choisir la ville dans laquelle elle aura lieu et fixer les conditions qui décideront du choix;

« 3° Donner son assistance pour fournir un bâtiment approprié, choisir des sujets appropriés de concours, demander à des personnalités éminentes de présider aux réunions de l'Eisteddfod, en préparer le programme et maintenir l'autorité du Gorsedd;

« 4° Publier un volume annuel de comptes rendus et les compositions qui, de temps à autre, pourraient être choisies par le comité exécutif de l'Association; les demandes des localités qui désirent que l'Eisteddfod ait lieu chez elles sont examinées à l'assemblée générale de l'Association. »

Les localités présentent leurs demandes par l'intermédiaire de délégations qui exposent les raisons morales et financières permettant d'escompter le succès, à la réunion mixte à laquelle participent les membres de la *National Eisteddfod Association* et ceux du Gorsedd. Les dépenses nationales de l'Eisteddfod étant très élevées, puisqu'elles atteignent plusieurs centaines de mille francs, les villes où elle doit se tenir fournissent des listes de garantie pour permettre d'engager les dépenses nécessaires. Pour l'Eisteddfod de l'année 1922, qui doit avoir lieu en août à Ammanford (sud du Pays de Galles), 493 personnes se sont engagées jusqu'à concurrence d'une somme de 6.782 livres sterling.

Les comités locaux, auxquels le travail ne manque certes pas, ont également à s'occuper du logement des visiteurs.

Le produit des billets d'entrée est la ressource principale des fêtes; ceux qui sont valables pour toute la semaine coûtent environ deux livres, ceux qui ne sont valables que pour une seule séance coûtent de deux à sept shillings. Les prix dépendent des places.

Les séances de l'Eisteddfod ont lieu dans un pavillon, c'est-à-dire un bâtiment en bois spécialement construit pour l'occasion comme à Barry (1920), ou définitif comme à Carnarvon (1921), ou bien encore dans une tente gigantesque comme à Aberystwyth (1916). Etant donné l'accroissement des foules qui fréquentent l'Eisteddfod, les organisateurs se sont vus contraints, à Barry et à Carnarvon, d'élever des tentes spéciales pour les concours littéraires.

III. — Les cérémonies du Gorsedd

Il existe en Galles une association de littérateurs et de musiciens qui porte le nom de *Gorsedd*. Cette association est divisée

en trois ordres : les *druides*, qui portent la robe blanche, les *bardes*, qui portent la robe bleue, et les *ovates* (musiciens et artistes) qui portent la robe verte. Le Gorsedd est placé sous l'autorité de l'*archi-druide*, entouré du barde du Gorsedd, du trésorier, de l'archiviste, du barde-héros, du gardien du glaive et du gardien du sceptre.

Certains enthousiastes veulent faire remonter le Gorsedd à une très haute antiquité et en faire le dépositaire des traditions druidiques. En réalité, le Gorsedd que nous connaissons à l'heure actuelle est de création relativement récente et n'a rien à voir avec les questions religieuses et politiques. En font partie non seulement un certain nombre de ces pasteurs protestants qui représentent en Galles un élément nationaliste conscient, mais également des prêtres catholiques, voire des Jésuites. Mon vénérable ami, le Père Kane, d'ailleurs Irlandais de naissance, faisait partie du Gorsedd en qualité de druide, et j'ai, l'année dernière, assisté à la réception d'un autre Père jésuite à Carnarvon.

Le Gorsedd, s'inspirant des traditions, a organisé des cérémonies qui ont lieu deux matinées par semaine dans un endroit choisi en dehors de celui où s'élève le pavillon de l'Eisteddfod; à Aberystwyth et à Carnarvon, ces cérémonies eurent lieu dans les cours des châteaux construits par les barons normands pour subjuguier les Gallois. Les châteaux, maintenant en ruines, servent donc d'asile aux manifestations patriotiques de cet esprit gallois qu'ils voulaient faire disparaître.

Les druides, bardes et ovates, en costumes, se rendent en cortège à l'endroit de la cérémonie, précédés des autorités municipales, parlementaires et autres. J'ai moi-même, plusieurs fois, pris part à ces défilés, où je portais sur un coussin la moitié du glaive bretonique appartenant à l'Association des Bardes de Bretagne, fille de l'association galloise. L'autre moitié est conservée en Galles et, chaque fois que cela est possible, a lieu la cérémonie de l'union des deux tronçons du glaive. Une fois arrivés à l'endroit de leur réunion, les membres se placent à l'intérieur du cercle bardique, près du menhir représentant le comté (il y en a treize) d'où ils viennent.

L'archi-druide, entouré de son conseil, se tient au centre sur un dolmen appelé *Maen Llog*, et les cérémonies commencent *Yn Wynneb Haul, Llygad Galeuni* (face au soleil, œil de la lumière). L'archi-druide prononce alors la prière du Gorsedd, qui est la suivante :

- « Seigneur, donne ton appui,
- « Et dans ton appui la force,
- « Et dans la force l'intelligence,
- « Et dans l'intelligence, la connaissance,
- « Et dans la connaissance, la connaissance du juste,
- « Et dans la connaissance du juste, son amour,
- « Et dans son amour, l'amour de tout être,
- « Et dans tout être l'amour de Dieu,
- « Dieu et toute bonté. »

Quelques bardes prononcent alors des allocutions coupées de chants, accompagnés par les harpistes. C'est ainsi que j'ai eu plusieurs fois l'occasion, en ma qualité de représentant de la Bretagne, de haranguer la foule en langue galloise, suivant en cela l'exemple de notre collaborateur Taldir, dont le nom est célèbre là-bas. La langue galloise et les autres langues celtiques sont seules autorisées.

À la deuxième réunion du Gorsedd, les cérémonies sont très semblables, mais, en plus, on y annonce le nom de la ville où aura lieu l'Eisteddfod l'année suivante et l'on y reçoit les candidats qui ont passé les examens d'entrée dans l'Association avec succès.

Les bardes se rendent, du reste, plus tard dans la ville où aura lieu l'Eisteddfod, pour la *proclamer* dans des cérémonies à peu près identiques.

Quand tout cela est fini, le cortège se forme et, toujours accompagné des autorités, se rend au *pavillon*. Le Gorsedd prend encore part à deux autres cérémonies qui se déroulent à l'intérieur du pavillon ou de la tente.

Dans la première, on couronne le barde vainqueur du concours de poèmes et, dans la deuxième, on installe dans un fauteuil de chêne sculpté le barde vainqueur du concours d'odes. À Carnarvon, le poème de la couronne ne devait pas dépasser huit cents lignes et les concurrents avaient le choix entre quatre sujets; le prix était une somme de vingt livres et une couronne d'argent massif; à la même Eisteddfod, l'ode, dont le sujet avait été laissé libre, ne devait pas dépasser six cents lignes; le prix était de vingt livres et un fauteuil estimé à cinquante-cinq livres.

À Carnarvon, le barde fut couronné le mardi après-midi, sur l'estrade du pavillon, entouré des bardes du Gorsedd qui, suivant l'habitude, prononcèrent des allocutions; le chant qui accompagne le couronnement rappelle les mérites du prince Llewelyn, un des héros nationaux. Le voici :

GAMBRIE, MON PAYS

*Cambrie, mon pays,
Souviens-toi de ton excellent
Héros princier, Llewelyn.
Souviens-toi de la manière
Dont il se précipita volontairement,
Dont il se précipita sur son ennemi.*

*Cambrie, mon pays,
Souviens-toi de Llewelyn.
Cambrie, mon pays,
Souviens-toi du combat
Victorieux qu'il conduisit,
Qu'il écrasa l'oppression
Séculaire du Saxon.
Souviens-toi du cor de Liberté
Qu'il fit retentir.*

*Cambrie, mon pays,
Souviens-toi de ton excellent
Héros princier Llewelyn.*

*Cambrie, mon pays,
Souviens-toi de la trahison,
Souviens-toi de la chute
De ton Llewelyn.
Pleure tristement,
Que le jour pleure,
Que pleurent toutes les cordes de ta harpe,
Pleure mon pays sur ton Llewelyn.*

*Cambrie, mon pays,
Malgré la trahison,
Ton courage héroïque est toujours vivace,
Il n'est pas dans sa tombe,
Il dort sans peur,
L'esprit de ta vieille indépendance.
Mourir ne peut
L'esprit de Llewelyn.*

L'autre barde fut installé dans le fauteuil du vainqueur le jeudi après-midi, dans de semblables conditions. Le chant entonné à cette occasion est le suivant :

LA GAMBRIE SERA

*Mon cher pays — comme il m'est doux
De voler au loin
Pour écouter tes bardes
Chanter librement
Sur la corde des anciens temps.
Les châteaux élevés sur ta joue disent
Combien lourds furent tes malheurs,
Cambrie qui fut — criens tous en chœur,
Cambrie qui fut.*

*Mon cher pays — ta langue est vivante
Et tes enfants chantent toujours.
Ton bon renom et le nom du Seigneur
Continuent à ne pas être séparés.
En dépit de toutes les révolutions brutales
Et des hurlements de toutes les tempêtes féroces,
La langue des Gallois, dans sa force,
Continue à ne pas mourir,
O Cambrie qui sera.*

*Mon cher pays — l'aurore
Purifie les lointains
Et le jour montre sur son front
Ta liberté et tes droits,
Si les châteaux de la Cambrie qui fut
Ont été fondés sous le talon de la trahison,
L'esprit jeune de la Cambrie qui est,
De la Cambrie qui sera se lève.
La Cambrie qui sera.*

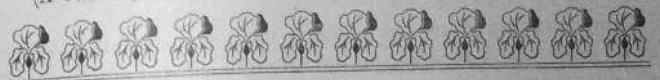
Les concurrents envoient leurs compositions sous un pseudonyme et c'est au milieu de l'attention générale de milliers de personnes que l'on entend proclamer le nom du vainqueur. Celui-ci se lève alors et, au milieu de l'enthousiasme général,

d'un enthousiasme délirant comme les Gallois en ont le secret, deux bardes vont chercher le triomphateur, parfois hier encore inconnu, pour le conduire sur l'estrade où il doit recevoir sa récompense en présence de tous.

Les poèmes qui sont ainsi produits ont, en général, une haute valeur littéraire.

(A suivre.)

PIERRE MOGAER.



LAER AN ANDUILH

— Klevet a rez, Finig, diwall mad da vreur ha da c'hoar, chomit en ti, me zo e vont da brenna warnoc'h, poent eo d'in mort da vedi da bark an tachennou pella.

« Ne finvin ket, mamm, bezit dinec'h, ne deuiñ den en ti, ha mar teufe unan bennag da c'houleñ digor, e c'hall'o gortoz pell, ni ne livirimp grik.

Ar vugale, lezet outo o-unan, a oa keal ar waremm ganto. Finig, eur bugel dek vloaz oa ar vestrez. Herveig, eiz vloaz oa an hailhoun. Mariig, c'houec'h vloaz oa ar verc'hodenn. N'oa ket peadra da veza nouet en tiegez. Eur c'hoarzadeg a ioa en ti, n'a oa mantrus ! Evelato, Herveig, eat da gichenn ar prenestr, a welas er vaoz eur paotr koz daoubleget o tostaat oc'h toull an nor. Ken trumm ha tra an tri bugel a yeas d'ar zolier, a zigoras gouestadik unan eus an tri brenestr, ha da sellet oc'h ar paour o lavaret e bater. Grik ebet n'oa ganto e-doug eur pen-nad ! Koulskoude, Herveig a zirollas da c'hoarzin leiz e gof, hag ar paour a savas e zaulagad war-za al leac'h ma kleve ar c'hoarz, a astennas e dog en eur lavarout :

— Ho charitell en hano Doue !

— Ni a zo aman hon tri o c'hoari, hon tud a zo o vedi e park an tachennou pella, ha va mamm he deus difennet start ou-zomp digeri an nor da zen, rak-se baleit !...

— Koulskoude em eus naoum bras, see'hed am eus ivez, eur zec'hed imperial ! digorit d'in, mar plich.

— Nan, eme Finig, ne zigorin ket, mamm he deus difennet grous ouzin dibrenna an nor.

— Diez e kavan, rak me a oar kalz traou, gouzout a ran ober souben zruz gant mein, ha me piñe digoret d'in, em bije desket d'it ober souben marc'had mad ha druz, ken druz a souben ar c'hig sall !

— Dakebie ! eme Finig outi he-unan, setu aze eun dra avat hag a rafe plijadur d'am mamm, gouzout ober souben zruz gant mein !... Kement-all a boan a zo o sevel moc'h breman !... Ken ker eo ar c'hig sall !...

Finig neuze a lavaras d'ar paour gortoz hag e vije digoret d'ezan, gant ma tezkfe d'ezhi ober souben ar vein, hag hini druz c'hoaz war ar marc'had.

Pemp minuten goude, ar paour a lakas e zac'h leun-chek, war an askom pe war ar skaon, tost d'an oaled. En eur heja e laou, e lavaras da Finig :

— Breman, merc'hig, gra eun tantad tan, lak diou skudel-lad dour er c'helorn, ha buhan war an tan. Kerz da glask eur mean gwenn, gwalc'h anezan er laouer a zo e-tal ar puns, ha pa vezo digailhar, deus trumm gantan, ma vezo laket er pod.

Evel a zigouez ato, pa oa eat Finig, ar gosa, er meaz eus an ti, an daou all a yeas d'he heul, aoun o divije bet o chom en ti o-unan gant ar paour koz barvek. Evel-se, heman n'oa ket bet daletoc'h evit lakat c'houec'h anduilhen en e zac'h, kement a oa oc'h ar skour hepken !

Ar vugale a erruas gant o mean gwenn gwalc'het ha sec'het a-zoare, hag hen teuler a rejont er pod.

— Ah ! ah ! eme ar paotr koz, breman, va bugale, diou pe deir batatezennig, eun ognounen vraz, ha bremaik e lipfoc'h ho mourrou diwar eur zouben hag a garfe ar Roue he dibri ; ya, ar Roue e-unan n'en deus morse lonket souben evel houman, nan, m'hen tou !

Ar vugale a redas adarre d'ar zolier da gerc'hat eun dour-nad ougnoun ha peder batatezen.

— Kign mad ar patatez hag an ougnoun, merc'hig, e-keit ma vezin o lakat eur c'horniad hag oc'h atanti tan dindan ar geuneud evit poaza hor friko, ar vein, evel a ouezes, a vez pell o vice'ha, araok ma roont o druzoni. Penaoz a lavarfen-me d'it, plac'hig, daoust ha ne gavfes ket d'in eun tamm kig-moc'h sall war-dro aze, rak an tamm kig mean a deuzfe kalz buhanoc'h ma vefe laket en e gichen eun tamm kig gwirion !

— Eo sur, eme ar plac'hig, eun tamm a zo chomet aboe lein, hag a zo d'eomp da zebri bremaik d'hor meren-vihan, da beder heur.

— Bah ! bah ! diskouez anezan d'in, merc'hig !

— Sellit !... Setu hen !

— Ah ya, eur pikol tamm en-deñn ! Abenn eun heur anan ho pezo daou lur, bugale, met lakomp heman ivez er pod da boazat. Laouen oun, bugale geiz, o teski d'eoc'h ober souben

vad gant mein gwenn, hag ho mamm, pa deüio d'ar gear e serr-noz a vezo laouennoc'h c'hoaz, o sonjal ne ranko mui prena kig-moc'h da ober souben zruz d'he bugale. Hag ho tad 'ta, pegen evurus e vezo, pa welo e c'hallo gwerza e holl voc'h. Kement hini a zavo a vezo da werza, ne lazo hini ebet evit an ti. Met arabad d'eoc'h konta d'an dud all, na diskouez d'ezo penaos trei mein e kig-moc'h, hein ! pe mar teufe d'eun den all gouzout an dra-ze, c'houi ne onesfec'h ket ken, ar vein ne dro-fent ket ken e kig sall ! Diwallit mad !... Ah ! me gav d'in ema an dour o virvi, pelloc'h ! trouc'h bara breman, paotrezig, ma vezo taolet dour hero warnan, ha buhan, digounet oun gant an naoun !

Ken buhan ha lavarout, ar barvek koz a oa oc'h an daol, o lonka souben domm, ha p'en devoa karget e gof, e lavaras :

— Breman, va bugaligou, me zo o vont da gas ganen an tamm kig bihan, an hini a oa dalc'het euidoc'h evit ho meren-vihan hag e lezan ganeoc'h an tam bras, ar mean-kig. Hennez, a-benn div heur aman, a vezo poaz-mad ; grit tan a-zoare dindan ar pod, ha, kredit ar barvek. Biskoaz, na c'honi nag ho tud, n'ho pous tanveet eun heveler souben !... Sellit, lakit ho fri a-zioc'h an ezen a deu eus ar pod, hag e welfoc'h ha gevier a lavaras !... Sell 'ta va brepoz ! edon o vont da lavaret kenavo d'eoc'h, hep beza goulnnet hag-en a zo gwinn en ho ti !... Bah ! bah ! gwinn a peus ?

— Ya, gwinn zo, chistr mad a zo ivez.

— Digas d'in neuze eur voutailhadig eus an eil hag eus gile, ma tiskeno va c'hig-moc'h d'an traon, merc'h !

Ar bugel hep argila, a roas e c'houlenn d'ar paour marlonk, hag en eur c'hoarzin, ar marmouz koz a lonkas a stag-penn an diou voutailhad an eil war-lec'h eben. Anter-vezo neuze e tapas krog en e zac'h, hag e-tal an treujou e lavaras d'ar vugale :

— Bezit bepred sentus, arabad e vezo d'eoc'h hiviziken kredi re vuhan sorc'hennou an dud n'o deus youl all ebet ne met da veva diwar ho koust. Selaouit mouez ho mamm, hag arabad e vezo d'eoc'h digemer dindan ho teenn an dud ne ana-vezit ket mad. Ar gentel a roan d'eoc'h breman, a dalv ar pred ho peus roet d'in ! Kenavo !

Finig neuze, a wel he fazi, gouela ra, ha teuler a ra er vaouz ar mean-kig ne felle ket d'ezan rei e zruzoni.

An noz a zo deuet, ar vamm pa 'z a da aoza koan, a wel n'eus mui anduilhen ebet oc'h ar groug hag a c'houlenn da beleac'h int eat.

He merc'h Finig, neuze, en eur skrabat kern he fenn, a tavar d'he mamm ar pezh a oa c'hoarvezet.

— Eur paour barvek a zo bet aze, hag a lavare e oa barrek da lakat ar vein da drei e kig-moc'h, ha me, o sonjal e vije an dra-ze talvoudus-braz evidoc'h, mamm geaz, o veza ma 'z eo ken ker ar c'hig-moc'h, a zigoras d'ezan an nor. Met sionaz ! goude m'en devoa karget e gof a gig-moc'h gwirion, goude beza lenket eur voutailhad gwin hag eun all leun a chistr, e tec'has evel eul luc'heden, ha douetus bras, an anduilh a zo eat ive gantan !

— Gant va c'houeac'h anduilhen-me e c'hallo ober koraiz, al louz koz, ha te, loudouren, hiviziken, pa livirin d'it eun dra bennak, a c'hello senti !

— Ya, mamm, biken ken ne zizentin ouzoc'h !

Loeiz AR FLOC'H.



Bibliographie de la Langue Bretonne

(Suite et fin)

III. — DICTIONNAIRES, VOCABULAIRES. (Van.)

Pierre DE CHALONS. — *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*. Très utile, non seulement pour ceux qui veulent apprendre le breton, mais même pour tous ceux qui le savent, afin de s'y perfectionner et le prononcer correctement. Composé par feu M. de Châlons, recteur de la paroisse de Sarzeau, grand vicaire de feu Mgr François d'Argouges, évêque de Vannes. Revu et corrigé depuis la mort de l'auteur.

A Vannes, chez Jacques de Heuqueville. 1723.

1 vol. in-12. 176 pp.

[La revision et la correction ont été faites par Bertho, recteur d'Arradon, et par Gillart de Kerampoul, recteur de Noyal-Pontivy.]

— *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, de Pierre de Châlons.

Réédité et augmenté des formes correspondantes jusqu'ici inédites du bas-vannetais, de nombreux rapprochements avec les autres dialectes bretons et le gallois, suivi d'un appendice renfermant d'importants extraits du dictionnaire français-breton manuscrit de l'auteur, par J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes.

Rennes, J. Pichon et L. Hervé, libraires-éditeurs, 5, rue Motte-Fabiet. 1895.

1 vol. in-8°. VIII-116 pp.

[Ce volume forme le fascicule I de la bibliothèque bretonne-armoricaine publiée par la Faculté des Lettres de Rennes. Il avait paru en fascicules dans la revue de la Faculté, les *Annales de Bretagne*, tome X.]

P. DE CHALONS. — *Dictionnaire français-breton du diocèse de Vannes*. Très utile non seulement pour ceux qui veulent apprendre le breton, mais même pour tous ceux qui le savent, afin de s'y perfectionner et le prononcer correctement.

Composé par feu M. de Châlons, recteur de la paroisse de Sarzeau, grand vicaire de feu Mgr François d'Argouges, évêque de Vannes. Revu et corrigé depuis la mort de l'auteur.

Manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Fds celtique et basque. N° 67-70.

Forme 4 volumes : I. A-E, 552 pp.; II. F-M, 422 pp.; III. N-R, 426 pp.; IV. S-Z, 345 pp.

[Ce manuscrit a été utilisé par M. J. Loth dans sa réédition du *Dictionnaire breton-français du diocèse de Vannes*, et par M. Ernault, dans son *Glossaire moyen-breton*.]

Gillart DE KERAMPOUL. — *Dictionnaire français-breton ou français-celtique*, enrichi de thèmes, dans lequel on trouvera les genres du français et du breton, les infinitifs, les participes passifs, les présents de l'indicatif, suivant la première façon de conjuguer et une orthographe facile tant pour l'écriture que pour la prononciation, par M. L'A****.

A Leyde, Par la Compagnie, 1744.

1 vol. in-8°. 467 pp.

Autre édition à La Haye, en 1756.

[Ce dictionnaire est plus connu sous le nom de l'Armerye, on n'a jamais su pourquoi.]

E. ERNAULT. — *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*. Vannes, Lafolye, éditeur. 1904.

1 vol. in-8°. IV-239 pp.

— *Etymologies vannetaises*. (*Revue celtique*, XXI, pp. 136-148).

— *Sur l'étymologie bretonne* : Langaj kemener. (*Revue celtique*, XXVI, pp. 82-94; 113-128; 320-329).

A. GUILLEVIC et P. LE GOFF. — *Vocabulaire breton-français du dialecte de Vannes*.

Vannes, Imprimerie Lafolye. 1904.

1 vol. in-16. 85 pp.

P. LE GOFF (abbé). — *Supplément au dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*.

Vannes, Imprimerie Lafolye. 1919.

1 vol. in-8° à 2 col. 80 pp.

IV. — GRAMMAIRES, MANUELS, LIVRES D'EXERCICES. (Van.)

J. GUILLOME. — *Grammaire du dialecte breton de Vannes*.

Vannes, Galles, éditeur. 1837.

1 vol. in-12. 149 pp.

GUYOT-JOMARD. — *Manuel breton-français*, à l'usage des écoles du Morbihan.

Vannes. 1863. 1 vol. in-18.

LE BAYON (abbé). — *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, par l'abbé Le Bayon, curé-doyen de Belle-Isle-en-Mer.

1 vol. in-4°. 1896.

- A. GUILLEVIC et P. LE GOFF (abbés). — *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*. Introduction par E. Ernault, sur les différences entre les dialectes bretons. Cet ouvrage contient un petit traité de la dérivation et de la composition.
Vannes, Lafolye frères, éditeurs, 1902.
1 vol. in-12, 151 pp.
- 2^e édition, 1913, 1 vol. in-12, 170 pp.
- *Exercices sur la grammaire bretonne du dialecte de Vannes*.
Vannes, Lafolye frères, éditeurs, 1903.
1 vol. pet. in-8°, 222 pp.
- Loeiz HERRIEU. — *Le breton usuel* (dialecte de Vannes).
Lorient, Imprimerie du commerce, 1912.
1 vol. in-18, 258 pp.
- Cet ouvrage comprend un résumé de grammaire, un vocabulaire français-breton par ordre de matières et onze conversations.
- *Les mots bretons classés d'après le sens. Liste de mots usuels bretons*.
(Van, par Loeiz Herriou; K. L. T, par F. Vallée). (*Le Clocher Breton*, n° de décembre 1905 à mai 1915).
Cf. F. Vallée.

DIALECTE VANNETAIS, ETUDES PARTICULIÈRES

- J. LOTH. — *Le breton de Quiberon*. (*Revue celtique*, XVI, pp. 323-335).
- *Recherches dialectales bretonnes : Le breton de Plé-aux-Moines*. (*Annales de Bretagne*, XIV, pp. 83-87; 281-291; 411-414).
- *Quelques traits du breton de Sauzon* (Belle-Isle-en-Mer). (*Annales de Bretagne*, XXV, pp. 641-645).
- E. ERNAULT. — *Le dialecte vannetais de Sarzeau* (Morbihan). (*Revue celtique*, III, pp. 47-59; 232-239).
- E. THIBAUT. — *Notes sur le parler de Cléquerec* (Morbihan). (*Revue celtique*, XXXV, pp. 1-28; 169-192; 431-440).
- E. ERNAULT. — *Etude sur le dialecte breton de la presqu'île de Bats* (Loire-Inférieure).
Saint-Brieuc, Prud'homme; Paris, Vieweg, 1883.
1 vol. in-8°, 38 pp.
- Ce travail, extrait des *Mémoires de l'Association bretonne*, se compose de trois parties : phonétique, grammaire, vocabulaire.
- L. BUREAU. — *Le dialecte breton du bourg de Bats* (Loire-Inférieure) : La parabole de l'enfant prodigue, transcription phonétique en ce dialecte. (*Revue celtique*, III, pp. 230 et 231).
- H. QUILGARS. — *La langue bretonne dans le pays de Guérande* (Loire-Inférieure). (*Annales de Bretagne*, XXVII, pp. 292-308).
- J. LOTH. — *Remarques à la langue bretonne dans le pays de Guérande*. (Id., XXVII, pp. 309-314).

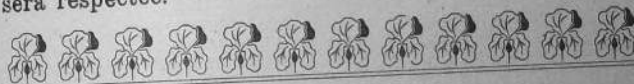
JOB AL LENNER.



Femmes de Bretagne !

Apprenez à vos enfants **A PARLER BRETON**.
C'est un devoir. Si vous ne le faisiez pas, vous feriez d'eux des hommes diminués, incapables de comprendre l'esprit des anciens; ils seraient des **SOUJETS**, des **SUBJUGUÉS**, des **INFÉRIEURS**, des **RENÉGATS**.

Femmes de race bretonne, vous êtes supérieures à celles des races étrangères; vous avez été les pieuses gardiennes, les auteurs admirables de la race bretonne; vous ne souffrirez pas que vos enfants ne soient pas dignes de vous. **PARLEZ-LEUR BRETON**, apprenez-leur le breton, que les premiers mots qu'ils entendent soient du breton, et ainsi la race bretonne, se respectant, sera respectée.



CHRONIQUE

MORT D'UN MILITANT BRETON

C'est avec regret que nous avons appris la mort à Plougasnou, le 19 mars dernier, de notre ami M. Alexandre Le Goazlou.

Le défunt appartenait à une famille qui a rendu à la Bretagne les plus éminents services et qui a toujours été fièrement et consciemment bretonne; sa disparition laisse un grand vide dans les rangs des ouvriers du mouvement breton, et nous comptons, le mois prochain, dire plus longuement à nos lecteurs ce qu'était le disparu et ce qu'il représentait pour nous.

Nous adressons à sa famille éprouvée nos condoléances émues.

Y. G.

CERCLE CELTIQUE « ME A ZAL'CHO »

Reprenant la pieuse coutume interrompue par la guerre, un groupe de membres du « Cercle celtique de Paris » s'est réuni, le dimanche 19 mars, au cimetière Montmartre, autour de la tombe où repose Jean Le Fustec, premier chef du collège bardique de Bretagne-Armorique.

Cette cérémonie, exempte de toute vaine marque d'ostentation, n'en fut que plus émouvante par son caractère grave et sa très grande simplicité.

Après avoir déposé deux gerbes de bruyère au pied du dolmen qui recouvre la sépulture de « Léménik », le barde Jules Gros prononça, en breton, une remarquable allocution retraçant la vie de cet apôtre de la cause celtique et exhortant tous les Bretons à s'inspirer de sa foi ardente pour la renaissance de l'esprit national breton.

Le barde Yann Caroff entonna alors le *Bro Goz ma Zadou* dont les assistants, groupés autour du dolmen, reprurent le refrain en chœur et ce fut en trois

à une véritable émotion que chacun quitta le cimetière, témoin de cette touchante manifestation de fidélité bretonne.

Paotr Roazon.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ BRETONNE A PARIS

Sur l'initiative de notre confrère, M. Louis Beaufrère, ancien directeur de l'Union Agricole, de Quimperlé, un certain nombre de Bretons originaires du Finistère — le seul département de la Bretagne qui n'ait pas de groupement dans la capitale — se sont réunis jeudi, et ont fondé une Association amicale des Finistériens de Paris, sous le nom de « Breiz-an-Izella », la Bretagne la plus basse.

Le comité a été ainsi composé : président, M. Paul Cloarec, professeur à l'école des sciences politiques; vice-présidents, MM. Louis Beaufrère, publiciste, et Eugène Gauguier, artiste peintre; secrétaire, M. Albert Le Bail, avocat; secrétaire adjoint, M. Le Coz, rédacteur principal au sous-secrétariat des P. T. T.; trésorier, M. Alexandre Bolloré, architecte; trésorier adjoint, M. Auguste Herland, employé à la Société générale.

De nombreuses adhésions ont déjà été recueillies. Les personnes désireuses de faire partie de cette association tout amicale, d'où toutes questions religieuses et politiques sont rigoureusement bannies, et qui a pour but de permettre aux originaires et amis du Finistère de se rencontrer de temps à autre dans d'agréables réunions, où l'on pourra évoquer les souvenirs du pays, sont priées d'adresser leurs adhésions à M. Louis Beaufrère, 41, rue Saint-Augustin, à Asnières, ou à M. Albert Le Bail, 60, rue Blanche, à Paris.

LE PARDON D'ANNE DE BRETAGNE

Le 19^e Pardon d'Anne de Bretagne aura lieu le dimanche 28 mai à Montfort l'Amaury. On y célébrera le centenaire de Victor Massé.

La couronne d'ajoncs sera imposée aux lauréats des concours poétiques. Concours de poésie française: Victor Massé, cinquante vers maximum. Concours de poésie bretonne: chanson de cinq couplets sur l'air du *Pilhouer*.

Adresser les manuscrits, jusqu'au 10 mai, au *Fureteur Breton*, 99, boulevard Brune, Paris, XIV^e.

LES CONSEILS DE Mgr DUPARC

Buhez Breiz n'a pas à prendre parti dans les questions politiques ou religieuses, et c'est là une ligne de conduite dont nous entendons bien ne pas nous départir, car nous estimons que tous les Bretons de bonne volonté peuvent et doivent s'unir sur le terrain de la défense de leur pays. Ce principe nous permet d'avoir notre franc parler sans nous exposer à être mal compris.

Ceci dit, nous nous permettons de signaler à l'attention de nos lecteurs les passages suivants de la lettre épiscopale de Mgr Duparc relative à l'enseignement du catéchisme (1) :

« Evit ma valo maioe'h a vad ar c'hatekiz, e tie beza desket e yez hor bro, e brezoneg. Gweohall e oe difennet ouz ar veleien komz e brezoneg er gador, dindan boan da goll o fae. Hirlo ne glasker mui ober brezel d'ar brezoneg. Mes siouas ! poan a ra deomp gwelet e parrezioù var ar meaz kerent, a oar mat ar brezoneg goulskoude, o c'houlen evit o bugale ar c'hatekiz galiek. Evelse, emezo, ar vugale en em voazo gwelloc'h da yez bro Franz. Fezia neont, a gredomp, hag hor mistri-skol a vo testou evidomp. Er skol eo e vez desket ar galleg, hag an doare gwella eo desket ar galleg gant sikour ar brezoneg. Ar c'hatekiz ne c'hell ket talvezout da zeski galleg da unan ha ne oar ket c'hoaz ar galleg. Ar bugel ne gomprenfe ket ar gerioù, hag an traou a ve rouestlet en e spered. Er c'hatekiz ez cas da zeski relijion ha nan da zeski galleg. Ar gwella tu da zeski ar relijion eo he desket er yez a anavezet hag a gomzer abaoue ar bloaveziou kenta. Goulen a reomp digant hor beleien ha renerien hor skolioù tel da gompren ar gwirioneziou-ze d'ar familhou a c'houlen kuzul diganto.

(1) Voir le *Courrier du Finistère* du 1^{er} avril 1922 : *Ar C'hatekiz*.

Nag ar faiz e Doue nag ar yez koz n'int maro c'hoaz en hon touez. Ha bro Franz n'he deus kollet neira evitse, hag e c'hellomp en em fougeat. Kendalc'her a raimp da lakat desket mat ar galleg en hor skolioù libe. Var ar poent-se evel var ar re all o deus diskouezet peira c'hellont ober. C'hoant hon deus hepken e ve lakeet ive ar brezoneg en e renk, e ve desket brezoneg er skolioù, ha desket ar c'hatekiz e brezoneg d'ar vugale a oar brezoneg.

Nous savons de longue date quelles sont les opinions mûrement réfléchies de l'éminent prélat, car il ne les a jamais cachées. Tout récemment encore, dans sa lettre préface au Vocabulaire breton-français de M. Colin, il l'exprimait en ces termes :

« J'approuve votre idée d'appliquer à l'enseignement du français la méthode bilingue, qui facilitera aux petits bretonnants l'intelligence des mots et des règles que le maître leur fait apprendre.

« S'il était possible de donner en outre aux élèves quelques leçons de lecture, de version, de rédaction bretonne, ce serait l'idéal.

« Je sais que déjà l'histoire de Bretagne figure au programme de nombreux écoles libres, et je m'en réjouis.

Nous osons espérer que les maîtres de l'enseignement libre du Finistère s'inspireront de plus en plus des sages conseils qui leur sont donnés.

YAN GWIRIONEZ.

LA VIE ECONOMIQUE

TRAVAUX PUBLICS. — Le bureau permanent de l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce du bassin de la Loire vient de se réunir à Nantes : il a réclaté l'établissement d'une voie navigable Nantes-Briare et son prolongement vers l'Europe centrale. Nous sommes depuis longtemps partisans de la création d'une grande voie fluviale traversant la France de l'ouest à l'est, et nous l'avons réclamée, mais nous croyons que le tracé Nantes-Loire-Briare très déficieux. D'abord, malgré les millions qu'on y a entassés, la Loire est toujours indomptée. Ensuite, la Loire ne drainera jamais le trafic maritime de la Manche. Il n'y a qu'un tracé possible: Brest-Rennes-Vitré-Laval-Le Mans et la Seine. Seul, ce tracé peut attirer le trafic des ports de la Manche et donner à la Bretagne l'essor qu'elle réclame. Ce tracé ne passe nullement Nantes de côté, car depuis longtemps un projet de canal de la Loire à la Mayenne et à la Manche est à l'étude.

TRANSPORTS. — Les prochains horaires d'été promettent, dit-on, de sérieuses améliorations dans les relations par voie ferrée en Bretagne. Nous croyons savoir que les communications seront assurées d'une façon directe entre le nord et le sud, notamment par un express direct entre Saint-Brieuc et Auray, par Loudéac et Pontivy.

COMMERCE. — Répondant, le 25 mars, à une interpellation au Sénat, M. Luo, sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, a déclaré à propos de l'impôt sur le chiffre d'affaires appliqué aux mareyeurs : « On réclame très vivement sur la façon dont est appliqué l'impôt sur le chiffre d'affaires, et vous oseriez que les mareyeurs, les expéditeurs de poissons payent cet impôt sur le prix de vente du mandataire, qui comprend le transport, les droits d'arrêt, la commission même du mandataire, pour le règlement desquels le mareyeur n'intervient même pas. Les commissionnaires aux halles, eux, ne payent que sur leur commission. Je dois dire que M. de Lasteyrie, malgré sa menace instinctive dès que l'on ne s'incline pas devant le caractère sacré des recettes du Trésor, a été frappé de cet illogisme fiscal qui aboutit à faire payer l'impôt sur le chiffre d'affaires, même quand le poisson, gâté, n'a pas été vendu ou n'a occasionné que des pertes. Il examine particulièrement cette question. »

AGRICULTURE. — Un décret paru au *Journal officiel* du 28 mars institue une commission chargée d'établir un projet d'électrification des campagnes. Il y a longtemps que nous demandons cela en Bretagne, et le Comité de Défense des Intérêts Bretons a établi, sur cette matière, un programme des plus intéressants. Nul pays ne se prête mieux que la Bretagne à la captation

des forces hydrauliques et, par conséquent, à la production de l'électricité, et il n'est pas besoin de dire combien les agriculteurs trouveraient un auxiliaire puissant dans l'énergie électrique, tant comme moteur que comme éclairage.

H. Q.

LES AFFAIRES D'IRLANDE

L'*Ard-Fheis*, c'est-à-dire la Convention du parti Sinn-Fein a eu lieu à Dublin les 21 et 22 février. Cette réunion avait une importance capitale parce que l'*Ard-Fheis* réunit tous les militants du parti et est ainsi l'âme du mouvement irlandais.

Les deux tendances, c'est-à-dire celle des partisans du traité avec l'Angleterre et celle de ses opposants, se trouvaient réunies et l'on put heureusement aboutir à un arrangement. Il fut, en effet, résolu que les nouvelles élections n'auraient pas lieu avant trois mois et que, lorsqu'elles auraient lieu, la Constitution de l'Etat Libre serait rédigée et rendue publique. De cette manière, les électeurs voteraient en toute connaissance de cause. De plus, dans l'intervalle, les votes de *Dall Eireana*, c'est-à-dire du Parlement insurrectionnel irlandais, ne préjugeraient en rien de la solution à intervenir ultérieurement.

Il est profondément regrettable qu'une trêve complète n'ait pu être maintenue; à l'heure actuelle, la campagne politique bat son plein dans l'Etat Libre pour et contre le traité et les partisans de la République ne se font pas faute de faire appel à la force. Il semble bien du reste, qu'ils sont soutenus par la plus grande partie de l'armée irlandaise.

En ce qui concerne l'Ulster, la situation y est extrêmement tendue, les assassinats de familles entières, de femmes, d'enfants et de vieillards étant très fréquents. Il est inutile de dire que ce sont les nationalistes qui sont victimes de ces crimes et qu'exaspérés ils se défendent. La situation est devenue si grave que le gouvernement ulstérien a été contraint de prendre des mesures et de réformer la police en faisant appel aux éléments catholiques et nationalistes.

Si les partisans de l'Etat Libre observent la neutralité vis-à-vis du gouvernement du nord-est, il n'en est pas de même des républicains qui ne se font pas faute de venger leur coreligionnaires victimes des attentats dont nous parlons plus haut.

Les choses en sont arrivées à un tel point que des pourparlers ont été engagés d'une part entre le gouvernement de Belfast et celui de Dublin et de l'autre entre le gouvernement de Dublin et M. de Valera.

Nous devons espérer que tout finira par s'arranger en Irlande et nous estimons que l'on ne doit accorder que peu de foi aux informations tendancieuses de la presse britannique et de celle qui lui est inféodée; il est inévitable qu'avant l'apaisement final de nouveaux troubles éclatent dans un pays qui est la victime séculaire de violences et de machinations ininterrompues.

YAN GWIRIONEZ.

GALICE

Comme dans beaucoup d'autres provinces espagnoles, le mouvement régionaliste est très vivant en Galice. Comme on le sait, les Galiciens ont du sang celtique dans les veines et ont même reçu comme l'Armorique, quoique à un moindre degré, des émigrants de Grande-Bretagne à la suite de l'invasion anglo-saxonne.

Le dialecte parlé à l'heure actuelle par les Galiciens se rapproche beaucoup plus de portugais que du castillan, mais les intellectuels du pays n'ont pas perdu le sentiment de leurs attaches celtiques, et M. Vicente Risco réclame dans la revue *Nos* qu'il dirige, une place pour son pays dans le monde celtique.

C'est avec intérêt que nous suivons ce mouvement sur lequel la Bretagne est peut-être appelée à exercer quelque influence.



A TRAVERS LES LIVRES

BOTREL et TALDIR. Leurs Chansons les plus populaires. (O Soniou ar poblusa). 1^{re} série, 1 franc. F. Guyon, éditeur, Saint-Brieuc.

Ce recueil de chansons, avec musique de MM. Botrel et de Jaffrennou, contient quelques-unes des œuvres les plus populaires du célèbre chansonnier et du barde breton. Il est agréable de les posséder sous une forme aussi pratique. *La Paimpolaise* de Botrel a fait le tour du monde et ses autres chansons ont encore accru sa réputation.

Quant aux chansons de Taldir, comme le *Bro Goz ma Zadou*, le *Sao*, *Breiz-Izel* et le *Dalc'h Sonj*, elles font partie intégrante de l'histoire du mouvement dont Taldir est un des plus éloquentes porte-paroles, un porte-paroles qui n'a pas oublié l'enthousiasme du début et qui « tient » toujours vaillamment.

Abbé P. COLIN, directeur de l'école libre de Plabennec. **Vocabulaire breton-français,** cours élémentaire. Un volume de 128 pages solidement relié, prix 1 fr. 50. Librairie Le Goaziou, 7, rue Saint-François, Quimper. En vente dans toutes les librairies.

C'est avec enthousiasme que nous saluons la parution de cet excellent petit livre qui répond à un désir souvent exprimé.

Comme le dit notre excellent ami, M. Ad. Le Goaziou, « les pédagogues les plus éminents préconisent l'emploi de la méthode bilingue; pour l'enseignement du français en Bretagne, au lieu de proscrire des écoles la langue bretonne, les instituteurs doivent en faire l'auxiliaire de leur enseignement. »

Nous avons bien eu jusqu'ici des manuels bretons-français se réclamant de la méthode bilingue avant la lettre, mais ils n'étaient pas très bien adaptés aux besoins réels des élèves ruraux, leur orthographe laissait à désirer et, somme toute, ils avaient beaucoup vieilli. D'autres séries d'ouvrages excellents, comme le Cours vannetais, de MM. A. Guillevic et P. Le Goff, et trégorrois, de M. l'abbé Le Clare, avaient plutôt pour but l'enseignement du breton que celui du français. Ces ouvrages sont certainement des plus remarquables et nous leur devons personnellement la plus grande reconnaissance, mais il est indubitable que le nouveau cours de M. Colin est, sur un terrain un peu différent, une réalisation pratique de la plus grande importance.

Ce cours est déjà professé avec succès à l'école de Plabennec où il a donné les résultats les plus encourageants.

Nous conseillons donc très vivement à tous les maîtres à l'esprit ouvert aux idées de progrès et qui ont à cœur la culture fraternelle de nos deux langues de se servir de cet excellent petit livre.

La méthode bilingue a donné non seulement à l'étranger, mais également en Bretagne, là où elle a été appliquée, des résultats qui permettent de dire qu'elle facilite et simplifie de beaucoup la tâche délicate des maîtres de l'enseignement primaire.

L. OGÉS, Géographie du département du Finistère. Petit in-4° de 32 pages (22x27), sous couverture forte illustrée, 2 couleurs, 22 photographies, 9 groupes ou diagrammes, 5 cartes hors texte en 6 couleurs. Préface de C. Vallaux. Prix : 2 fr. 50, un exemplaire, franco : 2 fr. 80. Editions de la Librairie Le Goaziou, 7, rue Saint-François, Quimper. En vente dans toutes les librairies classiques.

Une circulaire ministérielle du 25 février 1911 recommande l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales à l'école primaire.

« Il y aurait, dit cette circulaire, un sérieux avantage à ce que tous les enfants connussent bien la physionomie particulière de leur terre natale,

« ses ressources, les coutumes et les mœurs de ses habitants, le rôle qu'elle a joué dans le passé, les citoyens qu'elle a enfantés. »

L'ouvrage de M. L. Ogès, clair, précis, documenté, d'une lecture agréable est certainement appelé à rendre les plus grands services aux instituteurs désireux de faire acquérir à leurs élèves cet avantage. Il leur apprendra à connaître, à aimer le pays où ils sont nés et rendra attrayante pour eux l'étude de la géographie, tout en leur en faisant sentir l'utilité pratique. M. Ogès peut être fier du remarquable ouvrage qu'il vient de nous donner.

EARNA, University College, Cork (Irlande), revue trimestrielle publiée sous les auspices de la Faculté Celtique de l'Université de Cork, le numéro, un shilling.

Le but de cette excellente revue, dont nous sommes heureux de saluer le premier numéro, est de regaillarde l'enseignement de l'Irlande et de stimuler l'intelligence en publiant en irlandais des articles d'art, de littérature et de science.

L'Irlande ayant enfin obtenu son autonomie, le but de ses penseurs et de ses hommes d'Etat est d'asseoir la nation irlandaise sur les bases solides que peut, seule, lui donner sa langue.

Combattue par l'Angleterre, la langue irlandaise a résisté avec ténacité mais n'a encore pu s'adapter à toutes les nécessités modernes d'une façon suffisante.

Le but de la nouvelle publication est de contribuer à refaire de l'irlandais l'instrument que réclame la vie moderne intellectuelle du pays. Dans le premier numéro nous avons lu avec plaisir d'excellents articles sur des sujets très variés et nous avons été heureux en particulier de voir que notre excellent ami Torna, professeur d'irlandais à l'Université, a commencé à y collaborer par trois remarquables poésies. Tous les Irlandais patriotes voudront lire **Earna** et tous ceux qui s'intéressent en dehors de l'Irlande à son mouvement intellectuel et linguistique trouveront grand profit à la suivre.

Y. G.

Le gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS
L. LE GUENNEC, Successeur
37, Rue Kérion - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement VOTRE langue et achetez :
LA LANGUE BRETONNE EN QUARANTE LEÇONS
par François Vallée. 5^e édition, revue et augmentée, 3 l., 3 f. 25 franco. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guillaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAER
L'Enseignement bilingue au Pays de Galles
avec préface de J. LOTH
Professeur de Celtique au Collège de France
Prix, o fr. 50, franco, o fr. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME
Organo Regionaliste Breton paraissant le Dimanche
Fait de nombreux articles en breton et d'actualité régionaliste
Directeur : Leon LE BERRE, Quimper
Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes : 6 fr. Autres départements, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.

SEAUX, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES, ETC.
percés ou fondus, réparés chez soi avec le ciment "PEKARA"
Résiste au feu et à l'eau bouillante
La boîte pour 50 réparations, franco 2 fr. 50
Ecrire à Loniz ar Floch, av. Prat, Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES.
Confiez vos opérations de banque, de bourse, vos fonds et vos titres à la Banque Régionale, le
" CRÉDIT NANTAIS "
société anonyme au capital de 20 millions de francs. Siège social à Nantes; succursale à Brest, 6, place La Tour d'Auvergne; agence à Saint-Pol de Léon; bureaux périodiques à Plougastel-Daoulas et Camaret.

CRÉDIT LYONNAIS
Capital 250 millions entièrement versés
AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER
Toutes opérations de Banque et de Titres
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du mouvement régionaliste breton, lisez :
LA QUESTION BRETONNE
Régionalisme & Nationalisme
par P. MOCAER
Prix, o fr. 50; franco o fr. 55. S'adresser à la Revue.

Bibliographie Gallo-Bretonne

Maurice LE DAULT
Michel LE DAULT, Fils

Ty Nevez Kerivoal
KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix marges
Envoi sur demande

DIHUNAMB
Dastumaden Miziek Groc'h
Aveit Breizhiz er Morbihan
Un niveren : 10 Blank, er Blead 20 real.
Rannur : A. MELLAC & LOEZ HEKRIEM,
10, rue du Gaz, Lorient.

Evit evañhon ivec'ho naturel !
Da breizh : " JISTR AR VRO ". Da c'hoi
pred : " Mare de Bretagne ". Gwin
erdant jistr eunnet 50'. Medalen 2000 en
Diskuzadeg, Huelgoat 1911. Javennou,
perc'hen-fabsther, Kerc'ez (Kerne).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Capital 200 MILLIONS

AGENCE DE BREST : 20, Rue d'Aiguillon
Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU
Banque - Bourse - Coupons - Garde de Titres
Locations de Coffres-Forts, etc., etc.

Buhez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 7, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthon — J. Bouillé — D^r Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loëz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loëz Herrieu — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Emgleo ar Skrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dibunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; le 1/4, 45 fr.; le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,48

SOMMAIRE :

Un Sauvetage	PIETTE MOCAËR.
Da Zan Houardon	I. PICARD.
Le Régionalisme Bancaire	A. MELLAC.
Breiz Sant Herve	KERINEK.
La Chanson Bretonne	G. DOTTIN.
Ar Boned Badiziant	L. AR FLOC'H.
Les Frairies	DE L'ESTOURBEILLON.
Conseils de l'Académie Bretonne.	
Evit Breiz.	
Skella (diwez)	X ³ .
La Production en Bretagne (fin)	H. QUILGARS.
Alexandre Le Goaziou	LÉON LE BERRE.
Chronique Economique	H. Q.
Chronique — A Travers les Livres.	

2^e ANNÉE

N° 17

MAI 1922



SOMMAIRE :

UN SAUVETAGE	P. MOCAËR.
DA ZANT HOUARDON	I. PICARD.
LE RÉGIONALISME BANCAIRE	A. MELLAC.
BREIZ SANT HERVE	KERINEK.
LA CHANSON BRETONNE	G. DOTTIN.
AR BONED BADIZIANT	L. AR FLOC'H.
LES FRAIRIES	DE L'ESTOURBEILLON.

CONSEILS DE L'ACADÉMIE BRETONNE.

SKETLA (diwez)	X ³ .
LA PRODUCTION EN BRETAGNE (fin)	H. QUILGARS.
ALEXANDRE LE GOAZIOU	LÉON LE BERRE.
CHRONIQUE ECONOMIQUE	H. Q.
A TRAVERS LES LIVRES.	

UN SAUVETAGE

Comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer plusieurs fois, il est inexact de dire que la langue bretonne n'a pas de littérature puisqu'il existe chez nous une littérature orale extrêmement riche. Un certain nombre de contes, de légendes, de chansons, ont déjà été recueillis par des chercheurs infatigables à qui doit aller la reconnaissance du Pays, mais tous ceux qui sont en contact avec nos populations rurales se rendent parfaitement compte que tout n'a pas encore été recueilli et que bien des richesses de la langue bretonne ne sont pas encore sauvetées, pour employer une expression maritime. Or il est certain qu'étant donné la transformation du pays, beaucoup de choses intéressantes sont exposées à disparaître rapidement parce que les vieux ne les transmettent plus qu'assez rarement aux jeunes. Il est donc urgent, et pendant qu'il en est encore temps, de noter dans tous les coins de Bretagne les récits et les chansons d'autrefois qui doivent former un des éléments de la littérature écrite et moderne. Les Celtes d'autrefois ne croyaient pas à l'écriture et préféraient transmettre oralement leurs traditions, ce qui avait pour but non seulement d'exercer la mémoire des disciples, mais aussi d'empêcher certains enseignements de tomber dans le domaine public. Les circonstances ont voulu, en ce qui concerne la Bretagne armoricaine, que la situation y fût presque la même; il est donc grand temps de réagir et de sauver du naufrage le plus possible.

Ce travail non seulement utile, mais aussi agréable, consiste à prendre sous la dictée des conteurs les choses qu'ils savent,

mais pour cela il est nécessaire de noter les différentes versions en en respectant les particularités et il convient surtout de faire ce travail dans la langue employée par les conteurs, c'est-à-dire en langue bretonne.

Nous espérons que nos lecteurs et nos amis profiteront de leurs loisirs pour se mettre à cette tâche patriotique; ils auront ainsi rendu un grand service non seulement à la littérature de la Bretagne, mais aussi à sa langue, dont ils auront pu noter des mots rares et des expressions que les jeunes n'emploient plus, mais qu'il ne faut laisser mourir à aucun prix.

Pierre MOCAER.



DA ZANT HOUARDON (1)

*D'an aotrou abad Goff,
aluzenner e « Lycée » Pontivy.*

D'ar yaou, 'us d'az chapel pa dinte kloc'h nav eur,
Bugale ar barroz en em renke er c'heur
'Vit diski pedennou, laret ar c'hatekiz
'Vez kelennet breman war skaoniou, en iliz.
Laosket out da-unan gant hor Mamm a Druéz (2)
A zo a-hed ar bloaz da holl gompagnunez.
Koulskoude e kaver c'houek ha lirin da zremm
Na ziskouezas nepred az piñe lec'h da glemm,
Zoken pa zigoueze d'eur paotr ha d'eur baotrez
Meska gant o c'hentel mousc'hoarz ar garantez.
War da neuz e lenned da c'hoant da gaout bennoz
Digant Doue, hon Tad, evit mad ar barroz.
Perak out dilezet?... An den a zo hedro
Er vro m'az peus bevet kerkouls hag e pep bro.
Lealoc'h egetan, te hon miro lepred :
Moarvat da ziskouarn n'ehano d'hor c'hlevet.
War hor menez 'talc'hi da bara da lagad,
Alao 'kouezo warnomp da zellou hegarat.
Dihun ha war evez 'chomi 'vel ar Gedour
Dare pa vezo red da zonet d'hor sikour !

IVONIG PICARD.

(1) Er Fôuilhez.

(2) He skeudann a zo er chapel.



A propos d'une enquête sur le régionalisme bancaire

Notre confrère nantais « L'Effort régionaliste » sollicite des régionalistes bretons l'exposé de leurs idées sur l'opportunité d'une banque régionale destinée à alimenter les industries bretonnes.

Voici une réponse d'un de nos collaborateurs :

Comment, cher confrère, répondre à votre enquête sur le Régionalisme économique, alors que vous commencez par nous déclarer que vous ne vous occupez pas de régionalisme géographique, ni de régionalisme politique ? Mais la délimitation de la Région est à la base, évidemment, de toute action régionaliste sincère et positive. Vous voulez constituer, dites-vous, des banques régionales, alimentées par les capitaux de la région et destinées à faire vivre les industries de cette région. Je me demande, de prime abord, si ce que vous appelez la Région n'est pas pour vous un vague Ouest ou Région de la Basse-Loire, dont Nantes serait le grand centre industriel et économique, daignant, à la rigueur, aspirer les possibilités financières du Morbihan d'un côté, de la Vendée de l'autre, à son profit presque exclusif.

Certes, conserver à la Région bretonne les capitaux épargnés par les indigènes en vue de faire prospérer les industries de cette région est une excellente idée, pas très neuve d'ailleurs, puisque deux grandes sociétés bretonnes la préconisent depuis de longues années : l'Union régionaliste bretonne et la Fédération régionaliste de Bretagne. Mais peu de résultats pratiques ont été obtenus, sauf en ce qui concerne le chalutage à vapeur et l'éclairage électrique de nos localités armoricaines.

Je vous affirme, confrère, que bien savoir quels seront les besoins généraux de la Région, nécessite de connaître quelle sera la Région de l'Ouest et au point de vue géographique et au point de vue politique, dont vous prétendez ne pas avoir à vous occuper.

Cette région du Nord-Ouest sera, de l'avis de la majorité des Bretons, toute la presqu'île armoricaine, et, de l'avis de plusieurs, une plus grande région comprenant en outre un coin de la Basse-Manche et de la Mayenne. Et sachez bien que jamais nous ne consentirons à la division du tout géographique armoricain en deux régions, dites économiques, sans doute par outrecuidance, ayant respectivement Rennes au nord et Nantes au sud pour chefs-lieux.

La Région économique du Nord-Ouest a (et aura) deux capitales, qu'aucune législation parisienne ne saurait supprimer, parce que par la nature des choses, elles existent depuis 1.500

ans : Rennes, la capitale intellectuelle, et Nantes, la capitale économique du Nord-Ouest.

Deux groupes d'industries se partagent l'activité armoricaine : celui des industries agricoles et celui des industries de la mer : toutes autres industries sont, en Bretagne, tout à fait secondaires.

Donc, les banques régionales auraient à fournir des fonds pour refaire la flotte de commerce de chez nous, qui n'a fait que dépérir depuis la duchesse Anne et le XVII^e siècle (voir article Quilgars dans *Buhez-Breiz* de février dernier). Elles devraient décupler le nombre des chalutiers à vapeur en ce moment en service.

Elles devraient fournir des capitaux pour l'électrification de toute la Bretagne, villes et campagnes, par des entreprises grandioses à Brest, Lorient, Caurel au centre de la Bretagne, le golfe du Morbihan, Saint-Malo, etc., qui éviteraient les innombrables petites entreprises actuellement en préparation, qui coûteront sans doute trop cher et feront place un jour à des regrets tardifs à leurs auteurs.

L'esprit français, ou plutôt l'esprit gaulois, canalisé par la culture latine, est un esprit de généralisation et de logique, et il conçoit plus clairement que l'esprit germanique le sens des réalités. Nous pourrions donc faire mieux que les Allemands, si les Français élevaient à l'avenir leurs enfants pour être des travailleurs et non des fonctionnaires, appointés à prix fixe. La mentalité française actuelle n'est pas préparée à faire valoir le sol de France, qui, chauvinisme mis à part, doit être le plus riche de l'Europe dans son ensemble.

Où, nous sommes d'avis, et depuis longtemps, que les régions de France doivent se reconstituer toutes seules par elles-mêmes et sans l'aide, ni l'entrave de Paris. Il faut donc à la Région, cher confrère, une unité géographique certaine et une autonomie régionale aussi grande que possible, Paris restant chargé des seules choses qui sont de la compétence de l'Etat moderne : diplomatie, guerre et marine, sûreté générale, etc.

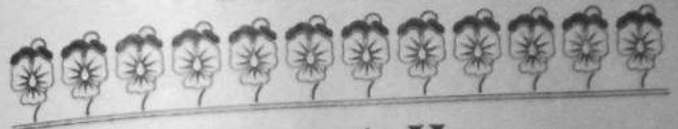
Il nous faudra donc, en même temps que des banques régionales, un budget régional et une administration régionale, qui donnera, avec une compétence locale, une direction générale des travaux et des entreprises utiles à la région, et auxquelles vos banques seront chargées de fournir tout ou partie des capitaux nécessaires, en plus des contributions régionales officielles.

Hélas, il est à craindre que le drainage effectué à l'heure actuelle par l'Etat central de presque tous les capitaux français disponibles n'arrête, pour de longues années, l'essor de notre marine marchande, de l'exploitation de nos colonies, plus nombreuses depuis la guerre et plus riches, de nos industries minières, etc. Pourquoi l'argent allemand ne remplit-il pas les caisses de l'Etat, en laissant aux mains des Français leurs épargnes, qui seraient nécessaires à la rénovation de toutes nos industries languissantes ?

S'il en était ainsi, cher confrère, dont j'approuve les idées depuis de longues années, c'est alors que nous pourrions parler avec quelque chance de succès d'un véritable effort régionaliste.

A. MELLAC.

de la Fédération régionaliste de Bretagne.



Bleiz sant Herve

Sent oa e dad, e vamm; e yontr oa sant ive;
 Hag ebarz hent ar zent e save Sant Herve.
 — Ha setu eun devez ar yontr koz Sant Urfol
 A lavarns d'e niz, an Dallig, a greiz-holl :
 « Da vamm zo prest, va fêtr, da nijal d'ar bed-all :
 Mont a ran d'he gwelet. — Te, p'eo gwir ez out dall,
 A jommo dre aman d'am gortoz em distro;
 Gwic'haran, ar mevel, dre ma vin gant va zro
 A vleino ac'hanout, hag ho taou d'al labour
 C'houi rayo evit mat dre serr en em zikour.
 Douar zo da arat, da lakat hor gwiniz;
 Grit 'ta gant Gwic'haran eus ho kwella, va niz.
 Hon azen zo diskuit abaoe pell amzer;
 N'eo ket arabad kaout truez ouz e dailher.
 Lakit labour warnan, ha mar poagnit daval,
 Hor park, pa vin distro, vo prest da gemer had.
 Kerzout a ran breman, va niz, hep gedat tamm.
 Rak hon aotrou am galv da vont daved da vamm. »

— « Vare'hoaz ni labouro : hirio kas an azen.
 Gwic'haran, da beuri leun e walc'h er c'hlaen. »
 — Hag ar c'hrennardig dall, lugernus e spered,
 Stout en ti-bedi, a greiz kalon a bed...

Harao ! Harao ! Herve, sav 'ta, va mestriz keiz.
 Setu taget duhont hon azen gant ar bleiz;
 Ha war va lerc'h, Herve, diskroc'hennet e zent,
 Setu ma red ar bleiz aman da di ar zent !

Eul luc'heden a bar en e zellou maro.
 Hag Herve a lavar : « Mevel, ar bleiz garo
 A ranko breman kont, arabad d'it sponta;
 Eman breman o tont, hag hep tamm diskonta.
 Da zizober ar gaou
 En deus great d'eomp hon daou ! »

— « Prenn 'ta, hon dor, Herve, ma wel aze e zent,
 Hag ar bleiz marnaouniet ne zouj ket ti ar zent.

— Gwic'haran, ar gaou bras bet great ouz hon azen
A rayo d'ar gwallaz c'houezi war ar e'hlazen;
Ha te glev, hon douar, etec'h an diskaret,
Gant nerz an diegar a vezo araret.



— « Eman ar bleiz, Herve, o skrignal aze tost,
Ar c'hloz etre e zent, ha savet pign e lost ! »



— Digor buhan d'hor bleiz, Gwic'haran, dor hor c'hraou;
Rak etec'h hon azen hen 'zeuy ganeomp hon daou
Da droi douar ar park da lakat hor gwiniz,
Evel ma kemennas Sant Urfol fur d'e niz.



Ha Gwic'haran spontik a lake stern d'ar bleiz;
Hag ar bleiz keuzoudik a laboura ken reiz
Ma oa bet prest ar park da gemer had gwiniz,
Kent na oe en distro Urfol daved e niz.

EOSTIG KERINEK.



LA CHANSON BRETONNE (1)

Chacune des littératures celtiques, qui ont pour domaine, comme vous le savez, l'Irlande, l'Ecosse, le Pays de Galles et la Bretagne, a sa caractéristique. La littérature irlandaise est caractérisée par des épopées pittoresques et merveilleuses, qui s'expriment en prose mélangée de vers; la littérature écossaise, par les ballades ossianiques, si ingénieusement et si hardiment « arrangées » par Macpherson; la littérature galloise par des romans dont la matière est devenue célèbre en France sous le nom de romans de la Table Ronde; la Bretagne, par des chansons.

Ce n'est pas que la littérature bretonne, dont une faible partie seulement est venue jusqu'à nous, n'offre d'autres œuvres intéressantes. Elle comprend encore le répertoire d'un curieux théâtre populaire qui, malgré les persécutions dont il fut l'objet au XVIII^e siècle, vécut et subsista jusqu'à nos jours, où il y eut une renaissance brillante sur la scène de Sainte-Anne d'Auray, sous l'impulsion de M. l'abbé Le Bayon. Mais l'ancien théâtre breton, de source presque exclusivement religieuse, imité le plus souvent de modèles français, n'offre

(1) Résumé de la conférence faite au Congrès des arts appliqués, à Rennes, le 16 avril 1922.

pas l'intérêt et n'a pas eu la célébrité que dès le milieu du XIX^e siècle acquérait la chanson bretonne, dont je vais, ce soir, vous entretenir.

Un vieux proverbe français dit que « l'air ne fait pas la chanson ». Aussi ne vous parlerai-je pas longuement des airs des chansons bretonnes, que d'ailleurs vous entendrez tout à l'heure. Ce n'est pas qu'ils ne présentent un grand intérêt technique. Bourgault-Ducoudray, puis M. Maurice Duhamel en ont étudié les quinze modes, qui rappellent les modes de la musique grecque; les mélodies ont pour caractéristique de se terminer d'ordinaire sur la dominante (5^e note) ou sur une médiane (3^e) et ainsi elles semblent ne pas finir et laissent à l'imagination de l'auditeur le soin de les terminer. D'autre part, au contraire de l'opinion commune, le mode mineur moderne est un des modes les moins usités en breton; ce qui a fait l'erreur, c'est que, à toute oreille non exercée, tout ce qui n'est pas majeur semble mineur.

Le succès des chansons bretonnes, dont les textes ont été connus, et surtout étudiés, bien avant les airs, fut surtout d'ordre littéraire. C'est pour leur valeur poétique qu'elles ont été recueillies par les érudits, c'est pour les souvenirs tristes ou joyeux qu'elles évoquent qu'elles ont été chantées aux veillées, dans les chaumières de Bretagne. La métrique n'en est pas compliquée; des strophes de deux ou de quatre vers; des vers de huit ou de treize syllabes, terminés par des rimes. La langue est celle de tous les jours. Le relief résulte du fond et non de la forme.

Les chansons bretonnes que le zèle patient des chercheurs nous a fait connaître se présentent en une masse imposante. Aucun pays, comparable à la Basse-Bretagne pour l'étendue et la population, n'en offre un aussi grand nombre; les seuls recueils de Luzel en comptent plus de quatre cents.

Les Bretons eux-mêmes distinguent parmi elles deux classes : les *Gwerziou*, qui correspondent à nos complaintes ou à nos ballades, et les *Soniou*, qui comprennent tous les autres genres, sauf les cantiques, qui constituent une catégorie à part.

Les *Soniou* sont, dans l'ensemble, d'une originalité moins grande que les *Gwerziou*. L'influence française y est plus souvent visible, et l'inspiration n'en est point différente de celle des chansons analogues d'autres pays. Les plus amusantes ont le ton et la liberté de nos vieux fabliaux. C'est le conte de Petit-Jean qui, à force de pleurer sur lui-même, obtient peu à peu de

la dame tout ce qu'il désire; du clerc déguisé en demoiselle; de l'amant déguisé en vicaire et qui confesse sa maîtresse; du prêtre qui va à la chasse pour courir le guilledou; de la fille qui se munit d'un piège à ressort où se prend la main des galants.

La verve satirique qui anime ces fabliaux en vers est d'ailleurs le trait le plus caractéristique des *Soniou*. Les déclarations, lamentations et regrets d'amour font, il est vrai, le sujet d'un bon nombre de chansons; mais ce qui domine dans des recueils comme celui de Luzel et Le Braz, c'est la satire, tantôt doucement ironique, tantôt violemment agressive, parfois générale, le plus souvent personnelle.

La satire bretonne s'exerce tout d'abord contre les gens mariés, qui sont l'objet de toutes les plaisanteries d'usage, en une langue qui ne manque point de verdeur. Les misères des époux sont longuement exposées; la femme risque d'être battue, l'homme d'être trompé avec la collaboration du chef-domestique et du meunier; mais ce n'est pas tout : le mari doit encore se contenter de coucher sur la paille, de ronger les os et de bercer les enfants.

La moquerie des chansonniers s'étend aussi à toutes les personnes qui aspirent à l'état de mariage : à la fiancée, qui vante en termes pompeux sa richesse imaginaire : ses quatre navires chargés qui sont quatre canes sur une mare, ses quatre charrettes ferrées qui sont les quatre pieds d'un lit d'osier, et ses quatre bons chevaux qui sont les quatre petits chats d'une même portée; à la fille qui voudrait tuer une poule pour faire la soupe à ses amoureux; à celle qui se dispute avec sa mère pour obtenir qu'on la marie; aux gens de la noce, que l'on logera dans la soue et à qui l'on servira des abats de poux, des langues de puce et de l'urine de cochon; et même aux veufs et aux veuves inconsolables et qui pourtant se remarient.

Un des procédés les plus abondants de la satire comique est la parodie. La plus amusante est celle des testaments. La vieille jument lègue : sa patience à Olivier le Judec qui vient de perdre sa femme; ses crins à Pierre Perrot pour en faire un chasse-mouche; sa tête au passeur pour en faire un bac. La vieille truie lègue un morceau de poumon à sa maîtresse pour lui donner de l'intelligence; un boudin à Monsieur le recteur et un morceau de sa hure au vicaire. La chèvre lègue son lait à un petit enfant dont la mère est morte; sa langue à Jeannette Le Bon pour qu'elle ait du cœur à chanter sa chanson; une de ses grandes cornes à Le Quéré, pour qu'il s'en serve comme de

coupe à hydromel, et l'autre à Gabriel Lapous dont la femme est aimable pour tout le monde; son poil à François le Gall, pour s'en faire une perruque; sa tête au recteur de Ploumilliau, pour jouer aux quilles; sa ruse à Isidore le Guyon, pour qu'il saute le mur en allant trouver la nièce du recteur; ses boyaux aux filles de Trézéné, pour en faire des cordes à rouets; son cœur au vicaire du Minihi, pour remplacer le sien qui est trop dur. Et les legs continuent encore, mais d'une verve si gauloise qu'on ne saurait les dire qu'en latin.

La parodie s'étend jusqu'au genre des *gwerziou* elles-mêmes. Une composition, faite sur le modèle et dans le ton des plaintes, se termine de la façon la plus inattendue. Monsieur de Kerjean de Léon a fait faire une chambre en laiton pour mettre, pendant son absence, sa femme à l'abri de Simon le meunier. Mais celui-ci trouve bien moyen de la rencontrer dans une chambrette au bout de l'avenue. Et quand Monsieur de Kerjean, au bout de quatorze mois, revient de Paris, il se trouve le père d'un enfant aux cheveux blonds et à l'œil bleu qui ressemble à François Simon. La petite servante du manoir, d'ailleurs, n'a pas tardé à lui raconter l'aventure, et de son côté le meunier, interrogé, n'a pas hésité à lui avouer ce qui s'était passé :

— « Vous-même, monsieur, vu les circonstances, auriez fait comme moi. »

Le seigneur ne prend pas la chose aussi gaîment :

— « Dût-il m'en coûter cinq cents écus, François Simon sera pendu ! »

Et en effet, le dernier acte de la *gwerz* nous représente François Simon sur le plus haut échelon de la potence, mais sa gaité ne l'a point quitté; il s'écrie qu'il aperçoit, de son observatoire, dix-huit tourelles et que là logent dix-huit dames qui ont eu de lui dix-huit enfants. Alors le seigneur n'y peut plus tenir :

— « François Simon, descends de là, tu ne seras pas pendu aujourd'hui, tu ne seras pas pendu aujourd'hui ! tu n'as pas fait plus de c. . . que moi ! »

Voici un exemple de *Soniou* que vous chantera tout à l'heure M. Gourvil, et dont la musique offre un contraste saisissant avec les paroles : « Sur le pont de Nantes. » (1).

Quels sont les auteurs des *Soniou* ? La question a été étudiée par A. Le Braz. Ces auteurs sont, pour la plupart, anonymes et nous ne connaissons d'eux que les métiers qu'ils

(1) Voir *Soniou Breiz-Izel*, t. I, p. 273.

exerçaient. Ils appartenait, en général, aux corporations les moins estimées dans l'ancienne Bretagne : tisserands, chifonniers, cordiers, sabotiers, tailleurs, meuniers. Les paysans et les marins, qui constituent alors les deux classes sociales les plus considérées, ont composé peu de chansons, et celles qui les mettent en scène sont le plus souvent l'œuvre d'autrui. Le plus grand nombre des *soniou* sont l'œuvre des clercs, en breton *cloer*, au singulier *cloarec*. Ce nom ne désignait pas exclusivement les jeunes gens qui se destinaient à la prêtrise, mais encore tous ceux qui faisaient des études secondaires, fussent-ils, au sortir du collège, reprendre, parmi leurs parents, l'état de cultivateurs. Comme ils avaient des lettres — lettres latines et lettres françaises — il arrivait que des réminiscences de leurs lectures pénétrassent en leurs poésies bretonnes. M. Gourvil a signalé que le célèbre *Sôn an durzunel* (Chanson de la Tourterelle) a pour source un sonnet de Ronsard. Les nombreux *soniou* qui ont pour sujet un message d'amour porté par un oiseau sont sans doute, comme les pièces galloises analogues, imitées des vieilles poésies provençales.

C'est aussi aux clercs bretons presque exclusivement que nous devons les *gwerziou* ou complaintes dont nous allons parler maintenant.

Lorsque, en 1839, Hersart de la Villemarqué révéla au monde l'épopée d'Armorique éparse en des sortes de ballades, son livre, qu'il appelait le *Barzas-Breiz*, évoquant ainsi le souvenir des anciens bardes, souleva un cri d'admiration. On était au lendemain de l'apparition des drames romantiques de Victor Hugo, au moment où commençait la publication des chants populaires, comme les chants serviens qui parurent en 1834. Mais, quand les savants et les critiques étudièrent de près les textes de La Villemarqué, ils ne tardèrent pas à découvrir que les *gwerziou* avaient subi des remaniements et des retouches pour rappeler de lointains souvenirs historiques : le départ d'un soldat pour le service de sept ans était devenu le départ d'un croisé; une formule destinée à délier la langue des enfants avait été intitulée « les Séries » ou « Le druide et l'enfant ».

Les *gwerziou* authentiques recueillis par Luzel au cours de ses pérégrinations en Bretagne et dont bon nombre vivaient dans la mémoire d'une vieille bretonne, Marguerite Philippe, ne rappellent guère d'événements antérieurs au XVI^e siècle;

c'est la chronique locale des XVII^e et XVIII^e siècles qui a fourni la plupart des sujets.

Ces sujets sont, en général, les crimes célèbres qui ont vécu dans la mémoire du peuple : parfois ceux que racontaient les feuilles volantes apportées par des colporteurs français — comme la complainte de la marquise de Gange, assassinée, sans doute sur l'instigation de son mari, par ses deux beaux-frères, en 1667, à Saint-André du Languedoc — mais, le plus souvent, ceux qui avaient été commis dans les villages, où l'on en avait gardé le souvenir.

Leur énumération ne comporte guère de variété : agressions, actes de brigandage, duels, assassinats, envoûtements, sacrilèges, rapt de jeunes filles, viols, incestes, infanticides. Il est rarement question de malheurs publics, comme la peste d'Elliant (1627), le siège de Guingamp (1591).

Les personnages se divisent en deux camps : les mauvais, qui sont d'ordinaire des hobereaux, des merciers ambulants, des soldats, des tailleurs, des moines; les bons, qui sont des paysans et des marins. Il y a peu de figures historiques, et encore ne sont-elles pas de premier plan : La Fontenelle (mort en 1602), un des partisans du duc de Mercœur; Les Aubrays (1651); Locmaria de Guerrande, Coatredez, Rosmadec, Penanstank.

La Vierge intervient souvent dans les *gwerziou*, ainsi que les saints et les saintes : Samson, Jorand, Hénori, Mathurin.

Le lieu de la scène reste le plus souvent incertain, comme la scène populaire des *Mystères*. C'est tantôt la lande ou le chemin, sinistre et désert, tantôt la salle de la ferme ou du manoir, tantôt la prison ou la potence.

Il y a toutefois quelques *gwerziou* dont le sujet ne rentre pas dans les cadres, très généraux, des crimes ou des événements semi-historiques. Une série particulièrement attachante est celle des amours contrariées : Isabelle Le Cam n'obtient pas de ses parents leur consentement à son mariage avec un clerc, et meurt de douleur; Marie Le Moal ne survit pas à la première messe de celui qu'elle aimait, après avoir eu le courage d'y assister; l'Héritière de Keroulaz, mariée malgré elle, meurt en revoyant son ancien promis. Une autre, plus touchante encore, comprend les tristes histoires des filles qui n'ont pas pu ou pas voulu survivre à leur déshonneur, ou qui se tuent pour y échapper : Anne le Manchou, Jeanne Le Roux, Marivonnik, Anne Le Bail, Françoise Héliari.

Mais les plus dramatiques peut-être, et celles qui ont pénétré le plus profondément dans l'âme celtique, sont celles qui se passent dans l'autre monde ou qui se rapportent à nos destinées dernières : Celui qui alla voir sa maîtresse en enfer; la femme mariée au Diable; le mercier damné; Dom Jean Derrien qui délivre l'âme de sa mère. Une jeune fille de la paroisse de Blan demande à revoir sa mère après sa mort et à lui parler. Sur les conseils du curé, elle se rend trois soirs de suite, à minuit, à l'église. Et là elle voit la procession des âmes; elles étaient divisées en trois groupes, des noires, des grises et des blanches. Sa mère était parmi les noires. Elle va prier sur la tombe, et le soir suivant elle voit sa mère parmi les grises. Sur ces entrefaites, sa sœur a un enfant, dont elle est marraine; elle lui donne le nom de sa mère, et l'enfant aussitôt baptisé meurt. Mais quand elle retourne à l'église, alors, cette fois, sa mère est parmi les âmes blanches et lui dit qu'elle est sauvée. C'est le cycle de l'au-delà, qui a fourni tant de récits émouvants à la *Légende de la Mort*, d'Anatole Le Braz.

Quel que soit l'intérêt de ces pièces, d'une inspiration plus élevée que les complaintes qui ne retracent que des crimes, les sujets n'auraient pas suffi à faire des *gwerziou* bretonnes des modèles presque parfaits de chants populaires, s'ils n'avaient été rehaussés par l'art de la composition et du style.

C'est surtout la composition qui fait l'originalité des *gwerziou*. A. Le Braz a remarqué qu'elle était essentiellement tragique. Au lieu de procéder par un récit suivi, plus ou moins mêlé de dialogues, préparé par un préambule, lié par des transitions, l'auteur a partagé l'action de la *gwerz* en plusieurs actes distincts qui se passent dans des temps et dans des lieux différents; c'est si bien le scénario d'une pièce de théâtre qu'une *gwerz* comme « La lépreuse » a pu être mise à la scène par Henry Bataille, en suivant pas à pas le développement de la chanson bretonne.

Quant au style, il est caractérisé par la simplicité et la concision. Il ne comporte ni les images, ni les comparaisons, qui détourneraient de la réalité l'attention du lecteur; il emploie toujours le discours direct au lieu du discours indirect, ce qui contribue encore à lui donner une allure dramatique.

En voici deux exemples. Le premier est l'aventure d'un seigneur, qui meurt d'avoir rencontré une fée. Le second est la simple histoire d'un soldat parti à la guerre et qui revient au foyer. L'une se retrouve sous diverses formes dans toutes les

contrées d'Europe. L'autre est plus spécialement bretonne (1).

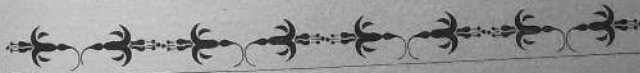
Il convient maintenant de vous faire entendre en breton et en français quelques spécimens de chansons et, pour ne pas retarder le plaisir que vous aurez à entendre M. Gourvil, M. Charles Collin et Mlle Lemée, de me borner à une courte conclusion.

Comme vous l'avez sans doute déjà senti, l'impression que nous donnent dès maintenant les chansons bretonnes est bien différente du portrait que traçait jadis Renan de la race celtique qui les a créées : « Race à la fois timide et fière, puissante par le sentiment et faible dans l'action, ... étrangère à toute idée d'agression et de conquête », qui n'a pas connu « ce singulier oubli de la condition humaine qu'on appelle la gaité ». Sans qu'on ait besoin de rappeler ici les rudes épisodes de l'histoire — de l'histoire de jadis et de l'histoire d'hier — où les Bretons se sont révélés comme des hommes d'action et non comme des rêveurs contemplatifs, le résumé que j'ai essayé de faire des faits et des sentiments qu'ils ont chantés ne suffit-il pas à nous donner l'idée, non d'un peuple de Cimmériens perdus dans les brouillards du rêve, d'une nation veule, éteinte et dolente, mais d'une race énergique, ardente et riieuse comme nos ancêtres, les vieux Gaulois ?

G. DOTTIN,

Correspondant de l'Institut

Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes.



Ar Boned-Badiziant

Azezet en eur gador vlod en eun hotel e Morgat, Madalen Lazaret, a zo, goude he meren, o sellout oc'h ar mor glas, oc'h bae Douarnenez. Eus he frenestr e wel tour uhel Ploare, hag ahont, doun en dremmwel, Beg ar Raz. Gant nebeut a blijadur koulskoude e sell oc'h an traou-ze : nag ar bigi o lintra ouz sked an heol, nag al laboused-mor o nijal a-rez an dour, nag ar c'heviou dantelezet ne lakont ket eur bann levenez en he c'halon.

(1) *Gwerziou Breiz-Izel* : Le seigneur comte, t. I, p. 5; *Sylvestrik*, p. 359.

War ribl an dour, war an treaz gwenn, bugaligou a zo o c'hoari gant ar bili, o tastum kregin, o teurel treaz an eil ouz egile.

Madalen he-unan-penn, a zo breman o hirvoudi, he daou lagad a zo beuzet a zaelou, rak hi ivez he deus eur verc'hig, he deus eur pried, ha, siouaz ! he deus o dilezet. Ya ! Dilezet he deus eur pried hag a oa re vad eviti, tec'het eo, daou viz a zo, eus he maner e Pariz, hep rei da zen da anaout da beleac'h edo o vonet.

Pa oa hi e Pariz, e skrive alies d'eur geniderv d'ez, eat da ebom da Vrest. Houman, e-leac'h kenteliou fur, a roe d'ar Barizianez kenteliou fall, he alia rea kentoc'h war an droug eget war ar mad, ha Madalen, eun tamm skanv a benn, he selaonas re vuhan, a reas buhez-fall d'he fried, a-nebendon e kemeras kas outan, he dilezas evit mont pell dioutan, da di he c'heniderv da Vrest. An traou a yeas mat e-pad pemzek dez etre an diou geniderv, met an taoliou teod a lakas buhan eur speuren etrezo. Madalen, kentoc'h eget chom da glevout begadou e ti he c'heniderv, a gemeras eur gampr e Morgat, evit tremen an hanv outi he-unan.

Breman, p'he deus gwelet brasder he fazi, e teu da zonj d'ez eus he c'hear, eus he merc'h Germana, eus he fried ; ha, pa wel en-dro d'ez o pourmen daou bried gant o bugale, an daelou a ruilh eus he daoulagad, rak sonjal a ra e c'hall kaout eveldo an eurvad a ro ar briedelez. Karout a raje roi eul loden eus he madou evit kavout adarre an evurusted kollet. Met da be sant en em ouestla ! Da biou e kounto ar gwall darvoud digouezet ganti, ha piou he hentcho war-zu an neiz dianket !

Pa deu an noz, ar c'houlz da vonet da gousket, ne glev mui mouez Germana, skiltr evel mouez eur pintig o richana, ne gouez mui war he diouchod pokou a garantez he merc'hig, ne wel mui o hun en he gwele ar bugel seiz vloaz he deus dilezet.

Pemzek dez a zo abaoe m'ema Madalen o onela dourek d'he fec'hed, he zal roufennet, he daoulagad ruziet, he diou-hod kleuzet, a ziskoueze da gement he anaveze, e oa eun dra bennak a vras digouezet ganti.

Eun dervez, war-dro nav heur eus ar heure, ar vatez vras a bignas betek kampr ar Barizianez, hag a roas d'ez eur baka-den vihan. An itroun, gouestadik, a drouc'h an neuden, a denn ar paper a c'holoe eur boned dantelezet, lugernus, hag en eur goueza stok he c'horf d'an douar :

— Va Doue !... boned... badiziant... va merc'h !... Petra...
petra zo... en em gavet ?...

Ar vatez a lakeas an itroun da azeza war eur gador-vreac'h, met ar pennfollet geaz ne ehane da hirvoudi ha da skuilha eur mor a zaelou, en eur lavarout :

— Va merc'hig, oh ! ya... va verc'hig Germana a zo maro !
Ha me eo em eus he lazet !... Siouaz ! siouaz !

Pokat a rea d'ar boned, hen starda a rea war boull he c'halon, ha seblantout a rea gouenn outan petra oa erruet !
Siouaz !...

Trumm ha trumm, eur c'harr-dre-dan a gasas Madalen d'ar C'hastellin, ha raktal e kemeras eno an trèn buhana evit monet da Bariz. Pa oa digouezet er gear-benn, he c'halon ankeniet, evel rannet zoken, e kemeras eur wetur c'holoet evit he c'has betek he zi. En hent ne rannas ger gant den. Digouezet he c'has treujou he dor, e vennas koueza, evel aoun he devoa o pignat betek he c'hampr, an traou holl en-dro d'ez n'oant mui evel diaraok, he daoulagad a oa trellet. Kaout a rea d'ez o faziet war he hent, n'oa ket en he zi, hag e teuas a-ruzou betek toull an nor. Noz oa c'hoaz, den war vale, koulz lavaret.

Oc'h an harzou, evel eur vaouez vezvez, e kemeras adarre hent ar skalierou, met en traon e chomas eur pennad da azeza, evel da ziabafi. Mez ar re zaonet he devoa ! Ha, koulskoude, e ranke gouzout eur seurt pe seurt, red oa d'ez pignat, ha pignat trumm.

Kennerzet gant ar garantez a vamm, Madalen, deuet a-nebendon enni he-unan, a bignas, ha, pa oa digoret d'ez an nor gant ar vatez, e redas war-eün da gampr he merc'h, hep lavarout grik da zen.

Diës e vije lavaret al laouenidigez a baras war tal ar vamm, hag al levenez a oa en he c'halon, pa welas he merc'hig kousket en eur gwele blod, o tenna gouestadik he alan e-touez an dilhad gwenn. Chom a reas en he c'hichen, azezet war eur gador, he dourn dehout war he zal, hag he daoulagad o skuilha daelou a levenez. Bep ar mare, ar vamm e'hlac'haret a boke d'he ealig bihan, d'he zenzor dibriz, ha ken start e pokas ma tihunas ar bugel.

Germana, raktal ma tihunas, dioustu m'he devoa digoret he daoulagad, a anavezas he mamm, a zavas en he c'hoaze hag a en em lakas da vriata anezi, da bokat d'ez ha da c'houlenn outi e peleac'h oa bet.

— Oh ! maman, me 'm oa mall d'az gwelout o tont en-dro : papa n'oa ket laouen, ne c'hoarze mui ouz den, n'ez ea mui da bourmen, pa deus an noz ; ha me 'm oa aoun em gwele en noz, pa zonjen n'edos ket er gear. Breman, 'ket 'ta, maman, e chomi

ato er gear gant da Germana. Me, sell, a zento ouzit, muioc'h c'heaz breman eget araok, me a vezo aketus da boket d'it aliesoc'h hiviziken, ne vouzin ket ken, oh, tra ! biken mui ne vouzin, maman, va maman muia karet !...

— Ha perak e peus digaset d'in boned da vadiziant, mer-c'hig ?... Abaoe m'eo erruet ganen, n'em eus great nemet gouela daelon c'houero !...

— Papa eo en deus her c'haset d'it, maman. Ha ne ouezes ket abalamour da petra ? N'eus ket pell, papa a oa bet aman e-tal va gwele, o pokat d'in, hag an daelou en e zaoulagad e lavaras : « Er mintin-man, merc'hig, em eus komzet gant ar wrac'h goz Rozolito diwar-benn da vamm, hag he deus lavaret d'in e ranken kas d'az vamm boned badiziant va bugel kenta. ha neuze hepken e touje d'ar gear ». Setu papa a zentas oc'h ar wrac'h goz, ha te a zo deuet d'ar gear, maman. Me zo laouen-bras, ha papa a vezo ivez, p' az kwelo.

D'an ampoent, papa a en em ziskouez, ha Madalen dirazan a en em strink d'an daoulin, ha beuzet en eur mor a c'hlae'har, e c'houlen outan ar pardoun en hano Doue, en hano e verc'hig.

— Pardounet out, Madalen ! Mar e peus kalz pec'het, e peus ivez kalz gouelet ha kalz karet... da verc'hig Germana. Ra reno hiviziken en hon annez ar garantez gant an unvaniez, ha ganto an evurusted !

LOBIZ AR FLOC'H.



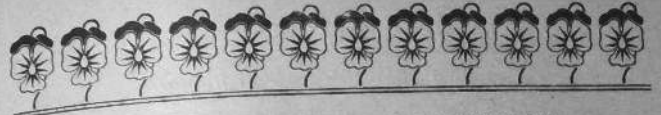
AVIS

PAIEMENT DES ABONNEMENTS

Nous prions ceux de nos amis qui n'ont pas encore réglé leur abonnement de bien vouloir en adresser le montant, sans retard, à l'Administrateur de la Revue, M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

A partir du 5 juin, nous nous permettrons de faire recouvrer le montant, majoré des frais, des abonnements non réglés. Il faut de l'argent pour faire vivre

BUHEZ BREIZ.



UNE VIEILLE INSTITUTION DAUTREFOIS

LES FRAIRIES

ou

CORPORATIONS RURALES

Il y a tout près de quarante ans (1883), à la suite d'une communication faite au Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, il nous fut donné de publier dans le *Bulletin de l'Association Catholique* une courte étude sur une question bien bretonne, puisqu'elle a trait à l'une des plus anciennes organisations sociales de notre pays et qui, plus est, a le très rare privilège d'avoir, malgré toutes les vicissitudes des temps, subsisté jusqu'à nos jours, au moins à l'état latent. Elle nous avait semblé pouvoir devenir la base d'une organisation sociale et chrétienne de tout premier ordre. C'est à ce titre que nous avons cru alors devoir la mettre en relief. Mais si quelques hautes personnalités intellectuelles en saisirent toute la valeur, d'autres, et le plus grand nombre, redoutèrent les conséquences de son examen et encore bien plus d'essayer de s'en servir. C'était une organisation d'origine celtique, une organisation bien bretonne. N'était-ce pas suffisant pour que l'on s'efforçât d'en détourner l'attention.

Mais les temps sont changés. — Depuis lors a surgi le *Mouvement breton* qui, malgré la guerre mondiale de 1914, s'intensifie tous les jours, et les enseignements des ancêtres, les origines de nos institutions sociales sont des mines précieuses où notre action incessante en faveur de la *renovation bretonne* peut trouver tous les jours d'inépuisables trésors et puiser des forces nouvelles.

Mais quelle était donc cette organisation, véritable réalisation dès le VI^e siècle, à la fois d'un collectivisme chrétien et pratique et d'un pur fédéralisme ?

C'était tout simplement les *Frairies* ou *Corporations rurales*, dont nous regardons comme un devoir patriotique de parler encore aujourd'hui.

I. LES FRAIRIES. — *Leur histoire*

Parmi les expressions qui, depuis près d'un siècle, ont eu le tout particulier privilège de remuer les masses ou d'exciter les foules, il en est une qui, à côté de bienfaits réels, a souvent causé d'amères déceptions, et le mot « fraternité » qui, comme un besoin, sort de toutes les bouches, est l'un de ceux peut-être dont, à notre époque, on a le plus abusé. On l'a souvent répété : il est beau d'être frères, et la vraie fraternité, pour les peuples comme pour les individus, est chose admirable et presque divine. Mais ici encore, comme en bien d'autres cas, nos ancêtres étaient nos maîtres, et ils nous en ont légué la preuve dans cette intéressante institution des *Frairies* que l'on connaît peu, bien qu'elle compte tout près de quatorze siècles d'existence.

Frairie ! Ce mot a bien souvent changé de signification. Ouvrez un dictionnaire, vous le verrez cité comme synonyme de *Canquet*, de *partie de plaisir*, d'*orgie* même, et La Fontaine l'a cité :

« Les loups mangent gloutonnement,
« Un loup donc étant de *frairie*. »

D'autres lui ont attribué, par extension, le sens de *réunion* ou d'*assemblée*, ou le rattachant uniquement aux institutions chrétiennes des *confréries*, n'ont vu dans les *frairies* que des équivalents de ces dernières.

En Bretagne, pourtant, telle n'a point été sa signification primitive : ce mot si simple avait une autre portée et de tout autres conséquences.

Chacun connaît actuellement nos divisions administratives territoriales en cantons, communes ou sections de communes ; mais bien des gens ignorent qu'en dehors de ces degrés administratifs, il existe dans nos pays bretons d'autres *divisions*, les *Frairies*, que n'ont point créées les lois qui nous régissent ; dont l'existence, comme celle des paroisses, remonte à bien des siècles, et qui n'en continuent pas moins à demeurer chez nous comme l'un des échelons nécessaires de notre organisation territoriale.

A l'exemple de leurs frères d'Angleterre, les Armoricains de la presqu'île étaient divisés dès l'origine en un grand nombre de familles formant des tribus ou clans, ayant chacun une administration particulière dirigée par un chef ou *maethiern*. Le groupement de plusieurs d'entre eux, embrassant une certaine étendue de territoire, formait le *Plou* breton,

premier échelon de la Fédération, qui devint la paroisse. À côté de lui et comme un satellite, venait la *Tref*, lorsque son territoire trop considérable nécessitait, pour rendre plus facile son administration, le détachement de quelques clans éloignés et leur groupement autour d'un nouveau chef-lieu, qui était presque toujours alors celui du clan principal (1). Mais, de plus, indépendamment de son administration proprement dite, dirigée par le *maethiern*, chacun de ces clans avait, en dehors du *Plou* ou de la *Tref*, ses usages, ses mœurs, ses coutumes spéciales, comme aussi ses lieux d'assemblée ou de réunion, parfois même son Dieu ou Génie protecteur.

Aussi, lorsque la foi chrétienne voulut pénétrer dans notre pays avec les premiers disciples des apôtres, elle trouva de véritables obstacles dans cette organisation puissante et dans l'attachement invincible des Armoricains à leurs vieilles coutumes nationales. Mais avec une habileté, un savoir-faire et une charité sans égale, elle sut merveilleusement adapter la religion du Christ à ces institutions traditionnelles, et, tout en ménageant le passé, préparer admirablement les voies de l'avenir. Ses disciples ne s'attaquèrent point tout d'abord à l'organisation civile en elle-même ; ils conservèrent autant que possible les vieux usages et substituèrent seulement l'élément chrétien, la forme chrétienne aux formes et aux éléments païens. La croix s'éleva bientôt au sommet des *menhirs* ; chaque clan eut comme par le passé ses assemblées et son protecteur ; mais la charité et la fraternité chrétiennes remplacèrent les orgies païennes et le protecteur devint, au lieu d'un génie quelconque, l'un des premiers apôtres ou l'un des saints du pays.

Ainsi se métamorphosèrent ces institutions celtiques, dont les vestiges subsistent encore parmi nous, comme un témoignage de la permanence de notre *esprit breton*.

Voilà comment, chez nous, à partir de l'introduction du christianisme, le *clan breton* devint la *Frairie*, du mot latin *Fraternitas*, que les sophistes de nos jours ont tant de fois é cherché à défigurer, mais qui, sous l'inspiration chrétienne, put devenir alors, comme il le pourrait encore, la source de tout progrès et de toute civilisation.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur nos origines bretonnes ont parfois prononcé le nom de *Frairie*, *Breuriez*, au cours de leurs travaux ; mais aucun de ceux qui en ont inci-

(1) Cartulaire de Redon. — *Prolégomènes*.

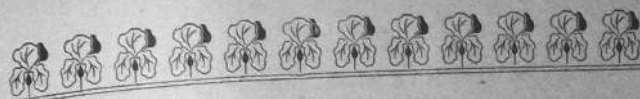
demment parlé n'a cherché, croyons-nous, à approfondir cette intéressante question.

Bien que soupçonnant là, comme M. Aurélien de Courson, par exemple (1), toute une organisation spéciale, ils n'ont point osé en scruter les détails ou l'origine, ou bien se sont souvent contentés de prendre la partie pour le tout, de considérer certains usages, certains aspects de la *Frairie* comme la *Frairie* elle-même. C'est ainsi qu'ils ont appelé *Frairies* les assemblées ou *pardons* qui, comme dans quelques autres parties de la France, notamment en Anjou et en Poitou, se tiennent chaque année dans un grand nombre de cantons de la Bretagne, autour de quelque vénérée chapelle, ou bien les ont envisagées comme des sortes de *confréries* ou d'associations de secours mutuels. Mais si ces différents faits figurent presque toujours parmi ses conséquences naturelles, la *Frairie* proprement dite comporte d'ordinaire chez nous un tout autre caractère.

Les confréries et corporations religieuses, qui jadis couvraient le sol de la France, ne furent jamais que des associations entre individus, et leurs règles et statuts, une fois établis, demeuraient les mêmes pour tous, quel que soit le pays où se trouvaient leurs membres. Tandis que les premières pouvaient n'avoir qu'un but essentiellement religieux et comprendre parmi leurs adhérents des gens de toutes les conditions, les corporations avaient pour mission spéciale de grouper sous l'égide bienfaisante des principes chrétiens tous les hommes d'un même métier que, suivant la parole d'Arnober (2), des liens de confraternité unissaient nécessairement. « *Qui germanitatis necessitudine copulati erant.* » — Chacune de ces associations, comme aussi les *Ghildes* germaniques (sortes de sociétés de secours mutuels entre guerriers ou gens d'une même tribu, quelle que soit leur profession ou origine), eut bientôt ses *assemblées*, ses réunions, ses banquets, et l'idée de fraternité, qui leur avait servi de base, dominant toutes les autres, le nom de *Frairie* fut appliqué dès lors par dérivation à tous les usages qui s'y rattachaient.

(1) Cartulaire de Redon. — *Prolegomènes*.

(2) Livre IV. — *Adversus gentes*.



ACADÉMIE BRETONNE

Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons

Pour contribuer à la préservation et à la culture du breton par la formation d'une langue écrite aussi régulière et uniforme que possible, les écrivains bretons devront :

Langue

1° Dans les écrits élevés et de portée générale, comme aussi dans les journaux et revues, écrire de préférence dans une langue littéraire unifiée, plutôt que dans l'un ou l'autre des dialectes. S'ils doivent suivre un dialecte, ne pas en adopter les formes extrêmes; par exemple, dans ce cas, les Trécorois devront employer plutôt le Bas-Tréguier que le Goelo.

Notation

2° Pour la notation des sons. — a) Se conformer au principe de l'orthographe rationnelle : un signe unique, déterminé une fois pour toutes, pour chacun des sons principaux de la langue; un emploi unique pour chaque signe. C'est le seul moyen d'éviter les confusions. Par suite, on admettra *y* (consonne) à côté de *i* (voyelle), comme l'on admet *w* (consonne) à côté de *ou* (voyelle), et l'on veillera à ne donner au tréma qu'un emploi unique (pour marquer la séparation des sons comme dans le français « typhoïde » et le breton *alies*). Ce sont là d'ailleurs les bases mêmes de l'orthographe de l'*Emgleo* adoptée officiellement par l'Académie bretonne. — b) Eviter de noter les prononciations dialectales vicieuses. Par exemple, on écrira toujours l'*h* étymologique (*holl, hir, hep, henvel*), même quand on ne l'entend pas dans la prononciation du Léon relâchée sur ce point; on évitera les notations *gu-* et *v-*, pour *gw-* et *w-*, devant *e* et *i* (prononciation dialectale du Léon); on rétablira autant que possible le *w* étymologique dans les mots où le Léon le supprime (*gwreg, gwrac'h, gwrienn*, etc.); on évitera de transformer dans l'écriture, en suivant une tendance de la prononciation du Léon, *gw-* en *go-* (*gwaz*, serviteur, homme; *gwad*, sang, et non **goaz*, **goad*); pour noter la diphtongue *ae* (Léon *ea*, Trég. *é* : *maen, mean, mén*) on donnera la préférence à *ae*, forme la plus ancienne et la plus régulière que l'on entend encore dans le parler du Bas-Tréguier comme en gallois (1); pour les finales nasales, plus fréquentes en Trég. qu'en Léon, on ne les écartera pas systématiquement, mais on admettra progressivement dans la langue littéraire celles qui sont traditionnelles et utiles. (Voir plus loin aux adjectifs et aux verbes), etc. — c) Indiquer les lettres doubles

(1) Ecarter la forme dialectale et corrompue mis du Goelo.

à la fin des mots, mais en évitant, autant que possible, de confondre avec les noms en *-enn* les noms en *-en*, primitivement en *-on* : *terzien* (gallois *terthion*); *aluzen* (Trég. *aluzon*); *gouelien* (Van. *goullion*); *kelien* (gallois *cyllion*); *merien* (Van. *merion*), etc.

Formes pleines et formes réduites

De même que dans le français parlé (*vos amis* et *vo(s) parents*), certains mots bretons se présentent sous deux formes, l'une pleine, complète, devant voyelles, l'autre réduite devant consonnes : *hoc'h* et *ho*, *hec'h* (Trég.) et *he*, *ez* (*ec'h*) et *e*, *en* et *e*, *hag* et *ha*, etc. ; réagir contre la tendance actuelle du Léon à sacrifier la forme complète, ce qui serait pour la langue une perte d'autant plus sensible que cette forme entre souvent dans l'explication de mutations importantes; écrire, en conséquence : *ho kerent hag hoc'h amezeien*, *he mamm hag hec'h amezegez*, *e teuan*, *ez in*; *e Breiz hag en Iwerzon*, etc., en observant l'alternance des formes et en rétablissant la forme complète intégralement quand il y a lieu.

Alternance de n, r et l

Dans :

an,	ar,	al	hen,	her,	hel
hon,	hor,	hol	ken,	ker,	kel

obligatoire en Léon, ne se fait, en Trég., que pour l'article. L'usage du Tréguier, plus simple et archaïque (et par là même plus rapproché du gallois) est à admettre parallèlement avec celui du Léon; il est à préférer dans certains cas, par exemple pour le premier enseignement de la langue aux étrangers, comme plus simple, et pour les relations interceltiques, comme plus conforme à l'usage général.

Mutations

Faire régulièrement la mutation d/z obligatoire en Léon et très répandue en Bas-Trég.; — éviter certaines mutations abusives (comme t/z après *hon* en Trég.) ou anormales (comme *dour zommi* en Léon); — appuyer, après *tri*, *pevar*, *nao*, les mutations régulières p/f, t/z, k/c'h encore usitées, en ce cas, en Cornouaille, comme l'a constaté un de nos confrères de l'Académie, M. l'abbé Jézégou.

Pour les consonnes finales des mots, consulter le vocabulaire breton-français de M. Ernault (sous presse) et, en attendant, le vocabulaire français-breton de M. Vallée; — on notera qu'il vaut mieux écrire les prépositions avec la douce devant un mot commençant par une voyelle (*evid*, *gand*, *heb an den*) et avec la forte devant un mot commençant par une consonne (*evit*, *gant*, *hep Per*); mais si la préposition joue le rôle de conjonction, mettre toujours la forte : *aon rag ar maro* (avec *rag* préposition), mais *rak an dra-ze a welan sklaer* (avec *rak* conjonction). — Tenir compte de l'*h*, comme le fait la langue parlée même en Léon le plus souvent : *betek-hen* vis-à-vis de *beteg aze*, *pep-hini* vis-à-vis de *peb-unan*, *ha hi*, *ha hennez*, vis-à-vis de *hag int*.

Substantifs

Pour les genres, se conformer à l'usage général et traditionnel donné dans les dictionnaires; se défier des divergences de sous-dialectes populaires qui tendent notamment à attribuer le genre féminin à des noms masculins de parties du corps : *gouzoug*, *genou*, féminins par abus en Cornouaille; *lagad* féminin par abus en Goelo, etc.

Pour le pluriel, à l'encontre du Tréguier qui tend à en réduire les formes (1) et à étendre abusivement les pluriels en *-ou*, maintenir la distinction et la variété de nos pluriels et de nos collectifs qui sont une des richesses de notre langue (2). Exemples : *ed*, *edou*, *edeier*, *edenn*, *edennou*, *edeg*, *edegou*; appuyer l'emploi du suffixe *-eg* (collection, champ de), particulièrement vivant en Vannes.

Adjectifs qualificatifs

Appuyer les superlatifs en *-an* du Tréguier, plus anciens et plus réguliers que les superlatifs en *-a* du Léon; admettre dans la langue littéraire l'exclamatif (Van., Trég. et gallois) en *-et* (*quasat amzer !*); combattre la tendance du Tréguier à former les comparatifs et les superlatifs par périphrase, avec *muioe'h*, *muian*.

Adjectifs déterminatifs et pronoms

Employer les formes correctes *em* dans *mon*, *ez* dans *ton*, au lieu de *e va*, *en da*, *'n em*, *'n ez*, du Léon et du Tréguier parlés. Pour les autres possessifs, de même que pour les pronoms en général, on peut suivre à volonté l'usage du Léon ou celui du Tréguier, dont les formes sont tout aussi anciennes et régulières; par exemple le moyen-breton disait indifféremment *anezo* et *aneze*, *warnezo* et *warneze* (3). — Les Trécorois devront éviter une confusion fréquente dans leur parler : *hi* elle (sujet) pour *he la*, l' (complément) : *Per he gwelas* Pierre la vit, et non *'hi gwelas*. — Les Léonais ont à réagir contre l'emploi (récent et abusif) de *ac'hanoun*, *ac'hanout*, *anezan*, etc., comme compléments directs des verbes à un mode autre que l'infinitif.

Verbes

Observer avec soin la division, capitale en breton, de la conjugaison du verbe en conjugaison personnelle et conjugaison impersonnelle. Les formes avec *y* : *yoa* de *beza*; *ya*, *yae*, *yeas*, *yelo*, *yafe*, *yaje*, de *mont* appartiennent à cette dernière conjugaison; éviter de les employer à la conjugaison personnelle, avec négation ou autrement.

Observer la distinction des particules verbales *a* et *ez*. *A*, signifiant « qui, que », ne l'employer que dans les cas où on

(1) Il ignore notamment les pluriels en *-di*, et use à peine du collectif en *-i*.
 (2) Voir Vendryès, *Le Langage*, p. 115.
 (3) Ouzin du Tréguier (gallois *erthyf*) est à préférer à *ouzeun* du Léon.

mettrait à la place, en français, « qui » ou « que » relatifs, ce qui arrive lorsque le sujet ou le complément direct précédent.

Dans l'emploi des formes de *beza*, suivre l'usage du Léon à la fois plus régulier et plus complet; — distinguer dans l'écriture *me a oa, ez oann*, etc. (imparfait), de *me a voe, e voenn*, etc. (passé défini); ces deux temps sont tirés de deux racines différentes; — préférer à la première personne de l'indicatif des verbes actifs la terminaison *-an* du Trég., plus ancienne et plus régulière que *-ann* du Léon; — on peut faire indifféremment en *-et* ou en *-it* la deuxième personne pl. du présent de l'indicatif et de l'impératif: *lennet* ou *lennit*, ces formes étant également anciennes et régulières; — employer indifféremment au futur, deuxième personne pl., les formes en *-ot* (Léon), en *-oc'h* (Corn.), ou en *-fet* (Trég.), mais éviter de les confondre dans des formes composites (**lennfol, *lennfoc'h*), qui sont de véritables barbarismes.

Employer, pour le verbe *gouzout*, les formes anciennes *gouzo(u)n, gouzout, goar, gouzomp*, etc., et rejeter absolument les formes parasites *goaran, goarez*, etc., de Vannes-Cornouaille, et *gouezann, gouezez*, etc., du Léon, qui tendent, dans ces dialectes, à se substituer à la forme ancienne. Les verbes irréguliers constituent, par suite de leur fixité, vis-à-vis des autres verbes exposés aux altérations de l'analogie, ce que l'on appelle des formes fortes; c'est un noyau, résistant et stable, qui est un facteur de préservation de la langue (1). Veiller à ce que ce noyau ne soit point entamé en breton. On peut néanmoins admettre, à côté de *gouzon, gouzout*, etc., la conjugaison trégoroise *gouvezan, gouvezez, gouvez*, etc., tirée d'un verbe différent, quoique voisin, *gouvezout*, qui est à *gouzout* comme *talvezout* est à *talbout*.

Admettre, au moins en poésie (2), comme terminaison de l'infinitif, *-an* du Trég., qui répond à la forme du moyen-breton. Le Trég. distingue les verbes ordinaires en *-an* (*tommar, evan*, etc.) des verbes en *-a* (*pesketa, mouara, gedona*, etc.) exprimant l'idée de « chercher, cueillir, chasser, pêcher », qu'il écrit *-a* comme en Léon. Il y a là une distinction utile, puisqu'elle met en vue un suffixe verbal important.

Préférer à la terminaison *-et* de l'infinitif en Léon et Trég. la terminaison *-out* de Corn. qui se distingue de celle du participe.

Prépositions

Maintenir le système des prépositions du Léon littéraire, observer notamment la distinction de *eus, ouz, diouz*; — emprunter au vannetais, autant que possible, son emploi plus complet et plus régulier de *a*: *mirit outan a wall-ober*, avec *a*, est plus régulier et meilleur que *da wall-ober*; — prendre aux dialectes où le système des prépositions est altéré (Trég., H.-Corn., Van.) les locutions prépositives qu'ils ont dû, pour compenser cette perte, mieux conserver et développer: *kas ober* pour (chercher à) faire,

(1) Voir Vendryès, *le Langage*, p. 189.

(2) Comme l'a fait notre président, M. Ernault, dans ses charmantes Fables.

a-ere e vleo par (le lien de) ses cheveux, etc. (Recueillir ces expressions qui sont une des richesses de la langue).

Conjonctions et adverbes

Comme pour les locutions prépositives, utiliser les ressources dialectales.

Syntaxe

Pour les propositions principales suivre le Léon qui emploie mieux, d'une façon à la fois plus complète, plus régulière et plus expressive, les diverses conjugaisons, personnelle, impersonnelle, avec ou sans auxiliaires, les diverses formes de *beza*, ainsi que les différentes constructions qui se rapportent à ces conjugaisons et à ces formes.

Pour les subordonnées, réagir contre la tendance, en Léon surtout, à substituer à la construction bretonne, verbe en tête: (me a wel) *e vezo brao an amzer*, la construction française, sujet en tête: (me a wel) *an amzer a vezo brao*; — distinguer *ma, mar* « si » conditionnel *mar bez brao an amzer*, si le temps est beau, de *ha* « si » dubitatif: *n'ouzon ket ha brao e vezo an amzer*, je ne sais si le temps sera beau.

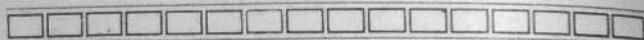
Développer l'emploi de l'infinitif (1) trop négligé en Léon: — a) comme substantif: *ar pleustri gand ar yez; grit eur c'hempenn l'ho skridou*, emploi infiniment précieux pour l'expression de l'idée abstraite qu'il rend d'une façon plus vivante, l'infinitif conservant de son emploi verbal une idée d'activité très frappante pour tous les esprits (2); — b) comme adjectif, l'infinitif en apposition après un nom exprime l'intention, la destination: *kador-brezeg chaire à prêcher, bombezenn-entana bombe incendiaire (pour incendier)*; — c) comme verbe, à la place des modes personnels, et au sens de l'impératif (atténué): *pa 'r oun dibru-der ha kaout amzer; mont brema an holl er-maez*; — d) joint aux prépositions dont la variété permet d'exprimer une foule de nuances: en lisant, *en eur lenn, o lenn, dre lenn, gant lenn*, suivant le sens; *hep mervel n'heller gwelout Doue; anez mervel n'heller gwelout Doue*, sans mourir on ne peut voir Dieu (sans en mourir, *hep mervel*; à moins d'être mort, *anez mervel*); — e) surtout pour former de véritables subordonnées: *Gortoz anezan da zont, kent d'in kloza, ken d'eomp dont en-dro; goude d'ezan eva, dibri (et evet, debret d'ezan beza krenv, etc. hag hen beza pinvidik; evit d'ezan beza krenv, etc.*

Les écrivains trouveront l'exemple d'applications de ces principes dans un certain nombre d'ouvrages déjà parus ou à paraître prochainement, tels que *Buhez sant Theodot*, éditée par l'Emgleo *sant Iltud*; divers recueils de poésies, de contes, de fables, etc., en préparation par les membres de l'Académie; enfin les No-

(1) C'est un des caractères des langues celtiques. Pour des exemples irlandais et gallois, voir Vendryès, *le Langage*, p. 149; pour le trégorois, voir Hingant, *Grammaire*, p. 134.

(2) Il y a là une ressource précieuse pour l'enseignement religieux.

tennon diwar-benn ar Gelted, avec leur suite les Skella, qui sont consacrés à nos origines celtiques. Les Notennou et les Skella offrent des avantages pour la formation du sentiment breton, base indispensable de l'œuvre du relèvement de la langue.



EVIT BREIZ

Ma rafe pep Breizad eun draig bennag evit Breiz, eun nebeudig hepken ha pep hini en e dachenn, an traou a yafe buhan war well ganeomp. Hogen kalz re a jom dizoblant...

(Tennet diouz eul lizer bet digant eul lenner).



SKETLA

(DIWEZ)

Ar ponchou-klezecier a-dreist d'ar stêr Zu

P'edo o tont eus ar menezioù e welas ar roue o sevel dirazan en oabl eur bomm bras a tloc'h evel morluseun. Eus eur gompezenn ec'hon e teue ma tregerne enni an aer gant aroun armou ha garmadeg c'haro emgannerien. Eno e tizas ar rone treizidi al lestradou en e raok, hag e kavas anezo dalc'het en eur c'hrogad ouz armead an érevent. Ar re-man o diskolpe a laolion kleze, o zreuze a daolion goaf, o flastre a daolion bataras hag o argase da benn kuz-heol ar gompezenn. Eno e red ar stêr Zu (1), uhel ha serz an daou ribl anezi, hag o veriena e dourion he naoz naered, baoted ha gurlazed ker mentek, ken ouzus ha ker fero hag ar re a zo o pobla stêriou an Azi hag an Afrik. E dourion ar stêr-ze hag e kerreg an diouglann anezi e kaver kement amprevan kontaminus, kement gwall-loen-stlej a vez o founna e kevrenn c'hreizias ar bed. An dud n'oant ket evit fizout ar ponchou a veze taolet diwar an tornaod er stêr, hag e lamme an holl loened-euz ganto d'o flaouia. Evid ar re a

(1) An ano hengeltiek o vije *Dubis* e keltieg Gallia (ac'hano ano breman an Doubs, stêr a Vro-C'hall), ha *Dubos* e keltieg enezennou ar Gwalarn, Dottin, *Langue gauloise*, p. 253.

dize ar ponchou n'oa ket nemeur ar blanedenn anezo da veza eviet war hini ar re-all, rak pep pont n'oa anezan nemet eur c'hleze bras war e led a-dreuz d'ar stêr eus an eil glann anezi d'eben, ha gant laonenn lemm-skejus ar c'hlezeier-ze e veze trouc'het o zreid betek an askourn (1). Meur a hini, pa n'oant ket evit padout gant ar boan, a goueze er stêr kent diraez an tu-hont.

Ar plac'h yaouank a reas da Atepomaros peur-redek an holl dachenn-emgann eus an hanternoz d'ar c'hreisteiz hag eus ar reter d'ar c'hornog. E gas a reas war glann ar stêr ha diskonez d'ezan an daouzek pont-kleze en em astenne a-dreist l'he dourion skrijus. An donemonea-ze a rejont hep poan nag arvar, rak ne harze netra ouz bountad araogenn an daou varc'h ruz. Pep tra a ziskarent dirazo o flastra a-gemmesk dindan o c'harnou kalet an dud hag an érevent. Ha n'helle an eil re nag ar re-all o gloaza na gloaza ar re a oa war o c'hein.

P'en devoe Atepomaros arvestet ouz ar gwel-ze piz hag a bep tu, e terenas ar plac'h yaouank an daou varc'h e-harz ar menezioù.

— « Stard mat da varc'h gant da ziouhar ha krog da zrouarn er moue anezan, emezi. Emomp o vont da lammout dreist ar stêr. »

Ar plac'h a reas eur youc'hadenn a voe klevet e bed ar Sav-heol kouls hag e bed ar C'huz-heol (2), ha kerkent an daou varc'h en o raok evel eur barr-avel. Treuzi ar gompezenn a rejont dre o daoulann krenv, galloudek, gonez, kounnaret, diboell. Diwar an herr-dreist a oa aet enno nijal eo a rejont a-us d'ar stêr evel daou evn ha plava war ar c'hlan-hont.

Bro an dud Dibreded

Glas, bleuniek ha heoliek ez oa ar c'hlan-ze, dishenvel-krenn diouz ar vro yen ma teuent. Eno edo o tiskniza an dud dent da vat ganto treiza ar stêr hag e pareent o gouliou. Atepomaros a welas eur re anezo a oa bet dibennet gant an érevent er c'hlan-all, ha treizet ganto ar stêr en eur zougen o fenn e pleg o brec'h. En o c'hoazez war al leton, e klaskent e adstaga ouz o gouzoug, nemet n'eo ket en taol kenta e tenent a-benn d'hen ober. Faez-divi gant an taer a emgann edont o paouez gouzav, gwanaet gant koll o gwad, ez oant dinerz o livrec'h hag o daouarn kren-digren.

(1) *Ren. celt.*, p. 269-70.

(2) Dottin, *Contes irlandais*, p. 199.

Pelloc'h e welas Atepomaros treizidi lestradon araokoc'h c'hoaz. Darn a zebre hag a eve laouen, en o fuch en-dro da dantadon karget-mat a gaoterion hag a veriadou-kig. Re-all, bet o gwalc'h ganto, ha tommet d'ezo gant ar bier hag an dour-mel, a gane kanaouennou-eva war an deleñn. Paotred ha merc'hed a-goubladon a c'hoarie ar gwezboell (1) e disheol ar gwez. Plac'hed yaouank a-gudennadon a rao korollou-tro er pradon. Paotred yaouank a lakae da redek o c'houn hag o c'hezeg hag a bleustre war daoliou-nerz a bep doare. War ar greechienn hemolc'herion war varc'h a gase gedon d'o dihel-c'hat gant o levrini (2). Digaset ma 'z oant bet e ratre gant an diskui, an dinell-vat, kunved ha glanded an amzer, edo an holl dud-ze hevag ha bagol, leun a nerz hag a vuhez. Aet digant o spered, diouz o gwelout, peb envor eus skuizderion an hent, eus ar gloazion a oa bet graet d'ezo gouzany ! Kollet ganto koun an amzer dremenet, dieub a bep preder d'an amzer-dazont, en em roent en holl da laouenedigez an eurvez-se.

Pelloc'h c'hoaz war-du ar c'huz-heol ez eas Atepomaros da heul ar plac'h yaouank. Hag i en eur vro all n'oa anezi nemet eur gompezenn ec'hon-divent. Roudennet ez oa ar gompezenn-ze betek pennig an dremmwel gant klouedou kouevr melen luf a gevrenne an douar anezi en eun niver a gloziadou ec'hon. Darn anezo pevar-c'hornek, re-all kelc'hiek, re-all hir-gelc'hiek. E pep kloz o tarza teir eienenn, unan vier, unan chufere, unan win, ha goueriadou dour boull ha distan o redek dre bep kloz. Er c'hloziou-ze paotred, merc'hed ha bugale e-leiz. D'her gwe-lout war o zremm keuz ebet da veza klozet; al levenez, en e-neb, o para en o sellou. Gwez kaer, bras ha bodennek d'o disheolia, ha d'ezo da wele bouk ar pallenad teo a c'heot o c'holei al leurenn.

Moged an tantadou a-us da bep kloziad. C'honez ilbouedus ar c'heginou ouz en em veska gant c'honez c'houek ar bleunioù. Paotred, merc'hed ha bugale holl gant an dibri, an eva, ar c'hana, ar c'hoarzin, ar safari, an ec'hoaza. Diwar bouderez laouen ar voueziadeg anezo o sevel eur bras a hir-drouz.

Atepomaros a welas brezelourien, ganto goafiou hir-fustet, o tont a-wel er c'huz-heol. A-driou e kerzent a-hed an henchou

(1) Eun doare c'hoari gant Kelted enezennou ar Gwalarn (Breizh hag Iwerzoni) hag a oa henvel a-walc'h ouz hon echedou.

(2) Diwar-benn mel levrin ar Kelted anvet ganto *vertragos* « reder bras » sellout D'Arbois, *Noms gaulois*, pp. 164-170; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 288. *Vertragos* a zo ouz heu ober ar c'hoarzer-krouvat *ver* « gour » hag an ano-kadarn *tragos* « reder ». Diwar **tragos* o teu **tragos* (tro-c'henidik **tragos*), aet d'an iwerzong *traig* (tro-c'henidik *traiged*) ha **tragos* (tro-c'henidik **tragos*) aet d'an c'hembraeg *traig* (tro-c'henidik **tragos*).

etre ar c'hloziou. Paotred mentet-dreist ez oant hag i kel ledan pa ma 'z oant uhel. Eur herr-vouead bleo peurzu, henvel ouz reun-marc'h, war benn pep-hini. Garv ha dic'hoarz o dremm, kramennet o c'hroc'henn, du o armou hag o dilhad (1). Darn anezo a yeas-tre er c'hloziou, ar re-all a zalc'has gant o hent etrezeg ar rann-vro nesa d'ar stêr. Ar re a yae er c'hloziou a lakae da zont er-maez anezo eun niver paotred, merc'hed ha bugale, hag o c'hase ganto war-du ar c'huz-heol. An dud a gased evel-se ne savent stourmad ebet. Hep tamm diegi e teuent da heul en eur c'hoarzin, en eur safari. Evid al lec'h goullou war o lerc'h, adleuniat e veze dizale gant ar baotred hag ar merc'hed digaset eus ar rann-vro nesa d'ar stêr gant ar vrezelourien all.

Atepomaros hag ar plac'h yaouank a heulias an engroez tud a gased etrezeg ar c'huz-heol, hag evel-se eo e tigouezjont en eur vro nevez.

Bro ar Ramzed Du

Poblet ez oa ar vro-ze gant tud ramzel o ment, du o bleo, kramennet o c'hroc'henn, henvel e pep giz ouz ar vrezelourien. A-zevri edont gant al labour. A-viliadou ar pennou-chatal a vagent; ec'hon-divent ar parkou a zigorent, a hadent, a c'houennent hag a vedent.

Diskar tiez, krenvlec'hioù, labouradegoù a raent da sevel re-all brasoc'h ha gwelloc'h stummet. Kirri ha listri-mer a oberiantent; ha toulla kroc'henn an douar da dena dioutan metalou, teuzi aour hag arc'hant, morzolia kouevr hag arem, gwea gwriad. War bep doare poelladennou ha c'hoarioù e pleustrent e sell da greski nerz ha gwevded o c'horf, o skiant er brezel, o ampartiz en embregerez an armoù. Ganto ne glevet na ganaouenn-eva na telennadenn. Ne weled den o wezboellat pe oc'h orgedata. Hogen ne dav pred ebet, er vro-ze, al labour hag an embregadeg, kevrennet ma 'z eo broiz e diou skouadrennad. an eil o labourat en noz hag o kousket en deiz, eben o labourat en deiz hag o kousket en noz. Hounnez eo bro ar ramzed du, bet trec'het gwech-all gant an doueed. D'al lezennman o deus en em endalc'het o-unan : labourat dibaouez ken n'o devo digollet o drouziwez ha dic'haouet o re varo. Nevedenn ebet er vro-ze, na lidou, na pedennou. Ar ramzed n'o deus ket a zoueed, pa n'anavezont beli ebet trec'h d'o hini (2).

(1) Lakaat e kenna taolennadur an tri brezelad piktad en *Togal Bruide Da Dergs*, p. 69, pennañg 82 (embannadur W. Stokes).

(2) D'Arbois, *Premiers Habitants*, I, p. 6 (eñ mouladur).

Neuze e welas Atepomaros da betra e talvez ar baotred, ar mere'hed hag ar vugale a oa aet ar vrezelourien d'o c'her. c'hat e bro ar Reter. Digaset e veze hiniennou anezo war ar maez, hag eno o lazed; ar gwad anezo a laosked da redek en ervennou; a-dammou e trouc'hed o c'hig hag an tammou-ze a zouared a-zehou hag a-gleiz en ambriou divommet gant an alar; kalzennet war an henchou, an eskern anezo a veze deuet ia skignet al ludu diouto er parkou. Strujusaet beb ar marc'gant gwad, kig hag eskern losket an dud, e taole an douar costou, eur marz ! (1) Kaset e veze ar re-all el lec'hiennou ma venne ar ramzed sevel tiez, krenvlec'hioù ha labouradegou. Eno e vezent lazet ha douaret evit suraat d'ar savadurioù kendarredet ha hir-bad (2). Ar pep yaouanka ha kaera eus ar baotred hag ar mere'hed a vired d'ober ganto a-hend-all. Ar re anezo a oa ar c'huilha hevag a veze enberiet pe daolet e kaoterioù, d'ezo da vont da vagadur d'ar ramzed (3). Ar re grevva ha skanva, avat, a zigased er goarivaou (4), hag e rae d'ezo ar ramzed mont a-heligena er redadeg gant o c'houn, o c'hezeg hag o zirvi (5).

Ar plac'h yaouank a lakeas Atepomaros da ergerzout a bep tu ar vro-ze eus ar ramzed. Ober a reas d'ezan gweladenni pep korn anezi; kement a oa da welout enni a voe diskouezet d'ezan. N'o devoe ket a nec'h a-berz ar ramzed : hag i gouez, garo ha dizeven, o lezjont da welout pep tra. Nemet war o distro, p'edo ar roue hag ar plac'h yaouank o tremen dre eur gompezenn vras ma talc'he eno ar ramzed eur vodadenn en-dro d'o daou roue, ar re-man o galvas daveto. Penrenerien ar ramzed edo, d'ar pred-se, Verkatus ha Vertigernos (6), o-daon milien Erkos, mab Brenka (7), mab Ogros.

— « Eus ar ouenn bet engehentet gant Belios eo ez out-te, emezo da Atepomaros; hag ar plac'h ouz da ambroug a zo unan eus an nao gwerc'hez a zalc'h beo an tan war oaled an doueed. Hogen, ha d'eoc'h beza enebourien, ne glaskimp ket

(1) Lidlazadou tud da suraat frenezusted an douar ha puilhæd an eostou. Frazer, III, p. 288-301.
 (2) Sébillot, *le Paganisme contemporain chez les Peuples celto-latins*, p. 199-201.
 (3) Debrerien-dud a vez alies eus ar ramzed en heu-lennegez Kembre, *Mabinogion*, II, p. 233, notenn 4.
 (4) Eur ger hag a zo miret en anolou-lec'hioù. En iwerzoneg *claichimag*, eul lec'h miret da bep doare c'hoarlou, Joyce, II, p. 475.
 (5) D'Arbois, *Épopée celtique*, pp. 322-5, 416; Dussaud, *Civilisations préhelléniques* (eul mouladur), pp. 72, 79, 394-6 (skeudennou).
 (6) *Verkatus* « emgann bras », *Vertigernos* « tiern bras », D'Arbois, *Noms gaulois*, pp. 172-8.
 (7) *Erkos*, kembraeg ere « fall », *Brenka*, krenn-iwerzoneg breo « gevier ».

noazout ouzoc'h, rak war hon douar netra n'hellit en hon eneb. Ne zoujomp den, ha dre hon labour e kresk bemdez hor galloud. »

Penrenerien ar ramzed a gasas Atepomaros er brasa kle-dour ar vro. Alc'houeziet ez oa an dorjoun warnan. O digeri a rejont war-bouez alc'houezioù houarn (1) a vije bet unan hepken anezo eur gwall-samm da zaouzek kadour. Leun ez oa ar c'hledour-ze a vorzolioù houarn bras-divent. Unan, avat, a oa trec'h d'ar re-all. Ma vije bet lakaet ar morzol-ze war bladenn eur ventel (2) ha war an eil pladenn menez Tauros, ar morzol eo en dije gwintet ar menez.

— « Hon doueour a reomp eus an horziou-ze, ha setu aman an nevesa-ganet anezo, emezo en eur ziskouez ar morzol brasa. Bep bloaz e krouomp unan nevez, o veza ma ten hini ar bloavez kent re skanv d'hon nerz atao war greski. Deiz a vezo ma vo stummet ganeomp ker bras morzol ma na vo netra evitan. En deiz-se e flastrimp an doueed hag an dud hag e kasimp ar bed da get. Ha c'houi, tud ar bagadou manet gwirion d'al Lezenn, n'hellit netra en hon enep, rak war vihanaat ez a bemdez an niver ac'hanoc'h (3). Skoazellerien hon eus dre ar bed oc'h ober a-du ganeomp. An dud a gaso da fall an dud, hag ar ramzed a gaso da fall an doueed dre ar mere'hed a vo engehentet ganto (4). »

Atepomaros hag ar plac'h yaouank a zigouezas neuze gant glann ar mor Bras. Hinoni a rae ar oabl, hep mouch avel ebet en amzer. Ha padal edo strafilhet ar mor gant eun houlen vras o tont eus ar Sav-heol. A vare da vare e tene tonnou divent d'en em darza gant eun trouz-taran ouz glann bro ar Ramzed.

Ar plac'h yaouank a lavaras d'ar roue :

« An traou emout o paouez gwelout a gomz drezo o-unan. Ezomm ebet d'o diskleria. An neb na seven ket ar c'halvedigez fiziet en e Ouenn gant an Tad a ya da astenn buhez ha da greski nerz ar galloudeziou fallakr. Maga a reont ramzed an douar, érevent an aer, euzadennou an doueier. »

Treiza ar mor a rejont. Pa skoas an daou jao o c'harnou en ezezenn, edo an heol war izelaat. Ar roue a lammas d'an traon hag e tiskennas ivez ar plac'h yaouank diwar he marc'h

(1) Alc'houezioù ar Gelted, Déchelette, *Manuel*, II, 3^{et} kevrann, p. 1394, skeudenn 619.
 (2) « Balans », heu-vrezoneg *mentaul*, kembraeg *mantoul*, *mantol*, *Loth. Vocabul.* v. br. p. 184. Hen-geltieg *mantalon* ? Dottin, *Langue gauloise*, p. 269.
 (3) *Revue de Paris*, 1912, p. 342.
 (4) Anderson-Leclercq, p. 43.

da gimidi dioutan. Nec'h bras ha gwall-gerse d'ar c'himiad-ze a savas er roue, hag e lavaras d'ar plac'h yaouank :

« Garo ganen mont diouzit, pa veizan n'az kwelin mui. »

— « Red eo evelkent, emezi. »

— « Her gouzout a ran, eme ar roue. »

Ar plac'h yaouank a sellas outan eur predig-amzer, dilavar. Atepomaros a oa anezan eur gwaz mentet-dreist, rak uhela gwazed ar ouenn eo rouanez an enezennou. Hogen ker mentek-all ez oa ar plac'h yaouank. Hag ar bleo rodellek en he fenn a skede en-dro d'an dremm anezi evel eun dolzennad aour digemmesk kizellet-flour. Hag evel diou steredenn he daoulagad glas ha glan. Ha gwenn-kann evel an arc'h he divrec'h noaz er-maez us he zoneg gwenn ha glas (1).

— « Eur c'hevredad a zo a hellan siella ganez, emezi. Deus aman da e'hourgleze. »

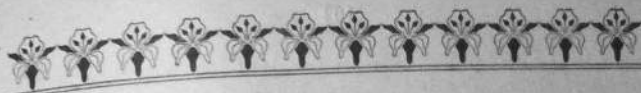
Eun trouc'h a reas en he brec'h ha digemer ar gwad e boz he dourn. D'e dro e lakeas ar roue e wad da redek e dourn ar vrezelourez. Eva o gwad kemmesket a rejont, hag e rôas ar plac'h eur walenn aour d'ar roue (2).

— « Kel lies taol ha m'az pezo ezomm a guzul pe a skoazell, emezi, e ri d'ar walenn trei teir gwech en-dro d'az piz en eur lavarout va ano. Pe bred bennak e vefe war an noz pe war an deiz, nemet d'ar goulou-deiz pe d'ar pardaez e ve, e vezin ez kichenn. »

Neuze ez eas Atepomaros digant ar plac'h yaouank. Evit beza m'oa bet dudius ar vare'hekadenn edo o paouez kas da benn a-gevret ganti, kement a draou en doa gwelet en eur ober ar pennad-amzer-ze ma hanvale gantan ez oa manet eur bloavez war e hed er-maez eus an enezenn. Hogen e lavaras d'ezan ar roueed all n'he doa ket padet zoken e ziankadenn hed eur redadenn-heol. Aet en e raok dambrest goude sav ar Rod, e tenu en-dro pell a-raok ar c'huz anezi.

DIWEZ

X^e.



La Production en Bretagne

DES CHIFFRES, DES FAITS

(Fin)

6. — PRODUITS CHIMIQUES

La fabrication des produits chimiques est une industrie relativement moderne. Autrefois, la Bretagne fabriquait cependant presque tous les produits chimiques dont elle avait besoin pour ses industries locales, soit en tirant de son propre sol les matières premières, soit en les important directement par l'entremise de sa marine. C'est ainsi que la plupart des matières colorantes étaient amenées directement du pays de production à Saint-Malo, à Brest et à Nantes où elles étaient travaillées.

Les principaux produits chimiques fabriqués en Bretagne avec les matières locales étaient :

La soude, tirée de la combustion des varechs et herbes marines. L'une des premières manufactures destinées à produire la soude industriellement, que la France ait connues, fut établie au Croisic en 1778 par une initiative privée;

Le tannin, destiné à l'industrie de la tannerie était non seulement produit sur place, mais exporté en France;

L'amidon, fabriqué à Nantes et au Croisic, approvisionnait toutes les papeteries de Bretagne, et il en était exporté en masse en France et en Espagne. La fabrication fut interdite au XVIII^e siècle. En 1913 : une fabrique;

L'huile de lin et de colza, extraite de la graine récoltée sur place. En 1913 : deux fabriques;

Le suif, produit en quantité considérable, donnait lieu à une exportation annuelle de 100.000 livres;

La chaux industrielle et agricole produite en 1913 par 23 fours.

En 1913, il existait 63 fabriques de produits chimiques divers, acide sulfurique, sulfate d'alumine, soude, tan et extraits tanniques, acide stéarique, iode, potasse, etc.

7. — BONNETERIE, MERCERIE, CHAPELLERIE

Ces industries ont eu leur apogée au XVI^e siècle. A l'exception de certains objets de luxe, la Bretagne produisit jusqu'à cette époque tout ce qui était nécessaire à l'industrie de l'habillement. La chapellerie avait à sa disposition des moulins à foulon pour le feutrage, et les produits de la bonneterie et de la mercerie, de la passementerie, étaient également issus de la production locale jusqu'à la fabrication des boutons en métal, bois, poils de chèvre et de lapin. Au XVII^e siècle il y eut une chute générale de toutes ces industries, mais dans la seconde moitié du siècle suivant une

(1) Gwenn ha glas ez oa daou lion sas an douezed a anved Vilas e slaves. Léger, *Mythol. slave*, p. 170. An douezed-ze eo, gwirhevel, ar re ma rae ar Galed anezo en oadvez kelt-ha-roman Komedovae, Sulevias, Dusiae, Matres, Mateones, Dominae, Fatoc, hag all. D'Arbols, *Civilisation des Celtes*, p. 182-4; Renel, *les Religions de la Gaule*, p. 270-81.

(2) Rev. celt. 1908, p. 106. Ar Slaved a grade d'ezo e c'halle eun den-meur kemprouet eun douez da poestrina « ad'hoar », Léger, *Myth. slave*, p. 172. Ha n'helle ket an den eureul an ad'hoar m'en doa ovet eus he gwad ? Heu rei da anaout a rafe a-walc'h danevell Cuchulain ha Derborgall, Rhys, *Celtic Heathen-dom*, p. 465.

sorte de réveil se produisit, mais sur des bases nouvelles, et l'on considéra comme des faits marquants dans l'industrie bretonne l'établissement d'une manufacture de chapeaux à Rennes en 1777 et d'une fabrique de bonneterie à Nantes vers la même époque.

En 1913, il restait en Bretagne :

Fabriques de chapeaux.....	9
Fabriques de bonneterie.....	23
Fabriques de boutons en os et en corne.....	3
Fabriques de feutre.....	3
Fabriques de passementerie.....	8

8. — INDUSTRIES DIVERSES

Parmi les autres nombreuses industries bretonnes, il convient de citer :

La verrerie, existant à Nantes au xv^e siècle, disparue au xvi^e. En 1728 une tentative de reprise se manifesta, mais le gouvernement interdit la fabrication des glaces en Bretagne pour éviter la concurrence aux maisons françaises. En 1913, trois verreries existaient en Bretagne.

L'industrie de la terre cuite était extrêmement répandue; certaines agglomérations, comme Herbignac, avaient une corporation de potiers. Une faïencerie d'art fut établie au Croisic au début du xvii^e siècle, une autre à Quimper en 1690, d'autres à Nantes et à Rennes au xviii^e siècle. En 1913 il y avait en Bretagne : 3 faïenceries d'art, 32 fours de poteries communes, 85 tuileries et briqueteries, 5 fabriques de carrelage mosaïque.

Le raffinage de cire issu de la grande production de graisse et de cire, et la fabrication des bougies et chandelles et cierges, existaient dans presque toutes les villes; la fabrication des bougies et chandelles était même ménagère. En 1913 il restait 65 établissements traitant la cire et le suif.

La vannerie, industrie naguère très prospère, était utilisée par les expéditeurs de marée, beurres et produits de culture. La matière première était recueillie sur place. En 1913 il restait 46 ateliers de vannerie.

La boissellerie et la tonnellerie fournissaient non seulement aux besoins locaux, mais exportaient encore en France. En 1913, 15 ateliers de boissellerie et 23 de tonnellerie fonctionnaient.

La raffinerie de sucre. Les premières raffineries de sucre furent établies à Nantes aussitôt la découverte de l'Amérique : 8 à la fin du xv^e siècle, 27 à la fin du xvi^e. Colbert ayant traité les sucres bretons, au point de vue d'impôt, comme les sucres étrangers, l'industrie de la raffinerie tomba subitement à 5 usines à la fin du xvii^e siècle. A la fin du xviii^e, l'industrie reprit vie : en 1766, il y avait 22 raffineries, en 1913, 8. Le débit de chaque raffinerie du xvi^e au xviii^e siècle était de 1.000 barriques par an.

La meunerie. D'abord industrie ménagère avec le moulin à bras, la meunerie devint seigneuriale, banale ou communale. Très développée, activée par la force du vent ou des eaux (cours d'eau et marées). Le nombre des moulins (plus de 1.300 à la fin du

xv^e siècle) a commencé à diminuer au xviii^e siècle. En 1913 il y avait en Bretagne 137 minoteries ou moulins.

L'industrie du bois. Le sciage et le débitage étaient une industrie de village jusqu'au xix^e siècle; transformés en industrie mécanique. En 1913 il existait 93 scieries mécaniques.

Actuellement la Bretagne exporte ses pins en grume pour la charpenterie et l'ébénisterie.

L'ébénisterie en plein, plaquage ou marqueterie, extrêmement florissante, a donné lieu à des styles particuliers et a groupé des générations d'artistes qui se sont succédés dans les mêmes ateliers pendant plusieurs siècles. En 1913 il y avait 38 fabriques de meubles et 33 ateliers de sculpture sur bois.

Matériel agricole. Le développement de cette industrie commença à partir de 1755 sur l'initiative de la Société d'agriculture, émanation des Etats de Bretagne. C'est de cette date que commença la transformation de l'agriculture, la création d'usines de matériel agricole, l'introduction dans la culture de l'hygiène de la terre : influence purement bretonne qui ne doit rien au gouvernement royal. En 1913 il existait 59 fabriques d'instruments agricoles, quelques-unes très prospères et concurrençant les maisons françaises.

IV. — VOIES ET MOYENS

La bonne distribution des richesses et des produits d'un pays, la pénétration des matières premières est une condition essentielle de prospérité.

Naguère, la Bretagne n'avait pas à se préoccuper des chemins de fer : elle avait ses bateaux pour faire son commerce, ses importations et ses exportations, et quand ceux-ci ne pouvaient remonter assez haut les cours d'eau, des caravanes de mulets et de chevaux allaient porter jusqu'à l'intérieur des terres tous les produits nécessaires et en retirer le fruit des industries locales. De plus, il y avait de nombreuses foires dont l'influence s'étendaient dans un rayon bien plus grand qu'aujourd'hui, puisque de tous les points du pays on se rendait aux grandes foires.

Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : le rayon d'influence des foires et des marchés a diminué avec l'augmentation de facilités de communication, et la troque qui était un moyen de commerce tout à fait favorable à la bonne distribution des produits locaux et qui avait été réglementée en 1491, fut abolie en 1854.

Foires

En 1913, pour 1.522 communes, il existait 4.142 foires.	
244 communes étaient pourvues de	1 foire.
216 —	2 foires.
103 —	3 —
94 —	4 —
33 —	5 —
41 —	6 —
19 —	7 —

20 communes étaient pourvues de 8 ou 9 foires.

22	—	10 ou 11	—
65	—	12	—
40	—	13 à 16	—
19	—	17 à 23	—
5	—	24	—
1	—	26	—
1	—	28	—

soit 923 communes pourvues de foires à transactions générales.

Indépendamment de celles-ci, il y en avait d'autres réservées à certaines catégories d'animaux. Ainsi on comptait : 20 foires à chevaux en Finistère, 7 en Loire-Inférieure, 4 en Côtes-du-Nord, 2 en Ille-et-Vilaine; un marché à porc par semaine à Lesneven, un marché à mouton par semaine à Rieux. L'origine de la plus grande partie des foires remonte au temps de l'indépendance bretonne; il y en a dès le IX^e siècle, mais les XII^e et XV^e siècles furent principalement fertiles en création de foires : les documents conservés mentionnent l'institution de 23 foires par Jean V seulement. De même les foires et marchés spéciaux existaient bien avant notre époque; ainsi la foire aux chevaux de Lochrist fut créée en 1587.

Chemins de fer

En 1913, les chemins de fer d'intérêt général comptaient en Bretagne :

Compagnie de Paris à Orléans.....	690	kilomètres.
Compagnie de l'Etat.....	1.309	—

Soit..... 1.993 kilomètres.

Ce chiffre représente une moyenne de 6 kilomètres de voies ferrées par myriamètre carré, alors que la moyenne générale de la France est de 9 kilomètres. Au point de vue des grandes voies la Bretagne est traitée comme les régions les plus inaccessibles des Alpes et de l'Auvergne.

En 1913 également, les chemins de fer d'intérêt local comptaient :

Compagnie du Morbihan, réseau du Morbihan.....	337	kilomètres.
Compagnie du Morbihan, réseau de Loire-Inférieure.....	68	—
Compagnie des Côtes-du-Nord.....	184	—
Compagnie d'Ille-et-Vilaine.....	500	—
Réseau breton économique.....	345	—
Compagnie du Finistère.....	234	—
Chemins de fer armoricains.....	200	—
Compagnie Chateaubriant-Erbray.....	63	—

Soit..... 1.931 kilomètres.

La création des chemins de fer pouvait faire battre de nouveau et avec une vigueur nouvelle le cœur commercial de l'Europe. ON NE L'A PAS VOULU. Dans l'établissement des chemins de

fer d'intérêt général, la constitution même de la Bretagne demandait un réseau unique, une compagnie unique : le pays a été écartelé. Ensuite les lignes ont été établies pour agir comme pompes d'épuisement et non comme instrument de pénétration : tous les produits quittent la Bretagne, aucun n'y entre. Résultats : Loudéac qui comptait 19.942 habitants en 1778, n'en avait plus que 5.573 en 1911; Quintin est tombé de 4.600 à 2.855; Josselin de 3.500 à 2.196; Uzel de 1.800 à 1.273; Chateaugiron de 1.800 à 1.038, etc. Ces chiffres sont plus éloquents que toute discussion.

Les chemins de fer d'intérêt local ont, de leur côté, créé des frontières comme ceux d'Ille-et-Vilaine qui n'avaient aucun point de soudure avec les autres réseaux d'intérêt local; comme ceux du Morbihan qui, bien que s'étendant sur deux départements, exigent le transbordement des marchandises et des voyageurs à la gare frontière de la Roche-Bernard, pour passer de Loire-Inférieure en Morbihan. Dans le Finistère au contraire, les chemins de fer d'intérêt local agissent comme agents de dislocation par suite de l'entremêlement sans ordre de trois réseaux !

Toutes les lignes ferrées semblent donc avoir été conçues pour empêcher le développement économique de la Bretagne, les communications de département à département, et en plus, de la Manche à l'Océan : la Bretagne a été cassée par les chemins de fer.

CANAUX ET RIVIÈRES

Avec une configuration comme celle de la Bretagne, le commerce maritime devait pénétrer jusqu'au cœur du pays. Les rivières ont fait autrefois la richesse de Dinan, de Lannion, de Morlaix, de Landerneau, de Quimper, de Quimperlé, d'Hennebont, d'Auray, de la Roche-Bernard, de Redon et de Rennes. La Vilaine aurait dû créer à Rennes une situation commerciale unique en France : au XVIII^e siècle, mille chalands fréquentaient cette rivière entre Redon et Rennes. Redon était l'entrepôt général de la Bretagne. Un grand projet breton élaboré à la fin du XVIII^e siècle prévoyait un réseau de canaux Ille et Rance, Nantes à Brest, Blavet, et Vilaine et Mayenne. Le gouvernement royal s'en désintéressa; celui de l'empire résolut les trois premiers canaux dans un but non commercial mais stratégique; le quatrième canal attend encore : on discute seulement son utilité ! C'est l'étouffement systématique de la Bretagne que l'on retrouve dans cette matière.

Il faut ajouter que canaux et écluses sont construits en Bretagne sur un gabarit tellement réduit, que le trafic par voie d'eau ne peut espérer recevoir beaucoup de développement : c'est une œuvre à refaire.

UTILISATION DE LA FORCE DES EAUX

Par sa constitution, la Bretagne présente des dispositions uniques pour l'établissement, par la force des rivières, cours d'eau et marée, d'usines permettant la distribution de l'énergie

électrique pour toutes les industries et dans toutes les campagnes; c'est une matière neuve, si l'on songe qu'en 1913 les différents secteurs électriques ne représentaient que 3.200 kilowatts. La Bretagne a des réserves d'énergie suffisantes pour assurer non seulement l'éclairage de toutes les bourgades, la marche de toutes les usines, mais encore la traction de tous ses chemins de fer, et des bateaux sur ses rivières et canaux. *C'est là l'avenir.*

UTILISATION DU SOL

La Bretagne a un des sous-sols les plus riches d'Europe au point de vue minier : son exploitation est à faire.

Son rang au point de vue agricole est des plus honorables, et cependant, alors que les Bretons vont s'établir en dehors de chez eux, il reste en Bretagne 585.000 hectares de terres incultes dont 300.000 peuvent être mis *immédiatement* en culture et assurer la vie de 150.000 personnes; 100.000 autres hectares susceptibles d'être plantés en bois assureraient des ressources considérables à l'industrie bretonne : les Conseils généraux du Finistère et du Morbihan, à défaut de l'Etat français, accordent des primes pour le reboisement des landes et font là bonne œuvre nationale.

Quelle serait donc la puissance productive de la Bretagne si tout son sol était mis en valeur ? *Aucun pays ne pourrait rivaliser avec elle.*

CONCLUSION

On se plaint à répéter que la Bretagne est un pays pauvre : c'est presque un *mot d'ordre* qui tend à faire oublier la puissance économique de la Bretagne, et contre lequel nous devons protester. La Bretagne est très riche, mais elle ne rend pas tout ce qu'elle pourrait rendre parce que son système de production, de commerce, basé sur l'expérience du temps, s'adaptant à ses ressources et à ses besoins, a été rompu subitement et remplacé par une législation étrangère faite pour un pays de production différente. Dès lors la Bretagne prit un air de fatigue parce que contrariée dans son développement, entraînée dans l'action d'une machine qui ne lui convenait pas et qui la broya.

C'est que la Bretagne a des richesses naturelles particulières, un climat *spécial*, un sol *spécial*, une production *spéciale*, demandant un régime économique *spécial* : *c'est un fait de la nature contre lequel toute législation refusant de le reconnaître se brise et brise en même temps l'activité du pays.*

L'extrême variété de tous ses produits permet à la Bretagne d'avoir des aspirations élevées : elle a ce qu'il faut pour être un peuple autonome, un grand peuple commercial, le plus grand peuple maritime, à condition de n'être pas assujettie à des rouages en contradiction avec sa nature.

Les chiffres de cette étude prouvent suffisamment ce que peut la Bretagne : ils doivent détruire la légende de sa pauvreté. Mais cela ne suffit pas : la Bretagne pour se relever ne doit compter que sur son énergie, sur ses initiatives; elle doit apporter dans le

domaine économique la même opiniâtreté, et vraiment la même abnégation que dans le domaine militaire, car lorsqu'elle est capable de laisser sur les champs de bataille 250.000 hommes, c'est-à-dire un sur treize habitants (alors que dans la dernière guerre, la proportion des tués pour toute la France fut de 1 sur 25 habitants), elle l'est à plus forte raison d'assurer par ses propres moyens, son relèvement économique complet en vingt ans.

H. QUILGARS.



ALEXANDRE LE GOAZIOU

Le 19 mars 1922, à Kerjean, en Plougasnou, mourait, à l'âge de 37 ans, l'un des meilleurs ouvriers de l'Action Bretonne, M. Alexandre Le Goaziou.

Alexandre Le Goaziou naquit sur la paroisse de Saint-Martin, à Morlaix, et fit ses études chez les Frères. Il avait onze ans lorsque mourut son père, le maître-imprimeur de la place Thiers, lui-même membre de la dynastie d'imprimeurs Le Goaziou, répandue un peu partout, en Bretagne. M. Le Goaziou laissait une veuve et sept enfants, parmi lesquels Alexandre se trouva être l'aîné des garçons. L'enfant dut, de ce fait, borner ses études aux répétitions particulières d'un de ses anciens maîtres, car, de bonne heure, Mme Le Goaziou, le destinant à être chef d'atelier, le mit à la composition. Dans ce milieu familial et laborieux, Alexandre devint le Chrétien, le Travailleur et le Breton qu'il ne cessa jamais d'être. Ayant rencontré, à 18 ans, sur son chemin, le barde Taldir, qui se préoccupait de monter à Carhaix les ateliers d'Ar Bobl, il obtint de Mme Le Goaziou, comme une mission spéciale, à l'effet de diriger le côté technique de cette affaire. On était en 1904, à une époque où l'esprit centralisateur, personnifié dans le ministre Combes, jouait grand jeu. Il y avait quelque témérité, au lendemain des menaces de Haute-Cour, à instaurer, dans une ville bretonne, un organe franchement régionaliste. Ni Taldir, ni Alexandre Le Goaziou ne se laissèrent intimider par les insultes ou les moqueries. Nous savons l'enthousiasme juvénile avec lequel ils s'acquittèrent de l'entreprise. On sait le rôle de François Jaffrennou à l'aube du réveil de la Bretagne; on doit connaître aussi comment Le Goaziou donna alors aussi toute sa mesure, comme patriote breton et comme homme de métier, tour à tour acheteur de machines, acheteur de papiers, discutant d'ici, de là, en mains tantôt la plume et tantôt le marteau ou la burette d'huile. Ce n'est pas sans émotion que nos souvenirs se reportent à ces jours déjà lointains, qui suivaient notre retour d'Irlande. Nous revoyons le large foyer de Perrine Guillou, la bonne hôtesse du Château, à la fois quincailière et

aubergiste, et tant d'histoires contées autour de cet âtre, tant de projets ébauchés, alors que le vent de la nuit faisait gémir la porte. Hélas ! Perrine a disparu, elle aussi, au tournant du chemin sombre, et jamais plus la vaste mansarde où s'abritait, au-dessus de l'imprimerie, le sommeil des *Bobl*, ne bercera nos rêves jeunes !

Alexandre Le Goaziou resta à Carhaix, environ dix-huit mois... Précieux auxiliaire du barde Taldir, il pouvait écrire, plus tard, avec vérité : « *Ar Bobl* est un peu mon enfant ! » Et c'était vrai !... Nul prote d'imprimerie ne fut plus consciencieux et n'eut plus de goût pour le métier, qu'il s'agit des publications bretonnes ou de prosaïques travaux de ville. L'autorité de ce jeune homme sur le peuple ombrageux des typos était véritablement étonnante. Il avait en lui le commandement.

Vint l'heure de la caserne. Le Goaziou fut incorporé au 3^e d'artillerie, à Brest. Cet appel du Pays avait rempli, par avance, de joie patriotique, l'âme du conscrit. Profondément chrétien, et par cela même ami des humbles et des petits, ayant foi dans la formation, par l'amour et la charité, de l'âme populaire, démocrate convaincu de ce que le Mérite seul doit prendre le pas sur l'Égalité, d'une pureté de mœurs, au-dessus de tout soupçon, la caserne fut pour son âme aimante, éprise de justice et soigneuse d'elle-même, une déception, que seule cette âme n'avait pas prévue, malgré tous les avertissements fraternels dont nous confessions avoir cherché à le désabuser, sur la portée réelle de la « grande école ».

Après cette épreuve, qu'il subit d'ailleurs stoïquement, et rentré dans ses foyers, il ne retourna pas à Carhaix. Mais, placé à la tête de l'atelier maternel, il n'en mit pas moins son métier et son talent au service du Pays. Tour à tour, l'abbé Perrot et le barde Le Moal (*Dir-na-dor*) se réjouiront du collaborateur éclairé qu'ils trouvent dans leur imprimeur, pour les deux éditions léonarde et trécorroise que ces deux écrivains donnèrent tour à tour de la *Buhez ar Zent*. L'imprimerie Le Goaziou édita également *Feiz ha Breiz* et *Arvorig*, et membre de l'U. R. B. d'abord, puis dès Saint-Renan, de la F. R. B., Le Goaziou fut toujours considéré comme une véritable personnalité du mouvement Breton.

La guerre éclate. Le métier des armes qui l'avait tant déçu allait servir à quelque chose. Il fallut, cependant, que ce patriote mobilisé rongeat son frein à l'arrière, jusqu'en 1915, à ce 3^e d'artillerie où il avait déjà souffert. Enfin, l'artillerie à longue portée Champagne. Déjà souffrant, avant la guerre, obligé en sa qualité de simple canonnier, de mener une vie très dure, il ne voulait cependant pas faire moins que les autres. S'il fut un démocrate à pratiquer ses doctrines, celui-là à coup sûr fut Le Goaziou ! Malgré les sollicitations de ses amis, il refusa de se porter malade, voulant sa part de peines, de souffrances et aussi de la victoire finale de cette grande Patrie, qu'il aimait à bon escient... Enfin, après l'attaque de septembre, devant Tahure, il se vit contraint

de se présenter au major. On l'évacua et, après quelques mois d'hôpital, sa réforme fut prononcée en 1917.

Or, au commencement de l'année 1918, Jaffrennou, étant au front, se résolut de vendre l'imprimerie d'*Ar Bobl*. Nous pouvons dire aujourd'hui combien Le Goaziou désirait revenir, la paix signée, dans ce Carhaix de sa jeunesse, ce « merveilleux centre breton », comme il l'appelait. Il ne réussit pas dans ses négociations... Mais la correspondance que nous échangeâmes à ce sujet nous permit d'apprécier encore plus cette belle âme, qui nous honorait de sa sympathie profonde. S'il voulait s'installer à Carhaix, c'était avant tout pour assurer efficacement, dans l'Union des Ecrivains et des Journalistes sincèrement bretons, le progrès de la Bretagne, vers ses destinées de Peuple.

« *J'ai conscience, nous écrivait-il à la date du 23 avril 1918, d'avoir fait tout mon devoir de bon Breton en cette circonstance : c'est une piètre consolation, mais c'en est une... Ne pouvant présentement rien pour la Bretagne, je vais voir à remplir mes devoirs de citoyen français. Ma santé est meilleure qu'elle ne le fut jamais depuis cinq ans. Si les majors me jugent bon à quelque chose, dans un mois, je serai sous les drapeaux, et peu après au front.* »

Alexandre Le Goaziou, ce Breton qui voulait mourir au service de France, comme une sanglante réplique à ceux qui nous taxent de séparatisme, Alexandre Le Goaziou s'illusionnait. Jamais plus il ne retournerait au front, et le mal qu'il croyait vaincu allait le terrasser. Les décisions des médecins l'arrachaient bientôt au métier sédentaire de l'imprimerie maternelle et il dut se retirer au bord de la mer. C'est en face de l'Océan, au milieu de l'affection des siens, qu'il vit venir la mort, sans effroi, avec toute sa résignation de Celte et la plénitude des espérances chrétiennes qui étaient en lui. Sa vie peut être donnée en exemple aussi bien à l'ouvrier qu'au patron. Nul, mieux que ce bourgeois, ne travailla au poste indiqué par la vie, avec plus d'abnégation et de sincérité, pour le bien général et la grandeur de notre Bretagne. *Ra vezo ene ar C'hristen hag ar Breizad, gant an Aotrou, e klod ar Baradoz !*

Léon LE BERRE,

barde, maître-imprimeur à Quimperlé.



Chronique Economique

La dernière session des Conseils généraux a marqué un véritable mouvement de rénovation économique. Jusqu'ici, les assemblées départementales ne semblaient pas avoir conscience de leur puissance et se bornaient à faire l'office de machines à

enregistrer. Cela est changé. Dans les Côtes-du-Nord, dans le Morbihan, dans le Finistère, on est allé hardiment de l'avant.

Il n'existe pas de régions plus propres que la Bretagne à produire à chaque pas la force motrice. La vieille machine économique bretonne était basée en grande partie sur la force donnée par les vieux moulins à eau : ceux-ci sont démodés, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont des précurseurs et que le jour où nos admirables cours d'eau nous donneront la force motrice, nous aurons trouvé la clef de notre futur développement industriel. Pour cela il fallait de l'initiative.

Au Conseil général des Côtes-du-Nord, M. Le Trocquer, ministre breton des Travaux Publics, a exposé tout un plan d'aménagement du Blavet avec possibilité de capter au cœur de la Bretagne une force de 12.000 chevaux. Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur l'importance de ce projet. Avec la ténacité des Bretons, M. Le Trocquer arrivera à doter la Bretagne d'une admirable puissance de production.

Mais voilà, si bien intentionné que soit notre éminent Ministre des Travaux Publics, il y a une difficulté contre laquelle il se heurte malgré lui : le Blavet est une rivière morbihannaise et il y a des frontières départementales qui empêchent notre ministre de réussir sans pourparlers, sans tractations. Le Conseil général du Morbihan a bien adopté un projet identique, mais entre les deux assemblées il faudra une discussion à peu près aussi longue que celle que subissent deux nations qui élaborent un traité.

Nous constatons donc que quelle que soit la bonne volonté de nos conseillers généraux, il y a d'abord des obstacles qu'ils doivent s'appliquer à aplanir par la suppression des départements et la constitution de régions répondant à des réalités.

Dans le Finistère, il y a de graves problèmes en suspens. Là, l'activité est immense : des innovations inappréciables ont été lancées au sujet de la création d'habitations à bon marché, de l'unification des chemins de fer d'intérêt locaux, etc. Mais il y a des problèmes pressants, notamment celui de la campagne sardinière de cette année qui inquiète vivement et avec raison les populations maritimes, victimes à la fois de la crise occasionnée par la mise sur le marché des conserves stockées dans les barques Vilgrain, et de la cherté des transports. Les malheureux sardinières vont se trouver dans l'obligation de jeter le poisson à l'eau si des abaissements des tarifs de transports et d'octroi ne permettent pas une plus grande consommation de la sardine fraîche. Le Conseil général du Finistère a abordé avec une grande connaissance de cause ce grand problème et fait des démarches en conséquence.

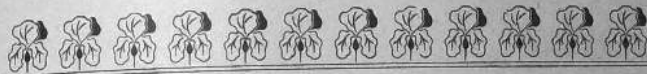
En Ille-et-Vilaine, le Conseil général a été saisi par le Comité de Défense des Intérêts Bretons d'une proposition très intéressante susceptible d'être livrés à la culture. Jusqu'ici rien n'avait été tenté à ce point de vue dans ce département. Le Conseil général a accueilli avec une sympathie marquée le projet du Comité de

Défense des Intérêts Bretons et a résolu de lui donner suite en le faisant sien.

Signalons encore à Brest, l'ouverture de l'école d'hydrographie, due à l'initiative de la Chambre de Commerce.

Nous nous félicitons de ces initiatives, mais nous répétons qu'elles n'auront leur plein effet que le jour où la Bretagne sera en possession de tous ses moyens d'action, par la suppression de ses frontières départementales.

H. Q.



CHRONIQUE

EXPOSITION RÉGIONALE DES ARTS APPLIQUÉS

A Rennes, au cours de l'Exposition régionale, le 16 avril, M. G. Dottin, doyen de la Faculté des Lettres, membre correspondant de l'Institut, a donné une conférence sur les *chants bretons* (au point de vue littéraire et poétique). A l'issue de cette conférence, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités étrangères, dont M. Steck, inspecteur général des arts appliqués, le compositeur Charles Collin, donna une audition des mélodies de Basse-Bretagne de L. A. Bourgault-Ducoudray, auxquelles sont adaptées les poésies de Coppée.

En voici le programme : « *Ma douce Annette* ». — *Adieu à la jeunesse*. — *L'Angelus*. — *Le soleil monte*. — *Mona*. Ces mélodies furent chantées par Mlle Lemée, lauréate du conservatoire de Rennes, nièce de M. Ronsin, directeur de l'école des beaux-arts.

M. Francis Gourvil, diplômé de l'école des hautes études celtiques, interpréta, en langue bretonne, le *Sabotier*, *Silvestrik*, « *Un jour sur le pont de Tréguier* », *Dimanche à l'aube*. (Œuvres de Bourgault-Ducoudray). M. C. Collin tenait le piano.

A 9 heures, au grand orgue de Notre-Dame, à l'occasion du congrès et de l'exposition régionale des arts appliqués, M. C.-A. Collin fit entendre les œuvres religieuses bretonnes suivantes :

- I. — *Sur un thème breton*, J. Guy Ropartz.
- II. — *Noël breton*, Ch. Quef, organisateur de la Trinité, à Paris.
- III. — *La légende de saint Ronan* de ses « *Impressions bretonnes* », C.-A. Collin.
- IV. — *Deuxième rhapsodie sur des cantiques bretons*, G. Saint-Saëns.

GOUELIOU AR BLEUN-BRUG E KASTEL-PAOL

(13-14 gwevrol 1922)
Kenstrivadegou (1.000 skod prizioù)

I. *Komz-plen*. — Studiaden e 5 pajen d'an hirra war unan pe unan eas an daou zavez-man :

A. *Breiz d'ar Vretoned*. — Perak e tigas ar Vreiz, e kargou ar c'houarnamant, tud a bell bro, ne anavezont ket hor gizioù hag a gomer alies ac'hanomp evel tud mat da vresa dindan an treid. Petra da ober evit ma vezo Breiz d'ar Vretoned pelloc'h ?

B. *Bretoned an hartu*. — Daoust hag ar Vretoned et a diabloù d'an Dardogn pe d'ar Perigord a zalc'ho mat d'o yez ha d'o feiz ? Penôz o zikour d'hen ober ?

II. *Barzontez*. — 40 linen d'an hirra.

A. *Va tiz parrez*. — Pebez elenen a laouenidigez a darz enni evit he bugale. (Sevel eur « *werz* » gant an danvez-ze.)

- b. *Briz-Vretoned ha briz-Vretonezed* an amzer-man; diskleria o gizioù ha doareoù divreton hag ober goap anezo. (Sevel eur « zon » gant an danvez-ze ha rei d'ezhi eun tōn diembann ha brao.)
- III *Lennadeg vrezoneg 'vit bugale* 12 ha 15 vloaz. — Barnet e vezint war vuez pe vuez a lemmet e leor « Buez ar Zent ».
- IV. *Displegadeg*. — « *Va mamm* » — ar pezh barzoniez moulet e « Feiz ha Breiz » miz genver.
- Tri briz a 25 lur, 15 lur, 10 lur, a vezo kinniget evit pep hini eus ar peder genstrivadeg-ze.
- V. *Prezegerezh*. — *War bez ar zoudard dishano*. Grit ar brezegen a rafec'h dirak ho-kenvroiz ma 'z afech' ganto da Bariz da hedi war bez ar zoudard dishano. Livirit d'ezo e le ar zoudard-ze beza eur « Breizad », — eur « christen » — hag eul « labourer-douar ». — Perak kement-se ?
Dek pajen, d'an hirra, war gaer ordinal.
Priz kenta : 200 lur; eil : 150 lur; trede : 50 lur.
Ar 400 lur-man n'hellint ket beza rannet nemet evel m'int rannet aman. — An dek kenta o do peb a 20 lur vit o mizou hent da zont da Gastel-Paol, da zeiz ar « Bleun-Brug ».
- VI. *Kenstrivadeg an ao. Roudot*. — 1° Livirit peseurt plegou fall a zo o koll pōtrez yaouank ho pro. — 2° Penaoz hag eus a beleac'h e teu d'ezo ac techou fall-ze ? — 3° Petra da ober er Patronachou d'zo zikour d'en em zizober eus ar plegou fall-ze ?
Eus eur c'hostez-all :
1° Livirit pere eo ar plegou mal a anavezit en dud yaouank ? — 2° Eus a beleac'h hag eus a biou e teu d'ezo ar plegou mal-ze ? — 3° Petra da ober er patronachou evit stardaat ar plegou mal-ze hag o lakat da dalvezout evit mad ar Vro, evit ar Feiz hag evit Breiz ?
10 pajen d'an hirra war gaer ordinal.
- VII. *Kenstrivadeg A. de la Borderie*. — « Frankizioù Breiz a-dreuz ar c'hantvejou ». Ha gwir eo int et d'an traon da noz ar 4 a viz eost 1789, ha n'he deus ezom ebet ken Bro-C'hall da en em jala ganto ?
10 pajen d'an hirra war gaer ordinal.
Tri briz a 25, 15 ha 10 lur 'vit pep hini eus an 2 genstrivadeg-man. (VI ha VII.)
- VIII. *Kenstrivadeg ar c'hardinal Dubourg*. — 8 goulen war ar c'hatekiz. (Gwelit *Feiz ha Breiz* genver 1922.)
- IX. *Concours de théâtre breton dit concours J.-P. Calloc'h*. — Prix : 500 lur. (Lenn an divizioù war o hed e *Feiz ha Breiz* 1922.)
- X. *Concours de musique*. — (Gwelit *Feiz ha Breiz* genver 1922.)
Les *Kanaouennou ar Bleun-Brug* (imposées pour les concours de 1922) seront en vente dès le mois de mars :
Librairie Cocaign, place au Lin, Saint-Pol de Léon;
Librairie Le Goaziou, Quimper (Finistère);
Courrier du Finistère, 4, rue du Château, Brest;
Librairie Prud'homme, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord);
Librairie Giblat-Le Goaziou, Morlaix (Finistère), et administration du « Bleun-Brug », M. André, 9, Grand'Place, Saint-Pol de Léon (Finistère).

Observations diverses

- Les chorales doivent obligatoirement connaître à plusieurs voix : *Bro noz, Sao Breiz-Izel*.
- Les chorales, en plus des prix d'une valeur totale de mille francs au minimum, seront dédommagées de leurs frais de déplacement par l'octroi d'une indemnité de 0,02 centimes par kilomètre et par participant. Tous les autres frais sont à la charge des chorales.
- La répartition des prix des concours de chant est faite par le jury formé du comité de musique du Bleun-Brug.
- Les chœurs à deux voix égales ou inégales sont particulièrement écrits pour les groupes ruraux.

Pegoulz ha da biou kas al labouriou ?

a) Labouriou ar seiz kenstrivadeg kenta ha re an navet a ranko en em gaout, a-benn ar 15 a viz eost 1922, gant :

- M. le docteur *Louis Dujardin, Saint-Renan* (Finistère).
- b) Labouriou *kenstrivadeg ar c'hatekiz* a ranko beza digouezet, an 31 a viz mae, gant :
- M. l'abbé *Mazéas*, vicaire à Plouguerneau (Finistère).
- Epad nozveziou hirr ar goanv eo kregi gant al labouriou spered-ze; *dec'h d'ezhi eta !*

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Toute la presse régionale a déjà rendu compte de l'intéressante tentative de décentralisation artistique entreprise par la société d'art dramatique de Saint-Brieuc : nous nous contenterons donc d'ajouter quelques mois aux nombreuses analyses et aux critiques variées qui ont salué la première *d'Après lui* (1), la tragédie si vivante que vient de nous donner M. Olivier Guyon.

Alors que le théâtre français moderne est de plus en plus envahi par l'immoralité et cherche un semblant d'intérêt dans un étalage toujours croissant de vice et de débauche, M. Guyon, dans un esprit de saine réaction, nous offre une pièce qui, bien qu'essentiellement humaine et profondément captivante, n'en conserve pas moins, de la première scène à la dernière, une teinte irréprochable.

Nous croirions cependant manquer à la ligne de conduite que nous nous sommes tracée, si *Buhez Breiz* se joignait sans aucune restriction au concert de louanges qui ont accueilli *Après lui*. Aussi nous permettrons-nous de regretter que M. Guyon n'ait pas cru devoir donner à son œuvre une allure plus bretonne. Il nous semble que l'étude de caractères si délicatement fouillée qui constitue le fond de la tragédie aurait pu se dérouler dans un cadre strictement breton, dans une atmosphère exclusivement bretonne, sans que l'intérêt si profond du drame en fût le moins du monde atteint. Cette substitution d'un milieu de « chez nous » à un décor banal n'aurait sans doute fait qu'accuser la personnalité déjà si accusée de la pièce.

Pourquoi faut-il, hélas ! que les plus jolies choses de Bretagne (comme les plus jolies femmes, aussi), se croient obligées d'emprunter les modes de Paris, et que seules des fades « bretonneries » de café-concert représentent dans nos théâtres un pseudo « genre breton » ?

(1) *Après lui*, pièce en trois actes, de M. Olivier Guyon. — Saint-Brieuc, Francisque Guyon, éditeur. Prix : 3 francs.

ACADEMIE BRETONNE

Un certain nombre de membres de l'Académie bretonne se sont réunis à Landerneau, le 25 avril dernier, pour étudier les questions suivantes : l'enseignement du breton; la langue littéraire commune; l'unification de l'orthographe.

Les deux premières questions ont été l'objet de deux rapports très importants et très intéressants de MM. Ernault et René Le Roux (Meven Mordiern), sur lesquels *Buhez Breiz* aura peut-être lieu de revenir. La question de l'unification de l'orthographe, liée intimement aux précédentes, a reçu une solution inespérée par le travail que nous publions d'autre part « Conseils aux Ecrivains bretons. » Ce travail est dû à la plume de notre collaborateur M. Vallée, toujours infatigable et dévoué quand il s'agit de la Bretagne et de sa Langue.

En terminant ce compte rendu trop succinct, nous voulons apprendre une bonne nouvelle à nos lecteurs. M. l'abbé Jézégou, présent à la séance, a annoncé qu'il comptait publier, d'ici la fin de l'année, une suite à ses *Kanaouennou*, sous le titre de *Mouez an Oaled*. Nous souhaitons à ce volume le même succès qu'eut son aîné.

MAIS ALORS... ?

Le parti de l'Action républicaine nationale (président : François Arago) et le parti radical et radical-socialiste (président : Ed. Herriot), viennent de publier chacun un manifeste à l'occasion des prochaines élections cantonales. Le premier réclame « la décentralisation, l'organisation méthodique des

services et des pouvoirs régionaux ». On lit dans le second : « Attaché au maintien et au développement des libertés locales, convaincu de la nécessité de décentraliser, notre parti, etc. »

Un tel accord ne peut nous surprendre. La « nécessité de décentraliser » est évidente, et nous groupons, à la F. R. F. des représentants de toutes les organisations politiques. Cependant, le parti radical et radical-socialiste et celui de l'Action républicaine nationale, s'ils confondaient leurs votes à la Chambre, y réuniraient une très forte majorité. Le pays veut la réforme; le gouvernement n'y est pas opposé, loin de là; nous voyons, par ces textes, que les deux plus grands partis du Parlement y adhèrent.

Mais alors... ? Qui nous expliquera qu'elle ne vienne même pas en discussion ?

(L'Action Régionaliste). Charles BRUN.

LE RÉGIONALISME ÉCONOMIQUE

On comprendra donc avec quelle joie, nous avons salué la naissance du régionalisme économique qu'on a pu définir « la mise en valeur de toutes les ressources d'une région sous le contrôle des hommes de la région ». C'était, du premier coup, prendre le contre-pied des errements anciens, convier toutes les énergies à travailler pour la région, grouper les bonnes volontés éparses, coordonner les efforts, les diriger vers un même but; en un mot, c'était suppléer à l'insuffisance et à l'incurie de l'Administration par les initiatives régionales qui, seules, peuvent échapper à l'emprise des politiciens.

Ph. d'AUVOURS. (Le Petit Gâtinais).

LES CONSEILS GÉNÉRAUX EN FAVEUR DE LA LANGUE BRETONNE

Les Conseils Généraux des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure ont adopté à leur dernière session le vœu

« Que le breton soit mis sur le même pied que le provençal et que des cours de langue celtique soient autorisés dans les mêmes conditions que pour le provençal dans les lycées, collèges et écoles normales de Bretagne, là où il serait souhaitable et possible d'établir cet enseignement. »

Le rapporteur de ce vœu dans les Côtes-du-Nord était M. Salaün, maire et conseiller général radical-socialiste de la ville de Guingamp. Dans son rapport, M. Salaün faisait remarquer que le breton « est la première langue bégayée par beaucoup des conseillers généraux des Côtes-du-Nord et qu'il connaissait un certain nombre d'amis et de collègues qui, comme lui, ont continué à l'employer et qu'ils ne ménageraient aucun effort pour l'empêcher de disparaître. »

Le président du Conseil Général, M. de Kerguézec, républicain-socialiste, s'est associé aux paroles éloquentes et émues de M. Salaün et a déclaré que les Bretons y tenaient de tout leur cœur et que cet amour de la Bretagne ne s'effaçait en rien l'amour de ses enfants pour la France.

Nous nous permettons d'adresser à MM. Salaün et de Kerguézec, nos très sincères félicitations.

UNE PROFESSION DE FOI RÉGIONALISTE AU CONSEIL GÉNÉRAL

C'est avec plaisir que nous relevons dans la profession de foi de M. Charles Daney des Déserts, candidat au Conseil Général du Finistère pour le canton de Douglas, et qui, du reste, a été élu, les passages suivants :

« Régionaliste convaincu, j'appuierai au Conseil Général toutes les mesures tendant à la décentralisation administrative; Breton de race, je soutiendrai de tout mon pouvoir le maintien de notre vieille langue, de nos usages et de nos traditions. »

Toutes nos vives félicitations au nouveau conseiller général pour ses nobles et nettes déclarations.

Quand il s'agit de défendre la Bretagne les gens de bonne foi de toutes les opinions doivent s'unir.

A TRAVERS LES LIVRES

LA VIE ET LES ŒUVRES COMIQUES DE CLAUDE-MARIE LE LAË (1745-1791), par Gaston ESNAULT, professeur au Lycée Rollin.

Eur furcher mal a rank kaout fri : an aot, kelenner Esnault a oar mal farchal, ha dizoloñ kerkoulz, red eo bet d'ezan trei ha distrol, redek, ha diredek klask ha diglask, epad meur a vloavez arok dont a-benn da ambann evidomp al levr a romp meneg anezan aman gant ar brasa plijadur, elec'h ma kavomp eum ober farsus ha speredek, eur voeden badus ha plijadurus, hag a ziskouez e gwirionez eun dremm vrezonek rik awal'e'h, petra bennak n'eo bet steuet war eun ammen d'haliek : red eo amzav, goude lenn, MIKEAL MORIN a barrez Beuzil a zo a-bell adreist ar MICHEL MORIN, *Beudez de Beau Séjour*, daoust d'ar zarrion vrezonek d'ez bet savet war stumm an hini d'haliek kosoc'h ha divlasoc'h : e labour al Lae ez eus mulo'e'h a bepr

Glaoda al Lae a c'hanas e Gorrekear ar C'houm e kuzheol parrez Lanniliz, dres azloc'h an treiz war an Aber-Venniget, d'an 8 a ebrel 1745; e gerent, hervez Kervarker a oa pinvidik : a dra zur a vugale e oant; Glaoda a oa an navet eus a zek krouadur Oller al Lae ha Janed ar Roue : an aot, Esnault, goude enklask eus e wella n'en deus kavet pinvidigez all ebet da disk Gorrekear nemet hini e vugale.

Koulskoude e miz ebrel 1764, e kavomp Glaoda er « c'hwec'hvet », e skola, Leon, e Kastel-Paol : d'e maontek vloaz ! Daoust hag hen ar skolaer yaouank a oa eno evit studi beleg, n'heller ket lavaret. Da viz du 1766, emañ er retorik, hag er bloavez-se, hag en daou warlerc'h adra-zur, eo e lakeas en e rav e Vikeal Morin : ar zarrion farsus a c'hiz nevez a reas plijadur e gensko-aerien ha presbitalion tro-wardro, a lavar d'eomp an aot, Esnault; hag a biljas ive, pennadou anez, ha bloaveziou da c'houde, d'e genvroiz a ziwar ar meaz.

Goude e studi e Kastel, elec'h kemer sae ar beleg, e kavas gwelloc'h mont da gendere'hel da studlal ar Reiz e Roazon hag eno e wiskas sae an Aivokad, er bloavez 1773. E Roazon eo e tale'bas e garg betek ma oa hanvet, e 1790, da varner e Landerne, hag er gear-man eo e varvas d'an 11 a vezeven 1791, d'an oad a 46 vloaz.

Petra da lavaret diwarbenn « Sarmon war ar Maro a Vikeal Vorin » ? Red eo lenn penn-da-benn sarmon ar paour kez kure Dom Pedr-Yan ar C'hauteur, beuzel e galon er c'hlachar, goude koll e Vorin, e « Omnis homo »; hag e c'heller entent e drisidigez pa lavar d'e barresioniz :

Omnis homo a ziniñ
Eur pôtr reut, hag eur pôtr kapap
Da denna eun taol mar d'eus mab,
Ertin eur pôtr « Pion-nemeta ? »,
Eur pôtr n'en deus noun rak netra,
Eur pôtr aleiz, eur pôtr dioc'heta,
Nompas eur zot evelloc'h-ha !

Dom Pedr-Yan ha Mikeal a oa great gantan hevelc'p danyez... hag ar C'hure, pa zonj en e glocher, a zifronk diouz e gador :

Allas ! ar paour keaz ! Maro eo !
Biken nui n'her gwelamp en beo !

— Morin den a beoc'h, Morin o falc'hat, fagoder, an tan gwall, an diaoul
 desevet, al laboused, ar c'hlaier (o kana o fevar gant o c'hloc'her dispar) :
 Tenn ama ! tenn ama !
 Tenn gwin ! tenn gwin !
 Tenn d'eva ! tenn d'eva !
 Da Vorin ! da Vorin !

Ar c'had, ar gwin, Nedeleg Morin, Morin o nivera... ouspenn eget eun
 hanter muioc'h a vije rei nivera : bez ez eus aze, a dra zur lec'h da c'hoarzin,
 nemet avehou c'hoarzin divalo marteze : Strefal a rank ar fri gant re a
 bepr dirazan...

Egiz brezoneg, ar « Mikeal Morin » a zo ennan a bep sort, ha hommo eon,
 ha hommo tort, brezoneg eus an dibab, ha brezoneg divalo. Ha koulskoude,
 red eo hep amzañ, al Lae a anavezet mat e yez : perak neuze en e zarmon
 kement a c'heriou gallek damwisket e brezoneg ? Da gredi eo evit ober goap
 ouz sarmonerien e amzer ha ne deus ganto nemet prezegennoù marellet a
 c'heriou gallek, hag a lostadou latin. Piou oar, m'en dije bevet hirroch, al
 Lae en dije marteze reizet e ober.

Egiz m'ema leor an aol. Esnault a zo eul labour a bouez, eul labour hag a
 zo bet red lakat war e dro hag amzer a-bell ha deskadurez aielz. Lavarout a
 rafer zoken betek re a zeskadurez : eur bern traou a zo plantet ebarz ha ne
 zello ket outo eul lenner diwar bet ? Betek an droidigez ive, ne weler ket
 perak ne vije ket bet tostoc'h d'ar brezonek : neuze eun deskard en dije kavet
 enni harp ha sklerijen, elech breman ne dalvezo nemet d'ar re na zellhet
 ket ouz ar brezoneg...

— A-hent-all, meuleudi d'al leor, ha mennoziou d'e oberour.

Y. C.

LES CLOCHES D'IS, poèmes, par Erwan Marec

Un vol in-16 Jésus, aux Editions de l'Hermine, 36 et 41, rue des Casinos,
 Dinard (Bretagne). — 6 francs.

Une symbolique et nostalgique évocation de la cité fabuleuse dont on croit
 entendre encore tinter, au large des côtes de Bretagne, les carillons engloutis...

Des vers fluides et sinueux comme la vague, avec « une saveur un peu
 âpre, une sorte de bondissement sauvage dont l'ingénuité est robuste et
 farouche... » (André Fontainas, « Mercure de France »).

Ce beau volume, édité avec goût par la Maison de l'Hermine, à Dinard,
 inaugure brillamment la Collection des Poètes à publier par cette jeune firme
 déjà très appréciée du public lettré.

GENIVELEZ

Ar Blifadur hon deus da rei da anaout d'hor mignoned kelou eus genivelez
 Erwoanig Moeaër, deut ha deut-mat er bed antronoz gouel e zant-paëron,
 d'an 20 a viz mae.

Hor gwella goure'hennou d'an Intron Moeaër ha d'hor Rener Ker, ha ra
 zavo ho Erwoanig, evelde, eur Breizad gwirion.

BUHEZ-BREIZ.

La Bretagne est en dehors et au-dessus des luttes
 de partis.

Tous les bons Bretons, sans distinction de convictions
 politiques ou religieuses, doivent aimer et défendre
 leur pays et sur ce terrain de l'action bretonne, tous
 peuvent et doivent collaborer.

Le gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS
L. LE GUENNEC, Successeur
 37, Rue Kéréon - QUIMPER

Grand choix d'ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correcte-
 ment VOTRE langue et achetez :
LA LANGUE BRETONNE
EN QUARANTE LEÇONS
 par François Vallée, 5^e édition, revue et augmen-
 tée, 3 f., 3 f., 25 francs. Méthode simple, pra-
 tique et rapide. Imprimerie Saint-Guillaume,
 St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAËR
 L'Enseignement bilingue au Pays de Galles
 avec préface de J. LOTH
 Professeur de Celtique au Collège de France
 Prix, 0 fr. 50, franco, 0 fr. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME
 Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche
 Recueil de nombreux articles en breton et d'intérêt régionaliste
 Directeur : LEON LE BERRE, Quimper
 Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et dé-
 partements limitrophes : 6 fr. Autres départe-
 ments, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.

SEAUX, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES, ETC.
 percés ou fondus, réparés chez soi
 avec le ciment "PEKARA"
 Résiste au feu et à l'eau bouillante
 La boîte pour 50 réparations, franco : fr. 50
 Ecrire à Luelz ar Floch, au Prat
 Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES,
 Pour toutes vos opérations
 de BOURSE et de BANQUE
 Adressez-vous à la Banque Régionale
"CRÉDIT NANTAIS"
 Société anonyme
 Capital : 20 millions de francs
 SUCCURSALE A BREST
 6, place La Tour d'Auvergne
 AGENCE A SAINT-POL DE LEON
 Grand Rue
 Bureaux à Camaret et Plogastel-Daoulas

CRÉDIT LYONNAIS
 Capital 250 millions entièrement versés
 AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER
 Toutes opérations de Banque et de Titres
 LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du
 mouvement régionaliste breton, lisez :
LA QUESTION BRETONNE
 Régionalisme & Nationalisme
 par P. MOCAËR
 Prix, 0 fr. 50 ; franco 0 fr. 55. S'adresser
 à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne
Maurice LE DAULT
Michel LE DAULT, Fils
Ty Nevez Kerivoal
 KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix marqués
 Envoi sur demande

DIHUNAMB
 Dastumaden Mizek Groc'h
 Avel Breizh er Morbihan
 Un niveren : 10 Mark ; ar 1^{er} had 20 real.
 Rencour : A. NELLAC a LUEIZ HEARIEU,
 10, rue de Gas, Lorient.

Est-ce que vous l'avez natural ?
 Da brede "JISTR AR VRO". Da c'hol
 pred : "Mare de Bretagne". Gwin
 arden jistr reunit 50. Medalen Acou en
 Dinardedek, Huidgen 1921. Jappennou,
 pers den-faberik, Kernez (Kerzé).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 Capital : 500 MILLIONS
 AGENCE DE BREST : 50, Rue d'Aiguillon
 Bureaux : BREST, LANDERNEAU & LANDIVISIAU

Brevez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landernau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé — D' Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loelz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loelz Herrieu — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'*Emgleo ar Skrivagnerien* pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance *Dihunamb*) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; le 1/4, 45 fr.; le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,48

SOMMAIRE :

Le Breton dans les Cérémonies Officielles.....	PIERRE MOCAËR.
An Ti-Mengleuz Dilezet.....	I. PICARD.
Kloc'h an Interamant.....	YVON CROCC.
Les Frairies (suite et fin).....	DE L'ESTOURBEILLON.
Diouganou.....	TALDIR.
Introduction à l'Etude des Langues Britoniques.	D' PICQUENARD.
Ma C'ha Du.....	E. KERINER.
La Foire-Exposition de Bretagne.....	H. QUILGARS.
A propos du Breton Littéraire.....	MEVEN MORDIERN.
Ar Mab Digalon.....	L. AR FLOC'H.
	Chronique

2^e ANNÉE

N° 18

JUIN 1922



SOMMAIRE :

LE BRETON DANS LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES.....	P. MOCAËR.
AN TI-MENGLEUZ DILEZET.....	I. PICARD.
KLOC'H AN INTERAMANT. YVON CROCC.	
LES FRAIRIES (suite et fin).	DE L'ESTOURBEILLON.
DIUGANOU.....	TALDIR

INTRODUCTION A L'ETUDE DES LANGUES BRITONNIQUES.	D' PICQUENARD.
MA C'HAZ DU.....	E. KERINER.
LA FOIRE-EXPOSITION DE BRETAGNE.....	H. QUILGARS.
A PROPOS DU BRETON LITTÉRAIRE.....	MEVEN MORDIERN.
AR MAB DIGALON. LOELZ AR FLOC'H.	CHRONIQUE.

LE BRETON dans les cérémonies officielles

C'est avec un regret profond, et que nous ne chercherons pas à dissimuler, que nous voyons trop souvent dans les cérémonies officielles, du genre de celles des inaugurations de monuments aux morts, la langue bretonne méprisée et systématiquement ignorée par les divers orateurs qui y prennent la parole.

Un exemple frappant nous en est donné par ce qui s'est passé à Bannalec le 28 mai. Un grand nombre de personnalités politiques et officielles s'y étaient donné rendez-vous pour l'inauguration du beau monument élevé par la piété des habitants de cette ville à leurs morts.

Il est peut-être utile de rappeler que tout le monde à Bannalec, ou à peu près, comprend le breton et que c'est la langue usuelle des parents et des amis des disparus, comme c'était aussi celle de ces derniers. Il y a même vraisemblablement à Bannalec un certain nombre de personnes âgées qui possèdent insuffisamment le français et qui n'auraient pas été fâchées, on peut le penser, de comprendre un peu ce qui fut dit, à cette occasion, à la gloire de leurs enfants. Or, presque tout le monde officiel semble s'être donné le mot pour laisser entièrement le breton de côté. M le curé-doyen, qui est pourtant un orateur breton très distingué, M. Tanguy, maire et conseiller général de Bannalec et qui porte lui-même avec élégance le costume breton, M. Joseph Le Bihan, président de la section locale des anciens combattants, M. Le

Louédec, conseiller général et maire de Quimperlé, M. Fenoux, sénateur, M. le Hars, sénateur, et qui sait bien le breton, M. Dauban, sous-préfet, tous parlèrent en français et, parlant au peuple, voulant le toucher, commencèrent par lui manquer de respect en traitant le breton comme une de ces guenilles du temps passé, dont on ne fait aucun cas et dont on ne parle qu'en se bouchant les narines. Seul, M. Le Bail, député, rappelant que les trois cent cinquante-sept morts de Bannalec parlaient breton prononça son discours dans cette langue. La politique n'a rien à faire dans *Buhez Breiz*, d'où elle est impitoyablement exclue d'où qu'elle vienne, et dans la famille que forment les collaborateurs de notre Revue, les opinions politiques les plus diverses sont représentées. Ceci n'empêche nullement que sur le terrain de l'action bretonne nous sommes tous étroitement unis et que cette action bretonne prime pour nous toute autre chose. Ces observations me permettent de dire que, bien que M. Le Bail ait des opinions bien différentes des miennes, il a droit à notre reconnaissance quand il parle breton. MM. Jadé et Inizan, députés, et lui sont, hélas, nos seuls parlementaires qui ne dédaignent pas de se servir de la langue du peuple en parlant au peuple, et il est à souhaiter que leur exemple soit suivi par ceux de nos sénateurs et nos députés qui possèdent la langue bretonne.

A l'issue du banquet de Bannalec, il y eut naturellement un grand nombre de discours; tout naturellement aussi, ces discours furent tous en français. L'honneur de la Bretagne fut défendu par le seul M. Gourcuff, maire du Trévoux, qui voulut lire une *gwerz* composée par M. Henri Rodallec.

M Le Louédec, ancien député et actuellement maire et conseiller général de Quimperlé, pays essentiellement bretonnant s'il en est, protesta en disant : « *Lisez-nous cela en français, ici nous parlons français et tout le monde comprend le français* ». Nous lui permettrons de lui dire, en toute franchise, que son intervention fut très mal inspirée.

« *Ne ket evit daou pe dri a zo aman, ha n'ouzont ket ar brezoneg ema red kaozeal galleg* », répondit le maire du Trévoux qui, du reste, est un homme pour le moins aussi distingué et aussi instruit que la plupart de ceux qui font des discours en français.

La phrase de M. Gourcuff mérite d'être longuement méditée et son enseignement mis en pratique. Quand dans une assistance le breton est généralement mieux compris que le français, la moindre des choses est de lui réserver au moins la même place qu'au français et, si deux ou trois ignorants ne savent pas la langue de leur propre pays, on peut les plaindre mais il n'est ni sensé, ni convenable de se soumettre à la tyrannie de leur ignorance. Dans de semblables circonstances, les Bretons conscients doivent toujours sauvegarder, coûte que coûte, leur dignité de Bretons.

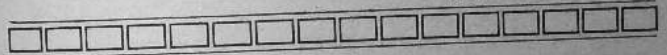
Comme contraste de ce qui s'est passé à Bannalec, nous sommes heureux de citer l'exemple de Plouguerneau où fut célébré le 11 juin l'inauguration du monument aux morts; tout

d'abord, là, le monument porte une inscription en breton. M. René Abjean, maire de Plouguerneau, M. Inizan, député, M. le curé Talabardon, prononcèrent tour à tour de remarquables discours bretons qui furent compris et appréciés. Le peuple eut donc réellement sa part et sa place dans ces cérémonies; la communion entre les vivants et les morts n'en fut que plus étroite, l'exemple de ces derniers plus fructueux et ceux qui savent peu ou point le français et dont certains ont pourtant donné leurs enfants ne furent pas ce jour-là désorientés et traités en intrus dans leur propre paroisse, le jour de la glorification du sacrifice de leur sang et de leur chair.

C'est là un exemple à suivre et nous espérons qu'il sera compris et suivi de plus en plus. Nous demandons une fois de plus à nos élus de tous les partis de se rendre enfin compte que la Bretagne n'est pas une vieillerie et un vain mot et que l'amour que lui portent ses enfants conscients est autre chose qu'une manie innocente quoique gênante. Les Bretons qui veulent que leur pays prenne la place qui lui est encore plus due que jamais à la suite de ses récents sacrifices, sont de plus en plus nombreux et de plus en plus décidés. Nous demandons à ceux de nos officiers qui, malheureusement, ne savent pas le breton, de le respecter tout au moins et, à ceux qui le savent de se rappeler que lorsque les élus du peuple parlent au peuple, ils doivent parler dans la langue du peuple.

Si, par un aveuglement coupable, ils continuaient à la mépriser et à l'ignorer, ce serait tant pis pour eux.

Pierre MOCAER.



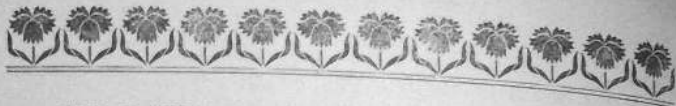
AN TI-MENGLEUZ DILEZET

D'an Itron Yann ar Born.

Adreon torgenn Sant-Mikêl,
 'Welit a-hont en dremwel,
 Eun ti-mengleuz dilezet,
 E doënn, hanter-gouezet;
 E zoriou a zo dister.
 Hag e brenestou hep gwer :
 Outo ma taolit evez,
 'Sellint ouzo'ch divuhez.
 Koulskoude e tostait,
 Ha roudou treid a gavit :
 Ennan pa vez gwall-amzer
 'N em c'houdor eur messaër
 A g'lever o c'huibanat
 E-keit ma peur e zanvad.
 Ar paour kaez den n'eman ket
 Hep gouzout ar pezh 'zo bet.
 El lojeiz e-lec'h ma vez
 'Pad ar bloaz meur a zervez :
 « Aman, a lavaras d'in,
 « 'Vevas gwechall Kaourintin

« Mestr-mengleuzer Sant-Riwall,
 « Brudet e meur a gêr-all,
 « A dennas kement tamm mên
 « 'Ra mogerioù pep lochenn.
 « E yugale p' oa marvet
 « Da foeta-bro a oa aet.
 « Petra hennak na skrivent
 « Ger na d'hemana na dea-hont,
 « D'o hano 'chemin leal,
 « M' hen tou, beteg ar bed-all !
 « Penaos o ankounac'hfen ?
 « Ar c'hosa 'zeskas d'en lenn;
 « Gant an hini yaouanka
 « Ez ean da neizeta;
 « O c'hoar 'garen a galon :
 « Klask 'rên beza he mignon...
 « Lavaret 'rafec'h ganin
 « Eur bater 'vit Kaourintin ?... »

Ivonig PICARD.



KLOC'H AN INTERAMANT

En abardaevez-ze, tonton Tomaz ar Gervini, a zeuas da zigas d'eomp d'ar gêr eur c'harradig avalou-donar a oamp bet o tenna duhont e Kervarzek en eun dachenn fermet evit an eostvez patatez.

Sonj mat an eus : ne oan neuze nemet eur mousig fall a zeiz vloaz koulskoude, met skuiz e oan ken na oan, goude beza bet epad eun deveziad gwengolo o tibab avalou-donar chakez, re vras, re grenn, re ar moc'h, daoubleget, eat ma zreid em c'hof; ha setu perak en eur zont d'ar gêr, elec'h bale warlerc'h ar c'harr egiz ar re vras, e oan bet pignet war an uhella sac'had er c'harrad.

Doue ra vennigo tonton Tomaz, rak sonj am eus ive en doa damant eus e gazeg... Ha me, en abardaevez-ze, penôs e oa ganin treid ha kein ? Ne vefen ket ken hirio da lavaret; met penn hag empenn eul lakepotig a zeiz vloaz, skuiz a gorf, a jomm enaouet war e vrasa goulou, pa zilenner dirazan traou evel ma tilennas tonton Tomaz ar Gervini, eur wech savet ar patatez d'ar c'harrad, ha diskennet er c'hovou, tra gounezet mat, soubenn al lèz amanennet, ha d'ar re-vras da c'houdeze, eur banne kafe du hag e gementad a « odivi » : ya da !

*
**

— Glaouerien Koad-an-Noz, tonton Tomaz, n'eus ket ganto en o zac'hadou, an hanter, na tost eus tenvalijen an noz-man; ha feiz da Zoue, d'ar Werc'hez hon Intron Varia Kerinek, ne lavarfen ket ha ne zavfe ket spont ganeoc'h en eur vont d'ar gêr...

— Spont gant Tomaz ar Gervini ? Ha gant piou emoc'h o klask c'hoari ?... Ar yontr Tomaz n'en deus bet aoun nemet eur wech, met ar wech-ze a dalveze kant : selaouit mar ho peus c'hoant, ne vo ket dale peil. Alo, en arok, Daniel, diskenn eur bannig bihan all da skraba-diskraba.

Hag eur werennadig « trilonk » a ziskargas ma zad d'an tonton Tomaz, enaouet a-benn neuze, o frapa war dan butun-karot e gorn-pri berr, pwaf ! pwaf !

Da neuze em oa egiz aoun ouz ar yontr koz-ze : ha koulskoude !...

Dic'henaoui a reas... an devez a oa bet tomm ha tenn; hag e lipas eus an daou du e vourrou divarvet; eun folig manch da c'houde, ha setu :

— Ya, ya, emezan, izel e vouez, kalon mab-den eman bepred krenaden ar spont war var da lammout warni. Ha koulskoude me gave d'in e oan en tu all da bep krenaden, me : meur a wech, da neuze, am oa bet gwelet ar pez na c'hell peurliesa gwelet meur a rumm daoulagad marvel...

— Dre aman, gouzout a reomp holl kement se, tonton Tomaz.

— Ya, bez ez eus daoulagad beo, troet o sklerijen war traou ar bed all, ha siouaz a-ze n'eo ken evit o fere'hennou, me a lavar d'eoc'h; rak e c'hellit am c'hredi, evidon-me na c'houlennis morse gwelet o tremen, sioul ha mut, abiou d'am c'hêr, interamant hon amezeien ha mignoned eus an tu-all d'ar Mene, hag a ranke kemeret an hent-se evit mont da ober ludu an diskuit ebarz bered ar barrez. Ha koulskoude gwas a-ze evit ma gweled digor war rouantelez an ankou ! Me wele dalc'humat, meur a zevez arok, betek eizdez arok na vijent maro, o tremen evelse interamant hini pe hini hag aliez zoken na vije d'an ampoent na toc'hor na klanv na klanvidik... Hag e anavezen piou a vije gant ar c'hloc'h bihan en arok, an taum kloc'h bihan-ze hag a gargas ker bras korfad aoun e Tomaz ar Gervini, ma n'eus mui netra evit her sponta na war greiz an deiz, nag ekreiz an dua nozveziou; hag e welen 'ta piou a vije o tougen ar c'hroaziou, o vleina ar marc'h a stleje ar c'horf : ne oa nemet heman (an hini a yee evelse dirazon d'an anaon, hag arok e dermen), ha ne oan ket evit gouzout piou a vije, p'eo gwir e arched a gloze anezan, rak abent-all e welen mat piou a vije o tougen ar goulou, piou er c'hann, kerkouls eget an amezeien warlerc'h, gwazed ha merc'hed : ha bep töl ma gweledigez, eur pennadig da c'houde, a zene da wir !... O ! nan, n'eo ket da c'hoantät !...

— Nan, nan ! a lavaras re vras an ti, a izel-vouez, epad ma skoachen-me etre bank ar gwele e toull ar prenestr, ma izili o krena, ha serret ma gouzoug start betek kredi mouga !

Aman, tonton Tomaz a zavas da gemeret, en oaled, eur c'hlaouen da zikour tån e vutun-karot a venne mont da goll, rak bep ar mare e tizonje da frapa warnan.

— Ha yaouank e oan c'hoaz, emezan, nevez desket ganin ma micher gwiader (dilezet abaoue abalamour m'eo deut d'he c'holl al lien bourc'hiz hag ar c'hoton a estren-vro, flourc'h

da groc'hen korf mab-den), pa zigouezas ganin ma gweledigeziou kenta; da genta, spont bras, goudeze aoun, ha gant ar voazamant krenadennou; met bepred eur skuizaden korf hag ene. Ha setu aman perak : laket am oa em fenn, o welet, en arok evelse o tremen interamant ar re-all, e teuje d'in ive gwelet en arok ma hini ma-unan... Hag e c'hortozen...

Dont a reas...

— Ma Jezuz ! eme mam e korn an oaled.

— Ya, dont a reas : koulskoude red eo d'in lavaret klevout elec'h gwelet. An dra-ze a c'hoarvezas wardro an Holl-Zent; start ha tenn a oa bet red d'in kas endro ar stern hag ar vulzun (1) evit dont a benn eus ar wiaden a c'hortoze re Gorfalvou, zoken eur pennad a oa; setu bet bec'h ha bec'h warnon e-pad ar zizun penn-da benn, nemet da foar ar Pont, d'ar yaou, am oa ranket mont da gas da werza eur torrad moc'h bihan : mat e oa bet an traou, nemet en eur vont, e Lokrist, eur gazeg yaouank aounik a oa ganeomp a droas re grenn e korn an hostaliri elec'h, evel kustum, hon doa grêt pemp munut diskuiz, hag a gignas eun disterra he fenn, a zistresas eun tammig he gwakol : ouah ! nebeud a dra, labour eur c'harteur gant an nadoz-vras da starda a-nevez an hesk brevet, ha da adstaga ar c'hloc'hig-bihan diskroget gant ar strons...

— Evidout-te, tamm kloc'h fall, te vo staget pa vo amzer !

Rak trouz ar c'hloc'hig-ze na blije ket d'in tamm ebet... abalamour ma tenne war hini kloc'hig an interamanchou !...

Dre serr poania, d'ar zadorn abenn koan e oa prest ar wiaden : fall a oa an amzer, eun dreuz, glao tano, avel yen, met glao hag a dreuz, met avel viz hag a droc'h, fall c'houi'oar.

— Boulzouble ! da c'houde eur skudellad soubenn donm, ne rivin ket evit mont betek duhont, ha neuze o c'hortoz emaint.

Ha ma fôtr da lakat kabestr e penn e gazeg aounik, ar wiaden stardet mat war he c'hein, ho la ! ho, loariaden !... Eun tól direnn war an tont, ha tân d'ar c'horn, pwaf ! pwaf !... Hag ar penn-baz en dorn dehou, an dorn kleiz krog er c'habestr, ya kerkent etrezek Kerfalvou !

**

Tenval a oa; setu aman Tal-ar-Groez; n'eus ket a c'houlou, emichans n'eus den er gêr. — Emomp raktal er Veuzit : mouez Yann ar Gall o sermon d'e gezeg er marchosi; en ti-all, emeur

(1) Stern = métier à tisser; bulzun = navette.

o pilat lann; ha c'houez ar c'hramponez-sadorn-diwezat e ti ar Perrot !...

— Te, ma fôtr, frap war da gorniad butun-karot, ha war rôk ! Pwaf !

— Hopala ! Tamm gagn kazeg ! Diwall 'ta, ne weles ket e oaz o kas da vestr d'ar foz ?

Nan sur awale'h ne wele ket, na me kennebent n'am oa ket gwelet ken na oan o vont ebarz :

— Mont a reomp ato; setu aman karr-hent treuz-distrenz Kervarzek; ha, ya, hag aze e korn, eman ar skalier elec'h ma kavas Fanch ar C'hrog fri ar bleiz stok ha stok ouz e fri, eur zulvez pa oa o vont d'an oferm-vintin : unan o pignat eus eun tu, egile eus an tu-all, ha kement a aoun d'ezo o daou; ha ya, lod a spont buhan, rak, gwir, sponta dirak traou, beo !... Ouah !... Dirak ar maro hag an tu-all, ah ! ah ! setu eno eur zoubenn all !... Ha setu ma zonzou trent adarre ganin...

— Diwall 'ta, kalkenn divalo ! Ha red a vo d'in prena d'it eur re lunedou dirgwener e foar Bouldahut ? Lorgenn daonet, ne weler ket ar poull-pri e oaz o kas ac'hanomp ebarz ? — Bign ! eun tól baz war he zailher !... Ho ! Ho !... Perak e lammes evelse, penn fall ? Ha da gala-goany eo e teu d'it c'hoant breskin, bioc'h an diaoul ?...

A bep seurt e tiskargan warni, met war wasat ez a, ya da, ken na venn diskar ar wiaden ha ma vriz ac'hanon penn-da-benn gant pri ar skosellou.

— Dao ! setu aze eun toull all, boule'hurun !...

— Drign !... Drign !... Drign !...

— Kloc'h an interamanchou !...

Nan, nan, ne oan ket kousket nag oc'h hunvreal ahont e goarem Kerfinidant, dindan ar gwall nozvez sadorn-ze, rak evit kousket hag hunvreal, re a ranken lemmer da heuilh ma c'hazeg aounik, ha diskalfa rampadennou hirr, ken hirr ma kreden regi ma bragou-bras.

— Drign ! Drign ! Drign !...

— Chomm 'ta ! Hop ! Chomm 'ta !...

Dont a ra bec'h warnou, rak mar klevan mat ar c'hloc'h, kaer am eus dispourbella ma daoulagad, ne welan na muioc'h na nebeutoc'h : krena 'ran, daoust petra fell d'in; ha ne grenan ket ma unan, rak ma dorn kleiz a vrall kement ma kren ma c'hazeg...

— Klak ! Lamm adarre adreist eur poull-all !...

— Drign ! Drign !...

— D'am zikour, Intron Varia Kerinek !...

Ya, ya, tudou kez, pennzodi a rean : peadra a oa da ober !
Ha ma vije bet c'hoaz en oablou du eun tamm biskorn-loar !
Netra, netra : ne welen nemet, e kichen ma fri, luc'hedennig
ma c'horn-butun; ne badas ket betek penn : broum !... plaf !...

— Drign ! Drign ! Drign !...

Ma c'hazeg a ra eun diswinkadenn, eul lamm-bioc'h, adreist
eun toull-all, tremen a c'hell adreist, nemet me, he ferc'henn, a
jomm a c'hourvez ekreiz; ha ma c'horn-pri ebarz al lagenn,
nemet eun tammig berr etre ma dent...

Ah ! Pebeuz spontaden ! Klevet kloc'h an interamanchou,
ha netra, netra da welet !... Interamant piou ?... Piou' ta ken
nemet ma hini-me ?... Ne lavarinn ket hirroc'h : n'ouzoun ha
ne ouezin biken, penôs, dre greiz son ar c'hloc'h daonet-ze da
heul, ez omp digouezet betek Kerfouzou, ma c'hazeg hag ar
wiaden arozon; ha c'houl'avar, setu aze eur wiaden hag a oa
poent lakat anezi er c'houez !

Me ive ! An dour o redek diwarnon, dour ar c'honezen ha
dour ar glao, ne lavarinn netra diwarbenn ar pri; penn-kil-ha
troad, eur pôtrig brao a oa ac'hanon !

Hag e c'haloupen !...

— Drign ! Drign ! Drign !...

Lemmer a ran en ti, ha betek an oaled ! Ne oan anavezet
nemet diouz ma mouez.

Ar mevel bras en em emellas ouz ma c'hazeg.

Ne oa ket bet lazet ar goulou, an nozvez-ze, rak an holl en
ti, pa oan deut ebarz, o doa klevet, eveldon, ar c'hloc'h o tiri-
dignat...

Ah ! ya, mall e oa bet e Kerfouzou da welet goulou-deiz ar
zul o tont !

— Dont a reas; ha n'oun ket maro, egiz ma c'horn-butun
karot, eme tonton Tomaz, en eur zevel da lakat tân endro.

— Pwaf ! Pwaf !... Asa ! poent mont d'ar Gervini, ha
dizaoun c'hoaz, rak abaoue nozvez Kerfouzou ne spontan ker.

— Ah ?

— Nan, ne oa ket peadra da spontan zoken neuze war hent
fall Kerfouzou.

— Ah ?

— Na tamm ebet. Diouz ar zul, dent an deiz, eat kuit eun
hanter eus ar spont war eskel zu an noz, e tenas d'in c'hoant
devi eur c'horniad : met kaer furchal ma godellou, bleo, netra :
korn ebet ! N'am oa ket a zonzj e oa chommet ma c'horn el
lagenn; nemet eo gaou pa lavaran ne gaven netra em godellou :
eo, eo, boule'hurun !... eur c'hloc'h bihan a oa e godell kleiz
ma bragou-bras, ar c'hloc'h a oa distaget diouz gwakol ma
c'hazeg aounik pa stokas, da foar ar Pont, ouz moer hostalir;
Lokrist !...

**

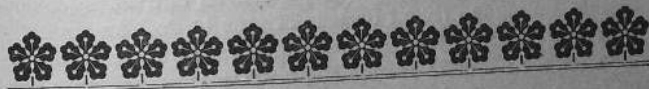
— Eur bannig all, tonton Tomaz ?

— Ya, mat eo, Daniel. Ha breman, tudou, kenavo, ha
deomp d'ar Gervini.

**

Pa ziblusken, pe pa choken ar patatez-ze, e teue d'am spered
ar zonzj eus gwiadenn Kerfouzou; hag abaoue chommet eo ebarz,
ha ne gredan ket e c'hellfa nijal kuit.

Yvon Croq.



UNE VIEILLE INSTITUTION DAUTREFOIS

LES FRAIRIES ou CORPORATIONS RURALES (1)

(SUITE ET FIN)

Mais tel ne fut point le caractère fondamental de nos
Frairies bretonnes. Si l'ensemble de leurs usages permirent
de les assimiler bientôt à de véritables *corporations rurales*,
la *Frairie*, fille adoptive de nos anciens *claus nationaux*, ne

(1) Nous regrettons que dans notre précédent numéro, par suite d'un oubli,
l'intéressant article de M. de l'Estourbeillon n'ait point été suivi de la mention
à suivre et de la signature de notre éminent collaborateur. Nous nous en
excusons auprès de nos lecteurs.

fut jamais chez nous, en principe, qu'une DIVISION TERRITORIALE (en quelque sorte une section de paroisse), basée sur un sentiment religieux, sur des traditions de famille et des usages locaux.

Les membres de chaque Frairie, *Fratres vel consortes*, *Frères ou Consorts*, comme ils aiment encore à s'appeler eux-mêmes, étaient ceux qui, suivant les définitions de Minutius et Frontin, se reconnaissaient : les serviteurs d'un même Dieu, les adhérents d'une même Foi et les héritiers des mêmes espérances, tout en aimant à vivre comme tels : « *Fratres se invicem appellabant quod unius Dei homines, quod consortes ejusdem Fidei et spei coheredes, fraterno inter se more viverent* (1) » et qui, attachés au même domaine, au MÊME TERRITOIRE, n'avaient pour leurs propriétés limitrophes qu'une seule et même frontière : « *Consortes, qui ejusdem agri vel domini participes sunt, qui sortis suas vicinas habent, eodemque fines agrorum* (2). »

Presque toujours demeurées ainsi intactes à travers les âges, nos *frairies* se sont, à peu d'exceptions près, conservées jusqu'à nous dans leurs limites primitives, et c'est là, ce nous semble, un signe évident de leur origine et de leur caractère. Il n'est pas un paysan de nos campagnes qui ne sache très bien encore à quelle *frairie* il appartient ; et si par hasard on lui en demande le nom et la situation, il répondra aussitôt en citant quelque grand village faisant partie de sa *Frairie*, lui ayant donné son nom, et vous donnera les noms des *Frairies* voisines qui forment les limites de la sienne. Chaque village sait sa *Frairie* et ne voudrait pas être d'une autre. On est de telle *Frairie* comme on est de telle paroisse, et quant à son nom, chaque *Frairie* le tient toujours, soit de quelque grand village ou le plus souvent de son patron, telles, en la paroisse de Guemené-Penfao, les *frairies* de *Juzet*, *Saint-Yves*, *Saran*, *Saint-Georges*, *Coesnerion*, et, en celle de *Besné*, les *frairies* de *Saint-Friad*, *Saint-Jagu* et *Pingliou*.

Groupée presque toujours d'ailleurs autour de sa chapelle, ayant pour point de ralliement l'image d'un patron vénéré, chacune de nos *frairies* (en Basse-Bretagne : *Breuziez*, ou *réunion de frères*), forma dans l'esprit de nos ancêtres comme une véritable communauté, comme une sorte de famille nationale et religieuse, composée de tous les chrétiens descendants

(1) Minutius.

(2) Frontin *Liv. Agrorum*, p. 47.

d'un même clan, cultivant le même territoire, défendant les mêmes intérêts et le même sol, dormant après leur mort dans le même cimetière, situé presque toujours autour de la chapelle bénite, source de toutes consolations ici-bas. — Aussi peut-on définir chez nous la *Frairie*, « *une division territoriale demeurant le propre des descendants et alliés d'une famille groupée pour la défense de ses intérêts temporels et religieux et la continuant à travers les âges* ».

N'est-ce pas là, dès lors, la définition exacte, le principe fondamental et le véritable but de la corporation rurale. Bien différentes des corporations ouvrières, qui, avec leurs éléments, nous voulons dire un nombre d'adhérents suffisants, peuvent se constituer et exercer leur métier partout, les corporations rurales doivent être nécessairement et avant tout attachées au sol, et nulle organisation, mieux que nos *frairies* ou *breuziez*, ne réalisa cet idéal.

II. CE QU'ELLES SONT DEVENUES

Douées, après l'introduction du christianisme, de tous les caractères des corporations religieuses, devenues des êtres collectifs dans toute l'acception du mot, par la possession d'une existence reconnue et régies par des règles d'autant plus respectées qu'elles avaient leurs sources dans une coutume et dans leurs traditions séculaires, nos *frairies* bretonnes furent longtemps florissantes et prospères. L'attachement des Armoricains à leurs institutions était tel, la vitalité bretonne était si puissante que, malgré le temps et les révolutions, après plus de mille ans d'existence, les *frairies bretonnes* subsistent encore, et, qui plus est, avec leur cachet, avec leur caractère.

Comme autrefois, ce sont encore et surtout des divisions territoriales ; et une nouvelle preuve de leur origine bretonne, de leur identité vers les *clans bretons*, c'est qu'on ne les retrouve encore de nos jours que dans le pays qui a parlé breton jusqu'au X^e siècle, c'est-à-dire à l'ouest d'une ligne allant de Dol à Saint-Herblain (Loire-Inférieure) et laissant à l'est Combours, Rennes, Le Sel, Janzé, Châteaubriand et Nort. — Chaque *frairie*, comme jadis, renfermée dans ses limites, comprend un certain nombre de villages et une moyenne de 100 à 300 habitants, et forme une sorte de *corporation*, de *tribu* ayant ses devoirs et ses droits, et l'on peut s'étonner à juste titre que nos historiens et nos chercheurs aient jusqu'ici négligé une telle institution encore en vigueur à notre époque.

Pour les clans armoricains ou bretons, le territoire était une vraie patrie. Groupés autour de leur *machtern*, les Bretons défendaient le sol de leurs pères envers et contre tous. — Pour nos *frairies bretonnes*, héritières des mêmes principes, et qui les ont remplacés, le territoire de la frairie est tout aussi sacré, et lorsque, non seulement au début du XIX^e siècle, mais même à notre époque et de nos jours, des communs sont tombées en partage, les limites de la *Frairie* et les droits respectifs de chacun de ses membres, comme membre frairien, ont été presque toujours la grande loi qui a présidé à ces partages. C'est qu'il s'agissait là, en effet, d'un bien de la Communauté, nos anciens ayant toujours eu soin de laisser jadis dans chaque frairie une certaine quantité de terres indivises qui restait à la disposition des plus pauvres de la frairie, où ils étaient assurés de pouvoir toujours trouver la nourriture de quelques têtes de bétail et qui demeurait la sécurité du lendemain pour les malheureux. — N'est-ce pas là le plus bel exemple de *collectivisme pratique* pour le bien de tous et sans nuire pour cela à la communauté ? Les Celtes, il y a mille ans, savaient déjà réaliser des idées généreuses sans donner dans l'absurde des utopies modernes.

Jadis, chaque clan breton élisait son chef, envoyait dans les circonstances importantes son délégué à la cour du prince ou au chef-lieu du *Plou*, ou bien nommait ses arbitres pour régler les différends survenus entre deux clans voisins. Jusqu'à la Révolution, chaque frairie avait ses *esgailleurs* ou réparateurs des fouages, et contribuait aux levées et impositions proportionnellement au nombre de ses habitants. Dans tous les actes du Moyen-Age, il n'est jamais vendu, cédé ou échangé aucune pièce de terre sans qu'il soit mentionné soigneusement au territoire de quelle frairie elle appartient. De nos jours, chacune d'elles a son ou ses représentants au conseil municipal, suivant l'importance de sa population. Etre collectif, elle peut confier à l'un de ses membres, désigné par elle, le soin et le pouvoir d'aliéner en son nom, c'est-à-dire au nom de tous ses membres, des bois, des communs ou des ressources lui appartenant, dans un but connu, déterminé et approuvé de tous les frairiens. Dans quelques paroisses, chaque frairie possède encore son *bâtonnier*, ou *homme de vertu*, véritable chef de frairie, héritier des fonctions et du rôle de l'ancien chef de clan. Pour élire leur bâtonnier, les notables de la frairie se réunissent d'ordinaire dans une grange ou dans un cellier et choisissent parmi les frairiens un homme reconnu digne et

honnête. C'est parfois un conseiller municipal, mais le titre de *marguiller* prévaut souvent sur tous les autres. Nommé ordinairement à vie, il centralise les ressources de la frairie qui proviennent en général de dons volontaires et se charge de tout ce qui regarde son administration et la défense de ses intérêts. Il pourvoit sur son territoire aux réparations des puits, fours, pressoirs appartenant aux villages, à l'achat des machines agricoles acquises en commun, à l'érection des croix, veille à l'entretien des chemins et, au nom de la frairie, s'abouche avec l'administration s'il y a des routes à créer, des communs à vendre ou tout autre affaire à traiter intéressant ses consorts. Mais si sa gestion est discutable ou soupçonnée, il est révoqué et ne tarde pas à être remplacé par un autre. Enfin, si le recteur fait sa quête dans la paroisse, il choisit encore pour cette mission un certain nombre d'individus *par frairie*, et comme par le passé, s'il y a des corvées à faire dans la commune pour l'utilité générale, des délégués à envoyer pour quelque important événement, la *frairie* est toujours là, comme une division qui s'impose et sait entretenir entre les diverses parties de la paroisse comme une sainte ardeur et une juste émulation pour le bien.

Mais en dehors de ces usages purement civils, beaucoup d'autres coutumes, dictées par la piété et la charité chrétienne, y sont demeurées jusqu'à nous. Chaque frairie tient à avoir ses représentants pour porter les bannières, le dais ou les statues des saints aux processions de la paroisse. Dans plusieurs paroisses, chaque frairie a sa bannière patronale. Les membres de chaque frairie se font encore un devoir de veiller leurs morts et les porter eux-mêmes au cimetière, à l'exclusion des membres des frairies voisines, fussent-ils souvent des parents. Des liens de solidarité et d'amitié unissent entre eux tous les frairiens qui sont des *consorts*, *consortes*, et si l'un d'eux vient à être victime de quelque fléau, destruction de récolte, incendie ou perte de bétail, ses consorts désignent aussitôt deux d'entre eux pour faire une quête en sa faveur dans les frairies voisines. Car bien que les *frairies* soient chez elles très particularistes, les *frairies* sont en quelque sorte fédérées entre elles par ce lien qu'est la paroisse. Dans leur tournée, les consorts quêteurs s'annoncent dans chaque maison en nommant la victime et la *frairie* à laquelle il appartient.

Enfin, si l'on n'a presque plus en pays *Gallo*, comme en *Breiz-Izel*, des chapelles consacrées à nos patrons frairiens, où l'on vienne comme par le passé l'honorer dans des pardons

ou assemblées annuelles, le souvenir de ces chapelles n'a cependant point disparu. Partout, dans nos campagnes, quand ces oratoires subsistent encore, ils sont le rendez-vous aimé de tous les frairiens qui y prient, y célèbrent le mois de Marie (mai), y déposent parfois le corps de leur mort en attendant son transfert au cimetière de la paroisse. Et quand il n'en reste plus une pierre, quelque tradition a su heureusement en conserver le souvenir. Il en est de même pour nos patrons de *frairie* : partout une croix, un village, un monticule, un gué nous ont conservé son nom. Souvent ces noms sont bien altérés et bien bizarres; mais l'on a peine à s'imaginer comment nos paysans du XX^e siècle ont su garder, au milieu de tant de dénominations françaises insignifiantes, le nom de quelque vieux saint breton, dont ils ignorent bien souvent l'existence. Mais ces anciens noms bretons, ces altérations même, nous sont une nouvelle garantie de l'antiquité du culte, de la fidélité du souvenir, de la sûreté de la tradition.

Nous n'avons donc point été surpris généralement, au cours de nos recherches, de ne trouver presque toujours comme patrons frairiens que des saints bretons. Les émigrations successives des Bretons d'Angleterre durent puissamment aider les premiers apôtres du christianisme dans cette œuvre de transformation et d'assimilation des institutions et des usages armoricains. Il arriva que les Celtes de la presqu'île, habitués comme les Bretons insulaires à célébrer dans leurs banquets et leurs fêtes solennelles la bravoure, les hauts faits de chefs de clans illustres ou les mérites des plus renommés chanteurs de leurs gloires nationales, exaltèrent avec enthousiasme la valeur de pieux et intrépides chefs de l'émigration bretonne, tels que saint *Cadoc*, saint *Dracan*, saint *Itud*, ou de bardes populaires comme saint *Hervé*, ou de princes courageux comme saint *Meloir*, saint *Meliaw*, saint *Judicaël*, saint *Salomon*, et de vertueux moines ou de saints évêques comme saint *Gwenolé*, saint *Corentin*, saint *Gildas*, saint *Armel*, saint *Melaine*, saint *Gonery*, saint *Waluy*, saint *Riowen*, saint *Bily*, saint *Ruelin*, saint *Malo*, saint *Samson*, saint *Tugdual*, etc., etc., et se firent un devoir de les choisir pour patrons, de leur rendre un culte public lorsqu'ils furent placés au rang des saints. C'est que ces hommes avaient été leurs bienfaiteurs, parfois même les instigateurs et les propagateurs de la foi dans leur pays. Ils les honorèrent comme des saints nationaux et de préférence à tout autre : ce ne fut que justice.

Telles sont, résumées en peu de mots, les origines, l'histoire et la situation de nos *frairies bretonnes*. Quelque altérées que soient ces coutumes, cette organisation curieuse méritait à juste titre d'être étudiée aujourd'hui, et ce serait pour nos compatriotes une faute irréparable de les laisser périliter et disparaître, et encore plus de n'en pas comprendre la grande valeur et l'importance capitale qu'elles offrent pour la *renovation bretonne*.

L'on aime à se représenter ces touchantes assemblées frairiennes qui furent si souvent, suivant l'expression d'un vieux barde de Cambrie, « *comme des synodes privilégiés de paix, de fraternité et d'union* »; et l'on se prend à regretter ces belles fêtes, devant le triste contraste de tant d'assemblées de nos jours.

Les *Frairies*, qui ont pour elles la double puissance de la tradition et du fait existant, appuyée des nombreux mérites d'une existence plus que millénaire, peuvent constituer au premier chef une force et un moyen d'action incessante de tout premier ordre pour la rénovation bretonne. Quels résultats précieux ne pourrait-on obtenir si dans chaque *Frairie*, réorganisée et encouragée, son chef devenait en quelque sorte l'*apôtre*, le *missionnaire* de la *résurrection bretonne* ! Bien peu de temps suffirait à la Bretagne pour se complètement ressaisir et redevenir elle-même, et des falaises du Trecoar jusqu'aux rives de la Vilaine retentirait alors l'*Hosannah de la Délivrance*.

DE L'ESTOURBEILLON,
ancien député, président de l'U. R. B.



DIUGANOU

savet er bloavez a vrezel 1915
ha kinniget d'an Drouiz Meur Kaledvoule'h
ha d'ar varzez a enor, e bried

Malloz war ar pennou kurunet euz ar bed
War ar Rouane ter ha war o c'honsorted,
Malloz war an daouarn o deuz graet klezeiou,
Malloz war an daouarn a zoug ar fuzulioù.

Malloz d'an Heol, d'al Loar, a zell heb beza faez,
 Ha malloz d'an Douar lec'h a varv an dud kez,
 Malloz war an Ijin, pa na dalv da netra
 Med da suna d'ar bobl he gwad, he feadra.

Malloz war gement den, uhel pe izel ve
 A amprou ren an Nerz hag a nac'h e vade,
 Malloz war neb a jar Raka war e vreudeur
 Hag a c'halv tan a foêltr d'o loski war an heur.

Pevarzek vloaz goude ar bloavez mil nao c'hant
 D'an eil deiz a viz east, ar gwas a aërouant
 O koueze diouzan oabl e-kreiz eur gouel peoc'hus
 N'en dije ket boëmet an dud muioc'h huzus

Eget diskuilladur ar brezel en hou bro !
 War an dremmou spontet e oa liou ar maro
 Hag an ezezh kenkoulz hag ar botred iaouank
 En kerc'hen greg ha mam a huanade stank.

Biskoaz n'o doa zonjet teuche eun de hudur
 Ma renkchent distenna liammou an Natur,
 Dilezet tiegez, bugale hag eurvad
 Vid mond d'al Lazerez evel pennou danvad.

Ha koulskoude oa gwir. D'an nec'h ar Banielou !
 War-rok heb distrei penn da heul ar bandennou.
 An taboulin a zon. Ar c'hleron, strak e vouez,
 War daoulagad ar bobl eur ridoch teo a gouez.

A zalek an heur-ze, ar chalm a zo laket.
 An daoulagad digor pelloc'h na welont ket,
 An dioukouarn a glev goude ma zint bouzar,
 Ha den na zant e zamm evid kerzet d'ar gloar.

— « Gloar hag Enor d'emp ni ! Gloar ! Enor ! Kalonder !
 Lore war hon fennou ! Bleun war hent an Trec'her !
Vae victis ! Meulomp holl doueez ar brezel
 Ha marvomp mar be red, vid beza divarzel ! »

— « Breudeur a vezo d'id da enebourien dec'h,
 A oa laret d'ar bobl. Bale ganto dinec'h.
 Sethu ahont ar Bleiz ! Toull han gant da gleze
 Ha digas e groc'hen da Bariz beb dale. »

Ia, ia ! Gloar hag Enor, gane ar bobl 'n eur vond,
 Hervez ar genteliou disket araok ar gont.

— « Ma buez, eme Gouer, na dal netra hirroc'h
 Nemed Gloar hag Enor, ha moged c'hoaz kaërroc'h. »

— « Doue ganemp ! » eme ar Bleizi en eur vouez.
 Rag ar Bleizi bede eun Doue koz ha gouez.

... « Ar gwir ganemp ! » eme an Tirvi penfollet
 Hag ar gwad a redaz vel steriou dirollet.

Eur bloaz zo tremenet abaoe an heurvez-ze.

Piou a anavezfe ar stourmerien hirie ?

Ankaouet ar gentel, i a zant ar chaden

O pounnerat bemdeiz he fouez war o c'herc'hen.

Ar chalm a zo torret goude eur bloaz brezel.

Biken mui na grogo. Aet eo gant an avel.

Ar bobl a well, a glev, deuz deun an trancheou

Eun aël diouganer a zao deuz ar beziou.

— « Ar Gloar, a gan an Ael, a zo goullo iskiz
 Mar be red hi gounid eu eur goll ar Frankiz,
 Nan, n'eo ket evité a ra mel ar gwenan,
 Nan, n'eo ket vid e c'hloar a c'houzany pebunan. »

Pa vo peurzistaget an hunvreoù a c'hloar
 Peurdeuzet ar moged a c'holo an douar,
 Sethu ama petra a welfer dre ar bed
 Brallet war e ahel evel biskoaz n'oa bet.

An Tronou a zavo outo fulor c'haro,
 Mez i a vo harpet war pennou maro.
 Kemend re o devo teskaouet enoriou
 Vid difenn ar Brinsed a rei o bueziou.

Gwad ha pri a zoudo an eil deuz egile
 Kadoriou alaouret mistri ha rouane.
 Meur a Dirant, kredabl, a gouezo en e boull,
 Mez an Dirantérez a vouto war an toull.

Vel goude eun arne spontuz, goude Taran,
 Pa 'z eo bet divare'het doriou an oabl ledan
 Ec'h astenn eur sioulder war c'horre an Natur
 Evelse a vo kont goude ar Reuz hudur.

An neb a oa pinvik, a vo pinvikoc'h c'hoaz...
 Hag an neb a oa paour a vo reuzeudik noaz.
 Netra na vo chenchet; nemed kavet e vo
 Aliesoc'h a wreg o tougen ar c'hanvo...

En Bro C'hall an dizurz, an drouk-kontantamant
 A lakeo er vro trubuil ha nec'hamant,
 Ar pezh a ehom a nerz gant ar bobl dibourve
 E troio eneb d'an e-unan, posubl ve.

En Breiz, douar ar barz hag ar Varzoniez,
 Ar c'hilud lec'h a gane difennourien ar iez
 A vo bet sklabezet gant alan an avel;
 Pelec'h a vo danvez evid hen adsevel ?

Kalz a Vrezelourien pa zistrofont d'ar ger
 A goueze morfontet en eur c'houssked pounner,
 Ar rest euz o buez, dirag o daoulagad
 E tremeno skeuden ar boan hag an argad.

Neubeud vo a greden en fonz kalon an den.
 Ar feiz en traou uhel a vo eur vogeden;
 Pephini a brenno e zor warnan e-un
 Gant an aoun da weled o tistrei ar gurun.

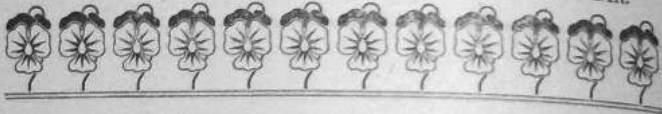
Kement tra a oa kaër, leal, madeleuz,
 A vo bet dismantret gant ar brezel heuzus,
 Hag eur c'hantved a beoc'h na vezo ket a re
 D'o lakat da ziwann vel gwechall adarre.

*Koulskoude, vel ma kan, pa dosta da serr noz
 Ar beufk hag e bar en ivinennou koz
 A gela'c'h ar berejou, lec'h a gousk da viken
 A re lazet, tennet a boan hag a anken,*

*Evelse, goude draill ar spontusa brezel
A zo bet a viskoaz, taolet duze eur zell :
C'houi welo diou galon o kanardi klouar,
Pa n'euz netra a wir 'med se, war an douar.*

Beaumetz (Somme), 1-7-1915.

TALDIR.



Introduction à l'étude des langues Britoniques⁽¹⁾

Avant-propos

Nous autres, Bretons, qui, du fait de l'instruction et de l'éducation reçues, nous trouvons à faire partie de la « classe dirigeante », nous avons pour premier devoir de favoriser, d'aiguiller, de développer ce qu'on appelle « le mouvement breton », mouvement non pas de particularisme étroit, mais au contraire, mouvement de large expansion pour l'épanouissement progressif de toutes les qualités traditionnelles de notre race, pour l'amélioration de notre état social, pour la conquête d'une décentralisation administrative complète et surtout pour la culture de notre langue nationale qui demeure, somme toute, le trait le plus caractéristique du peuple breton, qui domine toute la question bretonne et qui sera toujours le fanion autour duquel les vrais Bretons se rallieront.

Mais nous ne constituons pas le seul peuple de langue celtique qui existe dans l'Univers. Il y a eu, il y a encore d'autres hommes à parler un idiome parent du nôtre. Connaître ces hommes, nous initier, dans la mesure du possible, à la langue qu'ils parlent ou qu'ils ont parlée, voilà notre second devoir de Bretons conscients de faire partie de la grande famille celtique. C'est pour éveiller cette saine curiosité que j'ai rédigé les pages qui suivent. L'union, la cohésion de la famille panceltique qui comprend des millions de Bretons et de Gaëls, sera peut-être un important facteur de la paix et de l'équilibre mondiaux de demain. Si l'étude que je présente aujourd'hui à mes compatriotes peut contribuer, pour une part évidemment minime, au resserrement des liens moraux et intellectuels entre les Celtes de Gaule et ceux d'outre-mer, je m'estimerai heureux du résultat obtenu.

Les trois langues britanniques

Le groupe britannique des langues celtiques se compose du Gallois, de l'Armoricain (ou Bas-Breton) et du Cornique. On a divisé l'évolution

(1) Cette étude, rédigée il y a une vingtaine d'années, était restée inédite. Si je me suis décidé à la publier, malgré ses imperfections, c'est que j'ai pensé qu'elle pourrait être utile à quelques uns qui n'ont pas le loisir de se livrer au travail de compilation résumé ici. Ch. A. P.

phonétique de ces langues en trois périodes auxquelles correspondent le vieux-Gallois, le moyen-Gallois et le Gallois moderne; le vieux-Armoricain, le moyen-Armoricain, etc. Ce sont les formes modernes de ces langues que nous étudierons ici tout en recherchant au besoin dans le passé le pourquoi de tel ou tel terme de la période moderne.

La langue galloise est parlée de nos jours dans la principauté de Galles surtout. Elle est très vivante parmi le peuple, très cultivée par les poètes et les prosateurs. Il existe près d'un million de Gallois parlant leur langue en Grande-Bretagne, mais les Gallois émigrés jusque dans l'Amérique du Sud conservent un peu partout l'idiome de leurs aïeux. Le Gallois offre de nos jours deux dialectes : l'un, le plus pur, est parlé dans le North-Wales; l'autre, plus populaire, est en usage dans le South-Wales. Ces deux dialectes sont loin d'offrir des caractères aussi tranchés que les divers dialectes armoricains; on peut même affirmer qu'il est peu d'habitants du South-Wales qui ne comprendraient pas un livre écrit en pur dialecte du North-Wales. Les principales différences résident dans la prononciation des consonnes, qui est plus douce en South-Wales (*h* y est à peine aspiré; *nh*, *rh*, prononcés comme *n* et *r*); dans certaines variations portant sur la forme du pluriel et le genre des mots; dans la contraction des mots un peu longs.

Par son passé, par son présent, le Gallois, pourvu d'une riche littérature, a droit à la place d'honneur parmi les langues britanniques.

L'Armoricain, ou Bas-Breton, est parlé par environ 1.500.000 habitants dans le Finistère, l'ouest du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Au dialecte qui domine dans le Morbihan, le dialecte vannetais, se rattache le dialecte de la presqu'île de Batz, dans la Loire-Inférieure, dialecte qui n'est plus connu que de rares habitants de quelques villages et qui est étroitement menacé par le patois français. La renommée rapporte que la génération adulte de nos jours a renoncé à parler la langue des ancêtres « pour ne pas être pris pour des paysans » ! Personnellement, je ne vois pas quel déshonneur il y a à être pris pour un paysan et je suis heureux de constater qu'il y a dans notre Basse-Bretagne quantité de citoyens qui parlent couramment la langue bretonne sans redouter d'être « pris pour des paysans ». Cette enclave bretonnante du pays de Batz est située à quarante kilomètres à l'est du reste du pays bretonnant.

Au siècle dernier, d'autres colonies de Bretons se sont développées non seulement dans le pays gallo (Quintin, Saint-Brieuc, Rennes, Pontévant, Nantes), mais encore sur plusieurs points de la France (Trélazé, près d'Angers, Le Havre, Versailles, Saint-Denis, Paris). Dans telle de ces colonies, à Pontévant, par exemple, on pouvait constater, il y a quelques années, que le dialecte cornouaillais de ces mineurs dont les ancêtres étaient venus de Huelgoat, s'était conservé dans les familles depuis plusieurs générations.

La langue des Bretons continentaux, dont l'éclat avait été médiocre à la période du moyen-breton, était en passe, avant la récente guerre, de devenir l'un des idiomes celtiques les plus cultivés. Des grammaires étaient publiées qui fixaient les règles de la langue, une pléiade de bandes et de prosateurs faisait paraître ses œuvres soit dans différents journaux ou revues, soit sous forme de publications isolées; des sociétés bien vivantes, non figées dans la contemplation du passé, réunissaient tous les Bretons de bonne volonté en des congrès annuels; de nombreuses troupes de théâtre popu-

laire représentaient de façon souvent brillante des pièces nouvellement écloses, certaines empruntées à l'Écriture Sainte ou à l'histoire profane ou même à des sujets complètement modernes (1); notre clergé réagissant vaillamment contre la basse persécution par laquelle le combisme avait prétendu anéantir notre langue nationale, notre clergé, dis-je, jouait un rôle important dans ce mouvement de rénovation littéraire. Ce bel élan d'avant-guerre doit reprendre dans la paix; après avoir fait montre de tant d'héroïsme aux heures les plus tragiques de notre histoire, les Bretons, rentrés chez eux, n'ont pas le droit de s'y montrer Bretons à demi; ils ont été capables de toutes les réalisations pendant la guerre; ils doivent en demeurer capables dans la paix.

Un élément de succès dans notre littérature bretonne, c'est que presque tous les écrivains de marque sortent de bonnes familles campagnardes. Notre littérature a donc une tendance marquée à être populaire; c'est pour cela qu'elle vivra, parce que pouvant être comprise de tous. D'ailleurs, il faut toujours y revenir, une langue plusieurs fois millénaire comme la nôtre est le plus admirable instrument qui existe (et le seul) pour exprimer complètement les pensées d'une race.

L'Armoricaïn ou Bas-Breton comprend cinq dialectes : Léonard, Cornouaillais, Trécorrois, Vannetais, dialecte de la presqu'île de Batz. Les trois premiers dialectes présentent, à côté de notables différences, de réelles affinités. Mais le dialecte vannetais et le dialecte de la presqu'île de Batz constituent un groupe à part.

Le dialecte léonard est parlé à l'ouest de Morlaix et au nord de l'Elorn, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Brest et dans une partie de celui de Morlaix. Il se divise en deux sous-dialectes, celui du Haut-Léon et celui du Bas-Léon. Le premier de ces sous-dialectes constitue la langue classique par excellence, celle de l'éloquence sacrée en particulier. Le dialecte léonard n'est, d'ailleurs, pas le plus beau des dialectes armoricains, mais c'est le plus solennel; c'est celui qui sert de base dans la plupart des grammaires bretonnes et c'est le seul où les mots sont prononcés dans toute leur intégrité, sous leur forme la plus complète.

Le dialecte cornouaillais, plus contracté que le dialecte léonard, et même extrêmement contracté dans la banlieue de Quimper, est influencé au nord-est par le dialecte trécorrois, au sud-est par le dialecte vannetais. Ce dialecte occupe à peu près tout le Finistère entre les Monts d'Aré et l'Océan, s'étend dans le Morbihan jusqu'au Faouët et dans les Côtes-du-Nord jusqu'à la limite du pays gallo. C'est donc le dialecte le plus parlé ! La grande moitié de son aire d'extension appartient au sous-dialecte bas-cornouaillais; la zone orientale nous présente le sous-dialecte haut-cornouaillais. Mais, en Basse-Cornouaille, le degré de contraction est loin d'être égal partout. Aux environs de Quimper, la langue, comme je l'ai dit plus haut, est très contractée. J'en citerai un exemple typique. A Saint-Evarzée, au sud de Quimper, on peut entendre dire : « et d' vel d' groa n' tron », traduit en Français par « allez-voir à la croix de Notre-Dame » et en Léonard par « it da welet da groaz an Itron ». Au contraire, dans la région du Cap-Sizun, à l'ouest de Pont-Croix, que

(1) En opposition avec le théâtre de l'époque du moyen-breton qui n'a utilisé que les deux premières sources et qui, ainsi que le fait remarquer A. Le Braz dans sa thèse sur « Le théâtre Celtique » n'a de celtique que le nom.

son isolement protège, la langue maintient sa belle élégance et sa mâle vigueur et, si les mots n'y présentent pas la longueur des mots léonards, on n'y trouve pas les invraisemblables contractions de la région quimpéroise.

Le dialecte trécorrois s'étend au nord des Monts d'Aré, depuis Morlaix jusqu'au pays gallo. Il se divise en dialecte trécorrois proprement dit, à l'ouest, et en sous-dialecte du Goëlo, à l'est. Le dialecte trécorrois proprement dit est le plus littéraire des dialectes armoricains. On peut qualifier le pays où on le parle d'« Attique de la Bretagne ».

Le dialecte vannetais s'étend au sud du canal de Nantes à Brest jusqu'à l'Océan, et depuis l'Ellé, à l'ouest, jusqu'au pays gallo, à l'est.

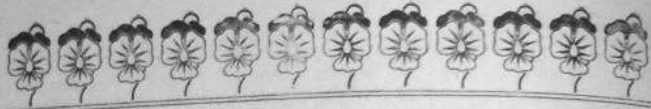
On distingue deux sous-dialectes dans le dialecte vannetais. Le sous-dialecte haut-vannetais est celui parlé depuis la frontière du pays gallo, à l'est, jusqu'à la rivière du Scorff, à l'ouest. Ce sous-dialecte est aussi celui des îles situées en face de la côte sud du Morbihan : Belle-Ile-en-Mer, Houat, Hoëdic, Groix. Le dialecte de la presqu'île de Batz présente avec le sous-dialecte haut-vannetais de grandes ressemblances. Mais il y a aussi des divergences appréciables et, en particulier, aux pluriels hauts-vannetais en *eu* s'opposent les pluriels de Batz en *eo*. Le sous-dialecte bas-vannetais est généralement défini : le sous-dialecte parlé entre le Scorff et l'Ellé. Cependant, à l'ouest du Scorff, on retrouve assez loin certains termes et une accentuation qui rappellent ce que l'on note dans le sous-dialecte bas-vannetais. Pour se faire une bonne idée du dialecte vannetais, il importe d'étudier le Haut-Vannetais typique, celui des grammaires et celui dont se servent à peu près exclusivement les écrivains du pays de Vannes. Le Vannetais se distingue très nettement du Léonard, du Cornouaillais et du Trécorrois par l'accent qui porte sur la dernière syllabe des mots di ou polysyllabiques; par ses pluriels en *eu*; par l'uniformisation des terminaisons de l'infinitif, la désinence *ein* y remplaçant presque constamment les désinences diverses que l'on rencontre dans les trois dialectes précités; par la substitution de la voyelle *e* (et même *i*) à la voyelle *a* des articles *ar, al, an* des autres dialectes, etc.

Je n'insiste pas sur le cinquième dialecte, celui de la presqu'île de Batz, dialecte moribond fort détérioré par son isolement en plein pays français. M. Léon Bureau, avec un zèle digne d'éloges, en a sauvé le vocabulaire et la grammaire, et M. le professeur Emile Ernault a fort bien résumé, d'après les recherches de M. Bureau, les caractéristiques de ce dialecte « qui s'éteint obscurément ». L'*Etude sur le dialecte breton de la presqu'île de Batz*, publiée par M. Ernault dans le Bulletin de l'Association bretonne, en 1883, m'a été de la plus grande utilité pour la rédaction de nos travaux.

L'unification de la langue littéraire des trois dialectes dominants : Cornouaillais, Léonard, Trécorrois, préoccupe à juste titre nos écrivains modernes. Il est à souhaiter que le dialecte littéraire K. L. T. qui mettra en commun les nombreuses ressources de ces trois dialectes, soit de plus en plus employé.

(A suivre).

D^r PICQUENARD.



MA C'HAZ DU

Kaz du

D'am mignon Quinquis

Kaz arc'hant

e dad mager.

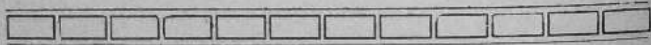
Nemet gwenn e gann-loar, oll ez eo du ma c'haz;
E vourrou hirr lipouz zo savet pign en aer,
Hag e lost reut a gann evel kildorn eur vaz;
Kela'h melen 'n e lagad, ma c'haz, nag hen zo kaer !

— N'ouzoun ket ha ma c'haz da logoden pe raz
A zisklerfe brezel : me gred ez eo breutaer... (1)
Met dizonjit ar c'hig war an dol, an tamm braz,
A vezo, sioul, sammet etre skilfou ma laer !

Koulskoude, kredi 'ran, eur wech bennak dre gant,
Pa ne gavfe netra diwarnomp da flipat,
Da gaz pe logoden Du a rofe töl-dant;

Rak, n'eus ket da laret, nan, evit logotat,
Ma C'haz Du re beoc'hus an eus kalon re vat :
Ché ! Gwelloc'h a rafe, mar kac'hfe d'eomp arc'hant !

EOSTIG KERINEK.



**Il y a des gens qui se croient malins et
qui ont HONTE de la Bretagne et du breton.**

**Ils sont eux-mêmes la HONTE de la
Bretagne.**

(1) breutaer : avocat.



LA FOIRE-EXPOSITION DE BRETAGNE

Initiative privée réalisée de toutes pièces en quatre mois à force de volonté et d'énergie, sans un gwenneq de subvention, la Foire-Exposition de Bretagne qui vient d'avoir lieu à Rennes, du 27 mai au 6 juin, a été un tour de force dont les conséquences seront incalculables : elle est la première sonnerie du réveil économique de la Bretagne.

Certes, à ses débuts, la Foire de Bretagne a trouvé des sceptiques et des opposants nombreux, très nombreux, les uns ignorant la puissance de la ténacité bretonnes, les autres craignant de chimériques concurrences; d'autres en ont médi par parti pris : aux uns et aux autres, l'événement a donné tort puisque les organisateurs durent refuser des exposants faute de place, et que 402 industriels vinrent démontrer qu'il était nécessaire et urgent de doter la Bretagne d'un grand organisme d'échange destiné à la fois à faire connaître ses produits et à lui procurer ceux dont elle a besoin.

Le résultat le plus tangible tient en un chiffre : 48 millions de francs d'affaires traitées sur place, sans compter les marchés qui ne vont pas manquer de se réaliser ultérieurement. Beaucoup d'industriels ont fait le plein, c'est-à-dire qu'ils ont reçu le maximum de commandes pouvant être fournies par leurs usines, et qu'ils en ont refusé d'autres. Ceci démontre suffisamment combien la Bretagne avait besoin d'essor. D'autres industriels venus de tous les points de la France ont affirmé avoir trouvé en Bretagne des produits inconnus sur les autres grands marchés.

Mais il y a un autre résultat qui n'apparaîtra pas immédiatement au public, mais que nous tenons comme bien plus important : c'est que Rennes s'est montrée comme étant bien le centre économique incontestable de toute la Bretagne. Certes, cette situation de la vieille capitale bretonne n'avait été contestée que par quelques industriels étrangers qui auraient désiré fonder à leur profit une région économique artificielle à Nantes; mais, une fois de plus, l'expérience a démontré qu'on ne doit pas crayonner impunément sur une carte de géographie des divisions artificielles. Rennes a groupé autour d'elle, plus fortement que jamais, toute la puissance pro-

ductrice de la Bretagne, et ce fait va devenir pour cette ville une force irrésistible pour réclamer et obtenir les améliorations dont elle a besoin pour jouer avec fruit son rôle de centre économique : le développement de ses voies fluviales et leur débouché vers l'est, la création d'une ligne de chemin de fer directe vers Lorient, etc. Aussi, toutes les organisations commerciales et industrielles s'étaient-elles empressées d'assurer leur concours à la Foire; seule, la Chambre de commerce de Nantes déclara que cette manifestation économique ne l'intéressait pas, affirmation incompréhensible que relèverent les maisons nantaises qui vinrent prendre à Rennes le courant traditionnel commercial de la ville de Nantes.

Il ne faudrait pas croire cependant que la Bretagne ait donné à la Foire de Rennes toute sa puissance, car celle-ci a été un début, un tâtonnement. Il y a eu chez des commerçants de Bretagne des erreurs dont on ne saurait être surpris d'ailleurs, car, disons-le carrément, les Bretons n'étaient pas habitués à participer à des manifestations de cette envergure.

Nous avons eu le regret, en particulier, de constater que certaines industries parmi les plus florissantes de Bretagne, parmi celles qui font sa renommée et sa richesse, étaient peu ou pas représentées, alors que de petits industriels s'étaient empressés de venir, ce dont ils furent bien inspirés puisqu'ils ont affirmé avoir fait un chiffre d'affaires inespéré. C'est ainsi que l'industrie cidricole, celle de la conserve de viande et de poisson, l'industrie maraîchère, étaient absentes ou à peu près. Pourquoi ? C'est très simple : les industriels en ont donné eux-mêmes la réponse. Aux exhortations du comité d'organisation, ils ont présenté en effet cette raison insensée de leur abstention : inutile d'aller à la Foire de Bretagne, ont-ils dit, car il y aura trop de commerçants de notre spécialité et nous serions noyés dans leur nombre. Avec un tel raisonnement, nous avons vu figurer, par exemple, à la Foire, des boissons de toute sorte, et pas de cidre ! Et, cependant, il est venu à Rennes des négociants pour faire des achats de cidre et préparer des achats de pommes, et ils n'ont pu le faire. C'est inadmissible et contraire aux intérêts des fabricants bretons. Et en supposant même que les industries de la pomme se soient trouvées à la Foire au nombre de 100 ou 150, s'imaginaient-ils qu'ils auraient créé l'exclusion commerciale entre eux ? Mais pas du tout; au contraire, ils auraient montré aux étrangers, par le bloc de leurs forces, qu'il y avait en

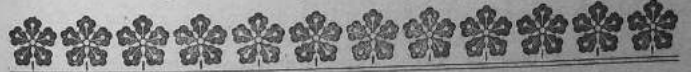
Bretagne une puissance productrice considérable dans l'industrie de la pomme, et rabattu vers elle un nombre insoupçonné de clients; au lieu que beaucoup de ceux-ci auront quitté Rennes avec l'illusion que l'industrie cidricole de Bretagne avait une réputation surfaite. A ce point de vue, la Bretagne a donné bien plus l'aspect d'un marché à conquérir que celui d'un pays ayant besoin d'expansion.

Voilà une bien dangereuse erreur qu'il faudra détruire l'an prochain. Que les commerçants bretons soient bien persuadés que le grand nombre des produits créés moins la concurrence qu'il n'apporte de clients. Ces derniers ne viendront nombreux en Bretagne et ne lui resteront fidèles que lorsqu'ils auront la preuve que des marchés de spécialités seront créés comme l'est par exemple le marché de la chaussure à Fougères. Il ne faut pas redouter le groupement dans une même localité d'industries de même nature.

La Foire de Bretagne, à ce point de vue, ne doit pas être seulement un marché, elle doit être aussi un enseignement pour le commerçant de Bretagne. Certes, cet enseignement a déjà porté puisque les industriels qui n'ont pas voulu venir à Rennes cette année ont retenu dès maintenant une place pour l'année prochaine. C'est la meilleure façon pour eux de s'orienter et d'acquiescer de la souplesse commerciale.

H. QUILGARS,

secrétaire adjoint de la Foire de Bretagne.



ACADEMIE BRETONNE

A PROPOS DU BRETON LITTÉRAIRE

La langue littéraire commune doit réunir en elle les avantages et les richesses des différents dialectes sans leur emprunter leurs défauts. Il convient donc d'examiner quels sont ces avantages et ces défauts. Voici quelques indications à ce sujet.

LEON ET BAS-TRÉGUIER

Les deux dialectes du Léon et du Bas-Tréguier se distinguent par leur bonne accentuation. Cette question a une très grande importance pour le futur de la langue; pour l'apprécier, il suffit de se rappeler que l'agent principal de l'évolution du vieux-celtique en dialectes néo-celtiques (ceux-ci si différents de celui-là et si divergents entre eux) a été une simple transformation dans

la nature et la place de l'accent (Loth, *Chrest. bret.* p. 56). Dans les dialectes de Goëlo et de Haute-Cornouaille au contraire, l'accent remonte d'une syllabe lorsque l'avant-dernière syllabe est brève : de là des déformations telles que *brez'neg*, *jil'ten* (au lieu de *brezoneg*, *jiletén*).

Le parler du Léon et du Bas-Tréguier est plus chantant et plus harmonieux.

Malgré ses supériorités, le léonard a quelques inconvénients dont il importe de se rendre compte afin d'en éviter l'intrusion dans la langue commune, écrite et parlée. Ce sont :

1° La disparition dans la prononciation et dans l'écriture de l'h initial étymologique provenant d'un s vieux-celtique : *envel*, *enval* au lieu de *henvel*, *hanval* = v.-celt. *samalos*; *anter* au lieu de *hanter* = v.-celt. *santeros*; *ent* au lieu de *hent* = v.-celt. *senton*; *col* au lieu de *heol* = v.-celt. *sulis*, etc.

2° Le passage du w au v et à l'u devant e, i. Dans ce cas-là, comme dans le précédent, adopter la prononciation du trécorois qui est conforme à celle du gallois et à celle du vieux-celtique : *gwin*, *gwenn*, *gwez*, v.-celt. *vino-* (prononcé *wino-*), *vindos* (prononcé *windos*), *vidus* (prononcé *widus*).

3° La tendance dans les mots à deux formes, l'une pleine, l'autre abrégée, *hoc'h*, *ho* « votre », *hec'h*, *he* « son (à elle) », à adopter exclusivement la forme abrégée, tandis que le trécorois tantôt fait alterner les deux formes, tantôt se sert exclusivement de la forme pleine (comme pour *en* « dans »).

4° Passage de o à ou dans des mots tels que *kaloun*, *brezou-neg*, alors que le trécorois, d'accord avec le gallois et le vieux-celtique conserve l'o : *kalon*, *brezoneg*, gallois *calon*, *brythoneg*, v.-celt. *kalona*, *brittonikos* (Henry, *Dict. étym. du bret. moderne*, p. 43, 50).

Le trécorois conserve mieux la terminaison ancienne du superlatif, *-an*, en moyen breton *-aff*, v.-celt. *-amos*, la première personne du singulier des verbes (*karan*, moyen-breton *caraff*, v.-celt. *karami*). Il conserve l'exclamatif *-at*, *-et* (*bravat amzer ! K'evnat den !*) perdu par le léonard.

Le léonard est supérieur pour l'ensemble des formes verbales qui sont mieux conservées qu'en trécorois.

En étudiant les textes trécorois, il vaut mieux se servir de la *Grammaire de Hingant*, faite sous l'inspiration de Mgr David, qui partageait au sujet de la langue écrite les idées larges de Le Gonnec. Hingant a pris pour modèle un bas-tréguier littéraire et tend à prendre dans ce dialecte ce qui peut enrichir le patrimoine commun de la langue. Voir en particulier ce qu'il dit de l'emploi de l'infinitif comme nom (*ober eun aoza d'eur benveg*, *ober eur c'hempenn d'eul labour*) et de la formation des noms de fractions et des verbes tirés des nombres cardinaux (*dekvet* « dixième », adj., *dekvedenn* « (un) dixième », *dekvedenni* « partager en dix, diviser par dix »).

Les formes verbales sont bien distinguées par Hingant; il a su éviter certains barbarismes dont l'emploi tend à se répandre et qui résultent de la confusion de formes du Léon, de Cornouaille

et de Tréguier : **lennfot* et *lennfoc'h* pour *lennot* et *lennoc'h*, résultat d'une contamination par *lennfet*.

La *Grammaire de Le Clerc*, au contraire, est rédigée sous l'influence des grammaires vannetaises, et le dialecte est celui du Goëlo qui est presque aussi altéré, tronqué et mutilé que le vannetais.

INCONVENIENTS DU TRECOROIS

1° Noms : tendance à ne plus distinguer et attribuer à des sens spéciaux les divers pluriels (*-eier*, *-i*, etc.) qui sont une des richesses de la langue. Le trécorois ignore notamment les pluriels en *-idi*. Il a presque perdu les pluriels (collectif neutre ancien) en *-i*, de même que les pluriels internes (ceux-ci bien conservés en Haute-Cornouaille). Par contre il a une tendance fâcheuse à généraliser les pluriels en *-ou* qu'il altère en *-o*.

2° Adjectifs : tendance déplorable à substituer aux comparatifs et superlatifs synthétiques *-oc'h*, *-an*, des formes par périphrases.

VANNETAIS

En vannetais la tendance est encore plus forte qu'en trécorois à substituer la forme analytique à la forme synthétique surtout dans la conjugaison. Les formes personnelles ne sont plus employées en dehors des phrases négatives et des subordinées. Au lieu de : *Arch'hoaz ez in d'ho kwelet*, on dit en vannetais : *Arch'hoaz me a ay d'ho kwelet*.

Dans les subordinées, tendance à confondre, comme en français, *si* conditionnel et *si* dubitatif : je ne sais si j'irai; s'il fait beau j'irai. Le premier se rend par *ha*, le second par *ma* en léonard. En vannetais on emploie *mar*.

La syntaxe du vannetais est extrêmement francisée. La tendance à la francisation de la syntaxe est générale, même en Léon, mais en vannetais elle est complète ou peu s'en faut :

Me wel en amzer e zou kaer au lieu de *me a wel ez eo kaer an amzer*

CORNOUAILLAIS

Un des avantages du cornouillais, dont la langue littéraire commune doit faire son profit, ce sont les infinitifs en *-out* (*anavezout*, *karout*, *kerzout*, etc.) qui permettent de distinguer l'infinitif du participe (*anavezet*, *karet*, *kerzet*).

Autres avantages : 1° les pluriels internes; 2° les pluriels en *-aou* que la langue commune ne doit pas ignorer, car, bien que l'usage en soit de plus en plus restreint pour les noms isolés, c'est toujours sur ces pluriels que se forment les dérivations : *derou* plus usité que *deraou*, mais toujours *deraoui* (de même *darnaoui*, *kanvaoui*, *deliaoui*, etc.).

Meven Mordiern.





AR MAB DIGALON

Gouel kaer a zo e kelendi Lesneven : emaoz o vont da rei ar prizioù d'ar vugale. An amzer ne c'hall ket beza kaeroc'h; en oabl splann, an heol a daol e vannou bero war an douar, hag eus a bell-bro ez eus deuet tud da Lesneven, da gerc'hat o bugale.

E-mesk an dud pinvidik a zo breman azezet e-tal an teatr, nall ganto klevout ar pezh-c'hoari, eur vaouezig goz, daoubleget gant an oad, he deus, da beder eur er mintin-man, dilezet he zi, he bioc'h velen hag he danvadez zu, evit mont da welout he mabig bihan a zo ivez er c'helendi daou vloaz a zo, hag en devezo eur vriad prizioù hag eur gurunen gaer. Harpet war he bazig kelvez, ez eo deuet eus a Winiventer, evit kaout an eurvad da boket d'he mab, d'he merc'h-kaer ha d'he mabig bihan, Glaodaig. Pebez levénez a vezo eviti pokat d'ezo ! Ankounac'haat a raio he skuizder holl, hag emberr, p'he devezo o gwelet, e valeo seder ha dinez'ch war-zu he lochennig balan.

Trei ha dizroù a ra he daoulagad a bep tu d'ezi, gwelout a ra krennarded o kaozeal pep hini gant e dud. Met petra ra ze d'ezi ? He Glaodaig eo a glask hag hen hepken. Gwech ha gwech-all he sav en he zav, o sonjal e vezo marteze gwelet hag anavezet gantan, hag e tiredo da boket d'ezi, ar c'heaz paotr. Marteze ivez he mab Charlez hag he merc'h-kaer he gwelo, hag a deuio d'he briata, da vihana mar emaint e-touez an drogeoz.

Kaer he deus sellet a bep tu, kaer he deus chom en he zav, ne wel ket he bugale, n'eo ket gwelet ganto, hag ec'h azez war he c'hador, an daerou en he daoulagad, ken diez e kav.

A-hont breman war leuren an teatr, eun aotrou a zo a-zevri o aozeal, o prezeg e galleg, met bah ! inouet eo hi oc'h e glevet, ne content netra eus ar pezh a lavar. Eun all a deu war e lerc'h, ha galleg gantan adarre, leiz e c'henou !

— Dakebie ! m'am bije gouezet oan deuet aman da selaou prezegennou gallek, a dra zur e vijen chomet er gear war-dro va chatal !

Diez he fenn, Katellig goz, eus a Winiventer, a c'houlennas oc'h eun itron a oa en he c'hichen hag hi ne anavezet ket an aotrou Charlez Kerriboul, marc'hadour gwin e Landerne.

— Eo avad, hen anaout a ran, rak me zo ivez eus a Landerne, n'emaoun ket pell dioutan !

— Dacust ha deuet eo aman ivez, hirio, rak e vab Glaodaig a zo aman o studia, dacu vloaz a zo ?

— Gwelet em eus bremaik an aotrou hag an itron Kerriboul, met n'ouzon ket e peleac'h emaint breman. Ha perak e c'houlennit an dra-ze, mamm-goz ?

— Me a zo mamm d'an aotrou Charlez, itron, ha laouen e velen oc'h o gwelet, pegwir oun deuet war vale eus a Winiventer er mintin-man evit se !... Kaer em eus sellet a bep tu, n'o gwelan ket.

Breman ar muzikou a lak kear da dregerni, eghu ar prezegennou. Ar baotred yaouank, ar skolaerien o deus achuet da ober ardou, eur beleg a deu war an teatr, eul levr gantan en e zourn deou, eul levr leun a hanoioù bugale ar c'helendi.

— Alo ! eme Gatellig, poent eo d'in chacha, rak heman, douetus, a zo adarre erru da c'hallega d'eomp, ha ma choman en toullgutez-man, e vezo sklear al loar pa en em gavin er gear.

« Premier prix d'arithmétique, à l'élève Claude Kerriboul, de Landerneau. »

— Ah ! Takendien ! Hennez eo va mab bihan avad, hennez eo !... Sell anezan 'ta o pignat da gerc'hat e briz.

An hini goz, seder, a red, kouls lavaret, he c'halon entanet, war-zu he mab bihan, her briata ra dirak an holl, ne selaou nemet mouez he c'halon a verv gant tan ar garantez.

Ar paotrig, ruz-tan-glaou, a lezas e vamm-goz, e vaeronez, da boket d'ezan, ha mont a reas ganti da azeza war eur gador en he c'hichen.

— E peleac'h ema da dad ha da vamm, mabig ? Karout a rafen o gwelout, ha dioustu breman, rak me zo poent d'in mont d'ar gear hep dale.

— Krogit em dourn, mamm-goz. A-hont, pelloc'h, er penn uhela emaint.

Ar vamm-goz, poulzet gant ar garantez a vamm, a yee, tis warni, evel eur plac'h yaouank skanv, da heul he Glaodaig; he daoulagad a bare krak war al leac'h ma tlee beza he mab Charlez hag he merc'h-kaer Armandine. Siouaz ha re siouaz ! tec'het oa an daou zube ! Eat oant kuit evel daou zen pennfollet, p'o devoa gwelet o mamm o pokat d'o mab ! Hag an hini goz a zirollas neuze da ouela, hag evelato he kavas nerz awalc'h evit tec'hout eus a-douez ar bobl, da guzet he daerou.

— Mont a ran breman d'am lochen, mabig, awalc'h am eus bet eus ar gouel-man. Va c'halon baour a zo frailhet, dirak an dismegans taolet warnoun gant da dad ha da vamm. Kenavo, mabig, kenavo er Baradoz !

Ar paotrig neuze a redas war-zu toull-dor ar c'helendi, dinez'ch ha dizoursi, forz ebet na rea eus daerou e vamm-goz. Eno eur c'harr-dre-dan a ioa oc'h her gortoz, garm a rea pell a ioa; an tad, azezet, e zaouarn krog er rod-bleinerez, a oa e kounnar, an itron Kerriboul, he daoulagad skoelf, a oa dare da goll he skiant weila, o c'hortoz he mab amboubal !

— Ah ! setu te arruet pelloc'h !... E peleac'h out chomet ?... Da boket d'az mamm-goz, moarvad ? Mez ar re zaonet a peus great d'eomp hirio !...

— N'eo ket me, met hi eo he deus va gwelet !... Tec'hit d'ar red, rak mamm-goz a zo aze e toull an nor !

An aotrou hag an itron a reas neuze eur zell war toull-dor ar c'helendi, hag o-daou e welchont eur vaouez goz o ouela, harpet war baz he c'hozni : o mamm a oa dirako, he c'halon frailhet !

Eun dro a-gleiz d'ar rod-bleinerez, hag ar c'harr a yudas, evel pennfollet. Eur goumoulen a boultren, eur flear a lezas war e lerc'h. Hep na grik na mik, ar mab digalon, deuet da veza pried d'eur bennherez pinvidik a Landerne, a dec'h diouz e vamm, aba-

lamour ma 'z eo hi paour, ha desket en deus d'e vab disprizout ar baourentez.

Ar vamm-goz geaz, leun he daoulagad a zaerou, he c'halon broudet gant an taoliou lagad roet d'ezi bremaik gant he mab hag he merc'h-kaer eus o c'harr, a zo breman o kerzet gouestadik war roudou ar c'harr-dre-dan-ze, ha prestik e Kroaz-ar-Rod, e troio a-gleiz, evit tizout Sant-Neven. Eno e raio eun ehanig, ec'h evo eur banne kafe, ha goude-ze e yelo adarre, harpet war he bazig, war-zu Gwiniventer, e-leac'h e kavo eul lochennig c'houedor. Mont a raio d'ober eur gwelig d'he bioc'h velen, d'he danvadez zu, hag enni he-unan e c'hallo lavarout :

— Da vihana, ar re-man n'o deus ket a vez oc'h va gwelout !

Loeiz An Floc'h.



CHRONIQUE

LA LANGUE BRETONNE AU CONSEIL GENERAL DE LILLE-ET-VILAINE

Nous croyons intéressant de publier, à titre documentaire, le rapport présenté, le 26 avril 1922, au Conseil général de l'Ille-et-Vilaine, par M. Lefas, au nom de sa troisième commission, au sujet de l'enseignement de la langue bretonne.

« Messieurs, vous êtes saisis d'un vœu tendant à ce que le breton soit, à l'égal du provençal, enseigné dans les lycées, collèges et écoles normales de Bretagne.

« Ce vœu a fait l'objet d'un examen approfondi et d'une mûre discussion devant la commission.

« Le patriotisme de nos populations bretonnes et bretonnantes ne peut être mis en discussion par personne. Hier, comme en 1870, comme toujours, nos compatriotes ont sur terre et sur mer prodigué leurs efforts et versé sans compter leur sang pour la France. Après de tels exemples, parler de séparatisme possible serait, à ce qu'il semble, une injure gratuitement faite aux départements bretons.

« Il ne faut pas nier toutefois que l'unité de langage ne soit une grande garantie d'unité pour un pays; et ce qui se passe dans certaines contrées bilingues placées sur nos frontières, ou en Europe centrale, serait de nature à nous mettre en garde contre les exagérations contenues dans certaines thèses au sujet de la langue bretonne.

« Mais le vœu qui nous est présenté nous semble échapper à ces exagérations. Que demande-t-il ? Uniquement ceci : dans les établissements secondaires de l'Université (lycées ou collèges) et dans les écoles normales d'instituteurs, l'enseignement de la langue bretonne pourra être donné dans la mesure où cela sera souhaitable et possible.

« Nous pouvons avoir toute confiance dans la prudence de l'autorité universitaire, en particulier dans l'intervention autorisée de M. Dotin, dont la compétence nous est connue, pour éviter les écueils qui nous ont été signalés dans cette tentative.

« Nous voyons au contraire des avantages possibles à ce que les milieux universitaires ne paraissent pas se désintéresser de la culture bretonne, et à ce que les publications faites dans cette langue n'échappent pas complètement, comme aujourd'hui, au contrôle des milieux intellectuels et enseignants.

« Dans ces conditions, votre troisième commission, à la majorité des voix, vous propose de vous associer au vœu.

Les conclusions de ce rapport furent adoptées par le Conseil général.

UN EXEMPLE BASQUE

L'Académie basque a vaillamment entrepris d'unifier une langue très compliquée et très divisée, ne comprenant pas moins (suivant le calcul du Prince Louis-Lucien Bonaparte) de 8 grands dialectes, 25 sous-dialectes, et 50 variétés notables ! Des amis zélés de ce vieil idiome qui s'étend sur la France et l'Espagne, ont fait aux Académiciens basques des générosités qui leur permettent de se réunir tous les mois, et d'accomplir, par eux-mêmes et par leurs collaborateurs compétents, une besogne des plus profitables à leur langue et à la science.

LA SAINT-YVES A PARIS

La fête nationale de saint Yves a été, à Paris, l'occasion de deux splendides manifestations bretonnes.

La première eut lieu, le dimanche après-midi, 21 mai, à N.-D. des Champs, où la « Paroisse Bretonne » donnait son grand Pardon annuel dont des milliers de nos compatriotes suivirent la belle procession de saint Yves, qui eût été plus belle encore si les organisateurs y avaient fait chanter des cantiques bretons.

Le soir, le « Cercle Celtique » avait organisé un grand banquet au Palais des sociétés savantes, sous la présidence de M. J. Loth, malheureusement empêché au dernier moment.

La place de chaque convive était indiquée par des cartes très artistiques et des menus bretons fort pittoresques composés par M. Loeiz Weisse, le distingué professeur de breton du Cercle.

Le dîner fut fort bien servi et, suivant l'usage de Basse-Cornouaille, le « flet de bœuf » fut accompagné par les sonneurs jouant « l'Air du Rôti ».

Au champagne, le barde Jules Gros fit, en breton, non pas un de ces fastidieux discours évaluateurs de « bretonneries », trop souvent entendus, mais une fine et spirituelle causerie au cours de laquelle il parla des différentes manières de comprendre le sentiment breton, si souvent mal interprété.

Il termina en levant son verre à la Bretagne et en buvant au « Cercle Celtique », fidèle à ses traditions nationales.

Puis, le banquet à peine terminé, ce fut toute la Bretagne venue des quatre coins de Paris pour danser au son des binious, qui envahit la salle.

Bretonnes de Cornouailles, du Trégor, du pays de Vannes et de Léon, immortalisées par le pinceau de notre grand Lemordant, que vous étiez jolies sous vos chatoyants costumes de fête, avec vos fines dentelles et vos riches tabliers brochés d'or et d'argent... Ce fut un enchantement de vous voir danser, comme au Pays les jours de Pardon, rondes, gavottes, pachepl et jabadao !

Et vous, M. Falchier, du Huelgoat, et M. Tromelin, de Gourin, qui conduisiez les danses chantées, on se souviendra longtemps de votre gaieté et de votre entrain.

...Merci d'être venus parmi nous en ce jour de fête et à bientôt... Kenavo !

Merci aussi à M. Alber Robin qui, au piano, accompagna quelques danses modernes; à MM. Le Bouc et Le Oak, nos excellents sonneurs, et à notre cher barde Yann Caroff, qui nous charma avec ses chansons bretonnes et chanta aussi si plaisamment « Par le petit doigt » avec Mme Mari Feuillet.

On se sépara bien après minuit, emportant un inoubliable souvenir de cette fête splendide.

Eugen REGNIER,
« Paotr Roazon »,
secrétaire du « Cercle Celtique ».

REPRESENTATION THEATRALE A CLEDER

Nous sommes très heureux de féliciter la troupe du Cercle d'Etudes de Saint-Pol de Léon, qui a donné une très belle représentation théâtrale le dimanche 7 juin, à Cleder.

Le programme comprenait : *An Dicoùour*, pièce dramatique en 3 actes; *Klemmou ar Fihor, Dre ar Spout*, scènes comiques, et divers chants bretons.

Le théâtre breton populaire, qui est non seulement une saine distraction, mais aussi une œuvre d'éducation bretonne, est donc toujours vivace et l'on

ne saurait trop louer les jeunes gens habiles et dévoués qui donnent ainsi leur temps et leur peine pour le maintenir.
En restant inébranlablement fidèles à la langue bretonne, ils méritent bien de leur Pays.

UN APPEL EN FAVEUR DU BRETON

Le *Courrier du Finistère* du 10 juin publie en première page et en langue bretonne un remarquable article en faveur du breton intitulé *Dalc'homp d'hor Brezonek*. Nous recommandons à tous nos lecteurs de lire et de faire méditer autour d'eux cet exposé plein de bon sens et de fine ironie de la question linguistique bretonne.

RELATIONS INTERCELTIQUES

La Bretagne a reçu ce mois-ci, la visite d'un de ses amis gallois, M. D. Lieuffer Thomas, qui, nous l'espérons, aura tiré grand profit de son séjour parmi nous. Nous recevons du reste très fréquemment des lettres de ses compatriotes, que nous ne connaissons pas toujours, et nous sommes touchés chaque fois de ces preuves renouvelées de l'affection soutenue de nos frères de race pour notre pays. Beaucoup des auteurs de ces lettres occupent en Galles une situation en vue et leur influence est loin d'être négligeable en Angleterre.

La Bretagne a évidemment tout intérêt à renouer des relations cordiales avec les Gallois et les Irlandais; mais notre expérience personnelle en la matière nous a appris que la France a également tout à y gagner. Beaucoup de nos correspondants ne peuvent guère apprécier la France directement avec la même facilité que lorsqu'elle leur est interprétée par un Breton.

CONGRES REGIONALISTES

L'Union Régionaliste Bretonne tiendra cette année son Congrès d'Été du 10 au 17 septembre, dans la charmante petite ville de Pontivy, dont le conseil municipal lui a voté une subvention de 500 francs.

La Fédération Régionaliste de Bretagne tiendra son Congrès annuel à Guingamp, du 22 au 28 juillet; Nous formons les meilleurs vœux pour la réussite de ces deux semaines bretonnes.

L'OIREACHTAS IRLANDAIS DE 1922

M. Pierre Mocaër vient de recevoir de la Ligue Gaëlique d'Irlande (*Connradh na Gaedhilge*) une invitation pour assister au 16^e Grand Congrès gaëlique annuel (Oireachtas).

Ce Congrès qui promet d'être des plus imposants aura lieu à Dublin du 9 au 16 juillet. Nous formons pour son succès complet les vœux les plus vifs.

IRLANDE

Nous comptons étudier la question irlandaise dans un prochain numéro, mais nous tenons d'ores et déjà à souligner que, d'après la nouvelle constitution de l'Etat Libre d'Irlande, la langue nationale du nouvel Etat sera l'irlandais.

KANV

Ni beus klevet gant tristidigez kelou maro an Itron Vallée, mam hor e'hembourer ker an Ao. Fanch Vallée. An oll Vretoned hag a oar pegement e tie Breiz d'hor mignon a gemero perz en e e'hlac'har. Ra frealzo sent Breiz e galon ha ra vezo Doue gant ene e vamm val.

Le gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS
L. LE GUENNEC, Successeur
 37, Rue Kerlon - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement
VOTRE langue et achetez :
LA LANGUE BRETONNE
EN QUARANTE LEÇONS
 par François Vallée. 5^e édition, revue et augmentée.
 32, 37, 25 francs. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guilhem, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAËR
L'Enseignement bilingue au Pays de Galles
 avec préface de J. LOTH
 Professeur de Celtique au Collège de France
 Prix, 0.50, franco, 0f.55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME
 Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche
 Faute de nombreux articles en breton et d'intérêt régionaliste
 Directeur : Léon LE BERRE, Quimper
 Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes : 6 fr. Autres départements, 7 fr. Colonies et étranger : 12 fr.

SEAUX, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES, ETC.
 percés ou fondus, réparés chez soi
 avec le ciment "PEKARA"
 Résiste au feu et à l'eau bouillante —
 La boîte pour 50 réparations, franco 2 fr. 50
 Ecrire à Loeiz ar Bloch, au Prat
 Lanniliz (Finistère)

RÉGIONALISTES,
 Pour toutes vos opérations
 de BOURSE et de BANQUE
 Adressez-vous à la Banque Régionale
" CRÉDIT NANTAIS "
 Société anonyme
 Capital : 20 millions de francs
 SUCCURSALE A BREST
 6, place La Tour d'Auvergne
 AGENCE A SAINT-POL DE LEON
 Grand'Rue
 Bureaux à Camaret et Plouguastel-Daoulas

CRÉDIT LYONNAIS
 Capital 250 millions entièrement versés
 AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER
 Toutes opérations de Banque et de Titres
 LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du mouvement régionaliste breton, lisez :
LA QUESTION BRETONNE
 Régionalisme & Nationalisme
 par P. MOCAËR
 Prix, 0 fr. 50 ; franco 0 fr. 55. S'adresser à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne
Maurice LE DAULT
Michel LE DAULT, Fils
Ty Nevez Kerivoal
 KEMPER (Finistère)
 Liste de livres en vente à prix marqués
 Envoi sur demande

DIHUNAMB
 Dastumaden Mizek Groc'h
 Aveit Breizh er Morbihan
 Un niveren : 10 blez, er blez 10 real.
 Remar : A. NELLAC & LOEIZ HERRIQU, 10, rue du Gaz, Lorient.
 Est etreket ivec'ho naturel !
 Da brede : " JISTR AR VRO ". Da choi
 prad : " Maro de Bretagne ". Gwin
 ardanl bare ermer 50c. Medalen Aour 10
 Diskennadec'h, Muziget 1922. Jersammon,
 perc'hen-fibriker, Kervez (Kerné).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 Capital 500 MILLIONS
AGENCE DE BREST : 20, Rue d'Aiguillon
 Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU
 Banque - Bourse - Coupons - Garde de Titres
 Locations de Coffres-Forts, etc., etc.

Breiz Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET ET TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthon — J. Boullé — D^r Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loëiz Ar Floc'h — Fauch Gourvil — Jules Gros — Loëiz Herriou — Fauch Jaffrennou — Alfred Lafat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvan Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Engleo ar Shrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dihunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques, et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; la 1/4, 45 fr.;

le 1/8^e, 25 fr.; le 1/16^e, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Olivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 3248

SOMMAIRE :

Lemordant.....	R. ROY.
Le Pan-Celtisme.....	TALDIR.
Am Trouc'ber Gouzer.....	Y. PICARD.
Malédiction.....	CH. DE KERANBARZ.
Académie Bretonne.....	
Gwenola Keroswen.....	L. AR FLOC'H.
Essai de Technologie.....	F. VALLÉE.
Introduction à l'Etude des Langues Britoniques (suite et fin).....	D ^r PICQUENARD.
Map ar Roue.....	MILIN.
Fanch ar Beulbez.....	GAB LISKILDY.
	Chronique



SOMMAIRE :

LEMORDANT.....	R. ROY.
LE PAN-CELTISME.....	TALDIR.
AN TROUC'HER GOUZER.....	Y. PICARD.
MALEDICTION.....	CH. DE KERANBARZ.
ACADEMIE BRETONNE.....	

GWENOLA KEROSWEN.....	L. AR FLOC'H.
TECHNOLOGIE.....	F. VALLÉE.
INTRODUCTION A L'ETUDE DES LANGUES BRITONNIQUES (suite et fin).....	D ^r PICQUENARD.
MAP AR ROUE.....	MILIN.
FANCH AR BEULBEZ.....	GAB LISKILDY.
CHRONIQUE.....	

UN MAÎTRE DE VOLONTÉ

A l'enthousiasme soulevé par les conférences de J.-J. Lemordant aussi bien en Amérique qu'en Alsace, à Paris et en Bretagne, s'est mêlé pour la plupart des auditeurs un étonnement admiratif pour les métamorphoses successives du peintre qui, déjà parvenu à la célébrité, devient pendant la grande guerre un chef héroïque, puis, criblé de glorieuses blessures et privé de la vue, se transforme en apôtre.

Ses amis personnels n'éprouvent point cette surprise. Lemordant n'a rien de commun avec le Protée de la mythologie : pour lui, il n'y a pas métamorphose, il n'y a que continuité de personnalité à travers les épreuves d'une existence faite toute de lutte sans répit. Il est la personnification du caractère tracé par Horace dans sa fameuse ode :

*Justum et tenacem propositi virum
Impavidum ferient ruinæ.*

L'enfant au visage grave et pâle qui, à l'âge de la passion de la toupie, des billes et du cerf-volant, consacrait les économies prélevées sur son modique salaire de petit employé à acheter chez un bouquiniste de Rennes des livres classiques, et les heures de repos que lui laissait son emploi à étudier lui-même les auteurs français ou les traductions des latins et des grecs, révélait déjà une vocation toute spéciale pour le culte de l'idéal vers lequel, peu à peu, s'élevait sa pensée. Dans les écoles de beaux-arts, vers lesquelles affluent les jeunes gens qui se

sentent ou se croient appelés, l'élève qui, par ses seuls efforts, s'est procuré la culture que d'autres, plus fortunés, n'ont eu qu'à recevoir sur les bancs du collège, donne, par comparaison avec ses camarades, l'impression d'une plaquette ciselée à arêtes vives présentée à côté de médaillons de cire.

Tel était Lemordant lorsque, lauréat du prix Chenavard et boursier de la ville où il avait reçu un solide enseignement du dessin, il put voir s'ouvrir devant lui les portes de la Villa Médicis. A la grande indignation de ses maîtres, qui ne lui ménagèrent point les qualificatifs de *têtu* et même de *sauvage*, il refusa de s'adapter aux méthodes et aux dogmes qu'il considérait comme de routinières erreurs, préférant adapter à son inspiration personnelle la technique et la science qu'il avait acquises en élève consciencieux, mais conscient.

Peu soucieux de se savoir approuvé ou blâmé, assuré que de son labeur sortirait sa force, il n'hésita point dans le choix entre la route large et aisée, depuis longtemps battue, que jalonnent agréablement les commandes officielles, les faveurs de la presse, et le sentier rocailleux, à peine frayé, qui mène vers l'inconnu, sans autre certitude que celle d'avoir comme compagnons de route la misère pour une bonne partie du chemin, et le courage jusqu'au bout. Pour lui, le beau n'a rien de conventionnel, rien de fictif; il est dans la nature: le génie de l'artiste consiste à l'y voir, à le comprendre, c'est-à-dire à « faire vrai et vivant ».

Et dès ses débuts, il fait *vrai*, il fait *vivant*, il a réussi à capter la lumière dont une niaise routine faisait croire dépourvue notre chère Bretagne.

L'étrange pays bigouden, pays marin et désertique, avec sa population aux silhouettes massives, aux costumes hardiment bariolés, a été « son champ d'expériences ».

Flaubert, son auteur favori, dont il sait par cœur des pages entières, se vantait, paraît-il, « d'ahurir la critique ». Il en a été de même pour Lemordant. Sarcasmes, railleries, louanges, éloges enthousiastes se sont entrecroisés sur son œuvre comme les projectiles échangés par deux camps adverses, et finalement, en dépit des jalousies de ceux qui jugeaient dangereux pour leur peinture le voisinage d'une toile de Lemordant dans une exposition, le public éclairé a compris que rien n'est livré au hasard dans les heurts de ces tons purs, rien n'est plus serré que la trame de cet impeccable dessin, que l'œuvre solide et consciencieuse donne la plus profonde impression de la réalité, de la vie à travers le beau.

La tenace volonté du jeune l'emportait sur la force inerte de traditions invétérées.

C'est en plein épanouissement de son talent que la ruée allemande l'arraché à son chevalet, en août 1914; les obus sacrilèges qui, savamment, méthodiquement, abattent le joyau de l'art architectural français, la cathédrale de Reims, exaltent son

patriotisme, comme les assauts de la mer sur la côte bigoudenne exaltaient son imagination. La vaillance du sergent Lemordant le désigne pour élargir dans le grade d'officier le rayonnement dont il possède le don: entraîneur d'hommes dont il partage toutes les souffrances, tous les dangers, il reçoit blessures sur blessures, jusqu'à celle qui complète son martyre en atteignant même l'organe essentiel de son existence, les yeux. Laisse pour mort sur le champ de bataille, torturé par la souffrance et l'angoisse de perdre la vue, il se refuse à mourir, de même que, plus tard, dans les camps de prisonniers, puis de représailles, dans lesquels le traîne la barbarie allemande, il se refusera à rester prisonnier inerte. Et lui, le plus mutilé des blessés avec lesquels il est enfermé, il leur prêche inlassablement l'action, l'évasion, la rentrée dans la lutte, pour « bouter » le Boche hors de France. Il sent de jour en jour sa vue s'affaiblir, faute de soins médicaux; il n'en laisse rien paraître à ses compagnons de captivité, et c'est lorsqu'il dirige une nouvelle tentative d'évasion minutieusement préparée que, voulant consulter un croquis du terrain tracé à gros traits, il constate que ses yeux sont, cette fois, complètement voilés.

Comment décrire le drame qui se passe en son âme, au moment de cette atroce constatation qui eût arraché à tout autre une plainte désespérée ou un cri de rage. Avec une force d'âme vraiment cornélienne, il refoule en lui-même toute impression, passe le croquis à un camarade et, silencieux, guidé par celui-ci, continue à diriger les fugitifs.

Sa carrière guerrière est finie, comme semble finie sa carrière de peintre, mais, privé de la vue, il se refuse à ne plus voir.

Il veut être utile encore, et si ses yeux sont éteints, il veut voir par la pensée et faire rayonner sa pensée. Et voilà pourquoi, ayant atteint la quarantaine, il apporte à l'étude du latin, du grec et de l'art de l'éloquence la même docilité, la même persévérance qu'adolescent il avait apportée à l'étude du dessin et à l'observation personnelle de la nature. A nouveau, il s'est confié à des professeurs, et il est devenu orateur, trouvant toujours l'image exacte, le mot propre, le tour de phrase, le ton qui tient l'auditoire sous l'empire de sa parole persuasive et le fait vibrer à l'unisson avec lui.

A ceux auxquels la rapidité et l'éclat des succès oratoires de Lemordant pourrait porter ombrage, on peut rappeler que la parole ne vaut que par l'exemple, par la sincérité de la conviction. La propagande la plus efficace n'a-t-elle pas été et ne sera-t-elle pas toujours celle du martyr et du sacrifice ?

Ainsi se continue, quand même, dans une activité féconde, une existence qui n'a été qu'une constante adaptation de l'énergie et de l'esprit à une œuvre grande et noble.

Dans le culte de la volonté et la passion du beau, Lemordant, au seuil de l'âge mûr, reste ce qu'il a été dans son enfance, dans sa jeunesse, un exemple permanent d'énergie, un grand et noble cœur, un cerveau puissant.

la base de tout enseignement sérieux. Les Ecossais ont créé des « Training centres » — qu'on peut traduire par centres d'entraînement ! — à Glasgow et à Inverness, non pas pour les premiers venus, désireux de se consacrer de but en blanc à l'enseignement du gaélique, mais pour des professeurs et des instituteurs *déjà en fonctions*, et voulant s'annexer cette branche d'enseignement, qui, bien entendu, sera rétribuée comme il convient par des crédits spéciaux prévus par le comité Educationnel (rien de notre centraliste Budget de l'Instruction publique : en Grande-Bretagne, l'Enseignement est indépendant du Dieu-Etat). M. Watson dit que 150 maîtres suivent les classes de gaélique de Glasgow et d'Inverness. Ensuite, ils recevront un titre qui les rendra idoines à enseigner le gaélique dans les collèges et écoles secondaires.

Pendant que les maîtres se forment, les Presses fonctionnent. A quoi bon, en effet, des maîtres sans livres classiques ? Le *Highland Trust*, corporation importante, a ouvert aussitôt un crédit de garantie, pour couvrir les premières mises d'impression des livres d'école. La société *An Comunn Gaidhelach* a également voté des ressources. Dans ce pays, comme on voit, l'action financière accompagne immédiatement l'action intellectuelle. Voilà donc deux étapes franchies, ou prêtes à l'être : la formation de professeurs rétribués et l'impression des livres appropriés, qui intéresseront, dit M. Watson, les traditions, la littérature, la vie sociale et l'histoire des Ecossais, et seront écrits en gaélique.

Ainsi donc, à cette heure, toutes les nations celtiques ont obtenu la libre disposition d'elles-mêmes dans le domaine de l'enseignement public et privé. Toutes, sauf la Bretagne, qui a l'honneur de faire partie intégrante de la France dont 1.500.000 des enfants sont morts, a-t-on dit, pour la cause du droit et de la liberté des Peuples.

— Les conditions ne sont pas les mêmes, objectera-t-on. En Angleterre, il n'y a, somme toutes, que deux langues et deux races, voisinant, entremêlées : les Celtes et les Saxons. Les Saxons ont eu le geste large, assez tard, mais enfin, ils ont accordé aux précédents propriétaires de leur île qu'ils occupèrent de force, un droit imprescriptible. L'unité de l'Empire Britannique n'a rien à craindre de ce système libéral. En France, il n'y a pas que la Bretagne ! Il y a des douzaines de patois et de dialectes, il y a le provençal, il y a deux langues germaniques, l'alsacien et le flamand, qui vont aussitôt réclamer les mêmes prérogatives que le celtique. Comment refuser à certaines provinces, toutes attachées à leur particularisme, ce qu'on aura donné à la Bretagne ? Comment leur faire comprendre, et leur faire admettre, puisqu'on a dit le contraire pendant 300 ans, que la Bretagne est une nation ?

Telle est l'objection que présentera par exemple M. Branquou. Elle mérite examen, car elle retiendra sûrement l'attention du ministère de l'Instruction Publique.

Mais la question sera simplifiée si l'on considère seulement comme méritant d'être enseignées, les langues périphériques de

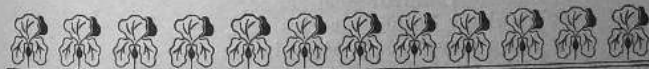
la France, qui ont une littérature : le provençal et ses dérivés languedociens; le breton, le flamand, et, naturellement, l'alsacien en Alsace, puisqu'il fait déjà partie des programmes de l'Enseignement. Il appartiendra aux universités d'Aix, de Rennes, de Lille, de Strasbourg, de délivrer les diplômes nécessaires. Quant aux livres, il n'en faut pas des tas pour débiter, puisque nous n'exigerons pas tout de suite l'entrée de notre langue à l'école primaire. Ce sera dans une dizaine d'années, après la formation des classes intellectuelles et la préparation des Normaux. Une bonne grammaire (Le breton en 40 leçons de Vallée), un ou deux bons Lexiques, quelques livres de Lecture, prose et vers, voilà tout. Comme annexe en français, l'Histoire de Bretagne : *Histoire du Peuple breton*, de Paul Sébillot; *Histoire de Bretagne*, de Lelarge et Bourdon (deux universitaires); *Histoire de Bretagne*, de du Cleuziou et de Calon (pour les écoles chrétiennes); enfin, une géographie de la Province, dans le genre de celle de M. Ogès, pour le Finistère. On voit que ce n'est pas très compliqué, ni de nature à faire peur à personne.

Les crédits ? Il faudra que l'Etat intervienne et subventionne les professeurs, pourvus du diplôme *ad hoc*, qui accepteront la charge de cet enseignement et qui, bien entendu, ne travailleront pas pour rien.

Voilà la méthode pratique.

Sa réalisation dépend de l'action de nos hommes politiques. Celle des écrivains et des bardes se poursuit depuis 1898. Mais elle ne peut que préparer l'opinion.

TALDIR.



Malédiction du vieux barde mourant

Traduit du « Barzaz Taldir »

*D'am c'henvroad ha mignon mad Per Mocaër,
a wir galon.*

CH. de K...

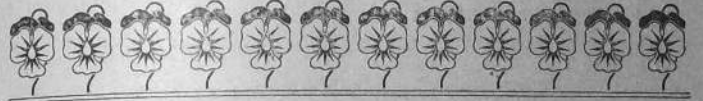
Air : *An Durzanel*

- « J'ai vu cent hivers s'écouler ;
Voici le temps de m'en aller.
Depuis Vannes jusqu'au Port-Blanc,
Ma harpe a répandu son chant
Dans les manoirs, dans les châteaux,
Dans les églises des hameaux,
Près du foyer du paysan
Et dans le landier jaunissant.

2. J'ai vécu plus que les corbeaux,
Plus que le chêne aux durs rameaux;
De nombreux Bretons sont partis
Pour Là-Haut depuis que je vis;
Je demeure seul maintenant
Et tous, l'homme adulte et l'enfant,
Ces gens que je ne connais plus,
Se moquent du barde perclus.
3. Si quelqu'un vivait cependant
De mes camarades d'antan,
Celui-là conduirait mes os
Au champ de l'éternel repos;
Mais hélas ! qui dans l'univers,
Sur les continents, sur les mers,
Qui donc se souvient, ô Bretons,
De ma belle harpe aux doux sons ?
4. Lorsque je serai décédé,
Aucun glas ne sera tinté;
Ici, sous les chênes touffus,
Qui saura que je ne suis plus ?
Ma chair mélangée au terreau
Nourrira le jeune arbrisseau;
Mon corps fondra dans le tombeau
Comme la cire en un flambeau...
5. Mais si le glas n'est pas sonné
Pour le chanteur abandonné,
Ma vieille harpe, dans les airs,
Saura pleurer de tristes airs,
Et la nuit, ceux qui passeront
Dans les sentiers du bois profond,
Sans jamais pouvoir s'éloigner,
Resteront l'entendre chanter.
6. Ils viendront en nombre en ces lieux,
Ivres de chants harmonieux;
Mais malheur à ces cœurs charmés,
Ils seront captifs à jamais !
Et moi, dans mon tombeau glacé,
J'aurai le bonheur insensé
De les voir dormir du sommeil
Qui ne connaît pas de réveil !
7. Soixante-trois générations
Viendront s'enivrer de ses sons;
Fuis, ô toi qui passes par là !
Malheur à qui l'écouterà !
Arrive maintenant, ô mort,
Car je sens mon cœur qui s'endort ! »

8. Sur le sol, le barde est tombé
Comme un chêne qu'on a coupé,
La terre s'ouvre au même instant;
Sous le cadavre, elle se fend;
Et, tandis que s'élève aux cieus
La harpe aux sons harmonieux,
Le sol largement entamé
Sur le chanteur s'est refermé.

Ch. de KERANBARZ.



ACADÉMIE BRETONNE

Vers l'unification de la Langue Bretonne

Le français se distingue du breton, avant tout, par une qualité précieuse : son unité. Parlé et écrit sensiblement de la même façon par toute personne lettrée, ce langage normal s'impose même aux classes populaires, dans la mesure où il peut leur être utile. La servante des *Femmes savantes* n'entend rien à leur « jargon » sur des matières grammaticales, mais malgré ses « solécismes horribles », elle communique aisément avec elles pour tout ce qui regarde la vie pratique. Son principe, « Quand on se fait entendre, on parle toujours bien », n'est-ce pas « le fin du fin » de l'art de la parole; c'en est du moins la première règle : Etre clair, éviter tout sujet d'hésitation ou de méprise. Pour cela il suffit le plus souvent, en français, de faire comme dit la naïve soubrette : « Je parlons tout droit comme on parle cheux nous. »

En breton, au contraire, les divisions dialectales font qu'on ne s'entendrait pas toujours de la sorte; ou, qui pis est, qu'on s'entendrait tout de travers. Pour un Trégorois, *lorc'h ennan*, c'est : « Il est fier »; pour un Vannetais : « J'ai peur ». *Pegen divalo !* est en Tréguier : « Que tu es lent ! »; en Léon : « Que tu es laid ! » Pour voyager dans sa province, un Breton a donc besoin de savoir aussi comment on parle ailleurs que chez lui. Sans quoi il est exposé à renouveler l'histoire du bonhomme qui, seul, n'était point ému d'un sermon touchant parce que, disait-il, « il n'était pas de la paroisse ! » Ridicule en pays français, cette raison n'est que trop juste quand on a passé d'un diocèse

breton à l'autre : comment être touché de ce qu'on ne comprend pas ?

Cependant, il y a une importante distinction à faire entre les principaux groupes de parlers bretons. La conciliation possible des trois dialectes de Léon, Cornouaille et Tréguier, par opposition au caractère réfractaire de celui de Vannes, est illustrée par la conclusion d'une chanson du barde populaire Yann ar Minouz intitulée *Cristidiguez* (sic !) *an sest presant* (sur feuille volante, Lannion, Veuve Le Goffic); après avoir dit que son domicile est à Pleumeur Gautiec, il explique pourquoi on ne l'y trouve pas toujours :

Evit gonit ma bara dre all me renq redec;

et ajoute :

*Herric e zon en Treguer hag arc'hoas en Goello,
Ann de voarlerc'h en Querneo, en Leon a voeja,
Mes ral e-z-ee ar veach e-z-an d'ar Mor-Bihan,
Ma c'haffen di da ganan a c'hoersfe peb unan.*

Ainsi un chanteur goûté du peuple dans trois cantons de Bretagne était barbare et ridicule dans le quatrième ! Cette intéressante expérience, en nous montrant l'excès du mal, nous en fait entrevoir le remède : il est, en grande partie, dans la *culture littéraire de la langue*.

**

Sans être d'un style élevé, les œuvres de l'humble barde sont pourtant de la littérature, et à ce titre jouissent du privilège d'être et de rester partout plus intelligibles que ne l'était, dans bien des localités, sa conversation même. On ne parle qu'avec ses contemporains et, d'ordinaire, avec ses compatriotes plus ou moins immédiats; on écrit et on imprime pour un cercle de lecteurs moins restreint : bien des particularités et des ressources de la langue sont ainsi mises à la portée de gens qui n'en usent pas communément pour leur propre compte. La forme poétique, surtout, est favorable au mélange de dialectes voisins, et à la conversation de mots et d'expressions qui, en certains endroits, tombent en désuétude.

Les grammairiens puristes, dont Troude s'est fait l'écho, déplorent ces amalgames dialectaux; on peut abuser, en effet, de pareilles licences, pour la commodité de la mesure ou de la rime; c'est une question de tact. La petite grammaire de la Breuz Breiz posait déjà des limites exactes entre les emprunts qu'un poète « classique du Léon » peut se permettre, et ceux qui produiraient des dissonances fâcheuses, en adoptant des variantes vannetaises trop éloignées des autres.

**

Remarquons qu'il s'agit là de la forme des mots et non du vocabulaire lui-même. Quand un mot, ancien ou nouvellement formé, se trouve dans l'usage d'un seul dialecte, quel qu'il soit, tous les écrivains bretons ont le droit de l'employer, s'il n'a rien qui l'empêche de rendre de bons services à la langue commune.

Des emprunts qui ne sont que des reprises légitimes d'un bien égaré, doivent se faire, autant que possible, sans variante pour n'être pas une nouvelle cause de division. Si l'on juge, par exemple, que le van. *groc'h* grotte peut être utile partout, il faut le prendre tel quel et non sous la forme *groz* qu'il a dû avoir en ancien léonais (c'est d'ailleurs une question d'étymologie, non de littérature pratique). *Groc'h Lourd*, vannetisé, vaut mieux que *grotenn L*, francisé. Cela revient à des mots français comme *avoine*, *abeille*, prononciations d'origine provinciale, sans que personne y prenne garde, que de rares linguistes.

Les emprunts savants au breton ancien et aux autres langues celtiques ne sont guère admissibles que lorsqu'ils sont indispensables, pour l'expression de certaines idées techniques. Leur accumulation, dans le beau livre du regretté Bleimor, le rend incompréhensible aux Vannetais mêmes, non initiés au gallois et donne l'impression du langage artificiel pratiqué par l'escholier limousin de Rabelais, appelant Paris « l'alme et inclyte cité que l'on vocite Lutèce ». Ainsi *Klod gloire*, ne vaut pas mieux que *inclyte*, qui est de la même racine : cette syllabe, dans certains parlers bretons, marque « convenance, adaptation, rime » et le véritable intérêt de la langue est que cet emploi réel se généralise et soit connu partout. *Gloire* et *brud* réputation, idée populaire à relever par une épithète comme *meur*; la question importante est de se mettre d'accord sur le genre : *brud*, *meur* ou *veur* ? et de faire adopter définitivement en vannetais ce mot important, *meur*, que d'ailleurs Calloc'h emploie. *Eur c'haour* un héros, est franchement mauvais : le gall. *cawr* veut dire géant, et en bret. *eur c'haour* une chèvre; à quoi bon multiplier les causes de quiproquo comme quand Martine prend *grammaire* pour *grandmère* ? L'important, c'est que les Vannetais en viennent à dire toujours *eur c'haour* une chèvre et non *eur gaour*, qui est solécisme ailleurs. Héros, c'est *Kadarniad* (cf. *Koziad*), etc. Contrairement à l'idée de M. Loth, je crois qu'un emprunt étranger doit se faire sous la même forme dans tous les dialectes. Si l'on prend le gallois *aberz* sacrifice, qu'il soit en van. *aberz* comme ailleurs, et non *aberh* (ce qui, du reste, empêcherait une confusion avec *a-berh*, *a-beurz* de la part de...)

**

Il n'est pas possible au breton d'arriver à l'unité du français; il doit viser d'abord à une union partielle, reposant sur deux groupes dialectaux, qui ne différeraient essentiellement que par la prononciation, et non par le choix des mots : 1° L. C. T.; 2° V. Le vannetais a commencé par nous donner un excellent exemple en unifiant graphiquement ses nombreux sous-dialectes, *L'Emgleo ar skrivagnerien* l'a heureusement imité; il n'y a qu'à suivre résolument la même voie : *In necessariis unitas !...*

Une des causes qui ont produit et maintenu l'unité linguistique de la France, c'est qu'il n'y avait pas d'autre moyen de communication entre les diverses provinces; tandis que les Bretons, même à l'époque de leur indépendance, avaient comme

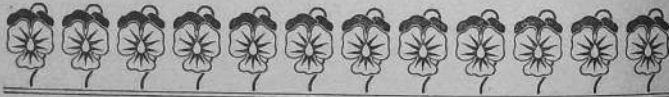
langue commune officielle, non pas le breton, mais le français ! Il dépend d'eux que cette langue ne leur soit plus nécessaire pour s'entendre d'un bout à l'autre de leur pays : ils n'ont qu'à faire et à pratiquer une entente commune fondée sur leur intérêt à tous enn *Emglevadez evit mad an holl.*

C'est à eux aussi qu'il appartient de suppléer, par leurs efforts personnels, à d'autres forces qui coopèrent si activement à l'unité française : enseignement méthodique aux enfants; prédication de la religion; publication de journaux et d'ouvrages, toujours dans un français sensiblement identique, de fond comme de forme... Je ne développerai pas ici ces points importants : ce serait prêcher des convertis !

L'Académie française a une grande part à l'unification de la langue. Elle seule dispose souverainement d'un côté tout extérieur, il est vrai, mais de valeur pratique considérable : l'orthographe. Elle a exercé cette juridiction de la manière la plus défectueuse, son orthographe est déplorable; n'importe, elle s'impose partout; le Français, qui passe pour si frondeur de l'autorité, se soumet à cette tyrannie aveugle avec une docilité qu'on peut donner comme exemple aux Bretons.

Notre Breuriez Veur (« Académie bretonne »), si récemment reconstituée, ne peut tenir son autorité que des services qu'elle aura rendus à la cause qui nous est chère. Il faut que nous-mêmes nous donnions à tous les Bretons l'exemple du travail zélé, constant, éclairé et bien coordonné, de concert avec tous ceux qui s'intéressent à notre but : l'honneur et l'intérêt de la langue bretonne et du noble peuple qui la parle.

E. ERNAULT.



GWENOLA KEROSVENN

Mari Landur a zo eur plac'h yaouank goz, gwenn he bleo, hag a zo o chom en eur manerig koant, e parrez Lokirek. Kement a zo en ti a zo bet d'he zud en he raok; tra peb tra a zo kempenn, dalc'het dilastez. He zad, bet gwechall mestr maltouter, a zo maro pemp bloaz a zo, hag he mamm, bet pell amzer war he gwele, a zo ivez en e gichen e bered Lokirek.

Ar Vari Landur a vev en he feadra, sioulik outi he-unan : a-walc'h he deus eviti, met eaz da zalc'her matez n' he deus ket. Eun dervez ar zizun, Lociza goz a deu da walc'hi an dilhad

ha da goara kanipr an dimezel; daou zervez ar zizun, Gwenola Kerosvenn a deu da wriat ha da ferri an tammou dilhad d'ar maner.

Gwenola a zo eur plac'h yaouank triwech vloaz, eur baotrez dournet mad, eur baotrez a boell; e-doug an deiz e kan soniou brezonek, ar pezh a blij kalz d'an dimezel goz, rak he mamm he devoa desket mad d'ezhi en lie bugaleach brezonek c'houek en yez Treger.

Koulskoude, ar walc'herez, Lociza goz, eun dervez a lavaras d'he mestrez :

— Ya, dimezel, ma ouesfec'h petra eo Gwenola, gant he holl gantikou, ne zalc'hfec'h ket anezi en ho ti.

— Petra eo 'ta, Lociza ? Lavarit d'in dillo !

— Komprennit, dilun diveza edon o vonet d'ar gear war va strakik, pa welis ho kanerez, kazel oc'h kazel gant eun tamm lakez, eur c'hoz kalvez eus ar bourk, eun didalvez ma 'z eus unan.

— Ha gwir eo ze, Lociza ?

— Gwir bater, va mestrez, hag anat d'eoc'h n'ema ket war he zro genta, ar ganfartez.

D'ar zadorn war-lerc'h, Gwenola a oa adarre er maner, o ferri hag o kana evel eun eostig; an houarn a rede war al lien gwenn-kann. Souezet oa ar plac'hig pa ne wele ket evel kustum he mestrez en he c'hichen, he lunedou aour war he fri, a-zevri o kempenn eviti loereier bet d'he mamm.

Evelato, pa oa eat an heol da guzet, deuet ar mare d'ar plac'hig da vonet d'ar gear, an dimezel goz a deuas er gampr, tenval he fenn, hag, azezet war eur gador, e lavaras :

— Ar gaos a zo dre aze e teu bep abardaez eur paotr yaouank, eur pabor evit doare, d'ho tiambroug bemdez, pa vezit o vonet d'ar gear !

— Oh !... mestrez !

— Ne daly ket d'eoc'h nac'h, klevet mat em eus, ha gwelet oc'h bet kazel oc'h kazel gantan, hag ar pezh a zo gwasoc'h, ho peus hen lezet da boket d'eoc'h !

Ar plac'h yaouank a stouas he fenn ha war he diouchod ruz evel daou aval, an daerou a ruilhas puilh.

— Ha dre-ze e welan ez eo red d'in klask eur gemenez all en ho leac'h, daoust ma kavan diez kenan.

— Va Doue ! na rit ket an dra-ze, mestrez !... Petra lavar va mamm pa glevo !... Va Doue ! Ya, re wir eo ar pez a livirit, met mar am dalc'hit c'hoaz, biken ken ar paotr yaouank-ze na denio d'am diambroug, toui a ran d'eoc'h, mestrez ! En hano Doue, va lezit da zont c'hoaz davedoc'h !... Keuz am eus ha keuz bras !

— Truez a gemeran ouzoc'h evit ar wec'h genta, met diwallit ha diwallit mat, rak mar teufe d'in klevout eun dra bennak a fall diwar ho penn c'hoaz, e c'hellit lavarout eo great ganeoc'h ho tro ziveza em zi !

Evit monet d'ar gear, Gwenola en abardaevez-ze a gemeras eun hent all, evit ma n'en em gavfe ket gant he muia karet, ha pa oa kouezet an noz, ez eas betek e di da lavaret d'ezan Petra oa c'hoarvezet etre he mestrez hag hi en dervez-ze.

Ar garantez, siouaz ! a zo dall, he dalla ra ivez an dud keiz !

Pardon bras Sant-Yann-ar-Biz a zigouez da c'houel-Yann, pardon brudet meurbed dre Dreger ha Leon.

Gwenola, daoust ma ne ziskoueze ket a-wel d'an holl he c'harantez evit he c'halvez yaouank, ne rea ket a c'henou bihan evit lavarout da gement a garie he c'hlevout, oa Lomig Gwevrok he brasa mignon, hag alies a ma c'halle, met ato a-guz, e klaske an tu da gaout kaoze outan, ha deiz pardon Sant-Yann oant o-daou eat da avela o fenn, da bardona evel kalz a re all diwar-dro.

Edont o-daou, Lomig ha Gwenola, o sellout oc'h mein kizellet kaer an iliz, pa welchont o tonet a-beun d'ezo eus diabarz an iliz, eur vaonezig goz, eul lunedou aour war he fri. Gwenola a lezas eur garmaden, he mestrez a oa o sellout outi, uhel he fenn ganti. Gant he Lomig e tec'has a-gleiz d'an iliz, hag an hini goz a gemeras an tu deou, evit monet war an hent-bras.

— Alo ! eme Gwenola, echu eo va fardon, nijet va fijadur, rak mar d'oun gwelet gant va mestrez, eo great an traou d'in en taol-man da vad !

— Bah ! eme Lomig, lez hounnez 'ta, ar wrac'h goz-ze, me zo gouest da c'hounit bara d'it, emichans !

— Ha ware'hoaz ema va deiz da vonet d'ar maner !

— Marteze n'he deus ket da anavezet, Gwenola.

— Neuze 'ta, daoulagad krak he deus, ha gant he lunedou eo barrek da lakat neud en nadoz c'hoaz.

Gwenola he devoa eun nozvez fall, krena rea o sonjal en dervez war-lerc'h, ha donet a rea en he spered ar c'homzou rust lavaret d'ezi gant he mestrez, daou viz a oa : « Great eo ganeoc'h ho tro ziveza em zi ».

Mad ! evelato da rihana ar plac'h yaouank, evel kustum, d'an taol a eiz eur, a oa oc'h eva he banne kafe oc'h taol er gegin e ti he mestrez. N'oa ket bet dalc'etoc'h evit gwelout an hini goz o tonet da azeza en he c'hichen er gegin.

— Penaos, merc'h, eur paotr koant eo ho tounsig, evel am oa gwelet deac'h, hag eur c'houbladig a-chos a reoc'h ho-taou.

Gwenola a blegas he fenn, a zirollas da ouela, a glaskas tec'hout, great an traou d'ezi : gwelet oa bet !

— Perak e ouelit evel-se, merc'h ? Deuit aman em c'hichen.

— C'houi a zo o vonet d'am stleja er-meaz eus ho ti.

— N'emaout ket, merc'h, selaout va c'homzou : me a zo bet gwechall yaouank evel doc'h, neuze e karien a-greiz va c'halon eur maltouter eus Landreger, ha paneved va mamm e vije bet va fried. Siouaz ! hi he deus miret ouzin, hag abaoe n'em eus karet nikun all. Ne fell ket d'in avad mirout e vad ouz den, zoken ouz va c'hemenerez.

— Oc'h ober goap emaoc'h, mestrez.

— N'emaout ket, Gwenola, met livirit d'in 'ta pegeit a zo ema hen oc'h ober al lez d'eoc'h ?

— Bloaz a zo, mestrez.

— Ah ! Ha pe da vare e vezo an eured ?

— Ne ouezan ket c'hoaz, mestrez, va mamm ne fell ket d'ezi rei he aotre d'in ken a c'hounezo hen kant liur bep miz.

— Ha pegement bemdez en deus breman, ha peseurt micher a ra ?

— Kalvez eo, mestrez, ha pevarzek real bemdez en deus, a ra bep miz war-dro dek liur ha pevar-ugent.

— Lavarit d'ho mamm eus va ferz ema o klask pemp troad d'ar maout. Petra !... abalamour da zek liur ema-hi o virout hoc'h eurvad ouzoc'h !

— Ya, mestrez, gwir awalc'h a livirit. Koulskoude n'eo ket abalamour ma n'em eus ket poaniet awalc'h eo !

— Mad ! sellit, Gwenola, me a zo o vonet da lavaret d'eoc'h eun dra hag a raio, sur oun, plijadur d'eoc'h ho taou, d'an hini a dle beza ho pried ha d'eoc'h hoc'h-unan. Diganen-

me ho pezo dek liur kresk bep miz, pa vefoc'h dimezet. Lakit eta buban an embanneier da vonet en-dro, ma vefoc'h pelloc'h unanet gant an hini a garit ar muia war an douar. Pe hano en deus hen, Gwenola ?

— Lomig Gwevrok, mestrez.

— Eun hano breizad rik, Gwenola !

LOEIZ AR FLOC'H.



ESSAI DE TECHNOLOGIE BRETONNE

III

MACHINE A ECRIRE

Nos lecteurs ont remarqué l'article de M. Dyèvre sur la machine à écrire et le breton. Par son orthographe simple et rationnelle et l'usage modéré qu'elle fait des accents la langue bretonne se prête très bien à la dactylographie. Le clavier universel convient bien et peut s'utiliser tel quel sans modification. Il est avantageux, si l'on pratique la méthode des dix doigts, de prendre comme touches d'appui, au lieu de la deuxième ligne, la troisième (Q S D, etc.) Seulement, au lieu de faire l'apostrophe avec le médium gauche, comme l'indiquent les méthodes américaines, on le fera avec l'index de la même main; cela permet de frapper le c'h dans de bonnes conditions (médium, index gauches, index droit). Je crois que les progrès à réaliser consisteraient surtout à mettre l'A en meilleure place (à la place du Q) et à réduire les signes pour les machines destinées exclusivement à la langue bretonne. Le clavier universel anglais conviendrait mieux dans ce cas.

Skriverez machine à écrire; *he skritur hewel* à écriture visible; *he skritur diswel* à écriture invisible; *he moulou (-skritur) distag (digevret)* à types séparés; *he moulou (-skritur) stag-hastag (unanet, a-gevret)* à types réunis (Hammond, Dactyle); *dre vorzoliou* à marteaux; *dre varrennou-lusk* à tiges coulissantes (Empire, Adler).

Skôerez, skôadur, skei frappe (de la machine); *skriverez dre vorzoliou o skei dre zindan, skriverez sko-dindan, ais-skôerez* machine (à marteaux) à frappe inférieure ou en dessous; *skriverez dre vorzoliou o skei a-zloc'h, skriverez sko-azloc'h, aüs-skôerez* machine (à marteaux) à frappe supérieure ou en dessus; *skriverez dre vorzoliou o skei en a-raok, skriverez sko-en-araok, araok-*

skôerez machine à marteaux à frappe latérale (type Emerson, abandonné). — *Skriverez panerek* machine à corbeille (ancienne Remington); *ar baner* la corbeille. — *Ar binviou-skei, ar skôerez* le mécanisme de frappe : *loc'h* levier; *adloc'h* levier secondaire (dont l'action s'ajoute à celle du levier principal dans l'Underwood, la Monarch, l'Adler, etc.); *orjalennou-sacha* tiges de transmission; *stennerien* tendeurs; *barrennou-tro* tiges rotatives remplissant le levier (ancienne Yost, Smith Premier, Olivetti, etc.); *morzol eun-aroueziek, diou aroueziek, teir aroueziek* marteau portant un signe, deux signes, trois signes; *morzol war ahell, war voullou-gou, war varren hollek* marteau sur pivot (Remington), à billes (Smith), sur barre universelle (Underwood); *kentr éperon* (pour empêcher la rencontre des caractères); *henther* guide de frappe.

Skriverez o moulou (-skritur) unanet (a-gevret) machines à écrire à types réunis (types Hammond et Dactyle); *dre vulzun* à navette (Hammond); *dre daboulin à barillet* (Dactyle).

Ar vulzun la navette (Hammond); *roudenn, garan, hent ar vulzun* le logement de la navette; *eur varrenn-harz* une tige de butée; *an emskôerez* la frappe automatique; *morzol, gwinterell* (an emskoerez) marteau, ressort (de la frappe automatique).

An daboulin le barillet (Dactyle); *rodig-planedenn* satellite; *kalonenn* came en cœur; *steredenn* roue-guide en étoile; *hanter-rodou* secteurs; *sterniou* chassiss.

Skriverez dre zaou-finu machines à écrire à deux mouvements (un pour placer le type, un pour frapper); *skriverez trei-na-skei* machines du type « Virotyp »; *skriverez klask-ha-skei* machines du type « Mignon »; *an daolenn* le tableau des caractères (dans la « Mignon »); *an nadoz* le stylet; *an douchenn-skei* la touche de frappe (unique); *an daboulin* le barillet.

Skriverez gant seizenn-liva; — hep seizenn-liva, dizeizenn machines à rubans encreurs, sans rubans encreurs; *seizenn daou-liou* ruban bicolore; *feltrenn-liva* tampon encreur (Yost); *rodig-liva, liverez* molette d'encrage (Dactyle, Sun, etc.)

Toucheg clavier; *toucheg peb a arouez, toucheg vras* clavier complet (un seul signe par touche, ancienne Yost, Smith Premier); *toucheg peb diou arouez, toucheg krenn* clavier normal (deux signes par touches); *toucheg pep teir arouez, toucheg vihan* clavier réduit (trois signes par touche) *toucheg saoznek, hollek, gallek* clavier anglais, universel, français.

Touchenn touche; *touchenn varo, diachap* touche morte (qui n'actionne pas l'échappement); *touchenn ar pennlizerennou* touche des majuscules (pour la transposition du clavier normal); *touchenn gleiz, touchenn dizalc'h* la touche des majuscules de gauche (qui ne fixe pas le clavier); *touchenn dehou, touchenn dizalc'hus* la touche de droite (qui fixe le clavier); *dizalc'her, dis-kroger* bouton de défixage des majuscules; *touchenn an arouezion* touche des signes (dans le clavier réduit).

Barrenn-etregeria barre d'espacement (de *etregeria* faire les espacements); *touchenn-gila, touchenn mont war gil* touche de

inarche arrière; *alc'houez trei-liou* clef du ruban polychrome; *alc'houez trei-kerz*, *donemonea* (ar *zeizenn*), *donemoneer* bouton de changement de marche du ruban (dans les machines sans changement automatique); *emdróerez-kerz*, *emdonemonea* (ar *zeizenn*), *emdonemoneer* changement de marche automatique du ruban; *alc'houez ar paper-koar* clef stencil; *touchenn an daolennerez* touche du tabulateur.

Skeuliou, *reolennou dereziét* règles graduées; *skeul-ditra* règle à symétriser (à mettre les titres); *bevenner*, *marzer* (d'après *marz* « marge » dans Grégoire) margeur; *sonerez* sonnerie; *divevenner*, *tivarzer* levier de suppression de marge; *diharzer-linenn*, *diskoilher* bouton de déblocage.

Karr chariot; *war roudouïgou*, *war voullouïgou sterniet* sur galets, sur billes commandées; *roudenn a-drenv* (*roudenn bras*), *roudenn a-raok*, *roudenn ar pennlizerennou* rail arrière, rail avant, rail des majuscules; *sacher-karr*, *sacherez* levier de rappel du chariot, *sacherez-etrelinennerez* *sacher-etrelinenna* levier de rappel à interlignes automatiques; *etrelinenna* faire les interlignes; *etrelinenner* levier des interlignes (dans les machines où l'interligne n'est pas automatique).

Kran, *roll* cylindre; *taolenn ar paper* tablette à papier; *nozelennrou* (ar *roll*) boutons du cylindre; *rener* (*paper*) guide; *distarder* (*war ar paper*) levier de dégagement du papier; *rod-drézenn-etrelinenna* roue à rochets d'interlignes; *digia*, *diviza* ar *rod-drézenn* (de *biz*, *ki* cliquet du rochet), *lemel an etrelinenna* dégager le rochet, enlever l'interligne; *nozelenn ar etrelinenna* bouton d'interlignes; *an etrelinenn bras*, *vihan*, *greñn* (-etre) le grand, le petit, le moyen interligne; *loc'h leuskel ar c'harr*, *leuskerez* levier de dégagement du chariot.

Taolenner, *taolennerez* tabulateur; *reolenn*, *skeul an taolennerez* règle du tabulateur; *skeul peder-dremmek* règle à 4 faces (Remington); *harzou an taolenner* taquets (stops, arrêts) du tabulateur; *starderez* frein.

Dournikell ar zeizenn manivelle du ruban; *biz rod-dréz ar zeizenn* cliquet de la roue à rochet du ruban.

Stennerez ar winterell réglage de tension du ressort.

Achaperez échappement; *drézenn ar c'harr* crémaillère du chariot; *rodig* pignon; *rod-achaperez* roue d'échappement; *rod-tiouzremmek* roue double (Remington); *ki foll* (*finv*, *laosk*), *ki stabil* (*difinv*, *dilaosk*) chien fou, chien fixe.

F. VALLÉE.



Introduction à l'étude des langues Britoniques

(SUITE ET FIN)

Le Cornique était, comme l'indique son nom, parlé dans la Cornouaille insulaire (*Kernow*). Depuis un siècle et demi environ, cette langue a cessé d'être en usage parmi le peuple cornouaillais. Sa place a été prise par un patois où les termes anglais dominent, mais où les termes corniques sont conservés à peu près tels qu'ils étaient à la dernière période de la langue. Quelques vieillards existaient aussi vers la fin du XIX^e siècle, qui avaient conservé l'habitude de compter en Cornique jusqu'à vingt, *iganz*.

En dehors de ces jalons qui nous permettent de nous faire une idée de la prononciation du Cornique moderne, nous rencontrons parfois une orthographe phonétique chez les écrivains de la dernière période de la langue, et parfois aussi ils nous donnent à ce sujet d'utiles renseignements. Il y a, je crois, lieu de moins se fier à la prononciation actuelle des noms corniques de localités.

La littérature du moyen-Cornique se compose de mystères (ou *gwaryow*) et d'un poème connu sous le nom de *Mount Calvary*; les noms des mystères sont : *Origo Mundi*, *Passio Christi*, *Resurrectio Domini*, *Beunans Meriasek*, *The Creation of the World*.

C'est le savant celtisant Norris qui, avec un soin pieux, nous a donné, au XIX^e siècle, une édition des principaux mystères corniques sous le titre de *The ancient Cornish Dramas*.

Le Cornique moderne a compté comme principal écrivain le célèbre Lhuyd, auteur de l'*Archæologia Britannica*. Pryce, auteur de l'*Archæologia Cornu-Britannica* (1790), est surtout connu pour avoir... usé des manuscrits de Tonkin et de Gwavas qui avaient opéré leurs recherches sur la langue cornique vers l'année 1730. Quant à Borlase, il nous a transmis un vocabulaire que l'on ne peut accepter que sous réserves. Il est trop manifeste, en effet, que lorsque cet écrivain ne trouvait pas pour tel mot anglais de terme cornique correspondant, il empruntait ce terme aux deux langues sœurs. Iago, dans son *English-Cornish Dictionary*, a, à son tour, emprunté complaisamment ces termes suspects à l'auteur en question : on devra donc se méfier des mots de ce dictionnaire, au moins quand ils n'ont pas leurs équivalents dans les autres auteurs qui ont écrit sur la langue cornique. Au XIX^e siècle, le Cornique a été étudié avec un grand soin, non seulement par Norris, éditeur des *Gwaryow*, et par le chanoine Williams, qui a publié son magistral *Gerleveyr Cernewec* (ou *Lexicon Cornu-Britannicum*), mais encore par des professeurs éminents de plusieurs Universités d'Europe, parmi lesquels notre compatriote, M. J. Loth.

Enfin, en Cornouaille insulaire, il s'est trouvé de bons patriotes bretons qui, à l'orée du XX^e siècle, ont rêvé le relèvement de la langue cornique. En tête de ces hommes zélés qui ont fondé la *Cowethas Kelto-Kernak* (Société Celto-Cornique) se trouvaient MM. Henri

Jenner et Duncombe-Jewell. Ces deux auteurs ont cultivé à cette époque la muse cornique; mon vénérable ami M. Jenner a même donné sous le titre de *Bro goth agan tassow* une version intéressante du *Bro goz ma zadou*; il a aussi publié une grammaire cornique, *Manual of the Cornish Language*, où l'étude de la vieille langue est présentée d'une manière fort claire par un écrivain de race. M. H. Jenner, très polyglotte, était arrivé à parler la langue cornique avec une véritable virtuosité. Nous avons gardé le souvenir d'une improvisation qu'il fit au banquet de clôture du congrès de l'U. R. B. à Lesneven, en 1903. Il comptait alors sur le réveil de cette Cornouaille insulaire où il était né et, reprenant la parole évangélique, il s'écriait, en parlant de sa petite patrie: « *Nag yu an voves marow, hy a gusk. Idu dedh hy a veda difuny* », « La femme n'est pas morte, elle dort. Un jour elle se réveillera ». Je ne sais si cette éventualité, très souhaitable à mon point de vue de Breton, se réalisera un jour, mais, en attendant, il est très utile pour ceux qui veulent se faire une idée générale du groupe des langues britaniques, de comparer souvent les termes corniques avec les termes gallois ou armoricains correspondants.

D' PICQUENARD.



MAP ROUE AN HIBERNI

Gwechall-goz e oa eun tad hag eur vamm; a ouenn uhel e oant hag an eil a varvas goude egile, en eur lezel war an douar eur map hag eur vere'h. Herri hag Henori a read eus an daou-man. An tad a varvas da ziveza. Pa welas n'en doa mui da zale dre ama, e c'halvas e vugale d'e gaout. Dont a reont o daou, hag o zad a lavar d'ezo :

— Klevit, bugale, a-barz ne meur e vezoc'h hoc'h-unan war an douar, rak mont a ran diganeoc'h; a-raok mervel avad, e c'houlennan ouzoc'h ma en em garfoc'h ho taou e-pad ho puhez, ha ma chomfoc'h atao an eil gant egile.

Ar map neuze a lavar d'e dad e kar re e c'hoar evit lezel lîrviken anezi he-unan :

— Arabad eo ho pe aon rak an dra-ze, va zad; chom a rin gant va c'hoar atao; ne vezo ket diés d'in ober ar pez a c'houlennit.

Maro an tad, an daou zen yaouank-ma (ar map en devoa triouac'h vloaz hag ar vere'h seitek), o veza ma en em garent e gwirionez, n'o devoe ket a boan o chom an eil gant egile.

Abend-all, danvez a-walc'h o doa ivez evit bova en o éz. Setu ma oant eürus. An dra-me ne badas ket pell : an den,

pa vez an eürusa war an douar, a rank dont d'en em zieza gant eun dra pe eun all bennak.

A-benn eur pennad, Herri, skuiz o chom atao er gear, en em daolas da vont da chaseal, ha dibaot deiz a c'houlaoue, ne veze er gear nemet dioc'h an noz evit debri e goan ha mont d'e wele. Antronoz e veze war vale kerkent hag a-raok an deiz adarre. Setu a oa e vuhez brema. E c'hoar, eun dervez, a lavaraz d'ezan :

— Ne rez ket mad, va breur; eur wech en amzer ne lavaran ket e ve fall d'it mont da ober eun dro da aveli da benn; hogen, beza atao o redek dindan an amzer, o terri da gorf evit netra, ne gavan ket e ve fur d'it. Ouspenn zo c'hoaz, e-pad ma vezez er-mêz evel-se e c'hell tud a bep seurt dont ama da ober droug, hep na ven-me va-unan evit miret tamm outo. Bez' e tlefez eta dont ennout da-unan ha dere'hel atao d'ar pezh deus lavaret d'eomp hon tad, truez Doue oud e ene !

Ar c'homzou-man ha re all c'hoaz a lavaraz Henori d'he breur a c'houlennas war heman a zeiz da zeiz. Gwelet ervad a rea ne lavare o c'hoar d'ezan ar pezh a rea nemet evit e vad. Setu eta ma chomas krenn hep mont mui eus ar gear.

O chom evel-se bemdez evel eur c'hi stag, an den yaouank-ma ne voe ket pell evit dont adarre da enoui; ne ouie petra da ober eus e gorf hag eus e spered. C'hoant a deuas d'ezan en eun taol da vont da vale bro ha lavaret a ra e frouden d'e c'hoar. Houman a ouel hag a lavar d'ezan adarre petra oa bet d'ezo gourc'hemenn o zad, a-raok mervel.

— Ya, eme ar paotr yaouank, gwir a levez, Henori; evelato petra a dalv d'it ? Me a zo re yaouank, ha re e verv va gwad en gwazied evit chom ama da zellet oc'h an oabl o tremen; mont da ober eun dro a rankan, ne vezin ket pell, hag, a-raok ma vezi skuiz ouz va gortoz, me a vezo distro adarre d'ar gear. Evelato, evit miret na denfen da ankou-rac'haat ac'hanout, e karfen kas ganen da batrom a zo aze, mar kerez rei anezan d'in.

— Ya, a galon vad, emezi, rak ar pezh a zo d'in a zo d'it ivez; kas ganez kement az peus ezomm, gant na vezi ket pell, ne c'houlennan ken.

Herri neuze a gemer ar pezh a gar; kas a ra aour hag arc'hant gantan, ha goude pokat d'e c'hoar a ouele, ma oa eun truez ! heman a ya en hent.

Treuzi ar mor a reas hag o veza en em gavet en eur vro

bell, e-lec'h ne anaveze kristen-Doue, e teuzas e berr amzer kement a oa eat gantan. Brema, setu eur paotr brao anezan, hep gwenneg en e c'hodell da gaout an distera tamm da derri e naon. Red eo beva koulskoude pe vervel, hag, e feiz, an den yaouank-ma ne oa ket boaz da gaout diouer, na da labourat kennebeud ivez. Ne felle ket d'ezan dizeria evelato. Ebat a-walc'h eo lavaret mervel, pa vezer kant leo dioc'h eno; pa vez red avad, ez eo eur c'hoari all. An naon a zo dishegar ha diés da c'houzanv.

*** Heman, an den yaouank-man, gwisket evel eun aotrou, evel ma oa, ne vije ket bet êz d'ezan kaout labour, ma c'houlennje; ne c'houlennas ket.

Trei e spered eo a reas da c'houzout da genta petra da ober. En Hiberni edo, pell dioc'h Breiz-Izel, e kear-veur ar vro-ze. Eno, war a glevas, edo ar Roue o chom. Petra ra heman ? O veza ma oa eur paotr koant ha dilastez, hag ahend-all desket e pep giz, e lakeas mont da lez ar Roue hag ez eas dioc'htu da c'houlenn komz outan. Ma voe lavaret d'ezan pignat war-laez.

Eat d'an nec'h, ec'h en em gavas eno a-benn-kaer dirak map ar roue hag e c'houlennas outan, hep e anaout, ha ne c'hellje ket ar roue kaout eun dra pe eun all bennak da rei d'ezan da ober.

— Petra, eme ar prins, labour a c'houlennit ? En em gavet mad oc'h, ha mar kirit lavaret d'in piou hag eus a belec'h oc'h, neuze, dioc'h a glevin ganeoc'h hag ivez dioc'h ma ho pezo c'hoant, me a ouezo petra da ober ouzoc'h.

— E feiz, eme an den yaouank, me ne doun ket eus ar vro-ma, eus a Vreiz-Izel oun ginidik. Va zud a oa a ouenn vad hag en o êz; goude ma varvas hon tad hag hor mamm, ni hon daou, va c'hoar ha me, a voe lakeat en hon tra. Neuze, a-benn eur pennad, deut da veza skuiz er gear, me am beus bet c'hoant da anaout ar bed hag oun deut ama, arc'hant a-walc'h ganen evit beva eur pennad. Evel a lavarer a zo gwit, *tenna hep lakaat, nebeut e pad*. Evel-se e c'hoarvezas ganen; n'eo ket kreski a rea an traou ganen bemdez, ha brema eat ganto war netra, e welan ez eo red mad d'in ober eun dra pe eun all evit beva. Setu e berr gomzou, aotrou, petra oun ha petra eo va buhez; n'em beus ken da lavaret d'eoc'h.

— Mad ! mad ! eme ar prins; deut ganen da gaout va zad; n'ho pezo ket a geuz, a gredan, da veza lavaret d'in ar wirionez diwar-benn zo en em gavet ganeoc'h.

Hag i ha mont o daou. Pa voent dirak Roue an Hiberni, ar prins e lavaras :

— Va zad, gouzout a rit ez eo eat va eil kuit, a-nevez zo. Setu ama eun den yaouank eus a Vreiz-Izel hag a chomo ganen hiviziken, mar fell d'eoc'h ?

— Ma plij d'it a zo kement hag a ranker, eme ar roue; gra ar pez a gavi gwella e-kenver an dra-ze; me ne virin ket ouzit.

— A zo mad - eme ar prins. Brema, den yaouank, deut ganen d'am c'hampr, ma komzimp eur pennadig.

Pa voent er gampr, ar prins a c'houlennas ouz paotr Breiz ha chom gantan a raje evit he heulia e pep lec'h : n'en divije ken tra da ober.

— Ya avad, eme an den yaouank, chom a rin, ha laouen bras zo-mui-ken, pa ho peus ar vadelez da gemeret ac'hanoun.

— Mad eo ! eme ar prins. N'ho pezo ket a geuz; evit ho kobr me a roio d'eoc'h kement hag a roen d'egile en ho raok : daou c'hant skoed pep miz !... Hag a-walc'h eo ?...

— Ya da, eme Herri, a-walc'h eo, hag ho trugarekaat a ran !

Brema, setu an den yaouank oc'h heulia map Roue an Hiberni e pep lec'h ma 'z ea, hag o tont, e berr amzer, da veza ker mignon d'ezan, ma veze diés penn ar prins pep tro ma ranke Herri mont dioutan eur pennadig hepken. Eürus e oa hor Breizad keit ha ma c'hellje beza, ma vije bet evit kas sonj e c'hoar diwar e spered. Noz-deiz e kave d'ezan klevet e dad o lavaret : — « Breur fall ha map dizent, ma 'z out ! E pe lec'h ez peus-te lezet da c'hoar ? » Klevet a rea ivez mouez e c'hoar garantezus o c'hervel anezan da zont d'he c'haout, ha bemnoz, dre e gousk, e wele anezi glac'haret o ouela hag o klemm outi he-unan, hep eur c'hristen beo war he zro.

Kement-ma a vourreve spered ar Breizad yaouank hag a lakea anezan da gaout aon na vije kouezet klanv e c'hoar, pe maro gant he glac'har.

Bemnoz, pa veze eat d'e gampr, kenta tra a rea Herri eo prenna e zor war e gein hag eno, neuze, gouela gwalc'h e galon en eur zellet ouz patrom e c'hoar hag o pokat d'ezan peb eil.

Map Roue an Hiberni a oa e gampr harp-stok kampr heman. Klevet a rea anezan o klemm hag o ouela; ha goulenn outan a reas eun deiz :

— Asa ! va mignon, lavarit d'in petra eo ar c'hlemmou-ze e glevan ganeoc'h bemnoz, pe vezit eat en ho kampr ? Na nac'hit, me ho ped, netra ebet ouzin; lavarit d'in petra a zo oc'h ober poan d'eoc'h, ha, mar gellan, me a viro.

— Ho trugarekaat; netra ebet ama ne ra poan d'in, ha mar klevit ac'hanoun o klemm, ez eo, me gred, dre va c'houk. Piou na petra a c'hellfen-me da damall ama, ken eürus ha ma 'z oun ganeoc'h ?

— Gwell a ze ! eme ar prins, ma ne deus netra o tieza ac'hanoc'h, rak eur boan hag eur c'hlac'har vras e ve d'in rankout beza pell diouzoc'h; ne ven birviken evit ho tilezel !

Paotr Breiz a ouie ervad e oa gwir ar pez a lavare ar prins, ha pegement bennak ma oa eürus gantan, e kave diës chom eno ha lezel e c'hoar he-unan. Ne zizonje ket anezi na noz, na deiz, ha, dre ma tize kaout hed a c'har, e rede d'e gampr da zellet ouz he fatrom.

Ar prinz yaouank, o welet e oa eun dra bennak war spered e vignon ha ne grede ket lavaret petra oa, a lakeas evez piz hag a anavezaz e tlie eun dra bennak a vras beza o c'hoari gantan. Pep tro ma 'za ea Herri d'e gampr, ar prins, pa zistroe, a lavare d'ezan :

— C'houi a zo bet pell ! Petra eo d'eoc'h mont ken aliez-all diouzin ?

Paotr-Breiz a wel ervad brema e vezo diës d'ezan distrei da welet e c'hoar, hag an dra-ze, pa zonje, a greske e zoan. Klemm, gouela hag hirvoudi a rea bemnoz gwasoc'h-gwaz en e gampr, dirak skouer e c'hoar.

Eun dervez, ar prins a glevaz anezan adarre hag a falvezaz d'ezan gouzout petra a c'hoarie gant e vignon.

— Marteze, emezan, ez eo klanv ha ne gred ket lavaret. Red eo gwelet.

Hag hen ha mont. Ne deas ket pell, rak, en em gavet e-ki-chen an nor, e rankas chom eno, prenet hag alc'houezet e oa en diabarz.

Antronoz, kenta a eure a voe goulenn ouz paotr Breiz :

— Va mignon, emezan, eun dra bennak a zo hag a guzit ouzin, ha ma n'ho pije ket prenet ho tor, em bije gouezet.

Dec'h da noz e klevjoun ac'hanoc'h (ha ne deo ket ar wech kenta eo d'in), o klem kement hag eur Vadalen. Mar doc'h klanv, pe mar ho peus anken, lavarit, ha, mar gellan, me a raio eur vad bennak evidoc'h. N'eo ket brao tamm ebet e kuzfac'h ouzin ar pez a zo war ho kalon : gouzout ervad a rit e karan ac'hanoc'h kement, ne ve netra hag a virfe ouzin da ober vad d'eoc'h, ma ve gouezet petra eo.

— Ne deo netra, netra ebet, eme an den yaouank, hag ho madelez evidoun a zo re vras. Evel am beus bet lavaret d'eoc'h c'hoaz, ar c'hlemmou-ze a glevit ganen, red eo ma laoskfen anezo pa vezan kousket, rak, evel ma tihunan, n'em beus ket eur zonz eus a netra ebet.

Gevier a lavare evel-se ha fall a rea neac'h, rak mar en divije bet lavaret penn-da-benn kement a oa oc'h ober poan spered d'ezan, pell a zo e vije bet diboaniet ha dinec'het.

Ar prins gvelato a wele ervad e kuze e vignon eun dra bennak outan pell a oa, rak kastiza a rea bemdez ha deut e oa ken treut hag eur skoul. Map ar roue, evit gouzout ar wirionez, a lakeas ober eun alc'houez da zigeri dor kampr paotr Breiz. Hag, eun nozvez, a-greiz ma 'z edo heman oc'h hirvoudi gwasad adarre, patrom e c'hoar gantan en e zourn, ar prins a ya goustad war zolion e lèrou da gaout an nor, a zigor anezi en eun taol hag a wel e vignon beuzet en e zaerou, o sellet oc'h eun dra bennak a stlapas dioc'htu dindan e wele.

— Petra a oa ganeoc'h aze, en ho tourn, emezan, ha perak ho peus-hu hen taolet dindan ho kwele ? Ma a rank gwelet petra eo, rak brema eo anat d'in ne lavarit ket ar wirionez atao.

Setu ma rankas Herri neuze kemeret skouer e c'hoar ha diskouez anezan d'ar prins yaouank.

— Patrom piou eo heman ? eme vap ar roue, mantret o welet pegen kaer e oa. Lavarit d'in da vihana ar wirionez en dro-ma.

— Patrom va c'hoar, eme ar Breizad. Hiviziken, ne dalv ket d'in nac'h ouzoc'h netra eus ar pez a guzen a-raok. Dre ma karac'h kalz ac'hanaoun, e kave d'in n'ho pije ket va lezet birviken da vont kuit diouzoc'h; koulskoude em boa doan leiz va c'haron, ha ma klevac'h ac'hanoun oc'h hirvoudi hag o ouela evel a rean, e oa dre na c'hellen ket distrei da welet va c'hoar. Setu perak. Va zad, a-raok mervel, en devoa lavaret

d'eomp hon daou chom an ail gant egile; evelato, me a zo bet diskiant a-walc'h evit mont eus ar gear, ha brema, pell a zo e klevan bennoz mouez va zad ha va c'hoar o rebech d'in ez eun digalon. Va c'hoar a garan hag am beus karet hed ar wech, ha pa 'z eun bet eat diouti, ne greden ket e vijen eat keit-all, na chomet ker pell hep distrei d'he gwelet. Ne ouzoun ket brema, siouaz d'in ! pe ez eo yac'h pe glanv, beo pe varo, ha ma ve ho madelez lezel ac'hanoun da vont, ez afen buhan d'he c'haout.

— N' ho peus netra gwelloc'h da ober, ha ma karjac'h e vijec'h bet eat pell a zo beza lavaret d'in diwar-benn petra ho poa doan. Kit eta, buhana ha ma c'helloc'h. Setu arc'hant d'eoc'h da vont ha da zistrei ama ganti, rak klevit ervad : mar deo ho c'hoar henvel oc'h ar patrom-ma, me a zimezo ganti, pe n'am bezo pried ebet.

— Ar patrom-ze, eme baotr Breiz, a zo henvel a-walc'h ouz va c'hoar, petra bennak n'en deus nemet eur skeud eus he gened; va c'hoar Henori a zo eun tamm brao kaeroc'h, ha pa ho peus c'hoant e teufe ama da zimezi ganeoc'h, e teuio, mar fell d'ezhi dont; ma ne fell ket d'ezhi avad, gwaz a ze ! Ha mar chom er gear, me a chomo ivez ganti : ne oufen ket lavaret gwelloc'h d'eoc'h, prins.

— Mad ! mad ! eme ar prins; kit atao, ha digasit kemenn d'in mar chom er gear. Mar teu avad, deut en he raok ama, evit ma 'z in ganeoc'h da zigemeret anezi, pa en em gavo.

— A zo mad ! eme baotr Breiz. Kenavezo neuze, aoutrou !

— Kenavezo, eme ar prins, ha kefridi vad ! Arabad eo, me ho ped, dale da zigas eur c'helou pe gelou d'in !

— Bez' ho pezo, bezit hep aon, kenavezo eta ha yec'hed !

Ha paotr Breiz en hent etrezek ar gear.

*

**

An den yaouank-man, evel a c'hellit kredi, ne voe ket red pedi anezan da vont skanv en hent. Eul lestr sternet mad a gavas da gas anezan dioc'htu d'e vro. Al lestr-ze a dlie chom en eur porz-mor e Breiz, e Montroulez, da c'hortoz petra vije ar c'helou a vije da gas da vap roue an Hiberni : kemenn en devoa da ze.

Herri en em gavas hep dale e ti e c'hoar. Houman a voe sonezet ouz e welet, hag en eur boket d'ezan e lavaras dre he daeron e oa bet kalz re bell oc'h ober e dro, hag e vije marvet hep dale gant an Coan, ma vije bet chomet pelloc'h.

Goude taol pep hini e boan diwar e galon, goude en em vriataat, ar breur a lavaras d'e c'hoar :

— Asa ! kleo brema ganen, va c'hoar, n'eo ket a-walc'h, nevezenti all a zo c'hoaz. Te, ne ouzout ket petra en deus lavaret d'in map roue an Hiberni, a-raok ma teujoun kuit dioutan ?

— Nann da ! emezi. Petra eo ?

— Dioc'htu ma welas da batrom-te, ne voe ket evit miret ouz e galon da garet ac'hanout, ha lavaret en deus d'in da zigas ganen, evit ma timezche ganez; anez kaout ac'hanout-te, emezan, n'en devozo pried all ebet ken. Setu an nevezenti zo, ha roet en deus d'in aour hag arc'hant da rei d'it, hag, ouspenn, eul lestr a zo e Montroulez o c'hortoz ac'hanout, mar fell d'it beza rouanez an Hiberni, eun deiz a vezo. Gwel brema, va c'hoar, petra lavar da galon d'it. Evidoun-me n'em beus ken tra war gement-ma da alia ac'hanout, nemet e kredan e vezi eürusa rouanez e vezo dindan tro an heol. Evelato, gra evel a fell d'it, ha ma n'az peus ket a c'hoant da vont, me a chomo ama ganez, pe, mar fell d'it mont, me a yelo ivez d'az heul.

Ar verc'h yaouank-ma a lavaras neuze d'he breur :

(A suivre).

G. MILIN.



FANCH AR BEULBEZ⁽¹⁾

HAG E GENTAN GWEACHO

(WAR AN TON A GARFET)

Mat da vean kanet war ar leuren-c'hoari, en curejo hag er prejo

Kentan gwech ma tougis brago,
Me en em gavas ken faro
Ma renkis monet hep dale
D'hen diskuel d'an holl vugale.

(1) FANCH AR BEULBEZ a zo unan eus ar gwella soniou difusket diouz pluenn *Gab Lukildry* : moulet eo bet war niveren *Kroaz ar Pretaned*, an II a viz here 1908 : kredi a reomp ober piljacher d'hon temerien en eur voutla war B. B. ar pezig c'hoarzus-man hag a ziskouezo d'ezo penes ha pegen brao a oar flemma, hep devl, ar barz tregeriad.

Kaout 'ris meulodi ha gloar,
Ha kalz muioc'h c'hoaz a gailhar :
Krammenet e oan penn-da-benn.
'Vel eur c'haz ruilhet er vouilhenn.

Er gêr pa digoueis d'an noz,
E oa ma zad ouz ma gortoz :
Diski res d'in, e berr-amzer,
Dansal hep biniou na zoner.

Meulodi ma c'hamarado
Ac'h es kwit gant ar bac'hado ;
Ne chomas eus an abaden
Nemet blonsadur ha debren.

Kentan gwech 'c'h is d'an oferen,
E oe strefiet en em c'hichen ;
Me da laret, a vouez uhel :
« Doue d'ho pinnigo, Katel ! »

An holl da sklokal a grogas,
An otro person a grozas,
Ha ma mamm fountet gant ar vez
Eus an iliz am c'hasas 'mez.

War ma zamm chouk festig ar vaz
Eur wech ouspenn a c'hoarias :
« Mec'hieg, disk eman ar c'hiz
Da devel epad an ofiz. »

Kentan gwech 'c'h is 'ti eun hostiz,
Gand pôtréd yaouank, ec'h eviz
Moc'hajo kement ha kement,
Ma vanis kousket war an hent.

Pa dihunis war eur bern mein,
E oa eur vantel ouz ma c'hein,
Eur pezh boned ewar ma fenn,
Ha d'o heul, eur vroz, eur gorfenn.

Pa glaskis goût piou 'n evoa groet,
Ar loar e oa, herve glevet :
Skwiz gant he dilhad liou arc'hant,
He doa chenchet akilhamant.

En hent-houarn kentan gweach
'N em gavis o vont en beach,
E oa ganin eur valizen,
Ken ledan hag eur variken.

Eur skoed, 'me pôtr ar bilhejou,
A goustfe kas ma atrejou :
« Piou lar d'ec'h dougen ma c'houfr brein ? »
Ha me d'hen lakat war ma c'hein.

Pad c'houec'h eur, o klemm gant an droug,
E tougis ar c'houfr war ma choug,
Ar veajourien endro d'in
O c'hogeal hag o c'hoarzin.

Kentan gwech ac'h is d'eun eured,
E oan dorn-ouz-dorn gant Janed ;
En em garout a remp hep mez,
'Vel daou evn deut er memez nez.

A greiz holl, keit oamp o tansal,
Ma zok a stokas ouz he zal,
Ha chetu koef ma zurzunel,
O nijal kwit war an avel.

Heget gand merc'hed o c'hoapât,
Janed roas d'in eur fasad ;
An de warlerc'h 'c'h es eus ar vro,
Biskoaz aboue n'e deut en-dro.

Evit harz enni da zonjal,
En em lakis da chaseal :
Ma c'hi Medor, e-kreiz e benn,
Eo a dapas ma c'hentan tenn !

Kentan gwech ac'h is d'ar marc'had,
Gant peder glujaer ha diou c'had,
E felle d'in kât, 'rôk distrei,
Eur c'hodellad mat a vonei.

Unan eus ar gedon, michans,
Na oa 'met baoutet, dre drouk-chans,
Ha hi en eun tôl er ruiou,
O tilammet dreist ar staliou.

'Vel hellet kredi, ne chomis
En em geno da drei ma biz ;
Eur zell war belec'h mont hepken,
Ha setu me warlerc'h ma loen.

Tud ar marc'had, eleiz ar ru,
Oa lod a-eneb, lod a-du :
— « Pewar real e teuy a benn ! »
— « Pewar real na deuy biken ! »

Genaouien, me e a vo
'N hini vo trec'h, ha kenavo :
Chetu ar c'had chouchet 'n eur c'horn,
N'em eus warni 'met lakat dorn.

Sac'h an dien ! eur vaouez goz,
'Zo deut d'am lurian en he broz,
Ha me 'vel eun tarz-kuruno,
Kouet en he fanerad uo !

Mezevennet holl gant ar strons,
 Eur palastr melen war ma fons,
 Warbenn hellis sevel, ar c'had
 Oa skampet pell diouz ar marc'had.
 Gwasoc'h 'zo ! distro war ma rout,
 Foeltr biskoaz nan hellis kaout
 Ar c'had-all, ma feder glu jar :
 Tagan e ren gant ar gouannar.
 Setu ma gweacho kentan,
 Bean int eus ar fentusan :
 Fanchig ar Beulbez na ren ken
 Ac'hanon dre ar vilajen.

GAB LISKILDRY.



CHRONIQUE

AN ITRON VALLÉE (1838-1922)

*Eur wreg skiantek a zo tascdek.
 Digemer a galon vat kement a
 c'hoarvezzo ganez.
 (Ar Prezezer).*

Kronn ha munut ha tener,
 He gwel'd he lagad seder,
 Gant aked 'n eur dól evez
 'Ren pep tra 'n he ziegez.

Bras ha bihan eus he rumm,
 En-dro d'ezl 'n em zastum,
 A glask dindan hec'h askell
 Kennerz, karantez, skoazell.
 Unneg bugel 'deus magel,
 Kuz ané 'zo c'hoaz er bed;
 Marteze he mad kosa (1)
 A zo d'ezl an tosta.
 Ma fell d'eo'h gouzout perag
 Outan 'z eo ar muia slag,
 Dale'hel o deus a-gevret
 O holl vuhez tremenet.

Pe vern hano, e stad,
 D'an nesa e c'hoanté mad;
 Bez he deus euid ar paour,
 En dilez, eur galon aour,
 Hag he dorn kleiz ne oar ket
 Eo he dorn-all digoret.
 War-se 'c'hellfen rei d'anoët
 Kalz oberou da dalvoud;

(1) Francez.

Met er c'hiz-se he meull
 'Vefe displijout d'ezl.

'Pad pemp bioaz ar brezel meur
 Hep paouez eun de, eun eur.
 Ec'h aozas 'vit ar c'hlandiou
 Berr-loereier a vernou;
 Pa c'hoantaed he c'hoprât,
 'Respontas 'garche kuzat
 An tamm harp he doa roët
 E vit frealz hor zoudarded.

Setzet breman 'n he gwele,
 N'he deus c'hoaz klemmet eun de.
 D'in e lare n'eus ket pell
 Gant nerz tra hep froïdell :
 « Setu 'vidoun ar c'hemen
 « Tosta buan va zermen !... »
 En eur c'hortoz galy an Tad,
 'Vir kunvelez eun danvad.

Ne gouezo ket e poultrenn
 Hep kavout eur gurunen,
 Plezet en gwerziou toc'hor
 Gant eur barz en hec'h enor.
 Ivoñig PICARD.

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Le congrès annuel de l'Union Régionaliste bretonne se tiendra cette année à Pontivy, du 13 au 18 septembre, et s'annonce comme devant être particulièrement brillant, l'Association devant y célébrer son 25^e anniversaire.

L'exposition habituelle aura lieu dans la même ville du 7 au 18 septembre et nous ne saurions trop engager tous nos spécialistes, grands et petits industriels locaux, à y prendre part. C'est pour eux la meilleure des propagandes, le meilleur moyen de se mettre en relief et l'on ne compte plus les multiples services déjà rendus par l'U. R. B. à cet égard. — Tous nos compatriotes qui désireront y prendre part sont instamment priés d'en aviser le président de l'U. R. B., M. de l'Estourbellon, 4, rue du Vieux Colombier, à Paris, avant le 15 août.

Le discours d'ouverture du congrès sera prononcé cette année par M. Charles Brun, l'éminent délégué général de la Fédération Régionaliste française.

La « Semaine Touristique du Morbihan » a promis sa visite au congrès pendant lequel aura lieu également une grande représentation bretonne.

AVIS A NOS LECTEURS DE PARIS

Un cours élémentaire de langue bretonne, organisé par le Cercle Celtique et la société La Bretagne, a fonctionné régulièrement à Paris de novembre à juin dernier.

Les personnes qui désireraient suivre ce cours pendant la prochaine année scolaire sont priées d'envoyer dès à présent, et avant le 1^{er} octobre au plus tard, leur nom et leur adresse à M. Régulier, 16, rue des Ecoles, Paris, 5^e. Elles recevront en temps voulu tous les renseignements nécessaires.

Le cours peut profiter indifféremment aux personnes ne sachant que peu ou pas la langue bretonne et aux bretonnants qui parlent couramment le breton, mais ne peuvent le lire ou l'écrire. On fait un appel tout particulier aux jeunes gens.

Comme l'année dernière, ne doivent se faire inscrire que les personnes qui suivront le cours d'une façon régulière et assidue.

Prière de bien vouloir signaler l'existence de ce cours à toute personne que la chose pourrait intéresser.

L. W.

LES BERCEAUX DE BRETAGNE

Les berceaux de Bretagne ne sont pas vides.

La statistique officielle que publie le ministère du Travail du mouvement de la population française en 1921 est *décourageante*; moins de mariages, moins de naissances, plus de décès qu'en 1920, voilà ce qu'elle nous apprend.

Ce sont le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan, où les excédents de naissance ont atteint en 1921 les valeurs absolues les plus élevées.

Les berceaux de Bretagne ne sont pas vides, eux.

Non, la Bretagne n'est pas en décadence, non, elle ne meurt pas; à mille étonnée, gouvernée contrairement à son génie, elle vit, elle vit toujours.

Ah ! si les Bretons étaient consentants, qu'il ferait bon vivre dans ce noble et sain pays de Bretagne !

LES MINISTRES BRETONS

Au moment des élections législatives de 1919, les journaux qui patronaient dans le Morbihan la liste de M. Rio insistaient sur ce fait qu'il parlait très bien l'anglais, mais ne nous disaient évidemment pas s'il savait ou non le breton ! Il est vrai que beaucoup d'imbéciles s'imaginent que, savoir la langue de son pays est déshonorant, en tout cas que cela n'a pas la moindre importance. C'est donc avec intérêt que nous avons lu dans les journaux du 2 juillet l'entreffilet suivant :

« M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, a inauguré, ce matin, le monument aux morts de la commune de Plouharnel, située à quelques kilomètres de son pays natal. Il a prononcé, au milieu d'une grande émotion, un discours en langue bretonne. Il a glorifié les morts de la grande guerre et montré les devoirs de la petite patrie envers la grande. »

C'est très bien, mais M. Rio n'aurait-il pu parler des devoirs de la grande patrie envers la petite et des devoirs des Bretons envers la Bretagne ?

LE PROVENÇAL A LA CHAMBRE

Dans son discours à la Chambre des députés sur la réforme de l'enseignement, M. Léon Daudet, député royaliste de Paris, a posé la question de l'enseignement bilingue et s'est exprimé en ces termes : « Le maintien d'une littérature comme notre littérature de langue d'oc me paraît indispensable. Et il serait très souhaitable d'instituer dans les écoles du Midi, et même pour les provinces au-dessous de la Loire, un enseignement bilingue. Qui cela peut-il gêner ? Ces vieilles histoires de séparatisme, il n'en est plus question, je pense, après la guerre de 1914 ? »

Après avoir cité Mistral en provençal, il ajouta : « C'est, en effet, un droit majeur : l'homme a le droit de parler la langue de son « patelin », et c'est excellent pour sa formation intellectuelle ».

A la séance de clôture de la Chambre, M. Raymond, député radical-socialiste du Var, ouvrier de son état, débita une longue strophe de la « Chanson du Travail » du poète provençal Bigot et fut unanimement applaudi, même par les députés bretons, qui savent heureusement se servir de leurs mains, si ce n'est de leur langue.

Comme on demandait à M. Raymond de faire suivre ces vers à l'officiel d'une traduction française, il s'y refusa.

En ce qui concerne la question de la réforme de l'enseignement secondaire, nos sympathiques députés bretons, d'un accord unanime et qui n'en est que plus touchant, se sont tous tus avec la plus admirable éloquence.

Au nom de nos pères qui ont mêlé leurs cendres à la douce terre bretonne, et qui n'avaient pas honte de leur langue, qui l'aimaient et qui nous l'ont transmise, nous les félicitons chaleureusement de leur belle et courageuse attitude.

AU FOLGOAT

Au grand pèlerinage du Folgoat du 9 juillet, M. Inizan, député, s'étant, paraît-il, laissé faire une douce violence par les gens distingués qui le priaient de parler français, ce fut à M. le sénateur Fortin qu'échut l'agréable devoir de défendre les droits et l'honneur du breton, et il le fit avec énergie, quoique avec mesure.

Il termina, en effet, son discours français par ces deux mots qui veulent dire tant de choses : « *Araok bepred !* »

Araok bepred !
Merci, monsieur le sénateur, d'avoir bien voulu réserver une si large place au breton et de lui avoir généreusement octroyé deux mots à la fin de votre laïus. Les mots nous manquent pour vous en exprimer notre profonde reconnaissance.

Mais, au fait, où diable peut bien se trouver ce village au nom barbare et baroque de *Folgoat* ?

CE QUE DIT LE « COURRIER »

« Ni Bretoned a zo dalc'het gant ar Gallaned startoc'h eged na ve ezomm, muioc'h eged a zo dereat. Hor brezoneg a zo dismeganset, pe d'an nebeuta ankounac'haet er skolioù; evit hor gouarn, er c'hargou huella, ne weler nemed astrouned digaset euz a bell, etc., etc. »

« Dereat a ve laoskaat al lamm, hor gouarn dre genvroiz... »

Le gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS

L. LE GUENNEC, Successeur
37, Rue Kéroun - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement VOTRE langue et achetez :
LA LANGUE BRETONNE EN QUARANTE LEÇONS
par François Vallée, 5^e édition, revue et augmentée, 3 f., 3 f. 25 franco. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guillaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAËR
L'Enseignement bilingue au Pays de Galles
avec préface de J. LOTH
Professeur de Celtique au Collège de France
Prix, o 50, franco, o f. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME
Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche
Petite de nombreux articles en breton et en français régionalistes
Directeur : Léon LE BERRE, Quimper
Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes : 6 fr. Autres départements, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.

SEaux, Brocs, Casseroles, Lessiveuses, etc.
percés ou fendus, réparés chez soi avec le ciment "PEKARA"
Résiste au feu et à l'eau bouillante
La boîte pour 50 réparations, franco à fr. 50
Ecrire à Loelz ar Floch, au Prat Lanniliz (Finistère)

RÉGIONALISTES,
Pour toutes vos opérations de BOURSE et de BANQUE
Adressez-vous à la Banque Régionale

" CRÉDIT NANTAIS "
Société anonyme
Capital : 20 millions de francs

SUCCURSALE A BREST
6, place La Tour d'Auvergne
AGENCE A SAINT-POL DE LEON Grand'Rue
Bureaux à Camaret et Plougastel-Daoulas

CRÉDIT LYONNAIS
Capital 250 millions entièrement versés
AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER
Toutes opérations de Banque et de Titres
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du mouvement régionaliste breton, lisez :
LA QUESTION BRETONNE
Régionalisme & Nationalisme par P. MOCAËR
Prix, o fr. 50; franco o fr. 55. S'adresser à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne
Maurice LE DAULT
Michel LE DAULT, Fils
Ty Nevez Kerivoal
KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix marqués
Envoi sur demande

DIHUNAMB
Dastumaden Miziek Groc'h
Aveit Breizh er Morbihan
Un nivern : 10 Blank, er Nead 20 real.
Renour : A. NELLAC & LOELZ HENRIEU,
18, rue du Gas, Lorient.

Evit azebeow iez-hu naturel ?
De brede : " JISTR AR VRO ". De c'hoi pred : " Marc de Bretagne ".
Gwin ardan pierr ezonet so. Medalon Acour en Diskuzadec, Huelgoat 1921. Japrazennou, perr'hen-fabiker, Keraz (Kerzé).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Capital : 500 MILLIONS
AGENCE DE BREST : 20, Rue d'Aiguillon
Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU
Banque - Bourse - Coupons - Garde de Titres
Locations de Coffres-Forts, etc., etc.

Buhez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthon — J. Boullé — D' Caradec — Yvon Croq — Poi Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbellion — Loeiz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loeiz Herrieu — Fanch Jaffrennon — Alfred Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Emgleo ar Skrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dibunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; la 1/4, 45 fr.;

le 1/8^e, 25 fr.; le 1/16^e, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landerneau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 3245

SOMMAIRE :

En marche... par étapes.....	TALDIR.
Notes sur les petits ports de Bretagne.....	H. QUILGARS.
An Eost.....	J. L'HELGOUACH.
Technologie bretonne.....	F. VALLÉE.
Ker Iz.....	Eostig KERINER.
Breton vannetais.....	P. G.
Eur gaou talvoudus.....	LOEIZ AR FLOC'H.
Tenner mouded yun elez.....	Ivonig PICARD.
Map roue an Hiberni (kendalc'h).....	G. MILIN.
Chronique.....	
A travers les livres.....	



SOMMAIRE :

EN MARCHÉ... PAR ÉTAPES, TALDIR.

NOTES SUR LES PETITS PORTS DE BRETAGNE..... H. QUILGARS.

AN EOST..... J. L'HELGOUACH.

TECHNOLOGIE BRETONNE..... F. VALLÉE.

KER IZ..... Eostig KERINER.

BRETON VANNETAIS..... P. G.

EUR GAOU TALVOUDUS, LOEIZ AR FLOC'H.

TENNER MOUDED YUN ELEZ..... Yvonig PICARD.

MAP ROUE AN HIBERNI (kendalc'h)..... G. MILIN.

CHRONIQUE.....

A TRAVERS LES LIVRES.....

En marche... par étapes

Prodromes.

J'ai connu l'existence du pays de Galles par la lecture du *Barzaz Breiz* de la Villemarqué pendant mes vacances, alors que j'avais seulement 15 ans. Ensuite la lecture de l'Histoire de Bretagne et des œuvres des Bardes m'apprit une chose nouvelle, que les Ecoles n'enseignent pas : les Bretons, chassés de leurs foyers par les Saxons, étaient venus en Armorique au 5^e siècle, conduits par des saints et des moines; ils s'étaient mêlés aux Gaulois du pays, et leur avaient donné la langue bretonne.

Ainsi donc, la langue bretonne était parlée par mes ancêtres depuis 1500 ans et les collèges l'ignoraient. Depuis 1500 ans, deux branches de la famille brittonique vivaient séparées, sans aucun rapport que les visites de quelques vendeurs d'oignons et de quelques marchands de charbon de terre !...

Les premiers pas.

Alors, je désirais apprendre la langue sœur de notre breton. J'avais 18 ans, beaucoup d'ambition et peu d'argent. Avec mes économies de collégien j'achetais de chez Hughes et Fils, de Wrexham, quelques livres, et avec l'aide de l'anglais, je pus apprendre un peu de Gallois, assez pour écrire quelques histoires

dans *Cymru'r plant*, la revue que dirigeait Owen Morgan Edwards. Ceci me valut plusieurs lettres de Gallois, entre autres de Thomas Gwynn Jones, de Carnarvon, du Councillor Edward Thomas, du Rév. Father Hayde et de John Hobson Matthews, de Cardiff.

En liaison.

Le Rév. Father Hayde et le Councillor Edward Thomas, « Cochfarf », étaient deux grands amis, quoique l'un fut catholique et l'autre protestant. Leur foi celtique était ardente et commune. Ces deux hommes influèrent sur le comité de l'Eisteddfod nationale de Cardiff, en 1899, pour qu'une invitation fût lancée à 10 Irlandais, 10 Ecosseis et 20 Bretons d'assister à cette assemblée. De la Bretagne, vinrent 17 écrivains renommés et 3 membres du Parlement. Ce fut pour moi un spectacle nouveau, inoubliable, qui exerça son influence sur toute ma vie. J'eus le grand honneur d'être reçu barde sur le Maen Llog, par l'archidruide Houva Mon et de prononcer à cette occasion un premier discours de quelques minutes en gallois.

A partir de Cardiff, l'union des deux familles était faite.

La même année, une délégation galloise visita le congrès régionaliste breton de Vannes. Voici les noms de ces premiers apôtres :

Councillor Edward Thomas « Cochfarf », Mr Trehame, Mr Morgan, Mr et Mrs Arthur Mee, de Cardiff; Mme Forsdyke et Mme Callard, de Llanelly; John Kelt Edwards, de Blaenau Ffestiniog; Mr D.-M. Campbell et Mr Walls, de Glasgow.

En pleine œuvre.

Jusqu'à la grande guerre, les Celtes divisés continuèrent à se rencontrer dans leurs fêtes nationales, tantôt en Irlande, tantôt en Ecosse, tantôt en Ile de Man, tantôt en Galles, tantôt en Bretagne.

La plus grande manifestation de leur existence comme nationalité fut le premier congrès panceltique de Dublin, en août 1901. Il fut l'œuvre de la *Celtic Association* fondée par un homme qu'on ne doit pas oublier, bien qu'il soit rentré dans l'ombre : Edmond Fournier d'Albe (Negesydd o'r Ynys Werdd).

J'assistai au congrès de Dublin avec une délégation bretonne de 7 membres : Prof. Cadic, Jean Le Fustec, Léon Le Berre, Alfred Lajat, François Vallée, Mme Mosher. Nous y rencontrâmes l'élite des Patriotes et des Penseurs de nos nations dont on ne peut oublier les noms.

L'Irlande était représentée par lord Castletown, lord Inchiquin, lord Dunsandle, comte Horace Plunkett, D' Douglas Hyde, P.-H. Pearse, Alfred-Percival Graves, F.-W. O'Connell, O'Neill Russell, the Hon. William Gibson, Mrs Alicia Needham, P.-G. Geoghegan,

the rév. Percy Treasure, Michael O'Malley, Kevin O'Duffy, James Duncan, O'Mubrenin.

L'Ecosse était représentée par D' Mac Gregor, Théodore Napier, A.-S. Mac Bride et ses filles, Alexander Carmichael, ses fils et sa fille, Montagu Mac Murdo, the Mac Dermott, Archibald Sinclair, John Mac Kay, Stuart Glennie, the Hon. Stuart Erskine; Prof. Patriek Geddes, Rodrik Malcolm Mac Farlane.

Le Pays de Galles était représenté par Principal John Rhys, prof. Harry Johnson, D' Morgan Dockrell, prof. Anwyl, the Hon. Mrs Herbert of Llanover, Miss Verity Williams, Miss Alis Mallt Williams et son frère, John Kelt Edwards, Llewellyn Jones de Holywell, Mme Gwyneth Vaughan, les bardes célèbres, Cadvan, Gwynedd, Eifionydd, Cochfarf, Houva Mon et Ariunydd Penygarn; les harpistes, Peder James, Miss Gruffydd Richards, Miss Maggie Jones et Telynores Gwalia.

La Cornwall avait montré qu'elle vivait encore, en nous déléguant MM. Duncomb Jewell, Harry Jenner et John Arnall.

D'Amérique était venu le prof. Robinson, de Harvard University, et d'Allemagne, les savants de langues celtiques, Heinrich Zimmer et Kuno Meyer.

Le congrès dura huit jours : il fut un triomphe. Le monde entier en parla, et apprit que la race celtique, comme Lazare, était sortie du tombeau.

Le menhir symbolique

En 1903, le second congrès Pancelte eut lieu dans la bonne ville de Carnarvon. Il y vint des milliers de Celtes des quatre Nations. Le Gorsedd des Bardes y tint une assemblée extraordinaire, et l'on éleva dans la cour du vieux château un menhir symbolique composé de plusieurs pierres superposées représentant nos nations divisées et réunies. Cette cérémonie solennelle affirma notre réunion à la face du soleil « œil de la lumière ». Puis les pèlerins de l'Idéal respirèrent le bâton du voyageur et retournèrent dans leurs villages séparés par des centaines de lieues de terre et de mer.

Pour fixer l'histoire de cette époque de Fraternité, il faut rappeler les noms des villes où la famille celtique se rassembla encore avant l'orage de la guerre :

Merthyr-Tydvil.....	1901
Rhyl	1903
Edinburgh	1906
Saint-Brieuc	1906
Swansea	1907
(ici les Bardes bretons reçurent de leurs frères gallois une riche lanière).	
Brest	1908

Nantes	1810
Carmarthen	1911

A chaque étape, augmentait l'armée des volontaires, grandissaient les amitiés, et se fortifiaient les liens de sang et de langue, plus forts que quinze siècles.

La guerre mondiale.

Le 2 août 1914, la corne de guerre mugit sur l'Europe. Les hommes sautèrent sur leurs glaives, et la voix du canon couvrit celle de la harpe.

Mais ce fut une occasion nouvelle pour les Celtes de Grande-Bretagne, de France, d'Amérique, du Canada, de Nouvelle-Zélande, d'affirmer sur les champs de bataille une union qui était née dans la paix. Le sang des Celtes coula sur la terre de France, et ce ciment sera le gage de leur alliance éternelle.

Partout, au premier rang, on vit les fusiliers gallois dans la Somme, les volontaires irlandais aux Dardanelles, les Highlanders en Flandres, les soldats bretons à Verdun, les Yanks en Lorraine; nos marins furent aussi les maîtres de la mer.

Où, on peut dire que si Londres et Paris se sont trouvés suivre la même politique, c'est parce que, d'un côté et d'autre, l'élément celtic avait été prépondérant. Pendant 15 ans, les écrivains celtes, les journaux celtes, avaient préparé le lit de l'Entente cordiale des deux grands empires, et ses parrains furent le Gallois David Lloyd George et le Breton Aristide Briand.

Donner sans recevoir.

Partout les liens de sang et de langue ont été plus forts que la Banque Internationale, et plus forts que le mensonge de l'étranger. Les Celtes ont fait la guerre, non pas pour l'amour de l'impérialisme ni du militarisme, mais pour les détruire, et pour donner la liberté aux petits peuples opprimés.

Car nous, Celtes, notre rôle historique est d'avoir toujours eu quelque chose de bon à donner aux autres, tandis que nous ne recevons jamais rien en retour. Nous mettons notre cœur au-dessus de notre raison, mais comme cela nous avons écrit les plus belles pages de l'Histoire du monde.

Ne croyez pas que les liens de sang et de langue soit seulement bons pour les riches, les savants et les artistes. Le peuple aussi les connaît et est attaché par eux.

Je puis, pour terminer cette remembrance, raconter un simple fait personnel de la dernière guerre.

En 1918, je fus promu interprète à la 37^e division britannique, du 4^e corps, que commandait le général Bruce Williams. Elle était alors au feu entre Arras et Cambrai.

J'étais attaché à la Signals Company, et j'allais chaque jour toucher mes rations au magasin de la Compagnie, dont le gardien était le soldat Robert Llewelyn Jones.

A ce nom, je reconnus un homme d'origine galloise. Un jour, pour m'assurer s'il était gallois, je le saluais par ces mots :

« Bore da ! Sut ydach chwi heddyw ? »

Robert Llewelyn Jones tenait dans ses mains un fromage de Hollande, qu'il découpait en tranches. Il faillit laisser choir le tout par terre, et me regarda longuement, la bouche ouverte. Puis, il dit :

— « Beth ? Beth ? Francwr yn siarad Cymraeg ? Ydach chwi yn Gymro ?... »

Je répondis :

— « Non, je suis, moi, un Breton du Finistère. J'habite un petit pays qui est frère du vôtre et qui parle *une espèce de gallois*. J'ai voyagé chez vous : J'ai été reçu dans les fermes de vos montagnes. De quelle partie êtes vous ? Nord ? Sud ?

— « Je suis de Colwyn Bay. »

Pendant que nous causions, la foule des tommies du Yorkshire ouvrait les yeux et les oreilles, et se demandait en quel langage humain s'exprimaient le soldat Jones et le sergent français.

Cela resta toujours pour eux un mystère profond. Mais après ce jour, Robert Llewelyn Jones avait pour moi des attentions de petite mère; il mettait de côté pour mes rations, les meilleures confitures, les meilleures boîtes de singe, il doublait ma ration de bougies; et, lorsqu'on changeait de cantonnement, il réservait une place pour mon barda dans le camion des vivres de la Signals Company.

En d'autres occasions, j'ai rencontré des soldats gallois sur le front français. Nous avons parlé celtique, et aussitôt nous nous sommes trouvés des frères.

Reprise de contact.

Et maintenant, après cette guerre, qui sera la dernière, nous devons lutter encore, ensemble, pour notre langue dans la paix.

La *Celtic Association* est de nouveau debout. Elle a à sa tête trois Gallois, et c'est pour elle un gage de victoire : Mr Edward T. John, d'Anglesey; Alderman John Jordan, de Llansamlet, et Mr D. Rhys Phillips, de Swansea. A Edinburgh en 1920 et à Douglas en 1921, cette société a affirmé sa vitalité. Elle sera en Bretagne en 1924.

En Bretagne aussi, malgré les difficultés de l'heure présente, et le travail quotidien nécessaire pour le pain, le mouvement régionaliste reprend, puisque les cinq conseils généraux de

Quimper, Vannes, St-Brieuc, Rennes et Nantes, ont demandé l'enseignement officiel de notre langue et de notre Histoire dans les collèges et les écoles.

Nous aurons obtenu cela avant dix années.

Le Pays de Galles et la Bretagne sont loyalement attachés aux puissants empires anglais et français. Nos pays sont comme deux frères, qui habitent très loin, dans deux villes différentes. Ils ne peuvent retourner vivre dans la maison de leurs pères, mais il leur est permis de se revoir souvent. Ils doivent aussi apprendre à leurs fils la langue de leurs mères, afin que jamais ne périsse le sentiment de leur origine.

Ainsi, toujours, les liens de sang et de langue seront plus forts que les siècles, et le miracle de l'Amour sera vainqueur de la Mort.

TALDIR.



NOTES SUR LES PETITS PORTS DE BRETAGNE

I. — Leur isolement des voies ferrées

Quand on compare sur une carte la position des petits ports de pêche bretons et la distribution des grandes lignes de chemin de fer, une chose frappe immédiatement : l'isolement des premiers de l'influence des secondes. De l'embouchure de la Loire à Brest il existe 40 ports de tous degrés de puissance. Sur ce nombre il y en a juste huit à être en communication directe avec les grandes lignes de chemin de fer : Saint-Nazaire, Le Croisic, Vannes, Quiberon, Lorient, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez. Six de ceux-ci sont des plus productifs.

Sur la Manche il existe 44 ports; 6 seulement sont touchés par les grandes lignes : Saint-Malo-Saint-Servan, Le Légué, Paimpol, Lannion, en admettant que l'on puisse classer ce port parmi les ports de pêche, Roscoff et Brest.

Sur l'Océan comme sur la Manche, les autres ports sont ou bien desservis par des lignes d'intérêt local, ou bien pas desservis du tout.

L'industrie maritime de Bretagne constitue cependant la moitié de la richesse de notre province, le tiers de l'industrie maritime de toute la France. Moins que toute autre elle ne peut vivre sans moyens de transports; elle exige même dans ces moyens le maximum de perfection, étant donné le caractère particulièrement périssable de la marée.

Lorsque l'on a construit les deux grandes lignes Rennes-Brest et Nantes-Quimper, on n'a pas vu ou on a feint de ne pas voir l'économie considérable qui aurait pu résulter pour le pays entier d'un tracé desservant le plus de ports possible. A cette époque il n'était pas question de chemins de fer d'intérêt local à voie étroite: par conséquent on sacrifia soit par ignorance, soit délibérément et l'on pourrait dire aussi criminellement, une branche considérable d'une industrie que l'on devait au contraire s'appliquer à développer pour augmenter à la fois la richesse nationale et le bien-être des pêcheurs bretons. On a passé sur cette question. Or qu'est-il arrivé ? C'est que les grands ports de la mer du Nord et de la Manche comme Dunkerque, Boulogne, Dieppe, Le Havre, têtes de lignes, concurrencèrent avec une facilité incroyable les ports bretons alors que rien dans leur histoire économique ne faisait prévoir auparavant leur supériorité; et il arriva même que, certaines années, des ports bretons ne purent même pas faire l'expédition de leur spécialité, la sardine.

Les tronçons Quimper-Douarnenez, Quimper-Pont-l'Abbé, Auray-Quiberon, Saint-Nazaire-Le Croisic, vinrent corriger un peu la défectuosité du tracé des grandes lignes, et par la seule recrudescence du commerce maritime qui en résulta, on peut apprécier combien l'influence du chemin de fer était grande.

Pourquoi s'est-on arrêté en si bon chemin ? Pourquoi n'a-t-on pas généralisé ce système des tronçons de grandes lignes qui étaient un remède à la faute initiale ? La solution que l'on a cru adopter, par raison d'économie *apparente* en créant des lignes d'intérêt local, n'en fut pas une. Il ne faut pas oublier en effet, que le transport de la marée demande des précautions spéciales. Un port bien organisé ne peut même pas se contenter d'être touché à un point quelconque par une grande ligne de chemin de fer, il lui faut une voie ferrée à *quai de port* de manière à réduire les manipulations et à supprimer les transbordements avant le point terminus. C'est ce principe d'expérience qui a abouti au train de marée. Or le transport par chemin de fer local ne vaut même pas toujours le transport antique par voiture. Avec ce dernier les expéditeurs étaient à peu près certains de gagner avec le moins d'atout possible la grande ligne avec leur propre personnel habitué à la manipulation du poisson. Avec le chemin de fer d'intérêt local il y a à la fois risque de correspondance, inconvénient des transbordements et des manipulations souvent maladroites qui peuvent influencer sur la perte d'une marchandise fragile.

Les chemins de fer d'intérêt local peuvent donner de bons

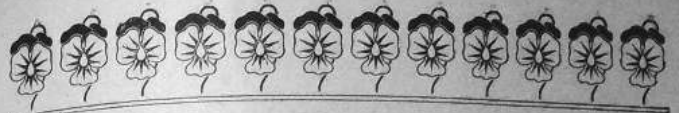
résultats dans les régions agricoles; ils sont des moyens de transport insuffisants pour les industries maritimes qui se servent au surplus d'un matériel considérable et fragile dont le retour doit être effectué avec une grande rapidité. C'est pourquoi les marins-pêcheurs et les municipalités maritimes ne s'expliquent pas pourquoi on a eu recours à un mode de transport défectueux pour desservir les ports maritimes. La véritable solution était de reprendre la construction de grandes lignes ou d'achever celles qui étaient commencées, car Quimper-Douarnenez avait son aboutissement naturel à Audierne; Quimper-Pont-l'Abbé à Piriac par la Turballe. Au lieu d'arriver à ce résultat commandé par la nature, on a coupé l'effet utile de ces lignes et créé une situation insoluble en plaçant cette toile d'araignée de lignes locales qui réclament à juste raison maintenant leur droit de vivre et qui barrent la route à des lignes d'intérêt général.

Les 60 kilomètres de lignes à construire en surplus, lorsque l'on a établi les tronçons précités, auraient coûté bien peu de chose en comparaison des efforts qu'ils demanderaient maintenant et auraient jeté une grande prospérité en Bretagne. Cependant il ne faut pas se dissimuler qu'ils étaient encore insuffisants, car en réalité il y avait à construire dans tout le sud de la ligne de Nantes à Quimper et dans tout le nord de la ligne de Rennes à Brest. Il y avait à donner de l'essor au centre Moëlan-Riec-Pouldu, à la fois riche par sa pêche et son ostréiculture, au centre Etel-Plouhinec-La Trinité et Locmariaquer, au centre Damgan-Pénerf-Billier; et dans le nord de la Bretagne à toute la série des ports de Binic, Etables, Portrieux, Saint-Quay, c'est-à-dire à toute la côte entre Saint-Brieuc et Morlaix. Aussi, de grâce, si l'on doit faire de nouveaux tracés, que l'on abandonne le système des lignes d'intérêt local qui est un empêchement à demeure au développement de nos ports, et que résolument on fasse valoir nos exigences pour obtenir des voies normales, les seules qui puissent nous permettre d'envisager l'avenir.

(A suivre).

H. QUILGARS.

Secrétaire général du Comité de Défense des Intérêts Bretons.



AN EOST

Ma miz eost endro adarre,
Ar pennou-ed a zo dare
Ha Kolaz, gant holl dud e di,
A zeu, mintin mat da vedi.

Tomm eo an heol ha war an ed
Ne c'heuz banne avel ebéd :
Ware'hoaz da noz, ma gesk an holl.
Sur e vezo leun ar c'hriagnol.

Diwisket gantan e chupenn.
Kolaz en em laka er penn
Hag e vederien war e lerc'h
A voulc'h ar gwiniñ pe ar c'herc'h.

An holl filz'er kevret a gouez,
Eun dud eo selaou o mouez
Hag an douar en em c'holo
A bennou-ed hag a golo.

Unan awechou a eñan,
A lemm e falz war ar mean
Ha gwelet a c'heller warni
Eur bann heol o steredenni.

Pa ver ar c'houezen war an tal,
Pep-hini a zamm e voutal,
A ev c'hwec'h gouzougad pe zeiz
Ha skanwoc'h e kav pouez e zeiz.

Da greiste merc'h vihan an ti,
En he dourn eur paner ganti,
A zeu d'ar park hag ar plac'hig
A denn ar bara hag ar c'hig.

Neuze, dindan ar gwez dero,
Ez a ar javedou en dro
Ha mern a zo lounket buhan,
Rak naoun o deuz, bras ha bihan.

Kolaz, e lagad o virvi,
A zell ouz ar greun melen vi,
A bouez tri benn-ed pe bewar
War bal e zorn hag a lavar :

« Bennoz da Zoue, rak biskoaz
N'em beuz bet gwiniñ ken kaer c'hoaz;
E hano meulet ra vezo,
Bara diouc'h ho c'heant ho pezo. »

Goule eur penzad kousk, Kolaz,
E dud holl d'e heul, a ziblaz
Ha ken a vezo poent kousket
Al labour na ehano ket.

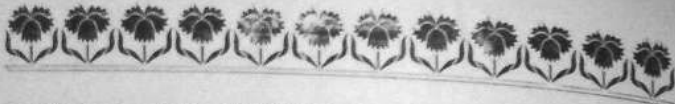
Emberr, kerkent ma ziskenno
An noz euz har an reny warno,
O zal ken du hag eur c'hlaouen,
E tistroit d'ar gêr laouen.

Va mab, ouzin selaou brema :
Tûl evez n'eo ar vuoz-ma,
Pe vezo hir, pe vezo berr,
Nemet euz eost kaer da ober.

Da euz eo da bark : emi
Ma gras Doue o lagerni,
Ne vank dezi na gres na glas,
Ra zevo outi euz eost bras !

J. L'HARCOUC'H.





ESSAI DE TECHNOLOGIE BRETONNE

IV

Bicyclette

(Dans la dernière technologie (machine à écrire) une ligne a été omise à l'impression. Après *araok-skriverez*, page 225, ligne 1, rétablir : machine (à marteaux) à frappe en avant (comme l'Underwood); *skoerez a-strop* (ou *war-blea*) machine (à marteaux) à frappe latérale, le marteau se mouvant horizontalement (type Emerson... A la fin de ce même paragraphe *henthher* est à corriger en *hencher* ou *henter*. A la liste des différentes sortes de marteaux on peut ajouter : *morzol diouharek*, *morzol kroummellek* marteau en anse (de l'Oliver).

Marc'h-houarn bicyclette; *renerez* (m. et f.), *stur*, *levia* direction; *barrenn-stur*, *paol-stur* (f.), *stur* guidon (*plên* droit, *war draon*, *stonet* baissé, *war-grec'h*, *savel* relevé, *a-zalc'h-dre-ziabar* à serrage intérieur); *dournell* poignée; *dournell*, *loc'h starderez* poignée, levier de frein; *forc'h* fourche; *korzenn* ou *lost ar forc'h* tube droit de la fourche; *penn ar forc'h* la tête de la fourche; *penn-forc'h* *pladennnek*, *pladennaouek*, *war bladennou* tête de fourche à plaques (type le plus répandu; les autres types se désignent le plus souvent d'après les fabricants); *kib ar forc'h*, *korzenn-gib*, f., pl. *korzennou-kib* douille de direction; *kibell*, f., cuvette (*-difinn* fixe, *-reiza* de réglage); *tarzell elbek* (de *ell* ergot) rondelle à ergot; *azkraouenn-starda* (ou *-sac'ha*) contre-écrou de serrage.

Rod araok roue d'avant; *mouell* moyen; *ahel* axe; *kraouenn-gib* cône; *kibell* cuvette; *kraouenn-reiza*, *kibell-reiza* cône, cuvette de réglage; *boullig* bille; *korf ar mouell* corps du moyen; *jodon* flasques; *toull-emprenn* trou de rayon, pl. *toullou-emprou*; *toull-coll* trou de graissage; *eoler* graisseur; *emprenn* rayon, pl. *emprou*, *emprennou*; *emprenna*, *emproui*, *emprennaoui* mettre un rayon, garnir de rayons; *emprennadur eeun* montage (de roues) à rayons directs; *emprennadur kroazet* montage à rayons tangents; *troad* (*emprenn*) talon (du rayon); *penn-rived* talon à rivet (du rayon tangent); *penn-binset* talon fileté (du rayon direct); *kraouennig-stenna*, *stenner* écrou tendeur; *kammed*, f., jante (cleuz creuse; *hanter-gleuz*, *diougorzennnek*, *stumm Westwood* demi-creuse, type *Westwood*); *vetal* métallique; *-prenn* en bois; *prenn-metal* renforcée, bois et métal; *kant-* (*rod*) *-c'houezet* pneumatique; *goldenn* enveloppe (*kompez* lisse, *rôudennnek* striée; *war orjalennou* à tringles; *war zeulou* à talons); *bouzellenn* chambre à air; *tuellennig-c'houeza*, *toull-c'houeza* valve; *bouzellenn dic'holbenn*, *bouzellenn-* (*marc'h-houarn*) *-red* pneumatique simple tube, boyau de course.

Rod adrenv roue arrière; *rod dizalc'h* roue libre; *dizalc'herez* mécanisme de la roue libre; *kemmerez-herr*, *herrgemmez* changement de vitesse; *mouell liesherrek* moyen à changements de vitesse; *mouell daouherrek*, *mouell triherrek* moyen à deux, moyen à trois vitesses; (*mouell*) *starder dre zigamblia*, *starderez dre zigamblia* moyen à frein intérieur par contre-pédalage; (*mouell*) *daouherrek dre zigamblia*, *liesherrer dre zigamblia* moyen à changements de vitesse par rétropédalage.

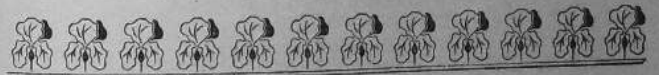
Stern cadre; *frammou* (mieux *kenframmou*) *a-wel*, *kenframmou diswel* à raccords visibles, invisibles; *kenframm*, *kenframmadur* raccord, raccords; *dalc'her-dibr* potence de selle; *envez-starda* collier de serrage; *bins-starda* vis de serrage.

Kamblierez, *troadaterez* pédalier; *kib ar gamblierez*, *kib-uras* coussinet du pédalier; *kambli*, *troadikell* manivelle; *genn* coin; *tarzellig ellek* petite rondelle à ergot; *troadell* pédale (*heskennek* à seies, *gomennek*, *gomennaouek* à caoutchoucs, ou *war heskennon*, *war c'homennou*).

Chadenn chaîne; *mell* maillon; *roll*, *rollig* rouleau; *eun-rollek*, *deou-rollek* à doubles, à simples rouleaux; *boest-chadenn* carter; *rod dantet vras* grande roue dentée; *rodig* pignon (*a-zalc'h* fixe, *dizalc'h* de roue libre); *reizerez* *chadenn* tension de chaîne; *garan* la coulisse; *stenner*, *stennerez* la patte de tension.

Difanker (garde-crotte); *starderez* frein (*war gammed* sur jante, *dre varrennou*, *dre orjalennou* à commande par tiges, par câbles (genre Bowden).

F. VALLEE.



KER-IZ

Diwar barzouek gallek.
Frederik ar GWYADER.
Kinniget, gant doujans, da Vaz Kemper.
Y. C.

Ar goulou deiz en nenv a darz splann da c'hoarzin
Hag an heol en e zav war dreujou ar mintin
A veuz ar bed a-bez en eur mor alaouret.
— Evel eur plac'h gadal, c'hoant da veza karet.
A hantergousk, harpet ouz brec'h he amourouz,
Iz, ar Gêr-Veur, a gousk, hag a ziskuiz didrouz.

Evel e-kreiz an den e kaver ar galon,
 E-kreiz ar Gér e sav lez ar Roue Gralon;
 Eul lez pinvidikaet gant aour ar broiou pell.
 E douriou mein-benet, 'vel touriou eur chapel,
 A bign uhel en oabl penn o nadoziou-mein,
 Alaouret gant an heol o c'hoarzin war o lein.
 — Da yaouankiz an deiz, an holl draou o tevel,
 Ne glever met ar Mor o tiskenn, o sevel,
 Hag e wagennou doun ouz harz ar sklujou dir,
 O wenna, o tarza, o skei klemmus hag hïrr;
 E gommou, bep eil tro, dalc'hmat o luskellât,
 Ouz an aod o tostât, pe d'ar meaz o pellât !

**

Eman kuzet al loar, rouanez gaer an noz,
 Hag an heol ruz a bign da skuilh puilh e vennoz
 War c'horre an devez a zo nevez ganet.
 Setu eur al labour a zo breman sonet,
 Ha diwar ar Gér-Veur eo nijet ar c'houked,
 Dizonjet ar skuizder kreiz an Amourouzed.
 — Bre-holl, a-beñn vremen, etrezek e labour
 E weler, tiz warnan, o vont ar micherour,
 Vel ma weler gwenan d'o bleun o nijal stank;
 Ha war ar mor kompez, o gweliou dispak frank,
 Heligenta ganto, daou ha daou, tri ha tri,
 Da glask marc'hadourez, e tilec'h al listri.

**

Trouz al labour breman a gan e ganaouen
 Hag ar vuhez a red ebarz ar Gér laouen ;
 Kêr-Veur an Arvorig, setu dihun Ker-Iz,
 Anavezet er bed he hano a frankiz.
 Rouanez digabestr, nag e oas kaer eno,
 Da vogeriou ec'hon lipet gant al lano,
 Ker-Iz azezet blot war beven ar mor glaz !
 Hag ar gwella frouezen eus da c'halloud ken braz
 Oa ar Frankiz Santel, ha ne gaver hepdi,
 Ebarz an draonien-man, an distera dudi

DAHUT I...

Hogen merc'h ar Roue, Dahut flour ar brinsez
 Ebarz he gwele bouk, evel eur rouanez
 A bok d'he orgeder, unan nevez bep deiz...
 Ar boan nag al labour ne ket eviti oant.
 Pebez diroll hudur, buhez ar Vestrez koant,
 Adal m'he deus tanvaet ar garantez direiz !

Keñta tro ma kouezas, edo yaouankik flamm;
 Hag hano an hini a dlee chomm dinamm
 A oa diwar neuze eur merk a hudurnez;
 Hag ar re a zouje rouanez an Arvor
 A ouelas war Dahut ha war he dizenor,
 War ar brinsez kouezet e fank an fallentez.

**

Egiz gant an avel e c'hoenv bleun ha glazvez,
 Deut da veza eur c'hast, ar rouanez divez
 He deus kailharet oll kurunen he glanded.
 Dindan he zreid er fank, Dahut ar brinsez koant
 He deus moustret, dinec'h, sae wenn he badiziant :
 En em gollet an El ; gouelit ! gouelit ! Barzed !...

**

En aner, Gralon fur, rener dispar e vro,
 War zirollou e verc'h a skuilh daerou c'hwero :
 Hi a zelaou hepken broud he c'hoantegeziou.
 En aner eo e sav goelvan doanuis an tad;
 Merc'h ar roue n'eo mui nemet eur zerc'h divad
 A c'hoarz ouz e zaerou, 'n eur vont d'he dizurziou.

**

— Kerz ! Rouanez Arvor, an diroll zo boulc'het;
 E hanaf an dizurz, ev keit ha da zec'hed,
 Distân da c'houzoug zec'h !
 Amourouzien, setu eur bern ouz da c'hortoz.
 An Arvor az malloz, pa ouel he roue koz,
 Met te a ev, dinec'h !

**

Da zell a zo maro ebarz da lagad mêt;
 'N eur gousket, e larez : « Amourouz, awalc'h eo,
 Sonj e varvi warc'hoaz ! »
 Ha p'out skuizet gantan, e kasez kuit hennez
 Ha goude da gousked d'az sklav e kemennez
 « Galv d'in unan all c'hoaz ! »

**

Netra na c'hell mougâ an tân a zev he c'hreiz;
 Merc'h fall ar Roue koz a hent bep noz, bep deiz
 Amourouzien nevez...
 He re goz ve beuzet kerkent er mor, didrouz;
 Met hi n'hell ket beuzi, en he dizurziou louz,
 Tân he fallagriez !...

AR MARC'HEG DIZANAF I...

Setu duhont o tont, da zaoulamm e varc'h du,
 Eur marc'heg yaouank koant alaouret a bep tu.
 — Piou an diaveziad a veaj e unan
 Hag a red evelse an Arvor dre aman ?
 War e dremm e lugern koantiri ha gened,
 E vleo endro d'e dal a flod hag en em led.
 — O marc'heg yaouank kaer, kalonek eo da wad,
 Ha tân ar garantez a verv en da lagad !

**

Met hen a-dreuz ar Gêr a gendalc'h gant e hent,
 Ha da lez ar Roue ec'h en em rent kerkent.

**

Kerkent ive m'her gwel, estlammet, Dahut vrao
 D'an amourouz nevez a gav he c'halon hao;
 He buhez a zizurz, krenn, hi he dilezo
 Hag ar goantiri-ze, hi eo he gounezo.

**

N'eus nemeto o daou. — Dahut a ouel dourek;
 N'eo ket gounezet c'hoaz karantez ar Marc'heg.
 Hi a lenv leun kalon; hag hen outi a c'hoarz...
 Koulskoude hi zo koant evel an deiz pa darz.
 — « Perak n'am c'harez ket, eme ar Rouanez,
 Daoust ha ne welez ket boket va braventez
 O lugerni ken splann hag ar bleun d'ar mintin ?
 Me da gar ! Dirazout e kouezan d'an daoulin :
 Kement am eus, zo d'it, me ive pa gari...
 Eur zell, eur ger hepken ! Deus d'am dic'hlac'hari...
 Perak ne barez ket da zellou war va re,
 Te hag a zo breman mestr war hed va ene ?
 Va c'halon entanet en em ginnig gant mall,
 Ha perak e chomez da c'hedal ken pell all ?
 Va c'hoant zo merket sklêr e daerou va lagad,
 Hag, o c'hortoz da varn, em c'hreiz zo kalonad,
 Rouanez oun : n'eus forz, da bedi 'ran bemdez,
 Daoust hag abenn ware'hoaz am bo da garantez ?
 ...Divat kemer truez, na vrev ket va c'halon;
 Den kriz, petra fell d'it ma kari ac'hanon ?
 Lavar ! Enoriou bras, tenzoriou, gwad zoken ?...
 Ne c'houllan diganit nemet eur ger hepken.

Nan ! Hep da garantez glac'haret e vevin
 Ha nemet da envor a jommo trist ganin
 Ha pa skey ar Maro, ra zeuy da vihana
 Da skeud rôg da glevet va hirvoud diweza ! »

Warlerc'h he c'hleminaden ouz skoaz he amourouz,
 Aounik, e harp he fenn evit gouela didrouz;
 Hag epad ma c'hoarz hen, dinec'h ha dizeblant,
 En Dahut an dispi 'vroud e flemmou dre gant.

— Hag ar rouanez-ze, daoust ha Dahut eo c'hoaz,
 Hi ha 'n em vezve dec'h hep sonjal e ware'hoaz ?
 Doaniet ha distronket, tevel a ra bepred,
 Hag a-hed he dioujod he daerou tomm a red.

Kloz eo he daoulagad; evel fallgalonet
 Eur skor d'he brec'h dinerz he deus bet goulennet;
 Ha digant an hini a gar adreist pep den,
 He dorn, da ziweza, a glask eur startaden !

Lavaret e vefe eun dremm dinoaz ha glân
 Kement ar garantez enni a c'houez he zân,
 Hag ene an den-ze a rank beza gwall-gri
 Pa lez ar galon-ze kement da hirvoudi...

— Dizale, he malvenn a zigor a nebeut;
 Egiz divoredet he c'horf oll en em reut.
 Hag he envoriou fall, skrijus vel eun hunvre
 A gemer en he fenn, prim, an tu war-c'horre...

Neuze, e-kreiz he foan e kemer nerz awalc'h
 Ha war an dizeblant e tól he zellou bale'h;
 « Kuit ez an, emezi; d'an diroll prim d'ar red,
 Skuiz oun ouz da garet ha da bedi bepred. »

A boan ar c'homzou-ze zo deut war he muzell,
 Ma wel he amourouz brec'h digor, kun e zell;
 O c'hoarzin e tired : Penôs ? Daoust ha gwir eo
 Eman ar blijadur o tont daveti, dreo ?...

Hen a grog en he dorn hag a goms outi flour;
 « A vreman da garan, evel na rayo gour...
 Met arok diganit, Dahut, me a c'hortoz
 An alc'houez aour a zoug da dad ha deiz ha noz ! »

**

Roët he deus he ger; n'eo ket eun alc'houez aour,
 He c'halon diouz he c'hreiz a rofe Dahut baour.
 Ha dre ma koms laouen, an draouien a zistôn
 Hag a zigas, pounner, hekleo heuz ar Mor don !...

KOUSK GRALON

Trouz ar festou hed noz a dav barz ar pellder;
 Gralon ar roue just, el lez, a gousk seder.
 — Ebarz ar banvezioù, etouez ar gwin, ar bleun
 E strak c'hoar zadennou, e stok hanafou leun.
 An amourouzien lik a bok d'ar muzellou,
 Ha gwin hag orgedou a veuz dremm o zellou.
 Dre-holl 'ren an diroll dibreder ha trouzuz;
 Ha nikun na zonzj kaout eun dihun ken heuzuz !
 An holl, en Iz, a danv ar plijadurioù gouez,
 Ha d'ar Gêr-Veur e teu hun ar maro war bouez.
 O tiskreiz n'ez eus c'hoaz met roue an Arvor
 Diwallet gant Elez o eskell gwenn digor;
 Ha d'eun hunvre peoc'hus e vuse hoarz dremm Gralon.
 Ar prins koz glan e galon !...

KLEMVAN I

Hogen piou a drouz duhont ?
 E gerz a gren gant aoun;
 Ne lavarfec'h ket o tont
 Kammejou skanv anaou ?
 Nan... Eur plac'h eo o tostât,
 Diskoulmet roll he bleo :
 Kriz a dle beza he stad
 Rak gwenn ha distruj eo !
 Eun dremm gwenn evel lili,
 Eur galon hag a rann ?
 Krena ' ra he izili...
 O !... He anaout a ran :
 Dahut eo, fall he lagad,
 Entanet he zellou,
 O kerzet warzu he zad,
 Didrouz he c'hammejou...
 — Ha Gralon a gousk dalc'hmat

Skuizet gant bec'h e oad;
 Hag hi a zalc'h da dostât
 Iskuit war beg he zroad :
 Ken goustad hag eur skeuden
 D'ar gwele e tired;
 Gralon, hep eur finvaden
 A gendalc'h e gousked...
 — « Ha war da dad, muntrevez,
 Sevel da vrec'h a rez ?... »

Barzed Arvor, gouelit holl
 War Dahut eat da beurgoll;
 N'eus ket lazet he zad paour,
 Met laeret e alc'houez aour !...

AL LIVADEN

— Hop ! Buhan ! Dihunit ! Tud an draonien duhont,
 Tec'hit, tud an Arvor; ekreiz blejadennou
 Ar mor dre-holl a lamm, ar mor a zil ar spont
 A stlap e wagenou.

Eman deut an dismantr : eman deut, pebeuz heuz !
 O Ker Iz, en eun töl, paleziou, mogerioù
 A rank ruilh en o foull gant nerz tarz an dour-beuz;
 Iz hag a venne chomm keit hag an amzerioù !

— Iz e pelec'h eman da holl zoniou direiz,
 Da ganaouennou lik ha da festou gadal ?
 A-bez out kemeret gant ar Mor bras da breiz;
 Trec'het out, ha ne teus netra ken da c'headal.

Da listri, da genta, zo eat da vruzunou
 Epad stourm an arne c'houezet gant an Aotrou !
 Breman a-uz da benn pa strak ar c'hurunou,
 Red d'it kredi ez eus eun Doue en Nenvou !

Ar mor na zouj netra : hual ebet n'hen dalc'h;
 Na espern ken netra; Doue zo krog er stur,
 Eur wech dichadennet, e holl wagenou balc'h
 A losk blejadennou, en noz, gant plijadur.

SANT GWENOLE

Hag epad ma hunvre Dahut d'he c'harantez,
 Gralon a gousk c'houek hep paouez.
 — Ha gwelet ho peus-hu sant bras ar Manati
 O tremen war e varc'h ken skanv hag an avel ?
 Ar spont a zo livet war e ziojod kasti
 Hag e vouez a hisa e varc'h o tielc'hel.

**

Egiz eur froud diroll, gant trouz, d'an daoulamm-ruz
 Ar zant bras Gwenole dre Iz zo tremenet :
 Diwar e varc'h gleb-dour eo diskennet herruz,
 Hag ar Roue Gralon prim en deus goulennet :

— « War varc'h, Roue Gralon, poent eo kemer an tec'h !
 Eman ar mor warnomp !
 War varc'h ! Ha kuit ac'han ! Doue, pounner e vrec'h,
 A gastiz Iz ! Tec'homp ! »

**

Epada ma koms ar zant, ar roue a zelaou;
 Tostât a ra, siouaz ! boud ar mor kounaret,
 Hag o welet Ker Iz o tiruilh war zinaou,
 Didrouz e red daerou ar roue diskarct !

O daou war o c'hezeg, en denvalijen dall,
E taoulammont a-grenn, buhanna ma c'hellont;
Ha pa zellont adrenv e welont, o trouzal,
Ar mor duhont o tont.

**

Met setu ma klever, glac'harus o sevel,
Eur c'harm kreiz an noz du;
Hag ouz sked al luc'hed, difronket o c'hervel,
Gralon a wel Dahut o redek war e du...
Hen a gren, hag a jomm eur pennad d'he gortoz;
Ha war talier e varc'h an tad a grap e verc'h,
Hag e tilammont prim arok ar Mor a groz
Hag a chalp war o lerc'h.

**

Trum a lamm ar c'hezeg; hogen piou 'oar pegeit
Eman c'hoaz Menez-Hom, ha skor e gribennou ?
Tec'hit, kezeg ! Ar mor zo tost ! E wagennou
A dap betek ho treid !

**

Met gwasoc'h-gwaz a zailh lammou ar c'hoummou beo,
Eun nerz o c'has arok, ha Doue zoken eo.
— « Ne dalv ket d'it ar boan, mont a ranki da goll,
Dahut, rak re spontus ez eo bet da ziroll ! »

**

Siouaz ! an eonennou a lamm dreist ar c'hezeg...
Setu mouez Gwenole a zav didruezek;
« Gralon ! Gralon ! diwall, Gralon, paour kez Roue !
Tôl an diaoul-ze er mor ! Salv da gorf, da ene ! »

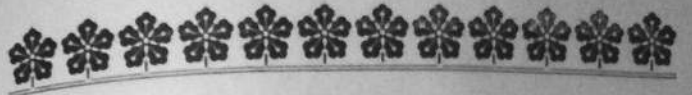
**

Siouaz ! Dahut a glev ! — Gralon 'glask he diskar
Met hi ouz an talier, nerzus, a stard he gar !
E bann e sav ar marc'h, gwenn-kann-oll gant ar c'hloz;
Hag ar Mor, en o zro, en eur vervi a groz.

**

« D'ar mor ! a c'harm ar zant. — Ha sent ouz urz Doue ! »
— O nozvez reuzeudik !... Ha, sentus, ar Roue,
Daoust d'he fedennou start, en dour a stlap e verc'h !
...Kouezet eo ! Hag ar Mor a arzav o lerc'h...

EOSTIG KERINEK.



BRETON VANNETAIS

Dans l'avant-dernier numéro de *Buhez-Breiz* a paru une appréciation du breton vannetais qui contient avec une part de vérité, une grande proportion d'exagération. Nous citons :

I

« En vannetais la tendance est encore plus forte qu'en trécorrois à substituer la forme synthétique surtout dans la conjugaison. »

Oui, je sais, nous avons perdu, a ce siècle dernier, le préterit primaire : *Kañnezant, ils chantèrent*, et le préterit secondaire : *Kañnezent (je croyais qu') ils chanteraient*. Et il bien vrai que notre littérature de piété, soit à tort, soit à raison, a pour principe de ne pas sortir de l'usage actuel le plus général. Mais, en dehors de ce genre spécial, il y a une littérature plus libre, qui se propose bien de reprendre les vieilles formes synthétiques, parfaitement comprises encore à l'heure qu'il est.

Que, par ailleurs, la conjugaison vannetaise soit plus analytique que la léonarde, je ne le vois pas du tout. Ce n'est pas nous qui disons : *Ne gar ket ac'hanoun*. Nous disons, suivant la tradition : *N'em har ket*. »

II

« Les formes personnelles ne sont plus employées en dehors des phrases négatives et des subordonnées. Au lieu de : *Arc'hoaz ez in d'ho kwelet*, on dit en vannetais : *Arc'hoaz me a ay d'ho kwelet*. »

La vérité est que les deux constructions sont usitées. Le peuple se sert surtout de la première; les écrivains qui malheureusement parlent en français, abusent de la seconde. Je dis qu'ils abusent; mais je ne condamne pas la construction en elle-même. Est-ce que l'auteur de l'article la regarderait comme incorrecte ? Les grammaires trécorroises posent comme une règle absolue que, lorsque la phrase commence par un complément adverbial, elle doit continuer par la particule *ez* avec la conjugaison personnelle. Les grammaires vannetaises ont, sur ce point, des idées plus larges, fondées sur l'usage du moyen breton et même du gallois moyen. Ci-joint un exemple tiré des *Mabinogion* : *Ac ygyd ar dyd Peredur a glywei diaspal, et dès le jour Peredur entendait un vacarme.*

III

« Dans les subordonnées, tendance à confondre comme en français, *si* conditionnel et *si* dubitatif : Je ne sais si j'irai; s'il fait beau, j'irai. Le premier se rend par *ha*, le second par *ma* en léonard. En vannetais on emploie *mar*. »

Nous ne confondons pas, nous distinguons au contraire très bien, *mar* conditionnel et *mar* interrogatif. Mais voilà, nous employons le même mot dans deux sens différents : C'est un fait très ordinaire. Dans l'espèce, la duplicité de sens n'a rien d'inouï : elle existe en grec, dans le latin populaire, en français et aussi en cornique. Dans ce dernier dialecte, on trouve *mar* à côté de *ha*. Nous ne faisons que continuer la tradition, et nous pensons que c'est un avantage d'avoir, pour l'interrogation indirecte, deux particules au lieu d'une seule.

IV

« La syntaxe du vannetais est extrêmement francisée. La tendance à la francisation de la syntaxe est générale, même en Léon; mais en vannetais elle est complète ou peu s'en faut : *Me wel an amzer e zou kaer* au lieu de *me a wel ez eo kaer an amzer*. »

Allons donc ! Je défie l'auteur de l'article en question de trouver dans toute la littérature vannetaise un seul exemple de cette construction, donnée pourtant comme caractéristique. — Il va sans dire que nous mettons hors cause le cas d'une incise (*Me huel, je le vois*), et le cas de plus en plus rare de *penaus* (gallois *panyw* et *mai* qui se construisent de la même manière. *Credir mai ese a ranodd Gymru yn escobaethau, on croit qu'il divisa la Cambrie en évêchés*).

V

Le dialecte du Goëlo « est presque aussi altéré, tronqué et mutilé que le vannetais. »

Après ce qu'on a vu plus haut, on peut lire sans effroi ce sévère jugement, qui n'est du reste appuyé d'aucun considérant.

P. G.

Nota. — C'est avec empressement que nous publions l'article que nous adresse un éminent grammairien vannetais en réponse aux remarques concernant son dialecte que l'on trouvait dans un récent numéro de *Buhez Breiz*, sous la signature de Meven Mordiern. Deux raisons m'y incitent personnellement : tout d'abord mon affection pour le dialecte vannetais que j'ai appris moi-même autrefois avec zèle, sous la direction de mon ami Loeiz Herrieu et dont j'ai pu apprécier les beautés réelles et le

caractère bien breton; c'est ensuite le désir que j'ai de servir de mon mieux la cause de l'union de tous les Bretons, ce qui n'est pas, hélas ! chose toujours facile.

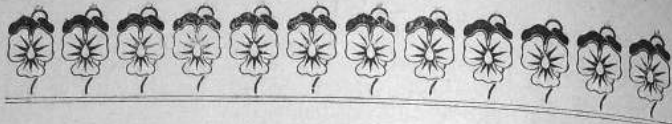
Dans le numéro de juillet de *Dihunamb*, Loeiz Herrieu recommande l'entente des écrivains des quatre dialectes, dans l'intérêt de la langue bretonne; ceci est très juste, mais il faut avouer que les Vannetais ne prêchent pas toujours d'exemple et ne recherchent pas précisément les contacts avec les autres dialectes, par oubli probablement, mais il y a pourtant des péchés qui sont des péchés d'omission.

Nous avons toujours été prêts nous-mêmes à ouvrir largement notre revue au breton de Vannes et à lui réserver même plus que sa part dans le but d'habituer nos écrivains et lecteurs K L T à la lecture du vannetais; *personne n'a jamais répondu à notre appel*; nous faisons de la réclame à *Dihunamb*, la vaillante revue lorientaise, à laquelle nous attachent tant de souvenirs, elle n'en fait pas pour nous; simple oubli, évidemment, et dont nous ne nous offensons nullement, mais qui dénote néanmoins un certain esprit de défiance inconsciente; tout récemment encore, un grammairien vannetais, qui fait autorité dans le Morbihan et à qui nous croyons avoir rendu un léger service, s'est désabonné sans explication. C'était bien son droit évidemment, mais enfin, ce n'est pas ainsi que l'on fait l'union, c'est comme cela au contraire, que l'on décourage les bonnes volontés ou qu'on les rend impuissantes.

Um gleuet, um gleuet, dites-vous, Loeiz Herrieu, et vous avez bien raison, non seulement en ce qui concerne la question si grave de l'unification du breton, mais aussi pour tout ce qui touche à la bonne entente de nos forces régionalistes, divisées aujourd'hui en fractions méfiantes et ennemies. Nous avons eu des personnalités et des groupements hostiles jusqu'ici et voilà que nous n'avons même plus le même programme. Ceux qui comme moi sont bien placés pour le savoir se rendent compte, hélas ! du mal que nous font toutes ces divisions; elles nous frappent tout simplement de paralysie, alors que nous serions si forts si nous voulions être un peu plus charitables les uns envers les autres et moins obstinés, moins intractables. Le remède vous nous l'indiquez, Loeiz Herrieu : *Um gleuet*. Pour l'amour de la Bretagne, que ces deux mots nous indiquent notre ligne de conduite.

PIERRE MOCAER.





Eur Gaou Talvoudus

Azezet war ar c'hlasvezen, a-us d'ar mor divent e Brignogan, peder blac'h yaouank a oa o komz etrezo eus a bep seurt traou. Unan anezo a lavaras eur gaou re anat, ha dioustu eun all a lavaras d'he c'henseurtez n'oa ket mad lavaret gevier.

— Mad ! eme Paulinig, evidoun-me em eus sonj em oa eun dervez lavaret eur gaou, met eur gaou da ober vad oa ; selaouit mat va istor, ha goude e lavaroc'h d'in pe fall pe vat em eus great.

**

Er blavez 1918 oamp neuze, an tennou a strake a bep tu evel p' o dije great marc'had, ha soudarded a goneze a-steiu. Er c'hlanvdi bras en Naoned oan neuze o prederia ouz ar zoudarded keiz gwall vac'hagnet. Unan eus ar zoudarded-ze, eur Breizad eus Sizun, bruzunet e c'har zehou hag e vreae'h zehou ive, a oa d'in da entent outan. Eiz dez goude ma oa digouezet er c'hlanvdi, e c'har a oa trouc'het dioutan, ar c'heaz paotr yaouank. Buhan e teujomp da veza daou vignon, rak me lavaras d'ezan oan eus Kemper. Buhan ive e lavaras d'in en devoa e Sant-Kadou eur vestrezig, hag hi koant evel eur stereden.

— Evurus oc'h neuze, mignon, ma talc'h mat d'he ger.

— Oh ya, dimezel, dalc'her a raio d'he ger, rak eiz dervez araok kimiadi diouti oa bet ar weladeg, ha pell zo e vijemp bet dimezet panefe ar brezel-man. Kalz a verc'hed all o deus a-vreman great evel ma raio va mestrez : roet o deus o c'halon da dud mac'hagnet, pegwir o c'harient pa oant dibistik. Oh ya, dimezel, dimezi sur a rin gant va Marianig, hag hep dale pell, rak breman, pa 'z eo tronc'het va gar diouzin, e vezin kaset d'ar gear, da welout va zud ha va dousig koant.

Koulskoude, breac'h zehou va zoudard, e-leac'h gwellaat gant nerz al louzeier, a zeblante ober goap ons oll skiant al louzaouerien, breina rea a dachadou, hag he zrouc'ha oa bet red.

Staget a-nevez evit eur pennad mat war e wele a boan, paotr Sizun na golle ket kalon, ato ar zonz eus e Varianig a

zave da uhella en e spered, ar zonz-ze a zeblante hen dele'her beo, rei nerz d'ezan ha lakat da dec'het dioutan an derzien.

Eun abardaevez oan eat en e gamprig, ar paotr a zeblante morgouket, met gwelout a ris war e chod debou eur veraden-nig daerou, bihanik evel eur berlezen.

— Ac'hanta, kenvroad, eur c'houskig ho peus great ?

— Siouaz ! dimezel, kousket ne ran ket, rak bet am eus digant va mestrez eul lizer ha n'eus ket ennan nemeur a dra vat evidoun. Dalit, lennit hag e welfoc'h.

Lenn a ris al lizer penn-da-benn : ar plac'h yaouank a lavare oa red d'ez i dimezi dioustu, rak he zad a oa nevez marvet, ha red oa kaont raktal eur gwaz evit kas an tiegez en-dro, ha kant ha kant digarez all.

« Ma vijes bet aman breman, Loeiz, va mignon muia-karet, sur e pije va c'hemeret, ha laouen e vijen bet o lakat va dourn en da hini, met siouaz !... »

Ha va Breizad a oa eur beac'h pouner war e spered, e galon a lamme evel eur podad lichou, an derzien a rede dre e wazied. E nebeud devezioù ar zoudard a denas da veza teuzet evel eur spez.

— Va Doue ! emeve, marteze ar plac'h fall-ze a gendalc'h da zigas lizerou dipitus d'am zoudard, hag an dra-ze hepken a c'hall lakat diez e spered, ha lakat an derzien da wasaat.

Koulskoude, eur vintinvez al louzaouer-meur a lavaras d'in gouestadik :

— Achu eo, n'eus mui netra da ober, nemet gortoz fale'h an Ankou !

War-dro div eur goude kreisteiz, va c'henvroad a reas ouzin eur zellig truezus, ha gant eur vouez hag a ziskoueze doan e spered, e lavaras d'in ar c'homzou-man :

— Skrivit d'ez i, lavarit d'ez i emañ o vont da vervel, pell diouti, pell diouz an hini a garan c'hoaz !

Raktal e kemeris paper ha pluen, ha buhan liou war baper. Lavaret a ris d'ez i e vije ar c'hlanvour laouen oc'h he gwelout, ha marteze hi zoken a c'halle c'hoaz her para. Klevet em oa gantan e oa hi pinvidik, e c'halle dispign eaz arc'hant eur veach d'an Naoned. War eun dro e kasis d'ez i kelou dre orjal, hep rei da anaout d'am c'hlanvour.

Paotr Sizun ne flache mui, seblantout a rea gortoz ar c'helou gant fizians, e derzien a ziskennas eus a zaou-ugent anter da nao ha tregont, hag en doare-ze oa bet e-doug daou zervez. D'an trede dervez, da nav eur eus ar mintin, edoun adarre en e gamprig : e zaoulagad anter-varo en e benn a zelle ouzin gant truez, ha diouto e welis beradennou daerou, ar re ziveza a welis. Kompren a rean petra c'houlenne ar c'hlan-vour, petra glaske e zaoulagad beuzet en o daerou. Koulskoude, lenn d'ezan al lizer skrivet gant e Varianig, a vije bet rei d'ezan taol ar maro. Ar plac'h yaouank a Zant-Kadou a oa karget a zigareziou, he mamm-goz a ao klanv, poent ar medi a oa, an eost a oa o vont da goll, ha goude !... Pegwir he doa roet he ger d'eun all !... n'helle ket dont !

War-dro dek eur, ar zoudard toc'hor a zeblante beza kousket, a-veac'h ma kleven e huanadennou, e galon a lamme gouestadik, e zivesker, e dreid a oa yen, e zaouarn a oa c'hoaz klouarik.

Direnket marteze ganen, va c'hlanvour, evel spontet, a zihunas, a zigoras frank e zaoulagad.

— Ac'hanta, dimezel, netra c'hoaz ?...

Hag e klozas e zaoulagad, ar paour keaz toc'hor. Mont a ris neuze gouestadik da lakat va muzellou war e skouarn, hag evit esa astenn d'ezan c'hoaz eun tammig e vuhez, e lavariz ar gaou-man :

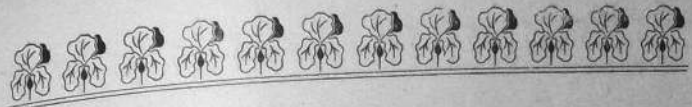
— Warc'hoaz vintin Marianig a erruo, en hent emahi, kelou mat a zo evidoc'h !

War dremm drouglivet ar c'hlanvour e welis raktal an nenvennou o labourat, digeri reas e zaoulagad, sellet a reas etrezeg an Nenv, ha seblantout a rea lavaret d'in edo e ene o vont da nijal war-zu eur bed gwelloc'h. Gervel a riz neuze al louzaouer, komprenn a rean oa pred ar maro gant va c'henvroad hag e gwirionez ne fazien ket, eun anter-eur goude e tenne e huanad diveza, pell diouz e Varianig, diouz e Varianig digalen ha digar.

*
**

Ha breman, p' ho peus klevet va istor, lavarit d'in pe vad pe zroug am oa great o lavaret va gaou, a c'houlennas Paulinig, en eur zee'ha eul lomm daerou.

LOEIZ AR FLOC'H.



Tenner Mouded Yun Elez

Da viz mae, mintin mat, en e veg eur c'hornig,
 Ha dindan e gazell peurvuia eur balig,
 Alies, diarc'hen, e kerz war-zu ar yun
 E-lec'h ma vez kavet bep devez eus ar zun
 En eun toull kailharek, kuzet beteg e choug :
 A-wechou ne weler nag e benn nag e c'houg
 Eun dro, en eur zistrei a vale e Forc'hen (1)
 Anavezet e Breiz en abeg d'e dorgenn,
 E c'hoantaen klevet gant eun tenner brudet
 E petra e sonje en e boullig mouded :
 « — Me a vefe eurus m'em befe mignonicz
 « Perag eta ez oun gwelet fall alies,
 « Kemeret 'vit eun teuz, eur morian, eun touseg,
 « Gwall-gaset gant eleiz, gant meur a vabouseg,
 « Betek da eur va fred, pa zebran va zamm kreun
 « War vorâ va zoull moudeâ pe e penn eur feunteun ?
 « En eur vro paour e koad, pet hebdoun, er goan,
 « A varvfe gant ar riou, na boazfe ket o c'hoan ?
 « Me a garfe beva e-touez ar re-all,
 « 'Vel eun den a zoare ha nan eun aneval...
 « Breman n'em eus, siouaz !
 « Met dispriz, eur wech c'hoaz,
 « Ha 'vit kompagnunez ar sparfilli treitour
 « O plava misterius, pe evel eur barnour
 « Ar gerc'heiz dianket oc'h ehan war eun troad,
 « O yudal en oabl briz eul lapouz divroad...
 « 'Vel-se, pa gouez an noz war gribenn ar mein glas,
 « 'Tilezan va labour evit mont d'an hent bras ;
 « Ha bep gwech 'n eur bellât gant mall diouz Yun Elez,
 « 'N em gavan dizammet ha leun a levenez
 « Drant va fenn a zavan, c'hwitellat 'ran d'ar bed,
 « Kana a ran d'an nenv, mouse'hoarzin d'ar stered ! »

IVONIG PICARD.

(1) E. Brenniliz.



MAP ROUE AN HIBERNI

(Kendale'h)

— Selaou, emezi, ama zo eun dra : gwelet a rez ganen o chom va magerez hag he merc'h. E-pad ma 'z edos-te o foeta bro, me am beus kemeret anezo em zi; hag o veva evel-se hon teir, me a gave berroc'h an amzer. Petra vijen-me deut da veza anez, lavar ? Mad ! en eur zelaou va c'halon hag o kredi e vezin eürus, evel a leverez, me ne c'houlennan ket gwell evit mont ganez da gaout map roue an Hiberni, gant ma teuo ivez, ganeomp hon daou, va magerez hag he merc'h; brema int deuet, emezi c'hoaz, ne oufen ket pennad ebet beza pell diouto.

De gement-ma ar vere'h yaouank a ziskoueze he devoa kalon vad kement ha ma oa kaer he gened.

— Mad ! mad ! eme ar breur, ma ne deus nemet an draze a gement a ve o viret ouzit da zont ganen, ar re-ze a c'hell dont ivez; kavet e vezo, me a gred, peadra d'o beva ha labour ouspenna, ma ne fell ket d'ezo chom vak hed an deiz.

Ar pevar-ma neuze a ra o fak, ha petra 'ta, hag a yeas ac'hano hep dale da Ventronez. Eno e pignjont el lestr a c'hortoze anezo, ha dioc'htu ma voent diloc'h ha dindan gouel ez ejont etrezek ar mor down.

Eun daou pe dri dervez goude, al lestr a voe darbet d'ezan mont da goll; eur gwall-amzer spontus a oa savet, hag anez m'en devoa al lestr paour gallet paka an douar tostan a gavas, e vije bet eat a-bez d'ar oueled. Stoket ha distoket e oa bet evelato gant ar mor ha gant an avel; ar goueliou a oa bet freget holl ha grêt evel dantelez anezo, ar gwerniou a oa bet torret, hag an heor, laosket da vont er mor evit klask herzel ouz ar barrad, a oa bet chomet war-lerc'h, goude terri e fard.

Brema, en em gavet en douar, breur ar vere'h yaouank kaer-man, evit kas kelou huban da vap ar roue diwar-benn o c'hoar, a yeas atao a-raok hep gortoz ma vije aozet ha kempennet al lestr. Lavaret a reas d'ar prins ez edo e c'hoar o tont, hag e oa bet daleet gant ar gwall-amzer.

Ar prins laouen holl a deuas neuze gant e vignon d'ar porz-mor en devoa war eun treiz, e-lec'h ma tlie al lestr dont da zouara.

Pa voe aozet al lestr, ez eas adarre er mor evit kas ar re-man d'al lec'h ma oa lavaret d'ezo mont. Eur pennad mad e oa eat diouz an douar adarre, pa gouezas ar plac'h yaouank klanv gant ar droug-mor. Ne deo ket eun droug èz, tamm ebet; hag Henori a zave he c'halon en he c'hreiz pep lamm a rea al lestr; dre ma c'helle, e tistaole er-mêz kement he devoa debret. Neuze he magerez hag he merc'h a lavaras d'ez mont ganto en eun tu pe du eus al lestr evit gallout èsoc'h a ze strinka er mor ar pezh a rea poan d'ez.

Ar plac'h yaouank-ma, n'he devoa disfisians ebet, a zentas ouz he magerez, hag a-greiz ma 'z edo gwella oc'h en em zikour, stouet he fenn ganti, ar wreg fall-ma hag he merc'h a grogas en he zreid, a zibradas krenn anezi dioc'h al lestr hag he zaolas er mor hep gouzout da zen ebet. Ar vere'h yaouank a gollas he fenn en eur goueza en dour, hag a yeas ac'hano gant ar mor, ne ouie nemet Doue da belec'h. Ne voe ket beuzet evelato ha divezatoc'h e vezo klevet hano anezi c'hoaz.

Al lestr, goude an dra-ma, a gerze evel diagent, ha ne zaleas ket d'en em gaout er porz-mor ma 'z edo map roue an Hiberni ouz her gortoz, mall gantan gwelet c'hoar e vignon.

War ar c'hae edo, pa harpas al lestr er porz. Dioc'htu an diou wreg fall a lamm er-mêz, hag ar vamm a lavar d'he merc'h, pa wel ar prins o tont etrezek enno :

— Kea brema d'e gaout ha lavar d'ezan ez out c'hoar e vignon.

Houman a yeas hag a lavaras hervez ali he mamm; bet e oa kelennet evel-se ganti, ha mar o devoa toalet, o diou, Henori er mor, ne oa nemet evit ma c'hellje merc'h ar vagerez dimezi gant map ar roue.

Heman a voe mantret, pa welas e oa houman ken dishenvel diouz he fatrom; ne oa ket tost d'ez beza ken kaer hag ar patrom-ze; penaos e vije ?

Map ar roue a zavas neuze droug ennan ouz e vignon hag a lavaras d'ezan :

— Eur gaouiad out ! Da c'hoar ne deo ket eur skeud d'he fatrom. Hag ezomm az poa-te da zont, evel az peus grêt, da lakaat doan em c'halon ha da ober fall em c'henver-me, n'em beus grêt nemet mad biskoaz ouzit ? Va mignon e oas hag ez peus treuzet va c'halon gant eur c'hleze a anken hag a c'hlae'har.

Paotr Breiz, o welet e c'hoar diank, a voe ivez sebezet, ne glevas ger eus a gement a lavare ar prins d'ezan, ha dre-ze n'en em zidamallas tamm; nemet gouela ne rea, en eur gredi e oa beuzet e c'hoar.

Map ar roue a lavaras d'ezan evelato :

— Pegement bennak a boan a rez d'in, va mignon out, ha chom a ri ganen, hag ouspenn e timezin gant da c'hoar, pegen divalo bennak ma 'z eo. Ne vezo ket lavaret birviken oun-me bet eat a-enep va ger. Evit gwir, ne vezo ket ken eürus ganen, evel ma vije bet ha te ivez, ma na vije ket bet diwanet a c'hevier eus da c'henou.

An den yaouank a glevas mad en dro-man ar pezh a lavaras ar prins hag e kement-se ne glaskas digarez ebet, petra bennak ne vije ket bet diës d'ezan diskouez ne oa ket hounnez e c'hoar.

War gement-ma, ar re-ma a ya ac'hano, hag a-benn eur pennad goude e voe grêt an eured ha dimezet merc'h ar vagerez gant map roue an Hiberni. Heman a lakeas dioc'htu kas e wreg hag he mamm en eun ti en devoa e penn liorz e lez hag er-mêz anezan; hag abaoe deiz an eured, hini ebet eus an diou-man ne weljont ket anezan.

Ar prins yaouank, evel pa ne vije ket bet dimezet, a yea kouls ha diagent ama hag a-hont, hep preder ebet eus e wreg, e vignon avad atao oc'h he heul evel a-raok.

Heman, paotr Breiz, ne rea mui laouenedigez ebet oc'h netra, hag ar prins ivez, petra bennak ma oa koazet eun draig e garantez outan, a wele anezan gant truez o tizec'ha bemez diwar e dreid hag o tont treutoc'h-treuta. Brema Herri en divije karet mont pell diouz an dud ha diouz ar bed.

Ar pezh a greskas c'hoaz e anken a voe eur gouli a zavas en e c'har; ne ouie ket penaos e oa deut. Gant ar gouli-ze ne e'helle bale, nemet dre galz a boan ha diwar-bouez flac'hou; e nerz a yea digantan a zeiz da zeiz, hag o welet edo ar maro tost d'e zenliou, e lavaras eun dervez da vap ar roue :

— Brema me ne doun mad mui da netra ebet evidoc'h; gwella a c'houfac'h eta da ober eo lezel ac'hanoun da vont da vervel el lec'h ma karo Doue va c'has. Mar kavfen eul lec'h distro a-walc'h ha ne ve darempredet gant den, di e karfen gwella mont da chom ha da denna va huanad diveza.

— Mar ho peus c'hoant, eme ar prins yaouank, gant truez outan, pa fell d'eoc'h mont diouz an dud, kit teir leo ac'haleu, en eur c'hoad am beus-me eno. Ne gredan ket ez afe di den ebet d'ho kaout : eno e c'helloc'h mont bemez da loja en eur c'hoz chapel a zo e-kreiz ar c'hoad, evit gallout en em c'hou-doria dioc'h ar gwall-amzer hag en em ziwall diouz al loened gouez hag ar re fall, mar teufe d'ezo ktask ober droug d'eoc'h.

— Bennoz Doue ! prins mad, eme an den yaouank, evit ar vadelez ho peus em c'henver. Mont a ran d'al lec'h a lavarit. Kenavezo evit mad, emezan, rak dibaot eo ec'h en em wel-femp ken !

— Marteze ! eme ar prins mad, c'hoant d'ezan c'hoaz da zizoania kalon an hini a oa bet e vignon, hag a garie atao; nemet Douc, den ne oar petra a zo da c'hoarvezout gant pep hini ac'hanomp.

Goude kimiada diouz ar prins en eur ouela, Herri a ya ac'hano gant kalz a boan etrezek ar c'hoad a oa bet lavaret d'ezan. En em gavet eno a-benn ar pardaez, ha skuiz-maro gant ar pennad bale en devoa grêt, ez eas dioc'htu d'ar chapel hag ec'h azezas eno war eur maen, en eur ouela gwalc'h e galon hag o lavaret :

— Ker yen hag ar maen-man eo ar bed evidoun hiviziken; va zad, va mamm a zo maro ha va c'hoar ivez, siouaz ! Ha petra a rin-me dre ama ? Gwell eo d'in mervel ha mall eo d'in mont da gaout ar re am beus karet hag o deus karet ac'hanoun.

Trei a rea an traou-ze gant doan war e spered, pa glev dor ar chapel, en doa prenet mad diabarz, o tigeri en eun taol hag o tont dirazan, ker kaer hag an heol pa vez o c'houlaoui an deiz, o c'hoar a laka anezan da sponta.

— Mar dout spezh va c'hoar, eme Herri, deut d'am c'her-c'hat da vont d'he c'haout, deut mad ra vezi ! Hast affo digas ar maro d'in !

(Da genderc'hel).

G. MILIN.



CHRONIQUE

LA VIE ECONOMIQUE

Une grosse question économique est actuellement à l'ordre du jour, et elle intéresse la Bretagne au premier chef : c'est le programme de reconstitution industrielle qui doit être accompli en France, à titre de dette de guerre, au moyen de prestations en nature de la main-d'œuvre allemande. Remarquons bien que ce programme n'intéresse pas seulement les régions dévastées; c'est si l'on veut un programme de perfectionnement industriel qui doit doter le pays d'un outillage économique de première valeur. Ce programme vient d'être établi : il comprend pour 7 milliards 800 millions de travaux, parmi lesquels : l'aménagement du Rhône, de la Truyère, de la Dordogne, la jonction par voie ferrée Sarre-Moselle-Meuse à travers les Vosges, etc.

La Bretagne, cependant, est mise à l'écart des travaux. Les Chambres de commerce avaient fixé le minimum des besoins du pays, en voies ferrées notamment (150 kilomètres environ); leur demande n'est pas appelée à recevoir satisfaction. C'est une déception âpre, après les sacrifices que la Bretagne a consentis pendant la guerre. Aussi a-t-elle soulevé, et soulève-t-elle encore une énergique protestation. A la suite du Comité de Défense des Intérêts Bretons, les Chambres de Commerce et les Unions du Commerce et de l'Industrie ont relevé le gant et manifesté leur volonté de ne plus laisser la Bretagne, ainsi que l'a déclaré la Chambre de Commerce de Brest, traitée en parente pauvre. Les conseils généraux vont être appelés à émettre des vœux sur cette question vitale pour la Bretagne, et aucune voix ne pourra s'élever pour diminuer l'autorité des protestations en cours. Les Unions du Commerce et de l'Industrie, rouage nouveau entré dans l'économie du pays, ont, par leur origine même, une valeur dont le gouvernement ne saurait se désintéresser; elles sont appelées à jouer un rôle considérable précisément dans les questions de la nature du programme de reconstitution industrielle. Dans le Morbihanais, elles viennent de se réunir en congrès; elles ont émis des vœux d'un intérêt considérable sur la base de l'impôt et joint leur voix à la voix unanime des Chambres de Commerce qui demandent avec juste raison l'unification du réseau des chemins de fer en Bretagne, au profit de la compagnie d'Orléans.

LE CERCLE CELTIQUE DE RENNES

Rennes, capitale de la Bretagne, qui — on l'ignore peut-être — compte 21.400 habitants parlant breton, soit plus d'un quart de sa population, Rennes, centre intellectuel breton, foyer de toutes les grandes idées de rénovation bretonne, va avoir son « Cercle Celtique ».

C'est à l'initiative du Comité de Défense des Intérêts Bretons que nous devons cette intéressante création.

Ce Cercle, comme celui de Paris, sera installé provisoirement dans une salle que met à sa disposition un café tenu par un bretonnant.

On y formera une petite bibliothèque, des jeux seront mis à la disposition des sociétaires, auxquels seront faites de fréquentes conférences et causeries.

Un cours gratuit de langue bretonne vient d'être inauguré et un Pardon breton aura lieu chaque année, probablement à la Sainte-Anne.

Toutes nos félicitations au comité et, en particulier, à son dévoué secrétaire général, M. H. Quilgars, qui a bien mérité de la Bretagne.

L'EISTEDDFOD DE 1922

L'Eisteddfod nationale galloise de 1922 a eu lieu du 7 au 12 août à Ammanford, près Swansea.

Une invitation avait été adressée à quelques personnalités pan-celtiques qui devaient recevoir l'hospitalité chez lady Howard Stepney, au château de

Gil-maen-llywyd, en Llanelly. MM. Pierre Moeser et Taldri Jaffrenou, invités comme Bretons, n'ont pu malheureusement s'y rendre. Mais ils remercient bien vivement lady Howard et Mr D. Rhys Phillips de l'honneur qu'ils ont bien voulu leur réserver, et espèrent que, sans tarder, les circonstances permettront de nouveau à nos compatriotes de reprendre avec les Celtes de Galles, d'Irlande et d'Ecosse les relations interrompues par la guerre.

GORSEDD BARZED BREIZ

An Drouiz-Meur Kaledvoulic'h (Erwoon Berthou, deuz Lancañff, Pleuvian, Bro-Dreger) an eus roet e zilez euz e Garg, evit kelou e lec'hed.

Kaledvoulic'h a zo brema oajet a 62 vloaz. Beza 'oa e touez krouerien gorsedd ar Varzed, en Gwengamp, er bloaz 1900. Dibabet e oa da Zrouiz-Meur en Gouel Kornak, en 1902, war-lerc'h Yann Ab Gwillerm (Ar Fustek). Breuriez Drouizet ha Barzed Breiz he deuz dalc'het he bodaden diveza en Hennbont er bloavez 1913. D'ar c'houlz ze, e oa emet 2 Drouiz, 26 Barz, 13 Oval, 8 Diskibl, ha 33 Ezel-a-Enor. An amzer, an ankou, hag ar brezel, e deuz skiereet o renkou euz eun hanter, ha diskibien nevez na n'euz ket bet graet ken abaoe nao bloaz.

Diazez ar Gorsedd a zo stard, he mennoz a zo uhel ha mad, adveva a c'hall c'hoaz, nemed e ve red rei d'ez martezo eur stum nevez.

T...



A TRAVERS LES LIVRES

SANT ILTUD gant an Otrou Menguy, person Koadou, Skeudennet gant an Dimezel Mari Labégassière. — En vente chez M. André, 9, Grand'place, Saint-Pol de Léon. — Prix : 1 fr. 25.

C'est l'un des premiers essais, sinon le premier tenté pour produire en brochure et en breton la vie d'un de nos vieux saints. L'exemple avait été donné par plusieurs prêtres et curés d'écrire, à l'occasion d'un pardon, monographie de pèlerinage ou biographie de saint; mais de tels travaux étaient toujours faits en français. M. l'abbé Menguy, rompent avec cet usage, a donné en breton la vie du saint patron de la paroisse dont il est recteur. Les « Acta Sanctorum » des Bollandistes contenaient, paraît-il, une très curieuse vie de saint Iltud. Dans ce latin du 8^e siècle, parfois rébarbatif, M. Menguy a taillé la matière d'une jolie plaquette de 24 pages illustrée des clichés de Mlle Marie de Labégassière, de Guingamp.

Les détails de cette vie sont pleins d'édification, de saveur et d'intérêt. L'on ne saurait rêver rien de plus simple, d'un accent plus vrai et de plus naïvement exposé. Le traducteur a fort bien conservé la tournure de ce récit, direct et sans apprêt. Son breton est dialectal, sans excès. Vouloir se faire lire, il a emprunté le langage du peuple, sauf les termes français ou françaisés qui émaillent trop souvent la langue commune.

Nous recommandons ce livre à tous les bons bretonnants et félicitons sincèrement l'auteur de son heureuse initiative.

Y. L. M...

IVONIG PICARD. — E Menez Arre ha war bor maenziou, 3 fr. 50. — Gloan ha Pillou, pe Istor, Bourdon ha traou-all, 1 fr. 25. — Imprimerie-librairie Guyon, 4, rue Saint-Gilles, Saint-Brieuc.

La littérature bretonne vient de s'enrichir de deux nouveaux recueils de poésie de notre ami et collaborateur Ivonig Picard, et nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de se les procurer. Ils ont droit, dans les bibliothèques bretonnes, à une place d'honneur, où l'on ira souvent les chercher pour les relire.

Ce sont, en effet, deux livres profondément bretons et qui ont été écrits pour nous et dans notre langue par un des nôtres, et nous seuls pouvons réellement les apprécier. Ce n'est d'ailleurs pas seulement l'habillement de

la pensée qui est breton, ce sont aussi les sujets empruntés à la vie courante de la Cornouaille de la montagne, où l'auteur est né, où il a grandi, dont il conserve toujours l'ineffaçable empreinte et dont il emporte partout avec lui dans les cantons maritimes comme dans ceux des plaines, le souvenir vivant et la langue riche et savoureuse.

Dans cette vie populaire, l'auteur a su reconnaître et mettre en valeur, avec une rare maîtrise et sans jamais forcer la note, la poésie qui s'y trouve partout, en effet; elle plane dans les horizons sublimes de ces montagnes vieilles comme le monde, qui ont autrefois miré leurs cimes hautes dans des océans disparus. A l'heure actuelle, rongées, mais invaincues, il s'en dégage encore une singulière impression d'extraordinaire puissance et de sauvagerie grandeur. La poésie, nous la coudoyons encore à chaque pas dans les paisibles bourgades, à l'ombre des bois ou à l'abri des rochers, et dans les mille manifestations de la vie des hommes et des animaux.

C'est tout cela que le délicat et consciencieux écrivain a voulu peindre, car, à vrai dire, Ivonig Picard est, en réalité, un peintre, et c'est avec amour qu'il a noté et savouré des détails dont il veut nous rendre la valeur et la coloration exactes dans des tableaux minutieusement tracés et dans le cadre vivant desquels la montagne continue à faire planer son impressionnant mystère, et les humbles fleurs des champs rocailleux ne se fanent pas.

Félicitons aussi l'auteur d'avoir, tout en conservant à sa langue son cachet cornouaillais, utilisé le breton littéraire K. L. T, dont l'usage s'impose de plus en plus.

Pierre MOCAER.

LEOR NEVES AN OFEREN HAG AR GOUSPEROU, gant an aotrou Uguen, chaloni a enor, rener kloerdi-bihan Pont-Kroaz. Chez A. Goaziou, Quimper. — Prix : de 9 à 16 francs, selon le papier et la reliure.

M. Uguen, supérieur du petit séminaire de Pont-Croix, vient de faire paraître un livre intéressant et important : *Leor neves an oferen hag ar gousperou*. C'est un ouvrage dont le besoin se faisait sentir. Pour la première fois, en effet, on réunit dans un même volume toutes les fêtes, y compris celles des derniers bienheureux canonisés, comme sainte Jeanne d'Arc. L'impression, d'autre part, justifie le souci habituel de bien faire de l'éditeur A. Le Goaziou. Les fautes sont rares. M. Uguen a pris soin d'indiquer la place de l'accent dans les mots latins de plus de deux syllabes, ce qui est très utile pour la psalmodie. Le livre est orné de gravures représentant des statues connues : Notre-Dame du Folgoët, Notre-Dame de Rumengol, Sainte-Anne de la Palud, la croix de Lampaul-Guimiliau, etc. Les Bretons y reconnaîtront avec plaisir des images traditionnelles, objet de leur vénération. Un soin tout particulier est donné aux airs liturgiques les plus usités. On regrette que M. Uguen ait cru devoir traduire en prose un grand nombre d'hymnes. Il aurait dû, en les corrigeant au besoin, conserver quelques-unes des traductions rimées. On sait combien la langue bretonne se prête à la forme poétique.

Le livre est terminé par une série de corrections et l'auteur sollicite des critiques pour faire mieux dans une nouvelle édition. Celles que nous formulons seront certainement venues à l'esprit de plus d'un de ses lecteurs. Ce qu'on attend d'abord de M. Uguen, qui est membre de l'Académie bretonne, c'est qu'il suive exactement les conventions orthographiques adoptées par cette société. Ainsi M. Uguen écrit *nevez*, *var*, *Verc'hez*, *virionez* et *vezen* au lieu de *nevez*, *war*, *Werc'hez*, *virionez* et *wezen*. Nous lui reprocherons encore de noter des apostrophes injustifiables dans *em'an*, *em'ouan*, *ma z'ouan*, qui doivent s'orthographier *eman*, *emouan*, *ma z'ouan*. La fin du livre semble d'ailleurs meilleure à cet égard que le commencement. Notons aussi la forme dialectale *deebi* pour *dibri*. Ce sont des points de détail qui méritent toutefois une attention sérieuse. L'ouvrage de M. Uguen est écrit dans une langue correcte, sans purisme. Certains estimeront qu'il aurait dû employer quelquefois de bons mots bretons, menacés d'une perte regrettable, comme *dasore'hel* pour *resusitel*, *azeulet* pour *adoret*, *gwevidik* pour *eürus*, *hogen* pour *mes*, etc.

En résumé, le nouveau livre est bon et peut souvent être donné comme modèle à nos écrivains.

Ivonig PICARD,
membre correspondant de l'Académie Bretonne.

Librairie G. LE BRAS
L. LE GUENNEC, Successeur
37, Rue Kérion - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne
CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement VOTRE langue et achetez :
LA LANGUE BRETONNE EN QUARANTE LEÇONS
par François Vallée, 5^e édition, revue et augmentée, 3 fr., 3 fr. 25 franco. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guilhaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAER
L'Enseignement bilingue au Pays de Galles avec préface de J. LUTH
Professeur de Celtique au Collège de France
Prix, 0 50, franco, 07.55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME
Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche
Fait de nombreux articles en breton et français régionalistes
Directeur : Leon LE BERRIC, Quimper
Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et Départements limitrophes : 6 fr. Autres Départements, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.

SEAU, BODG, CASSEROLE, LESSIVEUSES, ETC.
perçus en fondus, réparés chez soi avec le ciment "PEKARA"
Révisé au feu et à l'eau bouillante —
La boîte pour 30 réparations, franco 2 fr. 50
Ecrire à Louis ar Bloch, au Prat Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES,
Pour toutes vos opérations de BOURSE et de BANQUE
Adressez-vous à la Banque Régionale
" CRÉDIT NANTAIS "
Société anonyme
Capital : 20 millions de francs
SUCCESSION A BREST
6, place La Tour d'Auvergne
AGENCE A SAINT-POL DE LEON Grand'Rue
Bureaux à Camaret et Fougères-Berthele

CRÉDIT LYONNAIS
Capital 250 millions entièrement versés
AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER
Toutes opérations de Banque et de Titres
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du mouvement régionaliste breton, lisez :
LA QUESTION BRETONNE
Régionalisme & Nationalisme par P. MOCAER
Prix, 0 fr. 50, franco 0 fr. 55. S'adresser à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne
Maurice LE DAULT
Michel LE DAULT, Fils
Ty Nevez Kervicall
KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix modique
Envoyez vos demandes

DIMUNAMB
Dastumaden Miziek Groat
Avec Breizh et Morbihan
De breizh : 12 francs, 10 francs 25 cent
Roulez : A. NELLIC, 100 rue de la République, 100, rue de la Gare, Lorient.
Ecrit modeste sur les enfants ?
De breizh : " JUSTI AR VRO " De breizh
De breizh : " Mare de Bretagne " — Gwiz
contient plus de 1000 mots. Modeste Avez en
Dictionnaire, Breizhig 1921. — Breizhig
pouezhañ Breizhig, Rouez (Ker) 1921.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Capital de 500 millions
AGENCE DE BREST, 50, Rue d'Aiguillon
Bureaux pédagogiques à LANDERNEAU & LANNUVISIAU
Banque - Bourse - Coupons - Gardes de Titres
LOCATION DE COFFRES-FORTS, etc., etc.

Brevez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET ET TI AN - DÉPÊCHE -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé — D' Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrière — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loeiz Ar Floe'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loeiz Herriou — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meyen Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Emgleo ar Shrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dibunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; la 1/4, 45 fr.;
le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landernau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 3248

SOMMAIRE :

Les Touristes en Bretagne.....	P. MOCAËR.
Brespartz.....	Y. PICARD.
L'Art dans le Mobilier Breton.....	R. ROY.
Le Cheval du Diable, nouvelle.....	A. LE BRAZ.
A propos d'un Congrès politique.....	EDH. PAGAN.
An Oaled, poésie.....	DIR-NA-DOR.
Conseils de l'Académie Bretonne aux Écrivains Bretons.....	
Études sur la Musique Bretonne.....	JOB AL LENNER.
Map roue an Ihiberni (kendalc'h).....	G. MILIN.
La Doctrine de la Fédération Régionaliste de Bretagne.....	P. MOCAËR.
Chronique. — A travers les livres.....	

2^e ANNÉE

N° 21

SEPTEMBRE 1922



SOMMAIRE :

LES TOURISTES EN BRETAGNE.....	P. MOCAËR.
BRESPARTZ.....	Y. PICARD.
L'ART DANS LE MOBILIER BRETON.....	R. ROY.
LE CHEVAL DU DIABLE, (nouvelle).....	A. LE BRAZ.
A PROPOS D'UN CONGRÈS POLITIQUE.....	
AN OALED (poésie).....	DIR-NA-DOR.

CONSEILS DE L'ACADEMIE BRETONNE.....	
ÉTUDES SUR LA MUSIQUE BRETONNE (bibliogr.).....	JOB AL LENNER.
MAP ROUE AN IIBERNI (kendalc'h).....	G. MILIN.
LA DOCTRINE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE.....	P. MOCAËR.
CHRONIQUE.....	
A TRAVERS LES LIVRES.....	

Les Touristes en Bretagne

Il est de tradition dans certains milieux de répéter que les régionalistes et les nationalistes bretons sont des gens d'humeur rétrograde qui n'aiment pas la présence des étrangers en Bretagne et dont l'idéal est l'isolement plus ou moins splendide de leur pays. C'est ainsi que certains, avec des degrés variables de bonne foi, proclament que nous sommes les ennemis du tourisme parce que nous craignons les influences extérieures sur les idées et les traditions bretonnes. Cette opinion ayant tendance à s'accréditer, je crois bon de la discuter aujourd'hui dans l'intérêt de la vérité et du bon sens, dans l'intérêt aussi des touristes et de nos compatriotes à la fois.

La Bretagne est un pays riche. Nul ne l'a mieux démontré que mon ami Quilgars, le distingué et consciencieux économiste et patriote breton. Mais si la Bretagne est riche, elle est aussi belle et cette beauté en est une indiscutable richesse. Notre pays est attrayant parce que la nature l'a richement doté; elle y a jeté à la volée, mais avec un art consommé, les tableaux splendides d'une sévère grandeur, aussi bien que les doux paysages boisés et si, par exemple, nous avons la pointe du Raz, Ouessant, Sein, les Monts d'Arrée, nous avons aussi la baie de la Forêt, Belle-Isle, Perros-Guirec, Saint-Malo, la Baule, Dinan et j'en passe. Les charmes divers de la nature bretonne, l'agrément de ses villes anciennes et pittoresques ne peuvent donc

qu'attirer les touristes chez nous et nul pays au monde ne peut leur offrir un tel ensemble de beautés variées.

Chez nous également, la population a conservé en de nombreux cantons ses magnifiques costumes nationaux dont l'originalité est un des ornements les plus séduisants de la Bretagne. Ne serait-ce que pour les voir, le touriste n'aurait pas à regretter son voyage. Si de plus, ce qui est plus rare, il s'intéresse aux mœurs du pays, s'il est de ceux qui croient que voyager c'est s'instruire, l'intérêt de son déplacement s'en trouve augmenté : c'est non seulement sa santé qui profite de son séjour, c'est aussi son esprit qui s'orne, c'est peut-être même son cœur qui est touché.

L'habitant lui-même retire de la présence des voyageurs et des touristes des avantages certains. La beauté du pays, ses attraits sont un capital; suivant l'expression habituelle, tout ce mouvement laisse de l'argent dans le pays et tout le monde en profite plus ou moins. Le contact avec certains étrangers peut aussi être profitable au Breton, car il se trouve ainsi voyager à domicile et peut observer certains usages, certains procédés qu'il convient d'adopter. Si tout en se respectant, il échange des idées, ceci ne peut qu'élargir son horizon et être utile à lui d'abord, à son pays ensuite.

Mais il faut se rappeler aussi que l'homme ne vit pas que de pain, ce qui veut dire qu'il ne faut pas se laisser hypnotiser par le simple point de vue du gain en argent. La Bretagne vivait sans les touristes; grâce à leur présence, elle vit peut-être mieux, mais toute la question n'est pas là. Ses enfants ont non seulement une poche, mais aussi un cœur et un esprit. Il ne faut pas remplir cette poche pour dessécher ce cœur et vider cet esprit. Il ne faut pas que le gain matériel soit acheté par un diminution intellectuelle et moral; il ne faut pas que le Breton soit débretonné chez lui.

Tous les étrangers qui fréquentent nos plages et nos campagnes ne sont certes pas à imiter, pour la seule raison qu'ils sont étrangers; beaucoup sont quelconques, d'autres sont vulgaires, et certains même méritent de s'entendre rappeler qu'ils sont chez nous. Il en est pour qui le paysan breton est une simple curiosité dans son propre pays. Ils le regardent, l'examinent avec un intérêt amusé; ce n'est pas un être comme eux; c'est un objet dont on admire le *chupen* ou la coiffe, sans trop se douter que ce *chupen* et cette coiffe sont respectables, que ce ne sont pas des oripeaux de carnaval et que sous l'un bat — ou doit battre — un cœur fier et que sous l'autre il y a un cerveau humain. Certains étrangers prennent trop les Bretons pour des *quignols*, des *poupées* ou des *phénomènes*, en Bretagne même. Ils semblent trop croire que la raison d'être des habitants est de faire partie d'un décor exclusivement destiné à les amuser.

Dans nos pardons, on voit parfois des touristes, généra-

lement grotesquement vêtus, dévisager nos jeunes filles avec effronterie et considérer nos jolis costumes d'un air de supériorité condescendante. Ils attrapent les enfants au passage, palpent de leurs doigts gras de charcuterie ou parfumés à l'essence d'auto, les jolies étoffes des tabliers ou le velours des chapeaux et agissent presque comme si les processions et autres cérémonies étaient des représentations théâtrales uniquement organisées pour les distraire.

A une fête dans le sud de la Cornouaille cet été, j'ai vu une Parisienne, nippée dans un de ces ridicules costumes « bain-de-mer » qu'adoptent certains touristes de mauvais goût, quand ils viennent chez ces sauvages de Bretons, s'exclamer au passage d'une mère de famille, sur le beau costume de sa petite fille; la mère ayant passé son chemin sans broncher, le touriste vexée prit ses voisins à témoins d'une telle insolence : « Non mais, voyez-moi un peu cette femme, comme elle est bête, on fait des compliments à sa « gosse » et elle ne trouve rien à dire ! » Elle semblait être persuadée que la mère exposait la « gosse » pour recueillir des compliments et ne comprenait pas la dignité de cette paysanne qui n'avait certes pas à remercier une étrangère sortie on ne sait d'où, de ses compliments condescendants et frelatés.

A cette même fête, que la majorité des touristes s'imaginaient évidemment avoir été organisée pour eux, les paysans ont refusé de danser en public pour gagner des prix et se donner ainsi en spectacle. Ils n'ont pas voulu servir de jouets aux touristes; peut-être même certains d'entre eux ont-ils eu la pudeur de ne pas vouloir profaner les vieilles danses du pays devant quelques douzaines de Philistins en rupture de capitale.

C'est là une attitude que l'on ne saurait qu'approuver hautement, car elle était dictée non pas par la timidité, mais par un très légitime orgueil. Les étrangers sympathiques et de bon sens ne sauraient s'en offusquer, car le Breton fraternise volontiers avec eux, mais il se défie instinctivement de ceux qui le traitent en être inférieur.

Et pourtant, il est certain malgré tout que certains coins de Bretagne ont été perdus par les touristes et que ce n'est pas toujours de la faute de ceux-ci. Après tout, il est permis, quand on est Parisien ou Marseillais, de vouloir venir admirer notre pays sur place; il est excusable de ne pas le comprendre tout de suite, mais il est inexcusable pour les Bretons de vouloir imiter sottement les étrangers en villégiature. Il en est aussi qui essaient, par tous les moyens, de se débarrasser de leurs costumes, de leurs idées, de leur dignité. Il semble que certains n'ont qu'une hâte et c'est de ne plus pouvoir être rangés par les *calicots* des villes, petites ou grandes, dans la tribu méprisable des *ploucs*, tribu à laquelle on appartient de droit, par exemple, quand on parle breton.

Pour me résumer, les beautés naturelles de notre pays sont un capital, tirons-en parti; formons des syndicats d'initiative et recevons courtoisement et honnêtement les visiteurs qui viennent chez nous, mais ne jetons pas nos costumes et nos coutumes en pâture à la curiosité indécente de certains étrangers. Profitons de ce que nos visiteurs peuvent avoir à nous apprendre et accueillons fraternellement ceux qui, séduits par notre pays, veulent y rester et devenir des nôtres, mais conservons le sentiment de notre dignité et restons Bretons. Si la dignité de la Bretagne devait être mise en péril par le tourisme, ses enfants donneraient à croire qu'elle ne vaut guère la peine qu'on y attache de l'importance.

Pierre MOCAER.



BRASPARTZ

D'an c'henwrôad ha mignon ker Yann Sallou.

E sklerijenn heol ar C'hreisteiz
En em gav Braspartz 'vel eun neiz,
Goudoret diouz pep gwall-avel
'Giz eun evn, dindan e askell.

DISKAN :

Boure'hig lirin, kêrig dispar,
Me az salud ha me az kar;
E pep lec'h e vrin da goun,
Ouzit e tistro va c'haloun !

Gourizet eo a goadou don
'Lec'h ma klever meur a gudon
D'an abardaez war ar skourrou
'Ch ober o grougousadenno.

Pa zellit du-hont en dremwel
E wellt torgenn Sant-Mikêl :
Eyidomp eo 'vel eur sterenn
A luc'h en heol hag er vorenn.

Evel gwechall hon Gourdaou,
Bleinet gantan war o hencho,
E vezomp leal d'hon zant koz :
Ra skuilho warnomp e vennoz !

R'hon c'hendalc'ho paotred seder,
Meneziz kalonek ha têt !
'Gredan ket 've e lec'h ebet
Tud d'o labour gwelloc'h tuet.

'Kenver o douar frouezus
O gweler bepred aketus,
Eur skouer da heulia e pep stad :
Park dilezet n'hall rei eost mat.

Bleo flour skedus war o c'hilpenn,
O gouëg alarc'h, o c'hoefou gwenn
'Ra hon merc'hed koant eun dudl :
An neb o gwel n'o ankoua mul.

Ya, pa 'z afec'h er bed tro-dro
A-dreuz naouspet triouac'h kant bro,
Dre greiz morlou ha traoulenno,
Ne gavot korn c'houekoc'h, m'hen
[tou !

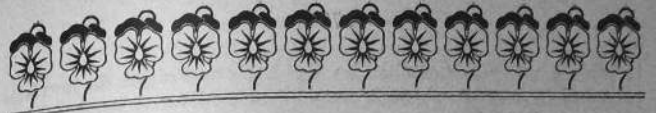
Chomomp stag eta, Kenvroiz,
Kenkouis ploueziad ha boure'hig,
Ouz hon c'hêr brao, ouz hon c'havell.
He hano bep noz am luskell...

DIWEZA DISKAN :

O ya, boure'hig, kêrig dispar,
Me az salud ha me az kar;
E pep lec'h e vrin da goun,
'Vidout e trido va c'haloun !

Ivonig PICARD.

10 a viz gwengolo 1922.



L'Art dans le Mobilier Breton

A travers les variations périodiquement imposées à l'ameublement par la fantaisie, l'attrait du nouveau ou la spéculation commerciale, subsiste, tout au moins dans le public éclairé, le goût des meubles dits « de style ».

Depuis une soixantaine d'années, les meubles bretons jouissent d'une faveur qui ne fait que progresser. Nous ne pourrions que nous en réjouir si cette faveur — très justifiée d'ailleurs — n'avait provoqué une production surabondante de meubles étiquetés *meubles bretons*, dont la fabrication et l'ornementation paraissent susceptibles de nuire plutôt que de profiter à la bonne renommée de la sculpture bretonne sur bois.

Les meubles bretons authentiques ne se trouvent plus que dans quelques musées et chez les heureux collectionneurs qui ont été assez avisés pour devancer les marchands cosmopolites et préserver de l'exportation — ou bien du feu auquel le paysan les destinait — les lits-clos, bahuts ou armoires.

Il faut qu'une ferme soit bien écartée, bien dépourvue de communications pour qu'on ait lieu d'espérer y trouver encore quelque meuble ayant une valeur artistique.

L'ameublement breton n'a d'ailleurs jamais comporté qu'un nombre fort restreint de types de meuble ornementé : lit-clos, berceau, rouet, dressoir et coffre auquel se substitua l'armoire à partir du XVII^e siècle.

C'est sur les coffres ou bahuts que semble s'être surtout porté le luxe de l'ornementation. Primitivement, et par analogie avec l'ameublement encore en usage dans les intérieurs orientaux, le coffre faisait office d'armoire pour la lingerie, les vêtements et les bijoux, les autres objets ménagers étant placés dans des niches creusées dans l'épaisseur du mur. De même que les Orientaux décorent leurs coffres de dessins en couleurs éclatantes, de même nos ancêtres apportaient tous leurs soins à la finesse des sculptures et de la ferronnerie ornant les leurs : le coffre était à la fois meuble d'utilité et meuble de parade.

Lorsque son incommodité amena l'adoption de l'armoire en menuiserie, il fut relégué dans la grange, au grenier et même à l'écurie pour servir de coffre à blé, à avoine, etc., et il est bien rare d'en trouver des spécimens qui n'aient point subi de mutilations du fait des animaux de la ferme, ou n'aient pas été endommagés par les rongeurs et par l'humidité.

Si les lits-clos et berceaux étaient sculptés aussi, la table et les bancs semblent être toujours restés sans ornement, et pourtant



la table à manger était chez les Bas-Bretons l'objet de la vénération de la famille : s'asseoir sur elle ou seulement sur son bord eût été considéré comme une inconvenance, sans doute parce que c'est sur cette table « que les prêtres déposent les vases sacrés lorsqu'ils portent le viatique » (1).

Point de sièges individuels, sauf quelques escabeaux simplement dégrossis et le rigide fauteuil de bois réservé à l'aïeul, au coin de l'âtre sous le manteau de la grande cheminée.

Pesants et encombrants à l'excès, lits-clos, bahuts, armoires, ne pouvaient, après leur sortie des habitations paysannes, qu'être démontés par leurs acquéreurs qui n'en voulaient conserver que les panneaux et montants sculptés. C'est là l'origine de ces meubles modernes par la forme et la destination, composés d'assemblages plus ou moins réussis de panneaux disparates, dans lesquels voisinent motifs archaïques, naïvement exécutés, et motifs Renaissance, savamment conçus.

La médiocrité, le truquage le plus souvent malhabile, de meubles dont les éléments portent l'empreinte d'époques séparées les unes des autres par un ou deux siècles, ne peuvent échapper à l'œil d'amateurs avertis, mais, pour le public, la conservation des sculptures en fait excuser la disparité.

Ce qui nous paraît plus fâcheux, c'est la fabrication de toutes pièces de buffets, tables, chaises, armoires et lits dont les modèles figurent dans tous les catalogues du faubourg Saint-Antoine et de l'étranger, et que des ébénistes n'ayant aucun souci ou aucune notion de ce qui caractérise la sculpture bretonne, présentent comme meubles bretons, parce qu'ils y ont adapté des bas-reliefs représentant des scènes paysannes, ou une rangée de fuseaux ou des figurines de Bretons en *bragou braz* et de Bretonnes à amples coiffes. La Bretagne est réputée pour l'habileté de ses sculpteurs sur bois : ceux-ci seraient donc mieux inspirés si, au lieu d'imiter ce qui n'est que banal et de chercher à l'agrémenter par des adaptations fantaisistes, ils remontaient aux sources de l'art ornemental celtique, prenaient la peine de l'étudier et l'appliquaient consciencieusement à leurs œuvres.

Les modèles ne manquent point : ils ont à leur portée immédiate les motifs décoratifs d'ont des artistes ou ornementalistes moins privilégiés recherchent, avidement même, les reproductions photographiques.

La sculpture bretonne dérive manifestement de l'ornementation celtique (2) : sa caractéristique consiste en variations infinies sur des tracés géométriques, en entrelacs aussi ingénieux et gracieux que les arabesques de l'art oriental, ou bien en fleurs et attributs religieux, colombes, ostensoirs, calices naïvement stylisés, le tout en faible relief.

(1) *Breiz-Izel ou Vie des Bretons d'Armorique* (édit. F. Le Guyader), p. 30. 1 vol. in-4° chez Ad. Le Goazlou, Libraire, Quimper, 1918.

(2) Romilly Allen, *Celtic Art in Pagan and Christian Times*, 1 vol. Methuen and Co., London, 1904.

Point de personnages, si ce n'est quelques figures de saints en bas-reliefs de petites dimensions. Les consciencieux artisans d'autrefois se rendaient compte que l'art décoratif et la statuaire ne sont point la même chose et qu'il est téméraire de prétendre exceller dans les deux à la fois.

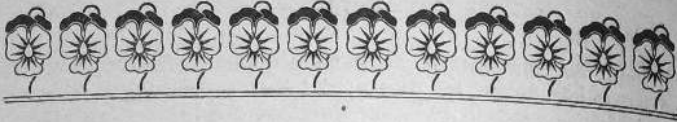
L'évolution des styles semble d'ailleurs avoir été suivie en Bretagne avec un retard constant d'un siècle et plus : au temps de la Renaissance, l'art breton restait gothique; au XVIII^e et même au XVIII^e siècle, il s'inspirait de la Renaissance. Mais, à travers ces transformations, il a toujours conservé son originalité. Les panneaux des coffres et armoires, les volets des lits-clos offrent à cet égard des types fort intéressants de cet art composite où s'associent harmonieusement des ornements variés.

Certes, la compréhension et la copie de ces motifs décoratifs, leur adaptation habile au mobilier moderne exigent des études, des efforts : une éducation préparatoire est nécessaire, mais, en raison même de l'aptitude du Breton au travail du bois, elle produirait chez nous des résultats aussi heureux que ceux obtenus par l'œuvre bienfaisante qui a doté la population féminine de nos côtes d'une industrie familiale dentellière, capable de compenser les mauvaises années de pêche.

Le travail artistique breton serait puissamment favorisé, si nos écoles régionales ou locales s'annexaient des cours professionnels susceptibles de former des dessinateurs, des sculpteurs fervents de la saine tradition, et assez convaincus de sa valeur pour la continuer sans l'altérer. La faveur dont jouit cette tradition est assez affirmée par les prix auxquels se paient les œuvres, ou même ce qui reste des œuvres, produites par la sculpture réellement bretonne; pour prouver combien seraient néfastes la disparition de notre art régional et son remplacement par de banales ou fantaisistes productions.

R. ROY.





LE CHEVAL DU DIABLE

(NOUVELLE)

Pour abrégér les longues soirées d'hiver, quand nous avions été bien sages dans la journée, on faisait venir Milliau Goz (de son vrai nom Milliau Arzur); c'était le conteur émérite, à quatre lieues à la ronde. Et je parle d'autrefois. Aujourd'hui ce n'est pas quatre, c'est quarante lieues que vous feriez avant d'en trouver un pareil. Il entra gravement, et, sans se découvrir, disait : « Bonsoir, la compagnie ! » Vite, on lui avançait une chaise, et il prenait place au milieu du cercle de famille. Je vois encore sa vieille figure toute tailladée, éclairée à plein par le feu de l'âtre, et son grand collier de barbe blanche. Nous, les petits, notre sang bouillait d'impatience.

— Allons ! Milliau Goz !

Il avalait une lampée de cidre, appuyait son coude droit sur son genou, fixait quelques instants le regard de ses yeux gris sur les pierres du foyer, puis, après un hem ! hem ! le récit commençait :

« En ce temps-là, la misère était moins grande que de nos jours, parmi les cultivateurs, et l'on avait plus de cœur à prendre son plaisir quand on en trouvait l'occasion. Tous les samedis soirs, la semaine finie, on se réunissait, entre jeunes gens, tantôt dans une ferme, tantôt dans l'autre. Vous connaissez les trois manoirs de Kerdu, de Min-Toull et de Kertanguy, et vous savez que leurs terres se touchent. Moi, je demeurais au Kerdu. J'étais, à l'époque, un gars de vingt-cinq ans ou à peu près. Au Min-Toull et à Kertanguy, il y avait des jouvenceaux de mon âge, et, toutes les sept nuits, comme je viens de vous le dire, nous en passions ensemble la moitié d'une à jouer aux cartes en buvant du cidre. C'était le bon temps, et je crains bien qu'il ne revienne plus. La jeunesse nouvelle a pris d'autres goûts : elle s'attable aux auberges, pour boire des saletés. Ce n'était pas notre genre. Ma's laissons cela.

La gaie veillée se faisait dans un des trois manoirs, à tour de rôle.

Ce soir-là — un samedi donc; je ne vous dirai pas au juste l'année, mais ce devait être au mois de novembre, après les semailles — ce soir-là, on s'était donné rendez-vous au Min-Toull. Ce n'est pas sans raison que le mois de novembre s'appelle chez nous le *mois noir*. Le ciel est en cette saison presque constamment en deuil. Le jour, on y voit à peine; la nuit, on n'y voit plus du tout. Mais la nuit dont je vous parle était sous ce rapport exceptionnelle : les ténèbres étaient si opaques qu'on aurait vraiment pu tailler du noir dedans.

— Gars, vous agiriez sagement en restant à la maison, nous dit notre mère, vers sept heures, après souper, comme mon frère et moi nous nous disposions à partir.

— Non pas, répliqua mon frère. Nous avons promis d'aller : chose promise, chose due. Tu viens, Ewan ?

— Prenez au moins la lanterne. Il fait aussi noir que péché mortel.

Ma sœur Gaud décrocha le grand fanal de fer blanc dont nous nous servions la nuit pour visiter les chevaux. On l'alluma, et nous sortîmes.

Ma mère nous avait accompagnés jusqu'au seuil, et je me rappelle qu'elle fit un signe de croix, au moment où nous disparaissions dans l'ombre.

Notre lumière — une chandelle d'autrefois — éclairait faiblement à travers la vitre de corne. Nous avions, pour arriver au Min-Toull, à suivre des *garenes* détremées par les pluies récentes et pleines de fondrières, à franchir des échaliers que, même de jour, on avait peine à distinguer dans l'épaisseur fourrée des ajoncs, à longer des sentes qui se confondaient avec les glèbes des champs fraîchement hersés. Ajoutez que tous les éléments semblaient déchainés contre nous. Le vent soufflait en tempête, et, dans les rafales, il passait d'énormes paquets d'eau à faire croire que le ciel avait ouvert toutes ses écluses. On s'en tira cependant comme on put. Après tout, nous n'allions pas demander une *penn-hérez* en mariage. Nous parvinmes au Min-Toull, crottés, dégouttants, méconnaissables, l'air de chiens perdus, mais sans autre encombre. Mari Guen, la maîtresse du lieu, jeta une brassée de lande sèche dans le feu de l'âtre, et la claire flambée d'abord, une bonne écuellée de cidre ensuite nous eurent vite remis d'aplomb.

La partie de cartes était déjà en train, car ceux de Kertanguy nous avaient devancés.

L'un d'eux, Pipi Vraz, ainsi nommé à cause de sa taille qui était gigantesque, n'était pas en veine, paraît-il, et jurait comme un moine.

— Allons ! vous autres, nous cria-t-il, dépêchez-vous donc, qu'on voie un peu si la chance ne tournera point !

Et nous de nous asseoir à la grande table de cuisine, parmi les joueurs.

Décidément l'ange du jeu semblait avoir pris les gens du Min-Toull sous sa garde. Kerdu et Kertanguy, nous perdions à qui mieux mieux; en sorte que nos serments par Dieu firent bientôt chorus avec ceux de Pipi Vraz. On est de tempérament assez calme, en pays bas-breton, mais, quand on se mêle d'être animé, on y va aussi de tout cœur. Donc, les cartes s'abattaient avec de formidables coups de poing accompagnés de jurons plus formidables encore. Vous entendez d'ici la kyrielle : *Damnée soit la peau de mon âme ! Malédiction rouge !* etc. Tout ce bruit amaissait fort les vieux, accroupis aux deux coins de la cheminée, et

faisait surtout rire à belles dents Monic, la fille de la maison qui nous versait sans cesse du cidre, par-dessus notre épaule, et qui ne laissait pas nos écuelles désempir...

Je vous prie de croire que le temps passait vite... Nous autres, nous ne nous en apercevions pas, mais Mari Guen y pensait pour nous. De si bonne composition qu'elle fût, elle était Bretonne, et finissait par trouver que nous sacrions un peu trop. Peut-être aussi le sommeil la gagnait-il. D'ailleurs, la résine du foyer tirait à sa fin et c'était d'ordinaire le signal du départ.

La vieille se leva donc de l'escabeau où elle était assise.

— Voici bientôt minuit, les gars ! Il est l'heure d'aller se coucher.

— Nous ne vous demandons rien ! grogna Pipi Vraz, qui n'était guère poli, quand il perdait au jeu, même chez les autres. Fourrez-vous au lit, si cela vous plaît.

— Il n'est pas bon de veiller après minuit, surtout le samedi soir, à cause des morts ! reprit doucement la vieille. Soyez raisonnable, Pipi !...

Ah bien ! oui !

— Laissez donc les morts où ils sont : ceux-là du moins ne radotent plus ! répliqua Pipi, d'un ton encore plus maussade.

Et il s'appretait à battre les cartes pour les distribuer à nouveau, quand brusquement, sur la table, la chandelle s'éteignit.

Personne ne semblait avoir soufflé dessus.

Il y eut un instant de silence gêné dans les ténèbres profondes. Juste à ce moment, les douze coups tintèrent à la grande horloge.

Pipi Vraz ouvrit le premier la bouche.

— C'est une mauvaise plaisanterie que vous venez de faire là, Mari Guen ! prononça-t-il, pendant que Monic frottait une allumette aux pierres de l'âtre.

La chandelle rallumée, nous vîmes que Mari Guen était toute pâle.

— Je vous jure, Pipi Vraz, que je n'ai pas touché à la lumière, répondit-elle, et vous le savez bien. Ceci est un mauvais signe. Il faut partir, et promptement, c'est moi qui vous le dis. Tâchez qu'il ne vous arrive rien en route.

Nous étions déjà sur pied, assez mal à l'aise les uns et les autres, sauf Pipi, qui, très calme d'ailleurs, s'obstinait à rire par bravade...

Quelle nuit, mes amis ! Il faisait noir quand mon frère et moi nous avons quitté Kerdu, maintenant il faisait plus que noir. Et du vent ! et de la pluie ! Des éclairs traversaient le ciel par intervalles, mais ne servaient, une fois disparus, qu'à rendre l'obscurité plus épaisse. Quant au tonnerre, on l'entendait à peine, dans le rugissement de la tourmente. Ceux de Kertanguy avaient leur lanterne, et nous la nôtre : deux vers luisants dans un cave.

Nous étions cependant parvenus à sortir de la cour du Min-Toull : puis nous franchîmes sans trop de peine le verger dont la barrière donnait sur la route. Mais là, les difficultés commençaient, à cause des trois chemins, l'un menant au bourg, l'autre au lavoir communal de Nizilzi, le troisième enfin se dirigeant par Kertanguy sur Plufur et que nous devions suivre nous-mêmes pour nous rendre au Kerdu, pendant plus de cinq cents mètres.

Il s'agissait de prendre le bon.

En temps ordinaire, nous l'aurions enfilé, les yeux bandés. Mais il faut croire que l'animation du jeu, la vertu du cidre, qui, chez Le Guen, était aussi raide que du vin ardent, plus encore peut-être le *chavirement* qu'avait opéré en nous l'histoire de la chandelle, tout cela nous avait fortement troublés. D'ailleurs le moyen de se reconnaître avec cette pluie, ces éclairs, ce vent ! Les arbres étaient tellement secoués qu'ils avaient l'air de balayer la terre.

Si l'on avait pris le temps de se consulter, il est cependant probable qu'on aurait fini par s'orienter.

Mais c'était Pipi Vraz qui marchait en tête et ce diable d'homme avait la prétention de ne se tromper jamais.

— Voilà ! ça y est ! Je tiens la route ! nous criait-il.

— Tu en es bien sûr ?

— Oui ! oui ! hardi, les gars !

Nous le suivîmes.

On appuyait une main au talus, pour se guider et aussi pour se maintenir, car la route était défoncée comme un champ que l'on vient de passer à la charrue. Par intervalles on se hélait :

— Ohé !

— Ohé !

Moi j'avais une peur vague. Derrière moi venait Fanch, le frère de Pipi Vraz, qui, à tout moment, enjolivait d'un juron nouveau la liste de tous ceux que nous avions hurlés dans la soirée.

C'était sa façon de saluer chaque pierre à laquelle il se heurtait le pied, chaque bourbier où il pataugeait.

Tout à coup la grosse voix rauque de Pipi Vraz retentit sur nos devants, entre deux grondements de tonnerre.

— Halte !

— Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ?

— Une mare !

— Alors, c'est que nous ne sommes pas dans la bonne voie, opinai-je. Nous ferions mieux de revenir sur nos pas.

Nous nous étions tous rejoints et nous restions là, assez perplexes, tassés les uns contre les autres.

— Tu sais bien qu'il n'y a pas de mare sur notre route, continuai-je.

— Avec un orage comme celui-ci, il doit y en avoir même au sommet du clocher, ricana Pipi Vraz qui n'aimait pas à confesser une erreur; d'ailleurs, nous allons voir.

— Non je t'en prie, insistai-je; retournons-nous en.

— Damné soit mon pique ! il faut que je sache ce que c'est que cette eau. Elle ne me montera toujours pas aux épaules.

Je vous ai dit qu'il était grand comme un pin.

— Cloc ! cloc !

Le voilà dans la mare.

A peine y était-il entré qu'une immense lueur déchira les ténèbres, fit miroiter l'eau, et dessina brusquement les contours d'une bête qui barrait la route et semblait paître les herbes du fossé.

J'eus un frisson.

— C'est un cheval, mes amis ! criait Pipi Vraz, et de forte taille je vous le promets. Avec cela, il m'a l'air d'excellente composition. Parbleu ! nous allons monter dessus... arrivez ! Je le tiens par la crinière... Là ! là ! mon bon Mogis, il paraît que ton propriétaire te ménage le foin, puisque tu vagues à cette heure et par une semblable nuit, le long des routes. Eh bien ! tu vas porter chez eux quatre vrais lurons et tu goûteras de grasses avoine aux mangeoires de Kertanguy.

— Quatre sur une bête ! tu n'y penses pas, Pipi Vraz, objecta mon frère.

— Houp ! j'y suis déjà ! à qui le tour ? Ce n'est pas la place qui manque.

— Tu es fou, Pipi !

— C'est vous qui l'êtes, de vouloir vous crotter jusqu'au menton quand vous avez sous la main une monture qui ne demande pas mieux que de vous prêter son dos. Au reste, à votre gré ! Embarquez ou je détail.

— Ma foi ! Pipi a raison, grogna Fanch. Libre à vous de coucher dehors, si cela vous plaît. Depuis un quart d'heure nous ne faisons que nous embourber de plus en plus. Moi, j'en ai assez.

Ce disant, il se hissa aussi sur la bête.

— Et de deux ! s'exclama Pipi.

— N'y va pas, murmurai-je à mon frère Pezr. Cet animal-là a une drôle d'odeur. Puis ça n'est pas naturel, un cheval dehors en cette saison. Il y a du maléfice là-dessous.

— Bah ! risquons-nous, me répondit-il, il sera toujours temps de descendre. Donne-moi la main, Fanch.

— Et de trois ! reprit Pipi Vraz, quand mon frère fut casé.

Je ne me souciais pas de barbotter tout seul, impressionné comme je l'étais, d'autant plus que les lanternes dans un coup de vent s'étaient éteintes, et que j'avais la presque certitude d'être paralysé par l'épouvante inexplicable que je ressentais, sitôt que les autres se seraient éloignés.

Mais cela m'effrayait au moins autant de grimper sur cet animal qui exhalait une puanteur de soufre et dont la présence, et surtout la docilité me semblaient incompréhensibles.

Car il ne faisait pas un mouvement : on eût même dit qu'il était enchanté d'avoir trois cavaliers sur l'échine et qu'il en attendait une infinité d'autres. Or, vous savez que l'on peut à peine tenir à trois sur un cheval ordinaire. Le corps de celui-ci devait s'allonger à mesure; car mon frère, ayant tâté, avec la main, la partie de la croupe qui restait inoccupée, m'affirma que j'y serais assis fort à l'aise.

Je me décidai à monter, et aussitôt, l'étrange bête, sans qu'aucun de nous l'eût stimulée, prit le galop, en poussant un hennissement effroyable.

Vrai ! je crois l'entendre encore, ce hennissement, Dieu vous en garde d'en ouïr un pareil.

Et cette course ! oh ! cette course !

Moi je me cramponnais à Pezr qui se cramponnait à Fanch; lequel se cramponnait à Pipi, qui se cramponnait à la crinière du menstre.

Les branches des arbres nous cinglaient le visage, et l'eau de la mare nous éclaboussait. Il nous sembla d'abord que cette mare n'en finirait pas; nous allions cependant plus vite que le vent.

Soudain les sabots de la bête sonnèrent comme sur un pavé. Et ce n'était plus de l'eau, c'était du feu qui maintenant jaillissait autour de nous de toutes parts. Chaque pas de notre monture tombait comme un coup de marteau sur un fer qu'on forge : nous étions éblouis par les étincelles.

Nous allions ! nous allions !

Et le chemin descendait en une pente rapide qui s'inclinait de plus en plus.

Nous n'entendions plus ni tonnerre, ni vent, ni pluie, rien que le fracas de ce galop infernal. Étions-nous encore sur terre ? Je me le demande aujourd'hui.

Quant à ce moment-là, j'ignore quelles réflexions nous pouvions faire. En tous cas, moi j'avais les dents serrées et j'enfonçais mes doigts avec une telle force dans les flancs de mon frère que, huit jours après, il en avait les côtes toutes bleuies. Pipi Vraz non plus n'était pas à son aise. Ah ! non, je vous garantis qu'il ne hâblait plus.

Quelqu'un qui nous aurait vu passer, si seulement il avait eu le temps de nous voir, nous aurait pris pour un paquet informe sur le dos d'un animal fantastique.

Avions-nous même notre connaissance ? Je ne le crois pas. Mais je me souviens qu'à l'instant où mon esprit achevait de m'abandonner, j'eus une vision brusque. Je revis ma mère, comme elle était sur le seuil de la porte quand, malgré ses avis, mon frère et moi nous étions partis pour le Min-Toull, et je me rappelai le signe de croix qu'elle avait fait. Machinalement, j'en esquissai un...

Qu'arriva-t-il ensuite ? C'est ce sur quoi ni Pipi Vraz, ni Fanch, ni Pezr, ni moi ne pourrions vous renseigner.

Les uns et les autres, nous fûmes pendant plus de quinze jours malades, avec une fièvre de *cheval*, c'est le cas de le dire. On nous ramassés à l'aube, auprès de l'étang de Nizilzi. Des femmes du bourg, qui y venaient laver, nous avaient trouvés étendus de ci de là, dans la boue, et étaient allées prévenir chez nous.

On nous reprocha d'avoir bu plus que de raison. Nous n'essayâmes point de nous excuser. Mais un soir, longtemps après, je racontai tout à ma mère.

— Eh bien ! me dit-elle, j'avais comme un pressentiment de cela. Vers deux heures du matin, quand je me mis au lit, cette nuit-là, tout angoissée de ne vous voir pas revenir, et cherchant ce qui avait bien pu vous arriver, je crus entendre un galop lointain, et il me vint à l'esprit l'histoire du *cheval du diable*, dont j'avais entendu parler dans ma jeunesse. Et je murmurai un *De profundis* pour les âmes défuntés. C'est sans doute au même instant qu'il te vint à l'idée de faire le signe de croix qui vous a sauvés... »

Et Milliau Goz, ayant terminé son histoire, bourrait sa pipe pour sortir, nous laissant l'imagination pleine de terreurs exquises que j'aimerais bien à ressentir encore...

ANATOLE LE BRAZ.



A PROPOS D'UN CONGRÈS POLITIQUE

« *Buhez Breiz* » estime n'avoir pas à se mêler de questions politiques, parce que au-dessus des partis divers doit planer la cause de la Bretagne, et ceux qui ne le savent pas ou l'oublient sont dans le mauvais chemin. Nous croyons toutefois de notre devoir de signaler les faits et gestes, les attitudes et les opinions des partis qui manquent à leur devoir envers notre pays, ou qui, au contraire, l'observent comme il convient. A ce propos, nous ne sommes pas sans savoir qu'une organisation politique a l'intention de tenir un congrès à Châteaulin au commencement d'octobre, et nous soumettons aux méditations de ses chefs la reproduction d'un article paru dans « *Ar Bobl* » le 10 février 1906. Il est resté, hélas ! d'une cruelle actualité.

Diwar-benn kendalc'h Kastellin, eur beleg leoniad a zigas d'eomp al lizer-ma :

« Ar c'hazetennou a zo karget en deiziou-man a veuleudi evit ar Réunion Pôlred yaouank a zo bet er C'hastellin, breman

'z eus war-dro dek devez. An hini a skriv d'eo'h al lizer-man a oa eno ive, hag a zo o vont da lavaret d'eo'h, freaz ha digor, e zantimant. Mar kirit ec'h embannoc'h anezan er *Bobl*.

Ar réunion er C'hastellin ne deo bet nag aozet mad, nag kaset endro. Perak eta ?

I. — Alalamour da genta, tout ar prezegennou, tout ar penadou lenn a zo bet great en galleg. An dra-ze n'eo ket anaout ar Vretoned eo... Me a zo zur, eno, ne oa ket an drederen eus an dud yaouank hag a vije gouest da heuilh eur brezegen galleg... Koueriaded oant ar c'halz anezo. Ma karfet beza komzet dirazo e brezoneg, neuze ho piije gwelet tud yaouank o tigeri o diou-kouarn hag o lavaret o gir pa vije tro, neuze o defe gallet entent eun dra bennak ha lavaret d'o zud pa dajent d'ar gear petra o doa klevet er C'hastellin.

E-lec'h breman ? Breman etre ma oa an Aotrounez eno o lenn o fennadou-skrid, pe o tistaga eur bom bennak e galleg, ar goueriaded a zelle outo mantret, a strake o daouarn da heul ar re all hag o doa plijadur zoken a-wechou pa welent sikan o sevel etre daou Aotrou, mes bezit zur, inaouet a-walc'h e tleont beza bet, ar c'halz anezo.

Unan da vihana, eur pôtr yaouank koulskoude ha n'eo ket sotoc'h eget eun all, a c'houlennas diouzin-me goude réunion ar mintin :

— Ac'hanta, ha bremaik da c'houde lein, diwar-benn petra e vezo ar gaoz ?

— Diwar-benn asurans ar chatal.

— Ha ya ! hag e galleg adarre moarvad ! emezan ; setu aze eun enouamant all adarre avad !

D'abardaez p'edomp o tont d'ar gear me a lavaras d'ezan :

— Erwan, petra gonti d'az tud ive pa errui er gear ?

— Feiz, emezan, nec'het a-walc'h e vezin, hag ar re all koulz ha me, ar c'halz anezo, o klask gouzout petra am eus klevet !

Nann, assambleou Bretoned yaouank, Bretoned diwar ar meaz dreist-holl, ne dleont beza great nemet e brezoneg. Pa deuo tud da c'halver eur wech all Glaziked, Bigoudenned, Kerneviz ha Paganiz yaouank d'en em voda en eul lec'h bennak, e vo red d'ezo komz muia ma c'hellint e brezoneg... ma ne c'houzont ket a vrezoneg, gwaz a ze...

Evidon-me ne dafen ket d'o réunion.

Ar brezoneg a zo eur yez beo-buezek, hag e brezoneg e c'heller displega ar wirionez war beb tra koulz hag e galleg.

II. — Mes gwasoc'h zo... An daou Aotrou karget da ober peb a brezegen, pe da lenn peb a damm skrid, unan diwar-benn ar c'helc'h'hou-studi, unan all diwar-benn asurans ar chatal, o deus lennet d'eomp o skridoù an hanter re unan, hag a vouez katz re izel ; ne c'hellen ket o c'hlevet, pe otramant ne oa ket amzer da baka mad ar pezh a lavarent... Penaos n'en dije ket

ar prezidant taolet evez war an dra-ze ? Evit klevet labouriou an daou zen dreist-holl eo edomp eno !

— Awalc'h a humor fall am eus diskouezet, a-walc'h am eus eta skrivet.....

Mes kement hag ober eun dra e ranker ober gwella ma c'heller, setu aze perak e pedan kement hini a lenno an dra-man, da gredi n'em eus skrivet al lizer-man nemet abalamour m'am eus c'hoant, hervez va galloud, da lakât réunionou ar Bôtred yaouank da zougen muioc'h a frouez... da zikour anezo da zeski gwelloc'h ha buanoc'h an doare da ober vad. »

EUR PAGAN.



AN OALED

Daoust ha piou 'vez, pan out deut gant true
 'Lec'h na zeu den,
 Tosta war grec'h, lak da droad war c'horre
 An oaled yen !

Tosta war grec'h, lak da zorn war ar men,
 Tost d'ar men-forn :

Maro an ti, ar galon na lamp ken,
 Yen 'vel ar skorn.

Tec'het int kuit ar re a bourvee
 Tan en oaled,
 Hag i o-un' 'rôk tec'het, didrue,
 Deus hen lazet.

Eur veredig ac'h eo an ti breman,
 Leun a veïou;

Dindan pep men e zo kuzet ennan
 'Leiz a gorfou.

'Barz en pep korn, kant ha kant mil hekleo,
 Gant an ti kloz

Bet dastumet, abaoe oa o chileo
 Kont ar re goz.

Malloz ! malloz d'am tiad 'm eus tommet,
 Tud digalon

'Deus grêt gant ar men-sklêr steredennet
 Eur men anaon !

An oaled eo kalon domm an tier;
 Dirak an tan,

Ar bugelig a c'hoarz d'e dad seder,
 Ar vamm a gan.

Ar c'hlasker paour, 'dal ma wel ma zan krog,
 A zo laouen,
 E zaoulagad a c'hoarz dindan e dog
 'Vel diou c'hlaouen.

Na pa ve paour, an ti 've evurus
 Gant pevar skod,
 Endra ma red warnê ar flamm joaüs,
 'Vel evn er bod.

Gant eun tamm tan an ti 'zo pinvidik
 Daoust ve dister;
 Pihou, druilhou o luc'han 'vel sei rik
 Ouz ar flamm sklêr.

Men an oaled 'zo eur men talvoudus;
 Koulez talv d'ar paour,
 Evel ma ra d'eur roue galloudus
 E gador aour.

'N ti an estren e teuio d'it sonjal,
 Kouer diavis,
 'Barz an oaled 'lec'h azeez gwechall
 En ez frankiz.

Ar vamm 'liez luskello 'n eur ouelan
 He c'hrouadur,
 O sonjal 'deus bevet war ar men-man
 He flijadur !

'Vidon-me 'lar : kenavo, konchou noz,
 Ebad ha brud,
 Pan eo red d'in dont d'achui ma c'haoz
 E-touez an dud.

Mes pa vo 'n ti dispennet a bep tu
 Gant gwall-dôliou,
 Ar pri dioutan gwentet evel ludu
 En aveliou;

Pa vo rentet 'touez ar yeot hag ar spern
 Eur bernig mein
 'Vel be eun den, gant eur toullad eskern
 Chomet war lein;

Pa na vo ken nep mouez aman klevet
 'C'h ober kanvo,
 Na gredez ket 'vo ar vue tec'het,
 Er men e vo.

Men an oaled a viro 'n e greiz kloz
 Ar strilh lue,
 'Vel re gwechall deus ar c'hlaouen, 'boe noz
 Bete 'r heure !

DIR-NA-DOR.



Conseils de l'Académie Bretonne aux Écrivains Bretons

Comme suite aux conseils aux écrivains parus en juin, nous donnons ci-après quelques nouvelles précisions sur divers points, les uns de première importance — ce sont surtout ceux qui se rapportent aux particules verbales, aux formes du verbe et de la préposition — les autres d'importance moindre, simples particularités de grammaire et d'orthographe.

I. — Emploi des particules verbales *a* et *ez*

A répond à « qui » (sujet) et « que » (complément direct), relatifs français. Donc ne l'employer que lorsqu'on pourrait substituer en français « qui » ou « que », c'est-à-dire lorsque le sujet ou le complément direct précèdent le verbe. Autrement, employer *ez* : *Doe a grouas ar bed*, Dieu (qui) créa le monde; *eun ti a welan*, une maison (que) je vois. Mais *laouen e vefen*, je serais content; *bras e vezo an ti*, la maison sera grande.

Voici quelques remarques complémentaires sur l'emploi de *a* :

A) Dans des phrases comme *gwir eo, a lavaras (a respontas, a eilgerias, a zistrôas, a skrivas) Yann...*, on emploie *a*, les mots qui précèdent le verbe formant le commencement du complément;

B) Dans les constructions *ober a ran (a renkan, a ginnigan, a vennan)*, etc., formées d'un infinitif et de l'auxiliaire *ober* ou d'un autre verbe remplissant un rôle analogue, on emploie toujours *a*, l'infinitif y faisant fonction d'un substantif complément direct;

C) Les adverbes peuvent aussi remplir cet emploi de complément : *Penaos a rit ? Gwasoc'h a zellezan*.

D) La particule *a* est préférable dans la construction à deux sujets ou à deux compléments directs : *An den-ze a zo kaer e zilhad, an den-ze a welan e di*;

E) *A* s'employait autrefois en breton au lieu de *ar pezh a* pour rendre « ce qui, ce que ». De là encore des locutions comme *gra a gari*, fais ce que tu voudras, *gand a ri*, quoi que tu fasses (avec ce que tu feras), *war a lavar*, à (sur) ce qu'il dit; *sed a d'hoarvezas gantan*, voici ce qui lui arriva, etc. On trouvera des exemples nombreux et très heureux de cet emploi de *a* dans nos écrivains classiques, Inizan et Milin surtout. Les Gallois en font grand usage dans les proverbes et sentences, où une certaine concision est de rigueur, et le breton aurait avantage à les imiter sur ce point.

II. — Emploi des formes de *beza eus* et *zo*

Eus est essentiellement une forme indéterminée : il s'emploie avec un sujet indéterminé, qui le suit, dans des phrases affirmatives ou négatives; il rend « il y a, il n'y a pas », « il est, il n'est pas » (impersonnels) français. *A zo*, qui s'emploie uniquement après son sujet dans les phrases affirmatives, est essentiellement une forme relative (proprement « qui est »). Des propositions comme *an den-ze a zo pinvidik*, qui rendent des propositions principales françaises, sont en réalité en breton des phrases relatives (c'est cet homme qui est riche).

Bien que le rôle de *eus* et de *a zo* soit, comme on le voit, très distinct, il y a en Tréguier et en Cornouaille une tendance à les confondre et à substituer *zo a eus* dans tous ses emplois. On dit couramment en Trég. Corn. : *war an daol a zo paper* pour *ez eus...* On entend même parfois en Trég. *na zo ket* pour *n'eus ket*.

En règle absolue, on n'emploiera jamais *a zo* avec une négation. Pour rendre « il y a » par *a zo*, on renversera l'ordre des termes de la construction française (il y a du papier) en mettant le sujet en tête (du papier est), de façon à ramener au cas habituel et régulier de l'emploi de *a zo* : *paper a zo war an daol* du papier est..., c'est du papier qui est... On peut considérer comme une extension admissible de ce cas les expressions trécoroises comme *sonet 'zo* on a sonné, le participe jouant en quelque sorte le rôle d'un nom.

III. — *-is* et *-jon* à la première personne du passé défini

A la première personne du passé défini on trouve, à la place de *-is*, la terminaison *-jon* : *lennjon* par exemple pour *lennis* je lus.

Bien que cette forme soit identique à la terminaison d'un ancien plus-que-parfait demeuré en gallois, il est probable qu'elle n'en vient point, car elle aurait laissé des traces en moyen-breton. Ce doit être une formation récente par analogie avec les formes en *j* du même temps : *lennjout, lennjomp*, etc.

Dans la prose littéraire, on emploiera donc exclusivement la forme en *-is* : *lennis* je lus.

IV. — Le participe *-aet* et la conjugaison à radical en *-a*

Les verbes à radical en *-a*, comme *gwellaat*, ont, en breton, une conjugaison spéciale : ils font en *-a* la troisième personne de l'indicatif et la seconde de l'impératif, au singulier : *kasa il hait, hais* ils font en *-ay* ou *-aio* la troisième personne singulier du futur : *gwellaay, gwellaio* il améliorera, il s'améliorera. On connaît l'importance du participe en breton pour la détermination du radical. Or, le participe régulier des verbes en *-a*, *-aet*, conservé en bas-Tréguier, est altéré ailleurs en *-at*, *-it*, *-eit*. Ces altérations contribuent à jeter le trouble dans la conjugaison

bretonne. La conjugaison ordinaire tend à se confondre avec la conjugaison en *-a*. Ainsi, en Cornouaille, la troisième personne du présent indicatif prend *-a*, quel que soit le radical; on ne distingue pas *kas* il envoie de *kasa* il hait. En Vannes, la confusion est encore plus grave: elle atteint le futur.

Il est donc de l'intérêt de la langue de maintenir *-aet* dans la prose unifiée. Cela n'empêche évidemment pas d'employer *-eat*, *-ét*, par exemple en poésie et dans les écrits qui font une certaine part aux dialectes.

Pour des raisons analogues, à l'infinitif, *-aat* est à maintenir à côté de *-ât*, dont l'emploi exclusif favoriserait la confusion, déjà fréquente en Tréguier, de *-aat* avec *-at* par *a* bref qui est une terminaison toute différente.

V. — Prépositions

1° Pourquoi conseille-t-on d'écrire *evid*, *rag*, *gant*, *heb...*, *an den*, avec la consonne douce à la fin de la préposition devant voyelle, et *evit*, *rak*, *gant*, *hep...*, *Per*, avec la consonne finale forte devant consonne: *n'em eus ket aon rag an dra-ze*, je n'ai pas peur « de » cela? Au contraire, pour les autres sortes de mots, conjonctions et participes par exemple, on ne conseille pas ce changement: *rak an dra-ze a welan sklér* « car » (conjonction) cela je le vois clairement.

Cela tient à la nature de la préposition qui n'est pas à proprement parler un mot distinct, mais plutôt une particule inaccentuée en relation très étroite avec le substantif qui suit. Cette relation est de même nature que dans les expressions *evidoun*, *evitan*, par exemple, où non seulement on fait le changement de consonnes, mais que l'on écrit en un seul mot.

2° Pourquoi rétablir le système compliqué des prépositions classiques, *en*, *da*, *ouz*, *diouz*, *eus*, etc., qui dans les dialectes est actuellement réduit (*deus* pour *ouz*, *diouz*, *eus*, en Cornouaille) ou remplacé par des locutions prépositives (en Tréguier *e-barz* tend à se substituer à *en* dans; *evit*, *e-kénver* remplacent toujours *ouz* exprimant l'attitude, l'action morale: *kriz e-kénver* pour *kriz ouz...*) ?

Parce que ce système de prépositions constitue une des richesses de la langue; il lui est même indispensable.

A) Elles permettent de distinguer avec précision des rapports différents, même des rapports opposés que les dialectes confondent. Par exemple, en disant *stag ouz ar voger*, *distag diouz ar voger*, on distingue à l'aide de *ouz* et de *diouz* deux rapports opposés que le dialecte de Cornouaille confond en employant *deus* dans les deux sens: *stag deus ar voger*, *distag deus ar voger*. Cela peut donner lieu à des équivoques fâcheuses: *distroet ouz Doue*, revenez à Dieu; *distroet diouz ar pec'hed*, détournez vous du péché, seraient en Cornouaille *distroet deus* dans les deux cas.

B) Comme cela a lieu en anglais, un même verbe breton peut rendre plusieurs verbes français, à condition qu'il soit construit avec des prépositions différentes: *derc'hel da* continuer à, *derc'hel war* contenir (sa douleur, etc.), *talvoud da* servir à, *talvoud war* l'emporter sur, avoir plus de valeur que (voir *La langue bretonne en 40 leçons*, remarque générale sur l'emploi des prépositions, p. 188). Ce rôle des prépositions est considérable et capital pour la vie de la langue. Il peut épargner des néologismes inutiles et contraires au génie de la langue.

Il y a donc un intérêt majeur, pour le bon état et l'avenir du breton, à bien distinguer les prépositions et à suivre dans leur emploi la tradition littéraire. Cela n'implique nullement que l'on doive faire fi sur ce point de l'usage des dialectes. Au contraire! Les dialectes, pour compenser l'usure ou la perte des prépositions classiques, ont dû développer certaines locutions prépositives que les écrivains s'efforcèrent d'utiliser, notamment lorsque l'expression aura besoin d'être renforcée ou précisée: *an dud a zo e-barz an iliz hag ar re a zo chomet en diavaez* (*e-barz* plus précis que *en*); *kreññ a reas ennan a-ere e pleo* (*a-ere* à la fois plus fort et plus précis que *dre*); *eman o s'houlia dre-holl kas kavout ar pez en deus kollet* (*kas kavout* « chercher à trouver » plus fort que *da gavout*, *evit kavout*). L'important c'est de comprendre que ces locutions et autres semblables, malgré tout leur intérêt, ne doivent pas faire perdre de vue le système des prépositions classiques qui est nécessaire à la vie du breton et à maintenir dans la langue unifiée.

VI. — Z doux (dd) final dans les adjectifs

Pourquoi ne doit-on pas écrire *neves* mais *nevez* ?

Parce qu'à côté de la règle qui veut que l'on préfère la finale forte pour les adjectifs, il y a une autre règle qui demande que l'on facilite à tous la lecture des sons qui diffèrent selon les dialectes. Or, le *z* final venant d'un ancien *dd*, est dans ce cas. Il disparaît dans la prononciation du Tréguier et de Vannes, tandis que l'*s* ancien se maintient (*bras*, *kras*, *glas*). On évitera donc d'écrire *neves* par un *s* et on préférera *nevez*, que les Tréguierois prononceront *neve*, de même qu'ils prononcent *truec*, *karante* pour *truez*, *karantez*, qui sont dans le même cas.

Il y a un autre cas où on écrit *z* à la fin des adjectifs; c'est lorsqu'il correspond à un *h* vannetais, les deux sons venant d'un ancien *z* dur (*th*): *koz* vieux, *striz* étroit, *piz* exact, *skuz* las, *kaz* pauvre, *cher*, *faez* vaincu, *épuisé*, *fraez* clair, *éloquent*.

VII. — Différence du léonais et du vannetais

dans l'emploi des formes analytiques et synthétiques du verbe

Le vannetais possède, tout comme le léonais, deux séries de formes verbales, l'une analytique: *me a wel*, etc., l'autre synthétique: *gwelan*, etc. Mais ce qui distingue le léonais et constitue

sa supériorité, c'est l'emploi qu'il fait couramment, dans les propositions principales, de constructions expressives en accord avec les diverses formes verbales : *me a lenn al levr* veut dire et est senti comme « c'est moi qui lis... », tandis que *al levr a lennan* est senti comme « c'est le livre que je lis ». En vannetais (comme en Goello), la construction a beaucoup perdu de sa valeur expressive. De là, dans ce dialecte, la tendance à l'abandon progressif de la construction et des formes verbales synthétiques en dehors des propositions subordonnées et négatives où leur emploi est de règle.

Indépendamment des propositions principales que régit en Léon la loi de la construction expressive, toute une série de subordonnées suivent également cette loi, notamment celles qui commencent par *ha* « si » dubitatif : *n'ouzon ket ha dont a ri feteiz, ha te a zeuio feteiz, ha feteiz et teui* je ne sais si « venir tu feras »..., si « c'est toi qui viendras »..., si « c'est demain » que tu viendras. On voit par suite quelle perte ce serait pour la langue si l'on substituait à *ha* léonais, avec sa richesse de constructions, le *mar* vannetais qui, en outre, ne semble employé dans ce cas que par imitation du français.

Plus riche encore que le léonais, le gallois admet la construction expressive après *mai*, doublet de *ma*, que l'on emploie toutes les fois que l'on doit mettre en évidence l'un des mots de la subordonnée : *credir mai efe a rannodd Gymru yn esgobaethau* veut dire : on croit que c'est lui qui divise la Cambrie en évêchés. Si l'on construisait ainsi : *Credi mai yn esgobaethau...* cela signifierait : on croit que c'est en évêchés, etc.

(A suivre.)



Etude sur la Musique Bretonne

(BIBLIOGRAPHIE)

- BOURGAULT-DUCOUDRAY. — Les Mélodies populaires de la Bretagne. (*Rev. de Bretagne*, 1882, t. II, pp. 5 et 103.)
- La musique populaire bretonne. (*Bulletin de l'Association bretonne*, 1882, p. 204.)
- Les Mélodies populaires de la Basse-Bretagne. (*Le Clocher Breton* : novembre, décembre 1897; janvier et février 1898.)
- Introduction au volume *Mélodies populaires de Basse-Bretagne* (pp. 5-18). 1 vol. in-4°, 116 pp. Paris, Lemoine et fils, édit., 17, rue Pigalle, 1885.
- BOURGOIS (Alfred). — *Airs de Biniou et Bombarde*. Introduction à son recueil d'Airs de Biniou et Bombarde. 1 vol. 71 pp. Rennes, Bossard-Bonnel, édit. de musique, rue Nationale, S. d.

- COLLIN (G.-A.), organiste de Notre-Dame, à Rennes. — La Musique Bretonne, conférence faite à Fougères, le 29 juillet 1921, pendant le congrès de la F. R. B. (*Le Réveil Breton*, organe de la F. R. B., n° janvier-mars 1922, pp. 13-20.)
- COLLIN (Sullian). — La Musique Bretonne, rapport lu au congrès de l'U. R. B., à Redon, septembre 1912. Ce rapport, très étendu, a été publié dans le *Bulletin* de l'U. R. B., 1^{er} semestre 1914, pp. 62-112.
- DUHAMEL (Maurice). — Les 15 Modes de la Musique Bretonne. (*Annales de Bretagne*, XXVI, juillet 1911, pp. 687-740.) Cette étude a été tirée à part : 1 vol. in-8°, 56 pp. Paris, Rouart, Lerolle et C^{ie}, édit., 18, boul. de Strasbourg, 1911.
- Introduction au volume *Chansons populaires du pays de Vannes*, recueillies et publiées par Loeiz Herrieu. 1 vol. in-8°. Paris, Rouart, Lerolle et C^{ie}, édit. 1911.
- Petites études d'Harmonie celtique. (*Le Clocher Breton*, décembre 1912; janvier, février, mai, juin 1913; juin 1914.) Ces études sont restées inachevées, la revue *Le Clocher Breton* ayant cessé de paraître en 1915.
- La Musique celtique. Conférence faite au congrès de la F. R. B., à Douarnenez, le 3 août 1912. (*Buhez Breiz*, février 1919, pp. 28-31; mars 1919, pp. 56-61.)
- Les premières gammes celtiques et la Musique populaire des Hébrides. (*Annales de Bretagne*, XXXI, janvier 1916, pp. 1-13.)
- GUILLEMER (H.). — La Mélodie populaire bretonne. (Notes.) (*Le Clocher Breton*, décembre 1903, pp. 669-670.)
- An hani gouz. (Etude.) (*Le Clocher Breton*, février 1904, pp. 701-704.)
- La Musique bretonne. (Essai.) (*Le Clocher Breton*, décembre 1904; janvier, mai, juin, août, septembre, novembre, décembre 1905; janvier, février 1906.)
- A propos de la Musique bretonne. (*Le Clocher Breton*, mai 1906, pp. 1146-1148.)
- A propos d'une mélodie irlandaise. (*Le Clocher Breton*, mars 1909, p. 1698.)
- LE JOUBIQUX. — Chants Bretons. (*Bulletin de la Société Archéologique du Morbihan*, 1858, p. 6.)
- KERGOS (F. DE). — Notes sur le caractère des mélodies populaires bretonnes. (*Bulletin de l'Association Bretonne*, 1848, p. 128.)
- DU LAURENS DE LA BARRE. — Etude sur les danses et la musique bretonnes. (*Bulletin de l'Association Bretonne*, 1879, p. 271.)
- Notes sur les vieux chants bretons notés par Thielemans. (*Bulletin de l'Association Bretonne*, 1882, p. 36.)
- LEROUX (Alcide). — Rapport entre la Musique bretonne et la Musique orientale. (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1891, tome I, p. 233.)
- QUILGARS (Henri). — La Musique et les Bardes populaires de la Bretagne. Conférence faite au congrès de l'U. R. B., à Guérande, le 28 août 1920. Cette conférence est suivie de 4 airs musicaux notés par M. Quilgars. (*Bulletin de l'U. R. B.*, 1921, pp. 69-86.) Un tirage à part a été fait de cette conférence. 1 broch. in-8°, 20 pp., chez l'auteur.
- RATHERY. — Rapport sur dix chansons populaires (paroles et musique), recueillies dans la partie bretonnante du Morbihan. (*Revue des Sociétés Savantes*, 5^e série, t. IV, p. 414.)

- ROPARTZ (Sigismond). — Discours sur la Musique et les Musiciens bretons.
(Bulletin de l'Association Bretonne, année 1877, tome XLIX.)
- Trente Mélodies de Basse-Bretagne.
(Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, 1886, p. 263.)
- SALB (René). — Conférence sur la Musique Bretonne, faite le 23 mars 1895, à la « Société Bretonne de Géographie » de Lorient.
(Un compte rendu analytique et des extraits de cette conférence ont été donnés dans *Le Clocher Breton*, avril 1895, pp. 929-934.)
- VALLÉE (François). — Une exploration musicale en Basse-Bretagne : Les Airs des « Gwerziou » de Luzel, retrouvés et phonographiés. Enquête sur les airs bretons de la région de Guingamp.
(Annales de Bretagne, XVI, novembre 1900, pp. 131-135.)
- VARENNE (abbé). — Les Mélodies populaires bretonnes.
(Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, 1900, p. 43.)
[Cette étude a été reproduite dans *Le Clocher Breton*, avril 1901, pp. 152-154; mai 1901, pp. 167-169.]
- A. L. — A propos de Musique celtique.
(*Le Clocher Breton*, septembre 1899, pp. 46-48.)
- X... — Communications diverses sur les instruments de musique des Bretons dans l'antiquité et au moyen âge.
(Bulletin de l'Association Bretonne, 1848, p. 130.)
- X... — Nos Chants populaires.
(Article publié dans *l'Avenir de Morlaix* et reproduit dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1881, tome I, p. 234.)

JOB AL LENNER.



MAP ROUE AN HIBERNI

(Kendalc'h)



— Ro peoc'h, va breur, emezi, me n'eo ket eur spez oun, da c'hoar avad; korf hag ene, hag evel m'az peuz anavezet anezi a-viskoaz. Atao oun beo, n'az peuz ket aon eta; klevet em beus pegen truezus eo da stad ha deut oun d'az para.

Neuze an den yaouank a lamm da boket d'e c'hoar, brema eur barr kaeroc'h evit na oa a-raok. Meska e zaerou a ra gant he re, en eur lavaret d'ez :

— Eus a belec'h e teuez-te, va c'hoar ger ?

— Klev, emezi, me a ya da lavaret d'it; da c'hortoz avad, va breur, deus d'in da c'har, ma welin petra a c'hoari ganti.

Neuze houman a denn eus he godell daou vigorn kaer evel arc'hant, a laka anezo war eun douzier lien gwenn-kann a oa ganti, hag o veza dizoloet gouli he breur e lavar d'ezan :

— Lez ac'hanoun brema; en eur labourat me a lavaro d'it kement a zo bet c'hoarvezet ganen, abaoe ma 'z omp bet eat an eil diouz egile.

Neuze, ar plac'h yaouank a walc'h ar gouli hag a denn anezan al lin-wad, gant an dour a laka da zivera eus a unan eus ar bigorned arc'hant, hag e lavar evel-hen :

— Goude ma oas eat kuit, pa voe aozet al lestr, ni a yeas ivez; hag eat eur pennad mat, me a gouezas klanv gant an droug-mor. Va magerez hag he merc'h a lavaras d'in neuze tostaat oc'h eun tu d'al lestr evit plega va fenn ha taol er mor ar peuz a rea poan d'in. Heulia o ali a rejoun hag eur pennadig goude e voen taolet ganto o diou er mor war va fenn. En eur goueza a rejoun eur skrijadenn hag e kolljoun evit doare ar skiant ac'hanoun va-unan, rak ne oufen ket lavaret petra a c'hoavezas ganen, ken a deujoun ennoun va-unan adarre. Neuze, o sellet en-dro d'in e weljoun ez edouar en eur c'hastell kristal ken kaer, ne ve den war an douar evit kredi pegement e lugerne kement tra a oa e-barz. Ne welen ennau a hep tu nemet aour hag arc'hant. Em c'hichen e oa eur wreg kaer ha koant ivez. Hi a lavaras d'in : — « N'ho
« pezet aon ebet, me am beus saveteat ac'hanoc'h eus ar mor,
« goude ma 'z oc'h bet taolet e-barz gant ho magerez hag he
« merc'h : me eo am beus digaset ac'hanoc'h ama; gieb e oa
« ho tilhad, me am beus fennet anezo diwar ho tro ha, goude
« sec'ha ho korf paour a grene gant ar riou, em beus astennet
« ac'hanoc'h aze war blunv gwenn an alarc'h mor; diganen-
« me ivez eo ho peus bet al louzou en deus ho tigaset ennoc'h
« hoc'hunan, ha brema e chomoc'h ganen da ober al louzeier
« a ran gant ar geot mor a zastuman. Ne deus ket gwelloc'h
« evito, emezi, da barea dioc'h pep seurt klevejou; n'ho pezet
« ket aon eta, ama e vezoc'h eurus. Arabad eo d'eoc'h avad
« klask mont ac'han, rak ne dafac'h ket a-bell hep beza
« beuzet. Bez' emaoch ama en eul lez kristal a zo daouzek
« kant goured dindan ar mor. A-zioud al lez-ma zo eun enezen
« ha di ez an va-unan ker buan ha lavaret hag evel ma karan,
« e labous pe e pesk, da barea gouliou ar re am c'har hag
« a garan. Va hano-me a zo Morgan, ha mar fell d'eoc'h chom
« ama a galon vat ganen, me a zesko d'eoc'h an nerz o deus
« da ober droug pe vad kement louzaouen a zo er mor ha
« war an douar; ne deus netra na ouzoun; ne deus gouli na

« klenved na barefen; va galloud a diz tro-war-dro d'ar bed,
 « en nenv hepken ne c'hellan netra. Pa ho pezo tremenet dek
 « vloaz o teski bemdez eun dra bennak a nevez, ne ouezoc'h
 « ket c'hoaz nemeur a dra e-skoaz a ouzoun. Anez va goui-
 « ziegez-me, Arzur ne vije ket bet pare birviken, nag Arzur
 « na kant all am beus-me digaset nerz ha yec'hed d'ezo, evit
 « ma c'helljent, gwelloc'h a ze, dispenna ar Zaozon milliget ! »

— Setu, eme ar plac'h yaouank, petra a lavaras Morgan, ar
 wreg kaer-ze d'in neuze, ha brema ez eus eun nebeut deizioù
 e c'halvas ac'hanoun da vont d'he c'haout. En he c'hampr edo,
 el lec'h ma rea he louzeier. Eno, dirak eur pezh fourn dan,
 goloet gant eur baeron arem vras, e oa en he c'hichen eur
 bern geot a daole e-barz, hini ha hini, hag a veske goude, peb
 an amzer, gant eur wialenn ruz-glaou, great, emezi, gant mein
 kaer. — « Va merc'h, galvet em beus ac'hanoc'h ama, evit
 « ma klevfoc'h ganen petra a zo a nevez gant ho preur. Gou-
 « zout ervad a ran e karit kalz anezan hag e kar ivez ac'ha-
 « noc'h. Anken ho peus abaoe ma ho peus kollet ar gwel-
 « anezan. Mad ! emezi, dare oc'h da goll anezan evit mad,
 « rak ho preur a zo gwall-glanv hag a dise mervel hep dale
 « gant ar c'heuz en deus d'eoc'h, ma na dit ket da barea eur
 « gouli a zo deut d'ezan en e c'har. Ho preur a zo brema
 « du-ze en eur c'hoz chapel e-kreiz eur c'hoad bras; e-unan
 « ema eno, ha red eo d'eoc'h mont d'he gaout en noz kenta-ma.
 « Diou heur hanter ho pezo da chom gantan, hag e-pad an
 « diou heur hanter-ze e rankoc'h, da genta, gwalc'hi e c'har
 « gant an dour a zivero eur ar bigorn-ma a roan d'eoc'h;
 « ha goude, leda war e c'houli al louzou a zo er bigorn all-ma.
 « Gant al louzou-ze e pareo a-benn ma vezo bet lakeat teir
 « gwech war e c'har. Pa vezo deut ar mare da zont dioutan,
 « e sachin war ar sug-ma a stagan ouz ho troad kleiz, ha neuze
 « e tistrofoc'h buanoc'h evit en avel. Eur sklerijenn gaer, evel
 « goulou-deiz, a lakin da lugerni en-dro d'eoc'h, ha, gant aon
 « na c'hoarvezfe ganeoc'h netra a gement a ve evit miret
 « ouzoc'h da vont da gaout ho preur pe da zont en-dro, setu
 « eur c'hleze-falch, krenva kleze a zo bet biskoaz. Great eo
 « bet evit Arzur ha d'ezan hepken eo bet hag e vezo adarre,
 « pa zistroio a-enep ar Zaozon. Gantan en ho tourn, den na
 « tra ne harzo ouzoc'h. Brema, va merc'h, emezi d'in, kit da
 « wiska an dilhad kaer am beus lakeat d'eoc'h en ho kampr
 « ha bremaik me va-unan a yelo d'ho kas d'an aod. Ac'hano
 « ez eoc'h war-eeun hag en em gavfoc'h gant ar c'hoz chapel
 « em beus lavaret : eno ema ho preur, eun truez he welet. »

— Setu, va breur, emezi, penaos oun bet saveteat eus ar mor
 ha penaos ez oun deut ama d'az parea. Brema me a ya da
 leda va louzou war da c'houli ha dioc'htu da boan a zigresko
 nag a yelo kuit. A-benn ma vezin-me bet ama teir gwech,
 e vezi pare klok. Diou nozvez all am beus da zont c'hoaz;
 goude-ze avad ne c'hellimp marteze en em welet ken.

— Petra, eme he breur d'ez, ha ne ve ket gallet tenna
 ac'hanout eus a zaouarn Morgan ? Ma ouezfe map roue an
 Hiberni emaout ama hag ez out ken kaer all, ne gredan ket
 e tistrofrez ken d'ar mor, rak dont a-benn a rafe da viret ouzit,
 kement e kar ac'hanout !

(Da gendec'hel).

G. MILIN.



LA DOCTRINE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE

C'est avec intérêt que j'ai lu l'exposé rédigé par mon ami
 Mellac, au nom de la Société dont il est l'impitoyable trésorier,
 pour en exposer la doctrine et les buts, mais je lui avouerai
 qu'il m'a déçu et même peiné (1).

(1) Le ton regrettable de cet appel est indiqué par la note suivante qui
 lui était jointe :

« Le succès relatif récent de la Foire-Exposition de la Bretagne et de
 l'Ouest est la justification éclatante de la thèse soutenue par le président
 de la Fédération.

« On y put constater l'importance de l'apport industriel de la « Bretagne
 agrandie » et la pauvreté de l'apport artistique de la « Bretagne » dite
 « intégrale » (exposition des Beaux-Arts). — Note de la direction. »

Tout d'abord, merci pour les exposants et merci pour la « Bretagne »
 dite « intégrale », la seule du reste, ne vous en déplaise, qui soit la Bretagne
 — sans guillemets.

Par ailleurs, je ne sais qui a rédigé cette note de la direction, mais celui
 qui l'a faite semble oublier le rôle que doit jouer une foire
 dans le genre de celle de Rennes. Il est profitable à un pays d'être le
 siège d'un tel organisme qui en intéresse plusieurs autres, parce qu'il attire
 du monde d'un peu partout dans la ville où il est fixé, et qui devient ainsi
 un centre commercial. De plus, le but d'une foire de cette envergure est
 d'encourager les échanges non seulement à l'intérieur d'un pays, ce qui
 est l'objet des petites foires, mais bien entre plusieurs pays, en l'occurrence
 la Bretagne et les pays voisins ou autres. Le but des intégralistes n'est nulle-
 ment de creuser un fossé infranchissable autour de la Bretagne, bien au
 contraire.
 P. M.

Le patriotisme breton de Mellac, comme d'ailleurs celui de ses amis de la F. R. B. — qui sont aussi les miens, et je m'en félicite — n'est ici nullement en cause; mais à lire sa prose, on s'en ferait une assez piètre idée. Il attend, en effet, cette région, cet Ouest-Région ou Ouest-Etat, comme vous voudrez, contiendrait évidemment la Bretagne, mais notre malheureux pays y perdrait totalement son individualité et aucun corps constitué n'y élèverait la voix en son nom. Quelles seraient les limites de cette région indéfinie ? Personne n'en sait rien. Quelle existence morale pourrait-elle avoir ? Aucune. En tout cas, cet arrangement, basé sur de très discutables arguments économiques et démographiques, ne saurait en aucune façon nous satisfaire, et si nous étions appelés à subir ce régime bâtard, nous n'en lutterions qu'avec plus d'énergie pour obtenir la reconnaissance de l'existence de la Bretagne avec tout ce que cette reconnaissance comporte.

Là est toute la question, mon cher Mellac; dans le sein de la France, à laquelle nous restons fermement attachés, cela va sans dire, mais à qui nous demandons justice, la Bretagne n'est pas un morceau de région économique; c'est mieux qu'une région, c'est même mieux qu'une province, c'est une nation qui a une âme que nous ne voulons pas qu'on étouffe et des droits imprescriptibles que nous ne voulons pas que l'on méconnaisse.

Votre région de l'Ouest, mon cher, est un avorton de laboratoire; la Bretagne, elle, c'est quelque chose, et c'est elle que nous voulons. Ce n'est d'ailleurs pas seulement la voix du cœur que nous parlons, c'est aussi celle du bon sens.

Lutter pour la Bretagne, ce pays qui vit en nous, c'était autrefois le programme commun de tous les bons Bretons. Est-il donc impossible qu'il en soit de même aujourd'hui ?

PIERRE MOCAER.



CHRONIQUE

DE QUOI SE MELE-T-IL ?

Nous avons signalé dans un précédent numéro le discours prononcé en breton à Locmariaquer par M. Rio, ministre de la Marine marchande.

Un certain Prévêt, député de Seine-et-Marne, a cru devoir poser au gouvernement la grotesque question écrite suivante :

« M. Prévêt, député, demande à M. le ministre des Affaires étrangères (?) si un membre du gouvernement, président en France une cérémonie et s'adressant à des Français, est autorisé à s'exprimer dans une autre langue que la française, et si, malgré que la France et la République soient une et indivisible, il est fondé à parler à ses auditeurs de petite patrie et de grande patrie. »

Le pauvre homme se croit probablement en Hongrie, en Bohême ou en Russie, deux pays où les langues autres que celles qui étaient officielles étaient abominablement persécutées avant la guerre et le sont encore aujourd'hui, bien que les Alliés, France en tête, aient exigé dans le traité de Versailles que l'on respectât les langues des minorités. Nous ne voyons donc pas très bien pourquoi 250.000 Bretons se seraient fait casser la figure pour assurer la liberté des peuples et des langues, pourquoi ils auraient donné leur sang pour contribuer à assurer le droit des Tchéco-Slovaques, des Ruthènes et des Juifs polonais par exemple, à parler leurs langues, pour trouver en rentrant chez eux leur patriotisme suspecté par des Prévêt et leur propre langue bafouée, honnie et interdite.

Si c'est comme cela que le supputé de liberté de Seine-et-Marne s'imaginerait qu'il va contribuer à rendre la France et la République une et indivisible, il se trompe. Ce sont des gens de son espèce qui font perdre patience à quelques-uns d'entre nous.

Le breton est notre langue, et gare si l'on veut la proscrire.

Monsieur Prévêt voudrait-il par hasard que les ministres bretons glorifient la France et le sacrifice des soldats bretons dans une langue que leurs mères ne comprendraient pas ?

Du reste, la réponse du gouvernement ne nous donne aucunement satisfaction. Il estime, en effet, « que les ministres, lorsqu'ils sont chargés de le représenter dans les cérémonies officielles devant un public français, doivent prononcer leurs discours en français. Quant aux expressions « grande » et « petite patrie », elles sont d'un langage courant et ont été maintes fois employées par les meilleurs patriotes. »

Nous maintenons, nous, qu'un ministre bretonnant s'exprimant devant un auditoire bretonnant doit, par bon sens et par décence, se servir de la langue bretonne. Nous ne sommes pas des Français de deuxième zone et nous ne voulons pas l'être.

LE CONGRÈS DU « BLEUN-BRUG »

Le « Bleun-Brug » a tenu son XII^e congrès à Saint-Pol de Léon, les 13 et 14 septembre. Le succès en a été très vif, malgré le mauvais temps : de très nombreux congressistes avaient répondu à l'appel des organisateurs, MM. le docteur Dujardin, l'abbé Perrot et Y. Le Moal.

La première journée a été consacrée aux séances de travail, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy.

M. le docteur Dujardin, président du « Bleun-Brug », a lu un rapport sur les progrès effectués, durant l'année écoulée, par le mouvement breton catholique : les résultats obtenus sont, certes, encourageants, mais ne sont pas ceux que souhaitent les dirigeants du « Bleun-Brug ». Les cercles d'étude de *Feiz ha Breiz*, dont nous entretenons M. L. Dissès, peuvent beaucoup pour améliorer la situation, en réveillant chez les jeunes Bretons l'amour de leur petite patrie, de sa langue, de sa littérature et de ses chants.

M. Hervé de Guébriand, qui a pris une très large part au mouvement d'émigration de paysans bretons dans la Dordogne et le Périgord, expose, dans sa

conférence, les raisons qui l'ont amené, lui et ses collaborateurs, à choisir ces régions de préférence à d'autres régions (la Normandie, le Maine... voire le Canada), que préconisaient et préconisent encore quelques autres régionalistes bretons. Son exposé a produit une très vive impression sur les auditeurs.

L'enseignement du breton a fait l'objet des conférences de l'après-midi. M. l'abbé T. Gouriou, tout d'abord, a parlé de la méthode bilingue en Bretagne, dans l'enseignement primaire, méthode que lui-même applique, depuis cinq ans, à l'école libre de Crozon, dont il est le directeur. A lui succède notre dévoué collaborateur, M. H. Quilgars. Après avoir énuméré les raisons de vivre de la langue bretonne, il expose en détail les différentes démarches faites auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'introduction du breton dans l'enseignement et principalement dans l'enseignement secondaire : démarches de M. le député Bouilloux-Lafont, sur la demande de quelques élèves du lycée de Quimper, démarches du « Comité de défense des intérêts bretons », sans compter les vœux émis par les conseils généraux des cinq départements bretons.

Le soir, à 8 heures, sous les halles, devant un auditoire très nombreux, notre directeur, M. Mocaër, conseiller général d'Ouessant, a fait une conférence, fréquemment applaudie, sur « les caractères propres de la nationalité bretonne et les devoirs qu'elle nous impose ». Pour terminer la soirée, la troupe du « Bleun-Brug » a joué les principales scènes de *Mouez ar Gwad*. Durant les entr'actes, des chorales qui doivent prendre part au concours du lendemain, ont exécuté des chœurs très applaudis. Avant de se retirer, la foule a chanté le *Bro goz va Zadou*, qu'accompagnait l'orchestre symphonique de Saint-Pierre Quilbignon.

Deuxième journée. — Après la messe à la cathédrale, à l'issue de laquelle M. l'abbé F. Madec, recteur de Goulven, prononce une allocution en breton, sur « le relèvement de la Bretagne par les élites paroissiales », les congressistes se rendent, les uns, sous les halles, pour assister au concours de chants (chorales et solistes), les autres, au Cercle catholique, où ont lieu les concours de lecture bretonne, d'éloquence, de déclamation. Au concours de lecture bretonne (1) ont pris part un grand nombre d'enfants, garçons et fillettes. Ce concours, dû, je crois, à l'initiative de *Breuriez ar Brezoneg*, dont M. Y. Le Moal est l'un des directeurs, a donné des résultats très encourageants; et il est à souhaiter que cette initiative soit poursuivie et soutenue, moralement et pécuniairement, par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la langue bretonne.

A 2 heures, sous les halles, devant un public que l'on peut évaluer à un millier de personnes, a lieu la représentation intégrale de *Mouez ar Gwad*, d'après la version léonaise que M. l'abbé Perrot a faite de la pièce vannetaise (*Boéh er goéd*) de M. l'abbé Le Bayon. Le public a fait un accueil chaleureux à la pièce, et n'a pas ménagé ses applaudissements aux acteurs et aux actrices.

Après la proclamation des résultats des divers concours de la matinée, et le chant de *Bro goz va Zadou*, les congressistes se sont rendus à la cathédrale, où le congrès s'est clos par la prière.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

Le Comité directeur de la *Fédération Régionaliste Française* a choisi, comme sujet de son congrès annuel, qui se tiendra en 1922, à Paris, au début de décembre : *Les Arts régionaux français*.

A l'approche de l'Exposition des Arts décoratifs, qui doit se tenir en 1924, vous saisirez tout l'intérêt que présente une vaste enquête sur les ressources artistiques de nos provinces et le labeur de nos artisans. Nous vous demandons instamment de nous y aider par une réponse au questionnaire ci-dessous :

1. Quelle est la situation des arts appliqués dans votre région ?
2. Existe-t-il dans votre région des écoles, municipales ou privées, destinées à l'enseignement des arts régionaux ? des ateliers d'artisans, collectifs ou individuels ? des expositions périodiques ? Prière de communiquer les documents récents, notices ou comptes rendus.

(1) Le jury était composé de MM. E. Ernault, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, Y. Le Moal (Dir-na-dor), Klaoda Ar Prat (Pluenzic).

3. Quel a été le rôle du Comité technique des arts appliqués dans votre région ? Quels résultats a-t-il obtenus ?

4. Existe-t-il dans votre région une organisation de l'apprentissage et des Chambres de métiers en vue de l'enseignement des arts appliqués ?

5. Quelles mesures préconisez-vous en vue de la protection des dessins et modèles artistiques et industriels ?

6. Comment concevez-vous l'alliance nécessaire, en matière d'arts appliqués, entre la tradition et les créations nouvelles ?

Adresser les documents, rapports et communications sur un ou plusieurs de ces points ou sur l'ensemble du questionnaire à la *Fédération Régionaliste Française*, 54, rue de Seine, Paris (6^e), avant le 31 octobre.

LES ETATS DE SAVOIE

Le 1^{er} mai 1921, les conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie s'étaient réunis à Rumilly. Les « Etats de Savoie » se sont tenus, cette année, à Aix-les-Bains, sous la présidence de M. A. Borrel. « La division administrative qui fait de la Savoie deux départements, a-t-il dit en ouvrant la session, ne nous a pas désunis. » L'assemblée a décidé que chacun des deux départements allouerait une importante subvention à l'Union des syndicats d'initiative de Savoie et qu'une histoire de Savoie serait éditée et mise entre les mains de tous les élèves des écoles primaires, afin qu'ils voient « dans une meilleure connaissance du passé du pays les raisons de conserver vivaces les sentiments d'unité de leur province ». La prochaine réunion aura lieu à Annecy.



A TRAVERS LES LIVRES

UN NOUVEAU LIVRE DE TALDIR.

On annonce que la librairie de l'*Ouest-Eclair*, 38, rue du Pré-Botté, à Rennes, a accepté dans un but de propagande en faveur de la Littérature de Langue bretonne, de prendre à sa charge l'édition et le lancement des poésies bretonnes du barde Taldir Jaffrennou.

Ces poésies paraîtront sous le même titre que les deux précédents volumes du barde, édités en 1903 et 1911 : *Barzaz Taldir*, dont elles constitueront le 3^e tome. Elles formeront un beau volume de 250 pages, accompagnées d'une traduction française, et seront préfacées par le maître critique JEAN DES COGNERS. La bardesse Constance Le Mézer a écrit pour le livre une gwerz liminaire d'une haute envolée.

On peut souscrire aux *Barzaz Taldir* (tome III) aux bureaux de l'*Ouest-Eclair*, au prix de 5 francs. Le prix sera porté ensuite à 7 francs.

H. QUILGARS : *A CŒUR BATTANT, histoire bretonne*. — Editions du Comité de défense des Intérêts bretons, 17, rue de Châteaudun, Rennes. — Prix : 5 francs.

J'ai toujours cru que les idées qui nous sont chères devaient être exposées par tous les moyens et en particulier dans les deux langues en usage dans notre pays, c'est-à-dire en breton et en français. Dans notre propagande, nous ne devons pas, en effet, négliger l'emploi de la langue française, car elle nous permet d'atteindre ceux de nos compatriotes qui ignorent la langue bretonne ou ne savent qu'imparfaitement la lire par suite des conditions invraisemblables qui sont, hélas, de règle en Bretagne.

Quoi qu'il en soit, c'est souvent parmi les francisants que l'on rencontre les meilleurs patriotes bretons et c'est dans leurs milieux que l'on peut parfois susciter le patriotisme breton le plus convaincu. A ce point de vue, le nouvel ouvrage du distingué secrétaire général du Comité de défense des intérêts bretons vient réellement à son heure et est d'une importance que l'on ne saurait exagérer. Sous la forme attachante d'un roman, c'est un véritable exposé de la doctrine bretonne que nous offre M. Quilgars, et les idées saines et éloquentement exprimées que l'on y trouve à foison ne peuvent

qu'attirer à l'amour raisonné de la Bretagne ceux de ses enfants qui l'oublièrent, la connaissaient mal ou même la méconnaissaient.

C'est une délicieuse histoire d'amour que nous conte l'auteur avec un art consommé, l'amour d'un noble Breton et d'une fille de paysans pauvres communiant en un commun amour pour la Bretagne et le tout est narré avec une émotion contenue que M. Quilgars sait communiquer à ses lecteurs dès les premières pages.

Nous avons appris que l'édition de ce beau livre s'épuise rapidement; nous recommandons donc à nos lecteurs de se hâter s'ils veulent se procurer ce livre sain et vivant que nos compatriotes devraient lire et méditer, après en avoir été charmés.

Pierre MOCAER.

SIX SAINTS DE LA REGION DE PLESTIN (saint Haran, saint Karé, saint Tuder, saint Nérin, saint Kémo, saint Kirio). Essai d'hagiographie bretonne, par René Largillière. — Rennes, Plihoa et Hommay, édit., 1922, 1 vol. in-8°, 94 pp., une carte de la région de Plestin.

M. Largillière a étudié dans cet essai (1) le groupement autour de saint Eflam des six saints qu'un cantique — composé, en 1897, par l'abbé Joncour, lors curé-doyen de Plestin, « en l'honneur des vieux saints de Plestin » — lui donne comme compagnons, quand il aborda à la Lieue de Grève. Ce groupement, qui ne repose sur aucune donnée historique, ne lui paraît pas être antérieur à 1839. Vers cette date (1837-1839), les abbés Tresvaux et de Garaby, étudiant saint Kirio, saint Nérin, saint Quémeau, ne les mentionnent pas comme disciples de saint Eflam, ainsi que les historiens qui les ont précédés. Or, si à cette date, le groupement, dont parle le cantique, avait réellement existé, pourquoi ces deux hagiographes n'en auraient-ils pas parlé ? Ce groupement était donc inconnu des prêtres auprès desquels s'étaient renseignés les abbés Tresvaux (2) et de Garaby; et il n'a pu être constitué qu'après cette date de 1839.

Une autre tradition du pays de Guimaëc, rapportée par M. Louis Le Guennee, vient encore, ainsi que le dit M. Largillière, diminuer la valeur de ce groupement : cette tradition, en effet, fait de saint Garan (ou Haran), saint Kémo et saint Nérin, des disciples de saint Kiric.

M. Largillière a également étudié, au point de vue linguistique, les noms de nos six saints; de cette étude, il ressort que les noms de Garan, Carré, Tuder, Kirio, sont des noms bretoniques et indiquent des personnages de nationalité bretonne. Seuls, les noms de Nérin et Kémo peuvent être des noms irlandais.

Saint Nérin et saint Kémo, seuls, auraient donc pu venir avec saint Eflam, que M. Largillière donne comme Irlandais, contrairement à l'opinion de A. de la Borderie, qui inclinait à penser que ce saint était originaire de l'île de Bretagne.

Tout ce que l'on sait, c'est que ces vieux saints bretons sont venus en Armorique, à une date qui nous est inconnue, et qu'ils se sont installés dans la région de Plestin. La proximité des lieux, auxquels ils ont laissé leur nom, a seule pu faire naître la tradition qui fait d'eux les compagnons de saint Eflam. Ce groupement ne serait donc qu'une « légende topographique », sans aucune valeur historique.

Ce n'est là qu'une des questions traitées dans cette étude, dont un compte rendu de quelques lignes ne peut donner l'idée, tant la matière qu'elle contient est riche, aussi bien au point de vue hagiographique qu'au point de vue onomastique. Je souhaite que ce livre soit lu et relu par tous ceux qui aiment à prier nos vieux saints et ceux qui s'intéressent à leur histoire.

J. O.

(1) Cet essai est le premier d'une série consacrée aux saints de la région de Plestin.

(2) L'abbé Tresvaux cite au premier rang des prêtres qui lui avaient fourni des renseignements, l'abbé Quémener (et non Le Quémener, ainsi qu'il est dit par erreur, p. 14 et 64). Cet abbé Quémener était certainement de son temps un des prêtres du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier qui connaissaient le mieux l'histoire ecclésiastique de la Bretagne : il a laissé une *Histoire ecclésiastique de la Bretagne*, manuscrite, en 2 vol., que, sans doute, il avait l'intention de publier, puisque le manuscrit original porte la copie de l'imprimeur de l'Evêque.

Le gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS

L. LE GUENNEC, Successeur

37, Rue Kéréon - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement VOTRE langue et achetez :

LA LANGUE BRETONNE EN QUARANTE LEÇONS

par François Vallée, 5^e édition, revue et augmentée, 3 fr., 3 fr. 25 franco. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guillaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne

P. MOCAER

L'Enseignement bilingue au Pays de Galles

avec préface de J. LOTH

Professeur de Celtique au Collège de France

Prix, 0 fr. 50, franco, 0 fr. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME

Organe Régionaliste Breton paraissant le Dimanche

Publie de nombreux articles en breton et d'intérêt régionaliste

Directeur : Léon LE BERRE, Quimper

Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes : 6 fr. Autres départements, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.

SEAOX, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES, ETC.

percés ou fondus, réparés chez soi

avec le ciment "PEKARA"

Résiste au feu et à l'eau bouillante

La boîte pour 50 réparations, franco 2 fr. 50

Ecrire à Loëz ar Floch, au Prat

Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES,

Pour toutes vos opérations

de BOURSE et de BANQUE

Adressez-vous à la Banque Régionale

" CRÉDIT NANTAIS "

Société anonyme

Capital : 20 millions de francs

SUCCURSALE A BREST

5, place La Tour d'Auvergne

AGENCE A SAINT-POL DE LEON

Grand'Rue

Bureaux à Camaret et Plougastel-Daoulas

CRÉDIT LYONNAIS

Capital 250 millions entièrement versés

AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER

Toutes opérations de Banque et de Titres

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du

mouvement régionaliste breton, lisez :

LA QUESTION BRETONNE

Régionalisme & Nationalisme

par P. MOCAER

Prix, 0 fr. 50; franco 0 fr. 55. S'adresser

à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT

Michel LE DAULT, Fils

Ty Nevez Kerivoal

KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix marqués

Envoi sur demande

DIHUNAMB

Dastumaden Miziek Grcet

Aveit Breizh et Morbihan

Un niver : 10 Breizh et Morbihan

Remer : A. NELLIC & IGNEZ HERRIEN,

10, rue de Guez, Yverton.

Est ce qu'on les a vus ?

De breizh : " JISTE AR VRO " De chei

pred : " Mare de Bretagne " Gwin

ardant jist cezter lo. Medalen Anur en

Diskennet, Huelgant 1921. Jorjenn, 1921.

per' henn-fabriz, Kervar (Kerri).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE BREST : 30, Rue d'Alguillon

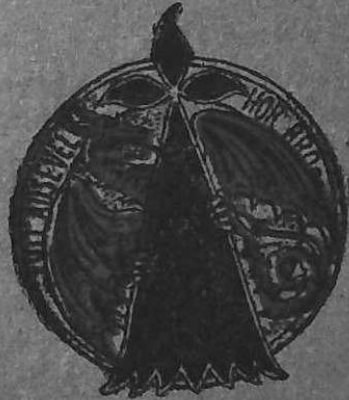
Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU

Banque - Bourse - Coupons - Gardes de Titres

Locations de Coffres Forts, etc., etc.

Buhez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET ET TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landernau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthon — J. Bouillé — D^r Caradec — Yvon Croq — Pol Diverres — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Lociz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loëiz Herriou — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Yves Le Moal — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meyen Mordiern — Y. Morvan Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Engleo ar Shrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dihunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Étranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Étranger : 20 francs)

Les abonnements parlent des 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; le 1/4, 45 fr.;

le 1/8^e, 25 fr.; le 1/16^e, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Ollivier, 17, rue de Brest, Landernau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 2248

SOMMAIRE :

Comment apprendre le Breton	P. MOCAËR.
E Korn an tan	J. LHELGOUACH.
Les petits ports de pêche Bretons, suite	H. QUILGARS.
En ankeu zou didrube	LE BELLEC.
La honte d'être Breton	A. MELLAC.
D'Id	AR BARZ DIZANO.
La Bretagne vue par un Gallois	D ^r DIVERRES.
A-dreuz hag a-hed	YVON CROQ.
Conseils de l'Académie Bretonne aux Écrivains Bretons, suite	
Map roue an hiberni (kendale'h)	G. MILIN.
Chronique Économique	H. Q.
Chronique. — A travers les livres	

2^e ANNÉE

N° 22

OCTOBRE 1922



SOMMAIRE :

COMMENT APPRENDRE LE BRETON	P. MOCAËR.
E-KORN AN TAN	J. LHELGOUACH.
LES PETITS PORTS BRETONS	H. QUILGARS.
EN ANKEU ZOU DIDRUBE. LE BELLEC.	
LA HONTE D'ÊTRE BRETON	A. MELLAC.
D'ID	AR BARZ DIZANO.

LA BRETAGNE VUE PAR UN GALLOIS	D ^r DIVERRES.
A-DREUZ HAG A-HED	YVON CROQ.
CONSEILS DE L'ACADÉMIE BRETONNE.	
MAP ROUE AN HIBERNI (kendale'h).	G. MILIN.
CHRONIQUE ÉCONOMIQUE	H. Q.
CHRONIQUE.	
A TRAVERS LES LIVRES.	

Comment apprendre le Breton

Il m'arrive assez fréquemment — et j'en suis toujours très heureux — de recevoir des lettres de correspondants connus et inconnus qui m'expriment le désir d'être guidés dans leurs études pratiques de langue bretonne. D'aucuns même me demandent tout d'abord s'il est vraiment possible d'acquérir une langue aussi difficile, et parmi ceux-là il s'en trouve même qui savent à peu près la comprendre, voire la parler, mais qui sont terrorisés, bien à tort, du reste, par les prétendues difficultés de la grammaire, celles, en particulier, des mutations.

Il ne faut pas s'étonner de ces demandes évidemment un peu naïves de bons Bretons qui ne demandent qu'à travailler si leur travail doit être utile et fécond. Je connais trop d'autres compatriotes que cette question laisse complètement indifférents, alors que certains n'auraient que peu d'efforts à faire pour arriver à réellement posséder leur langue et en tirer un indiscutable bénéfice intellectuel et moral, et que d'autres se complaisent à des études variées et sourient avec indulgence quand on leur fait remarquer que le premier devoir d'un Breton conscient est de savoir sa propre langue, de l'utiliser, de la transmettre et de la respecter.

Quoi qu'il en soit, je maintiens que le breton est une langue moins difficile que la plupart de celles que les élèves de nos établissements d'instruction perdent leur temps à ne pas apprendre; j'ajouterai que, parlée dans le pays même où ils vivent,

ils peuvent très facilement avoir l'occasion de la manier et de s'y habituer.

On a préconisé nombre de méthodes pour l'étude des langues vivantes; c'est là un peu une affaire de mode, tout autant que d'expérience, mais chacune a ses avantages et toutes intelligemment appliquées conduisent plus ou moins directement au but cherché. Chacune convient à une culture ou à un tempérament particuliers. C'est là beaucoup une question d'espèces.

Si la personne qui désire étudier le breton n'a pas de professeur sous la main, ce n'est pas toujours là un mal, loin de là. Beaucoup peuvent apprendre, fort peu enseigner; si l'on tombe sur un professeur inexpérimenté, sans méthodes ni idées claires, il faut que l'élève le domine de toute sa volonté, de toute son intelligence pour le diriger, s'en servir et en tirer tout le parti possible, car, après tout, le professeur sait la langue, en connaît la prononciation, les idiotismes, etc.

Supposons que le professeur, personnage parfois encombrant, n'existe pas. Que faut-il faire ?

A mon avis, il faut prendre une grammaire méthodique et vieux jeu, ou une méthode graduée et moderne; on lit vaguement les règles; on saute les tableaux rébarbatifs, mais on s'accroche désespérément aux exemples dont on a lu préalablement, du reste, la traduction; ces exemples, on doit les lire, les relire, les digérer, se les assimiler; on fait de même en ce qui concerne les versions que l'on essaye de comprendre en s'inspirant des exemples et en se servant du vocabulaire, du lexique ou du dictionnaire. On doit négliger complètement le thème qui, à côté de quelques avantages, présente deux graves défauts : premièrement, celui d'être rebutant — et l'étude d'une langue doit être quand c'est la nôtre un labeur de foi et d'amour — et ensuite celui de vouloir faire courir un enfant au berceau qui ne sait pas encore marcher. L'étudiant doit couler sa pensée dans le moule bien fait — parce qu'il n'est pas fait pour lui, encore forcément novice en la matière — de l'exemple ou de la phrase plus ou moins intéressante de la version; il ne doit pas pendant quelque temps se risquer à faire autre chose.

Certains livres sont remarquablement adaptés à ce genre de travail, comme par exemple, la grammaire vannetaise des abbés Le Goff et Guillevic, leurs Exercices et leurs Corrigés. La grammaire permet de se fixer dans l'esprit des phrases courtes et bien faites, sur le modèle desquelles l'étudiant construira ensuite instinctivement les siennes; les Exercices et leurs Corrigés rendent possibles l'acquisition rapide d'un vocabulaire pratique et très suffisant pour débiter dans la conversation.

Les ouvrages de l'abbé Leclerc pour l'étude du trécorrois présentent beaucoup de ces avantages; quant à *La langue bretonne en 40 leçons* de M. Vallée, c'est une mine riche d'exemples excellents; elle est toutefois moins adaptée à l'étude du vocabulaire.

Le vocabulaire lui-même ne peut s'acquérir que par l'habitude et la pratique de la langue, non pas en apprenant des listes de mots; séparé de son contexte, le mot perd une grande partie de sa signification; son sens n'est plus éclairé par celui de ceux qui l'entourent; essentiellement sociable, le mot ne peut vivre seul; séparé de l'expression de la phrase, c'est une fleur coupée qui se fane, perd l'éclat de ses couleurs et devient la proie du philologue. Cette habitude de la langue est fournie par la lecture opiniâtre des exemples d'abord, par celle des versions ensuite.

La lecture d'un manuel de conversation pratique et bien fait est aussi excellente; je ne veux pas dire que l'on ait à utiliser ces conversations telles quelles, mais il n'en faut pas moins les incruster soigneusement dans la mémoire par la lecture intelligente et opiniâtrement répétée à haute voix, ce qui permet d'appeler à son secours non seulement la mémoire de l'œil, mais aussi celle de la voix et de l'oreille.

Une recommandation est importante : il faut éviter dans cette étude le surmenage et la lassitude; il vaut mieux étudier pendant peu de temps et souvent, ce qui n'empêche pas le travail subconscient d'assimilation et d'adaptation de se poursuivre dans les intervalles.

Arrivé ainsi à un certain degré de connaissances, l'étudiant peut commencer la lecture de textes suivis, versions plus difficiles, journaux, livres intéressants (contes, légendes, romans), avec l'aide d'un dictionnaire. Il lui faut alors lire beaucoup sans trop se laisser arrêter ou décourager par les difficultés qui se résoudront mieux et parfois automatiquement à la répétition, et s'il est excellent de noter au hasard des lectures pour les revoir souvent, les tournures et les mots qui reviennent le plus fréquemment, il ne faut pas qu'il oublie de les noter avec le contexte vivant où ils ont frappé son attention. Tout ceci continue à enrichir son vocabulaire et à le familiariser avec les tournures spéciales de la langue; mais il faut encore et pour longtemps laisser le thème de côté; c'est, en effet, là un exercice d'art très utile, mais pour lequel il faut déjà avoir atteint une certaine virtuosité. Ceci revient à dire qu'il faut négliger totalement la traduction au début, car on ne peut utilement faire ce travail que si l'on possède déjà bien deux langues; quand je recommande l'utilisation des versions, je tiens du reste à bien spécifier qu'il faut les lire et non pas les traduire. Elles sont utilisables parce qu'elles sont faciles, appropriées aux exemples et permettent d'emmagasiner inconsciemment et aisément des tournures.

Ainsi armé par un travail continu, opiniâtre et accompli avec une patience et une volonté qui exclut les découragements, l'étudiant est rapidement mis à même d'écrire dans sa nouvelle langue et, peu à peu, de la parler. Il doit donc maintenant écrire et parler le plus souvent possible, ne pas trop s'inquiéter des fautes que, naturellement, il commettra en grand nombre

au début; en un mot, et quoiqu'il en coûte à sa timidité, il lui faut à ce stage se jeter résolument à l'eau pour apprendre enfin à nager.

A partir de ce moment, ses progrès sont rapides et un monde nouveau s'ouvre à lui; il est du reste surpris de la facilité relative avec laquelle il est arrivé à un tel résultat. C'est le triomphe de sa volonté de Breton d'être bretonnant, c'est-à-dire autre chose qu'un Breton diminué.

PIERRE MOCAER.



E KORN AN TAN

I

Noz tenval eo, koan zo debret,
Dor ar pen-ti a zo serret.
Sevel a ra an dud euz tól
Hag ouc'h an tan e tostant holl.

II

En dro d'an oalet, ruz gant flam,
War ar skaon pep hini a lam;
Er meaz, fetiz an erc'h a gouez
Hag an avel a yud er gwez.

III

Tro-went (1) dichadennet miz du
A sko war an doen en daou du,
Hogen kaer en deuz bleja, den
Na zamant euz o blejaden.

IV

En em vesk eur vogeden all.
Ha gant moged ar siminal
A vutun a garg e biben
Tad an tad, pell-zo gwen e ben,

V

Ar vam goz (mes ne gosa tam)
A grog, hep dale, en e stam;
Eul leor digor war he barlen,
He merc'h vihan goustad a len.

(1) Stourmou,

VI

Pa 'z a skuiz, e jach etrezi
Ar c'has kousket war al leur-zi :
Hen, hiskignet gant ar baotrez,
A ro taoliou skilf d'e vestrez.

VII

An tad a zispleg ar paper
Deuet d'ar pardaez euz Kemper
Hag hervez doare ar c'helou
E sao c'hoarz pe e kouez daelou.

VIII

Ar vam, tost d'al lamp, en e za,
(Eur vaouez reiz eo Franseza),
Hep lavaret ger, a gempen
Eur re louerou pe eur chupen.

IX

Lamet gantan e voutou koad
Fanch ar mevel a dom e droad
Hag en eur c'horn Jan ar vatez
Didrouz a ziblusk patatez.

X

Pa zigouez en ti tonton Laou,
Tevel a reont holl d'e selaou,
Ken helavar e 'z eo pa gount
Kaoz ar Brussianed divergount;

XI

Pa zanavell penoz gwechall,
Hep abek ebed, war Bro-C'hall,
Evel chas klanv ha loaned vil,
En em vannent dre gant, dre vil;

XII

Penoz e yelas pell, penoz
E renke bale, deiz ha noz,
Hag e wele, en e gichen,
An tan o ruzia an dachen;

XIII

Penoz e kleve o c'hourdrouz
Mouez ar c'hanol spountuz e drouz,
Hag e falc'he dourn ar maro
Nerz, youankiz, gened, tro-dro;

XIV

Penoz soudarded Breiz-Izel
A oa ar gwella er brezel
Penoz o c'haloun hag o brec'h
Da Vro-C'hall a roaz an trec'h...

XV

Hogen, tra ma komz euz ar Vro,
An nadoz a ra meur a dro,
Diffo a dremen an amzer
Hag ouспен eul lagad a zerr.

XVI

: Dek heur, eme ar vam goustad »
Kerkent an holl, da heul an tad,
A ra sin ar groaz hag a bed,
Stouet d'an douar, Mestr ar bed.

XVII

Ha pa 'z eo echu ar beden,
War laez pep hini en em den;
Ha warno holl, diouc'h an oabl doun,
Doue a skuill peoc'h ha pardoun.

XVIII

Kouskit, va zud, kouskit e peoc'h,
Ne zeuio diaoul ebed tost d'eoc'h,
Rag, epad ho kousk hir, hoc'h El
Ho miro dindan e askell.

J. LHELGOUACH.



Notes sur les petits ports de pêche DE BRETAGNE

(Suite)

II. — SITUATION MATÉRIELLE

Il n'est pas un port qui ne réclame des travaux nouveaux. Mais il faut le dire : ces travaux sont souvent rendus nécessaires par un manque d'entretien prolongé. Le premier problème qui se pose est donc de rendre aux ports de pêche toute la capacité de rendement dont ils sont capables avec leurs moyens actuels. Et alors une récrimination unanime surgit de la part des municipalités : « Notre port est inutilisable, il est ensablé ou envasé ». Voilà précisément et tout d'abord ce à quoi il faut parer : rendre aux ports leur espace.

Le port de Concarneau, par exemple, s'est transformé en un véritable marécage de boue, réceptacle de débris sans nombre. Depuis plus de vingt ans il attend des travaux de dragage, et une partie de ses quais est devenue inaccessible aux bateaux. Actuellement, une drague s'y débat alors qu'il en faudrait cinq ou six pour opérer un travail utile et rapide. A Audierne, c'est le sable qui a envahi le port et l'a comblé; à Loctudy il en est de même, et maintenant il est très difficile aux bateaux de pénétrer dans son port. Situation semblable à Etel, au Croisic où, depuis quelque temps, une drague lutte impuissamment contre le sable.

Il y a en cette matière une négligence générale. A qui l'imputer ? Aux municipalités ? Elles n'ont pas le matériel nécessaire et je relève dans leurs délibérations depuis trente ans, des plaintes incessantes à ce sujet : ON ne les a pas écoutées. Il y en a qui ont fait des sacrifices, mais leurs ressources sont limitées et elles ont besoin de l'aide qui, la plupart du temps ne leur vient que sous forme de bonnes paroles.

La remise en état des petits ports bretons est devenue, par suite de l'abandon dans lequel ils se sont trouvés, un travail aussi urgent que de longue haleine. Il semblerait préférable de changer de méthode et de jeter à la fois cinq ou six dragues dans un port et de le nettoyer à fond d'un trait plutôt que de disperser les efforts en échelonnant le matériel de dragage dont la présence alors dans un port peut suffire à faire croire à l'accord d'une vague satisfaction morale sans donner un rendement pratique. C'est une première mesure à prendre, car des ports comme Concarneau ou comme Loctudy, qui s'ensavent et s'ensablent avec une grande rapidité, exigeraient, une fois remis en état, la présence permanente d'une drague. Il n'est pas admissible que l'administration de la Marine ou celle des Ponts et Chaussées ne puissent trouver trois équipes de six dragues pour faire en un clin d'œil le curage de tous les ports de Bretagne : en un an le travail serait accompli ! Il serait possible alors d'envisager avec beaucoup plus de précision le programme des travaux neufs. A l'heure où la nécessité de produire se fait tant sentir il est coupable de ne pas utiliser à fond tous ces admirables moyens de production alimentaire que sont les ports de pêche bretons.

Le programme des travaux neufs de perfectionnement, de sécurité, ou d'agrandissement réclamés par les municipalités maritimes, constitue à l'heure actuelle, il faut le remarquer tout de suite, non un luxe, mais un minimum de garanties pour le fonctionnement des petits ports, c'est-à-dire pour l'accroissement de la richesse nationale.

Il y a d'abord des ports qui sont notoirement trop petits : tel est celui d'Etel qui ne peut plus abriter sa flotte. Tel est encore celui de Loctudy, à la fois port de pêche et port de commerce, qui réclame avec raison un quai pour ses 150 bateaux de pêche. A l'Île-Tudy, le besoin de travaux est encore plus pressant : la réfection, l'exhaussement et le prolongement des cales s'imposent. Cancale, ce gros port de la Manche, est encore plus mal

partagé : il ne possède pas de jetée pour le débarquement à toute heure du poisson et du charbon !

Il y a d'autres ports qui, même dévasés ou désensablés, sont d'accès difficile ou inaccessibles à mer basse parce que manquant de fond : tel est, par exemple, celui de la Turballe, troisième port sardinier de Bretagne, qui abrite 110 bateaux sardiniens dont l'heure de sortie et de rentrée est dictée par la marée, ce qui est excessivement gênant pour l'expédition de la pêche. D'où nécessité de déroctage. Même situation à Lesconil.

D'autres demandent l'établissement de travaux protecteurs contre l'envasement ou l'ensablement, tel le barrage sur le Goyen, au pont de Poulgoazec, réclamé par la municipalité d'Audierne.

D'autres encore, dont l'existence même est menacée par la mer, attendent avec angoisse le moindre travail de protection qui empêchera la destruction des maisons et des usines. C'est le cas de Kérity et, en général, de toute la région de Penmarc'h qui n'a pour protection que d'illusoire digues bâties sur le sable et avec lesquelles la mer joue comme avec une balle. Kérity est appelé à devenir une nouvelle ville d'Ys si l'on ne lui apporte un remède énergique *immédiat*. Un brise-lame établi de Men-Talec à la roche de Menaye apporterait la sécurité à ce pays. C'est qu'il y a un grand nombre de ports qui sont menacés dans leur existence même, qui sont à la merci d'une marée ou d'une tempête, et combien de personnes ne s'en doutent pas ! L'an dernier les ouvrages de protection du bourg de Batz ont été totalement culbutés en l'espace d'une heure. Les brise-lames sont absolument nécessaires dans un grand nombre de ports; ils sont réclamés avec instance à la Turballe et à Douarnenez en particulier, dans ce dernier port avec appui sur le Goret.

D'autres ports enfin réclament des travaux de sécurité, de l'éclairage, du balisage, comme Portsall, comme Guilvinec, qui a besoin d'un feu sur son môle et d'une tourelle indicatrice sur le rocher situé en face de son port.

Tous ces travaux signalés entre tant d'autres, constituent-ils du luxe ? Un port comme Guilvinec dont le quartier compte 5.600 inscrits, et qui, en plus, de ses travaux de sécurité les plus urgents demande la construction d'un débarcadère, abuse-t-il des finances de l'Etat ? D'autres, comme Piriac, auxquels des fonds sont accordés depuis dix ans pour la construction d'une jetée protectrice, n'auraient-ils pas le droit de manifester un peu brutalement leur impatience contre une administration qui apporte un retard inexplicable à l'exécution des travaux ?

Les municipalités maritimes manquent bien plus souvent de ressources que les municipalités agricoles; les départements, de leur côté, sont pleins de bonne volonté, mais pensent avec raison que l'Etat, premier intéressé à la prospérité du pays, pourrait bien à son tour intervenir. Et de fait, ce dernier inscrit au budget de la Marine un crédit de 125 millions de francs pour travaux d'amélioration des ports. Malheureusement, à toutes les demandes de subventions qui lui sont adressées il répond in-

riablement que : « Le port de X... n'est pas un centre suffisamment important pour qu'il soit utile de consacrer des sommes importantes à son amélioration et à sa protection. » C'est la condamnation officielle des ports bretons.

Pour remédier à ce mal, le Comité de Défense des Intérêts Bretons vient de mettre en marche une réforme importante en demandant que le crédit de 125 millions affecté à l'amélioration des ports, ne soit plus distribué suivant le bon vouloir de l'Etat, mais que la subvention aux Chambres de commerce, aux départements et aux communes qui entreprendront des travaux dans les ports, devienne *obligatoire*, et qu'elle soit réglée par un décret ou par un article de la prochaine loi de Finances instituant un barème de pourcentage proportionné à la dépense, de manière que, dans tous les cas, les Chambres de commerce, les départements et les communes puissent compter à l'avance sur l'aide qui leur sera apportée et sur les charges finales qui leur incombront (1).

(A suivre).

H. QUILGARS.



EN ANKEU ZOU DIDRUHE

(Brehoneg Guénéd)

Yan en Du d'é liorh zou oeit de labourat,
 Rak a p'en dès saüet éan um gavé yah mat;
 Pe houïhé er péh e zou dehon delé
 Get anken d'en iliz hemb arvar e yehé.
 D'en iliz é yehé de gavouet é berson
 Aveit digor dehon en don ag é galon.
 Rak deusto ma oé Yan a viskoah un dén fur,
 Merhat é inéan peur ne oé ket akerh pur.
 Epad ma pala doar ér liorh dichonj kaer
 En Ankeu tost dehon e arriü èl ur laer;
 Hé divréh, hé diühar, hé fen hag hé hestad
 E zou ol nuèh a gïg, mès hi en dès lagad.
 Hi en dès deulagad aveit kavouet hé hent;
 Krénoh é eit ur plah hag e zou én hé ment.
 Aveit trohein d'en dud en néden a vuhé
 Ur fals luem én un dorn hi e zoug noz ha dé.
 Doh hi guélet elsen Yan e zou bet bamet;
 Bremen én é hoéhiad er goéd e zou sklaset;
 Mès èl m'éma youank éan e gemér kalon
 Ha get paud a zoujans e gonz get en Intron :

(1) Sur l'initiative de notre directeur, le conseil général du Finistère vient de faire sien ce vœu du Comité de Défense des Intérêts Bretons. N. D. L. R.

— « Più glasket-hui drémen, Ankeu madéléhus ?
E Kernal ni zou yah hag e viù ol eurus. »
— « D'hou klah hui hou-hunan, deusto ma oh youank
E on deit: ne veet ket pel meit doar ha fank. »

— « D'em hlah mé memb ...petra ! n'em ès meit tregont vlé,
Ha red vou d'ein dijà dilézel er vuhé ? »
— « Eraug kreisté hiniù ol hou korv e you yein;
Eit mon't d'er bed aral arriù é en termen. »

— « Mès, sellet, o Ankeu, mes moéz zou youank flam,
Mem bugalé bihan; ind e zou ol divlam;
Dehé me mari bremen hrehé geu ha chagrein;
Hou pet truhé dohemb; lausket mé de viüein. »

— « Deusto m'émant youank ha ma ou haret mat,
Eraug kreisté hiniù red vou d'oh ou huitat;
N'em annéet get mui get konzeu dibropoz :
Arriù é en termen, ne hellan ket gortoz. »

— « Ahoél reit d'ein amzér eit monet d'en ilis
Aveit um govesat; en dra-zé zou rekis;
Goudé hui e huélou petra hou pou d'hobér :
Er péh e houlenann e zou un dra distér. »

— « N'hellan ket dakor d'oh er péh e houlenann;
P'en dé arriù en ér de verüel, n'en dès chet
Amzér mui eit un dén de valé ér bed men :
Red e bout berped prest, e lar d'oh hou Lézen. »

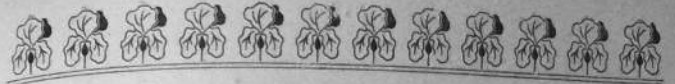
Arlerh er honzeu-zé, en Ankeu get hé fals
E sko ar boug en dén, mès hemb er hignein kals.
Trohet hi dès dès dehon en néden a vuhé
El er héaut én ur prat; penaus biüein goudé ?

A ol é béhedeu Yan e houlen pardon
Get Doué én ur hobér un akt a gontrision;
Get poén en dès gellet don't betag é hulé;
Ean um asten abarh; é kuh éan e ouilé,

E kuh éan e ouilé goasket get an anken;
Marüet en dès elsé hemb bout guélet get dén.
D'é voéz, d'é vngalé ha d'é dad ar un dro
E inéan e laré *kenevo, kenevo !*

Sonnen groeit diarben marü Yan en Du a Gernal (Lan-
gonnet) skrapet én un taul d'er 5 a imbrel ag er blé 1909. Ur lod
kaer ag en treu danevellet ér sonnen men e zou arriüet é guirioné.

LE BELLEC.



La honte d'être Breton

A Monsieur Pierre Mocaër,
directeur de cette revue :

Bataillons, mon cher ami, dans cette bonne revue « Buhez Breiz » pour tout ce qui nous est cher, et allons-y carrément, car la lutte sera dure pour nous qui voulons faire *œuvre positive*, comme on dit dans le jargon français moderne.

Oui, les Bretons ont perdu plus de 200.000 hommes dans la dernière guerre contre les Teutons (et aucune des régions de France ne peut en dire autant) sans avoir pour cela appris à être plus audacieux au point de vue civique et à parler ferme dans les conseils de la France.

La timidité semble incurable chez nos Bretons de tous rangs et de tous grades; ils ont droit au premier rang et ils suivent à la queue leu leu, les autres.

Nous en citons des exemples ici. Chacun sait que les trois quarts des équipages de la Flotte sont recrutés en Bretagne, pays des *marins nés*; or il est bien rare d'entendre un officier de marine parler breton, alors que bien souvent la langue bretonne fut sa première langue. Combien en ai-je connu à Lorient et à Brest qui sont dans ce cas et ne liront pas sans doute cet article susceptible de renforcer leur fierté bretonne ?

J'ai vu certains d'entre eux qui passaient sur le trottoir d'une rue centrale dans un de nos ports militaires, pendant que leurs parents vêtus du noble costume breton, ou de coiffes nationales, passaient sur l'autre trottoir. J'ai même connu une dame, fort distinguée en son costume de « paysanne » (femme du pays), et qui me déclarait ne pas avoir été voir son fils, officier à bord du cuirassé X..., ancré en rade, afin, me disait-elle, de ne pas lui « faire honte ».

J'exprimai à cette dame mon indignation de sa conduite. Elle sembla m'approuver, mais dut continuer son rôle d'*Ilote* par la suite.

D'où vient cette extrême timidité des Bretons dans leurs relations avec le monde extérieur, c'est-à-dire avec celui qui n'est pas le monde de leurs relations quotidiennes et intimes ?

Il faut lâcher le gros mot, même s'il devait offusquer quelques-uns, et surtout s'il devait orienter les meilleurs vers des études plus conscientes au point de vue breton : On a « honte » d'accuser ses origines sociales !

On ne veut pas qu'en parlant breton dans une réunion publique ou dans un salon on vous attribue une origine paysanne, dont on devrait être fier, le paysan étant l'autochtone, l'*homme*

du pays ! Mais tel jeune homme qui semblait, au début de sa carrière, craindre ses parentés populaires bretonnes, saura bien s'en vanter le jour où, parvenu au sommet des hiérarchies sociales, devenu professeur de faculté, ingénieur des Ponts et Chaussées ou amiral, etc., il parlera au peuple breton dans sa langue nationale celtique.

Dans cet ordre d'idées nous avons de grandes louanges à offrir pour le bon exemple qu'ils donnent sans cesse en pays bretonnant, à MM. Le Trocquer et Rio, nos ministres, qui n'ont jamais hésité à parler au Peuple Breton, en sa langue, chaque fois qu'ils pensaient être ainsi mieux compris de lui. Les critiques des « forains » les laissent bien tranquilles et ils récoltent les applaudissements des Bretons, aussi bien au Huelgoat, qu'à Quiberon ou à l'Île d'Houat. Honneur à eux !

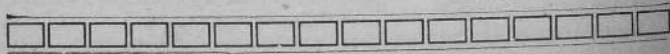
Une autre grande cause de la « honte » de nos classes dirigeantes (ainsi dénommées sans doute parce que, en général, elles ne dirigent rien du tout) à être Bretons intégraux et à parler breton, c'est leur ignorance de notre histoire de Bretagne.

Il y a déjà plus de dix ans que je déplorais dans mon ancien « Pays Breton » l'inconcevable ignorance des Bretons vis-à-vis de leur histoire nationale. Et je disais : On peut être, chez nous, professeur, ingénieur, général ou amiral et ne pas savoir même les principales phases de notre glorieuse histoire.

Quand donc tous les lettrés de Bretagne auront-ils au premier rang des livres de leur bibliothèque, les œuvres de nos historiens bretons d'Arœntré, de Calan, Lobineau, Morice, du Cleuziou et surtout de l'illustre Laborde ?

Ce jour-là nos compatriotes n'auront plus « honte » d'être Bretons.

André MELLAC.



D'ID

Va ene, dousik,
A zo leun anken
Va c'halon paourik
Plijadur n'o ken.

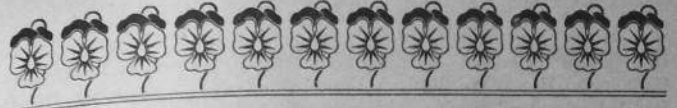
Rak bevet am eus
Vid ar garantez
Ha va lezaz az peus
Ya te... hep truez.

Na c'houlennin ket
Da beteg ar fin
Evidout war 'bed
Ar boan peus grêt d'in.

Mez d'id mar digouez
D'az kalonik gwenvi
Selaou ri va mouez
Va mignon a vi ?

Evel eur bugel
Zec'hin da zaero
Evel eur bugel
Me da luskello.

Ar Barz dizano.



La Bretagne vue par un Gallois en 1829

Note préliminaire

Le Rév. Thomas Price « Carnhuanawc » naquit à Llanfihangel, près de Builth (Ereconsire), le 2 octobre 1787. Il était fils du Rév. Rice Price, vicaire* de Llancofllwri. Il fit son éducation à l'école secondaire de Brecon, et reçut le diaconat en 1812. Après avoir été « curale » pendant treize ans, il fut nommé vicaire à Trelower. Le Rév. Thomas Price fut un grand savant gallois et produisit nombre d'œuvres remarquables pour l'époque. Son voyage en Bretagne dans l'été de 1829 et ses relations suivies avec Le Gonidec en font un personnage particulièrement intéressant pour les Bretons. Il mourut le 7 novembre 1848.

J'ai pensé que son « *Tour through Brittany* », en dépit des erreurs archéologiques, philologiques, etc., qu'il contient, serait lu avec intérêt par mes compatriotes bretons, et c'est pour cette raison que je me suis décidé à en publier une traduction dans *Breizh Breiz*. Je n'ai pas essayé de suivre servilement mon original. Dans plusieurs endroits, j'ai pris la liberté de couper des phrases qu'une longueur exagérée rendaient assez pénibles à lire, surtout pour quelqu'un habitué au style moderne. Tous les mois placés entre guillemets sont conservés dans la langue de l'original. Enfin, je me suis permis de donner de certains passages une traduction peut-être un peu libre, quand j'ai jugé qu'elle rendait ainsi plus exactement la pensée de l'auteur. Le texte original du « *Tour through Brittany* » a été publié dans *The Literary Remains of the Rev. T. Price, « Carnhuanawc »*, vol. I, Llandovery, 1854, pp. I-III.

* Le lecteur se rappellera que dans l'église anglicane, le vicaire (vicar) correspond à notre curé, et le curé (curate) à notre vicaire.

UNE EXCURSION A TRAVERS LA BRETAGNE

Été de 1829

Il y a peu d'endroits où un beau jour d'été puisse se passer plus agréablement que dans l'île de Jersey. Avec ses chemins creux, ses baies de sable retirées, ses rivages rocheux variés et intéressants, elle semble être le parfait modèle d'une île agréable à habiter, offrant encore cet avantage que si vous vous fatiguez d'une côte, une heure de marche vous conduira toujours à la côte opposée.

Mais ce ne sont pas simplement les paysages de Jersey qui ont occasionné la remarque ci-dessus; car en dépit des agréments que cette île peut offrir au voyageur, à quelque nation qu'il appartienne, elle n'a que des rapports trop lointains avec l'histoire de notre pays natal pour tenir une place spéciale dans un ouvrage quelconque sur la littérature cambrienne. C'est donc à un autre sujet plus en rapport avec la matière générale de ce travail que je désire limiter mes présentes observations.

Ce fut en errant le long de la côte de cette île délicieuse que j'ai remarqué, sur un petit promontoire rocheux dominant la magnifique baie de Rozel, les restes d'un de ces extraordinaires monuments de l'antiquité appelés « Druid altars » (autels drui-

diques), qui, jusqu'à ces dernières années étaient si nombreux dans cette île; mais dont, à l'époque présente, celui de Rozel Bay est presque l'unique spécimen qui soit préservé.

Cet autel, ou plutôt « cistfaen » (coffre de pierre), consiste en deux pierres plates posées comme une table sur deux piliers bas, le tout d'environ trois pieds de haut. Quand complet, il était évidemment formé de quatre pierres plates semblables, ou « cromlechs » placés ensemble sur une ligne et formant un long « cistfaen », à l'intérieur duquel se trouvait un rectangle de pierres basses, mesurant environ trente pieds sur quinze, le tout présentant un type d'architecture druidique qui ne se rencontre pas souvent. Il paraît cependant que cette sorte de monument n'était pas rare en Bretagne, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les restes des constructions semblables qui se trouvent encore dans ce pays, spécialement celle du bois de « Cerfili », dans le Morbihan.

Ces « cromlechs » ou « cistfaens », car il n'est pas toujours aisé de les distinguer, sont appelés à Jersey « poquelays », et en Bretagne « policans » et « pouliquets » etc. Les « cistfaens » sont aussi dans cette dernière contrée, appelés « roches-aux-fées » et « grottes-aux-fées ». Ces appellations, et la superstition courante que les fées dansent pendant la nuit autour de ces monuments, me donnent le courage d'aventurer une étymologie que j'ai forgée, du mot employé à Jersey, « poquelay » et de le tirer des mots gallois « *pwcca* » lutin, et « *clech* » pierre. Cependant je dois avouer que quelques-uns des termes bretons ont un peu dérangé mon système du moins en ce qui concerne la dernière syllabe *lech*.

Mais quel que soit l'intérêt de cette petite relique celtique, dans sa situation présente, quand la rareté de tels monuments a rendu ceux qui restent doublement précieux, quiconque est désireux d'examiner des antiquités druidiques, doit se transporter tout de suite dans la province voisine, la Bretagne, et il les y trouvera peut-être, en plus grand nombre que dans n'importe quel autre pays. En dépit des hostilités incessantes et impitoyables qui ont été commises contre ces monuments par les agriculteurs, les entrepreneurs, les antiquaires et les chercheurs de trésors, je ne crois pas exagérer en disant qu'il existe encore dans un seul département de Bretagne, le Morbihan, une plus grande variété de ces restes intéressants, que sur toute la surface des Iles Britanniques.

Étaient-ils à l'origine plus abondants dans ce district que dans les autres? Echappèrent-ils ici par quelque heureuse fortune, à la destruction qu'ils subirent dans d'autres pays? Je ne puis le décider; mais il y a de bonnes raisons pour penser que dès les premières périodes historiques, ce coin d'Europe était le séjour favori des Druides. En conséquence, il doit avoir possédé un plus grand nombre et une plus grande variété de leurs monuments que d'autres régions moins fréquentées par eux. Je me servirai donc pour le présent de cette petite « roche-aux-fées » de Jersey comme d'un marchepied pour arriver à cette ancienne contrée

sur les antiquités de laquelle j'ai l'intention de faire quelques remarques.

Cette province de Bretagne qui était l'« *Armorica* » des Romains, est appelée par les Français « *Bretagne* », les habitants « *Bretons* » et leur langue celtique le « *breton* » ou plus généralement le « *bas-breton* ».

Par les Gallois, elle est appelée « *Ltydaw* », le peuple « *Llydawiaid* » et l'ancienne langue, le « *Llydawaeg* »; termes correspondants au mot latin : « *Leti* », etc.

Mais les Bretons, dans leur idiome national, appellent le pays « *Breiz* », eux-mêmes « *Breiziaded* » (singulier « *Breiziad* ») et leur langue « *Brezonek* ». Ils font encore usage du mot « *Breton* » qui est généralement prononcé « *Brettwn* » avec l'accent sur la première syllabe, et jamais « *Britoon* » comme on l'entend souvent prononcé en Angleterre.

Quand les Français emploient le mot « *Bretagne* » sans plus, ils parlent invariablement de leur province de Bretagne; car dès qu'ils veulent désigner « *Great Britain* », ils emploient toujours l'expression « *Grande-Bretagne* ». Quelquefois, surtout dans les ouvrages anciens, la province armoricaine est appelée « *La Petite Bretagne* ». Ce mode de distinguer les deux pays fut généralement usité par les écrivains latins de basse époque qui employèrent les termes « *Major* » et « *Minor Britannia* ». Nous rencontrons aussi souvent les mêmes épithètes de *Grande* et *Petite Bretagne* chez les auteurs anglais.

Les Bretons font la même distinction dans leur ancienne langue celtique, appelant notre île « *Breiz Veur* » et leur propre province « *Breiz vihan* »; termes qui répondent au Gallois « *Prydain facor* » et « *Prydain fechan* ». Ils désignent l'Angleterre sous le nom de « *Bro-Zaos* » c'est-à-dire Pays Saxon; et la France, à l'exclusion de leur propre territoire, par celui de « *Bro-Chall* » Pays Gaulois.

De même que cette contrée est distinguée de sa parente insulaire par l'appellation de *Petite Bretagne* elle se divise aussi en deux districts, la « *Haute Bretagne* » ou « *Upper Brittany* », en langue bretonne « *Breiz uchel* » ou « *Gorre-Vreiz* »; et la « *Basse-Bretagne* » ou « *Lower Brittany* », dont le nom indigène est « *Breiz-Isel* », ou « *Gweled-Vreiz* ».

« *Haute Bretagne* » ou « *Upper Brittany* », qui comprend la partie est de la province, est, en ce qui regarde son apparence extérieure un pays extrêmement plat, même quand comparé avec le reste de la France; mais je n'hésite pas à dire que c'est l'un des plus beaux pays de plaines que j'aie jamais vu; car bien qu'il existe dans le sud assez de vignes pour démontrer la fertilité du sol et la douceur du climat, il n'y en a cependant pas assez pour défigurer l'aspect du pays et la terre est également partagée entre la culture du blé et les pâturages. Les champs sont aussi très petits, rarement excédant quelques « *acres* »; les haies sont formées de grands arbres et chaque champ est un verger. Il en résulte qu'à une certaine distance la contrée entière appa-

rait comme une interminable forêt, sans cependant avoir l'aspect désert et inhospitalier d'un véritable pays boisé et sans cultures. Cette partie de la Bretagne offrant donc, en plus des conditions ci-dessus, les avantages d'un climat méridional, les plus riches plaines anglaises ne peuvent lui être comparées. Et ce genre de beauté ne s'étend pas seulement à quelques étapes comme en Angleterre, mais vous accompagne le long de votre voyage pour plusieurs jours consécutifs. Je ne suis pas surpris que « Conan Meriadow » et ses compagnons aient choisi ce pays pour leur part, en récompense des services rendus à la cause de « Maximus » ; il y avait peu de régions parmi les possessions romaines que cet empereur eût pu donner à ses compagnons d'armes, qui eût offert une plus grande attraction à une armée épuisée par les fatigues de la guerre, et connaissant depuis longtemps par expérience les avantages et désavantages des différents pays d'Europe.

Où se trouve exactement la ligne de démarcation entre les deux parties de la province, je ne saurais le dire ; mais, en conversant sur ce sujet, les indigènes s'expriment comme s'ils considéraient cette ligne une limite imaginaire créée par la différence de langue, le français étant parlé dans la presque totalité de la Haute Bretagne, et le breton en Basse-Bretagne. Il doit cependant exister une frontière territoriale quelconque, indépendante de la langue le français et le breton ayant évidemment changé leurs limites respectives au cours des âges, selon que les circonstances ont contribué à l'abolition de l'un et aidé la pénétration de l'autre.

Mais, pour parler en termes généraux, la « Basse Bretagne » comprend la partie occidentale de la province jusqu'au promontoire du Finistère. Pourquoi est-elle appelée *Basse Bretagne*, je ne puis le découvrir, à moins que ce ne soit parce qu'elle est la plus éloignée de Rennes, autrefois capitale et siège du gouvernement comme nous disons « *down to Wales, down to Scotland, etc.* », ou à cause de sa situation occidentale comme nous parlons d'aller « *down channel* » quand nous faisons voile vers l'ouest. Dans tous les cas l'épithète de *Basse* ne lui convient aucunement si l'on considère l'altitude du terrain, car bien que nulle part dans la province ne se rencontrent de réelles montagnes, les quelques collines qui existent se trouvent presque toutes en Basse Bretagne, qui est par conséquent une région beaucoup plus élevée que l'autre.

Ces collines, ou montagnes, comme les appellent les Français et qui par les Gallois seraient à peine considérées comme des mouvements de terrain, sont réellement beaucoup plus hautes qu'elles ne paraissent. Quelques-unes des plus élevées dépassent 900 pieds au dessus du niveau de la mer, les « *Montagnes d'Aré* » dans le Finistère, ayant 286 mètres et les « *Montagnes Noires* » guère moins. Mais la pente graduelle par laquelle elles s'élèvent et une légère ondulation de leurs contours, diminuent grandement leur altitude apparente.

Comme il n'y a ni large rivière ni frontière naturelle indiquée entre la Haute et la Basse Bretagne, on comprendra que la transition entre le caractère de l'une et celui de l'autre ne soit pas

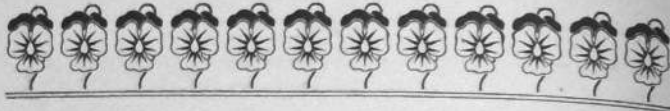
immédiat. Et pourtant quand on passe de la première à la seconde, on note, après quelques étapes, un changement considérable dans le climat et l'aspect de la contrée, et, comme on peut s'y attendre, dans celui des habitants. Au lieu des plaines riches et luxuriantes de la Haute Bretagne, avec ses bois et ses vergers, la Basse Bretagne au contraire, présente l'apparence d'une région froide, accidentée et stérile. Le blé s'y fait plus rare et est plus tardif à mûrir ; elle contient relativement peu de bois et les arbres qui s'y trouvent, spécialement dans les régions plus élevées, sont rabougris et courbés par le vent d'ouest. Bien entendu il y a des exceptions à cette apparence générale, et on trouve des lieux abrités dans lesquels l'influence d'un climat méridional est rendu évident par l'aspect plus favorable de la végétation. Ces lieux sont souvent d'une grande beauté. Mais en général, ce pays, par son élévation et sa situation péninsulaire, est plus sujet aux pluies qu'aucune autre région de la France et même que certaines régions d'Angleterre. C'est sans doute à la dureté de ce climat que l'on doit attribuer l'apparence morne et dénudée des fossés, formés pour la plupart de talus de terre dépourvus de haies ou d'arbres. Et, comme dans un pays ainsi exposé, la protection contre les intempéries est une considération importante, ces talus atteignent, en l'absence de haies, une hauteur de cinq ou six pieds. Cette circonstance, ajoutée à la taille réduite des enclos qui mesurent environ 1 « acre » chacun, ainsi que leur forme en rectangle régulier, donne à la contrée une singulière apparence et suggère naturellement à l'esprit les difficultés que l'on rencontrerait à faire campagne dans cette région, spécialement si on avait contre soi les indigènes. De fait, chaque champ est une fortification avec ses parapets tout préparés. Un travail considérable serait nécessaire pour rendre possible le passage de l'artillerie ou même pour tenter des mouvements réguliers de cavalerie.

Les destinées des nations sont souvent sous la dépendance de causes beaucoup plus difficiles à comprendre que celles qui apparaissent proéminentes dans leur action immédiate. Sans cela, dans une région possédant de semblables retranchements, les braves et loyales petites bandes de « *Chouans* » auraient pu continuer à lutter contre les troupes républicaines jusqu'à ce que le irs amis eussent eu le temps de se rallier dans les autres parties du royaume. Mais l'esprit révolutionnaire avait été trop largement diffusé et trop profondément enraciné ; des causes nombreuses et puissantes, bien que cachées et insoupçonnées, avaient été depuis trop longtemps actives pour pouvoir alors être contrebalancées par quelques avantages locaux et des succès partiels.

(A suivre).

Adaptation du D^r DIVERRÈS.





A-DREUZ HÄG Ä-HED

Hag a zo brao de gaout, ya, me lavar, pemzek devez a-hed-da-hed, stag-ouz-stag, evit gallout dilezer eur pennad prederiou ar bloavez, hag o hanter-ankounac'hat en eur vont da ober eur weladennig da gerent koz ha bro c'henedik, oc'h en em gaout gant ar re o deus ho savet, el lec'hioù ma 'z oc'h bet savet !...

Ar blijadur-ze am eus nevez-tanvaet en eur ober, re vuhan, eun droig, er gêr, duhont e kichen Douarnenez. Eun tammig a zo chommet a vlaz ganin.

Gant aoun na gendalc'htec'h ket pelloc'h, e rankan dioc'htu lavaret d'oc'h n'emoun ket nag e sonj nag e poan da zisplega d'oc'h, war o hed, kildroennoù va zammig beach : re zivlas da lenn, ha re chas-troùs da skriva a vefe. El linennou-man warlerc'h ne vo hano nemet eus eur rimadell beunak hag a zo distroet d'am envor, en eur gejoue gant hini pe hini, e lec'h pe lec'h, a-gleiz pe a-zehou, a-dreuz pe ahead...

E Kemper en em gienkan mat e korn va c'hombod : den nemedon, ha kent-se buhan tân d'ar c'horn hag eur zellig d'am c'hazetenn; mat ar stal !...

Yé ! setu, pa ziloc'homp, diou intron a-ziwarlerc'h. Dielc'het int o redek : n'eus forz, emaint ebarz.

— Koskokodék ! ! ! Diou zousenn yer o c'hragailhat, n'ouzon ket ha muioc'h a drouz a vije bet klevet ganto. Evit teod va c'henbeachou-rezed, tanfoetr, lardet mat e oa, ne skuize ket ! Boudinellat a ree va diskouarn.

Ar ralla tra a gerz en hent
A zo eur... pemoc'h hep roc'hal,
Da c'houle eur c'hi hep frotal,
Ha diou vaouez hep kaketal.

— Respet d'oc'h, merc'hed Douarnenez, evit gwir, ho tiou, c'houi a ouie kaketal (hag a oar c'hoaz breman emichans), hag e galleg hag e brezoneg, mesk-ha-mesk, touez-ha-touez ! Nag a strakadennou c'hourz ! Hag, a-greiz-holl, e vije distaget eur chapeledad « Che », « Poent a ve, fi oar ! » Ar gwella pez a oa, eo ne oa ket dispennet kalz chupenn an nesa.

Setu ni er Yeuc'h. — Piu n'en deusket klevet hano eus *Diaoul* ar Yeuc'h ? En iliz ar barrezig-ze e oa (hag ez eus c'hoaz, rak unan nevez a zo bet prenet), eur skeudenn a zant Mikeal o forc'ha Pol Gornek : da zevez ar pardon, e oa ar c'hiz gant merc'hed Treboul ha Douarnenez da vrouda gant spilhou feskennou al lostek; ha meur a vartolod a gave mat ha doujansus ouz Doue, latouza d'ezan e veg hag e gerniel, hag e skilloù krogennek, gant o chikou distrempel. Met, hervez ar vrud, gant eur chalboter a ziwadro eo e oa torret e c'houzoug da Ziaoul ar Yeuc'h : da ober eur weladen d'ar skeudenn

ez eas, eun devez ma oa dre eno, o charreat koad; setu hen en iliz, e skourjez a oa chommet gantan endro d'e c'houzoug. Evit diskouez d'an diaoul, e garantez, ne gavas ket gwelloc'h eget diharpa gantan eun töl skourjez, a dro-vrec'h, hag unan ma ouie ober ! Met al lèren a gildroas ouz ar skeudenn; houman a orjellas hag a gouezas da ober bruzonou war leuren an iliz.

Ar chalboter (rak ar Yeuc'h na c'helle ket chomm hep diaoul), ar chalboter a rankas prena eun diaoul nevez, Petra 'tot d'oc'h ? « An nep a fello dibri an diaoul, a ranko lounka e gerniel. » Ha korzailhen hor chalboter a oa c'hoaz re striz.

Setu Pont Pouldahut : tud a zo dre an hent, kirri ha loened : ar foar a zo bet hirio, ha breman emeur o tistroi d'ar gêr.

Douarnenez : Kemeromp an trèn bihan evit tostât ouz Bro ar C'haperien. — Dres, etouez eur berniad tud, setu aze daou vignon koz, anaoudegez a bell-bras, Mazo ar C'here, ha Yann ar C'hoc'her.

- Ac'hanta, marvailherien, hag ar vuhez ?
- Mat abaoe ar wech diweza, war an tu mat.
- Hag a nevez ?...

— Nebendik... war nebeutâl ez a hor marvailhoù, ha ne reer ket anezo ken dre zousennou egiz gwechall : breman e ranker o gwiska muioc'h gant dilhad ar wirionez. Unanig bennak a c'heller c'hoaz kaout o redek...

— Ya, eme pôtr ar c'heier, Mazo aman en deus gwelet hirio e ti e genvreur, kere Pouldahut, eur re voutou-lêr ha n'int ket koustet re ger. Ha c'hoaz e lavar d'eomp n'eus ket diskenn war al lèr, na war e vare'hadourez !...

Mat ! Setu va den gant e varvailh : amzer zo.

— ...Ya, eun töl kaer a zo c'hoarvezet e ti kere Pouldahut e korn ar blasen-vras, gant daou lampon, bizied-kamm, deut ive da ober o marc'had. Da unan anezo e oa deut ezomm da gaout eur boutou-lêr nevez; hag hen da di ar c'here; e ganfart a jommas etal an nor; laer ar boutou, pa gavas eur re diouz e dreid, a reas eur c'hammed bennak ganto betek an nor.

— Mat int, emezan, en eur ziskarga er miz e c'hourlanchen raouilhet.

Ha piou a dapas war e chupenn an dislonkaden ? ...Ar c'hanfart a oa a du gantan e kichen an treujou :

- Diwall'ta, pemoc'h louz !
- Pemoc'h lousoc'h te da unan !

Ne oant ket daletoc'h : klak ha klao !... setu aze diou javedad trouz ganto; hag an daou laer an eil war lerc'h egile d'ar red, ha redek a ouient !... An holl a zelle, ha kals a c'hoarze. Kere Pouldahut, evit fougeal, a lavare :

« Ne vo ket pell va ostiz evit lakal e grabanou war egile, rak eur boutou nevez mat a zo en e dreid. »

...Ha ! Ha ! Re vat emichans a oa e voutou, rak n'eo ket deut d'o zigas endro. N'ouzomp ket kennebeut pe hen a bakas egile : rak n'edo ket c'hoaz endro, pa 'z omp deut kuit ac'hano !...

- Dont a ra adarre brao ganit, eme meur a hini.
- Peuh ! eme Yan ar C'hoc'h.

Met me wele e c'hoarze, lemm e lagad, groz e vouez, dre ma frappe war e gorn pri-berr, liou an užuilh warnan, war ar c'horn-devet-ze: ya, c'hoarzin a ree, rak piou na gar ket meuleudiou, zoken pa ra an neuz d'o c'has diwar e dro ?...

— Laet ar Zent, eme Mazo ar C'here, gwarizi ennan, ne ket d'it kaout abeg el laeron nag el laeronsiou. Eur wech vo hag e klevi, te, toul-mezo !...

Emaint peg ha peg, met n'eus ket da grena gant aoun e teufe ar zoubenn da drenka. Eun touliad emomp ouz o zelaou, met tostât a reomp.

Diskenn. — Sell 'ta, Yan, n'am oa ket klevet, daoust hag eben aze a zo dimezet en dro ?...

— Eben aze arozomp, gant egile, feiz 'ta ! Warlerc'h emout, pôtr, pemp pe c'hwec'h miz a zo...

Eben, hag a ziskouezan, a zo, nan, a oa intañvez a vrezel, diweza gwec'h m'he gwelis : eur vaouez founnus, bras, krenv ha pounner (da vihana evit gwel, n'oun ket het morse o tiboueza), eun duardez rouz gant he fikou-panez, ha bleo du da falc'hat war stal-ar-mec'hi !...

Hen, an eil, an hini e valee ganti, n'anavezan ket : na bras, na bihan, eun den reul, e zaouarn en e c'hodellou, e feskennou rond o rodal... Met, Otrou Doue ! kredi a rafec'h klevout gantan c'houez ar zuilh, o nan neket abalamour d'e feskennou, tra, tamm, met abalamour d'e vleo ! abalamour d'e guchadou bleo, ken ruz ez int !...

— Mar d'eo gwir al lavar koz :

« War eul leo ne dosta ket
Ouz eur bleo ruz gant gwreg harvet. »

Ya ha pa na vefe nemet hanter wir zoken, lezomp anezo, an daou-ze, da vont gant o hent.

— Nan 'ta, pôtr, ne oa ket grêt hounez da goza intañvez, hag he arc'hant neuze ?...

— Ha koulskoude warlene ?...

— Ya, ya, gouzout a ran : warlene, eur Vadalen neket 'ta ? Met klevet hon deus evit ar wech :

Intañvez, mar he deus madou,
A oar muzuta he daerou ;
Gant eul lagad e ouelo druz
Ha gant eun all e c'hoarze... e kuz.

— Ya, te oar meur a dra, teod aer, eme Mazo pa oamp o lavaret kenavo. Diwall d'az tro, te...



Eun droig d'an aod da welet pleg-vor Douarnenez, ha da beskefa, diwar ar c'herreg, eur c'hastreg pe eur wrac'hig-koz hennak. — Met re fall, re fall eo ar mor, lemmet a ra, penfollet, er Zan, hag an tarziou gvenn a skub Poulougven, a bign war Men-Herve hag ar C'hadoriou, hag a veuz ar Garreg-Plad-Ha hühont, dindan Beuzek, eo rust an traou dirak Beg ar Millier hag ar C'hastel-Koz; ha duhont eo rustoc'h c'hoaz dirak Beg Penanroz (Cap de la Chèvre).

Diwezatoch ni glasko laza pesked : nemet muioc'h a amzer n'hon deus da zeliel ouz kaerder sebezus ar c'horn-bro-ze...

Dont a ra da zonzj d'in eus ar c'homzou-man skrivet gant eur Gall : « Mor Breiz a zo glaz e lagad ha bokedet e c'henoù; c'hoarzin a ra zoken pa vez droug ennan : dre eno eo e tenn ouz ar Vreiziz.

Met evel ma 'zeo ar Vreiziz kredik ha didroidell betek kinnig beza « inosanted », o mor a lak ouzpenn etouez e blijadurioù, touel-lerc'z e vantelioù dishenvel : ha bez en deus anezo evit pep eur : liou an heol, liou al loar, liou ar stered, liou ar « phosphore ». Gant e zilhad noz, ez eo kaer evel an deiz, ha gant e zilhadou deiz ez eo kaer evel an noz ». (Bergerat).

Geriou flour eo ra re-ze : ne gredan ket kals avat e vefent ententel doua na gant pesketourien sardin Douarnenez, na gant merdeidi Goaven, ar Gilvinek, Konk, Kemeled, Eusa, pe int a bak brilli, toned, legistri, hag all : nan, ne gredan ket, hor pesketourien, mar chemont stag ouz o mor, n'eo ket abalamour d'e gaerderiou, a zantont a dra-zur koulskoude, met abalamour, abaoue piou oar pet rumm-tud, ar mor eo o fark labour, park avechou druz, treutoc'h gwechou-all, met dalc'hmat tenn ha poanuis. — Mantel zu an Anaon, e teus ankounac'haet skri-vagnier a ziaveaz-bro : re aliez Mor Breiz a wisk anezi; met ha daoust le a oar, epad ar goanv, e pelec'h e veze ?...

De profundis d'ar Re-Veuzet !...



En abardaez-ze, setu Yan ar C'hloc'h, gant ar yontr koz Touralan o tont diouz ar vorec'h.

— Ato yac'h, yontr koz ?

Ato, va fôtrig paour; ar c'horf bras a zo mat, hag ar penn warnan kenkouls : n'eus nemet va divesker a vrallan warno, hag an eus poan o ruza d'am heul : re chareat o deus emichans...

— Pe oad oc'h breman ?

— Va eiz ha pewar ugent emoum o vont da gaout d'an Nedeleg.

— Eun oadig vrao...

— Ya, oadig; skuiz oun pa zonzjan em eus c'hoaz seiz vloaz all da stleja. Kenavo !

— Seiz vloaz all ? a zonzjis !...

N'am oa ket, me, klevet kement-se : ar C'hloc'h'er eo hel lavaras d'in goudeze : yontr koz Touralan, meur a vloavez a zo, a zo bet desket e dermen d'ezan gant eun eal !

Piou oar ? — A dra zur, e tale'h madik awalc'h c'hoaz, ha koulskoude m'en defe breman kezeg awalc'h da chareat, en eur wech, an holl barikennadou gwin a bep seurt liou ha blaz en deus bet evel, en defe breman kezeg da werza, ha peadra da zerc'hel e Touralan stal marc'hadour-gwin !...

— Re vuhan ez ez ganti, kloc'h'er, hep mar ebet e rankfe da genta vrena bontailhou ha barikennou goull. N'eus forz : lakomp e teufe da vare'hadour-gwin : da vihana er stal-ze e teufar abenn da gaout gwin koz...

— Nemet gwin kozet a vefe, pôtr : Kenavo.

— Ya, kenavo ar c'henta, kloc'h'er, poent eo d'it fenez son da Anjelus ar re varo, a lavaris a vouez uhel; ha poent lezel e peoc'h ar re-veo, a zonzjis ennon va-unan.

(Da genderc'hel).

YVON CROQ.



Conseils de l'Académie Bretonne aux Ecrivains Bretons

(SUITE)

TECHNOLOGIE GRAMMATICALE

(g. gourel (masc.); gg. gwregel (fém.)

Yez gg. langue; *hen-geltieg* g. vieux-celtique; *brezoneg* breton; *hen-brezoneg* ancien breton; *brezoneg krenn* moyen-breton; *brezoneg nevez*, *brezoneg-breman* breton moderne; *kembraeg* g. *yez kembraek* gallois, langue galloise; *kerneveg*, *yez kernewel* cornique, langue cornique.

Brezoneg parler breton; *brezoneger* bretonnant, qui parle breton; *bre-onekaat* bretoniser; *brezonekadur* g. bretonisme; *brezonegour* qui étudie le breton, linguiste breton; *brezonegouriez* gg. linguistique bretonne.

Gallega parler français, etc. (même série de composés).

Yez parler une langue; *yezer* qui parle...; *liesyezer* qui parle plusieurs langues, polyglotte; *yezour* linguiste; *yezouriez*, *yezounez* gg. linguistique.

Eil-yez, *rann-yez* gg. dialecte; *adrann-yez* sous-dialecte; *adrannig-yez* variété sous-dialectale; *stlabez-yez* gg. jargon; *yez tresfoel* patois; *tresfoedi* patoisier.

Yezadur g. (une) grammaire; *geriadur* g. dictionnaire; *kente!* gg. leçon; *reolenn* gg. règle; *skouer* gg. exemple; *Da skouer* : Exemple : *eveziadur* g., *eveziadenn* gg. remarque, (une) remarque. *Da evesaat* : Remarque : *direizder* g. exception; *Nemet* : Excepté : Exception : *yezadurez* gg. grammaire (science de la); *kenyeadurez* grammaire comparée; *yezadurez voutin* grammaire générale.

Son g. son; *distaga*, *ranna* prononcer, articuler; *vogalenn*, *so-nenn* gg. voyelle; *verr* brève; *hir* longue; *-fri* nasale; *digor* ouverte; *serret* fermée; *daouzon* g., *daouzoneg* gg. diphtongue; (*ar*) *vogalenni* (*eus eur yez*) le vocalisme (d'une langue); *vogalennaad* vocaliser; *vogalennadur* g. vocalisation.

Kensonenn gg. consonne; *-gorsailhenn* gutturale; *-deod* linguale; *-staon* palatale; *-staon gleb* mouillée; *-staon sec'h* sans mouillement, vélaire; *-dent* dentale; *-diweuz* labiale; *linkus* li quide; *-c'houez*, *-c'houezat* spirante; *c'houezadenn* (une) aspiration; (*kensonenn*) *c'houezadennet* aspirée; *c'houezadi*, *c'houezadenni* changer en spirante; (*kensonenn*) *a-daol* explosive; *dison-an-gleo* sourde; *sonek*, *hegleo* sonore; (*kensonenn*) *vlot* (consonne) douce; *blotaat* adoucir; *blotadur* g. adoucissement; (*kensonenn*) *grew*, *kalet*, *c'harv* forte; (*h*) *garv* (*h*) aspirée; (*kensonenn*) *c'houibannet* sifflante; *chuchuet* chuintante.

Treuzlec'hi (-son) métathèse; *dazlec'hi* épenthèse; *raklec'hi* prothèse; *goulec'hi* paragoge; *dedennerez*, *dedennadur* g. attraction; *unvanerez*, *unvanadur* (-soniou, -vogalennou) g. assimilation (des sons, vocalique); *kenunvani henvelderioù* assimiler, assimilation par analogie.

Lizerenn gg. lettre; *lizerenn-veur*, *pentlizerenn* majuscule; *lizerenn-punut* minuscule; *lizerenn skritur-dourn*, *lizerenn stouct* italique; *lizerenn deo* caractère gras; *lizerenn gemmus* lettre muable (*lizerenn* disparaît comme dans la mutation du *gw* en *w*); *kemmadur lizerennou* mutation g.; *dre c'harvaat*, *dre grenvaat* par renforcement; *dre c'houezadi* par spiration; *dre vogalennaad* par assimilation aux voyelles.

Sillabenn gg. syllabe; *digor* ouverte; *serret* fermée (terminée par une consonne).

Lenn lire; *digeija* épeler; *haketat* hésiter, *azena* à noner; *ranna*, *distaga* articuler, prononcer; *frez* distinctement, clairement; *plène*, *lenn war blén* lire couramment; *divella*, *dielfenni* analyser; *divelladur*, *dielfennadur* g. analyse (-geriou grammaticale; -meurdou logique).

Ton, *toniadur*, *tonerez* g. accent, accentuation; *bomm-mouez* g. accent de hauteur; *pouez-mouez* g. accent de quantité; *tonia* accentuer; *toniet* accentué, tonique; *didon* non accentué, atone.

Ger g. mot; *ster* g., *talvoudegez* gg. sens, signification; *talvout*, *talvezout*, *talvout kement ha*, *talvout da lavarout* signifier; *arouez* gg. signe; *arouezia* figurer; *adc'her* g., *kreskenn* gg. affixe; *rakger*, *kentger*, *rak-kreskenn*, *kreskenn-araok* préfixe; *enger*, *kreskenn-diabarz*, *dazkreskenn* infixé; *dilostger*, *gourfenger* (1), *kreskenn-adrenn*, *kreskenn-warlerc'h* suffixe; (*adc'her*) *-dioueri* privatif (*di-*, *am-*); *-hoala* allatif (*di-*, *ha de-* e Gwened); *-brasaat*, *brasaer* augmentatif; *-bihanaat*, *bihanaer* diminutif; *-gwasaat*, *gwasaer* péjoratif; (*tro*, *furm*, *ger*, etc.) *-c'houeza*, *-poueza*, *brasaat*, *muaat* (tour. forme, mot, etc.) emphatique; *penrann* gg., *korf*, *derc'h* g. (*eur ger*) radical, thème; *dibenn* g. terminaison; *trôadur-gourfen*, *gourfen-trei* g. désinence (variable); *rannig* gg. particule; *kevrenn* gg. partie, élément d'un mot composé; *ger digevrenn* mot simple; *gwrizienn* gg. racine; *liesger*, *liesgerienn*, *ger kevrennel*, *ger kevrennet*, mot composé; *lieskevrennek*, *diougevrennek*, *teir-c'hevrennek*, etc., formé de plusieurs, de deux, de trois, etc., éléments; *kevrenni*, *kevrennata* composer, former des mots composés; *ger tennet*, *ger diveret* (*eus*) mot dérivé (de) *divera* (*eus*) former par dérivation (de); *diveradur* g. dérivation; *diveradurez* gg. étude de la dérivation, étymologie; *ger kreskennet*, *kreskadennet* (*eus*) mot formé (de) par adjonction de préfixes ou de suffixes; *kreskenni*, *kreskadenni*, *adc'heria* (*geriou*) former ainsi (des mots); *rakgeria*, *engeria*, *dilostgeria*, *gourfengeria* préfixer, (des mots); *soniad* g. phonème; *hanvad*, *sterad* g. sémantisme; *stummad* g. morphème; *soniadour* phonéticien; *soniadouriez* gg. phonétique; *hanvadouriez*, *steroniez* gg. sémantique.

(1) *Gourfen ger eus ar brezoneg krenn a dalv da lavarout « ha ».*

Ger fetis mot concret; *ger goulllo* mot abstrait; *briz-c'her*, *ger hironek* mot hybride.

Doare-skriva, *skrivadur* g., *skrivadurez* gg. orthographe; *eeun-skrivadur*, *eeun-skrivadurez* gg. orthographe rationnelle; *kam-skrivadur*, *kam-skrivadurez*, cacographie; *kam-ster* contre-sens; *diskiantadenn* gg. (un) non-sens; *enep-skiant* contre bon-sens.

Barnadenn gg. (un) jugement; *barn displeget* gg., *displeg-barn* g., *lavarenn* gg. énoncé d'un jugement, proposition; *frazenn* gg. phrase; *lavarenn*, *frazenn diogell* (1) proposition, phrase affirmative; *lavarenn*, *frazenn-nac'h*, proposition, phrase négative; *penlavarenn* proposition principale; *-diskleria* explicative; *-c'hou-lenn* interrogative; *-youc'ha*, *youc'hadennek* exclamative; *-gemenn*, *-c'hourc'hemenn* impérative; *-hela* optative; *kenlavarenn* proposition coordonnée; *islavarenn* proposition subordonnée; *-diskuilha* complétive; *-doarea* circonstancielle; *-digouez* (ou) *-staga* incidente (ou) relative.

Islavarenn (-doarea) *-pennabegi* proposition subordonnée (circonstancielle) causale; *-finvezi* finale; *-dibenni* consécutive; *-aotren* concessive; *-divizout* conditionnelle; *-amzeria* temporelle; *-geferata* comparative.

Kement sort geriou les diverses sortes de mots; *geriou kem-mun*, *geriou digemmus* mots variables, mots invariables (et *dirôad*, *dizispleg* invariables, en parlant des noms et des verbes).

Ger-mell, *artikl* g. article; *diskleir*, *diskleriet* déterminé; *dizis-leir* indéterminé; *strisaet* contracté; *strisaat*, *kevredi* contracter; *strisadur* g. contraction, synérèse; *digevredi*, *digevredadur*, *beskadur*, *trouc'h*, *trouc'hadur* (-vogalenn, *sillabenn*) g. élision; *dibennadur*, *dilostadur* g. aphérèse, apocope.

Hano (-kadarn) g. nom (substantif); *hano boutin* nom commun; *hano divoutin*, *hano hen-ha-hen*, *hano-penn* nom propre; *hano-den* nom de personne; *hano leun* nom complet; *hano-kaeza*, *hanc* moumoun nom hypocoristique; *les-hano* surnom; *hano-lec'h* nom de lieu; *hanvadurez* gg. onomastique; *hanvadurez-lec'hiou* toponomastique; *hano-stroll* nom collectif.

Reiz gg. genre; *gourel* masculin; *gwregel* féminin; *nep-reiz*, *gwan* neutre; *reizelez*, *gourelez*, *gwregelez*, *nep-reizelez* gg. attribut du genre, genre masculin, genre féminin, genre neutre.

Niver g. nombre; (*niver*) *unan*, *unander* g. singulier; (*niver*) *lies*, *liester* g. pluriel; (*niver*) *adlies*, *adliester* pluriel de pluriel (*tudou*); (*niver*) *stroll*, *stroller* g. collectif; *lies striz* pluriel déterminé; *lies amstriz* pluriel indéterminé (*botou*, *boteier*); *niver-daou* duel; *gourfenger-unanderi*, *unanderenn* g. suffixe singulatif, singulatif; *liester diabarz* pluriel interne.

Trôadur, *displegadur-hanoiou* déclinaison; *trei*, *displega eun hano* décliner; *tro-rener*, *tro-renet* gg. cas sujet, cas régime; *tro-henvel*, *kenta displeg* g. nominatif; *tro-stummi*, *tro-c'henel*, *tro-c'henidik*, *eil-displeg*, génitif; *tro-rei*, *trede displeg* datif; *tro-damoll*, *pevere displeg* accusatif; *tro-dilamm*, *tro a-belec'h* (ou

(1) *Diogell* ger eus ar brezoneg krenn.

a-be-ban), *pempvet displeg* ablatif; *tro-c'hervel*, *displeg-galb* vocatif; *tro-pelec'h* locatif; *tro da-belec'h* allatif; *tro gant-petra* instrumental; *tro gant-piou* comitatif; *tro hep-piou* caritatif; *darn* gg., *didro*, *dizispleg*; *derc'h* g. radical, thème; *gourfen-trei* désinence; *trôadus*, *didrôad* déclinaison, indéclinable.

Hano-gwan adjectif; *stagenn* gg. épithète; *doareen* gg. attribut; *hano-awan-doarea* (adjectif) qualificatif; *-diskleria* déterminatif; *-diskouez* démonstratif; *-perc'henna* possessif; *-staga* relatif; *-goulenn* interrogatif; *-amstriz*, *laosk* indéfini; *hano-niver* nom de nombre, adjectif numéral; *-pegementi*, *-pedvedi* cardinal, ordinal; *-lodenni* distributif.

Skeul an doarea gg. degrés du qualificatif; *kenta derez*, *derc'haen* positif; *eil derez*, *derc-keferata* comparatif; *derc izeloc'h* comparatif l'infériorité; *derc kevatol*, *ar c'hevatali* comparatif d'égalité; *derc uheloc'h* comparatif de supériorité; *derc uhel*, *uhel-derez* superlatif; *-uhel-dreist* absolu; *-uhela* relatif; *derc-zestlamm* exclamatif; *gourfenger-estlamm* suffixe exclamatif.

Eil-hano pronom; *-person*, *-gour* personnel; *kenta person*, *kenta gour* première personne; *eil person*, *eil gour* seconde personne; *tre^{1e} person*, *trede gour* troisième personne; *eil-hano-diskouez* pronom démonstratif, etc. (voir plus haut aux adjectifs déterminatifs); *eil-hano rener* pronom sujet; *eil-hano renet* pronom régime; *eil-hano distag* pronom absolu; *eil-hano stag* pronom infixe ou suffixe (*am*, *evidoun*); *eil-hano pengener*, *enger*, *gour-pengener* pronom absolu, infixe, suffixe.

Verb, *ger-meur*, verbe; (*verb*) *kadarn*, verbe substantif; *oberius*, *graüs* actif; *diobérius*, *dic'hraüs*, *gwan* neutre; *-gouzanv* passif; *emoberius*, *ober-gouzanv* réfléchi; *lieseilhanvel*, *lieseilhannek* pronominal; *-skoazell* auxiliaire; *diberson*, *dic'hour* impersonnel; *-gouzanv-dic'hour* impersonnel passif; *direiz* irrégulier.

Dremm (*ar verb*) gg. aspect (du verbe); *deraouer* inchoatif; *liesaer* fréquentatif; *pennabeger* causatif; *doareaer* factitif.

Ger-rener sujet; *ger renet*, *renadenn* gg. complément; *renadenn eeun* complément direct; *renadenn dieeun* complément indirect; *renadenn-doarea* complément circonstanciel; *doare ar ger-rener* g. *doarenn* gg. attribut.

Displega (*verbou*) conjuguer; *displegadur* g. conjugaison; *personel*, *dre bersonou* personnelle; *diberson*, *dic'hour* impersonnelle; *skoazell* avec auxiliaire; *displegadur-c'houzanv dic'hour* conjugaison passive impersonnelle; *displegadur gant* « *beza* » *dizispleg* conjugaison avec « *beza* » invariable (*bez' e welan*).

Doare-verb g., *giz-verb* gg. mode; *-diskleria* indicatif; *-kemenn*, *-gourc'hemenn* impératif; *-divizout* conditionnel; *-suja* subjonctif; *hano-verb* infinitif; *ger-etre* participe; *amzer-vreman*, *-breman* présent; *tremenet* passé; *amzer-da-zont*, *da-zont*, futur.

Amzerion-verb temps du verbe; *amzer-vreman* gg. présent; *-voaz* d'habitude; *resis* d'actualité (*emoun o skriva*); *amzer dre-menet*, *tremenet* g. passé; *amdremenet* imparfait (*boaz*, *resis*,

d'habitude d'actualité); *amzer dremenet (tremenet) diskoazell tremenet striz* passé défini; *amzer dremenet (tremenet skoaze'let, tremenet amstriz* passé indéfini; *amzer dremenet-kent, tremenet-kent* passé antérieur; *amzer beurdremenet, peurdremenet plus-que-parfait*; *amzer-da-zont* futur; *amzer-da-zont-kent, amzer-da-zont tremenet* futur antérieur, futur passé.

Geriou digemm, digemmus mots invariables.

Rakverb g. adverbe; *-lec'hia* de lieu; *goulenn-pelec'h* question *ubi*; *-da-belec'h* question *quo*; *-a-belec'h, -a-be-ban* question *unde*; *-dre-belec'h* question *qua*; (*rakverb*) *-amzeria* adverbe de temps; *pe-da-vare, peur* question *quando*; *pegeit-amzer, pegeit* question *quamdiu*; *rakverb-pennabegi* adverbe de cause (*perak*); *-doarea* de manière (*penaos*); *-kementi* de quantité (*pegement*); *-displega* d'énonciation: *-goulenn* d'interrogation (*ha ?*); *-diogella* d'affirmation (*ya*) *-nac'h* de négation (*nann*); *-arvari* de doute (*mar-teze*).

Araogenn gg. préposition; *araogenni* régir comme une préposition; *ger araogennet* mot sous la dépendance d'une préposition; *araogennadur* locution prépositive.

Stagell gg. conjonction; *-kenlavarenn* de coordination; *-islavarenn* de subordination.

(*Stagell-kenlavarenn*) *-kevrea* (conjonction de coordination) copulative (*ho*); *-digevrea, disranna* disjonctive (*pe*); *-enebi* adversative (*evelkent*); *-kendastum* conclusive (*eta*); *-nac'h, nac'h!* *adenn* gg. négation.

(*Stage'l-islavarenn*) *-pennabegi* causale; *-finvezi* finale, etc. (voir plus haut aux propositions).

Youc'hadenn gg. exclamation; *skrijadenn* gg. interjection.

Poenchadur, poencherez g. ponctuation; *poencha* ponctuer; *poent* g. arrouez-*poencha* gg. signe de ponctuation; *pik* g. point; *virgulenn* gg., *skej* g. virgule; *pik-virgulenn, gourskej* point et virgule; *daoubig* deux-points; *poent-skrija, poent-estlamm* point d'exclamation; *-goulenn* d'interrogation; *krochedou (kroumm)* parenthèse; *krochedou sounn* crochets; *krochedouigou, krochedigou* guillemets; *krochedaouet, krochedigaouet, skejaouet*, entre parenthèses, guillemets, virgules; *barrennig* gg. trait d'union; *steredenn* gg. astérisque; *notenn* gg. note; *linenn* gg. ligne; *etrelinenn* interligne; *etregeria* espacer (les mots); *isvarenn* souligner; *dazlakaat* intercaler; *dilinenna* aligner; *tachad, tachadiq (-skritur, linennou)* g. paragraphe; *pajenn, enebenn* gg. page; *pajennvad, enebennad (-skritur, -mouladur)* gg. page (d'écriture, d'impression), texte.

Tiredadur, tirederez g. accentuation; *tiredi* accentuer; *tired* g. accent; *lemm aigu; boud grave; kognek* circonflexe; *pikou (-vogalenn)* tréma; *krogig (-krec'h)* g. apostrophe.



MAP ROUE AN HIBERNI

(Kendalc'h)

— 8 —

— Allaz ! emezi, en eur denna eun huanad, diès e ve d'ezan va c'haout; gwelet a rez ar sug-ma stag ouz va gar; great eo bet gant houarn, gant dir ha diamant : setu penaos eo, pa fell d'it klevet. Evit miret na zistrofen ken da lez Morgan, e ve red trouc'ha anezi e meur a damm, e-pad ma sko an heur a zo bet lakeat d'in da vont kuit, ha ne gredan ket e ve bouc'hal na benveg krenv ha lemm a-walc'h evit he zrouc'ha en eun taol; koulskoude en eun taol, en taol kenta eo e rank beza torret, pe anez an eil taol a yelo e-biou.

A-benn eur pennad goude m'he devoe lavaret an dra-ze d'he breur, e pokas d'ezan ha dioc'htu ez eas ac'hano evel eul luc'hedenn, eur sklerijenn gaer en-dro d'ezi.

**

Brema, lezomp Henori da zistrei da oueled ar mor hag he breur d'he gortoz betek antronoz.

E-pad ma oa bet an daou mea an eil gant egile, eur paotr-saoud en devoa klevet ha gwelet kement a oa bet ganto hag e pe c'hiz.

Ar paotr-saoud-ma, diank darn eus e chatal d'ezan, a oa bet chomet pell an noz d'o c'hlask dre ar c'hoad. Bez' ez edo war-dro ar chapel, pa welas eur sklerijenn vras o sevel hag e tont etrezek ennan. Da genta, e kredas e oa an heol; e kement-se, pa deuas da zonz d'ezan ne oa nemeñ diou heur c'hoaz abaoe ma oa serret an noz, e lavaras outan e-unan :

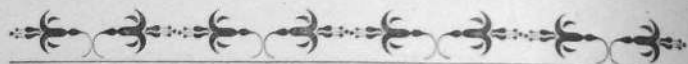
— Eun dra bennak a nevez a zo dre ama, rak evit an heol n'eo ket, re vuan en defe great e dro neuze; n'eo ket al loar ivez.

Hag heman a zelle hag a wele e tostae atao ar sklerijenn outan. Petra ra neuze ? Mont da guzat a-dreñv ar chapel, hag ac'hano, oc'h astenn e zaoulagad, e welas e oa eun demezel gaer, hag e oa eat e-barz. Ar paotr-man, kivioul an tamm anezan, ha dispont gant an dra-ze c'hoaz, a dosta evit gouzout petra eo ha petra ra an demezel er chapel. Sellet a ra dre doull an nor ha gwelet ar plac'h yaouank o pokat d'eun den yaouank droulivet a oa eno. Gwelet a ra anezi o walc'hi e c'har hag e c'houl d'ezan; he c'hlevet a ra o komz ouz he breur hag heman o lavaret : — « Ma ouezfe map roue an

« Hiberni emhout ama e ve eürus ha laouen, hag e teufe evit
« klask da gaout. » — Ar c'homzou-ma ha kement en devoa
gwelet ha klevet ar paotr-ma ne voent ket kollet gantan.

(Da genderc'hel).

G. MILIN.



Chronique Economique

Il nous est agréable de constater que les Conseils généraux se lancent de plus en plus dans la voie économique, et traitent en *petits parlements* les grands problèmes du développement industriel de leurs départements. C'est une indication extrêmement précieuse qui marque combien la décentralisation est nécessaire et à quel point la réforme administrative et la constitution de régions suivant des affinités historiques et naturelles est indispensable.

A ce point de vue, la dernière session des Assemblées départementales a vu surgir et *réaliser* des affaires de la plus haute importance. L'une d'elles, d'abord, intéresse la moitié de la Bretagne : c'est celle du barrage du Guerlédan qui doit assurer l'électrification du Morbihan et des Côtes-du-Nord. C'est une grosse affaire, menée à bien avec une rapidité extraordinaire, et qui ne peut laisser qu'un seul regret, celui que des capitaux bretons ne se soient pas offerts pour se substituer à la *loucheurisation* d'une industrie bretonne qui va devenir la clef de presque toutes les autres.

Les transports ont donné lieu à des débats très intéressants. Dans le Finistère, le Conseil général a réclamé le remplacement de la voie d'intérêt local de Douarnenez à Audierne par une ligne à voie normale : c'est l'aboutissement naturel de la ligne dont celle de Quimper à Douarnenez n'est que le commencement. Avec de la volonté, le Conseil général obtiendra cette amélioration qui aura une répercussion certaine et heureuse sur l'industrie maritime de la région. A Saint-Brieuc, l'assemblée départementale a établi un nouveau plan de lignes d'intérêt local à construire : Dinan-Collinée, Guingamp-Saint-Nicolas, Loudéac-Plémy, Tréguier-Ploubihan, Yffiniac-Matignon. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce vaste plan, mais nous devons également inviter le Conseil général à faire avant tout des efforts pour obtenir de préférence des voies normales et lui rappeler à ce sujet que le Parlement a imposé aux compagnies de chemins de fer l'obligation de construire 1.800 kilomètres de voies neuves. Il est *juste* que la Bretagne soit appelée à bénéficier de cette obligation.

Dans le domaine maritime, il y a lieu d'enregistrer entre autres choses, les améliorations très importantes votées par le Conseil général siégeant à Vannes pour l'amélioration du port

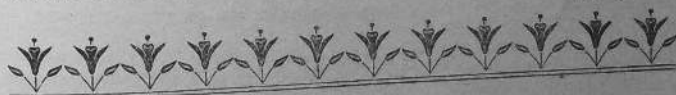
d'Hennebont, le vœu du Conseil général du Finistère, ratifiant celui du Comité de Défense des Intérêts Bretons, demandant que la distribution du crédit ouvert au chapitre 43 du budget de la Marine marchande pour les travaux d'extension et d'amélioration des ports, soit réglementée et non laissée au bon plaisir du ministre; la décision de l'assemblée départementale des Côtes-du-Nord de participer à l'amélioration de l'accès du port de Bréhat.

Une question d'un intérêt aussi grand que délicat a été soulevée à Saint-Brieuc : celle de l'établissement de la Corniche Bretonne, vaste voie de communication qui permettra de circuler sur la splendide côte trégoroise. Certes, il est très bien de faire connaître nos sites les plus pittoresques, mais il est encore mieux de ne pas les défigurer. M. le ministre Le Trocquer, partisan du projet, vaudra bien, espérons-le, s'interposer pour que nos merveilles bretonnes ne soient pas sacrifiées aux exigences des touristes.

Enfin, tous les Conseils généraux, émus de l'exclusion de la Bretagne du programme de reconstitution industrielle, ont émis le vœu que notre pays qui a mérité très grandement pendant la guerre, ne soit pas exclu systématiquement du fruit de la victoire.

Le travail des assemblées départementales a été considérable, mais que celles-ci nous permettent de dire que pour que leurs efforts soient féconds, il faut qu'ils soient accompagnés d'une volonté de les faire aboutir. Les Conseils généraux sont des forces qui lâchent vite la commande de l'intérêt régional pour passer sous le niveau préfectoral : ils doivent *exiger*, surtout quand leurs décisions sont prises dans un intérêt économique supérieur. Mieux placés que le gouvernement pour apprécier les besoins locaux, ils doivent savoir exiger de celui-ci toutes les satisfactions nécessaires : en Bretagne c'est nécessaire plus qu'ailleurs.

H. Q.



CHRONIQUE

CONGRÈS RÉGIONALISTES EN BRETAGNE

Le congrès de la FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE s'est tenu cette année à Guingamp, pendant la semaine qui a commencé le samedi 29 juillet. Des rapports intéressants y furent lus; eûtons également la louable activité du théâtre et du cabaret bretons. Une exposition artistique avait été organisée comme il est de règle dans les congrès régionalistes bretons et M. Breuil y a exposé des travaux artistiques, conçus dans la pure note celtique et exécutés avec infiniment de talent.

M. Léon Le Berre, après lecture d'une lettre de M. Rousseau, instituteur à Brez'h (Morbihan), fit émettre le vœu suivant destiné à M. Dodu, recteur d'Académie :

La section d'histoire et de littérature française de la F. R. B. intervient pour que l'emploi de l'enseignement bilingue à l'école soit facilité par l'allègement

des programmes et leur adaptation aux nécessités de l'agriculture, de la tenue du ménage et des métiers d'artisans ruraux.

Il est certain que l'on enseigne actuellement beaucoup de matières à peu près inutiles dans nos écoles primaires et que, par suite de la proscription systématique de la langue bretonne, on rend très difficile aux enfants l'acquisition des connaissances qui pourraient leur servir réellement. En réclamant ce qui n'est en somme que l'adaptation de l'école à son milieu et son utilisation des ressources locales, langue et autres, MM. Le Berre et Rousseau sont évidemment dans la bonne voie.

L'UNION REGIONALISTE BRETONNE a célébré cette année le 25^e anniversaire de sa fondation en la gracieuse et accueillante cité de Pontivy. Son congrès a duré cette année une dizaine de jours (7-17 septembre) et a obtenu le plus vif succès auprès de la population. Une fois de plus la vaillante société a donc démontré sa vitalité et a bien travaillé pour la Bretagne. Une grande partie de ces éloges mérités doit aller à son chef, M. de l'Estourbeillon, breton distingué, infatigable et convaincu, véritable modèle de ce que doit être un président de société bretonne.

L'exposition qui avait été organisée dans les salles du lycée de Pontivy était en tous points remarquable; les produits originaux de la Bretagne y étaient mis en valeur de la plus heureuse façon et on a vu rarement un public aussi nombreux à une manifestation de ce genre.

Les séances de travail furent des plus fructueuses et donnèrent lieu d'abord à la lecture de rapports très étudiés et ensuite à des discussions très profitables et dont nous avons tout lieu de bien augurer.

M. Guilgars notre savant collaborateur, fit une très belle conférence au théâtre municipal le 12 au soir et développa avec talent et émotion le sujet : *Soyons de chez nous*; le 13, l'érudite D^e Piequenard, exposa magistralement les *conséquences de l'émigration bretonne* et apprit beaucoup de choses à un auditoire vivement intéressé.

M. de Guényveau fit, le 15, une conférence très fouillée sur *Victor Massé* et le 16, M. Anatole Le Braz parla à son auditoire de la « *Bretagne immortelle* ». Le congrès se termina le dimanche 17, par la représentation du *Bazvalan* dans la cour du château de Rohan et par un banquet à l'hôtel de la Gare. De nombreux convives s'y étaient donné rendez-vous et quelques beaux discours y furent prononcés, en particulier par MM. Rossignol, maire de Pontivy et de l'Estourbeillon.

Notre directeur, M. P. Mocaër, dans une énergique allocution en langue bretonne, réclama l'enseignement du breton dans les écoles et le respect de la Bretagne par les découpeurs de cartes administratives qui veulent ou la tronquer ou la noyer dans une informe région de l'ouest.

L'ASSOCIATION BRETONNE a tenu cette année son congrès à Pont-Château, du 19 au 24 septembre.

RÉGIONALISME (?)

Le ministère de l'Agriculture vient d'adopter une délimitation des régions agricoles d'après laquelle la Bretagne, ou plus exactement les cinq départements de l'extrême-ouest (car la Bretagne n'existe pas pour les ministères) font partie de la 3^e région dite de l'Ouest.

Cette fameuse région de l'Ouest comprend, d'après le ministère compétent (?) les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, la Mayenne, le Morbihan, la Sarthe, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Vienne !

On prend encore ici sur le vif le parti-pris de tuer la Bretagne en la noyant dans une région de l'ouest où ses cinq départements seront face à face de six départements non-bretons qui, on l'espère probablement en haut lieu, feront tâche d'huile sur la Haute-Bretagne.

Le ministère de l'Agriculture est peut-être parlant de la plus grande Bretagne chère à deux ou trois roubards et à une demi-douzaine de naïfs, mais les Bretons conscients commencent à trouver gênante cette appellation de régionalistes qui prétent à toutes des équivoques.

UN MINISTRE QUI N'A NI PEUR NI HONTE D'ÊTRE BRETON

Le vendredi 22 septembre, M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, a prononcé un discours en breton à l'île d'Hoat et un autre à

l'île d'Hoëdic à l'occasion de l'inauguration des monuments aux morts. Nous apprenons aussi que, dans des circonstances semblables, il s'est exprimé en breton à Locool-Mendon (9 octobre) et ailleurs.

Le ministre breton méprise donc les ridicules attaques de monsieur Prével, l'auteur de la fameuse question au gouvernement. Nous l'en félicitons bien sincèrement.

THÉÂTRE EN LANGUE D'O'C

Une troupe d'amateurs languedociens donnera, sous le patronage des *Amis de la Langue d'Oc*, du 4 au 11 décembre, à Paris (Palais de la Mutualité), une série de représentations de la comédie d'Et. Barthe, *Lous Prouftaires*.

« A quand le théâtre breton à Paris ? »

BREST-IRLANDE

Depuis longtemps notre directeur, M. Pierre Mocaër, étudiait les moyens de mettre en relations directes l'Irlande et la Bretagne par l'établissement d'un service maritime entre les deux pays. Après des difficultés sans nombre qui ne l'ont pas rebuté, il a pu intéresser à son projet un groupe d'armateurs et de négociants bretons qui ont formé une société; il a, de plus, trouvé pour cette société un bateau approprié qui a accompli son premier voyage le 26 septembre. Notre directeur était à bord et est resté une semaine en Irlande, c'est-à-dire à Cork et à Dublin. Ce voyage explique, du reste, le retard dans la parution de notre dernier numéro.

Il est à présumer que si la compagnie sait diriger ses efforts comme il convient, son service est appelé à réussir et nous lui offrons à cet égard nos meilleurs vœux.

LA QUESTION BRETONNE AU CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE

Sur l'initiative de notre directeur, le Conseil Général du Finistère a adopté les deux vœux suivants qui émanent du Comité de Défense des Intérêts Bretons :

- « 1^o Le Conseil Général du Finistère,
 - « Considérant qu'un crédit de 125 millions est inscrit au budget de la marine pour subventionner les ports dans leurs travaux d'amélioration;
 - « Considérant que le Comité de Défense des Intérêts Bretons a émis un vœu pour en régler la distribution suivant des règles stables et que la subvention aux départements et aux communes qui entreprendront des travaux dans les ports de pêche devienne obligatoire et que sa distribution soit réglée par un décret ou un article de la prochaine loi de finances, constituant un barème de pourcentage proportionné au montant de la dépense, comme cela se pratique notamment pour l'application des lois d'assistance, de manière que les départements et les communes puissent tabler à l'avance sur l'aide qui leur sera donnée et sur les charges finales qui leur incomberont. »
- « 2^o Le Conseil Général du Finistère,
 - « Considérant qu'un programme de reconstruction industrielle qui doit être réalisé à titre de dette allemande a été élaboré par le gouvernement;
 - « Constatant que ces travaux s'élevant à plus de 7 milliards de francs sont susceptibles d'être entrepris dans le Midi aussi bien que dans le Nord et le Centre de la France;
 - « Considérant en outre que la Bretagne a fait des sacrifices exceptionnels pendant la guerre et qu'elle ne saurait, en conséquence, être laissée en dehors du bénéfice de cette répartition;
 - « Émet le vœu :
 - « Que la Bretagne ne soit pas écartée du fruit d'une victoire dont elle a été l'un des principaux artisans et qu'elle obtienne au contraire sa part équitable des travaux qui l'aideront à améliorer notamment ses ports, ses canaux, ses voies ferrées. »

UNE MAUVAISE ACTION

L'Opinion du 8 septembre, dans un article consacré au mouvement breton, qu'elle avait attaqué auparavant, disait entre autres choses :

Brevez Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé — D' Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loeiz Ar Flo'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loeiz Herriou — Fanch Jaffrennou — Alfred Lajat — Yves Le Moal — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'Emgleo ar Shrivagnerien pour le breton général et celle de la grammaire Guillevic et Le Goff (tendance Dihunamb) pour le dialecte vannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaption sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent des 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; la 1/4, 45 fr.;

le 1/8^e, 25 fr.; le 1/16^e, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait

Pour tout ce qui concerne l'Administration,

s'adresser à M. J. Olivier, 17, rue de Brest, Landernau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,48

SOMMAIRE :

A propos d'une résurrection	P. Mocaër.
Ar c'hlasker bara	J. L'HELGOUACH.
Formations Bretonnes	M. M.
Per pe Baol	Loeiz Ar Flo'h.
Les petits ports de pêche Bretons, suite	H. Quilgars.
La Bretagne vue par un Gallois, suite	D' Diverrès.
Map roue an Hiberni (kendalc'h)	G. MILIN.
Chronique Economique	H. Q.
Chronique — A travers les livres. — Bibliographie	

2^e ANNÉE

N° 23

NOVEMBRE 1922



SOMMAIRE :

A PROPOS D'UNE RÉSURRECTION.....	P. Mocaër.
AR C'HLASKER BARA.....	J. L'HELGOUACH.
LES PETITS PORTS BRETONS (suite).....	H. Quilgars.
PER PE BAOL.....	Loeiz Ar Flo'h.
PERIG, FILHOR AR ROUE.....	Dolph ar Mezoù.

LA BRETAGNE VUE PAR UN GALLOIS (suite).....	D' Diverrès.
MAP ROUE AN HIBERNI (kendalc'h).	G. MILIN.
CHRONIQUE ECONOMIQUE..	H. Q.
CHRONIQUE.	
A TRAVERS LES LIVRES.	
BIBLIOGRAPHIE.	

À propos d'une résurrection

Mon ami, M. Yves Le Moal vient de m'écrire pour m'annoncer l'heureuse nouvelle de la résurrection d'*Arvorig*, pour le premier dimanche de janvier 1923, si le comité dont il est le secrétaire peut réunir 1.000 promesses d'abonnement avant le 15 décembre de cette année. J'espère vivement que cet appel sera entendu et que les bons Bretons du Trégor et de la Cornouaille auront à cœur de soutenir énergiquement la revue bretonne qui, après un trop long intervalle, va enfin reprendre sa publication (1).

Tous ceux qui aiment leur pays et en suivent les manifestations de vie intellectuelle ont probablement entendu parler d'*Arvorig*. C'était, avant la guerre, l'organe de *Breiz ar Brezonneg*, cette œuvre admirable qui avait pour but de donner aux petits enfants de Bretagne une culture appropriée dans leur langue honnie et pourchassée à l'école, aussi bien, hélas, libre que laïque. *Arvorig* étant destinée aux enfants du Trégor et de la Cornouaille, était écrite dans le breton qui leur était intelligible, c'est-à-dire celui que l'on parlait chez eux et, pour ma part, je ne puis que rendre hommage à la clairvoyance et à l'esprit pratique de ses dirigeants qui voulaient être compris pour être lus.

La langue bretonne, évidemment, est une et l'on n'en saurait nier l'unité très réelle; à ce principe, il existe pourtant des

(1) S'adresser à M. Le Moal, Coadout par Guingamp (C.-du-N.).

tempéraments et il est, par exemple, généralement admis que le dialecte de Vannes s'écarte relativement assez des autres pour demander un traitement spécial. Depuis qu'il s'est différencié des autres, quand on a voulu s'entendre avec les Vannetais, on leur a parlé leur dialecte; quand on a voulu écrire pour eux, c'est en vannetais qu'on l'a fait, et quand des patriotes courageux comme mes amis Loeiz Herriou et André Mellac ont résolu de prêcher l'amour de la Bretagne et de sa langue aux gens du Morbihan, c'est en vannetais qu'ils ont publié cet impérissable monument de foi patriotique bretonne qu'est leur revue mensuelle *Dihunamb*.

Ceci ne veut nullement dire qu'il y ait entre le vannetais et les trois autres dialectes bretons un fossé profond et à tout jamais infranchissable; loin de là; mais quand il s'agit d'inciter nos compatriotes à lire du breton, il faut se mettre à la portée de l'enfant et même de la grande personne peu habituée à la lecture et qu'arrêtent et rebutent des difficultés qui ne sont que des jeux d'enfants pour les linguistes et les philologues. Pour ce public peu préparé, il faut réduire le travail à son minimum; il convient donc de lui mettre sous les yeux un breton qu'il comprenne *sans trop d'effort*, pour cette excellente raison que c'est à peu près le sien.

Ce qui est vrai du vannetais l'est aussi, à un degré moindre, mais appréciable toutefois, en ce qui concerne le trégorrois. Ce dialecte se rapproche beaucoup du léonard, mais ce n'est pourtant pas tout à fait le même; il est plus coupé, ses inflexions sont différentes, son vocabulaire n'est pas exactement celui du dialecte voisin. C'est là certainement peu de chose pour un homme cultivé, mais pour un bambin et une petite fille qui apprennent à lire, c'est beaucoup, et si l'on veut donner l'habitude de la lecture du breton aux enfants, il faut leur en donner le goût en leur évitant les difficultés. C'est là le but que se propose M. Le Moal et ses amis, et l'on doit les en féliciter chaudement.

Est-ce à dire que les tentatives d'unification et d'enrichissement du breton soient condamnables? Loin de là, on doit aussi les encourager, car la formation d'une langue commune riche est le but vers lequel on doit marcher résolument, mais il est absolument nécessaire de procéder avec mesure et de tenir compte des faits. La première chose qui importe est de faire lire du breton, et il faut que ce breton soit intelligible aux lecteurs. Pour être intelligible, il doit être basé sur un dialecte parlé et vivant; il doit aussi être simple, c'est-à-dire que tout en évitant rigoureusement les mots français inutiles, il faut se garder de noyer le sens sous un torrent de néologismes incompréhensibles pour la masse. Sinon, la masse abandonnera le breton, qu'elle est toujours disposée à croire d'une lecture ardue, et lira du français ou même, plus souvent, rien du tout.

Une fois le lecteur conquis à la lecture bretonne, l'intérêt qu'il prend à sa langue croît rapidement. Il a enfin trouvé

l'instrument dont il peut se servir pour sa culture et sa distraction, et quand il est arrivé à une certaine force, on peut beaucoup plus facilement l'habituer à se servir de la langue littéraire commune Léon-Cornouaille-Trégor.

J'insiste toutefois sur ce principe que ce résultat, éminemment souhaitable, ne peut être atteint, pour l'immense majorité des bretonnants, instruits ou pas, que par l'utilisation initiale du dialecte. Il ne faut pas, en effet, oublier que, par suite des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons placés, cette immense majorité bretonnante peut être considérée comme absolument ignorante au point de vue breton.

Le but, c'est donc la langue littéraire interdialectale que l'on doit travailler à réaliser dès maintenant, mais le moyen, c'est le dialecte que l'on doit utiliser si l'on veut sauver le breton. Et d'ailleurs, je me plais à espérer que même le jour où les Bretons auront une langue commune, les dialectes ne mourront pas plus que ne sont morts les dialectes gallois et irlandais, et qu'ils continueront à la parfumer et à la vivifier.

PIERRE MOCAER.



AR C'HLASKER-BARA

A gerz kouls er goanv hag en hanv.
 Ar c'hlaske-bar, tiz warnan,
 Ken drant, bep mintin, ha biskoaz,
 E zac'h a-zispilh diouz e skoaz,
 Dre ar maeziou hag a-dreuz kêr,
 E vale, start e zivesker,
 Barr-arne ebet na viro
 Outan da ober trumm e dro.

oaveziou zo eo emzivad :
 N' helle ket ober labour vad,
 Hep tud, hep ti, hep peadra,
 Ez eo aet da glasker-bara.

Bemdez e ra n'ouzoun pet leo,
 Truilhou war e goin, lous e vleo,
 Toull e votou, 'n e zourn eur vaz
 Bet digant e dad pa varvas.

A bell en deus dremm eun den gouez,
 Hogen, gantan nep a zigouez
 E lagad ar c'hlaske-bar
 A wel an dousder o para.

E-tal an nor, e lam e zac'h;
 Dirag ar wreg pe an ozac'h
 Eur c'hoz tek drouklivet a denn
 Hag a lavar krenv e bedenn.

Goude, e chom, soublet e dal,
 Aze en antre, da c'hedal
 An tamm bara pa an tamm kig
 A zigas d'ezan ar plac'hig.
 Skuizet e dreid gand an henchou
 Ha brevet e gorf a-wechou,
 Diés d'ezan chom en e za,
 E c'houlenn plas da c'hourveza.
 War ar plouz pe e-touez ar pell,
 E kousk mat, met ne gousk ket pell;
 Ha m'intin mat savet warc'hoaz
 Difre en hent a yelo c'hoaz.
 Pa welez war dreujou da di,
 Breur, eur paour bennak o pedi,
 En han' Doue, digor buan,
 Ar paour eo ar C'hrist e-unan.
 Digor d'ezan, digor hep aon,
 Terr e zec'hed ha terr e naon.
 D'it, eun deiz, ar Paour-ze d'e dro
 Doriou e di a zigoro.
 Lagad ar feiz, hep mar ebet,
 Er paour a wel Salver ar bed,
 Deuet en hor mesk adarre,
 Evel gwechall e-touez e re.

J. L'HELGOUACH.



Formations Bretonnes ou Emprunt Français

Nous publions l'article qui suit en faisant remarquer que les reproches adressés à M. Loth ne nous semblent pas fondés. A plusieurs reprises, l'éminent celtisant a, en effet, vigoureusement attaqué l'envahissement du breton par le français et nous croyons qu'il ne s'oppose, en réalité, qu'à l'introduction de néologismes destinés à traduire les termes techniques communs, du reste, à beaucoup de langues.

B. B.

M. Loth, dans *Dihunamb*, mai 1922 (1), M. Vendryès, dans la *Revue celtique*, janvier 1922, ont critiqué la méthode suivie par l'auteur de la réédition du *Vocabulaire français-breton* de Le Gonidec, et des *Notennou*, méthode qui, pour les termes scientifiques et techniques, répudie le facile, banal et barbare emprunt au français, pour s'attacher à développer dans la langue l'élément

(1) Article reproduit dans *l'Union agricole et maritime*. — M. M.

celtique en utilisant les immenses ressources qu'offrent la dérivation et la composition bretonnes. C'était suivre l'exemple et la méthode de nos frères de Galles, de nos cousins d'Irlande, des Tchèques, des Grecs modernes, des Japonais, en un mot de tous les peuples chez lesquels un patriotisme très vif a fait naître le souci de tirer de la langue nationale tout ce qu'elle peut donner. En face donc de ce que M. Loth appelle, par manière de plaisanterie sans doute, mais fort peu exactement, le « système Vallée », ces deux savants dressent ce que l'on pourrait appeler par réciprocity le « système Loth-Vendryès ». Mais ce n'est pas autre chose que le procédé de l'emprunt au français, emprunt à jet continu, à tort et à travers, sans raison ni besoin. L'avantage de ce système-là est sa grande facilité. Il est à la portée de tout le monde, des primaires, des paresseux et des ignorants comme des autres. Pour l'appliquer il n'est pas besoin de s'être cassé la tête à étudier sa langue, de connaître la valeur et l'emploi du riche assortiment de préfixes et de suffixes qu'elle possède encore. Il suffit uniquement de savoir le français. Aujourd'hui tout le monde a, en Basse-Bretagne, cet avantage. Grâce aux écoles primaires, collèges, lycées, séminaires, écoles normales, grâce à l'admirable émulation qui existe sur ce point entre l'enseignement dit « libre » et l'enseignement officiel, le privilège et la caractéristique du bretonnant actuel est de savoir le français infiniment mieux que sa propre langue (1). Ce système a encore pour lui le prestige immense, incontesté, dont jouit en Bretagne tout ce qui est français, la langue et les mots de cette langue comme le reste. Facilité et prestige, il a donc tout ce qu'il faut pour devenir populaire. Et, pour les termes usuels, il l'est déjà depuis bien des siècles, car s'il a beaucoup de mérites, il ne peut pas du moins prétendre à celui de la nouveauté. Il a été mis en pratique dès le x-xi^e siècles, date de la francisation de l'élite Bretonne. Si le breton a perdu beaucoup des ressources que lui avait léguées le vieux-celtique, s'il n'a pas tiré jusqu'ici de celles qu'il a gardées tout le parti qu'il aurait pu, la responsabilité en revient entièrement au système de l'emprunt.

Appauvrissement et paralysie de l'élément celtique de la langue dans le passé et jusqu'à nos jours, voilà donc les fruits de l'emprunt au français. A une époque où les yeux de quelques-uns semblent commencer à se dessiller sur les dangers qui menacent le breton, il n'est pas seulement stupéfiant, il est douloureux de voir deux linguistes éminents, deux illustres celtologues préconiser un système qui s'est montré aussi néfaste et déclarer péni-remptoirement, suivant les termes de M. Loth, qu'il « est inutile

(1) Situation anormale et pleine de dangers. C'est celle de ces Egyptiens et de ces Syriens du Moyen-Age qui, selon les expressions d'Amélineau et de Rubens Duval « savaient mieux l'arabe que leur propre langue nationale ». Or, quelques siècles après le copte et le syrien étaient passés à l'état de langues mortes. Ceux qui ont proscrit et continuent à proscrire le breton de l'enseignement ont toujours su ce qu'ils faisaient et ce qu'ils voulaient. Aussi que dire des naïfs qui s'obstinent à réclamer de l'enseignement officiel une admission qu'on saura toujours refuser ou éluder ?

de chercher des termes bretons pour les inventions et coutumes nouvelles. »

*
**

Conseil malheureusement aussi facile à suivre qu'à donner. Mais il est fâcheux que M. Loth ne se soit pas préalablement posé cette question : « Où cela nous mènera-t-il ? » Le vocabulaire du breton moderne doit renfermer bien près de 50 % de termes d'origine non-celtique, latine, romane et française. Cette proportion est certainement dépassée dans la bouche et sous la plume d'une foule de bretonnants pour lesquels la francisation à outrance du vocabulaire est le *nec plus ultra* du progrès et de l'élégance. M. Loth (préface du livre de Calloc'h, p. IX) et M. Vendryès (*Rev. celt.* 1914, p. 122, à propos des *Chansons du pays de Vannes*) ont déploré cette francisation de la langue qui, neuf fois sur dix, n'a aucune raison d'être, le breton possédant des termes indigènes équivalents de ceux qu'il emprunte. Il est donc peu logique, à l'heure où le breton est saturé et sursaturé de mots français qui éliminent rapidement les vocables celtiques ou celtisés, d'y ajouter encore en déversant dans la langue tout l'énorme et hétéroclite vocabulaire littéraire, scientifique, technique et autre du français. Que resterait-il de celtique en breton si l'on adoptait cette méthode ? Pourquoi vouloir strictement limiter la part du celtique dans notre langue aux choses et aux sentiments connus à l'époque de la Tène et du roi Arthur en déclarant que les inventions et coutumes nouvelles ne doivent pas porter de noms bretons ? Mais il n'y aura aucun terme à l'éclosion des « inventions et coutumes nouvelles ». Chaque année en verra surgir d'autres. Le vocabulaire scientifique est appelé à pénétrer de plus en plus la langue usuelle et à la renouveler complètement. L'adoption du système Loth-Vendryès aurait donc pour conséquence certaine la déceltisation complète du vocabulaire du breton au bout d'un certain laps de temps.

*
**

Je ne suivrai pas MM. Loth et Vendryès dans les trop faciles critiques qu'ils adressent à la demi-douzaine de néologismes bretons pris par eux comme exemples. Des reproches analogues pourraient être adressés, et ont été adressés maintes et maintes fois (1), aux termes français que ces néologismes ont la prétention de rendre en breton. Si *pellarouezerez diorjal* et (*verb*) *briz-oberiad* sont mauvais (ce qui n'est pas prouvé, n'en déplaise à ces messieurs), *télégraphie sans fil* et (*verbe*) *neutre* ne valent certainement pas mieux et sont peut-être pis encore (2). Et si l'on

(1) Pour *télégraphie*, voir par exemple ce que dit Dauzat, *la Vie du Langage*, p. 282.

(2) Appliquons à *télégraphie sans fil* la méthode suivie par M. Loth pour *pellarouezerez diorjal*. Le français (1) *télégraphie* est composé de deux mots grecs signifiant *loin* et *écrire*. Ces deux mots accouplés au temps de Démétrius, auraient eu un tout autre sens que celui que l'on prête en français (remarque de Dauzat). *Fil* désigne toute sorte de fil, aussi bien le fil à repriser

traitait les néologismes français avec la sévérité dont ces messieurs font preuve à l'égard des néologismes bretons, la presque totalité du vocabulaire scientifique néo-latin serait à rejeter. Et il n'y aurait aucun terme aux plaisanteries que l'on pourrait faire, et que l'on a faites, sur les éléments de cet immense et composite vocabulaire où presque toutes les langues mortes et vivantes, sauvages, barbares et civilisées ont été mises à contribution, où l'on se heurte aux hybrides les plus imprévus, les plus renversants : latin et grec (*sociologie, vélodrome*), grec et latin (*hydromancie, choléra-morbus*), grec ancien et anglais moderne (*aéroclub*), français moderne et grec ancien (*bureaucratie*). Ces mots-là et leurs pareils méritent bien plus la qualification « d'artificiels » employée par M. Vendryès, que les néologismes bretons composés de termes indigènes et modernes généralement dans l'usage et connus de tout le monde. Ces mots-là et d'autres tels que *géologie, géographie, chaîne* (au sens géographique), *phalanstère, philatéliste, omnibus, autobus, bicyclette, mastodonte*, pour ne citer que quelques exemples pris au hasard, n'ont pas seulement le défaut d'être artificiels; ce sont des termes tout à fait vagues, inexacts, impropres ou monstrueux. Aucun de ces mots, positivement risibles si on les regarde à l'angle où se place M. Loth pour considérer les termes bretons, ne porte en lui-même sa signification. Aucun ne peut vouloir dire ce qu'on lui fait dire (1). Ce sont autant de rébus, comme dit M. Loth, ou, si on le préfère, des énigmes, des devinettes. Et le sens qu'on leur attribue est entièrement factice, conventionnel. La critique de tous ces termes a été faite par les Français eux-mêmes au moment où on les a fabriqués et lancés dans la circulation (2). Il n'est pas besoin de rééditer ici ces faciles et inutiles plaisanteries. Tous ces néologismes furent adoptés, non parce qu'ils étaient satisfaisants, mais parce qu'ils étaient nécessaires.

MM. Loth et Vendryès sont deux savants linguistes tournés par leurs études vers le Passé. De là leur amour pour les « beaux vieux mots celtiques » datant de l'époque d'Ambigatus ou de plus loin encore. De là leur hostilité à l'égard des néologismes, pourtant formés à l'aide de ces « beaux vieux mots » et par lesquels

(neut en breton) que le fil métallique (proprement *orjal* en breton). On ne se sert pas de fil pour écrire. « Ecrire au loin sans fil », qu'est-ce donc que cela peut vouloir dire ? Ce n'est pas un rébus. C'est pis, c'est un non-sens, une absurdité. — Comme critique ceci vaut bien la condamnation de *pellarouezerez diorjal* par l'évocation d'entre les morts d'un *aourgalch* dont la langue actuelle n'a conservé nulle trace.

(1) En 1915, M. Loth, critiquant devant moi les néologismes de *Kroaz-ar-Vretned* disait que « *lestr-tarzer* ne pouvait pas vouloir dire *torpilleur* ». A ce compte-là le latin *omnibus* qui signifie simplement « pour tous » ne peut pas désigner une voiture à quatre roues affectée au service public et payant des voyageurs. Ou encore *mastodonte*, composé de deux mots grecs signifiant « mamelon » et « dent » ne peut pas désigner un mammifère quadrupède à trompe et à défenses, voisin des éléphants. Même au point de vue dentition le terme n'est pas scientifiquement satisfaisant. Des animaux autres que le *mastodonte*, des reptiles par exemple, ont présenté des dents à surface mamelonée (voir Perrier, *la Terre avant l'histoire*, pp. 308, 359-60).

(2) Voir les journaux, revues et livres de l'époque.

s'affirme dans le breton moderne la vitalité et le développement de l'élément celtique. Ce sont, en outre, deux universitaires dressés, façonnés, transformés par la culture gréco-latine, tout imbus de respect et d'admiration pour la langue artificielle et mandarinale qui lui sert d'organe et n'en concevant pas d'autre. Ils ne veulent donc pas voir les tares et les faiblesses qui font de cet idiome factice, création de purs lettrés et de purs savants, un outil *antidémocratique* au premier chef. Assez étrangement, ils nous conseillent d'introduire dans le breton les tares et les faiblesses du français comme si notre langue n'avait pas déjà assez de celles qui lui sont propres. Leurs critiques en revêtant une apparence utilitaire ne sont au fond que l'expression des préjugés d'une caste.

Lorsque les lettrés et les savants français ont emprunté au latin et au grec leur système de suffixes *anti-, anti-, bi-, cata-, circum-, eu-, hyper-, hypo-, mega-, micro-, néo-, paléo-, para-, pré-, pro-, syn-, etc.*, lorsqu'ils ont mis les langues mortes et surtout le grec à contribution pour la formation des mots nouveaux, ils ont obéi à une nécessité inéluctable. Le français, comme le latin dont il est une des formes modernes (1), ne se prête pas à la formation des mots nouveaux. En ayant recours à l'emprunt, savants et lettrés français ont donc fait la seule chose qu'il y avait à faire. N'empêche que le résultat a été la création d'un vocabulaire scientifique et littéraire complètement étranger à celui du vrai français, sans rapport aucun avec la langue courante, la langue du peuple, totalement inintelligible à quiconque n'a pas fait de fortes études classiques, c'est-à-dire à la masse de la nation. En France, science et littérature usent d'une langue aux trois quarts non-française. Par suite, ceux qui parlent et écrivent cette langue se trouvent séparés par elle du peuple. Par suite, encore, le peuple ne peut acquérir une culture élevée. Il n'y a pas un seul grand poète, pas un seul grand prosateur, pas un seul grand savant de France dont les œuvres soient devenues populaires. Le peuple n'accepte pas les mots pour lui baroques et hétéroclites de l'élite. Ou, s'il les accepte, il les déforme et les abrège. C'est ainsi que *parapluie, cycliste, motocyclette, bicyclette*, sont remplacés par *pépin* (ou *ristard*), *pédard, pétrolette, bécane*, et que *hebdomadaire, baromètre, automobile, aéroplane*, deviennent *hebdomadaire, baronette, auto, aéro* (et *aréo*). Le divorce entre la langue du peuple et la langue de l'élite va et ira toujours en s'accroissant et il est permis de croire (avec M. Vendryès, dans son récent ouvrage *Le Langage*) que la victoire finale restera à la masse et non pas à la classe mandarinale. Autrement dit, la langue qui vivra, la langue de l'avenir sera la langue du peuple, plus ou moins modifiée et transformée, et non l'idiome artificiel et figé des savants et des lettrés. Celui-ci est en passe de devenir une langue morte et, d'ici quelques siècles, malgré les écoles, ce sera un fait accompli.

Mais c'est là l'affaire du voisin.

(1) Lire le jugement de Dauzat sur le latin dans la *Vie du Langage*, p. 197.

Le breton se trouve dans une situation totalement différente du français. Malgré les pertes éprouvées au cours des siècles, il possède encore un riche assortiment de préfixes (sans parler des suffixes). Il a la faculté de former par juxtaposition un nombre presque infini de mots nouveaux, qui présentent ces avantages de n'être pas rébarbatifs comme les composés latins et grecs anciens, d'être facilement adoptables et de ne pas exiger pour être compris la connaissance de langues étrangères et mortes. Tout ceci constitue pour le breton une très grande supériorité sur le français. L'on nous demande d'y renoncer. En vérité, nous serions les plus grands sots de la terre si nous le faisons.

En créant des mots qui soient à lui par la racine, la composition, la préfixation et la suffixation, le breton ne s'isole pas, comme le prétend M. Vendryès. Il ne se met pas « en dehors du commerce international ». Il ne se ferme pas à la science internationale » (expressions de M. Vendryès). L'argument « isolement » est étrange sous la plume d'un ami de la langue bretonne, car c'est précisément celui dont se servent les bretonophobes pour condamner la langue bretonne tout entière. Quant aux autres objections, leur inanité est prouvée par ce fait que le breton des auteurs des *Notennou* ne les a pas empêchés de lire les articles et les ouvrages des celtologues anglais et français, de les comprendre, de les apprécier et d'en profiter. Ceux qui marcheront sur leurs traces et continueront leur œuvre n'éprouveront pas plus de difficultés qu'eux.

M. Vendryès a prononcé le mot de « pédants ». Quels sont donc les vrais pédants ? Ceux qui à l'aide de mots et de suffixes modernes, parfaitement vivants et compris de tous ont formé des mots tels que *leordi* et *lepraoueg* ou ceux qui, ayant recours au grec ancien, ont lancé dans la circulation l'inintelligible, archaïque et prétentieux *bibliothèque* ?

M. Vendryès parle encore « d'excès de nationalisme linguistique » et de « chauvinisme ». Le purisme n'est pas un excès. C'est une réaction salutaire et nécessaire. C'est le seul sentiment capable de préserver notre langue d'une infiltration étrangère qui la transformerait rapidement en un patois néo-français. Quant au chauvinisme, autant reprocher aux Grecs de l'époque classique la fierté qu'ils avaient de leur langue et de leur civilisation. C'est à ce sentiment que nous devons la beauté, le développement harmonieux, la perfection de la langue grecque ancienne (1). Heureux les Bretons si leur « chauvinisme » pouvait produire un instrument aussi remarquable !

Deux grands dangers menacent le breton à l'heure actuelle. Le premier c'est l'abandon brusque de la langue par les nouvelles

(1) « Aucune langue n'a moins emprunté — du moins à date historique — que le grec. Sauf quelques termes techniques, sauf les noms de quelques objets inconnus, les Grecs de l'époque historique s'en tiennent à leur vocabulaire propre et la langue des classes supérieures de la population n'admet pas de termes étrangers. » A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, p. 346 (1^{re} édition).

généralions. C'est déjà un fait accompli sur plusieurs points de la Bretagne bretonnante, notamment dans la région de Guérande où, au-dessous de cinquante ans, on ne trouve plus personne parlant ou comprenant le breton. Le second danger c'est la substitution du vocabulaire français au vocabulaire indigène. Qui-conque a parcouru la Bretagne bretonnante, écoutant et faisant parler les jeunes, quiconque a feuilleté les textes et les dictionnaires parus depuis le Moyen-Age, a pu constater le nombre invraisemblable de mots français qui se sont introduits en breton. La langue se rapproche de plus en plus du français, et si l'état d'esprit des populations qui la parlent ne change pas à cet égard, si une réaction ne se produit pas, elle finira par se confondre avec lui. C'est l'histoire des dialectes néo-romans rivaux du français parlés autrefois dans la France du Nord (1).

On est donc fondé à dire que l'emprunt au français, que cet emprunt soit usuel, littéraire, scientifique ou technique, est un des plus graves dangers qui menacent le breton. Et c'est dans l'emprunt qu'il faut montrer cette mesure tant prônée par MM. Lóth et Vendryès.

C'est après avoir mûrement réfléchi à tout ce qui précède que les auteurs des *Notennou* et de la réédition du *Vocabulaire français-breton* de Le Gonidec se sont attachés à développer et à renforcer dans notre langue l'élément celtique que l'infiltration française menace d'annihiler complètement. Ils ont voulu doter notre langue d'un vocabulaire scientifique et littéraire qui en rende l'adoption possible à une élite et qui, en même temps, ne rende pas à tout jamais impossible au peuple l'accession à une culture plus élevée et plus complète.

Ils n'ont pas la prétention de doter notre langue d'une technologie qui soit purement et exclusivement bretonne. Ils souhaitent simplement que dans cette technologie la part du breton, c'est-à-dire du celtique, soit aussi étendue que possible.

M. M.



PER PE BAOL

Ar goany a oa tremenet, ha Mönig, merc'h ar mestr-skol n'he devoa ket c'hoaz kavet eur pried. E-pad an hanv, koulskoude, e vije gwelet ar beufig e kement pardon a glevet hano anezan : d'ar Folgoat ez ea da viz Mae, da c'houlenn ar c'hras da gaout eur gwaz; da bardon bras Lesneven e vije gant ar re aketusa da vont el lec'hioù darempredet gant ar gwazed, dreist-holl gant ar baotred yaouank. Bet oa e Ploueskat dez ar redadeg-kezeg.

(1) Voir Dauzat, *la Vie du Langage*, pp. 166-78, 204-20.

e foar Vaze e Landi, hag e kant lec'h all. Meur a baotr yaouank evit gwir a zelle outi, a c'hoarze outi, a rea luchadennou outi, met hini anezo na skrivas d'ezi, hini anezo na deuas d'he goulenn. Ar plac'h yaouank a oa en dizesper ha ne ouie mui penaos en em wiska, na da be zant en em westla evit kaout eur gwaz.

— Ha koulskoude oun eur plac'h vras, na re vras na re vihan, na re deo na re voan, eun daoulagad glaz, eur bleo bloundin, en eur ger tra pep tra evit plijout d'eun aotrou a renk uhel !... Ha ne gavan hini, ne deu ket eun unan d'am goulenn ! Ha koulskoude va zad a zo eur mestr-skol eus an dibab, va mamm a deu eus eur familh uhel. Ne ouezan ket petra a zo e penn ar baotred yaouank a hirio !... Setu em eus ugent vloaz, penn-hervez, eur plac'h desket a-zoare oun ivez, broderez n'eus ket he farez, muzikat a ouezan ivez koulz ha n'eus forz piou, ha gant an traou-ze holl, gwaz ebet !... Mat ! m'en tou, a rankan kaout eur gwaz a-benn miz Du kenta, rak ne gavan ket dereat beza dilezet evel ma 'z oun, eur vaouez vras evel ma 'z oun, gant kement paotr yaouank a zo er vro. Per pe Baol, ze na vern ket, met unan am bezo, pe me welo, ne fell ket d'in chom da ober eun dintin Mönig.

An nevez-amzer a oa tremenet, divez miz Mezeven a oa deuet. An tad a gomze eur pennad a oa eus divez ar skol, hag en e zonz en devoa lakaet mont da dremen daou viz d'an Aber-Ildut, e-lec'h en devoa eun ti evit an hanv.

— Ah ! tad, gwechall pa oan bugel, e plije d'in monet da welet mamm-goz, met breman ez eus eun abadenn all; plac'h yaouank oun, mall d'in kaout eur gwaz, pe chom da dintina, ha n'eo ket en Aber eo e kavin va fried, nemet eur maltouter pe eur pesketaer ho pefe c'hoant rei d'in da bried, tad !

— Da belec'h eta e fell d'it ez kasfen, evit ma kavi eur gwaz eus da gendere, merc'hig ?

— Da Bariz, tad !... Poent ha poent bras eo d'eomp monet d'ar Gear-Benn, evit gwelout ar vuez en doare ma plij d'in, ken em bezo bet eur gwaz da vihana, ha goude avad e teufen adarre da Vreiz, met lorc'h ennon gant va Farizian, tad !

Mönig, ar penn avelet, he devoa klevet komz eus divinerezed Brest. Eun ali he devoa bet digant unan eus he c'hamaladezed da vont da welet unan, ha ma ne gomzfe ket houman hervez he c'hoant, monet da gaout eun all hag a welfe muioc'h sklear en he amzer da zont ! Eiz dez goude, Mönig a oa e-tal eun divinerez goz, ruz he fri, ar butun o tivera dioutan, met kaozeal mat a ree ar c'hartou eviti : eur gwaz he devije, eur paotr yaouank brun, touzet e varo evel eun Amerikan, met eur paotr a renk uhel, hag a deufe d'he gwelout war ribl an traez-mor.

Mönig a roas dek lur d'an divinerez, hag en eur vont en trêñ bihan war-zu ar gear, e kave d'ezi gwelout a-vreman he brunig o tonet d'he c'haout, met n'eo ket da Bariz oa d'ezi monet, met war ribl an traez-mor en Aber eo e teufe d'he briata, ar brun touz. Setu Mönig ha da heul he zud d'an Aber, pa oa deuet ar c'houlz, an ehan-skol.

Ar baborez yaouank a vije gwelet bemdez, ken aliez ma paro

an heol, war ribl ar mor, pe o neuï pe o lenn eul levr bennak, hag atao outi he-unan.

— Daoust petra a zo o poulza hor merc'h war-zu ar mor bemdez ? a c'houlennas an tad ouz e bried.

— Evel a levez, Herri, eun dra bennak a zo en he fenn; ha morse n'em eus he gwelet ken aketus da lenn.

— Ne ouezan ket penaos eo eat ken buan eus he spered ar zonzj da vonet da Bariz da glask eur gwaz !

— Traou kuzet ouzomp, Herri; ha ne ouezan ket va unan petra da zonzjal eus ar pezh a zo kuzet e spered Mönig. Ha koulskoude n'ema ket o sonjal gwelout eur gwaz o tiboucha diouz ar mor, met eun dra bennak a zo hag am laka da zonzjal n'ema nemet o klask an tu da veza gwelet gant eun nebeut Parizianed hag a zo deuet d'ar C'hentell da dremen an hanv, hervez am eus klevet gant Itron Kerlaban. Gouzout a rez, Herri, ar merc'hed a zo tano o fri peurliesha, ha dreist-holl pa vezont e c'hoant kaout pried.

— Evel m'ema hor merc'h, Fantig ! eme an tad.

Eiz dez goude, Mönig, evel ma veze bemdez, a oa o lenn e disheol eur roc'h, a-uz d'ar mor bras, pa welas eur vagig vrag o tonet ha ne oa tamm ebet henvel oc'h lagou paour ar beskerterien. He c'halonig a lamme en he c'hreiz, marteze ar sturier a gas da oa an hini a glaske, an hini a oa komzet d'ez dioutan gant an divinerez !

Pell oa c'hoaz ar vagig, met tostaat a ree oc'h an douar, ha Mönig, poulzet ne quie ket he-unan gant peseurt nerz, a gerze evel da ziambrong ar vag, en eur ober an neuz da zastum biliennou diwar an traez.

Ar vag a chomas a-zav, hag eur paotr faro, brun touz, a ziskennas diouti : henvel oa oc'h eun Amerikan.

— Setu va den, m'en tou, hennez eo ha n'eo ket eun all; an divinerez he deus gounezet he dek lur, a zonzjas Mönig.

— Itron, eun ti-butun a zo en Aber, mar plich ?

— Me a zo eun dimezell, Aotrou !... Mar kirit dont ganen, me a ziskouezo an ti d'eo'h, me va-unan !

— N'eus netra gwell evidon, Dimezell !

An daou yaouank a reas buan anaoudegez an eil gant egile, konta rejont o zammig buez an eil d'egile, hag antronoz e thient en em gavout adarre o daou da gaozeal e-tal ar roc'h uhel. An traou, diwar neuze, a yeas ken buan war a-raok, ma c'houlennas Mönig digant he zud aotre da zigas beteg an ti an aotrou yaouank a dlïe beza he fried, n'oa c'hoaz nemet pevar dervez abaoe mac'h en em anavezent.

— Gouzout a rit, eme Mönig d'he zud, em eus ugent vloaz abaoe miz Meurz, hag ez eo dereat d'in dimezi a-raok ma vezin re goz. Kavet am eus eur gwaz, eun den a zoare, mab eun horolacher pinvidik eus a Vrest, hag hennez a blij d'in, hag hennez am bezo, kousto pe gousto..., mar plij ganeoc'h evelkent. Er C'hantell em a tremen daou viz gant e dud, ha bep bloaz e vezont aze abaoe eiz vloaz a zo. Setu ma roit hoc'h aotre d'in, warc'hoaz

e teuo ganen aman. Ra vezo brao, kempenn an traou en ti da zigemer va zervicher, dousig va c'halon !

— Oh la la ! eme an tad, nag a urziou, nag a gomzou flour !... Dousig va c'halon !... ra vezo brao an traou : Ac'hanta ! Ha petra c'hoaz evit ar benn-herrez, mar plich ?

— Ro peoc'h, Herri ! a lavaras ar vamm, rak hounnez, ar verc'h-ze, he deus muioc'h en he bez bihan eget na peus-te en da benn bras.

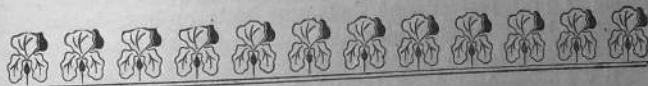
— Alo, Fantig ! Mar d'ema al lostenn hag ar bragou ganez, ro da urziou ha me a zento; n'eus nemet an dra-ze evit beza didrabas oc'h ar merc'hed, tevel ha tevel atao !

— Setu 'ta, va merc'h, warc'hoaz e teuo ganez dousig da galon, ha dirazan e roimp d'it hor ger.

Lorc'h enni, sur eus he mamm, hag ivez eus he zad, antronoz ar plac'h yaouank a valee drant war an traez : he muia-karet a oa oc'h he gortoz. Neuze, kazel oc'h kazel, e kemeront an hent a gas da di ar mestr-skol. Grent oa d'ezo eun digemer kalonek, dreist-holl gant ar vamm, ne ehanas ket da fougeal he merc'h.

Eur miz goude, Aotrou person Lanildut a eureujas an daou yaouank.

LOEIZ AR FLOC'H.



Notes sur les petits ports de pêche DE BRETAGNE

(Suite)

III. — OUTILLAGE

La vie d'un port nécessite la présence d'une série très importante de rouages divers. Les organes essentiels qui assurent la sécurité, l'atterrissage et la conservation des bateaux, ne peuvent jouer réellement, fournir du rendement qu'à condition d'être secondés par un outillage varié. Un port sans outillage est quelque chose comme une maison sans portes et sans fenêtres, comme une ferme sans matériel et sans bestiaux, et c'est généralement le cas des ports bretons.

Par outillage il ne faut pas comprendre seulement le matériel nécessaire au chargement et au déchargement des bateaux, aux réparations, au mâtage et au démâtage, etc. L'outillage est quelque chose de plus complexe; c'est un ensemble d'industries se rattachant à la marine et aux pêches. Nos anciens avaient, à ce sujet, une conception de l'outillage tout à fait parfaite : ils s'appliquaient à réunir dans leurs ports, même les moins importants, le maximum de commodités : chantiers de construction et de réparation; ateliers de confection et de réparation de voitures, fabriques de cordages et d'engins de pêche, forges, etc. L'armement

devait pouvoir trouver sur place tout ce dont il avait besoin. Cette méthode assurait, de plus, au commerce local, le bénéfice de la production et de la consommation sans aucune déperdition.

Cette organisation bretonne de l'industrie maritime fut brisée dès le XVIII^e siècle. Il y eut à cette époque une crise de concurrence terrible dans laquelle les industries bretonnes ne trouvèrent aucun encouragement de la part des Pouvoirs publics. Alors commença à se manifester la spécialisation des ports au regard de l'outillage. Les industries auxiliaires des pêches s'éloignèrent des petits ports pour se concentrer dans les grosses agglomérations maritimes. De nos jours, un pas nouveau a été fait dans ce sens de la concentration vers les grands ports avec le programme gouvernemental de création des grands ports nationaux. Certes, il est très louable de chercher à augmenter le rendement des pêches, mais les grands ports en instance de réalisation comme celui de Lorient, ne sont-ils pas une erreur dans un pays où il existe précisément presque à chaque pas des petits ports dont le rendement *par leurs propres moyens* est déjà si considérable ? Ces grands ports ne conviendraient-ils pas mieux à des régions neuves ? La concentration de l'outillage même le plus perfectionné dans une ville unique de la côte bretonne, ne donne en réalité aux marins des autres parties du littoral que le droit à la mort.

Il y a cependant des exemples de vitalité au sein des petits ports : n'a-t-on pas vu le petit port du Bono, sur la rivière d'Auray, armant 70 bateaux, augmenter le tonnage de ceux-ci, et obliger, de cette façon, les Pouvoirs publics à réaliser les travaux d'approfondissement. Mais à côté de cela il y a de trop nombreux cas où l'activité et le bon vouloir des marins-pêcheurs sont bridés par des obstacles insurmontables. Il y a une quinzaine d'années, le port du Croisic (tête de grande ligne de chemin de fer) armait quatre chalutiers à vapeur : cet armement qui créait un gros mouvement commercial local, dut disparaître au bout de très peu de temps devant l'impossibilité d'assurer sur place ses réparations, son approvisionnement en glace et en charbon. Les chalutiers émigrèrent dans les grands ports où ces inconvénients étaient vaineus.

L'industrie frigorifique qui joue un rôle si considérable aujourd'hui dans les pêches maritimes est absolument insuffisante. La puissance des grands frigos de Lorient et de Saint-Nazaire n'a aucune influence sur les centres sardiniens de Douarnenez, de Concarneau, de Guilvinec et de La Turballe, et les mareyeurs estiment non sans raison que des frigos de moindre importance mais plus nombreux ou des usines de production de la glace rendraient des services bien autrement appréciables. Les facilités d'expédition ont, en effet, une influence considérable sur le développement de la pêche et, par conséquent, sur le bien-être des pêcheurs. Le budget de l'année courante portait un crédit de 970.000 francs pour « usines diverses, frigorifiques, outillage fixe et mobile ». L'intérêt général n'est-il pas que les grands

centres sardiniens, pour ne parler que de ceux-là, participent aux libéralités publiques pour réaliser l'outillage dont ils ont besoin ?

(A suivre).

H. QUILGARS.



PERIG, FILHOR AR ROUE

Eur wech e oa eur boutaouer-koad hag a deue d'ezan kement a vugale ma na gave mui na paeron na maeronez.
O klevet e oa ar roue o tremen, ez eas beteg ennan :
— Aotrou roue, 'lavaras d'ezan, me 'm eus eur bern bugale. Holl int evit ho servich. Er mintin-ma ez eus ganet eun all d'in. Kontant e vefec'h, mar plij, da veza paeron d'ezan ?
— Ah ! foudre, eme ar roue, kontant, ya sur; hag a galon vat.
Ar bugel 'voe hanvet Perig.
A-larz, mont kuit, ar roue a daolas eur yalc'had aour war an daol, en eur lavarout :
— Setu aze peadra da sevel va filhor. Pa vezo deuet da baotr yaouank, c'houi 'zigaso anezan d'am falez.

Triouac'h vloaz goude, Perig a yea da welet e baeron. Deuet oa da veza eur paotr yaouank eus ar re goanta.
En eur vont, e kavas eur marc'h o peuri war bord an hent bras. P' edo o tremen, ar marc'h a savas e benn :
— Paotr yaouank, a lavaras, té 'zo o vont da welet da baeron. Ar hent zo hirr, ne anavezet ket anezan : pign war va c'hein, me 'gaso ac'hanout da di ar roue.
Ha Perig, mantret da genta, a bignas koulskoude war gein ar marc'h.

Dija o doa baleet e-pad daou zervez ha diou nozvez. 'Oant digouezet war bord eur stêr. Ar marc'h a yeas da eva dour. Hag, e-pad ma torre evel-se e sec'hed, Perig a welas eur verienen oc'h en em zifreta en dour, hag o klask savetei he buez.
— Taol d'ez eus yeoten, a lavaras ar marc'h, ha chach anezi war al leton.
Perig a reas e-giz m'oa lavaret d'ezan, mes mantret e voe, pa welas ar verienen vihan o sevel he fenn, ha, gand eur vouez dous ha tano, o lavaret :
— Trugarez d'it, Perig, filhor ar roue. Me eo rouanez ar merien. Ma 'z peus ezomm ac'hanon eun devez, n'ez pezo nemet va gervel : me yelo buan war da zikour...

Ha Perig adarre en hent gand e varc'h. Goude beza baleet pell-pell, edo o tremen e bord eur c'hilanienn. O sellet war an

douriou, e zaoulagad a welas eur waz oc'h en em zifreta diouz eul lasen. Ar marc'h a chomas a-zav.

— Kea da zilua ar waz c'houez-se, emezan. Hounnez 'zo paket en eur stign. Laosk anezi da vont kuit.

Perig a ziskennas adarre, trouc'ha 'reas al lasou, korvigellet en-dro da dreid ar waz. Ker buan houma a savas er vann. Trei ha dizrei a reas a-us penn Perig.

— Mil trugarez, Perig, filhor ar roue, a lavaras. Me eo rouanez ar gwazi. Mar deu d'it morse kaout ezomm ac'hanon, me yelo war da zikour.

— Te ive ? eme Berig. Allo, mat mat ! Gwell a ze !
Hag ez ajont adarre en hent, e varc'h hag hen.

**

Diouz an noz en devez-ze, e tigouezchont e palez ar roue. Perig oa eun den deus ar re goanta. Eur tourked bleo melen 'oa rodellet en-dro d'e dal, e zremm oa flour ha livet brao, e zaoulagad glas oa leun a zouder.

Ar roue a reas d'ezan eun digemer karantezus. Laouen bras oa ouz e welet, ha kement e plije d'ezan ma na denne lagad ebet diwarnan.

— Deus 'ta en ti, a lavare, deus tre 'ta.

— Oh ! nann, eme Berig, ne din ket en ho ti, ken ho pezo diskouezet d'in e pelec'h e vo lakaet va marc'h.

Ar marc'h 'voe kaset d'ar marchosi ha lakaet en eur speurenn hag a oa frank, ledan ha kaer evel eur gambr.

**

Ar roue en doa eur verc'h er memes oajou da Berig. Ker kent ha ma welas an den yaouank ne voe mui mestrez d'he c'halon. Hag a-larz pell he daoulagad, he c'homzou, he oberou a lavaras da Berig pegement e karie anezan.

— Goulenn ac'hanon da bried, a lavaras d'ezan eun devez, ni 'vefe eürus assamez.

Komzou ar plac'h yaouank, e-lec'h ober plijadur da Berig, a lakaas anezan da veza trist.

— Ya sur ! a sonje, ni ve eürus assamez, mes ar roue ne roio morse e verc'h d'in-me da bried !

Mont a reas da gonta e abadenn d'e varc'h.

— Eo, eme ar marc'h. Goulenn merc'h ar roue da bried.

En devez war-lerc'h, ar roue hag e filhor 'oa oc'h ober eur bourmenadenn er c'hoad e-kichen ar palez.

— Paeron, eme Berig, ho merc'h eo rouanez merc'hed ar vro. Ema ugent vloaz, bremaik eo deuet ar mare d'ezan da zimezi.

— Oh ! petra 'ra ze d'it ? eme ar roue.

Perig a deuas ruz evel eur gerezenn da viz gouere.

— Eo, emezan, kement-se 'ra d'in eun dra bennak ; me 'vefe laouen o kaout ho merc'h da bried.

Ar roue a ziollas da c'hoarzin : lu e kave gwelet mab eur boutaouer-koad o c'houlenn e verc'h. Gand aon d'ober poan d'e filhor, ne lavaras ket nann, mes en em gemer a reas a-hend-all o konta distrana anezan.

— An hini 'vo pried d'am merc'h, emezan, a ranko ober meur a labour diës. Da genta, ez eus ed er c'hignol war-dro kant mil sac'had bennak. Beza emaint kerc'h ha gwiniz, ed-du ha heiz, holl mesk-ha-mesk. An hini 'vo mab-kaer d'in-me a ranko en eur penn-devez didouezia holl ar greun-ze ha lakaat pep-hini en e vern, gwiniz, kerc'h, ed-du ha heiz.

Perig a blegas e benn. Sonjal a rea :

— Merc'h ar roue ne vo ket dimezet morse. Piou a c'hello en eur penn-devez didouezia kemend-all a ed ha lakaat pep-hini en e vern.

Pa oa echu e bourmenadenn, ez eas da gaout e varc'h : edo melkoniet holl, e dal a verke tristidigez e galon.

— Petra zo, Perig ? a lavaras d'ezan e varc'h. Te 'z peus doan ?

— Ya, eme Berig. Me 'gar merc'h ar roue. Karout a rafen kaout anezi da bried, mes ar roue ne fell ket d'ezan.

— Perak 'ta ?

— Oh ! me ne ouzoun ket. N'en deus ket lavaret nann d'in, koulskoude. Nemet, emezan, an hini 'vo pried d'e verc'h, a ranko en eur penn-devez didouezia kant mil sac'had ed ha lakaat en o bern an heiz, ar gwiniz, an ed-du hag ar c'herc'h... An dra-ze 'zo eul labour ha na c'hello den hen ober.

— Eo, Perig. Galv war da zikour rouanez ar merien ha te 'welo.

— A gav d'eoc'h ? eme Berig.

— Ya zur.

Ha Perig d'ar c'hignol da zellet ouz ar bern ed. Bez' e oa eur pikol bern, a c'hellit kredi : kant mil sac'had ed. Deus ar zolier beteg al lein.

— Mad ! eme Berig, me 'zo o vont da welet.

Ha gand eur vouez glac'harus, e benn troet ne ouie war-zu pelec'h, e lavaras :

— Rouanez ar merien, oh ! ma ve ho madelez, deuit d'am zikour !

A-vec'h m'en doa komzet, 'voe gwelet merien o tont dre bep seurt hent. Lod a deue dre an nor, lod all dre ar prenestou, re all c'hoaz dre gwask ar vein deus ar pignon ha re all dre an dôenn. Mont a reant d'ar bern ed. Pep-hini a gemere he c'hreunen. N'oa ket pemp munut ma oant eno hag an ed oa dibabet ha renket pep-hini en e vern. N'o doa ket bet ezomm da vont diou wech da glask o greunen, kement oa anezo. Hag evel m'oc'ant deuet, 'oant aet kuit.

Perig, al laouenidigez en e galon, an dour en e zaoulagad, n'en doa ket bet amzer d'o zrugarekaat.

Mont a reas da gaout e varc'h.

— An ed, a lavaras d'ezan, a zo didoueziet : merien 'zo deuet, eur bern ha n'hellfe den da niveri.

— Mad ! eme ar marc'h. Kea da gaout ar roue, ha lavar d'ezan ez peus graet al labour.

Ar roue a chomas mantret pa welas.

— Foutre ! emezan d'e filhor, eur gwaz out ! 'M eus aon e rankin rei d'it va merc'h da bried. Mes, a-raok, eul labour all a chom da ober. E traon prad ar maner ez eus eul lenn daou zevez arat a-zindani. Kent evit beza mab-kaer d'in e rankfes skarza al lenn-ze gand eun hanaf toull.

— Eun hanaf toull, eme Berig, eun hanaf toull ? Penaos e rin-me an dra-ze ?

— E-giz ma kiri.

Ha Perig, trist adarre, da gaout e vare'h.

— Petra 'zo 'ta c'hoaz ? eme ar marc'h.

— Eo red brema skarza lenn ar maner, en eun hanter-devez, gand eun hanaf toull.

— Al labour-ze n'eo ket dièsoc'h eget egile : n'az pezo ket ezomm zoken deus da hanaf. Galv en taol-man war da zikour rouanez ar gwazi.

→ Ah ! sell, ya avad. Ne sonjen mui.

Ha Perig d'ar galoup da gaout al lenn. Hag eno e troe diouz ar pevar avel hag e lavare :

— Rouanez ar gwazi, deuit war va zikour, mar plij !

Kerkent e welas, war nij, gwazi o tont eus a bep lec'h, ar zav-heol, ar c'huz-heol, hanternoz. Beza 'oa re goz, re yaouank, re vihan, re vras. Hag holl e kanent en eur zont : *goay ! goay !* An heol oa kuzet ganto. Diskenn a rejont war al lenn. Pep-hini a gemeras eul lommig dour. Al lenn 'voe dizec'het buanoc'h eget n'hellchen lavarout. Eur waz koz, torret he askell, a zigouezas eur munut bennak war-lerc'h ar re all. Turiat a rea al lec'hid en eur lavarout : *aman, aman, aman* ! Mes kaer he devoa turiat, ne gavas ket eul lipad.

Perig, laouennik-holl, a yeas da gaout ar roue hag a lavaraz d'ezan oa sec'h al lenn.

— Sec'h al lenn ! Dija ? N'eo ket gwir ! emezan..

— Eo, sec'h eo ; it da welet.

— Sada biskoaz ! 'M eus touet e ranki beza mab-kaer d'in. Mes eun dra all c'hoaz a chom ganez da ober. War douribell uhel ar maner ez eus eur c'hilhog aour. A-raok beza pried d'am merc'h e ranki, hep skeul ebet, kerc'hat ar c'hilhog-ze d'in.

O klevet kement-se, Perig a deuas da veza ankeniet, evel n'oa bet morse. Dièsoc'h-dièsa 'oa al labouriou a roe d'ezan ar roue.

Mont a reas da zellet ouz an douribell. Gwelet en doa anezi meur a wech dija, mes n'en doa ket taolet spled da welet pegen uhel 'oa. Mantret e chomas. An douribell a guze, evel pa lavarfen, he fenn er c'houmoul : beza he doa, da vihana, kant troatad a uhelder. Evelkent ne golle ket esperans. Keñta reas 'voe mont da gaout e vare'h, evit goulenn penaos en em gemer.

— Ac'hanta ! eme ar marc'h, penaos eo tremenet an traou evid al lenn ?

— Oh ! mat-tre, eme Berig. Mes eul labour all 'zo roet d'in hag a zo dièsoc'h.

— Petra 'ta 'zo lavaret d'it ober ?

— Lavaret 'zo d'in e rankfen kerc'hat d'ar roue, hep skeul ebet, ar c'hilhog aour 'zo war douribell ar maner !

— Oh ! gwell a ze avad ! Mar kerez, e vo eas d'it al labour-ze. Te 'lazo ac'hanon.

— Ho laza, c'houi ? oh, biken ! eme Berig. Laza ac'hanoc'h, goude beza graet kement a vad d'in ! Laza ac'hanoc'h ! Ha da gaout piou ez afen hiviziken, pa vezin nec'het ?

— Eo, laz ac'hanon, pe, evit lavarout mat, laz ar marc'h a zervich d'in d'ober va finijenn. Me, va mabig, eo da dad-koz. Pa oan maro, ez is da gaout sant Per da c'houlenn beza digemeret, na petra 'ta, er Baradoz. Mes n'em oa ket graet a-walc'h a oberiou-mat e-pad va buez. Ha, dre c'hras Doue, ez eus bet roet d'in dek vloaz da zont adarre war an douar. Kemerout a ris korf eur marc'h koz. Gantan em eus esaet ober an oberiou a vanke d'in. Ma lazfes ar marc'h, va ene 'vo diluiet hag a nijo d'an Nenv. Gant kroc'hen ar marc'h e ri eul lèren hirr a-walc'h evit tizout betek beg an douribell. Stag eur mean ouz eur penn eus al lèren. Taol ar penn-ze gand ar mean er vann. Mar taolfes anezan mat ez ay da en em rodella en-dro d'an ahel ema ar c'hilhog aour o trei warnan. Goude-ze e savi, a arzou gand al lèren hag ez i betek ar c'hilhog.

En eur zelaou, Perig a lenve. Mes e dad-koz ne ehane da lavarout d'ezan :

— Laz ar marc'h ! Laz ar marc'h !

Ma tennas pelloc'h e gontell, hag, en eur grenn, e fourras anezi e kalon al loen paour. Ober a reas goude-ze ar pezh 'oa lavaret, hag, a-benn an noz, oa aet da gas ar c'hilhog aour d'ar roue.

Ar roue a chome alvaonet.

— Penaos 'ta ez peus gellet kaout anezan, n'eus skeul ebet war-dro ar maner ? Penaos ez peus gellet sevel betek beg an douribell ?

— Dre guzul vat ha dre ijin.

— Mat, filhor ! va merc'h a vo d'it. Graet ez peus labouriou ha den em rouantelez, sur a-walc'h, n'hellfe ober ; hini ebet galoudusoc'h egedout da c'houarn ar vro war ma lerc'h.

Hag an eured 'voe graet, hag e oa bet eur friko deus ar re wella. Beza 'oa da breja

*Diskouarn kelien,
Troid siliou,
Feskennou merien
Ha kig viou ;
Yod da fritla,
Yod da zifritla,
Yod e klud ar yer o listana ;
Bara mouchen a renkennajou
Keit zo ac'halen da Sant-Kadou.*

Les habitants, on doit l'admettre, semblent un peu grotesques dans leur habillement, car ils conservent encore l'ancien costume porté en France et dans quelques autres contrées deux siècles plus tôt. Se nourrissant de mets grossiers et peu abondants, ils ont des habitudes d'économie et leur teint est pâle, mais ils ne sont ni plus déguenillés ni plus sales que leurs voisins français, quoique cela ne soit pas beaucoup dire.

Bien que cette accusation de barbarie soit fautive pour désigner en général le caractère des Bas-Bretons, on ne peut cependant pas nier qu'il existe certaines régions retirées dans le département de l'ouest, sur la côte et parmi les collines, où les conditions d'existence semblent particulièrement misérables, tant en ce qui concerne l'apparence personnelle que le mode de vie.

Leurs habitations sont réellement des huttes de boue, mal bâties et sales, dépourvues de tout ce que nous comprenons comme formant les éléments d'une vie confortable. Mais il serait tout aussi injuste de donner cette réputation au pays en général, qu'il le serait de comprendre la cité de Londres dans la description de Wapping ou la nouvelle ville d'Edinburgh dans celle de la Canongate. Même quand la misère de ces pauvres créatures est constatée et admise dans toute son étendue, il y a cependant plusieurs circonstances qui, proprement considérées, serviraient sinon à l'excuser, du moins à en expliquer l'existence.

La seule chose sur laquelle j'attirerai pour le moment l'attention, est la température du climat, car le département du « Finistère », bien que moins froid en hiver que l'intérieur du pays, n'est cependant ni aussi chaud ni aussi agréable en été, le thermomètre s'y élevant rarement au-dessus de 23 degrés Réaumur (pas tout à fait 84 degrés Fahrenheit). De plus, par sa position avancée sur l'Atlantique, il est extrêmement sujet aux pluies et aux tempêtes. Le vent y souffle du nord-ouest au sud-ouest pendant les trois-quarts de l'année, de sorte qu'il pleut pendant des semaines sans aucune rémission.

En un mot, le beau temps y est très rare, même en été, le ciel étant généralement couvert de nuages. Le nombre des jours de pluie pendant le cours de l'année atteint en moyenne 220.

Ayant ainsi à souffrir des pluies incessantes, il n'est pas surprenant que les indigènes soient devenus indifférents aux effets d'un temps humide. Et comme il serait absolument impossible de s'en préserver en plein air, de même serait-il gênant pour eux de changer continuellement leurs vêtements quand ils sont mouillés, ou d'essayer de s'en protéger en se mettant à l'abri. C'est donc entièrement par nécessité que les paysans de l'ouest ont acquis des habitudes peu soigneuses en pareille matière, tant aux champs que dans leurs maisons, habitudes qui ne sont nullement favorables à la propreté personnelle ou domestique. Il est étonnant de constater à quel degré de hardiesse ces hommes sont arrivés, car on peut les voir marcher, sous les plus grosses pluies, de la façon la plus délibérée, bien qu'ils soient trempés de la tête aux pieds, et cela pendant des heures. Ils semblent de réels amphibiens.

Mais pendant que je suis ainsi en train d'expliquer, d'atténuer, d'excuser, de peur d'être taxé d'un côté de préjugé, d'un autre côté d'inconséquence, je vais essayer d'exposer en quelques mots les caractéristiques du pays, d'après les occasions que j'eus de faire des observations. Et quel que soit le degré d'exactitude des mes remarques, du moins ai-je conscience qu'elles ont le mérite d'être impartiales.

Le caractère de la province de Bretagne varie extrêmement en tous points quand on s'avance de son extrémité orientale vers son extrémité occidentale.

Dans le département de l'ouest, les fermiers vivent aussi confortablement, si je puis m'exprimer ainsi, que la classe correspondante des autres districts de la France, bien que dans aucune région de ce royaume, leur mode de vie ne puisse le moins de se comparer à celui des meilleurs fermiers anglais en confort, propreté ou activité.

A mesure que nous avançons vers l'ouest, et que le climat devient de moins en moins favorable, l'apparence générale des habitants devient de plus en plus misérable en proportion, jusqu'à ce que nous arrivions aux huttes du Finistère. Et là, nous rencontrons certainement cette pauvreté malpropre qui justifie jusqu'à un certain point la tirade d'insultes de mes amis Parisiens contre le pays tout entier, sans aucune distinction. Mais une fois cet état de misère admis en ce qui regarde les districts les plus reculés du Finistère, je dois reconnaître qu'elle est vraiment une contrée fortunée, celle qui est entièrement exempte d'un pareil reproche concernant ses régions les plus retirées; spécialement si son territoire occupé une certaine étendue. Du moins dois-je avouer que j'ai vu dans d'autres pays autant de misère qu'en Basse-Bretagne.

Pour ce qui est de l'origine des habitants actuels de cette province, il est universellement admis qu'ils descendent de deux nations distinctes, quoique toutes deux de race celtique: de la population gauloise indigène de l'Armorique et d'une colonie plus récente formée d'émigrés venus de Grande-Bretagne qui se mêlèrent aux anciens habitants.

En quelles régions s'établirent principalement les Bretons insulaires, choisirent-ils des lieux spéciaux ou se dispersèrent-ils dans tout le pays? La question reste à trancher. Mais il est probable que les légions de « Conan Mériadoc » prirent de préférence possession des riches plaines de la Loire et de la Vilaine, ainsi que le laisserait d'ailleurs supposer le siège du gouvernement des descendants de ce prince, établi à Nantes ou à Rennes. Au contraire, les émigrants qui arrivèrent plus tard, se seraient établis plutôt dans tels districts dont ils auraient pu prendre possession, selon qu'ils disposaient d'influence pour les obtenir par la faveur ou qu'ils pouvaient s'en emparer de force.

Quoi qu'il en soit, il n'existe à présent parmi les Bretons aucune différence caractéristique qui puisse le moins de être attribuée à une origine raciale différente, et néanmoins, les caractères variés qui se rencontrent parmi eux font que la

province de Bretagne offre aux spéculations du physiologiste un champ fertile et étendu. Car les habitants des riches régions de plaines, ayant de la nourriture en quantité suffisante, sont aussi robustes et aussi bien bâtis que les Français en général, mieux même que les indigènes de beaucoup de régions françaises, quoi qu'on ne puisse réellement affirmer qu'en aucune partie du royaume la classe paysanne vive *bien*. Ils ne possèdent donc pas la charpente athlétique et le teint florissant qui caractérise toujours les habitants des contrées dans lesquelles une existence large fait partie des habitudes héréditaires du peuple.

Dans la contrée luxuriante qui entoure la ville de Rennes, les habitants sont d'une belle stature, bien proportionnés, et il n'est pas rare que leurs traits soient réellement beaux et gracieux.

A mesure qu'on avance vers les pays accidentés de l'ouest, un changement visible se manifeste dans l'apparence des gens; la stature est plus réduite, la charpente du corps plus frêle et les traits portent aussi la marque d'une vie plus dure et plus pauvre; quelquefois cependant, on y rencontre de beaux types.

Ce changement n'est pas brusque, mais graduel, et il ne correspond à aucune division linguistique ou territoriale. D'après les observations qu'il m'a été possible de faire, il est en proportion exacte de la quantité et de la qualité de la nourriture, ainsi que des habitudes héréditaires du peuple qui sont sans aucun doute en relation avec les différences de terrain et de climat.

En effet, bien que, comparés aux fermiers anglais, les paysans des plaines vivent assez pauvrement, ils ont cependant une quantité suffisante de pain pour se nourrir, ainsi qu'un meilleur approvisionnement des autres nécessités de la vie. En comparaison des habitants des régions accidentées, ils ont même une vie somptueuse; car ces pauvres créatures, loin d'avoir du pain de froment à manger, ne peuvent pas toujours s'offrir le luxe du pain d'orge et subsistent en général de misérable pain noir fait avec du *sarrasin* ! De ce pain, avec des choux, à l'occasion un petit morceau de lard, ils font une espèce de soupe, et c'est là en général toute leur nourriture. Une longue habitude héréditaire de vivre de ce misérable régime et outre cela, d'en user avec parcimonie, doit avoir laissé une impression correspondante sur le physique des habitants. Nous ne devons donc pas être surpris de rencontrer dans les plus pauvres districts, chez les paysans Bas-Bretons, la stature réduite, l'apparence amaigrie, le visage mince et décharné auxquels je viens de faire allusion.

Il m'est difficile de décider si les indigènes des côtes de l'ouest furent obligés d'adopter ce maigre régime en raison de la pauvreté de leur terre et la nature de leur climat, ou à cause de la situation troublée et instable, si opposée au progrès du développement de l'agriculture, dont ils ont eu à souffrir pendant tant d'années de guerres incessantes. Mais je suis certain que le caractère défavorable de leur apparence personnelle est entièrement imputable aux raisons ci-dessus, car parmi les familles de Bas-Bretons auxquelles les circonstances ont permis

de vivre plus largement, nous rencontrons des types aussi grands, aussi bien bâtis et aussi beaux que dans d'autres pays.

En dépit de cet excès de frugalité dans leur façon de se nourrir, on dit que beaucoup de fermiers Bas-Bretons sont très riches; et cependant, ils semblent hériter d'un tel penchant à l'avarice, et s'y adonner si complètement, qu'ils se privent eux-mêmes de ce que nous considérons comme des nécessités, plutôt que de se défaire d'une partie d'un magot amassé à la longue.

Bien entendu, cette fausse économie les empêche de s'engager dans aucune spéculation mercantile, en paralysant entièrement chez eux tout esprit d'entreprise. En conséquence, la libre circulation de l'argent dans le pays se trouve entravée, et ainsi ils continuent ce qu'ils ont toujours fait, à empiler avec des mains crochues leurs richesses péniblement gagnées, se refusant même à dépenser le moindre sou qui tombe en leur possession, jusqu'à ce qu'une inévitable nécessité ne vienne l'arracher de leurs griffes. Il existe des individus de ce type dans tous les pays, quoique le progrès d'une amélioration générale ait heureusement réduit leur nombre dans beaucoup de cas. Même en Basse-Bretagne, un meilleur système est en voie de développement.

Mais si les Bas-Bretons, dans certains districts, sont de petite stature et d'apparence chétive, la nature les en a compensés en leur donnant la plus vigoureuse charpente corporelle qu'il soit possible à des êtres humains de posséder.

(A suivre).

D' P. DIVERRES.



MAP ROUE AN HIBERNI

(Kendalc'h)

Mont a reas ac'hano ha ne oa ket da glask e loened, d'ar gear eo ez eas, ha tiz gantan, da lavaret d'e vamm petra en doa gwelet er c'hoad. Ar vamm a gelennas he map da vont, kenta ha ma c'hellje, da gaout map roue'an Hiberni ha da lavaret da zen, nemet d'ezan e-unan, ar pezh en doa gwelet ha klevet. Ar paotr-man neuze, eun daouzek vloaz bennak d'ezan, kenta a eure pa zavas, a voe mont da lez ar roue. Goulenn a ra oc'h ar gwardou beza lezet da vont el lez.

— Va list, eme ar paotr, ha n'ho pezo ket a geuz; eun dra vras am beus da lavaret d'ezan, ha ne c'hell klevet den ebet remetan; hen avad a vezo laouen, pa glevo.

Neuze, setu ma voe lezet gant ar zoudarded. Pa oa eat el lez, e c'houlennas komz oc'h map ar roue hag e voe lavaret d'ezan pignat d'he gaout. Eat d'an nec'h, ar paotr a sko war

an nor hag a zigor anezi dioc'htu. Gwelet a ra eun den yaouank kaer, hag hep troidellat tamm, e c'houlenn outan ha map ar roue eo.

— Ya da, eme ar prins; petra a zo, va faotrig ?

— Eun dra am boa da lavaret d'eoc'h.

— Lavar.

— Ne rin ket ama, Aotrou, gant aon na ven klevet gant unan bennak. Ha n'ho peus-hu ket eur gampr all pelloc'h du-ze ? eme ar paotr, o sellet oc'h eun nor a oa prenet. Deomp e-barz, mar plij, Aotrou, hag e klevfoc'h va c'hefridi ganen; rak arabad eo, eme va mamm, e klevfe den nemedoc'h ar pez am beus da lavaret, eun dra eo hag a zell ouzoc'h-hu hepken.

Ar prins yaouank, souezet o klevet ar paotr, a zigor an nor a oa diskouezet d'ezan hag a ya e-barz. Ar paotrig war e lerc'h. Heman, goude prena an nor, a zistro ouz ar prins hag a lavar d'ezan penn-da-benn kement tra en devoa gwelet ha klevet.

Map ar roue a anavezaz dioc'htu e oa ar plac'h yaouank-ze, a oa hano anezi gant ar paotr, c'hoar e vignon deut da welet anezan ha d'her para, mar gelleche.

— Me a rank gouzout, eme ar prins d'ar paotr, ha gwir a levezaz d'in; chom a ri ama betek emberr da noz ha neuze ez aimp hon daou hag e welin va-unan, pa dle dont diou wech c'hoaz, eme-te.

— Ya da, Aotrou, ganti he-unan eo em beus klevet, ha mar deo gaou, war he lerc'h e lavaran.

— Mat eo neuze, eme vap ar roue.

Deut an noz, an daou-ma a yeas d'ar c'hoad hag emberr, war-dro dek heur, setu eur sklerijenn gaer o sevel hag o dont war-zu enno.

(Da genderc'hel).

G. MILIN.

Chronique Economique

Les conseils municipaux sont appelés actuellement à délibérer. Ces rouages forment le véritable fondement de l'administration nationale, et souvent ils sont plus éclairés et plus sages que l'organe qui les tient en tutelle. Les conseils municipaux qui peuvent beaucoup, n'osent pas toujours : nous aimerions les voir devenir les propagateurs et les initiateurs des grandes institutions modernes; nous aimerions les voir susciter partout

où il n'en existe pas, des caisses de crédit agricole ou maritime, suivant le cas, des caisses d'assurances contre la mortalité du bétail, des banques populaires. Ils ne doivent pas se contenter d'être les administrateurs de la commune, mais aspirer à être ses éducateurs. Ce n'est pas le bon sens qui manque c'est l'audace, et c'est pourquoi ils sont souvent débordés par des institutions qui se forment à côté d'eux et qui leur arrachent sans difficulté la tête du mouvement économique local. Récemment nous avons vu une assemblée municipale de la Haute-Bretagne protester contre l'action d'une Union du commerce et de l'industrie qui, disait-elle, empiétait sur les droits de la municipalité. En réalité, cette Union du commerce avait raison; ses pas d'homme qui tend vers le but la faisaient enjamber sur le trottoir d'enfant de la pauvre municipalité. Car, aujourd'hui, il faut aller résolument de l'avant, dans la voie économique. En Bretagne principalement, où le concours de l'Etat est si souvent refusé et, en tout cas, toujours marchandé, les conseils municipaux devraient tenir à honneur de montrer qu'ils n'entendent pas que les intérêts qu'ils représentent soient lésés : au besoin ils devraient se substituer à l'Etat impuissant ou défaillant. Ne pensent-ils pas que l'argent qu'ils trouvent si facilement pour construire des salles de fêtes ou des cinémas où s'usent les énergies et se déforment les esprits, serait mieux employé à défendre et à développer le commerce et l'industrie et à mettre en valeur les richesses locales. Le jeu, tel qu'on l'envisage actuellement, peut être un moyen désespéré de gouvernement, mais il est cependant un agent destructeur, plus spécialement chez les Bretons dont il déforme le tempérament. H. Q.

CHRONIQUE

UNE ÉNORMITÉ

Nous extrayons de l'Ouest-Eclair du 28 octobre le compte rendu suivant :

« A LA COUR D'ASSISES

« Après le verdict : un *vif incident*

« Après la lecture du verdict concernant le crime de Treffin, M^r Bertho, défenseur de Kermoad, se lève et dépose des conclusions demandant à la Cour de lui donner acte de ce que l'acte d'accusation n'avait pas été lu en breton, l'accusé et les témoins s'exprimant uniquement dans cette langue.

« M. Brohan, procureur de la République, s'élève avec énergie contre ce qu'il appelle « une manœuvre de dernière heure et dont tout le monde doit se trouver surpris. »

« M. le procureur demande à la cour de rejeter les conclusions qui lui sont présentées.

« M^r Bertho prend la parole et proteste de toutes ses forces, n'admettant pas qu'on limite ses droits et qu'on lui dicte ses devoirs.

« Après une longue délibération la cour rejette les conclusions de M^r Bertho, s'appuyant sur un texte de la cour de cassation qui dit que l'acte d'accusation ne doit pas être lu dans une langue étrangère. »

Nous voyons donc que, même lorsque l'accusé et les témoins s'expriment uniquement en breton, on refuse de leur lire l'acte d'accusation dans la seule

langue qu'ils comprennent, ce qui leur permettrait de savoir au moins de quoi il s'agit exactement et de suivre les débats avec fruit. Il y va pourtant de leur honneur, parfois même de leur vie. Est-ce que leurs droits ne seraient pas aussi sacrés que ceux des apaches qui ne parlent que français ?

Ces débats de la cour d'assises de Saint-Brieuc ont vraiment dû être curieux ; la justice est proverbiallement aveugle, on le savait déjà, mais en Bretagne elle veut devenir sourde par-dessus le marché.

En tout cas, nous savons maintenant qu'il s'est trouvé des juges pour considérer la langue bretonne en pays breton comme une langue étrangère. C'est une drôle de manière de réaliser l'unité française.

A l'audience du 25 octobre de la cour d'assises de Quimper, l'accusé, d'après la *Dépêche*, ne parlait que le breton et ne put, par conséquent, s'exprimer que dans cette langue. D'après le récit du journal, à un moment donné, « un autre témoin provoqua l'hilarité générale en répondant en breton aux questions qui lui étaient posées en français par le président. »

Il nous semble que le témoin avait parfaitement raison de déposer dans la langue qu'il connaissait bien et non pas dans celle qu'il ne connaissait que peu ou mal, ce qui aurait évidemment faussé sa déposition. Il n'y avait vraiment pas de quoi provoquer une hilarité générale, à moins qu'elle ne fût dirigée contre le président.

Tout cela n'empêche pas que 250.000 Bretons sont morts pour la France et que nous avons la consolation de penser que leur sacrifice a permis aux Tchécoslovaques, aux Yougoslaves, aux Juifs polonais et autres peuples opprimés d'obtenir le droit de parler leur langue.

CONGRÈS DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

La *Quinzaine Bretonne* de cette patriotique société aura lieu, apprenons-nous, à Concarneau, et commencera le 1^{er} septembre 1923.

Tous nos meilleurs vœux de réussite.

UN MANIFESTE LIMOUSIN

Aux fêtes du 10 septembre, à Tulle, le docteur Brel a donné lecture du manifeste du groupe fédéraliste limousin. Nous en publions les extraits suivants :

« Au lendemain de la guerre, les idées régionalistes ont fait en France d'incontestables progrès. Elles sont passées dans tous les milieux, et elles apparaissent à tout esprit sérieux comme pouvant donner une solution satisfaisante aux graves problèmes de l'heure. Et pourtant on ne fait rien pour les réaliser. C'est que beaucoup les ont adoptées sans les comprendre, que d'autres se refusent à en envisager les conséquences logiques, que d'autres enfin, trop nombreux, voudraient tourner au profit de leur parti politique, de leurs intérêts particuliers, de leur ambition personnelle la grande réforme décentralisatrice que le pays attend.

« Il faut le dire hardiment, cette réforme, pour être salutaire, doit être réalisée intégralement. En un mot, elle doit être *fédéraliste*, c'est-à-dire consacrer d'une façon efficace la liberté des régions reconstituées. Le vieux mot de fédéraliste, si plein de sens, si riche de promesses, renaît. Le fédéralisme s'affirme et il est prêt à affronter publiquement l'opinion. »

Les fédéralistes limousins exposent ensuite leur programme : suppression du département ; constitution de grandes régions, délimitées par les intéressés eux-mêmes ; assemblées régionales dotées des plus larges pouvoirs ; communes libérées de la tutelle administrative.

« Mais les fédéralistes ne sont point des séparatistes. Ils estiment, au contraire, que la réforme qu'ils préconisent doit profiter à la nation française dont l'unité est sacrée. Aussi est-il nécessaire que les régions ainsi libérées soient unies entre elles par un lien fédéral indissoluble. Souveraines en matière régionale, les assemblées ne s'immisceront point dans le gouvernement central, qui seul aura la charge d'assurer la sécurité à l'extérieur et l'ordre à l'intérieur. Maître de l'armée, de la marine et des affaires étrangères, le pouvoir central pourra se consacrer tout entier à la mission sacrée d'assurer la force de la France et sa dignité devant le monde.

« Les fédéralistes ne se dissimulent pas qu'un tel programme ne peut pas être réalisé immédiatement, mais ils s'engagent, dès à présent, à faire en sa faveur une active campagne auprès de l'opinion. »

Le groupe se propose, dans la future région limousine (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, arrondissements de Nohtron et de Confolens, capitale : Limoges)

une action de tous les instants pour donner aux Limousins conscience de leur personnalité, au-dessus des divisions de parti, de classe et de croyance, pour sauver de l'oubli, de l'indifférence et du mépris la langue limousine, pour défendre énergiquement les quelques rares libertés que la centralisation nous a laissées.

ECHOS DU CONGRÈS DE BLEUN-BRUG

Nous appelons tout spécialement l'attention sur les deux vœux suivants présentés et adoptés à l'unanimité au récent congrès de *Bleun-Brug* :

1^o Le Bleun-Brug, réuni en congrès, exprime le regret que l'enseignement libre dirige sur la Bretagne des maîtres et maîtresses ignorant la langue bretonne ou dédaignant de s'en servir dans leur enseignement et, appuyé de l'unanimité de ses membres, émet le vœu qu'il réserve pour la Bretagne bretonnante des maîtres aptes à l'enseignement bilingue ;

Proteste contre leur tendance à n'enseigner que le catéchisme français ; Demande que les prix d'honneur des écoles libres soient des livres en langue bretonne. (Vœu de M. Gourliou) ;

2^o Le Bleun-Brug émet le vœu que les concours des certificats d'études agricoles organisés par l'Office Central se fassent en langue bretonne ou que, du moins, la dictée soit en langue bretonne. (M. de Guébriant).

Nous espérons que l'on travaillera activement à la réalisation de ces vœux excellents.

C'EST EN GALLES !

L'ordre britannique des *Companions of Honour* ne comprend qu'un maximum de 50 membres choisis parmi les personnes qui ont rendu « des services éminents et d'importance nationale. » Le célèbre littérateur et musicien gallois, Sir Evan Vincent Evans, vient d'être promu à la dignité de membre de cet ordre « pour services rendus à la littérature galloise et aux institutions nationales galloises. »

Sir Vincent avait déjà été anobli pour les mêmes raisons par le gouvernement britannique.

C'est en Galles que le gouvernement honore le celtique, ce n'est pas en Bretagne et il ne faut pas confondre.

CONGRÈS RÉGIONAUX

Le Congrès des *Syndicats Chrétiens de Bretagne* s'est ouvert à Brest, le 4 novembre et nous notons, d'après le compte rendu de la presse, que M. Cosquer, président du syndicat des employés de Morlaix, « s'attacha à démontrer la nécessité d'une Union régionale des Syndicats de Bretagne. La Bretagne constitue en effet un tout historique, politique et économique et son particularisme nécessite une unité complète. Le principe de cette Union fut adopté à l'unanimité. Mais la désignation de la ville destinée à devenir le siège du bureau de l'Union régionale, fut l'objet d'une assez vive discussion. Enfin, l'assemblée chargea le délégué confédéral de présenter au bureau de la C. F. T. C. le vœu suivant :

« Le Congrès émet le vœu que l'Union régionale de Bretagne, acclamée par l'unanimité des congressistes, soit rapidement créée ; et considérant que Rennes est la capitale de la Bretagne invite le bureau confédéral à s'inspirer de cette considération dans le choix du siège de cette Union. »

Très bien, mais a-t-on beaucoup parlé breton au cours du Congrès ? Au Congrès des *Républicains-Démocrates* à Châteaulin, le 7 novembre, il y a eu deux discours en breton, ce qui est un progrès, mais sur le nombre...

Notons aussi à ce même Congrès des déclarations très intéressantes de M. Paul Simon, député, en faveur de la langue bretonne.

TRISTAN ET YSEULT A L'ODÉON

Nous apprenons que la partie musicale du drame de M. Saint-Georges de Bouheller ne comprendra aucune collaboration de compositeurs étrangers et que les airs seront choisis parmi les plus anciens et les plus populaires de Bretagne. A cet effet, M. Cadou, chef d'orchestre du second théâtre français, s'est livré à des recherches minutieuses en Bretagne.

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

Ce Congrès a été fixé aux 8, 9 et 10 décembre à Paris. Le banquet d'usage aura lieu le dimanche 10, au soir.

Les communications doivent être adressées 54, rue de la Seine, Paris.

CHARABIA

Un arrêté du ministre du Commerce fait entrer la Chambre de Commerce de Quimper dans le groupement économique régional de Nantes, tout en la laissant rattachée accessoirement à celui de Rennes.

Charabia !

LA 2^e FOIRE-EXPOSITION DE RENNES

Cette foire se tiendra du 1^{er} au 10 juin 1923. Nul doute qu'elle n'obtienne un succès encore plus grand que cette année.

DANS LE PAYS DE VANNES

Au grand séminaire de Vannes comme au séminaire de Sainte-Anne, on fait actuellement des cours de breton; nous avons entendu dite de bonne source que les tendances antibretonnes de certain non bretonnants étaient fâcheusement combattives; mais les cours qui fonctionnent actuellement nous réconfortent. Les catholiques bretons ne se trouveront donc pas placés dans une situation pénible à leur patriotisme breton.

EUR C'HELOU MAT ALL

Savet ez eus e kelennel Lesneven eur skol vrezonek nevez an Ao. Herry ha P. Guillou da vistri enn.

Neira c'hellfe ober muioc'h a biljadur deomp.



A TRAVERS LES LIVRES

Eugène CORGNE, professeur au lycée de Pontivy. — HISTOIRE DU COLLÈGE DE LESNEVEN (1833-1914). 1 vol. in-8°, XIV-156 pp. Brest, imprimerie du « Courrier du Finistère », 4, rue du Château. 1922.

En racontant l'histoire du collège de Lesneven, où il fut élève et professeur, M. Corgne s'est proposé, nous dit-il dans son introduction, un triple but : « décrire une page d'histoire locale, retracer l'existence de son vieux collège, être agréable à tous les anciens élèves de cette maison. »

L'histoire du collège de Lesneven, en effet, se confond quelque peu avec l'histoire de Lesneven et de sa municipalité, entre 1832 et 1914. Qu'il y eût à décider la création d'un pensionnat, la transformation de ce pensionnat en collège communal, qu'il y eût à désigner un principal par suite de départ ou de démission, à créer une nouvelle chaire, à construire de nouveaux bâtiments, à s'occuper de la gestion du principal ou de celle du conseil d'administration, etc., le conseil municipal était appelé à donner son avis. Ces délibérations, dans lesquelles étaient en jeu le bien du collège et les finances de la petite ville, donnaient parfois à certains édiles l'occasion de manifester leurs antipathies personnelles ou de se faire l'écho des bruits peu bienveillants du dehors. La tâche du principal et du maire était souvent bien difficile : les rapports ou lettres qu'ils adressaient soit au recteur de l'Académie de Rennes, soit à l'évêque de Quimper, en font foi, rapports et lettres dont M. Corgne a pu avoir communication et qu'il cite très copieusement.

Le collège de Lesneven avait un personnel enseignant composé de laïques et d'ecclésiastiques, les premiers toujours plus nombreux que les seconds : en 1836, on compte 5 laïques et 3 ecclésiastiques; en juillet 1914, 12 laïques et 6 ecclésiastiques.

Quels rapports existaient entre ces deux éléments juxtaposés et parfois contraires ? M. Louis Gillet, qui y professa la philosophie et qui s'est fait depuis un nom comme critique d'art à la *Revue des Deux Mondes*, nous l'a dit dans un article publié en 1914 dans le journal *Le Gaulois* et dont M. Corgne nous cite un extrait. « C'était un endroit singulier, celui où l'on pouvait voir la foi la plus antique et la libre pensée, sans concession indigne, voisiner, vivre ensemble, avec mille égards, avec estime et même avec quelque amitié, où l'on pratiquait la charité, le respect pour les opinions, où les querelles faisaient trêve, où la douceur était la règle envers autrui. Je le regarde comme le dernier asile de la courtoisie et de la paix, des bonnes mœurs intellectuelles. Cela sentait encore son grand siècle, les belles manières sacerdotales, avec une

savoir plus ancienne encore une pointe de moyen-âge qui en relevait le goût. » L'opinion de M. Gillet corrobore celles qu'ont données F. Sarcy et G. Hervé, qui, eux aussi, professèrent à Lesneven. (Cf. pp. 51-57; 89-91).

Ce résultat était dû en très grande partie au choix heureux qui était fait des principaux ecclésiastiques, chargés de diriger et d'administrer le collège, et à chacun desquels M. Corgne consacre un chapitre à part. Rarement, en effet, collège vit se succéder à sa tête une pléiade d'hommes aussi remarquables : éducateurs merveilleux autant qu'habiles administrateurs.

Dès 1886, une campagne était menée, dans certains journaux antilégalitaires, pour obtenir la laïcisation complète du collège de Lesneven. Cette campagne s'intensifia aux environs de 1907, en prévision du renouvellement du traité décennal : elle obtint en 1911 le résultat de ne faire renouveler le traité que pour 3 ans. En 1914, l'affaire vint devant la Chambre : le magnifique plaidoyer, que prononça à cette occasion le regretté député M. Soubigou, ne put faire revenir le ministre de l'Instruction publique sur sa décision. Par une lettre datée du 28 mars 1914, M. Viviani signifiait sèchement au maire de Lesneven, M. Odey, qu'à partir du 1^{er} octobre le concours de l'Etat ne serait plus continué à l'établissement dont la municipalité, presque unanime, refusait la laïcisation complète. A la date du 1^{er} octobre 1914 le collège communal de Lesneven redevenait ce qu'il était en 1832, une institution privée.

Les anciens élèves liront certes avec plaisir ce livre qu'un des leurs a écrit « avec amour et même avec respect », en l'honneur de leur vieux collège. Ils pourront, grâce à lui, évoquer une fois de plus le souvenir des jours heureux vécus à l'ombre de ses murs, et peut-être, suivant le vœu de M. Corgne, « verront-ils surgir dans leur mémoire le souvenir de leurs maîtres et de leurs condisciples aujourd'hui dispersés par la vie ou couchés dans la tombe. » J. O.

Tanguy Malmanche. — GURVAN, AR MARCHEK ESTRANJOUR.

Nous avons annoncé, dans notre numéro d'octobre, la mise sous presse d'une œuvre de M. Tanguy Malmanche : *Gurvan, ar marc'hek estranjour*.

Plusieurs lecteurs nous ont, de confiance, retenu cet ouvrage. Mais d'autres nous ont demandé, sur sa nature, quelques renseignements que nous leur donnons ci-dessous.

Gurvan est un mystère, en vers, « en trois journées et une éternité ».

De ce mystère — très mystérieux puisqu'il est depuis plusieurs années, il n'était encore connu que de rares privilégiés — l'auteur se décide enfin à nous donner une édition qui satisfera les curieux de la langue bretonne, ou tout au moins les plus diligents d'entre eux, car, par son tirage excessivement réduit, elle risque fort d'être épuisée avant même que d'être parue.

« Œuvre de la plus grande beauté, faisant penser au meilleur Villiers de l'Isle-Adam. » (Ch. Le Goffic.)

« Œuvre originale, curieuse et d'une forme nouvelle. » (J. Dottin.)

« Œuvre qui ferait délirer d'orgueil et d'enthousiasme tout autre peuple que le peuple breton. » (Emile Masson.)

« Drame d'une beauté farouche, saisissante évocation d'âmes millénaires. » (J. Copeau.)

Voilà, certes, des appréciations d'un bon augure, et qui nous permettent, sans nous avancer, de dire que l'œuvre aura sa place parmi les productions marquantes de la littérature bretonne contemporaine.

Imprimé sur papier de Hollande, au tirage limité de 50 exemplaires, l'ouvrage aura par ailleurs une valeur bibliophile certaine et les amateurs avisés tiendront à s'en assurer la possession.

La parution est annoncée pour le courant de janvier, et les inscriptions sont reçues chez MM. Le Dault, Ty Nevez Kerivoal, à Quimper.

Michel Geistdoerfer, LA ROUE DE SAINT TUPETU, miracle orné de gravures sur bois, par Raymond Thiollère, aux éditions de l'hippocampe, 5, rue Erard, Paris.

Avec talent et humour, M. Michel Geistdoerfer nous raconte dans ce petit livre l'histoire bizarre d'une roue de fortune qui, en réalité avait été purement et simplement volée à un marchand d'ouïbles par Ywann, le héros de l'aventure.

Les personnages sont brossés avec vigueur et le besoin de croire à un miracle est peint avec beaucoup d'art; nous regretterons toutefois que, dans certains cas, l'expression, savoureuse du reste, ne soit guère bretonne. Pour-

quoil aussi aller choisir ce nom, jolii sans doute, mais gallois, de Gwendydd pour en décorer une petite Bretagne même de l'an 1600 ?

Tout ceci n'empêche pas que le livre ne soit très savoureux et pittoresque. Quant aux gravures sur bois, de M. R. Thiollière, elles sont d'un véritable artiste.

LADY CHARLOTTE GUEST AND THE MABINOGION, by D. Rhys Phillips, 2/6 post free to be obtained from the Hon. Secretary, 25, Waterloo St., Swansea.

M. D. Rhys Phillips, le distingué directeur de la Bibliothèque Celtique de Swansea, est un chercheur infatigable et un travailleur éminemment qualifié pour mener à bien l'œuvre qu'il a entreprise de faire revivre les auteurs qui ont bien mérité de la patrie galloise. L'étude qu'il vient de publier est appelée à rendre les plus grands services à tous ceux qu'intéresse la question des romans gallois et en particulier les circonstances dans lesquelles Lady Charlotte Guest a été amenée à entreprendre la traduction des *Mabinogion*.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs cette étude claire et intéressante, écrite d'un style alerte et agréable. Elle nous a appris personnellement beaucoup de choses.

D^r GRIFFITH ROBERTS : CANON OF MILAN, A GREAT WELSH GRAMMARIAN, by D. Rhys Phillips, 1922.

Dans ce travail très complet, M. Rhys Phillips étudie la grande figure du D^r Griffith Roberts, le prêtre catholique gallois qui dut abandonner son pays à l'époque des persécutions protestantes et qui devint chanoine à Milan. En 1567, cet exilé, qui aimait sa langue avec passion, publia en gallois une grammaire galloise qui, inutile de le dire, offre le plus haut intérêt.

Le Pays de Galles doit beaucoup aux catholiques et aux prêtres que l'instaurant du protestantisme chassa de leur pays, et de nos jours, les savants et historiens gallois étudient leur histoire avec bienveillance et rendent hommage à leur patriotisme.

Nous espérons pouvoir revenir plus longuement sur cet ouvrage, ainsi que sur le précédent, et nous adressons à M. Rhys Phillips nos sincères félicitations pour son travail consciencieux et vivant.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de notre Bretagne, par C. DANIO, décorée de 72 gravures sur bois originales, d'une couverture en deux tons et d'une carte nouvelle de la Bretagne armoricaine par Jeanne MALIVEL. Préface de F. VALLEE (Abhérvé). 10 francs l'exemplaire en souscription. Edité par la maison de l'Hermine, rue du Casino, Dinard.

Voici un livre qui sera bienvenu auprès des fervents de la Bretagne et des bibliophiles.

On avait déjà publié, avant lui, d'excellents ouvrages sur l'histoire de ce petit pays, si grand par son âme héroïque. Mais il nous manquait encore le précis, clair et fidèle que Mlle C. Danio vient de nous donner dans ces 250 pages et que Mlle Jeanne Malivel, une jeune artiste d'avenir, déjà en pleine possession d'un talent très sûr et très personnel, a enrichi de nombreuses gravures sur bois, inspirées des traditions trop délaissées ou trop ignorées de l'ancien art celtique.

Cette présentation choisie ne sera pas moins appréciée que le texte même, où l'auteur évoque l'illustre épopée du peuple breton et la longue théorie de ses souvenirs nationaux.

Les Bretons, les amis nombreux de notre pays et les amateurs de beaux livres réserveront l'accueil le plus sympathique au très remarquable ouvrage, digne en tous points de leur intérêt, qui leur est présenté par deux Bretonnes justement fières de leur race et soucieuses de la magnifier comme elle mérite de l'être.

Si les Bretons prenaient conscience de leur force et de leurs droits, on cesserait vite de les brimer, de les mépriser et de se payer leur tête.

Le gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS

L. LE GUENNEC, Successeur

37, Rue Kéréon - QUIMPER

Grand choix d'ouvrages en Langue Bretonne ou relatifs à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, GUIDES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement VOTRE langue et achetez :

LA LANGUE BRETONNE EN QUARANTE LEÇONS

par François Vallée, 5^e édition, revue et augmentée, 3 L., 3 F., 25 francs. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guillaume, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne
P. MOCAËR

L'Enseignement bilingue au Pays de Galles avec préface de J. LOTH

Professeur de Celtique au Collège de France
Prix, o 50, franco, of. 55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME

Organo Régionaliste Breton paraissant le Dimanche

Publié de nombreux articles en breton et en français

Directeur : Léon LE BERRE, Quimper

Abonnements : (1 an) 5 fr. Finistère et départements limitrophes : 6 fr. Autres départements, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.

SEaux, BROCS, CASSEROLES, LESSIVEUSES, ETC.
perdus ou fondus, réparés chez soi avec le ciment "PERARA"

Résiste au feu et à l'eau bouillante
La boîte pour 50 réparations, franco 2 fr. 50
Ecrire à Louis ar Floch, au Prat Lannilis (Finistère)

RÉGIONALISTES.

Pour toutes vos opérations de BOURSE et de BANQUE

Adressez-vous à la Banque Régionale

" CRÉDIT NANTAIS "

Société anonyme

Capital : 20 millions de francs

SUCCURSALE A BREST

6, place La Tour d'Auvergne

AGENCE A SAINT-POL DE LEON

Grand'Rue

Bureaux à Camaret et Plouguenat-Daoulas

CRÉDIT LYONNAIS

Capital 250 millions entièrement versés

AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER

Toutes opérations de Banque et de Titres

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du mouvement régionaliste breton, lisez :

LA QUESTION BRETONNE

Régionalisme & Nationalisme

par P. MOCAËR

Prix, o fr. 50 ; franco o fr. 55. S'adresser à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT

Michel LE DAULT, Fils

Ty Nevez Kerivoal
KEMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à prix marqués
Envoi sur demande

DIHUNAMB

Dastumaden Miziek Groeit

Aveit Breizh er Morbihan

Un mizenn : 10 Blank ; 10 Blank 10 real.

Remar : A. NELLAC & LOEIZ HERRIEN,

10, rue de Gex, Lorient.

Texte breton sur les bords de la

De breza " JISTR AR VRO " De c'hoz

prez : " Marc de Bretagne " Gwin

arant jast ezant 50 Médaille pour un

Dihunamb, Huelgast 1921. Jesterennec,

par/ken-teliker, Kernez (Kerze).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 20 MILLIONS

AGENCE DE BREST : 20, Rue d'Aiguillon

Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU

Banque - Bourse - Coupons - Garde de Titres

Locations de Coffres-Forts, etc., etc.

Breiz Breiz

Revue Mensuelle Bilingue d'Action Bretonne



- MOULLET E TI AN « DÉPÊCHE » -
BREST



Le Numéro : 1 fr. 25

Gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Buhez Breiz

(LA VIE DE LA BRETAGNE)

Revue mensuelle d'études pour la défense des intérêts nationaux : intellectuels, économiques et artistiques de la Bretagne.

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Pierre Mocaër

Daniel Bernard — Léon Le Berre — Olivier Berthou — J. Bouillé — D^r Caradec — Yvon Croq — Pol Diverrès — G. Dottin — M. Duhamel — E. Ernault — Marquis de l'Estourbeillon — Loëz Ar Floc'h — Fanch Gourvil — Jules Gros — Loëz Herrieu — Fanch Jafrennou — Alfred Lajat — Yves Le Moal — Erwan Marec — Emile Masson — André Mellac — Meven Mordiern — Y. Morvran Goblet — Louis Nicolas — Ivonig Picard — Docteur Picquenard — H. Quilgars — R. Roy — François Vallée.

La Revue est rédigée en breton et en français.

Les manuscrits ne sont pas rendus, sauf convention contraire.

L'orthographe bretonne est celle de l'*Emgleo ar Shrivagnerian* pour le breton général et celle de la grammaire Quillevic et Le Goff (tendance *Dihunamb*) pour le dialecte yannetais.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les droits de reproduction, traduction et adaptation sont strictement réservés.

Il sera rendu compte de tout livre, quelle qu'en soit la langue, intéressant la Bretagne ou les pays celtiques et dont un exemplaire aura été adressé à M. Pierre Mocaër, 40, boulevard Gambetta, Brest.

Prix du numéro : 1 fr. 25 (Etranger : 2 fr.)

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs (Etranger : 20 francs)

Les abonnements partent des 1^{er} janvier et 1^{er} juillet et sont payables d'avance.

Tarif des annonces à l'année :

La page : 150 fr.; la 1/2, 80 fr.; la 1/4, 45 fr.;
le 1/8, 25 fr.; le 1/16, 15 fr.

Pour d'autres conditions, on traitera à forfait.

Pour tout ce qui concerne l'Administration, s'adresser à M. J. Olivier, 17, rue de Brest, Landernau.

Compte courant de chèques postaux : C. C. Rennes 32,45

SOMMAIRE :

L'histoire de Bretagne.....	P. MOCAËR.
Dirag an ti Kouet.....	DIR-NA-DOR.
En permission.....	ANATOL LE BRAZ.
Le pittoresque et le progrès.....	R. ROY.
La Bretagne américaine.....	H. LE GOASGUEN.
Marvailh Nealeg.....	DIR-NA-DOR.
Poésies.....	Y. PICARD.
Les petits ports de pêche Bretons, suite.....	H. QUILGARS.
Conseils de l'Académie Bretonne.....	
La Bretagne vue par un Gallois, suite.....	D ^r DIVERRÈS.
Map roue an hiberni (kendalc'h).....	G. MILIN.
Chronique Économique.....	H. Q.

Chronique. — A travers les livres.

2^e ANNÉE

N° 24

DÉCEMBRE 1922



SOMMAIRE :

L'HISTOIRE DE BRETAGNE.....	P. MOCAËR.
DIRAG AN TI KOUET.....	DIR-NA-DOR.
EN PERMISSION.....	ANATOL LE BRAZ.
LE PITTORESQUE ET LE PROGRÈS.....	R. ROY.
LA BRETAGNE AMÉRICAINE.....	H. LE GOASGUEN.
MARVAILH NEDELEG.....	DIR-NA-DOR.
POÉSIES.....	Y. PICARD.

LES PETITS PORTS BRETONS (suite).....	H. QUILGARS.
CONSEILS DE L'ACADÉMIE BRETONNE.....	
LA BRETAGNE VUE PAR UN GALLOIS (suite).....	D ^r DIVERRÈS.
MAP ROUE AN HIBERNI (kendalc'h).....	G. MILIN.
CHRONIQUE ÉCONOMIQUE.....	H. Q.
CHRONIQUE.....	
A TRAVERS LES LIVRES.....	

D'hon lennerien feal,

D'hon mignoned,

D'an oïl Vretoned a galon hag a youl vad,

E kasomp hon hetou wella a vloavez mad.

BUHEZ BREIZ.

L'HISTOIRE DE BRETAGNE

Le signe visible de notre nationalité bretonne, c'est indubitablement notre langue. C'est elle, en effet, qui nous relie aux générations disparues parce que c'est le moyen d'expression façonné et employé par nos pères. C'est le fleuve puissant qui charrie dans ses flots les trésors du passé, le génie et la vie de la race.

Malheureusement, pour un trop grand nombre, ce n'est qu'un moyen d'expression et beaucoup parlent breton comme ils se mouchent, parce que c'est l'habitude et que c'est commode. L'usage de la langue est devenu en quelque sorte un simple réflexe et si, dans le subconscient, le breton imprègne l'âme et le cerveau de ceux qui le parlent, ce phénomène est pourtant gé-

néralement ignoré, état de choses qui explique beaucoup d'hérésies et d'attitudes antibretonnes ou neutres.

Il faut donc, en dehors de la langue, quelque chose d'autre pour éveiller et tenir en éveil le sentiment national breton, comme, du reste, tout autre sentiment national. Ce quelque chose, cette clef magique qui ouvre les portes de l'âme du peuple et qui permet à ce dernier de toucher du doigt les réalités profondes, c'est l'histoire du pays et, pour nous Bretons, c'est l'histoire de la Bretagne.

C'est le récit de ce que furent nos pères, de ce qu'ils ont fait, non seulement pour eux, mais aussi pour nous qui nous fait saisir d'où nous venons, ce que nous sommes, où nous allons et aussi où nous devrions aller, nous et nos enfants, dans la marche de la Race vers l'Avenir. C'est le récit passionnant qui explique la Bretagne, écarte de sa noble face meurtrie les voiles sous lesquels les étrangers et les assimilés veulent l'ensevelir, et alors tout ce que nous ignorons des nôtres se révèle à nos yeux et devient une réalité vivante. Le problème national est posé, et sa solution nous apparaît avec ses conséquences et les devoirs qu'elle nous impose.

Eclairé, devenu conscient, le Breton, qui comprend maintenant son pays, s'attache plus fortement et plus intelligemment à tout ce qui est sien. Quand il réfléchit à tout ce que tant de générations de gens de sa race ont fait pour la sienne, il ne veut plus se laisser arracher ou abandonner ce glorieux héritage dont il apprécie maintenant toute la valeur.



ALAIN BARBE-TORTE.



LA GUERRE DES TALUS (Chouannerie).

Malheureusement, ce n'est pas seulement la langue des Bretons qui est odieusement traquée à l'école, c'est aussi leur

histoire, et il est grotesque de penser que l'on enseigne à nos enfants les faits et gestes de rois plus ou moins falots qui ne furent jamais les nôtres, ou de personnages qui, lorsqu'ils s'intéressaient à la Bretagne, n'en étaient que les ennemis sournois ou avoués, alors qu'on leur laisse ignorer, alors qu'on leur cache soigneusement les fastes de notre propre histoire et les hauts faits de nos héros nationaux. Combien de Bretons ignorent par exemple que leur pays n'a été rattaché à la France qu'en 1532 et administrativement absorbé par elle qu'à la Révolution !...

Une réaction très nette contre ces honteuses pratiques d'asservissement moral se manifeste heureusement. Il existe des histoires de Bretagne et les écoles ouvrent à regret leurs portes à l'enseignement de notre histoire, parce que la justice et le bon sens l'exigent et que les Bretons commencent à réclamer énergiquement leurs droits.

Beaucoup de ces livres, écrits soit en breton, soit en français, ont un grand mérite, mais une place était encore vide. Il s'agissait, en effet, d'écrire un livre concis, clair, vivant et réellement imbu de l'esprit patriotique breton; il fallait aussi que ce livre fût non seulement le récit du Passé lointain, mais aussi qu'il nous conduisit au seuil du Présent et nous fit entrevoir les visions de l'Avenir. Ce livre, nous l'avons désormais depuis que l'Imprimerie de l'Hermine, à Dinard, vient de nous donner l'*Histoire de Notre Bretagne* (1).

Le texte en est dû à Mlle C. Danio; admirablement documenté, le récit est écrit avec une sobre élégance, mais sans vaines parures de rhétorique, car l'auteur a un trop profond sentiment de la noble tâche qui lui incombe; c'est un cri de foi et d'espérance en la vitalité de la race, mais où l'enthousiasme contenu qui fait fulgurer certaines pages, ne porte jamais atteinte à la Vérité. C'est un fier et beau livre dont nous sommes rede-



L'UNION PANBRETONNE.

(1) « Histoire de Notre Bretagne », par C. Danio, décorée de 72 gravures sur bois originales, d'une couverture en deux tons et d'une carte nouvelle de la Bretagne armoricaine, par Jeanne Malivel, Préface de F. Vallée, 12 francs l'exemplaire, édité par la maison de l'« Hermine », rue du Casino, Dinard.

Les gravures sur bois qui ornent cet article, sont extraites de l'« Histoire de Notre Bretagne » et nous ont été très obligeamment prêtées par la maison de l'« Hermine ».

vables à Mlle C. Danio et les Bretons se feront un devoir de le lire et de s'en pénétrer.

L'ouvrage est magnifiquement illustré de gravures sur bois originales. Quand nous aurons dit qu'elles sont dues à la remarquable artiste qu'est Mlle Jeanne Malivel, nos lecteurs n'auront pas besoin d'en apprendre plus long pour savoir que le livre est aussi un plaisir pour les yeux et que le texte et l'illustration sont dignes l'un de l'autre et dignes tous deux de la Bretagne qu'ils veulent glorifier.

J'ai placé ce beau livre sur ma table de travail, à portée de la main pour le consulter et pouvoir le montrer. Et je pense qu'à cette époque de l'année, nul livre n'est mieux adapté que « Notre Histoire de Bretagne », pour être offert aux petits enfants de chez nous. Ce serait pour eux un excellent commencement pour la formation de leur bibliothèque bretonne. Son influence, en tout cas, ne peut être que saine et durable sur la génération de l'avenir.

PIERRE MOCAER



DIRAG AN TI KOUEET

Nac'h et eo eta gand e dud,
An ti koz gwechall leun a vrud ?
Doue ! nag eo trist ha terval !
An nor 'zo dibrenn ha digor,
Ne chom 'med ar peder vagor,
Ha, war an nec'h, ar chiminal.

Us d' an dôenn dispenn ha kromm
Ar chiminal 'zo chomet piomm :
Mes an oaled 'zo dibourve;
E-lec'h ar vogedenn wenn-c'hlas,
Eur vouez hirvoudus 'vel eur glaz
A zav dioutan, noz ha de.

Chilaouet-hi, Gwech ha gwech all,
'Vel mouez eun den o tifrunkal,
E yud garv beteg an nenvo,
Ha, souden, 'vel mouez eur bugel
O c'hervel e vamm 'n e gavell...
An ti koz 'zo 'c'h ober kanvo.

Kanvo ! kanvo ! glaz ha kleman,
Da gement gwech ma tizalan,
Ha, pa dav, sioulder ar beio.
Siouaz ! n' eus ken taol na skabell
Eman 'vel eun den hep ezel,
Toulet e gorf a c'houlio.

Aze, damdost d' ar wenojenn,
'Vel eur paour o c'houl an aluzen
Eman azeet 'n e zruilhous;
Dizeblant, an dud a dremen,
'Tra ma tigoue, e-unan-penn,
Gand ar bec'h eus e drubuilhou.

An ti koz hirie reuzeudik
Gwechall a zo bet pinvidik,
Leun a vado 'vel eur ruskenn;
Nep lec'h na oa ti ken faro
'Touez ar balan, hag an dero,
War e chouge e vantell plouz gwenn

Eun tiegez pell 'n eus douget
'Tre e daou goste ha maget;
Hirie na zeu den war e dro,
'Med eur galomper divroet
'C'houeas eun noz tan en oaled,
Hag a greskas c'hoaz e boanio.

Me ho ped, glao, amzer c'haro,
Roet d' ean tól ar maro
Pan eo da viken glac'haret;
Yeot hag ilio, kunv 'vel mezer,
Lienet-hen en ho klasder,
Ba vo gand an douar beziet !

Neuze, 'vezo mouget e glemm,
Ne vo ken grêt fae war e dremm.
An hanv o tremen e vleunio;
Ha d' an noz, 'lec'h an avel yud,
An estig-noz, diwar e glud,
'Us d' ar fornigell a gano.

'Touez ar skô gwenn, war eur bod
E kano 'lec'h kanas eur vamm,
E neiz 'rey 'n toull ar gwele kloz;
Breiziz neuze 'vo evurus,
Pa welfont, dindan ar bod kuz,
Eun tiegez 'vel gwechall-goz...

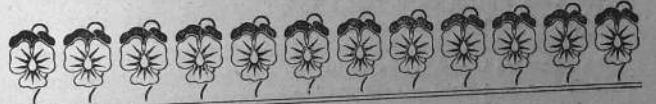
Ha koulskoude, da vouez a bik
Ar galon betek don ar c'hik;
Ti koz, n' eus mouez 'vel da hini
Pa glevan da huanad hir,
E sko em c'hreiz 'vel eun tól bir,
Eur spont a ra d' in hursuni.

Ah ! me garje, a-dost, a-bell,
Klevet, tier koueet Breiz-Izel,
O mouez unanet en eur vouez,
O sevel eur c'han ken nerzus,
Ken damantus, ken hirvoudus,
Ma krenfe hon douar a-bez.

Ma santfe neuze piou bennak
'Zo c'hoaz Breton, e galon stag
Ouz e di, e vro, evit mad,
Ha piou bennak 'zo bet traitour,
'N e zaoulagad, 'lec'h daerou dour
O sevel puilh daerou a wad.

En gwirione, pa c'harm an ti,
A-hed an noz, evel eur c'hi,
N' eo ket ar maro 'man c'hervel,
Mar eo bet ankoas an dud,
Ar vein dalc'h sonj, hag ar vein
'Zo c'hervel an amzerio pell.

DIR-NA-DOR.



EN PERMISSION

ou les

Mésaventures d'un Conscrit Bas-Breton

I

Il n'y a pas fort longtemps de ceci, tout au plus une vingtaine d'années. Tadic-Coz vivait encore. Il est vrai qu'il était bien vieux, car il approchait de la centaine.

Mais il faut d'abord que je vous dise ce que c'était que Tadic-Coz. Dans la partie bretonnante des Côtes-du-Nord, tout le monde sait — même les nouveau-nés — que Tadic-Coz était recteur de Bégard, et que c'était un homme très bon, mais surtout un prêtre très savant. Par exemple, il n'y avait que lui, dans le clergé du pays, qui fût capable de célébrer la fameuse *Ofern-Drantel*, la « messe de trentaine », à la chapelle de Saint-Hervé, sur le sommet du Ménez-Bré.

Mais comme ces renseignements pourraient paraître insuffisants, en voici d'autres.

Tadic-Coz s'appelait de son vrai nom M. Guillerme. C'était un curé à la mode d'autrefois, un brave vieux bonhomme qu'on rencontrait plus souvent par les chemins et par les champs qu'au presbytère. Des montagnes à la mer, il était connu de tous, et chacun le tenait en grande vénération. C'est qu'il était éminemment serviable, s'enquérant des besoins et les soulageant, visitant plus volontiers la chaumière que le château, s'attardant à causer en breton avec les pauvres gens,

les journaliers et les petits pères. Ceux qui m'ont parlé de lui me l'ont toujours représenté comme un vieillard maigre, le dos en arceau de voûte, les cheveux longs et blancs sous un grand feutre, les traits à la fois vieillots et enfantins, la bouche fine et gaie, avec un léger pli malicieux. Il portait une soutane rapiécée en maint endroit et qui avait laissé de sa laine à toutes les broussailles de la contrée.

Un jour, l'évêque lui ayant fait l'observation qu'il était peut-être temps de la renouveler, il avait répondu qu'il y songerait.

Mais M. Guillermic avait bien d'autres chats à fouetter, c'est-à-dire bien d'autres misères à qui penser. Toujours est-il qu'on l'ensevelit dans cette défroque, digne linceul d'un saint.

Dans ses prêches, il y avait une phrase qui revenait, avec la régularité d'un refrain :

— *Me eo ho tad, ho tadik koz !* répétait-il à ses ouailles.

Traduisez : c'est moi votre père, votre vieux petit père.

Aussi, même en s'adressant à lui, ne l'appelait-on que Tadic-Coz, vieux petit père, comme si l'on avait été en Russie. On finit par oublier son nom réel; peut-être ne s'en souvint-il plus lui-même. En tout cas, entre son nom et son surnom, sa préférence n'eût pas hésité. J'ai dit combien on l'aimait et combien il le méritait.

On l'admirait par-dessus le marché, non seulement à cause de ses vertus, mais surtout — il faut bien en convenir — à cause de la mystérieuse science occulte qu'on lui prêtait.

C'était une admiration à laquelle il se mêlait un grain de peur.

Le caractère vénérable de Tadic-Coz, aux yeux des populations, ne résidait pas tant dans sa charité évangélique que dans l'ascendant qu'on lui attribuait sur les Esprits infernaux.

Il passait, en effet, pour l'officiant attiré, unique, de la « messe de trentaine ».

Ceci demande encore une explication.

Si vous allez jamais dans le pays trégorrois, faites l'ascension du Ménez-Bré. Elle exigera de vous une heure à peine : ce ne sont que trois cents mètres à gravir. Or, vous aurez de là-haut un des plus magnifiques panoramas bretons qui se puissent rêver. La « Ceinture d'Or », la région féconde par excellence, est là qui ondule à vos pieds. Ce sont des houles de terre, vertes de bois, jaunes de blés, qui vont rejoindre dans le lointain les houles encore plus nuancées de la Manche... Mais ce n'est pas ici le lieu de décrire. Au sommet du Ménez est une chapelle que la foudre abat de temps en temps, mais en respectant toujours — cela va sans dire — le porche en pierres brutes qui a été construit par le Diable. Le reste se rebâtit à frais communs, sur les ressources des fabriques de Louargat et de Pédervec. L'ensemble — y compris le porche satanique — est placé sous le vocable de saint Hervé. En temps ordinaire, la solitude avoisinante n'est guère peuplée que par des moutons qu'on y abandonne à la libre pâture. On les juge suffisamment gardés par le saint. On sait que ce pieux thaumaturge contraignit naguère le loup qui lui avait mangé son bœuf à labourer à la place de ce bœuf. Pourquoi ne le forçerait-il pas de même à se faire chien de berger et à veiller sur les brebis dont il a dévoré les ancêtres ?

Ce n'est guère qu'aux époques des quatre foires de Bré, qu'on voit apparaître des humains sur la montagne. En revanche, alors ils y fourmillent, et c'est un coup d'œil des plus extraordinaires que toutes ces grappes vivantes suspendues aux flancs du vieux mont.

Mais qu'est-ce que cela auprès de l'étrange spectacle que devait présenter l'*Oferr-Drantel* !

Elle ne se célébrait qu'une fois l'an et nul vivant, hormis l'officiant, Tadic-Coz, n'y pouvait assister.

Quand des laboureurs attardés à la brune rencontraient Tadic-Coz, monté sur sa petite jument grise, et se dirigeant vers Pré, ils se disaient entre eux à voix basse, après l'avoir salué :

— Il paraît que c'est pour cette nuit.

Et ils faisaient un signe de croix en souvenir de leurs parents décédés.

Arrivé au pied de la montagne, Tadic-Coz attachait sa bête à la barrière de quelque champ. Puis il ôtait ses chaussures; car le rite voulait que l'ascension se fit *pieds nus*, de façon à *rester en contact avec la terre*. A la main, Tadic-Coz avait un goupillon. A mesure qu'il gravissait la pente, il croisait des gens silencieux qui descendaient, visibles pour lui seul. Il les aspergeait, à droite, à gauche, de son goupillon. Les gouttelettes d'eau bénite en tombant provoquaient de toutes parts dans la foule un long soupir de soulagement.

Tadic-Coz parvenait ainsi, non sans ahanner un peu, jusqu'à la chapelle. Il entrait, et la messe commençait.

Singulière messe qui devait se dire à rebours.

A peine Tadic-Coz avait-il prononcé, de sa voix chevrotante, *l'ite, missa est*, ou plutôt *l'est missa, ite*, que des légions de diables s'abattaient autour de lui, le tirant par son aube, hurlant, balayant au-dessus de sa tête leurs grandes queues de singes. A chacun d'eux il distribuait une graine de lin, et aussitôt ils s'apaisaient, et tous s'évanouissaient dans la nuit, comme des fumées qui se dissipent au vent.

Quant à Tadic-Coz, lorsqu'il s'en retournait vers son presbytère, il savait quels étaient ceux qui étaient damnés, d'entre les morts de l'année.

Je vous donne ces détails pour vous montrer que! maître-homme c'était que Tadic-Coz.

Il n'avait pas son pareil pour mâter l'Enfer et déjouer ses malices. C'est vous dire que quand il s'agissait de conjurer quelqu'un et de le délivrer du démon qui le possédait, on ne s'adressait jamais qu'à Tadic-Coz. En un tour de main, l'opération était faite. Avant que vous eussiez eu le temps de compter trois, Tadic-Coz avait contraint le mauvais Esprit à sortir, avait jeté sur lui un cercle de barrique et l'avait enfermé dans le corps d'un chien noir...

Mais, me demanderez-vous, dans tout cela où est le conserit ?

II

Le conserit ? Le voici qui vient par la route, dans une claire après-midi de juillet.

Nous l'appellerons, si vous voulez, Jobic An Dréz.

Il est poudreux, car il marche depuis Belle-Isle où l'a débarqué la diligence.

Il s'époussetera tout à l'heure pour faire à Bajard une entrée martiale, dans son uniforme presque neuf. Les filles accourront au seuil des portes, en le voyant passer. Il s'attablera un instant à l'auberge du *Lion d'Or*, histoire de lamper une chopine et d'embrasser Mémé, la servante qui rougira d'aise.

Il s'en fourlèche d'avance les moustaches.

Il est joyeux, guilleret; il sifflote une sonnerie de régiment.

Tu ru ru tu tu tu tu...

Il a dans sa poche sa permission : quinze jours de bon temps, juste dans la saison gaie, au moment où s'ouvre la fête laborieuse de la moisson.

Ah ! il va leur montrer, aux gars du pays, qu'à manier le fusil, on ne désapprend pas à manier la faucille...

Par les brèches des talus, il voit onduler les champs de blé en vagues lumineuses et jaunes comme de l'or. Il ne voit pas les moissonneurs, tant les épis sont hauts, mais il entend leurs éclats de voix, leurs grands rires retentissants.

Il presse le pas. Plus que jamais il a hâte d'arriver chez lui, dans sa ferme de Trézélan où ses bras seront les bienvenus.

— Hé mais, cette forme noire là-bas, au tournant du chemin... ce dos voûté... ces cheveux blancs... ou je me trompe fort, ou c'est Tadic-Coz !... Brave Tadic-Coz, ça va me faire joie de le retrouver... C'est le contraire des autres curés; il est de bon présage, lui !... Mais qu'est-ce qu'il traîne donc par derrière, au bout d'une longe ?... Un vilain barbet, ma foi...

Le petit soldat a abordé le vieux prêtre.

— Vous ne me reconnaissez pas, Tadic-Coz ?

— C'est que ma vue baisse, mon enfant, c'est que ma vue baisse.

— Je suis Jobic, Tadic-Coz; Jobic An Dréz, de la ferme de Coatfo, en Trézélan. C'est vous qui m'avez baptisé, Tadic-Coz, et qui m'avez fait faire ma première communion.

— Oui, oui, ta mère est Gaud-ar-Vran; elle sera bien contente de te revoir. Que Dieu te bénisse, mon enfant !

— Et vous, Tadic-Coz, où allez-vous comme cela, s'il vous plaît ?

— A Louargat, mon enfant.

— Une bonne lieue, Tadic-Coz ! Je viens de la faire.

— Une lieue pour toi, c'est vingt pour mes vieilles jambes. A mon âge, on est déjà fatigué avant de se mettre en route.

Le fait est qu'il tient à peine debout, le cher Tadic-Coz. De grosses gouttes de sueur coulent dans les rigoles de sa face plissée. Et il scuffle, il souffle, comme quelqu'un qui n'en peut plus.

— Si encore je n'avais pas à traîner ce maudit chien !

— Mais pourquoi le traînez-vous, Tadic-Coz ?

— Eh ! c'est à cause de lui que j'accomplis ce voyage. C'est, à ce que je crois, le chien du recteur de Louargat : il s'est égaré par ici, et je vais le reconduire à son maître.

— Que ne chargez-vous un autre de cette besogne, Tadic-Coz ?

— Mon enfant, les gens sont à leur moisson : ce serait péché que de les en distraire.

— Bon Tadic-Coz ! se dit le petit soldat, il ne pense qu'aux autres, jamais à lui.

Et son cœur s'attendrit de compassion. Il a grand'hâte d'arriver à sa ferme... Mais bah ! il en sera quitte pour passer *franco* devant le *Lion d'Or* et pour remettre à dimanche son entrevue avec Monic... Quand on est de Trézélan ou de Bégard, on ne manque pas l'occasion de rendre service à Tadic-Coz.

— Tadic-Coz, confiez-moi l'animal. Je ferai la course à votre place.

— Songes-tu que ta mère ?...

— Elle m'a attendu dix-huit mois, elle m'attendra bien quelques instants de plus... Confiez-moi la bête, Tadic-Coz, je vous en prie.

— Hé !... Hé !... mon enfant...

— Voyons, Tadic-Coz, vous me ferez plaisir.

— Tu le veux ? tu le veux, vraiment ?... C'est gentil à toi, mais enfin, pense donc...

— Oui, je vous entends... Retournez sur vos pas... La commission faite, je passerai vous demander un verre de vin, au presbytère...

Le conscrit s'est emparé de la longe. Le vilain barbet zrogne.

— C'est qu'il n'est pas aimable, comme tu peux voir; objecte encore Tadic-Coz, avec je ne sais quoi d'étrange dans l'accent et dans le regard.

Le conscrit, d'un geste noble, montre ses *sardines* rouges, ses galons de caporal. Ce qui signifie : « Je commande quatre hommes, je viendrai bien à bout d'un chien ! »

— Dieu te sache gré de ton dévouement, mon fils ! marmonne Tadic-Coz, en guise de remerciement et d'adieu...

Le petit soldat a rebroussé chemin.

Derrière lui, le barbet récalcitrant ne marche que d'une patte. Son arrière-train et sa queue font une espèce de sillage dans la poussière de la route.

Le conscrit a la poigne solide; il tire, tire. Bon gré, mal gré, l'animal suit.

Une ruelle, une grand'rue : c'est Louargat. La maison du recteur s'adosse à l'église.

— Toc, toc ! Monsieur le recteur, s'il vous plaît, de la part de Tadic-Coz.

— Entrez.

Le conscrit entre dans la salle à manger. Sur la table, un poulet fume, et il s'en exhale une excellente odeur.

— Sauf votre respect, *ôtro person*, c'est votre chien qu'on m'a chargé de vous ramener.

Les yeux du dit chien brillent comme braise. Le recteur le regarde, regarde le soldat, puis d'un ton semi-sentencieux, semi-goguenard :

— Ce n'est pas le mien, l'ami ! Le mien est rouge-feu. Mais, ou je me trompe, ou celui que voilà appartient à mon confrère de Belle-Isle.

Ce disant, le recteur de Louargat caresse amoureusement la volaille rôtie, de la pointe de son couteau. Jobic An Dréz, lui, après une courte hésitation, s'est dirigé sur Belle-Isle. N'importe ! il ne s'attendait pas à y revenir de si tôt, pas avant quinze jours du moins. Ce qui le console, c'est que cette étape lui apparaît comme la dernière, sauf le retour, car la bête semble renifler le chenil. Elle ne se fait plus traîner, elle se laisse conduire.

— Toc, toc !

Le presbytère de Belle-Isle a l'aspect triste et grand d'une ancienne maison de noble.

Belle-Isle est canton, comme Bégard. Le curé est presque aussi vieux que Tadic-Coz. Aux premiers mots du conscrit, il s'exclame sur trois notes différentes, une douce, une grave, une triste.

— Ah !... Ah !... Ah !...

Et il ajoute :

— Mon garçon, tu n'es pas au bout de ton voyage... Sais-tu le chemin de Gurunhuel ?

Le conscrit fait signe que non. Il pense, à cette heure, que le soir tombe, que sa mère l'attend, que Tadic-Coz est un drôle d'homme, de s'être ainsi moqué de lui.

— Tant pis, grommelle-t-il, furieux, je vais lâcher le chien.

— Tant pis, en effet, car il commencera par te dévorer !

— Hein !

— Comme je te le dis.

— Mais si je payais quelqu'un pour le conduire à Gurunhuel ?

— Le chien aurait deux proies au lieu d'une. Il te mangerait d'abord, puis il mangerait ton remplaçant; à moins que ce remplaçant ne s'offre à toi de lui-même, spontanément, comme tu as dû t'offrir à Tadic-Coz. Car cette besogne que tu fais, tu as demandé à t'en charger, n'est-ce pas ?

Le conscrit baisse la tête et, piteusement, répond :

— C'est vrai.

— Dieu t'en saura gré, jeune homme... Allons ! bon courage !... Tu es un vaillant, j'imagine : on n'est pas soldat pour rien.

De Belle-Isle à Gurunhuel, l'étape est rude. Il faut grimper un escalier de collines. Pas une maison, pas une auberge sur la route. Le pays est désert et triste. Toujours des ajoncs, des genêts, des chênes tordus, quelques pins où le vent gémit. Par surcroît, la nuit est tombée. Les vapeurs de la vallée du Léguer traînent dans l'air comme une procession de fantômes.

Le conscrit pense maintenant, mais trop tard, à sa mère qui l'attend, à la soupe qui fume dans les écuelles, sur la pierre de lâtre, aux draps de lin, parfumés de lavande, où il eût été si doux de s'allonger à cette heure...

Voilà pourtant ce que c'est que de rendre service aux gens !

Puis, au fond, si brave qu'il soit, il n'est pas très rassuré, le petit soldat. C'est à peine s'il ose se retourner de temps en temps, pour voir si le chien le suit. Il entend derrière lui son trot menu, et ce trot menu lui retentit dans le crâne. Sale bête ! comme il l'éventrerait volontiers... Oui, mais !... Il a toujours présent à l'esprit l'avertissement du curé de Belle-Isle, sans compter qu'il se remémore toutes les histoires étranges qui se colportent sous le manteau, relativement à Tadic-Coz et à ses accointances avec les Esprits.

Il marche, résigné, mais je vous promets qu'il n'a plus de cœur à siffloter.

En outre, il a l'estomac vide et la bouche sèche.

Le recteur de Gurunhuel lui fait servir un verre de cidre et une tranche de pain graissé de lard... puis il lui montre du doigt la route de Callac.

Et, machinalement, le conscrit se dirige sur Callac.

Il n'a même plus la force de protester. Il ne regimbe plus. Il va.

Il va d'une allure de somnambule.

Il va, promenant de presbytère en presbytère ce chien ensorcelé dont personne ne veut et dont il n'a pas le droit de se débarraiser.

Après Callac, c'est Maël-Carhaix.

Après Maël-Carhaix, c'est Paule.

Après Paule, c'est Trébrivan.

Après Trébrivan, c'est Plévin.

Après Plévin... Mais, j'en aurais à énumérer jusqu'à demain.

Dix, vingt, trente clochers défilent devant le conscrit qui finit par ne plus les voir tant il est ahuri de cette odyssée stupide. Dans dix, vingt, trente presbytères, il reçoit même accueil, même réponse. On le fait boire, on le fait manger, et on lui dit : « C'est plus loin ! »

Vous vous rappelez le soldat joyeux et guilleret que je vous présentais tantôt. Regardez-le maintenant. Il a le dos presque aussi voûté que celui de Tadic-Coz ; ses jambes zigzaguent ; un peu plus il tirerait la langue comme le chien qui trotte sur ses talons.

Certes, les gens accourent au seuil des portes, pour le voir passer. Mais ce n'est pas pour l'admirer ; au contraire. Ils se demandent s'il n'est pas quelque *innocent* qu'on aurait affublé d'une défroque de soldat. Les gamins le poursuivent de leurs quolibets et lancent des pierres au chien. Si du moins ils pouvaient tuer la hideuse bête !...

Pauvre Jobic An Dréz !

III

Le jour se lève, la nuit tombe ; la nuit tombe, le jour se lève. Combien y a-t-il de temps que cela dure, Jobic An Dréz n'en sait plus rien. Il longe la grand-rue de Braspartz. Il n'a pas besoin de se faire indiquer le presbytère. Il en a tant visité, qu'il les reconnaît au flair, instinctivement.

— Monsieur le recteur, de la part de Tadic-Coz !...

Ce nom de Tadic-Coz est un véritable « Sésame », il suffit de le prononcer, la porte s'ouvre et le recteur paraît.

— Sauf votre respect, c'est votre chien qu'on m'a chargé de vous ramener...

C'est la trentième fois que le conscrit bredouille cette phrase. Il la rennonce, d'une voix dolente, comme une formule. Et, les yeux fixés sur les solives du plafond, il attend, l'air idiot, qu'on lui réponde par le refrain ordinaire : « C'est plus loin ! »

Quant au chien, il grogne et se démène au bout de sa longe.

Le recteur hume une prise et hèle sa gouvernante :

— Mare'harit, donnez-moi, s'il vous plaît, mes souliers à clous.

Et à Jobic An Dréz il dit :

— Je suis à vous sur-le-champ.

Jobic An Dréz écarquille les yeux. Ceci est une tout autre antienne. On ne se contente pas cette fois de lui indiquer la route, on l'accompagne. C'est un progrès. Est-ce que par hasard le supplice toucherait à sa fin ? Le conscrit voit poindre une lueur d'espérance. Mais il ne fait aucune question, il a trop peur d'être encore déçu.

Tous trois se mettent en marche, le conscrit, le recteur et le chien. Le recteur marmotte des oraisons, le chien grogne furieusement, le conscrit retrouve une apparence de courage, redresse son torse, et va même jusqu'à lisser sa moustache.

Sur leur passage, les gens se signent.

Devant eux s'arrondit une croupe sombre, une montagne isolée, bien plus haute et plus sauvage que le Ménez-Bré.

Jobic An Dréz qui s'est enhardi demande :

— Est-ce qu'il faudra escalader ça ?

Le recteur, sans interrompre ses patenôtres, fait signe que non, et Jobic n'ose insister davantage.

A mesure qu'on approche de la mystérieuse montagne, les cultures cessent et la terre même, la terre solide, semble finir. De côté et d'autre du chemin, s'élargissent de plus en plus d'immenses flaques d'eau dormante, hérissées de joncs, de roseaux, parsemées de verdure aquatiques. La montagne émerge sinistre, de ce vaste marais qui éveillerait chez Jobic An Dréz, les classiques souvenirs du Styx et du Phlégéthon, si Jobic An Dréz avait fait des classes autres que celles du régiment.

Mais c'est de quoi il ne s'est jamais préoccupé, en ce moment moins que jamais. Il n'a que trop à faire de maintenir le chien qui bondit, hurle, glapit, hulule, et pousse des cris presque articulés, des plaintes presque humaines.

Houp !

Le recteur, adroitement, a passé son étole au cou du monstre. Et voilà ce monstre, dompté, qui se couche à plat ventre, immobile. Le recteur l'asperge d'eau bénite, et l'on entend le poil crépiter, comme si cette eau tombait sur du feu.

— Prends-le par la queue, dit le recteur au conscrit, pendant que lui-même le saisit par la tête.

Ils le balancent ainsi quelques instants. Puis, une, deux, trois ! Plouf !... C'est l'affreuse bête qui s'engloutit dans le marais.

— Jette-toi par terre, vite ! commande le recteur ; surtout ne regarde pas derrière toi.

Ils sont là, tous deux, vautrés dans la poussière de la route. A leur gauche, à l'endroit où le chien a été lancé, gronde un vacarme formidable. C'est à croire que le marais tout entier entre en ébullition. On dirait de la bouillie que l'on vient de descendre du tré-

pied et dont les boursoufflures crèvent avec bruit, mais une bouillie mal contenue dans une chaudière de plusieurs hectares !

Jobic An Dréz se cache la figure entre ses bras repliés.

Combien de temps reste-t-il dans cette posture ? C'est ce qu'il ne saurait préciser.

Quand le recteur le secoue et l'avertit qu'il peut se lever, il n'y a plus trace d'agitation à la surface du marécage.

— Alors, je n'ai qu'à partir ?...

Le conscrit fait cette question en hésitant. Il redoute des formalités ultérieures où sa présence serait indispensable.

— Tu n'as qu'à partir, mon garçon. Et que Dieu te conduise ! Tu annonceras à Tadic-Coz que la chose a été faite et bien faite.

On eût dit à Jobic An Dréz qu'il était libéré du service, qu'il n'eût pas éprouvé une allégresse aussi forte.

Volontiers, il embrasserait le recteur de Braspartz.

Mais cela le retarderait. Bonsoir et en route !

Tu ru ru tu tu tu !...

Déjà son pas s'accélère gaiement à la cadence de son sifflet.

Tout à coup, halte !... C'est une idée qui lui traverse la tête... Il revient vers le recteur :

— Pardon, quel jour sommes-nous ?

— Un samedi, mon garçon.

— Quelle date ?

— 30 juillet.

Jobic An Dréz fouille dans sa poche, en extrait sa permission, et lâche un tel jurément que le prêtre de rouge-violet qu'il était devient subitement tout pâle.

La permission ne va que jusqu'au 3 août !

Le conscrit a juste le temps de regagner Belle-Isle à marches forcées et d'y prendre la diligence pour rejoindre le régiment...

Adieu la ferme de Coatfô et Gaud, la vieille mère ! Adieu, l'auberge du *Lion d'Or* et le frais minois de Monic la servante !... Trois jours après, par la vitre du coche, Jobic An Dréz regarde mélancoliquement se perdre au loin l'horizon de Bégard et de Trézélan, avec les champs de blé où ne blondissent plus que les chaumes, avec les toits d'ardoises bleues que domine de sa tourelle le presbytère de Tadic-Coz, avec, dans ce presbytère, le verre de vin promis que Jobic An Dréz n'ira pas vider de sitôt.

ANATOLE LE BRAZ.



Le Pittoresque et le Progrès

Nous ne sommes plus au temps où s'énonçait joyeusement l'aphorisme : « Quand le bâtiment va, tout va ». Depuis la guerre, le bâtiment ne va plus, mais puisque de tout mal il y a toujours, dit-on, quelque bien à retirer, sachons du moins reconnaître que cette crise présente, à un certain point de vue, un avantage pour notre Bretagne : elle implique pour une période probablement assez longue l'impossibilité de continuer à détruire ce qui nous reste encore de nos trésors d'architecture et de sculpture sur pierre.

Quand le bâtiment « allait », la démolition « allait » mieux encore, et si, au lieu de s'être abattues sur notre génération, les crises de toute nature causées par la guerre avaient attendu, pour se produire, un demi-siècle de plus, il ne serait plus resté à cette époque d'autres vestiges de nos constructions anciennes que les édifices protégés par leur classement comme monuments historiques.

Loin de moi la prétention d'énoncer des lamentations stériles sur l'évolution imposée par la marche du temps. Les poètes seuls ont droit à ces évocations élégiaques d'un passé, dont les images nous charment, mais dont le retour ne nous enchanterait sans doute que médiocrement : leurs vers évocateurs sont d'aimables berceuses pour les grands, comme les chansons de jadis sont les berceuses des tout petits.

Mais tout au moins, est-il permis d'affirmer que le progrès n'exige point l'anéantissement de ce qui a été fait en des temps où l'on mettait de l'art en tout et de la patience à tout.

Autant il est logique de démolir dans les villes qui n'ont point de passé, des bâtisses sans caractère, pour les remplacer par d'autres mieux appropriées aux besoins actuels, autant il est absurde de jeter bas, sans plus d'égards que s'il s'agissait d'une vulgaire baraque, ces gracieuses constructions qui différencient notre province de toutes les autres, et, mieux que partout ailleurs, grâce à la résistance et à la finesse de notre granit, conservent la trace du talent des artisans d'autrefois, du bon goût des gens qui commandaient le travail. Le progrès consiste plutôt en une judicieuse adaptation qu'en une brutale substitution à laquelle on ne doit recourir que lorsqu'il est impossible d'agir autrement.

Nos villes bretonnes, nos campagnes bretonnes sont-elles, à cause des vestiges du passé qui y abondent, plus arriérées, moins prospères que les villes et campagnes d'autres provinces où l'œil cherche en vain un charme quelconque et ne trouve qu'une morne uniformité ?

Ce n'est point progresser que de chercher à imiter sans discernement ce qui se fait ailleurs, et de laisser ou faire disparaître peu à peu ce qui constitue l'originalité de notre province : c'est plutôt appauvrir notre Bretagne, car son originalité, son caractère spécial tant vantés partout, trop peu appréciés chez nous, sont une bonne part de sa richesse.

Les souvenirs d'enfance, je le sais, n'intéressent généralement que la personne qui les évoque. Néanmoins, en parlant du pittoresque spécial de nos régions, je ne puis passer sous silence l'inoubliable impression produite sur mon cerveau de jeune écrivain par les récits de voyage de quelques-uns des peintres qui firent, il y a une soixantaine d'années, la découverte et l'exploration de la Basse-Bretagne. C'était l'époque où l'art français, affranchi par Delacroix du joug de la mythologie et de l'antiquité grecque et romaine, évoluait vers une observation sincère de la nature et des scènes de la vie réelle.

Ces peintres s'étaient aventurés en Basse-Bretagne, comme d'autres s'étaient dirigés vers l'Algérie : aucun d'eux n'était

breton, mais, formés à l'École des Beaux-Arts et mûris par le séjour à Rome, ils étaient fins connaisseurs en beauté.

Je ne pourrais que défigurer, en cherchant à le reproduire, après tant d'années, le langage enthousiaste dans lequel, tout en feuilletant un album de croquis, ils échangeaient leurs impressions.

Lemordant nous a prouvé que les peintres sincères et réellement inspirés ont le secret d'un langage qui peut atteindre au plus haut degré de l'éloquence. Les interlocuteurs, dont j'étais le discret et attentif auditeur dans l'atelier de mon père, ne parlaient qu'en phrases brèves, entrecoupées, inachevées, accompagnées de gestes commentant les esquisses hâtivement crayonnées, mais ces dialogues animés, passionnés, me donnaient l'impression d'un jaillissement d'étincelles sous le marteau du forgeron, d'une merveilleuse lanterne magique, faisant passer sous mes yeux des processions avec les lourdes bannières luttant contre le vent, des fontaines miraculeuses bordées de granit ouvragé auxquelles, sous la protection d'un vieux saint de pierre, lavaient leur linge des femmes en coiffe blanche, aux jupes de vive couleur, et des rues tortueuses bordées de maisons au pignon pointu, puis des falaises sauvages empanachées de l'embrun des vagues ou de grèves au sable d'or sur lesquelles la mer bleue amenait ou retirait sa câline frange d'écume.

Et, quand quelques années plus tard, je vins, pour la première fois en Basse-Bretagne, je me trouvais comme en pays déjà connu, déjà aimé, dans le pays qui deviendrait le mien, et je compris toute la vérité de la parole prononcée par l'un de ces peintres, devenu depuis membre de l'Institut : « On voudrait vivre deux vies pour se consacrer tout à ce pays où tout est à peindre, choses et gens, où tout charme, où l'on trouve à chaque pas le beau et le gracieux ».

Cette appréciation enthousiaste, rigoureusement exacte à cette époque, pourrait être actuellement taxée d'exagération. Dans beaucoup de nos vieilles cités, la laideur s'est peu à peu insinuée et s'étale à la place où des constructions des XVI^e et XVII^e siècles dressaient leurs pittoresques silhouettes, sans nuire le moins du monde à l'hygiène publique ni à la circulation.

Contre la laideur, nos campagnes, défendues par la nature, résistent mieux, mais combien d'humbles et exquises chapelles sous d'épais bouquets d'arbres, combien de manoirs élégamment bâtis, puis devenus fermes, ne sont plus que tas de pierres envahis par les orties, où les voisins viennent chercher de quoi empierrer les chemins. Les plantes parasites commencent la néfaste besogne en désagrégeant les pierres, l'incurie de tous la laisse s'achever, et un trésor méconnu, précieux souvenir du passé et modèle de sculpture sur pierre, a, en quelques années, disparu.

Peu de mois avant la guerre, à Paris, j'avais l'occasion d'exprimer à un membre de la commission des monuments historiques mes doléances sur la disparition progressive de ces artistiques et rustiques édifices qui autrefois tenaient une grande place dans la vie de nos paysans bretons, et je lui demandais

d'accorder moins parcimonieusement à notre région la sauvegarde officielle des Beaux-Arts.

— Vous avez tant d'admirables constructions en Bretagne, me répondit-il, que notre budget ne suffirait pas pour classer toutes celles qui le méritent assurément bien mieux que des monuments classés dans les autres départements. Mais vos maires et votre clergé doivent bien se rendre compte, même s'ils n'y connaissent pas grand'chose, que ce sont là des richesses qui valent pour eux et leurs administrés de bons titres de rente.

Bien peu nombreux, semble-t-il, sont les maires et les curés doués du discernement que leur supposait mon interlocuteur.

C'est en Allemagne, il est pénible de l'avouer, que se manifeste le mieux le respect des vieilles choses. Si les Allemands sont passés maîtres dans l'art méprisable de dévaster et de détruire ce qui appartenait à leurs voisins, ils sont chez eux de parfaits conservateurs. Leurs vieilles petites cités se sont agrandies, mais le neuf est judicieusement juxtaposé et non substitué à l'ancien, et je pourrais citer mainte petite ou grande ville, dont les vieux quartiers ont conservé l'aspect de l'époque de la Renaissance, tout en bénéficiant des progrès introduits dans le confort de la vie familiale par les inventions modernes.

Il est stupéfiant qu'après quarante années d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire, la notion du beau et de la laideur soit si peu propagée dans nos populations.

Il est temps de faire comprendre que cette notion est l'indispensable complément de toute civilisation, et que détruire ou laisser détruire les vieilles pierres ouvragées, statues, pilastres, édifices ou édifices, est non seulement une profanation, mais aussi un acte stupide.

Le plus élémentaire bon sens commande de ne démolir que si la nécessité inéluctable s'impose, et de tenter, avant de s'y résoudre, de conserver, en les adaptant aux besoins actuels, les ouvrages laissés par les siècles qui ont précédé le nôtre.

Même quand a décliné et s'éteint l'activité de leur vie, les vieux sont nécessaires au maintien des biens qui font la solidité de la famille : ils entretiennent la tradition, ils sont la chaîne qui relie les générations entre elles.

Vieilles pierres, vieilles maisons tiennent dans notre Bretagne la place que les vieux tiennent au coin du foyer ; et, d'autre part, le doux pays de France deviendrait bien morne, bien ennuyeux, du jour où tout y serait partout devenu tout pareil !

R. ROY.





MARVAILH NEDELEK

(Yez Treger)

— Mont a refomp da oferenn Nedelek fenoz ? a c'houle Ewan an Heri ouz e wreg Marc'harid; an amzer a zo gwall-fall; erc'h a ra hag an avel a zo lemm evel eur gontell.

Marc'harid a guitaas korn an tan, e-lec'h ma oa skod Nedelek o tevi, hag a yeas betek toull an nor. Raktal ma tigoras anei, eur c'haouad avel skorn a deuas en ti ken ma hursunas Ewan war an oaled. Ar vugale a oa kousket, pevar en eur gwele, hag unan bihan, eur blâ hepken, er c'havell e-kichen gwele an tad hag ar vamm. Heman a loskas an e gousk eur glemmadenn a reas d' ar vamm serri an nor ha dont betek ennan da bakan an dilhad war e dro.

— Fe ! emei, n' è ket lraoq zur monet er-mêz, mes al loar a zo sklér.

— Neuze, eme Ewan, e teus c'hoant da vont ?

— Ya zur, emei, biskoaz betek breman n' em eus tremenet hep mont da oferenn hanter-noz, hag e kavfen gwall-hirr an amzer, mar chomfen aman fenoz en korn an tan.

— 'Vel a gari, eme Ewan; neuze e vo serret an nor prenn, hag ec'h efomp hon-daou. Ar vugale a zo kousket evid ac'han d' arc'hoaz. Aoz eun dra bennak d' imp da zibri 'benn e tizrofomp. ha lak eur banne jistr da domman.

Marc'harid a lakaas eun tamm kig-sall 'barz eur bannac'h souben a-us d' an tan, a ziskrapas eun tammig ludu tomm, hag a lakaas er c'hreiz eur pod pri ru gand eur bannac'h jistr e-barz.

Neuze e klaskas he dilhad da wiskan.

Ewan koulskoude a yeas ive da doull an nor; ne zellas ket er porz, nemet tól pled d' an nor ha d' ar grogenn; ne oa ket gwell-deo, nag ar grogenn gwell-grenv. Ewan a oa botauer-koad; ne oa ket pinvidik; ha n' evoa sonjet biskoaz e teuje c'hoant d' eul laer bennak da zont en e di. N' è ket el laer e sonje zur o sellet e zor hag e grogenn; mes gwelet an nevoa nebeut amzer a-rôk, eun abarde ma oa bet er c'hoad o tiskar eur weenn fô, eur re roudo hag o devoa grêt d' ean ober bep seurt sonjo.

Abaoe, an evoa difennet d' ar vugale mont re bell er-mêz, pa vije èt an heol da guz; n' evoa ket larèt d' e wreg perak, rak n' houle ket trubuilhan anei marteze gant netra. Mes fenoz, pa oant o vont o-daou er-mêz, o lezel ar vugale o-unan en ti, e teue sonj d' ean adarre eus ar roudo an nevoa gwelet, hag e oa red d' ean harpan mat an nor a-rôk mont kuit.

— Petra 'rez aze en-dro d' an nor, Ewan, a lâras soudou Marc'harid, en eur gempenn he c'hoef deus ar milour gand eur pennad golo soa; hast lakât da zilhad; ne welez ket è tost d' d'unnek eur hanter !

Ewan an nevoa tapet diou boentenn hag eur morzol, hag e oa o vont da skei anè war ar grogenn.

— Petra fell d' in 'ta ? eme Varc'harid; c'hoant 'teus da zihuni ar vugale ?

— Nann, nann, eme Ewan; te kentoc'h a zihuno anè, mar talc'hez d' ober trouz en-dro d' am fenn.

Hag e krogas da skei e diou boentenn en post an nor.

— Jezuz Doue ! eme Varc'harid, pesort den diaviz out-te ! O kas takonad, e laki ac'hanomp diweat en oferenn, ma na rez ket d' imp chom er gêr o tihuni an hini bihan.

An hini bihan, dre eun eurvad, ne zihunas ket, hag Ewan a dapas primm e zilhad, e voto hag e dok, hag e voe prest kerkent hag e wreg.

Pa oa unnek eur hanter o son, e oant o-daou o vont er porz; Marc'harid he devoa grêt eur zell diwean war he bugale, war an tan, war ar c'hig hag ar jistr, hag Ewan an evoa tapet an alc'houe. Ra voe èt er-mêz, e serras an nor gand evez, hag e chomas eur pennad da hijan anei ha da voutan warni.

— Arsa 'ta, eme Varc'harid, te 'zo c'hoari ganit en-dro d' an nor-ze !

— N' houlan ket, eme Ewan, o vouse'hoarzin, e teufe fenoz al laer en ti da zibri hon friko !

— Bez dizoursi, eme Varc'harid, n' eus ket a laeron er vro, ha 'ma vije, n' è ket aman e teufent. Ha neuze, emei, Doue hag ar Werc'hez a zo aleet d' è miret pep tra e-keit ma vemp ouz o fedi.

War ze ec'h ejont o-daou en-dro, e-touez an erc'h, an avel o yudal ouz o dioukouarn hag o kregi en o fri hag en o bizied.

Souden e tec'hjont en eun hent treuz, hag an ti bihan plouz a vanas e-unan gand ar pemp bugel kousket ennan.

Ewan ha Marc'harid a gerze primm etrezeg an iliz gand aon da vean diweat, hag ive evit tec'hel rag an amzer fall. Na gavjont den war o hent, nemet oc'h arruout war-eeun d' an iliz. Daou bôtr yacuank a oa o tont er vered war eun dro gantè; Marc'harid hag Ewan a anvee anè, rak o-daou e oant o chom er memes tu gantè eus ar barroz.

— N' omp ket gwell-abret, 'm eus aon ! eme Varc'harid.

— Nann zur, eme unan, ha koulskoude ec'h omp èt deus ar gêr, tremen eun eur 'zo.

— Petra ? eme Varc'harid; kollet ho peus ho hent ?

— Nann, eme ar pôtr; mes roudo bleidi, a gav d' in, hon eus gwelet war-zu ar c'hoajo du-ze, hag hon eus daleet d' o heuilh eur pennad.

Arru 'oant en eur gôzeal war dreujo an iliz. Unan eus ar bôtred a ginnigas dour binniget da Varc'harid; mes chomet e oa en he zav-zounn war doull an nor, he daoulagad fourmet en he fenn, ha liou ar maro en he c'herc'hen.

E-keit-se, Ewan hag ar bôtred a guzlie er porched, a-rôk mont en iliz. Pa zizroas heman da glask Marc'harid, e oa bepred war doull an iliz, evel pa na ouvezje petra d' ober, pe mont e-barz pe tec'hel kuit. Ewan a dostaas outi.

— Ma Doue ! emei; ar bleidi ! Prennet ha harpet mat a-walc'h e teus an nor ? C'hoant am eus da zizrei d' ar gêr.

Ewan a lâras d' ei penôs ar bôtred ne oant ket zur deus ar pezh o devoa gwelet evel-se, da skeud al loar; neuze, an nor a oa prennet mat; ne oa ket lec'h da spontan.

O lâret kemend-all, an nevoa eun tammig aon e-unan, mes pa oa deut betek an iliz hag an oferenn o komans, Ewan, hag a oa eur c'hristen mat, leun a fians en Doue, a felle d' ean chom; a galon, e pedas ar Mabig Jezuz hag ar Werc'hez da ziwall e vugale. E bried, Marc'harid, he devoa an hevelep sonj gantan :

— Doue o miro, emei, gwelloc'h evidomp !

Neuze e kemeras dour binniget, hag e teuas en iliz.

Tapout a reas he c'hador, hag ec'h esaas, dirag an ôter, stagan he spered gant Kraou Bethleem, mes, en desped d' ei, ec'h é bepred, leun a anken, etrezeg an ti e-lec'h ma oa kousket he bugale.

**

Ar blei a zo war vale : son ar c'hleier ha trouz an dud o tremen en hencho o deus-hen dihunet. Deut é er-mêz eus ar goz kleuzenn e-lec'h ma ve o kousket, hag e zaoulagad o tevi en e benn, an eus tôlet war ar mêziou eur zell souezet. Al loar a bar war an erc'h gwenn; n' é ket de c'hoaz; perak eta e klev en-dro d' ean kement-se a drouz ?

Setu du-hont tud o kerzet; marteze int bet o kas loened d' ar parko; ar blei a ya goustadik war o lerc'h; eun dra bennak a zo marteze da lipat. Mont a ra er-mêz ar c'hoad, hag eman o vont da lampat war an hent, pa zant tud adarre o tont; kuzan 'ra 'dreg eur vodennad lann da c'hortoz. Daou re voto-koad, eur re vihan hag eur re vras, a glev souden o sklokal war ar wenojenn: boutan 'ra e fri war ribl ar c'hleun, hag e ra eul lip d' e vuzello : eur plac'hig daouzek vlâ hag he breur, eun tammig kosoc'h, a deu o-daou evel daou oan dizrouk ha dibreder, o daouarn paket en o godello hag en o bruched, ru o fri gand ar riou. En eur vont e komzont, hag ar blei a glev en eur dremen ar plac'hig o lâret :

« *Me ho salud, Mari, leun oc'h a c'hras...* »

Ar peurrest a ya gand an avel ha gant trouz ar loto.

— Arsa ! eme ar blei, pa voent tremenet, perak n' on ket lampet war o diouksoa ? Mes n' on ket c'hoaz re diweat, na voint ket diés da dapout gand o loto-koad.

Mes ar blei a chomas war e gleun; 'benn eur pennad e savas, pleget e lost etre e ziouhar, hag e kerzas n' ouvee war belec'h.

Eur c'houez kig-sall ha kôl a reas d' ean sevel e benn : eun ti bihan plouz a oa dirakan, ar chiminal izel ha berr o tivogedi. Ar blei an nevoa naon; ober a reas eur zell war-dro, ha neuze, pa na welas den ha na glevas trouz, e reas eul lamp war an dôenn, hag e lakaas e fri a-us d' ar chiminal; ar c'houez a deuas d' ean dudius meurbed; pa lakaas e skouarnouz an toull, ne glevas komz ebet.

— Marteze, emean, nan eus den en ti !

Diskenn a reas gant pres, hag ec'h eas da zellet ouz ar frenestr; ne welas na pôtr na plac'h; neuze ec'h eas d' an nor,

hag e reas warni eun tammig bout, evel a ra an avel en eur dremen; an nor ne zigoras ket, na netra ne finvas, kregi a reas er c'hlanched, hag e voutas sioul adarre; an nor a chomas sounn hep flach.

— Zur mat, eme ar blei, nan eus den en ti !

Kemer a reas ken e lans, hag e roas d' an nor eun tól penn hag eun tól skoa ma loskas eur strak, hag e tigoras evel gand eur c'haouad avel grenv.

— Brou ! eme ar blei, io lipat e farboucho; aman ec'h omp d' ober eur pred !

Mont a reas da gorn an tan etrezeg ar pod an nevoa lakêl Marc'harid da domman; mes, pa oa o vont da ziskar anean gand e droad, e savas eur glemmadenn eus korn an ti. Ar blei a reas eul lamp en e blas, prest da fanisan; mes eur c'hoarz a deuas war e vuzello, pa welas en eur c'havell, tost d' ean, eur pôtr bihan ru ha lart, a oa savet 'n e goaze hag a frote e zaoulagad en eur ouelan, dihunet ma oa let gand an avel yen a deue deus an nor digor. Al loen drouk a deuas goustadik betek ar c'havell, hanter-digor e c'heno, e zaoulagad ru-tan evel diou c'hlaouenn. Ar bugel a oa tavet o welet anean, hag a reas, ar paour, eur c'hoarzadenn :

— Tie ! emean, en eur astenn e zaou zorn, tie !

Mes o jachan war-du ar blei, e trec'has e benn, hag e koueas er-mêz eus e wele. Ar blei a oa krog ennan a-rôk ma oa war an douar. Paour kêz Ewan ! Paour kêz Marc'harid !

**

Achu é an oferenn. Raktal Ewan ha Marc'harid en em gav ouz toull ar porched, hag a gammajo hurr e teuont etrezeg ar gêr, hep komz eus ar zonz ankenius a zo war o spered, gand aon da 'n em spontan an eil egile. Grêt é an hent ganté en berr amzer. Setu du-hont chiminal an ti o tivogedi bepred; eun huanadeun a loska ar vamm baour o welet eman bepred he zi en e zav : kement a zonzjo fall a dremen dre benn eur vamm ankeniet ! Primm e kerz etre-ek toull an nor, ha neuze, eur griadenn a zav eus he c'halon d' he geno; chom a ra mantrel da zellet ouz an nor digor war he hed. An tad a zo ét liou ar maro en e gerc'hen : 'n em dôl a ra en ti evel eun den zod. Petra a wel aze war an oaled ? Ar blei hag e vugel ! ya; mes ar pôtrig 'zo krog en bleo al loen hag a c'hoarz; ar blei, diou evel eun oan, a lip d' ean e zaouarn.

An tad paotr a zo koueet d' an daoulin dirag ar burzud, hag ar vamm, deut war e lerc'h, a junt 'n e gichen he daouarn en eur ouelan. Ar blei, o klevet an trouz, a dro e benn, hag a tec'h kuit mezek tra ma c'halv ar bugel gand e vonezig sklêr :

— Tie ! tie !

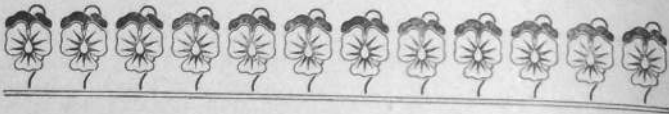
Ar vugale all a gousk bepred; an él bihan a zo aze 'n e goaze war an oaled an deus-e diwallet.

Pesort nozvez evurus a voe en ti ar botaouer ! Ar vamm ne baouez da veuli ar Werc'hez hag ar Mabig Jezuz, ha da bokal

d' he mab, hag an tad a zonz en e bart e-unan, penós, evit dtwall an ti, è gwelloc'h dorn Doue evid ar c'hrenvan morailho.

Setu penós e tiskoueas ar Mabig Jezuz e garante d' an daou zen-man, o devoa bet fianc ennan.

DIR-NA-DOR.



La Bretagne Américaine

Ceci est bien neuf, et l'auteur y tenait.

Il a recommandé au typographe de ne point l'écorcher, et c'est dans toute sa nouveauté que ce titre s'est étalé dans *Notes et Figures* du n° du 1^{er} septembre 1922 de la revue *l'Opinion*, sous la signature d'Albert Kéragnel.

Ainsi que tout Breton peut s'en rendre compte au seul examen de la signature, cet écrivain n'est pas Breton. Il a composé un pseudonyme selon les règles chères aux « Parisiens » qui fabriquent des nouvelles sur la Bretagne.

Chacun sait que l'e de Ker ne porte pas d'accent, et c'est la première fois qu'il m'arrive de voir la terminaison « nel » d'un nom propre s'écrire « gnel ».

Cet « agnel » me paraît beaucoup plus voisin de Thomas l'Agnelet que de lan ar Maout, et en lisant cette signature, je n'ai pu m'empêcher de sourire comme je le fais chaque fois que je lis toute la satisfaction béate des « Parisiens » en villégiature sur nos plages, étalée en des « Ker-Elise », « Ker-Liliane », « Ker-Beauséjour », écrits en lettres bleues, blanches, noires, rouges, vertes, sur le granit, l'émail, le ciment, le bois, de leurs maisons de campagne.

Tout cela c'est de la contrefaçon.

Mais là n'est point ce qu'ici je reproche, car les « Parisiens » sont les seuls à s'y laisser prendre (chacun sait que tous les Français, hormis les Bretons, sont des « Parisiens »).

Ce que je reproche à l'auteur qui signe Albert Kéragnel, c'est d'avoir apporté sa contribution à la déformation de la Bretagne et de ses habitants.

Ce dédaigneux marin des escadres républicaines, traversant Brest pour prendre le train de Paris, a fait porter ses bagages par un docker du port qui cachait sa nudité sous un imperméable américain à 11 fr. 50. Il en a aussitôt déduit qu'il existe à Brest « toute une population revêtue de ces waterproofs, macferlanes, gilets de cuir sans manches, pèlerines caoutchoutées, voire même larges bottes caoutchoutées que les armées américaines approvisionnèrent dans leurs camps par stocks énormes, sur tous les points de la région Bretonne. »

Au départ de Brest, notre voyageur a fort poliment rangé ses nombreuses valises qui ont encombré les deux filets à bagages et la place du voisin. Il a tiré une cigarette de son étui de cuir, en deux pas il était dans le couloir. Le dos à son compartiment il a, jusqu'à Guingamp, regardé passer les gares, les talus et les poteaux télégraphiques, le tout mêlé aux fumées de sa cigarette. Il a échangé quelques propos sérieux sur la Bretagne et ses habitants avec un de ces émigrés à l'intérieur qui regardent tout sans jamais rien voir.

A Guingamp, la nuit est venue, notre marin a regagné son coin. Réveillé en gare Montparnasse, il s'est précipité aux bureaux de *l'Opinion* où il a conté ce qu'il venait de découvrir.

Il est vrai que sur la ville de Brest, hormis l'adoption générale par la population des détroques de l'armée américaine, notre voyageur n'a rien appris qui valût la peine d'être noté.

« La venue des Américains n'a pas plus transformé les habitants (d'instincts parasitaires depuis que leur port rassemble des escadres), que l'arrivée solennelle des ambassadeurs siamois qui y débarquèrent pour saluer le roi Louis XIV. »

Souvenir cuisant du prix du diner de départ !..

Mais « c'est dans nos campagnes léonardes — qui l'eût cru — que l'américanisme aura le plus marqué. Cette capitale léonarde de Landivisiau, par exemple... »

Oh !... « Capitale du Léon » !... gros bourg deviné dans la brume du soir... maquignons entrevus sur le quai d'une gare... lieu critique du commencement de la digestion du voyageur embarqué au train de 7 h. 40... point sur la ligne encombré de vapeurs qui dilatent et déforment...

« ... Cette capitale léonarde de Landivisiau, par exemple, a subi la morsure de cette fièvre des affaires que l'imagination active de ses habitants a considérablement dilatée... Ces éleveurs de chevaux, ces vendeurs d'engrais et de quincaillerie en gros, ces courtiers en beurre ont rêvé de trusts en présence de ces soldats en kaki qui répandaient les dollars à pleines mains... Cet épicier en gros, ce tanneur important, cet agent d'assurances, au secret de leur celtisme ininflammable, ne s'excitent qu'à la pensée des trusts du pétrole, du lard fumé ou du guano. Ici, l'habit a peut-être fait le moine, et sous ce waterproof caoutchouté où ils se serrent contre le vent pluvieux du soir, nos Bretons ainsi revêtus se reconnaissent l'âme d'un Rockefeller ou d'un Pierpont Morgan. »

Cela ne vaut-il pas la peine d'être cité en entier, et cependant j'en passe. Il faut que l'on sache comment on nous habille — et nous déshabille.

Il ignore, ce bon marin, que depuis des années, et encore des années, ce pays de Landivisiau est celui des « Julots ». Les industries les plus variées y ont prospéré. Les toiles de Landivisiau étaient connues sur le marché de Paris avant que les charbonnages du Nord et les applications de la vapeur et de l'électricité eussent permis le développement des tissages de Lille, d'Amiens et de Roubaix. Les tanneries, les fabriques de guano,

de colle, etc., avaient pris leur essor, bien avant que leurs propriétaires aient vu leurs manœuvres endosser la veste de cuir des « side-car men américains. »

C'est pour les fabriques d'iodé des Bretons, les seules qui comptent en France, et non par amour du pittoresque que les goémonniers dépouillent les rochers de leur parure et brûlent sur la côte l'encens de leur varech.

C'est la « paroisse » de Plougastel qui fonda le premier groupement de paysans exportateurs. Le pantalon à pont, la veste bleue et les multiples gilets aux couleurs vives de leurs représentants en Angleterre n'ont jamais empêché ces derniers de débattre avec profit le prix de leurs cargaisons de fraises et de petits pois.

Les vieux Roscovites ont traversé à pied l'Angleterre et l'Écosse, portant leurs chapelets d'oignons et d'échalottes. Leurs fils, plus modernes, ont fondé de puissants groupes qui exportaient en Allemagne, avant la guerre, les brocolis, artichauts et choux-fleurs de leurs champs.

Nos écuries ont, de longue date, fourni la Cour d'Espagne. Nos ardoisières, nos Lriquetteries, nos corderies, nos fabriques de conserves, nos papeteries, ont connu des jours prospères et ne les ont pas tous vécus.

C'est la ville de Châteaulin qui, la première en France, fit usage de l'éclairage électrique.

Ce n'est pas sans envie que les « groupes parisiens » tournoient autour des grands projets de production et de distribution d'énergie électrique en voie de réalisation. Ils jugent sans aucun doute que ces affaires seraient mieux placées dans leurs mains que dans les nôtres.

Les Américains ne tiennent aucune place dans l'histoire économique de la Basse-Bretagne. Leurs troupes de passage, cantonnées aux environs de Brest ont laissé dans le pays des dollars et des vestes de cuir. Les dollars sont placés à l'emprunt, les vestes de cuir sont usées, et sur l'emplacement de leurs « vastes camps », le paysan récolte le blé que nous mangeons. Leur vague a passé comme le flot sur le roc de nos grèves.

Mais il est fort possible que la guerre ait quelque peu transformé les esprits. Les Bretons ont compris, durant cette rude période de 5 ans, les qualités de leur race. Ils ont coudoyé leurs frères des autres provinces; côte à côte, ils ont combattu, ils ont servi. Dans l'obéissance et dans le commandement, ils ne furent pas inférieurs, et cela ils l'ont constaté.

Sommes-nous d'une race subalterne vouée à l'obéissance et à la servitude ? Avons-nous jamais payé le tribut, pour que M. Albert Kéragnol puisse écrire : « On dirait bien que le Breton ne peut vivre que si quelque autorité extérieure lui impose une discipline dont il reconnaît inconsciemment la nécessité, et qu'il demande d'ailleurs à l'alcool de lui faire oublier 24 heures par semaine. C'est peut-être pourquoi tous ces Bretons composent la plus grande part des équipages de nos armées de mer et viennent grossir l'armée des instituteurs et des postiers. »

Ce n'est pas le besoin d'une discipline extérieure qui les pousse vers l'armée de mer, les postes ou les écoles. C'est la vitalité d'une race qui la fait se répandre et occuper les places que laisse vides la désertion des autres provinces. Ces places, elle les prend en haut comme en bas de l'échelle sociale selon la préparation que ses fils ont reçue. Si notre voyageur a vu au-dessous de soi des marins bretons lui obéir, qu'il veuille bien regarder au-dessus et il en verra d'autres qui lui commandent.

Oui, « race curieuse et difficile à manier », encore plus difficile à comprendre et que tant de gens cependant se flattent de connaître. Le cri d'un goéland sur la grève, le passage rapide d'une coëffe entre deux haies d'ajonc, un ivrogne revenant de la foire, le vol bas des nuages sur la lande : voilà ce que l'étranger note et retient en passant.

Mais il ne nous connaît pas, ne parle pas notre langue, et quand il n'a pas compris dit qu'il n'y a rien à comprendre.

Assoiffés d'idéal, imprégnés de l'au delà, prodiges de notre sang, cela oui, nous le sommes; mais aussi créateurs de richesses, soucieux de nos intérêts, conscients de notre force économique, ménagers de nos deniers, cela aussi nous le sommes.

« Race curieuse », oui peut-être, mais race on ne peut plus humaine qui sait faire au corps et à l'âme la place qui revient à chacun.

Voilà un « nouveau thème offert à la méditation de vos amis qui, pendant les vacances auront l'occasion d'abimer leurs rêveries dans la pourpre majestueuse et triste des Sept-Iles », où ils verront s'évanouir les formes du paquebot qui fait le service de Brest à Cork, dont le projet surprit si fort M. Albert Kéragnol.

Henri LE GOASGUEN.



HEKLEO A NEDELEG

« Bremaik e kemzo ar zaout
« Rak al loen ive 'renk anaout
« 'Voe ganet henoaz hor Zalver
« Evit dasprena ar Pee'her. »
A lare va mamm p' em c'hase
Da noz ar Pellgent em gwela.

A lakéd en oaled-bep bloaz
'Giz e pop ti, hervez ar hoaz;
Hag e gwirione, eur pennad,
'Vezen hep serri va lagad,
Galvet heman, gant hennez
Kerkent ma weiljent 'kouezen faez

O klevet: tra ken souezus
'Choulennen 'n eur vouez aspedus
Ouz va c'herent beza savet
'Vit mont da zelaou al loened.
Va ger a roen da c'hortoz
'Chomjen dihun 'vel ar c'haf-koz

Met ar c'hoant kousket an zrec'he...
Aboe 'z eus meur a warlene, (1)
Ha koulskoude me a gav d'in
Klevet va zud o mouze hoarzin
Pa ruihe war ar pennwele
Va fennig paour gant e hunvre.

Ivonig PICARD.

(1) Expression courante dans ma région, employée sous une forme pléonastique, il est vrai.

KANEVEDENN PE GWAREG-AR-GLAO⁽¹⁾

Aze, 'lec'h yaouankig 'welen 'n eur gampoullenn
O sevel en oabl loued 'lies kanevedenn,
E c'hellis c'hoaz neizeur adgwelet o para,
Da vare ar c'huz-heol, ar wareg ar gaera.
He blenchou a luc'he war c'horre ar chaoser
E-pad ma rae he bolz evel eur stern d'ar stêr.

Dudi an abardaez, bravat kanevedenn,
Kemeret gant Doue, goude al Linvadenn, (2)
D' arouezi Unvaniez an nenv hag an Douar,
Diouzimp da virviken pella pep gwir glac'har,
Bez 'kreiz an tenvalder d'hon hencha eur c'hannad
Hag en hon enkreziou skleur ar Spi hag ar Mad' !

Ivonig FIGARD.

- (1) E Milin ar Foulhez.
(2) Déluge.

Notes sur les petits ports de pêche⁽¹⁾ DE BRETAGNE

(Suite)

IV. — AU SUJET DE L'INDUSTRIALISATION DE LA PÊCHE

L'industrialisation de la pêche n'est encore qu'un mot qui a le don de faire sourire le pêcheur. Industrialiser suppose une production à peu près régulière : or, tel n'est pas d'abord le cas de la pêche. Celle-ci est le plus souvent saisonnière : sardines, maquereaux, harengs, thons, n'apparaissent qu'à certaines époques, tandis que la grosse marée pêchée au chalut donne toute l'année. Et non seulement les pêches saisonnières des poissons migrateurs sont de durée variable, elles sont aussi de rendement variable et de localisation variable; elles sont régies par des agents physiques contre lesquels les calculs les mieux faits en apparence se trouvent faussés. On a vu des années sardinières de quatre mois et moins; on a vu aussi des années pendant lesquelles la sardine ne remonte pas plus haut que la Loire ou Belle-Ile, obligeant ainsi la flottille sardinière bretonne à des déplacements qui ne sont pas toujours sans provoquer des conflits locaux.

Mais, quel que soit le chiffre de la production, l'usine de

consERVE qui a soulevé tant de récriminations, continue à être regardée par le pêcheur comme l'outillage le plus parfait pour absorber et la sardine et le maquereau et le thon. L'usine de conserve qui consomme à elle seule la moitié de la pêche, occupe en même temps la femme et procure du travail à un grand nombre d'ouvriers d'industries annexes comme celle de la ferblanterie.

Il y a cependant une autre industrie qui constitue pour un port de pêche un outillage non moins intéressant, c'est celle de l'expédition du poisson frais, c'est le magasin du mareyeur. On n'a pas regardé d'assez près cette industrie; pourtant ne cacherait-elle pas la clef des conflits économiques auxquels les pêcheurs sont parfois soumis malgré leur volonté et dont ils sont toujours les victimes ?

Le maximum de capacité d'absorption de l'ensemble des usines de Bretagne est de 25 millions de sardines par jour, et, d'autre part, l'industrie de la conserve semble avoir atteint le maximum de production au-delà duquel l'écoulement ne peut se faire. Par contre, la vente au vert a une puissance de développement qui ne rend qu'imparfaitement. Les procédés modernes de congélation, le raccourcissement des distances par la vitesse, permettent de donner à la marée fraîche une diffusion à laquelle on ne pouvait songer il y a trente ans. Mais l'échelle de la consommation du poisson a-t-elle augmenté en raison du perfectionnement des conditions d'expédition ? L'expédition de la marée est pleine d'embûches et d'entraves qui sont loin d'être levées : au lieu de favoriser l'exportation du poisson on semble plutôt s'être préoccupé de la grever de charges : tarifs de transports, taxes d'octroi, contribuent à rendre le poisson inaccessible à beaucoup de gens et à en faire une denrée de luxe. Ainsi, pendant l'été 1922, la sardine expédiée sur le marché de Rennes à raison de 6 francs le cent au départ était revendue 30 centimes pièce, soit avec une augmentation de 500 0/0. Dans de telles conditions, la marée a peu de chances de s'imposer.

Pourtant malgré cette situation, c'est de ce côté qu'il faudrait chercher le motif d'industrialiser la pêche. En réalité, la crise des pêches n'est qu'une crise de débouchés. Parler d'industrialiser les pêches est une question qui ne peut se poser tant que le pêcheur sera menacé de se voir imposer la limitation de la pêche ou la livraison de celle-ci à des prix ne couvrant même pas les frais d'armement. Il y a un préliminaire nécessaire à l'industrialisation des pêches, c'est de trouver le moyen d'étendre les débouchés, d'étendre l'action des expéditeurs. Question d'outillage dans les ports, d'abaissement de tarifs, d'éducation du public ? Oui, tout cela est en jeu; mais aussi il y a en jeu une question d'organisation commerciale, car combien de villes du Centre et de l'Est (sans parler de l'Alsace et de la Suisse, dont les marchés sont conquis par le poisson hollandais et allemand) pourraient apporter aux pêcheurs de Bretagne une clientèle précieuse ?

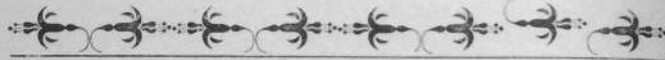
Industrialiser les pêches ? Ne mettons pas la charrue avant

(1) Nous recommandons vivement de lire l'excellent article de M. Moeaer : « Comment on apprend le breton » dans *Breiz Breiz*, octobre 1922, p. 305.

les bœufs; commençons donc à reprendre les marchés perdus et par renouveler les industries tombées. Par exemple, la Bretagne n'a-t-elle pas abandonné au profit de l'Espagne et du Portugal le salage et surtout le pressage de la sardine, industrie qui faisait la richesse de bien des ports ? Un million de kilos de sardines pressées passent chaque année les Pyrénées; le marché Breton est lui-même envahi par ce produit que consomme la famille du pêcheur. Vraiment n'y a-t-il pas là une erreur à réparer ?

(A suivre)

H. QUILGARS.



Conseils de l'Académie Bretonne aux Ecrivains Bretons (1)

ENSEIGNEMENT BRETON

Quelques observations sur la première partie de
« La Langue bretonne en 40 leçons »

Pour que l'enseignement du breton soit vraiment pratique et donne des résultats dans l'avenir, il est indispensable qu'il porte sur la langue littéraire unifiée.

Les maîtres devront avoir toujours présents à l'esprit les caractères très spéciaux qui donnent au breton sa physionomie propre et le distinguent du français (voir l'article breton *Ar galleg dre ar brezoneg e skolioù Breiz-Izel* qui énumère ces caractères, dans *Breiz Atao*, 15 avril 1922, p. 181). C'est le seul moyen de bien orienter les leçons, de bien marquer et faire comprendre les points particulièrement difficiles pour les francisants.

Pour la marche des leçons et des exercices on peut adopter l'ordre de « La Langue bretonne en 40 leçons » qui a l'avantage de graduer les difficultés. Voici quelques observations sur la première partie de cet ouvrage.

1°. — Orthographe.

A l'exemple de la méthode que nous étudions, employer, toutes les fois que cela est utile, *y* pour *i* consonne. Cela facilite beaucoup l'exposé de certaines règles (Ex. : la règle de l'emploi de *ar* et *an*, *hor* et *hon*, *her* et *hen*, *ker* et *ken*) et permet des distinctions utiles : *lakay*, *troy*, *deuy*, troisièmes personnes du

(1) Nous recommandons vivement de lire l'excellent article de M. Mocour : « Comment on apprend le breton », dans *Breiz Breiz*, octobre 1922, p. 305.

futur, vis-à-vis de *lakai*, *troi*, *deui*, deuxièmes personnes. De plus, on évite ainsi l'abus du tréma, que l'on est autrement tenté de faire servir à la fois pour marquer la séparation (*alies*) et l'union de *i* et de la voyelle suivante (*ar iar*, pour *ar yar* par *y* consonne). Cet emploi abusif du tréma enlève naturellement à ce signe toute valeur orthographique.

Pour l'emploi du *w* et de *ou* on se trouvera bien aussi de suivre, comme le fait l'Académie bretonne, la règle donnée par Troude : écrire *w* le son qui devient dans certaines conditions *ù* et *v* en Léon, écrire *ou* le son qui se prononce toujours *ou* en Léon comme en Tréguier : *gweled* « vue » (Léon *queled*; *e veled* « sa vue »), mais *goueled* « fond » par *ou* (*goueled* toujours en Léon comme en Tréguier).

1^{re} leçon :

Il y a avantage à développer l'exercice de la page 4. On peut faire apprendre ainsi les impératifs usuels, aux secondes personnes singulier et pluriel d'abord : *goulenn*, *goulennit*; *astenn*, *astennit*; *sell*, *sellit*; *selaou*, *selaouit*; *labour*, *labourit*; *lenn*, *lennit*; *skriv*, *skrivit*; *kan*, *kanit*; *tav*, *tavit*, etc., puis, ensuite, aux autres personnes : *goulennomp*, *goulennet*, *goulennent*, etc. Comme matière d'exercice on pourra prendre le ménage, le boire et le manger comme dans le texte, la classe : *mistri*, *skolaerien*, *taolioù*, *taolennou-du*, *paper*, *pluennou*, *liou-du*, *korne-dou-liou*, etc. On peut même introduire, dès ce premier exercice quelques courtes phrases sur la Bretagne, qui doit être, il n'est pas besoin de le dire, un des centres d'intérêt de ces leçons : *Karomp Breiz-Izel*. — *Deskomp ar brezoneg*. — *Pedit Doue evit Breiz*. — *Goulennit digant Per* « *Bro goz va zadou* » *ha* « *Kousk, Breiz-Izel* », etc.

La « conjugaison impersonnelle » :

Les leçons qui suivent, jusqu'à la cinquième, sont consacrées à la « conjugaison impersonnelle ». On devra avoir sous les yeux, dans les exemples, les remarques des pages 9-10 et 172 sur le rôle de la conjugaison impersonnelle qui est de mettre le sujet en relief. Les exercices du livre ont le tort de ne pas faire ressortir assez ce point très important. Voici quelques exemples de types de phrases à employer de préférence :

Piou a gomz ? Pehini, pere (ac'hanoc'h) a gomz ? Me a gomz. Petra a zo mat ? Gwestell a zo mat. (La question porte sur le sujet, la réponse également).

C'houi, Doue, a zo mat ! — Me a c'houlenn arc'hant. — *Matur-zalem a vevas pell.* — *Salomon a oa fur* (La personnalité du sujet est au premier plan dans l'esprit).

Me ha te a zo... — *Pe me pe te a zo...* — *Me ivez a zo...* — *Me, Ecrkoulc ha te a zo...* — *Me, evel Per, a zo...* — *Te a c'hoarz ha me a ouel...* — *Me a zo klann, ha te a zo yac'h.* — *Me a zo yac'h, te avat a zo klann.* — *Me, neket te, a zo kreav*, etc. (Le sujet ressort par suite d'oppositions).

Il y aurait avantage à faire, immédiatement après, les exercices de la page 33, où le rôle de la conjugaison impersonnelle

apparaît nettement, le sujet étant nécessairement emphatique quand il est exprimé par un pronom démonstratif ou un substantif avec *-ma (n)*, *-ze*, *-hont*.

« Il y a ». *Eus* et *a zo*.

La septième et la huitième leçons, consacrées aux équivalents bretons de « il y a », sont très importantes, étant donnée la confusion qui tend à s'établir dans l'usage, en Tréguier et en Cornouaille surtout, entre *eus* et *a zo*. Voir à ce sujet les « Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons » dans *Breiz*, n° 21, p. 291.

Le verbe *a ra* auxiliaire.

Dans la leçon supplémentaire de la page 24 (Le verbe « faire » traduit par *a zo*... Le verbe *a ra*) il est dit un mot de *ober* auxiliaire et l'on donne deux exemples de cet emploi : *Tremen a ra an amzer, nijal a ra an evn*.

Il est important de noter que le verbe ici n'appartient pas à la conjugaison impersonnelle, mais bien à la conjugaison personnelle (*a ran* je fais, *a rez* tu fais, etc., avec formes verbales variables rendant à la fois le verbe et le pronom sujet). Seulement, comme pour le verbe *ober* la troisième personne singulier des deux conjugaisons coïncide, il n'y a pas d'inconvénient à donner dès maintenant des exemples de cette troisième personne : *Harzal a ra ar c'hi, blejal a rae ar vuoc'h*, etc.

Conjugaison personnelle. Particules verbales a et ez.

Avec la onzième leçon on aborde la « conjugaison personnelle » et l'on apprend à distinguer les particules verbales *a* et *ez*. Comme cette distinction est capitale on devra employer dans les exercices tous les moyens propres à la bien graver dans la mémoire.

1°. — On pourra disposer des exemples en deux tableaux (ou des exercices en deux groupes), l'un comprenant des phrases avec la particule *a* (*me a c'houlenn arc'hant; arc'hant a c'houlennan*), sujet ou complément direct en tête, l'autre composé de phrases débutant par des adverbes, des compléments indirects ou circonstanciels, ou des propositions subordonnées avec la particule *ez* (*hizio e c'houlennan... digant Doue e c'houlennan...; pa vezan yac'h e c'houlennan...*) :

<i>me a c'houlenn arc'hant</i>	} sujet ou complément direct précède.	} particule <i>a</i> .
<i>arc'hant a c'houlennan</i>		
<i>hizio e c'houlennan</i>	} adverbe, complément indirect ou circonstanciel, proposition subordonnée précèdent.	} particule <i>ez</i> .
<i>digant Doue e c'houlennan</i>		
<i>pa vezan yac'h e c'houlennan</i>		

2°. — Comme dans ces exercices on sera amené à faire des mutations différentes pour un même verbe après *a* et *e*, on pourra donner, à ce propos, une notion de ces mutations des verbes — notion purement empirique en vue de la recherche dans le dictionnaire. — Voici un modèle de tableau qui offre en

même temps l'avantage de présenter d'une façon vivante la règle de l'emploi de *a* et *ez* :

<i>me a zalc'h eur bluenn</i>	} <i>breman e talc'han</i> }	} du radical <i>dalc'h</i> .
<i>eur bluenn a zalc'han</i>		
<i>me a goll gwenneien</i>	} <i>breman e kollan</i> }	} du radical <i>koll</i> .
<i>gwenneien a gollan</i>		
<i>me a dro pilligou</i>	} <i>hizio e trôan</i> }	} du radical <i>tro</i> .
<i>pilligou a drôan</i>		
<i>me a bed Doue</i>	} <i>hizio e pedan</i> }	} du radical <i>ped</i> .
<i>Doue a bedan</i>		

Pour l'emploi des formes singulier au pluriel de la troisième personne (pp. 36, 41, 42) il faut se garder d'expliquer la présence du verbe singulier devant un nom pluriel (*feteiz e c'hoario ar vugale*) par une intrusion de la conjugaison impersonnelle qui n'a rien ici à voir étant donnée la construction. Pour s'en convaincre il suffit d'employer dans les exemples *beza* et *mon* aux temps où les troisièmes personnes personnelles et impersonnelles diffèrent :

<i>sentus eo ar vugale (eo, forme personnelle, et non a zo)</i>	} <i>eas, ay</i> , formes personnelles, et non <i>yeas, yey</i> ou <i>yelo</i> ; de plus, dans les phrases affirmatives, le verbe prend la particule <i>ez</i> qui ne figure jamais devant la conjug. impersonnelle.
<i>dec'h ez eas ar vugale</i>	
<i>feteiz ez ay ar vugale</i>	
<i>dec'h n'eas ket feteiz ne day ket</i>	

Corrections et additions au « Résumé de la première partie » :

D'après ce qui précède on voit qu'il faut compléter et corriger ainsi l'énoncé de la règle de la troisième personne pluriel (p. 57) : « Noter l'emploi, dans les constructions personnelles verbe-sujet, des troisièmes personnes pluriel (comme *lennont* ils lisent) *seulement* pour rendre le verbe français avec le pronom « ils, elles » : *hizio e lennont, hizio ne lennont ket*; mais : *hizio e lenn ar vugale, hizio ne lenn ket ar vugale*. »

On pourra, à la suite du second paragraphe de cette même page 57, présenter l'ensemble de temps de *ober* en un tableau simplifié :

Présent	Imp. cond ¹	Futur	Passé défini	
(g)ran	(g)ra(f)en	(g)rin	(g)ris	} Les formes avec <i>f</i> au conditionnel. — <i>Grajen</i> , etc., conditionnel passé.
(g)rez	(g)ra(f)es	(g)ri	(g)rejou	
(g)ra	(g)ra(f)e	(g)ray(fado)	(g)reas(eure)	} Le <i>y</i> initial est omis le plus souvent dans l'écriture et la prononciation.
(g)reomp	(g)ra(f)emp	(g)raimp	(g)rejoimp	
(g)rit	(g)ra(f)ec'h	(g)reot	(g)rejoec'h	
(g)reont	(g)ra(f)ent	(g)raint	(g)reont	

Pour *am eus* éviter avec soin les formes dialectales altérées (surtout en Tréguier). On pourra s'aider du tableau suivant :

Présent (sans le *b* initial) :

<i>am, hon</i>	} <i>eus</i>	} Exclure, autant que possible, les formes abusives par <i>b</i> initial (<i>am beus, hor beus, ho beus</i>);
<i>ac'h, hoc'h</i>		
<i>en, he</i>	} <i>deus</i>	} réserver le <i>d</i> initial pour les seules troisièmes personnes.
<i>o</i>		

Conditionn., futur, passé déf. (par b initial)

am, hor	}	o	he	bo	boe	L'imparfait <i>boa, poa, devoa</i> avec <i>b</i> initial, par analogie avec le passé défini; autres formes : conditionnel <i>befe, etc.</i> ; <i>bije, etc.</i> (passé); futur <i>bezo, etc.</i> (en Léon).
az, ho			pe	po	poe	
he	}	o	d'efe	d'ev'o	d'ev'oe	
en						

Un point important de cette première partie, destinée à donner une idée générale de la langue, c'est la *différence des deux conjugaisons, personnelle et impersonnelle* avec les constructions qui s'y rattachent. Ces constructions sont *expressives* : elles mettent en relief certains mots ou membres de phrases. La conjugaison impersonnelle bretonne qui accompagne la construction française (sujet, verbe, attribut), n'est point l'équivalent de la conjugaison française puisqu'elle met, en réalité, le sujet en relief : *me a skriv* (c'est) moi qui écris.

A noter également la distinction des particules verbales *a* et *e* d'après la construction et la conjugaison, et surtout la distinction et l'emploi des diverses formes de *beza*.

On complétera ces premières notions par des explications de textes faciles. Signaler spécialement, au cours de ces explications, *ober* auxiliaire pour mettre le verbe en relief, la construction des propositions incidentes et relatives, le système des pronoms personnels et l'emploi des prépositions.



La Bretagne vue par un Gallois en 1829

UNE EXCURSION A TRAVERS LA BRETAGNE

(Suite)

Ayant eu occasion, dès mon arrivée en Basse-Bretagne, de faire une excursion à pied à travers la campagne, je demandai qu'il me fût fourni un guide, pour m'accompagner, me montrer la route et porter mon bagage. Je trouvai donc bientôt à mes côtés un de ces petits Bretons avec mon sac attaché sur le dos, prêt à partir. Mais quand je remarquai la petitesse de sa taille (environ cinq pieds cinq pouces), sa charpente mince et d'apparence faible, je commençai à penser qu'on avait mal compris l'idée que je me faisais des aptitudes d'un guide ou que cet homme avait entrepris une tâche très au-dessus de ses forces. Je ne doutais pas qu'avant peu je serais obligé de le laisser derrière et de trouver ma route sans son aide du mieux que je pourrais, avec mon paquetage sur mes propres épaules. Quand je lui men-

tionnai, afin de lui faire comprendre mes doutes concernant ses capacités, la vitesse à laquelle je comptais marcher, il me pria de n'avoir aucune appréhension à ce sujet, m'assura qu'il pouvait accomplir tout cela, et même davantage, avec la plus grande facilité, et même porter mon bagage, non seulement jusqu'où je voulais aller, mais encore pour la journée entière si je le désirais.

Et je crois vraiment qu'il l'aurait pu, car il partit devant moi d'une marche si légère et si élastique qu'il me força à conserver une espèce de trot pendant plusieurs heures. A la fin du voyage, il ne semblait pas penser qu'il eût accompli quelque chose d'extraordinaire, et je le vis repartir chez lui à la même allure. Et cet homme n'est pas un cas isolé car j'eus dans la suite occasion d'éprouver la force de résistance de plusieurs autres, pour les trouver également solides et courageux. Ils semblent être entièrement bâtis de nerfs ou plutôt de fanons de baleine. Bonaparte dit un jour que les Bretons et les Piémontais étaient les meilleurs soldats de son armée; et je puis aisément concevoir qu'un régiment de ces actifs petits hommes, pourrait fatiguer les plus grands grenadiers d'Europe. Ici se pose naturellement une question sur laquelle il faut s'arrêter un instant. Si ces hommes, bien que de petite stature, possèdent quelques-unes des qualités physiques les plus utiles, à un degré plus parfait que des hommes plus grands, n'attache-t-on pas une fausse valeur à la hauteur de la stature et à la taille des membres, en tant qu'on les suppose avantager leur possesseur d'une manière quelconque ?

Si la vigoureuse charpente que les Bas-Bretons semblent posséder à un si haut degré n'a pas toujours servi à un but utile, on ne peut cependant pas dire qu'elle a été entièrement négligée, car ils se sont toujours montrés portés aux exercices athlétiques, particulièrement à la lutte, sport dans lequel ils ont toujours excellé. Dans les temps anciens, la lutte formait l'un des principaux amusements de la cour bretonne, et les comptes des trésoriers sont plus ou moins remplis de sommes d'argent données aux lutteurs. Quand le connétable de Richemont visita la cité de Tours, au temps de Charles VII, il amena avec lui des lutteurs de Basse-Bretagne qui exhibèrent leur force devant la cour de France.

Telle était la célébrité qu'ils avaient acquise dans cet art, que la supériorité de leur force et de leur technique était universellement reconnue. C'est ainsi qu'après la rencontre de François I^{er} et de Henri VIII d'Angleterre au camp du Drap d'Or où un concours de lutte prit place entre les lutteurs Français et Anglais pour se terminer par la victoire de ces derniers, les écrivains français de l'époque, tout en regrettant la défaite des leurs, affirmèrent que ceux-ci n'auraient pas souffert pareille humiliation si les lutteurs bretons avaient été là.

Mais ce n'est pas seulement sur les variations de la stature, dépendant de la nature de l'alimentation, que la Bretagne offre des sujets de remarques aux physiologistes, car ici encore on peut noter, d'une manière frappante, les effets du climat sur la complexion.

Les habitants des régions plates et chaudes du voisinage de

Rennes et des autres districts semblablement situés, ont souvent un teint réellement foncé, des cheveux noirs et des yeux noirs, présentant à un très haut degré les caractéristiques des climats du sud. En fait, ils sont situés près du 48° de latitude et habitent une région basse, éloignée des influences de tout pays montagneux. Cependant, en dépit de sa situation géographique et, en raison des causes énumérées plus haut, la Bretagne voit son climat varier excessivement de l'est à l'ouest.

En conséquence, quand nous quittons les plaines de « Haute Bretagne » et que nous avançons vers les collines et les régions plus froides de l'Ouest, le teint foncé fait place petit à petit à une complexion d'un caractère beaucoup plus clair. Les cheveux deviennent moins noirs et les yeux s'ombrent de gris. Comme les gens y ont, pour plusieurs générations successives, conservé les mêmes habitudes et rarement changé leur résidence, l'influence du climat se fait sentir sur eux avec ses nombreuses gradations, variant de la chaude température des bords de la Vilaine au froid des régions plus élevées du Finistère. Il en résulte que si l'aspect différent du sol et sa végétation ne nous faisaient pas souvenir d'un changement de climat, les couleurs différentes des yeux, passant du noir au gris, formeraient une réelle échelle thermométrique sur laquelle ce changement se trouverait indigné. Je me rends très bien compte qu'il y a des causes artificielles qui pourraient entrer en jeu pour réagir contre cet effet du climat, causes sur lesquelles je n'ai pas le dessein de m'arrêter; mais comme elles n'opèrent pas actuellement chez les paysans Bretons, l'influence du climat demeure toute entière.

(A suivre).

D' DIVERRÈS.



MAP ROUE AN HIBERNI

(Kendalc'h)

— Gwelet a rit, eme ar paotr, ema-hi o tont; tec'homp a-drenv ar chapel, ha goude e c'helloc'h gwelet ha klevet, evel a glevjoun hag a weljoun dec'h.

Hervez kelenn ar paotr, map ar roue a ya a guz hag ar plac'h yaouank adarre a ya ivez er chapel hag a ra d'he breur, evel he devoa great an noz a-raok. Ar prins a zell piz outi hag a wel brema ez eo henvel-buez ouz ar patrom en devoa bet digant he breur hag eur barr kaeroc'h zoken, evel a lavare.

— E c'hoar eo, emezan. Me wel ervad brema n'eo ket hen eo a dlie beza tamallet, an diou a zo du-ze eo; kavet e vezint. Ar c'henta tra a zo eo kaout houman eus al lec'h m'ema.

Neuze e selaou piz hag e klev petra a lavar he breur d'ez i ha petra a lavar hi d'he breur.

— Ma ouezfe map ar roue !... emezan.

— Ha pa ouezfe ! eme ar plac'h yaouank; ne ve biken evit va c'haout eus a-dre daouarn Morgan.

— Gwelet e vezo, eme ar prins outan e-unan.

Neuze, pa voent distro ac'hano, ar prins a lavaraz d'ar paotr :

— Ar wirionez az peus lavaret d'in ha brema e rankez dont ganen adarre, ma welin hirio ha me a c'hello kaout tud ha benvegoù krenv a-walc'h evit dont a-benn, en taolion kenta a vezo skoet war ar sug, da drouc'ha anezi e meur a damm.

Distro d'e lez, map ar roue a gemenn da gement gofeller a zo e kear dont d'he gaout. Pa voent en em gavet, e voe roet da zarn anezo houarn, dir ha diamant, gant gourc'hemenn da ober eur sug kalz tevoc'h evit an hini en devoa gwelet stag ouz troad an demezel; ha da zarn all, houarn ha dir ha diamant ivez da ober eun hanter dousen bouc'hili dremmet kalet a walc'h evit trouc'ha ar sug a vije great.

Bouc'hili ha sug a ranke beza eno a-benn diou heur goude kreisteiz; arabad e oa na vijent ket, pe anez e vije bet bec'h war groc'hen unan bennak.

Kroc'hen den no zamantas ha great e voe sug ha bouc'hili er mare ma oa bet lakeat hag evit doare great mat, rak dioc'htu c'houec'h den eus ar re grenva, lakeat eno en eur renkad hed-a-hed ar sug, a zarc'hoas a-daol o c'houec'h, hag a reas seiz tamm anezi.

— Mat ar stal ! eme vap ar roue. C'houi, va zud, ho peus darc'hoet aze, a chomo ama ken a vezo emberr ha neuze ez aimp en tu bennak kement hini a zo ac'hanomp.

Great e voe evel a lavaraz, ha, da guz-heol, ec'h en em gavent er c'hoad tost d'ar chapel. An dud a voe kuzet gant ar paotr da c'hortoz ar plac'h yaouank da zont.

Pa velas ar paotr hag ar prins ez edo Henori er chapel gant he breur, ez ejont o daou da renka o zud. Ar paotr bihan a chomas gant ar re-ma hag a lavaraz d'ezo :

— Brema, en em lakait aze a-zoare ha pep hini diouz e du, evit gallout darc'hoi a-daol hag a nerz korf war ar sug a welit, pa ziskouezin d'eo'c'h. Bezet gant pep hini e vouc'hal er vann. Arabad eo avad e ve unan war-lerc'h egile; evez ouzin brema !

Sini a ra hanter-noz, hanter-noz hanter a zo o vont da skei hag ar c'hoar a zo dare da vont evit mat diouz he breur. Heman a ouel hag a huanad, hag e c'hoar, glac'har ivez

leiz he c'halon, a zo red d'ez i c'hoaz rei nerz d'he breur. Ne c'hello mui, siouaz ! gwelet anezan, ne vezo mui evit dont eus a oueled ar mor, ha dalc'het e vezo eno hiviziken gant Morgan da ober louzeier ne vezint ket evit para anezi diouz he doan hag he c'heuz. Ya, doan he deus, ar c'hoar vat, o vont diouz he breur ha kouls lavaret diwar an douar. Pegen eürus bennak e vezo, e ve gwelloc'h ganti chom hep mont, ha kaout poan, mar deo red, evel ar re all. Siouaz d'ez i ! Ne dalv ket lavaret, pokat a ra d'he breur, briata a ra anezan en eur skuilha daerou hag en eur lavaret kenavezo d'ezan.

Mall e oa d'ez i rak ar sug a denn war he gar. Dioc'htu ar paotr-saoud a zo er-méz a ziskouez d'e dud skel, ha dioc'htu e voe klevet c'houec'h taol bouc'hal o koueza, ken a zoune, war ar sug a voe trouc'het eno e seiz tamm. An tamm dioc'h ar mor a riklas kuit ha ne voe gwelet mui.

Ar plac'h yaouank, ne ouie doare eus a netra, a zo souezet ha laouen o welet petra a zo c'hoarvezet. Map ar roue a grog en he dourn hag a deu ganti da gaout e vignon, an eur lavaret :

— Brema me wel ervad n'ho peus ket drouk-c'hreat em c'hever. Setu ho c'hoar, anaout a ran anezi diouz he fatrom, ha ma kar, me a vezo he fried.

Ar plac'h yaouank, laouen o welet ne rankhe mui distrei d'ar mor hag o c'helliche chom hiviziken gant he breur, a lavaras da vap ar roue he devoa bet lavaret ya a-raok ha n'en em zislavarche ket brema.

— Mat eo ! Pep tra a c'hoarvez evit ar gwella, eme ar prins yaouank. Deomp holl brema d'al lez.

Ar prins a glevas hed an hent gant e vignon petra a oa bet c'hoarvezet gant e c'hoar, ha penaos e oa bet taolet er mor gant he magerez hag he merc'h. Dre-ze, dioc'htu ma en em gavas er gear e lakeas gori eur fourn en devoa ha strinka enni e wreg hag he mamm. N'o devoa ket laeret o gobr, ar diou bez-fall ma oant !

A-benn nebeut deiziou goude, e voe great an eured nevez gant ar prins yaouank hag ar plac'h koant-ma eus hor bro.

Fest a voe e-pad daou viz hep distaga, ha klevet a zo lavaret e voe pedet gant ar brinsez nevez eur c'halz a dud eus a Vreiz da vont d'an Hiberni. Mont a rejont ha pa zistrojont, ne glevet anezo nemet o kana meuleudi da dud ar vro-ze, tud vat evit doare hag eus a ouenn ar Vretoned koz.

Ar brud eus ar peñ a oa bet c'hoarvezet a redas buan dre gement bro a oa tro-war-dro, ha setu war zigarez ma oa bet

devet an diou wreg fall, ne dalie ket eur gweneg kroc'hen pep hini, setu eur brezel spontus o tigeri gant ar Zaozon fall a-nep roue an Hiberni. Eun abeg fall a oa hennez, hag eun dra bennak all eo a c'hoarie ganto.

Ar roue deut koz hag izilh a lakeas e vap e penn e zou-darded evit difenn e vro. Ar prins yaouank a oa eur paotr stard hag a galon. Pa glevas petra a oa ne deas ket war a-drenv, petra bennak ma oa rankout d'ezan mont diouz e bried ha lezel anezi er gear gant e dad. Hema, ar roue koz-ma, a oa eun den eus ar re wella. Evelato ar prins a lavaras d'ezan taol evez na c'hoarvezje droug ebet gant e bried yaouank.

— Ne raio ket, n'az peñ ket a aon rak kement-se, ha gant ma c'helli en em viret da-unan diouz ar Zaozon kouls ha ma vezo hi miret diouz pep droug ganen, ec'h en em welimp hep d'ale laouen hag eürus.

Lavaret mat a rea an tad. Heman a gare re e verc'h-kaer evit gouzant an distera poan da zont d'he c'haout.

Ar prins yaouank a oa eat eur miz pe zaou a oa eus ar gear, hag e bried a yea bemdez da ober eun dro-vale dre al liorz gant he zad-kaer. Henori a daole evez ouz pep tra, evit anaout an ardemez dre eno. Eun dervez e savas abred hag ez eas d'al liorz. An nor a oa digor, hag houman dioc'htu ac'hano, ganti ar c'hleze he devoa bet digant Morgan. Mont a ra da di eur miliner a oa eno tost hag e c'houlenn eur marc'h digantan. Ar miliner a roas d'ar wreg yaouank eur c'hoz marc'h en devoa eno er c'hraou hag hi ha mont war e gein ha yao kuit. Kaer he devoa klask lakaat he marc'h da vont buan, ne ren pep kammed nemet koueza war e benn.

— Sad' ama eur c'hoari vreo an heus-me kavet ama ! eme ar brinsez. Mar tale'han-me heman, ne din ket a-bell, feteiz ! Deport, emezi, aze zo eur prad glas.

Hag hi ha diskenn eno ha leuskel he marc'h er prad. Houman a ouie ervad petra rea ha ne vije ket bet eat eus ar gear, ma n'he divije ket gouezet petra oa nerz he c'hleze-falc'h. Perc'hen ar c'hleze-ze n'en devoa nemet goulenn evit kaout. Ar brinsez a anaveze an dra-ze hag a lavaras :

— Dre va c'hleze, ra ve ama dioc'htu ar c'haera marc'h a zo bet biskoaz !

(Da gendere'het).

G. MILIN.





Chronique Economique

La discussion du budget, à la Chambre des Députés, ne manque pas d'intérêt pour la Bretagne. Nous tenons immédiatement à signaler le mutisme dont font preuve nos représentants. Nous sommes loin de leur demander des discours, mais quelques paroles cependant pourraient tout au moins sauver les apparences et donner à nos populations l'impression qu'elles sont défendues. Les milieux économiques bretons attendaient avec une curiosité particulière, on devrait dire avec un intérêt angoissé, la discussion du budget des Travaux publics. Si une voix devait à cette occasion se faire entendre, c'était celle de la Bretagne. Après la protestation des Chambres de Commerce et des grandes Associations du commerce et de l'industrie contre l'exclusion de la Bretagne du programme des réparations, il semblait que la représentation bretonne à la Chambre des Députés daignerait élever la voix pour défendre notre région. Rien n'a été dit ! Nos députés ont accepté le camouflet lancé à la Bretagne. Leur soumission a été telle, que lorsque le budget de l'Instruction publique est venu en discussion, c'est un député du Midi, M. Violla, qui a dû défendre le laboratoire maritime de Concarneau, réussissant cependant à entraîner un amiral, l'amiral Guépratte. Et c'est tout. Pas un mot pour protester contre le régime spécial créé à la Bretagne par suite de l'ostracisme lancé contre sa langue. Pas un mot pour réclamer une part des 176.360.000 francs votés pour les routes, des 88 millions accordés pour la navigation intérieure, des 23.500.000 francs affectés aux travaux de chemins de fer. Et cependant nos routes sont défoncées, nos canaux impraticables et abandonnés, et notre réseau de voies ferrées a besoin d'être complété !

Nul pays n'a des moyens d'action à la charge de l'Etat, en situation plus lamentable, et nul pays cependant, ne fait plus d'efforts pour apporter à la nation une production qui dépasse en rendement tous les moyens mis à sa disposition.

Nous voulons bien espérer encore que nos sénateurs répareront les oublis de nos députés. Nous l'espérons seulement... Cependant, lorsque le moment viendra, nous serons obligés de faire le bilan du travail de nos représentants et de donner à chacun ses responsabilités qui lui incombent.

H. Q.



CHRONIQUE

LE MOUVEMENT NATIONAL BRETON A RENNES

Rennes, notre capitale, est actuellement le siège d'un mouvement national des plus instructifs. La Haute-Bretagne, qui a l'âme profondément bretonne, a du reste été particulièrement touchée par le mouvement de rénovation national entrepris depuis la guerre par nos amis ; et il faut ajouter aussi que l'attitude du gouvernement français dans la question de l'enseignement de la langue, a froissé énormément les esprits et contribué à réveiller le sentiment breton. Cette question de la langue, qui semblait ne devoir pas toucher la Haute-Bretagne, a été au contraire prise à cœur par les Gallots plus peut-être que par les Bas-Bretons, et ils ont montré que dans les questions nationales, la Bretagne était unie.

Mais le déclenchement de cette action, due au Comité de Défense des Intérêts Bretons, a porté des fruits plus positifs. A Rennes, les éléments bretonnants se groupent en ce moment en une société bien vivante qui, sous le nom de *Mignoned Breiz-Izel*, prend une extension considérable. La société a pour langue officielle le breton et les membres ont inscrit dans leurs statuts leur volonté « d'affirmer en toutes circonstances et par toutes manifestations utiles le culte du souvenir du pays et des traditions bretonnes », et en présence de la carence du gouvernement, d'organiser des cours pratiques de langue bretonne. Dès la constitution de la société, de nombreux étudiants et étudiantes sont venus y adhérer pour apprendre le breton ou se perfectionner dans cette langue, affirmant qu'il n'était pas possible d'exercer plus tard leur profession d'hommes de loi, de médecin ou de pharmacien en Bretagne, sans connaître à fond la langue du pays : belle réponse à M. le ministre.

Un autre cours de langue bretonne fonctionne encore à Rennes. Organisé par la *Yaouankiz Breiz*, il a lieu dans les locaux de la revue *Breiz Atao*, 11, rue de Saint-Malo, et son succès est tel que la place manque maintenant pour recevoir tous les auditeurs.

Une autre manifestation extrêmement intéressante vient également de se produire. On sait avec quelle précaution l'enseignement officiel s'efforce d'étouffer dans la mémoire de nos enfants le souvenir de dix siècles d'histoire glorieuse. Mais les esprits réfléchissent et la jeunesse de Rennes s'insurgeant contre ces procédés, a réclaté l'enseignement de l'histoire nationale. Ce qui est absolument remarquable, c'est que le mouvement a été spontané, et qu'il émane de jeunes gens appartenant à la classe ouvrière et à celle des employés. Les cours réclamés par ces braves Bretons ont été inaugurés à la fin du mois de novembre au cercle de Saint-Etienne par l'un de nos amis.

Enfin, signalons un simple détail qui ne manque pas de signification : c'est la diffusion de l'hymne national, le *Bro goz ma Zadoù*. Pour la première fois à Rennes, notre chant national, harmonisé à trois voix, a été chanté en réunion publique par des Gallots et en Breton, devant une salle comble, à l'ouverture d'une matinée théâtrale, le 10 décembre, et salué d'applaudissements enthousiastes. La presse locale, le *Nouvelliste de Bretagne*, l'*Ouest-Eclair* ont insisté sur cet événement et marqué la grosse impression faite sur le public par cet hymne qui va devenir maintenant obligatoire à Rennes.

En résumé, nous devons nous féliciter du mouvement qui se produit à Rennes, souhaiter en même temps qu'il soit imité par les autres villes, mais que de méprisables querelles de personnes ne viennent pas introduire le loup dans la bergerie pour mettre en ruines, suivant l'habitude, le travail de nos amis. — DRUNER.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

Ce congrès s'est tenu à Paris les 7, 8, 9 et 10 décembre, et était consacré aux arts régionaux français. Nous avons, en particulier, remarqué au programme les rapports suivants : le goût moderne et les expressions provinciales dans l'art décoratif. — Les arts régionaux français à l'Exposition de 1924. — La situation des arts appliqués, l'enseignement des arts régionaux, les comités techniques des arts appliqués. — L'apprentissage et les Chambres de métiers. — L'artisanat. — Traditions et créations nouvelles, etc.

Le vendredi 8 décembre, on a également représenté, en langue d'oc, *Lou Proufflaire*, d'E. Barthe.

Les congressistes ont enfin assisté, le 10 décembre, à un banquet présidé par M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, assisté entre autres personnages de M. Clémentel, sénateur et ancien ministre.

Nous espérons que les congressistes, se rappelant que ces éminents personnages ne sont régionalistes qu'à leurs moments perdus et lorsque cela ne les gêne pas, auront profité de l'occasion pour leur rappeler la question de l'enseignement bilingue.

Nous espérons également que la présence d'un ministre proverbiallement aimable ne leur aura pas enlevé tous leurs moyens.

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE LANNILIS

Le dimanche 12 novembre a eu lieu à Lannilis, d'une façon très bretonne et par conséquent très digne, l'inauguration du monument aux morts. C'est avec plaisir que nous avons noté que M. Abjean, conseiller d'arrondissement; Inizan, député; Riou, ancien combattant, ont prononcé leurs discours en langue bretonne. De tels exemples sont malheureusement si rares qu'il convient de féliciter chaleureusement les Bretons conscients qui n'ont honte ni de leur pays ni de leur langue.

LE NOUVEAU CONSEILLER GÉNÉRAL D'ARZANO

Nous avons été très heureux d'apprendre la triomphale élection de M. Y. Richard, le 3 décembre, au siège de conseiller général d'Arzano.

Dans son appel aux électeurs, nous avons noté la phrase suivante, qui est un programme et un beau programme : « Breton, j'appuierai, au sein du Conseil Général, toutes les mesures propres à étendre les libertés communales et la décentralisation administrative, ainsi que toute action tendant, d'accord avec la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes, à donner à la langue bretonne sa place dans l'enseignement public. » Les conseillers généraux du Finistère résolument régionalistes sont très heureux, en dehors de toute autre idée politique, de voir un autre bon Breton se joindre à eux pour la défense des intérêts sacrés de la Bretagne et de sa langue.

GRANDE REPRÉSENTATION DRAMATIQUE BRETONNE A PLOUDALMEZEAU

Le beau drame breton en 4 actes *Ar Gasoni* a été représenté au patronage de Ploudalmezeau les dimanches 10 et 17 décembre, à 15 h. 30 et à 19 h. 30, avec le plus grand succès, par la troupe des « Potred Sant-Arzel ». On y a également interprété le *Bro gaz ma Zadou*, le *Gwir Vretoned* et le *Kousk Breiz-Izel*, au milieu de l'enthousiasme des auditeurs.

Notre directeur, retenu en Irlande, a vivement regretté de ne pouvoir se rendre à l'aimable invitation qui lui avait été adressée, d'assister à la séance du 17. Il aurait voulu féliciter personnellement les organisateurs de cette belle manifestation et, en particulier, M. l'abbé Le Pemp, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine et à qui est certainement dû une grande partie du succès obtenu.

CONCOURS DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

EN 1923

Section de langue bretonne. — Poésie. — Sujet : La vie bretonne dans nos campagnes, ses charmes, ses avantages, sa moralité. Combien il est fou de les quitter pour aller chercher la misère dans les villes. — 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 15 fr.

Prose. — Sujet : Exposer les moyens les plus efficaces de lutter : 1^o contre la débrettonisation des enfants à l'école; 2^o contre la folie criminelle des parents qui empêchent leurs enfants de parler et de savoir le Breton. — 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 15 fr.

Section d'histoire et littérature bretonne. — Sujet : L'histoire et les traditions dans les veillées bretonnes. Etudier les meilleurs moyens de les utiliser pour la diffusion de l'histoire de la Bretagne. — 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 15 fr.

Section économique. — Sujet : Etudier le prix de revient et le coût moyen du costume breton pendant une année dans un canton-type, par exemple : Bannalec, Rosporden, Pont-Aven, Pleyben, Saint-Thégonnee, Guéméné-sur-Scorff, Baud, avant et depuis la guerre, et le comparer au prix de revient et au coût moyen des costumes français si changeants à chaque saison. — 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 15 fr.

Prix Picquenard. — Prix unique de 25 francs offert par M. le docteur Picquenard, vice-président de l'U. R. B., au meilleur Mémoire sur les moyens les plus efficaces d'arriver à restaurer et faire revivre les tissages de toiles et de draps en Bretagne.

Section des Beaux-Arts. — Sujet : La musique bretonne dans les patronages. Comment parvenir à y faire prévaloir l'emploi et l'usage des mélodies et chansons bretonnes à la place des insignifiantes chansonnettes françaises qu'on y débite en toutes occasions, et l'emploi du binou et de la bombarde. — 1^{er} prix, 40 fr., à l'auteur du meilleur Mémoire sur le sujet ci-dessus; 2^e prix, 60 fr., au premier patronage qui comptera dans ses rangs un sonneur de binou et un joueur de bombarde attitrés.

Prix de la Bretagne Intégrale. — Prix unique de 50 francs aux trois meilleures chansons ou mélodies populaires *entraînantes* (paroles et musique), dont une au moins adaptée pour binious et bombardes, offerts par M. de l'Estourbeillon, président de l'U. R. B.

Nota. — Les manuscrits devront être envoyés avant le 1^{er} janvier 1923, dernier délai, à M. DE L'ESTOURBEILLON, président de l'U. R. B., 4, rue du Vieux Colombier, Paris (6^e).

CONGRÈS DE L'U. R. B. EN 1923

Le prochain congrès de l'U. R. B. aura lieu en 1923 à Concarneau, du 4 au 10 septembre. L'Exposition annuelle qui s'y tiendra du 1^{er} au 11 septembre inclus, s'ouvrira le samedi 1^{er} septembre. Tous les patriotes bretons et en particulier tous les membres de l'U. R. B. sont instamment priés de se préparer à y prendre part et y sont instamment invités.

AVIS IMPORTANT

Quelques membres de l'U. R. B. qui n'ont pas encore soldé leur cotisation de 1922 (10 francs) sont instamment priés de bien vouloir l'adresser au trésorier, M. Emile Sagot, 3, avenue de la Frillière, Paris-Auteuil. — Les

(1) Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur les sujets de concours de l'U. R. B. Ils ont été, à notre avis, choisis avec beaucoup de sens et leur étude permettra de résoudre d'une façon pratique plusieurs problèmes angoissants qui se posent aujourd'hui en Bretagne.

membres de l'U. R. B. sont prévenus que la cotisation annuelle de 1923 (10 francs) sera mise en recouvrement dans le courant du mois d'avril prochain, aussitôt après l'envoi du Bulletin annuel.

LES BRETONS BRETONNANTS DE NANTES

N'en déplaise à certains, Nantes est une ville bretonne; c'est, de plus, une ville qui comprend de 6 à 8.000 bretonnants. C'est donc avec plaisir que nous apprenons qu'un groupement nantais bretonnant est en voie de formation pour rassembler, en dehors de toute idée de politique, les bretonnants de la grande cité de la Loire. Nous adressons aux organisateurs nos meilleurs vœux pour qu'ils puissent allumer en cette ville, qui est si chère à la Bretagne, le flambeau de la langue et de la patrie bretonnes.



A TRAVERS LES LIVRES

H. QUILGARS. — Petite histoire du pays et de la ville de Guérande. — Imprimerie-librairie Saint-Aubin, Guérande.

Tout ce qu'écrivit M. Quilgars présente le plus grand intérêt et la nouvelle étude qu'il vient de nous donner est un autre titre qu'il vient de s'acquiescer à la reconnaissance des Bretons. Tout en défendant avec énergie les intérêts généraux de la Bretagne entière, il n'a jamais oublié son cher pays de Guérande, pays si foncièrement breton et où, du reste, la langue bretonne a régné pendant très longtemps.

L'histoire qu'il vient de publier est un récit vivant et fort documenté qui doit intéresser non seulement les Guérandais, mais aussi tous les Bretons.

C'est aussi un modèle d'histoire locale que nous voudrions voir imiter par les historiens des autres pays bretons.

**A ses amis,
A ses lecteurs fidèles,
A tous les Bretons de cœur et de bonne volonté,
Bonne année pour eux et pour la Bretagne.**

BUHEZ BREIZ.

Le gérant : J. OLLIVIER, 17, rue de Brest, Landerneau.

Librairie G. LE BRAS

L. LE GUENNEC, Successeur
37, Rue Kervon - QUIMPER

Grand choix d'Ouvrages en Langue Bretonne en relation à la Bretagne

CARTES POSTALES BRETONNES, CARTES, STIQUES & PLANS

Apprenez à parler et à écrire correctement VOTRE langue et achetez :

LA LANGUE BRETONNE EN QUARANTE LEÇONS

par François Vallée, 5^e édition, revue et augmentée, 31, 31, 25 francs. Méthode simple, pratique et rapide. Imprimerie Saint-Guilhem, St-Brieuc, et chez tous les libraires de Bretagne.

Un exemple à suivre en Bretagne

P. MOCAER

L'Enseignement bilingue au Pays de Galles

avec préface de J. LUTH

Professeur de Gallois au Collège de France

Prix, o 50, franco, o 1.55. S'adresser à la Revue

L'UNION AGRICOLE & MARITIME

Organo Régionaliste Breton paraissant le dimanche

Titre de couleur rouge et blanc et format journal

Directeur : **LEON LE BEGAS, Quimper**

Abonnements : (1 an) 5 fr. 75 (autres départements, 7 fr. Colonies et étranger : 11 fr.)

SEUX, BRICS, CASSEBOULES, LESSIVEUSES, ETC.

perçus ou fendus, réparés chez soi

avec le ciment "PEKARA"

Résiste au feu et à l'eau bouillante

La boîte pour 50 réparations, format fr. 50

Ecrire à Louis de Bloch, au Port

Lannilis (Finistère)

REGIONALISTES.

Pour toutes vos opérations

de BOURSE et de BANQUE

Adressez-vous à la Banque Régionale

" **CRÉDIT NANTAIS** "

Société anonyme

Capital : 20 millions de francs

SUCCURSALE A BREST

6, place La Tour d'Auvergne

AGENCE A SAINT-POUL DE LEON

Grand Rue

Bureau à Camaret et Plogastel-Daoulas

CRÉDIT LYONNAIS

Capital 250 millions entièrement versés

AGENCES DE BREST, MORLAIX & QUIMPER

Toutes opérations de Banques et de Titres

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Si vous voulez être au courant du

mouvement régionaliste breton, lisez :

LA QUESTION BRETONNE

Régionalisme de Nationalisme

par **P. MOCAER**

Prix, o fr. 50; franco o fr. 55. S'adresser

à la Revue.

Bibliographie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT

Michel LE DAULT, Fils

Ty Nevez Kerivaol

KEAMPER (Finistère)

Liste de livres en vente à la Revue

Revue sur demande

DIHUNAMB

Dastumaden Miziek Grouit

Avezit Breizh et Morbihan

De 1912 à 1914, 10 numéros

Revoir : **A. NELLAT** & **LOUAT DE KERN**

17, rue de Brest, Landerneau

Tout ce qu'il faut savoir

De breton : " **DISTE AN VRO** ". De breton

peut : " **Mare de Bretagne** ". Ce qui

se dit par chez soi. Morbihan, Avezit

Dihunamb, Huelger (1912) - Landerneau,

par Landerneau, Kerivaol (1914)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE BREST, 20, Rue d'Alsace

Bureaux périodiques à LANDERNEAU & LANDIVISIAU

BANQUE - BOURSE - COUPONS - Garde de Titres

Locations de Coffres-Forts, etc., etc.